

*Bibliothèque numérique*

medic@

**Gazette de santé ou recueil général et périodique de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies**

1814. - Paris : Le Normant, 1814.  
Cote : 90133

7-14-21-34 — —

( 1 )

QUARANTE-UNIÈME ANNÉE. — NOUVELLE REDACTION.

( N° I<sup>er</sup>. )

( 1<sup>er</sup> Janvier 1814. )

# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE *De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.* PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

I<sup>er</sup> EPOQUE. — *Tems antérieurs à Hippocrate.* — §. I<sup>er</sup>.

*Ne sylvae quidem horridiorque naturæ facies medicinis carent, sacrâ ille  
parente rerum omnium nusquam non remedia disponente homini, ut  
medicina etiam fieret solitudo ipsa.* (PLIN., 24. 1.)

L'ORIGINE de la médecine se perd dans la nuit des premiers siècles, et précede de beaucoup tous les tems historiques, l'un ne peut former à ce sujet que des conjectures plus ou moins fondées.

La nature de l'homme l'assujettit aux maladies, et la douleur le porte à chercher des moyens de soulagement : la médecine, en conséquence, a dû naître par-tout où il s'est trouvé des hommes. Il n'y a pas de raisons pour que la chirurgie ait été pratiquée avant la médecine proprement dite ; puisqu'il n'est pas moins naturel, par exemple, de réchauffer un malade quand il est glacé par la fièvre, de le désaltérer quand il est dévoré par la soif, de lui donner des sucs de fruits acides lorsque son mal les lui fait désirer, qu'il ne l'est de chercher à arrêter le sang d'une plaie, d'en retirer un corps étranger, ou d'en rapprocher les bords.

(On trouvera, dans le second numéro, les développemens du plan sur lequel seront rédigés ces articles, destinés à faire connaître l'histoire philosophique de l'art.)

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 décembre au 20 inclus.

FIÈVRES non caractérisées . . . . .	36
Fièvres gastriques ou bilieuses . . . . .	35
Fièvres muqueuses . . . . .	18
Fièvres adynamiques ou putrides . . . . .	10
Fièvres ataxiques . . . . .	0
Phlegmases int. ou ext. . . . .	20
Dont q des voies de la respiration . . . . .	
Varioles . . . . .	6
Apoplexies . . . . .	0
Coliques métalliques . . . . .	8
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens . . . . .	272
<b>TOTAL GÉNÉRAL . . . . .</b>	<b>405</b>

Extrait du rapport fait sur les maladies régnantes à la Société du Cercle Médical, par la commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTGRE); MENURET, Président et Rapporteur.

### Résumé du travail de la Commission.

Le tems a été constamment humide, couvert, brumeux et souvent pluvieux ; la température a été en général molle et douce ; le thermomètre s'est élevé quelquefois jusqu'à 11 et 12 degrés ; le renouvellement de la lune et le solstice, qui ont eu lieu le même jour, n'ont rien changé à cette disposition toujours subsistante, malgré

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

l'élévation du baromètre : depuis hier seulement la sérénité s'établit et le thermomètre se rapproche du zéro.

La même constance, la même uniformité s'observent dans la nature et la marche des maladies. Outre les affections rhumatismales fixes, il y a beaucoup de douleurs vagues ou générales. Parmi les fluxions variées et les rhumes nombreux, on a remarqué des coqueluches très-fortes non-seulement chez les enfans, mais encore sur des personnes âgées ; une extrême irritation était jointe à des expectorations et des vomissements pénibles et abondans de matières glaireuses ; la combinaison du sirop de diacode avec celui d'ipécacuanha a été très-utile. Quelques affections de la tête et fluxions de poitrine ont exigé les saignées. Dans une femme de 40 ans, depuis long-tems nourrice, une oppression forte, avec douleur aiguë au bas de la poitrine et au creux de l'estomac, a cédé à l'application successive des sanguines et d'un large vésicatoire sur la partie affectée ; des lochs huileux avec le kermès ont facilité l'expectoration et déterminé des évacuations abondantes et très-soulageantes par les selles ; cette femme a pu et dû continuer d'allaiter à de longs intervalles, pour ne pas laisser engorger les seins, ou compliquer la maladie par le reflux du lait.

MENURET, D.-M.

J'ajouterais à ces considérations quelques mots sur les ophtalmies, qui sont maintenant très-nombreuses. Quelquefois elles dépendent d'un embarras de l'estomac, et disparaissent promptement après l'effet d'un émétique ; mais le plus ordinairement pour les guérir il suffit d'user, durant deux ou trois jours, du collyre suivant, dont on doit se laver les yeux plusieurs fois par jour.

Prenez, eau de fontaine, de rivière ou de pluie, . . . . . une chopine.

Mettez-y,  
Sulfate de zinc ou couperose blanche, demi-gros.  
Racine d'iris rapée, . . . . . demi-once.

Après vingt-quatre heures, passez la liqueur à travers un linge fin et la conservez pour l'usage.

On peut l'employer un quart d'heure après qu'on a fait le mélange et avant de l'avoir filtrée, pourvu qu'on laisse déposer au fond la poudre d'iris, qui est insoluble.

② Pleine lune, le 6 janvier.

④ Dernier quartier, le 13 janvier.

Depuis le 19 décembre jusqu'au 29, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 6 l.  $\frac{8}{15}$ . — Le *minimum* de 27 p. 5 l.  $\frac{11}{12}$ .

Le Thermomètre a été, au-dessus de 0, à 7 d.  $\frac{4}{10}$ . — Au-dessous, à 2 d.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 94 d.

— Le *minimum* de 76 d.

CHEVALLIER, *ing.-opt. du Roi de Westphalie.*

*Fièvre pernicieuse simulant une apoplexie.*

DANS la dernière séance du Cercle Médical, M. le docteur Portal a rapporté qu'ayant été appelé près de M. P., il l'avait trouvé dans un état d'assoupissement profond, avec la respiration haute et stertoreuse, le pouls plein, fort et fréquent ; le malade présentant toutes les apparences d'une apoplexie, et d'ailleurs étant gros et pléthorique, M. Portal conseilla une forte saignée ; mais elle ne fut point pratiquée, et M. P. étant revenu à lui-même au bout de quelques heures, on crut avoir bien fait de l'omettre ; cependant le surlendemain les mêmes symptômes s'offrirent avec plus d'intensité encore : alors on reconnut une fièvre tierce pernicieuse, masquée sous les apparences d'une apoplexie ; on pratiqua aussitôt une saignée pour diminuer la violence des accidens ; dès le déclin de l'accès, on administra le quinquina à haute dose et la maladie ne reparut plus.

Je rapprocherai de l'exemple rapporté par M. Portal celui d'une femme affectée d'une fièvre de même nature dont les accès étaient caractérisés par un vomissement énorme de sang ; elle fut pareillement guérie par le quinquina.

J'en ai vu plusieurs dont le seul symptôme était une céphalalgie atroce, des convulsions épileptiques, un froid que rien n'aurait pu dissiper.

per, des évacuations excessives, etc., mais ces faits sont moins rares que les précédents.

On ne saurait être trop prévenu d'avance contre des cas semblables, puisque le danger est instant et que souvent un troisième accès enlève le malade. On n'a presque jamais d'ailleurs pour juger de la nature de la maladie, d'autre caractère que l'intermittence et la périodicité, et les signes commémoratifs ne servent guères qu'à confirmer le jugement quand il est porté.

L'on sait que dans tous ces cas, le quinquina en substance est le remède spécifique, et qu'il n'en est aucun autre sur lequel on puisse compter assez pour négliger cette écorce dont on a tant abusé dans d'autres circonstances.

Si l'on se trouvait néanmoins dans l'impossibilité, trop commune aujourd'hui, de se procurer du quinquina, on ne doit pas négliger les autres moyens et particulièrement les anti-spasmodiques. On cite quelques exemples, bien rares à la vérité, de guérisons obtenues par le *musc* à très forte dose ; mais c'est tomber de *Charibde en Sylla*, car ce remède est fort incertain, et d'ailleurs le *musc* est encore plus rare et plus cher que le quinquina : *Di meliora !*

#### *Composition de l'eau dite antiputride de BEAUFORT.*

L'EAU antiputride de Beaufort jouit d'une assez grande réputation dans quelques classes de la société. Je doute néanmoins qu'aucun médecin ait jamais consenti à la prescrire, puisque la préparation était secrète, et qu'elle n'avait évidemment aucune propriété spécifique. M. Zanetti, pharmacien, rue Sainte-Marguerite, n° 36, avait depuis long-tems acquis de l'auteur le droit de préparer cette liqueur, qui se débitait dans son officine. Persuadé que dans les circonstances actuelles, la connaissance générale de cette formule peut devenir utile, M. Zanetti nous l'a communiquée, en nous autorisant à la publier. Cet acte de générosité mérite d'autant plus de louanges, que ce n'est pas le premier de cette espèce auquel se soit porté M. Zanetti, et que, contre la coutume de ces préparations secrètes, celle-ci est bonne et remplit assez bien le titre (un peu

fastueux cependant) qu'on lui a donné ; c'est-à-dire, qu'elle convient toutes les fois qu'il faut exciter l'organisme, en augmentant particulièrement la sécrétion des reins et celle de la peau. Il s'en faut de beaucoup, au reste, qu'elle convienne pour toutes les maladies dont on lui attribue la guérison dans les imprimés que l'on répand à son sujet. C'est en un mot une excellente *limonade minérale éthérée*, analogue à celles que l'on emploie beaucoup maintenant, et dont j'ai moi-même souvent prescrit l'usage.

Prenez :

Eau distillée, . . . . . vingt-quatre livres.  
Acide sulfurique, . . . douze onces.  
Nitrate de potasse, . . . deux onces.  
Sulfate de soude, . . . deux onces.  
Alcohol rectifié, . . . . huit onces.

On fait dissoudre les deux sels séparément dans une portion de l'eau à chaud, puis on ajoute cette portion au reste. On y mêle d'abord l'alcool et ensuite l'acide sulfurique. On agite fortement ce mélange, qu'on laisse après cela reposer pendant douze ou quinze jours. La liqueur devient très-claire, et l'on peut dès-lors en faire usage.

On conseille, dans l'avis imprimé, d'en mêler une demi-cuillerée à bouche dans chaque litre ou pinte d'eau ordinaire ; mais cette dose est bien faible et doit être augmentée, si l'on veut avoir un médicament un peu actif. — Pour laver de vieux ulcères, pour faire des injections, on double la dose ; si au contraire on n'emploie cette liqueur que pour assainir des eaux stagnantes ou de mauvaise qualité, on se contentera d'une cuillerée à casé par litre d'eau.

On peut ajouter du sucre à de l'eau ainsi préparée ; on peut la boire avec du vin, avec la plupart des sirops, plus difficilement avec le lait parce qu'elle est encore un peu acide.

On la trouve toute préparée chez M. Zanetti.

#### *Bains de BAGNOLES, département de l'Orne.*

Il paraît certain que les eaux thermales de Bagnoles ont autrefois joui de quelque célébrité, elles doivent toujours la mériter, et sans doute elles ne l'ont perdue que par l'incurie des an-

ciens propriétaires, et le peu de soin qu'ils avaient mis à procurer aux personnes qui s'y rendaient les commodités et les ressources dont on a besoin quand on est malade. Il n'en est pas de même du nouvel acquéreur de ces bains; M. Alexandre Lemachois a parfaitement senti que ses intérêts et ceux du public se confondaient dans ce cas; aussi n'a-t-il épargné ni soins ni dépenses pour donner à cet établissement toute la perfection que l'on peut désirer. Des bâtiments immenses ont été construits. Trente à quarante appartemens complets ont été préparés et meublés avec goût et recherche. Tout ce qui est nécessaire pour l'administration des bains, des douches, etc., a été renouvelé, ou plutôt créé, car presque rien n'existe. Toutes les commodités de la vie se trouvent réunies aux beautés pittoresques d'un pays montueux et varié. Bagnoles est situé au bord d'une forêt majestueuse, percée de toutes parts; dans un vallon arrosé par une rivière qui sort d'un lac voisin, et met en mouvement une magnifique forge placée à peu de distance. L'art est encore venu augmenter les avantages de cette position: des plantations considérables, des allées, des bosquets, des jardins anglais multiplient les promenades et varient les aspects. Et tout cela n'est qu'à cinquante lieues de Paris.

M. Vauquelin, membre de l'institut, a commencé, au mois d'octobre dernier, de concert avec M. Thierry, professeur de physique et de chimie à Caen, une analyse de ces eaux, qu'il se propose de compléter au retour de la belle saison; voici le résumé des faits que ces savans ont constatés.

La température de l'eau est de 21 à 22° Réaumur, elle exhale une odeur fade hépatique, sans qu'on ait encore pu y démontrer l'hydrogène sulfure. Quand on la chauffe il s'en dégage beaucoup de bulles composées en partie d'acide carbonique.

Cette eau contient en outre, du muriate de soude et des quantités presque insensibles de sulfate de chaux, de muriate de chaux et de muriate de magnésie. Elle dissout parfaitement le savon et adoucit sensiblement la peau. Le gaz qui s'en échappe paraît un mélange d'acide car-

bonique et d'azote, mais sera l'objet d'un examen ultérieur. Le limon abondant qui sort entre des couches de grès, contient du soufre et du fer, et probablement une matière organique. On trouve encore à Bagnoles des sources d'eaux ferrugineuses, gazeuses.

J'ai de plus sous les yeux une notice rédigée par M. Piette, docteur médecin à Lassay, dans laquelle ce praticien rend compte des nombreuses cures qu'il a vu opérer aux eaux de Bagnoles, depuis plus de quarante ans qu'il exerce la médecine dans le voisinage. Il a constaté qu'elles étaient sur tout d'un grand secours dans les paralysies et les hémiplégies, les rhumatismes chroniques, les sciatiques, les catarrhes rebelles, l'asthme, les cours de ventre opiniâtres, les jambes invétérées, les obstructions, les suppressions ou dérangemens de menstrues, les hémorroïdes, les maladies des voies urinaires, les flueurs blanches, les suites de couches, les roideurs d'articulations suites de blessures, les courbures de la colonne. Ces propriétés sont celles qu'on attribue aux bains dits sulfureux, et l'on doit se féliciter de trouver maintenant près de soi des secours que l'on était obligé d'aller chercher à de très-grandes distances.

#### *Cours de Physiologie et d'Hygiène. — SOMMAIRE.*

VENDREDI dernier, 24 décembre 1813, M. le docteur Pariset a fait, à l'Athénaeum de Paris, l'ouverture d'un cours de physiologie et d'hygiène. Ce professeur s'est proposé, dans sa première leçon, d'établir entre ces deux parties de la médecine la plus parfaite concordance. Il a d'abord démontré, par des raisons décisives, que les fonctions physiologiques devaient être disposées dans l'ordre suivant: *sensibilité (ou action de sentir), locomotion, digestion, absorption, respiration, circulation, nutrition, sécrétions, excretions, et génération.* Cet ordre, selon le professeur, est purement historique, et par conséquent n'a rien d'arbitraire. Si l'on veut en effet rétrograder de la dernière à la première, on voit que ces fonctions se supposent l'une l'autre, précisément selon l'ordre établi; car la génération, qui a pour but essentiel la vie de l'espèce, suppose l'exis-

tence de la vie individuelle ; et la vie individuelle s'exécutant par des mouvements et entraînant des pertes ou des excréptions, suppose réparation ou nutrition, laquelle s'associe la fonction des sécrétions ; mais l'une et l'autre supposent un suc réparateur que la circulation leur envoie, et que la respiration élabore ; mais la respiration, pour perfectionner ce liquide nourricier, en doit recevoir d'ailleurs les matériaux ; ces matériaux viennent ou de l'animal même, ou du dehors ; elle suppose donc l'absorption d'une part, et la digestion de l'autre ; mais la digestion suppose l'existence de corps extérieurs et la faculté de s'en rendre maître ; elle suppose donc la locomotion ; mais la locomotion, par laquelle l'animal se saisit de la substance qui le nourrit, devant être éclairée dans son choix, suppose finalement le seul agent qui puisse en effet l'éclairer, c'est-à-dire, la faculté de sentir, ou la sensibilité. En renversant cet ordre, on retrouve celui que nous avons d'abord exposé, et qui représente, dans leur succession naturelle, tous les actes qu'un être vivant exécute en tant que simple animal.

Cette partie de la leçon était l'abrégué très-sommaire des anciens cours de physiologie. Voici maintenant l'usage que le professeur fera de cette distribution des fonctions. Il se propose de les suivre une à une dans les principales modifications qu'elles peuvent recevoir, soit d'elles-mêmes et par leur propre exercice, soit des agens extérieurs, par l'influence qu'ils ont sur l'économie. Il cherchera dans quelles circonstances et dans quelles limites chaque fonction s'exécute d'une manière favorable ou d'une manière sâcheuse, et quelle influence elle peut avoir par suite sur l'ensemble des autres fonctions, soit dans le premier cas, soit dans le second ; genre d'étude qui aura ce double avantage de donner une connaissance plus variée des phénomènes de la vie, et de conduire comme par la main aux seuls préceptes que l'on puisse tirer de l'expérience sur l'art de conserver la santé, ou, ce qui est la même chose, de maintenir l'exercice des fonctions dans leur intégrité la plus parfaite.

Ce plan bien établi, il ne s'agissait que

d'y adapter les six divisions suivies ordinairement dans les cours ou dans les traités d'hygiène : divisions qui embrassent, comme on le sait, les six choses appelées fort mal à propos non naturelles. Savoir : les *circumfusa*, les *applicata*, les *excreta*, les *ingesta*, les *gesta*, les *percepta*. Or : les *percepta* se rapportent bien évidemment à la première fonction, à l'action de sentir ; aux diverses opérations des sens, de l'esprit, et de l'âme.

Les *gesta* sont relatifs à tous les actes de la locomotion, soit qu'il s'agisse de mouvements de totalité (marche, course, saut, etc.), soit qu'il s'agisse de mouvements partiels.

Les *ingesta* répondent à la faculté de digérer et à l'absorption (les alimens, les boissons).

Les *circumfusa* (l'air, les climats, etc.), répondent à l'absorption, et sur-tout à la respiration.

Les *applicata* (vêtemens, bains) appartiennent à l'absorption, et même à la nutrition, dont le travail devient plus complet par le développement de la chaleur animale, et la liberté des excrétons.

Les *excreta* forment une division toute physiologique.

Vient enfin la *génération*, ou les relations sexuelles, dernière fonction, qui, considérée comme moyen de conservation individuelle et publique, mérite d'être traitée à part.

Le professeur fera voir que quelques classes des choses non naturelles, agissant sur nous par plusieurs fonctions à la fois, ces actions (qui seules ont pour nous de l'importance), seront mieux étudiées, si on les suit selon l'ordre des fonctions physiologiques : et que ce nouveau plan avec autant d'étendue que l'ancien, est plus analytique et plus simple.

---

Ce qui précède forme l'introduction au cours de M. le docteur Pariset, et promet les développemens les plus intéressans, de la part surtout d'un professeur aussi distingué. J'ai donc accepté avec empressement l'offre que m'a faite M. Pariset de me donner pour chaque numéro un sommaire de ses leçons. L'objet spécial de ce

cours étant l'hygiène ou la conservation de la santé, rentre d'ailleurs directement dans le plan de la *Gazette de Santé*, et tous les lecteurs y trouveront sans doute avec plaisir ces fruits du savoir d'un médecin qui devait d'abord concourir avec moi à la rédaction générale de ce journal, que d'autres occupations nombreuses et très-importantes ont détourné de ce projet, et que j'aurais beaucoup à louer, si l'amitié fraternelle que je lui porte depuis bien des années ne mettait de l'embarras dans mes expressions.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Instruction pour traiter sans attelles les fractures des extrémités, principalement celles qui sont compliquées et celles du col du fémur, d'après la méthode inventée par le docteur Sauter; avec la description de nouveaux instrumens pour la ligature des polypes; traduit de l'allemand par le docteur Mayor, chirurgien de l'hospice cantonal, membre du grand conseil et du conseil de santé du canton de Vaud. — Un vol. in-8°. Prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 25 c. franc de port. A Paris, chez J. J. Paschoud, libraire, rue Mazarine, n° 22; et à Genève, chez le même.*

(*Extrait par M. le docteur Besuchène fils, chirurgien en chef-adjoint de l'hôpital Saint-Antoine.*)

Ce nouvel appareil a été imaginé en mai 1800 par M. Sauter, chirurgien allemand, à l'occasion d'une fracture des deux os de la jambe, compliquée d'hémorragie, de la dénudation du tibia, d'une saillie de plus d'un pouce à travers les téguments déchirés, de la rupture du ligament inter-osseux, renversement du pied en dehors, etc. etc.

L'appareil ordinaire des fractures avait été appliqué cinq fois tout-à-fait infructueusement, puisque, malgré les attelles et les bandages variés de toute manière, on trouvait toujours à chaque pansement le fragment supérieur du tibia faisant saillie et chevauchant d'environ un pouce; la jambe était couverte d'une rougeur érysiphélique et de phlyctènes répandues ça et là; enfin il y avait des mouvements convulsifs qui pou-

vaient faire craindre le tétanos. Ce fut alors que M. Sauter appliqua la machine ingénieuse dont je vais donner l'idée; il obtint des résultats qui surpassèrent ses espérances; dès qu'elle fut appliquée tous les accidens cessèrent, la fracture fut maintenue, et le malade guérit dans le temps ordinaire.

Cette machine varie suivant le membre fracturé, mais son mécanisme est toujours le même; celle qui convient aux fractures de la jambe est la plus simple et sert de base à toutes les autres, quelles qu'en soient les modifications. Elle consiste dans une planchette longue de vingt-quatre pouces et large de dix, sur un pouce un tiers d'épaisseur. On la fait en sapin ou en tout autre bois tendre, afin que des vis puissent facilement y être introduites par-tout et dans tous les sens, avantage qu'on n'aurait pas avec du bois dur. A chaque angle de cette planchette on pratique un trou pour pouvoir y passer des cordes. A l'une des extrémités, on creuse obliquement deux mortaises, distantes l'une de l'autre de quatre pouces, destinées à recevoir les tenons d'un sous-pied. Leur obliquité doit être combinée de manière que ce sous-pied, composé de deux montants en bois dur, unis par deux traverses fasse, avec la planche, un angle de 102 à 105 degrés. L'on doit en outre pratiquer deux rainures à jour de quatorze pouces de longueur sur les bords de la planchette: elles sont destinées à passer des lacs qui doivent assujettir le membre fracturé. Pour éviter la compression du talon, qui est souvent si douloureuse dans les appareils ordinaires de fracture, on pratique un trou de trois pouces de long sur un et demi de large près du sous-pied.

Deux cordes de six pieds servent à suspendre la machine; les deux bouts de chacune d'elles sont passés dans les trous creusés aux angles de la planchette et fixés solidement. On attache ensuite chaque corde par le milieu au bout d'un bâton, qui doit avoir vingt-quatre pouces de longueur. A chaque extrémité du bâton, on noue une petite corde que l'on passe dans une vis ou dans une poulie fixée au plafond. Par le moyen de ces cordes, il est facile de soulever ou d'abaisser toute la machine et de la maintenir

à un degré de hauteur convenable. Pour bien comprendre le jeu, le mécanisme et la disposition de cette machine ingénieuse, il faut consulter les planches dont le docteur Mayor a enrichi sa traduction ; elles en donnent, au premier aperçu, l'idée la plus exacte et la plus complète. Avant d'en faire usage, il est nécessaire d'aranger le lit de manière qu'au-dessous et aux côtés de la planchette il n'y ait rien qui puisse empêcher les mouvements, et que la jambe fracturée soit au niveau du corps, dans une situation commode. Pour cela on plie, suivant sa largeur, un matelas en deux ; il n'occupe que la moitié supérieure du lit ; l'inférieure doit être libre. On garnit d'un matelas étroit la partie du vide qui correspond à la jambe saine : au défaut de ce matelas, on peut se servir de sacs remplis de balles d'avoine, de paille hachée, de lits de plumes, etc. Lorsque le lit et la planchette, recouverte d'un coussin rempli de balles d'avoine ou de mousse, sont préparés, on place le membre fracturé sur cet appareil, puis on en fait la réduction : un lac d'une forme particulière sert à assujettir le pied d'une manière invariable, et même à étendre le membre s'il est nécessaire. Des liens d'une largeur suffisante fixent le membre et s'opposent à toute espèce de déplacement. Une contre-extension prolongée devient - elle nécessaire, un autre lien placé au-dessous du genou sert à la faire. Il serait trop long de faire connaître toutes les modifications que cet appareil doit subir, afin de pouvoir s'appliquer aux fractures de la cuisse, du col du fémur et du bras ; il me suffira de dire qu'elles sont d'une extrême simplicité, et que tout ce qui peut paraître obscur dans la description devient facile à comprendre au premier coup d'œil jeté sur les planches.

M. Sauter et son traducteur, le docteur Mayor, préfèrent cette machine aux appareils ordinaires de fractures dans lesquels on emploie les attelles ; ils pensent qu'elle a sur eux un grand nombre d'avantages :

1°. Elle est, disent-ils, plus simple et plus facile à appliquer, n'exige point le secours des aides, laisse la plaie à découvert, permet de juger de son état, de la panser et d'y porter

les remèdes convenables sans causer aucun déplacement.

2°. Elle soulage et diminue, comme par enchantement, les douleurs que les malades éprouvent si souvent dans le traitement des fractures.

3°. La mobilité de cet appareil lui permet d'obéir à tous les mouvements communiqués, sans que le membre malade en éprouve la moindre impression ou ressente la plus légère douleur.

4°. Tous les déplacements qui arrivent si souvent dans les fractures des extrémités sont efficacement prévenus ; et c'est là sur-tout un des grands avantages de cette machine.

Ce n'est pas seulement d'après quelques tentatives isolées que le docteur Sauter s'est déterminé à adopter cet appareil, il s'appuie d'un grand nombre d'expériences faites dans plusieurs hôpitaux d'Allemagne par des professeurs célèbres et des chirurgiens renommés.

Les docteurs Mieg de Bâle, Renger de Besançon, Herbet de Calsruhe, l'ont employé avec succès. Tant de témoignages réunis forment un préjugé favorable pour cette nouvelle méthode : elle est aussi employée en Suisse depuis plusieurs années. Je me propose d'en faire incessamment l'essai, et si le succès répond à mon attente, je m'empresserai de joindre mon suffrage à celui de tous les hommes estimables qui s'en sont servi avec tant d'avantage.

#### NÉCROLOGIE.

*Mort de M. Antoine - Augustin Parmentier, membre de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, l'un des inspecteurs généraux du service de santé des armées, etc. etc. etc.*

Le vénérable Parmentier a terminé sa carrière le 20 décembre, à plus de 76 ans. Toute sa vie fut consacrée à des objets de bien public, et il s'est éteint en poursuivant ses projets. Parmentier fut un beau modèle de ces vertus pratiques dont l'amour de l'humanité forme le principal caractère. Il ne dut sa gloire qu'à des travaux paisibles, et tout le monde peut s'intéresser à sa gloire, car elle n'a fait couler

que des larmes de joie. Son nom, associé à ceux d'Olivier de Serres et de Rozier, restera connu et révéré tant qu'il existera des hommes reconnaissans. Il suffirait de dire, pour motiver cette reconnaissance, que c'est à lui que la France doit, non l'introduction, mais l'extension de la culture de la pomme de terre, qui nous a déjà une fois sauvé des horreurs de la famine, et qui peut-être nous en préservera pour toujours. Voilà cependant quels peuvent être les résultats des efforts d'un simple particulier, lorsque ses forces sont multipliées par un zèle que rien ne peut refroidir.

Un magistrat illustre, qui sentait comment de grands biensfaits à l'humanité devaient être acquittés, proposa de nommer la pomme de terre *parmentière*, et peut-être la postérité acquittera-t-elle cette dette de notre âge.

*Mort de M. François Delaroche, docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes.*

HÉLAS! nous avons parlé, dans notre dernier numéro, d'expériences que M. Delaroche venait de présenter à l'Institut, et maintenant nous avons à annoncer sa mort: voilà ce que nous sommes tous! mais M. F. de La Roche mérite sur-tout de grands regrets. Agé de moins de 32 ans, il a succombé le 23 septembre à une fièvre ataxique. On croit qu'il en avait reçu le germe dans l'hôpital où son père avait déjà trouvé la mort en faisant le même service, il y a précisément un an. (*Gazette de Santé*, n° du 21 décembre.)

Ce jeune médecin avait exécuté des travaux considérables et importants. Il avait été envoyé avec MM. Biot et Arrago aux îles Baléares et Pithiuses. Il a publié à son retour *des Observations sur des poissons qu'il y avait observés*, brochure in-4°, avec 18 belles figures; puis un second mémoire sur la vessie aérienne des pois-

sons. On lui doit encore un ouvrage important sur la botanique, intitulé: *Eryngiorum necon generis novi alepideæ historia*, 1 vol. pet. in-fol., Déterville, 1813, avec 32 fort belles planches, dont madame Delaroche, sa mère, avait fait la plupart des dessins. Il a publié, à différentes époques, un mémoire sur la faculté qu'ont les animaux de produire du froid lorsqu'ils sont exposés à une forte chaleur. Un second sur l'influence que la température de l'air exerce dans les phénomènes chimiques de la respiration. Un troisième en commun avec M. J. E. Bérard, sur la détermination de la chaleur spécifique des différens gaz, auquel la première classe de l'Institut a décerné l'année dernière le prix de physique. Un quatrième sur l'application aux machines des diverses dilatations des gaz. Enfin le dernier, dont nous avons parlé récemment, contenant ses expériences pour apprécier l'influence du vent sur l'intensité du son.

Ces mémoires ont été insérés dans le Journal de Physique, dans les Annales de Chimie et dans celles du Muséum d'Histoire naturelle.

M. Delaroche était d'une molesie qui allait jusqu'à la timidité, et ne permettait souvent pas de reconnaître tout de suite la grande instruction dont il était pourvu. La douceur de ses mœurs et son extrême bonté rendent sa perte plus amère à ses dignes parens et à tous ceux qui l'ont connu.

*Nota.* M. Pictet de Genève communiqua à l'Institut, il y a quelque tems, l'histoire d'un homme qui avait eu la poitrine traversée de part en part par un brancard de cabriolet, et qui cependant en était guéri. Nous n'avons voulu parler à nos lecteurs d'un fait aussi extraordinaire que lorsque tous les détails en ayant été publiés, l'authenticité en serait bien constatée; nous le ferons connaître dans notre prochain numéro.

L'espace nous manque aussi pour rapporter un exemple non moins intéressant de guérison d'une brûlure énorme, par M. Beauchêne, fils, au moyen du liniment d'huile et de chaux que nous avons tant recommandé.

*MM. les Souscripteurs dont les Abonnemens expirent avec l'année, sont priés de les renouveler pour ne pas éprouver de retard.*

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessous. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

I<sup>re</sup> EPOQUE. — *Temps antérieurs à Hippocrate.* — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *La Médecine devient supersticieuse.*

*Inventum medicina meum est, opifergue per orbem  
Divor et herbarum subjecta potentia nobis;* ( OVID. Met. 1. )  
..... *Medicique*  
*A Phasbo didicere moras innectere morti.* ( CALLIMACH. in hymn. )

LA nature de l'homme ne l'assujettissant pas moins à la superstition qu'aux maladies, dès que la médecine cessa d'être *domestique* ou renfermée dans les familles, elle fut attribuée aux Dieux regardés comme la source des guérisons, et devint l'appanage des devins, des jongleurs, des poëtes, des chefs de peuplades et sur-tout des prêtres; ce qui devait être puisque ces classes, composées des hommes les plus instruits ou les plus habiles des sociétés naissantes, s'attribuèrent toujours le droit de faire parler les Dieux. Tels furent Orphée, Musée, les Héros d'Homère, les Gymnosophistes de l'Inde, les Prêtres de l'Egypte, les Lévites Hébreux et sur-tout les Esséniens ou Thérapeutes ( guérisseurs ), les Droides chez nos ancêtres, les Prêtres chrétiens durant la barbarie du moyen âge. De nos jours le même état de choses existe parmi toutes les nations ignorantes, ainsi on trouve les Jammabos de l'Inde, les Schamans de la Tartarie, les Jongleurs de l'Amérique; dans nos campagnes mêmes de rustiques devins ou d'ignobles sorciers sont réputés unir la communication des intelligences suprêmes au pouvoir de guérir les maladies.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 20 décembre au 31 inclus.*

FIÈVRES non caractérisées, . . . . .	34
Fièvres gastriques ou bilieuses. . . . .	43
Fièvres muqueuses. . . . .	20
Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .	24
Fièvres ataxiques. . . . .	1
Phlegmasies int. ou ext. . . . .	11
Dont 8 des voies de la respiration.	
Varioles. . . . .	4
Apoplexies. . . . .	0
Coliques métalliques. . . . .	3
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens. . . . .	269
<b>TOTAL GÉNÉRAL.</b> . . . . .	<b>409</b>

*Il n'y a pas eu de séance du Cercle médical.*

Les froids n'ont pas augmenté, la température est douce pour la saison, puisque nous n'avons eu que quelques jours de gelée, et qu'il a tombé plusieurs fois de la pluie. Cependant les fluxions de poitrine commencent à se multiplier, et si je ne me trompe, le tableau des admissions aux hôpitaux pour le tems où nous sommes en présentera un plus grand nombre que celui qui précède ces réflexions. Les fièvres adynamiques ou putrides coïncident ordinairement avec la mollesse de la température. La plupart des péripneumonies que j'ai vues étaient assez aiguës pour nécessiter des

saignées répétées. J'ai vu encore des rhumatismes articulaires, maladie très-longue, très-douloureuse, dans laquelle l'office du médecin est borné à modérer les accidens généraux, lorsqu'ils sont trop intenses, au moyen de saignées qu'on doit craindre de prodiguer. L'engorgement douloureux commence à une articulation, et plus souvent aux deux articulations correspondantes, y parcourt toutes ses périodes et ne se modère que pour recommander dans une articulation voisine, occupant ainsi successivement, et quelquefois ensemble, toutes les articulations du corps. Lorsque celles de la colonne vertébrale sont entreprises, ce qui n'est que trop commun, le malade souffre au moindre mouvement des tourmens inexprimables; et cependant l'on en est réduit à la résignation, que l'on soutient avec des boissons chaudes et sudorifiques, dont l'effet est bien peu marqué, puisque, malgré les sueurs continues, la maladie ne cesse qu'après avoir parcouru tous ses périodes. Toutefois j'ai vu de ces maladies devenir chroniques, ou même promptement funestes, pour avoir été soumises à un traitement trop actif, les saignées abondantes, l'opium, etc.

~~~~~  
◎ Nouvelle lune, le 21 janvier.

Depuis le 29 décembre jusqu'au 9 janvier, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 4 l.  $\frac{1}{12}$ . — Le *minimum* de 27 p. 2 l.  $\frac{1}{12}$ .

Le Thermomètre a été, au-dessus de 0, à 4 d.  $\frac{6}{10}$ . — Au-dessous, à 3 d.  $\frac{8}{10}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 80 d. — Le *minimum* de 60 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

———  
Note sur l'*histoire générale de la médecine*.

C'EST à l'un de nos plus illustres professeurs, au savant M. Hallé, que je dois l'idée de publier une suite d'articles destinés dans leur ordre successif à représenter en quelque sorte, l'esprit de l'*histoire de la médecine*. Je les ai substitués à ceux qui portaient le titre de *chronologie*, et qui ne pouvaient offrir le plus souvent qu'un intérêt d'*anecdotes*, presque toujours isolées entre elles.

Dans l'impossibilité où je suis de disposer d'avance, sur un plan définitif, tous les matériaux que je dois employer, je ne saurais en présenter ici le dessin général; je dois seulement dire que j'adopte la division en époques, parce qu'elle offre à l'esprit des points de rattachement, à l'aide desquels on peut se rappeler tout le reste. Chaque époque divisée en plusieurs périodes fera le sujet d'autant d'articles, qui pourraient servir de texte à de longs commentaires, et dont la lecture (si je parviens à mon but) laissera dans l'esprit une idée sommaire des progrès successifs et des révolutions nombreuses de la médecine.

J'ai pensé que l'on aimerait à trouver en tête de chaque article une épigraphe qui en renfermât en quelque sorte le sens; cette espèce d'é-nigme en langue étrangère éveille l'attention et pique la curiosité.

Les ouvrages principaux qui me servent de guide sont avant tout la belle *Histoire pragmatique de la médecine* de Kurt Sprengel, dont il est si fort à désirer que nous ayons enfin une bonne traduction complète; *Institutiones historiae medicinae* d'Ackermann, *Historia medicinæ litteraria* de Blumenbach; *les Révolutions de la médecine*, par Cabanis; le bel article *Hygiène* de l'*Encycl. méth.*, par M. Hallé, etc.

Je prie sur-tout le lecteur de ne pas oublier la nécessité où je suis de me renfermer en aussi peu de paroles, et de vouloir bien me pardonner une concision trop aride, mais indispensable. De mon côté, j'aurai toujours sous les yeux la nécessité d'éviter l'inconvénient signalé par Horace, quand il se dit de lui-même.... *brevis esse labore obscurus fio.....*

AN ACCOUNT OF A CASE OF RECOVERY. — *Détail d'une guérison à la suite d'un accident extraordinaire, dans lequel le brancard d'un cabriolet a traversé le thorax d'un homme de part en part; par W. Maiden, membre du Collège royal de chirurgie à Londres.*

(Extrait communiqué à la 1<sup>re</sup> classe de l'Institut, dans sa séance du 20 septembre, par le Rédacteur.)

IL est probable qu'un accident semblable à celui dont on va lire la notice n'est jamais arrivé

et n'arrivera jamais : toutefois son histoire pourra devenir utile, en apprenant aux chirurgiens à ne jamais désespérer ; ils verront que, dans les circonstances en apparence les plus défavorables, des efforts, soutenus avec zèle et constance, peuvent faire réussir.

Voici comment M. Tipple, victime de cet accident, le raconte lui-même.

« Le 13 juin dernier vers neuf heures du soir, j'étais revenu de la ville à la campagne chez mon ami, M. John Overton, à Forest-Gate, près de Stratford, dans son cabriolet. Dans l'intention de dételer moi-même le cheval, je commençai mal à propos par ôter sa bride : l'animal chercha de suite à m'échapper. Je craignis qu'il ne brisât le cabriolet ; je voulus le saisir par la tête pour remettre la bride ; il fit alors une pointe en avant et me poussa, par le bout du brancard de la droite, contre une portion de la paroi de la remise qui fait saillie dans la cour. Je sentis à l'instant la pointe du brancard me percer le côté sous le bras gauche ; je fis un violent effort pour me retirer en arrière, tandis que le cheval continuait à pousser en avant. Je sentis le brancard s'enfoncer davantage, et j'éprouvai une douleur aiguë. Je criai au secours : le cheval cherchant à se porter en avant (son corps dépassait l'angle de la remise et n'était arrêté que par la résistance que je lui offrais, retenu comme je l'étais moi-même par la paroi), le brancard entra assez avant pour que le crochet qui fait saillie dessous et reçoit les reculemens arrivât jusqu'à moi et me fit une seconde plaie sous la principale. M. Lawrence et ses deux fils, maréchaux ferrans très-habiles, se trouvèrent par bonheur à portée de m'entendre et volèrent à mon secours. Ils parvinrent à faire reculer l'animal ; je m'aidai moi-même à sortir de ma cruelle situation, en empoignant le brancard, qui non-seulement m'avait traversé de part en part, mais avait percé la paroi de la remise, au-delà de laquelle il faisait une saillie de plusieurs pouces. Dès que je fus délivré, j'essayai, à deux ou trois reprises, de faire une inspiration un peu profonde, et je ne trouvai pas que ma poitrine fût très-fortement affectée. J'entrai dans la maison, je jetai ma veste (je m'étais débarrassé de mon habit ayant

d'entreprendre de dételer), et considérant mes blessures, je trouvai qu'elles ne saignaient point assez abondamment. Je montai l'escalier d'un pas ferme ; lorsque je fus au premier étage, mîtris Overton m'invita à m'y arrêter ; mais me rappelant que la chambre du second, où j'avais précédemment couché, était au levant, je voulus m'y rendre, comme étant plus fraîche et à l'abri du soleil couchant. Je m'assis en entrant ; M. H. Lawrence offrit de me déshabiller, et j'y consentis, dans la crainte qu'un effort quelconque que je ferais ne provoquât une hémorragie interne. Lorsque je fus à peu près déshabillé, je sentis pour la première fois que j'allais m'évanouir, et immédiatement après, j'éprouvai la sensation du sang coulant à l'intérieur sur mes poumons ; sensation accompagnée d'une extrême difficulté de respirer. Je me mis au lit, en y demeurant comme assis jusqu'à l'arrivée de M. Maitland, le chirurgien, qui commença par me faire une saignée considérable au bras droit, ce qui diminua beaucoup l'oppression suffocante que j'éprouvais.

» Je ne doute point que mes efforts pour me soustraire au brancard, qui était entré par mon côté gauche, n'aient dirigé son extrémité du côté du sternum, qui a éprouvé une contusion intérieure ; j'ai cru pendant plusieurs jours qu'il était cassé, et j'y éprouve encore quelque douleur, qui ressemble un peu à l'effet d'une main qui sererait cette partie.

» Je me rappelle encore qu'au moment où je fus débarrassé du brancard qui m'avait empalé, je dis à M. Lawrence que j'espérais n'être pas blessé à mort, et que je ne croyais pas que le poumon eût été touché. »

*Signé THOMAS TIPPLE.*

Forest-Gate, 12 juillet 1812.

Suit le certificat ou verbal, signé de cinq juges de paix, puis le rapport de M. Lawrence, légalisé par les mêmes juges de paix, et conforme aux déclarations de M. Tipple.

« Je passais devant la maison de M. Overton, lorsque j'entendis crier au secours ; j'entrai et je vis au fond de la cour M. Tipple, debout, près d'un cheval attelé, mais sans bride. M. Tipple me

paraissait retenu là de quelque manière que je ne pouvais pas deviner : je crus d'abord que le brancard l'avait pris en perçant le devant de ses habits. Je saisis à l'instant le cheval par l'oreille et le nez, et je le retirai en arrière ; ce fut alors que je découvris que le brancard, qui avait transpercé M. Tipple, avait aussi traversé la paroi de la remise. Mon frère Henri me joignit à cet instant, et nous vîmes M. Tipple encore empalé et se tenant debout sur la pointe des pieds, les deux bras étendus ; l'extrémité du brancard dépassait le corps de plusieurs pouces. Je fis un effort pour le retirer. M. Tipple fit un cri qui m'arrêta. En y regardant de plus près, je remarquai qu'il était en quelque manière suspendu par le brancard. J'essayai alors de le soulever en même tems que je le retirais, et j'eus le bonheur de réussir. Dès qu'il fut débarrassé, il entra dans la maison, où je le suivis et l'aidai à se déshabiller. Il me dit qu'il croyait que cet accident, tout terrible qu'il était, ne serait pas fatal pour lui. »

Vient enfin une lettre du célèbre chirurgien sir William Blizzard, qui avait donné des soins au malade avec M. Maiden.

Tout ce qui précède ne sert qu'à constater la réalité et les circonstances principales de l'accident. Voici les détails du traitement.

Le chirurgien, M. Maiden, arrive auprès du malade dix minutes après l'accident. Il examine la plaie ; il voit, à sa grande surprise, sortir librement de l'air et du sang d'une ouverture, qui se trouve ensuite être la plaie inférieure faite par le crochet de recullement. Il met quelques compresses sur la plaie, ramène le bras contre le corps. Le malade respirait avec difficulté ; il n'éprouve aucune douleur, mais il sent dans la poitrine une pression violente, comme s'il allait être suffoqué par le sang qui coule dans ses poumons. On lui ouvre aussitôt largement la veine du bras droit ; l'oppression diminue par degrés ; on pousse la saignée jusqu'à quatre livres (*avoirdupois*, — 16 onces de 448 grains) ; la défaillance approche ; on ferme la veine et on ne donne au malade que de l'eau froide.

A onze heures et demie, sir W. Blizzard arrive. Il examine la plaie inférieure du côté gauche,

croyant que c'est-là que le brancard a pénétré. M. Tipple leur apprend alors, avec un calme parfait, que cette plaie est due au crochet, que l'entrée du brancard est plus haut, immédiatement sous le bras. Il ajoute « qu'il a à droite une autre plaie, celle par laquelle le brancard est sorti. » On examine, et on reconnaît en effet les deux ouvertures, chacune de quatre pouces. Il y avait un peu d'échymose autour de l'épaule du côté gauche. On panse les trois plaies, on rapproche soigneusement les deux bras, on recommande le repos, et les deux chirurgiens se retirent dans la chambre voisine. Là, sir William donne son opinion, qui est que le blessé ne passera pas la nuit, parce que dès que le cœur reprendra toute son énergie, l'hémorragie interne, suspendue par la saignée, recommencera et le malade succombera. Les chirurgiens le quittent à deux heures du matin dans cette persuasion.

En attendant l'arrivée de sir William Blizzard, M. Maiden avait examiné avec beaucoup de soin le brancard ; il l'avait trouvé enduit de sang jusqu'au crochet ; l'extrémité recourbée de ce crochet avait même ramené quelques portions charnues, et on en trouvait une, longue comme le petit doigt, pendante à un éclat du brancard, à trois ou quatre pouces de son extrémité. En examinant aussi le trou fait dans la paroi, M. Maiden reconnaît que non-seulement la pointe du brancard l'a percée après avoir traversé M. Tipple, mais qu'elle a brisé un doublage en planches, derrière, ce qui faisait en tout cinq pouces et demi d'épaisseur. Ce n'était point le brancard qui avait atteint le poumon, mais seulement le crochet au-dessous, car l'air ne sortait avec le sang que par cette plaie inférieure. Le brancard est de forme carrée, sur une longueur de dix pouces à partir de l'extrémité. Les arêtes du bout sont fort abattues, de manière qu'il présente une sorte de pointe obtuse ; il a cinq pouces un quart de tour à l'endroit moyen où il traversait la poitrine de M. Tipple. Sa forme est représentée dans une gravure qui accompagne le mémoire, réduite à la proportion du quart. On y trouve aussi le plan figuré de la

coeur dans laquelle l'accident est arrivé, la position des brancards, de M. Tipple, etc.

Le lendemain, à huit heures, M. Maiden trouve, à sa grande surprise, son malade à peu près dans le même état que la veille; il avait un peu dormi dans la nuit; il ne lui prescrit rien que du repos et de l'eau fraîche. Sir William, qui le visite vers le midi, ordonne une tisane-d'infusion de roses avec une drachme de sulfate de magnésie à prendre de six en six heures.

Le lendemain, à huit heures, la difficulté de respirer étant revenue avec douleur vive dans la poitrine, M. Maiden fait une seconde saignée de trente onces, qui soulage beaucoup le malade; on lui donne le soir un lavement mêlé d'huile de castor, et on ordonne cinq grains de calomel.

La nuit il survient des vomissements et de l'insomnie, la purgation opère deux ou trois fois, la douleur s'étend dans la région du diaphragme, l'oppression revient, on tire encore dix-huit onces de sang; le malade en est immédiatement soulagé; on répète les lavemens; mais dans l'après midi, les vomissements ayant recommencé accompagnés de hoquets, on ordonne la mixture saline effervescente qui arrête ces symptômes pénibles. On croit voir s'approcher rapidement cette issue fatale à laquelle on s'attendait pour ainsi dire d'heure en heure depuis l'accident; mais le lendemain 17 (l'accident était du 13), le malade a passé une meilleure nuit; toutefois l'oppression et la douleur de poitrine étant revenues, on recourt encore à la saignée, et on tire dix-sept onces de sang, ce qui soulage beaucoup: le calomel a fait merveille cette nuit.

Le malade n'éprouve jamais de douleur dans le dos; il en ressent particulièrement aux deux plaies latérales et au sternum.

Le 18 au matin, la respiration étant laborieuse, on tire vingt-deux onces de sang; le malade en est fort soulagé. On ajoute au calomel du sulfate de magnésie et l'infusion de séné. Sir W. Blizzard écrit pour conseiller un grand vésicatoire sur le sternum.

Le 19, cette application et les évacuations produites par les purgatifs dispensent de la saignée; mais le 20 l'oppression revient, il faut

y recourir; on tire dix-neuf onces de sang: on découvre au pansement quelques fils de laine du gilet, dont une portion avait sans doute accompagné le brancard. On trouve quelque difficulté à les extraire. Sir William conseille de les laisser.

Le 21, les symptômes sont radoucis. On ajoute du bouillon à la diète, qui jusqu'alors a été exclusivement végétale.

Le 22, le malade éprouve moins de douleur et de difficulté de respirer qu'il n'en a ressenti depuis l'accident; mais il se plaint d'une douleur indéfinissable dans la poitrine, et son pouls indiquant la nécessité d'une nouvelle saignée, on tire encore du sang (la quantité n'est pas indiquée).

Jusqu'alors l'état éminemment critique du malade n'avait pas permis qu'on essayât de changer ses vêtemens, on y procède avant la saignée, et on fait à cette occasion, pour la première fois, la revue entière du tronc. On n'y aperçoit aucune trace de contusion ni d'enflure, rien ailleurs qu'aux plaies d'entrée et de sortie du brancard.

Dès que le malade fut un peu remis de la fatigue occasionnée par le changement de linge et de vêtemens, on lui tira quatorze onces de sang. Il fut plus soulagé qu'il ne l'avait été encore; non-seulement l'oppression disparut, mais les douleurs locales en furent sensiblement diminuées.

On appliqua sur le sternum un nouveau vésicatoire plus grand que le précédent, et on tint le ventre libre. Ces moyens allégèrent tellement les symptômes que dès cette époque, on n'eut plus recours à la lancette, et le 25 de juin, l'ensemble des signes put donner une espérance raisonnable de guérison. Toutefois la situation du malade était encore critique. On laissa le vésicatoire en grande activité, et on continua les purgatifs encore plusieurs jours. La convalescence commença d'une manière décidée; mais l'étendue et la nature des plaies ne permit pas qu'elles fussent cicatrisées avant neuf semaines.

L'exposé du traitement dont nous venons de donner l'extrait, est terminé par des considérations chirurgicales sur la route du brancard dans le thorax. Il dut s'introduire entre les côtes, et

taillé comme il est en forme de coin, il put les écarter sans les briser, et la même circonstance a eu lieu à la sortie. Cette action n'a pas été brusque ou soudaine, mais un peu lente, et accompagnée de divers mouvements, ce qui a permis aux lobes du poumon et aux gros vaisseaux sanguins d'échapper à l'action divellentre.

A l'époque où le chirurgien publie son écrit (24 septembre), le malade est rétabli, il lui reste un sentiment douloureux, à la plus légère pression sur le sternum. Lorsque l'accident lui arriva, ses organes digestifs avaient éprouvé depuis quelque temps du dérangement, et, sous ce rapport, il se trouve mieux qu'auparavant; mais il a perdu beaucoup de sa force, et lorsqu'il fait une inspiration profonde, il éprouve une douleur assez forte; douleur qui dans l'état ordinaire ne disparaît jamais entièrement. M. Tipple est âgé de trente-quatre ans.

Il eut, pendant les dix premiers jours, des signes évidents d'inflammation dans la région du foie. On trouvait souvent dans les déjections des grumeaux de sang noir. On continua le vésicatoire jusqu'au bout du traitement, et on considère cette application comme l'un des moyens qui ont le plus contribué à sauver le malade.

On voit à la cicatrice une simple dépression de deux ou trois des cartilages à côté du sternum. Celle de la gauche est voisine de la cinquième côte; celle de la droite est un peu plus bas.

M. Pictet, rédacteur de cette intéressante notice, a calculé que les sept saignées faites en neuf jours, se montent ensemble à 184 onces, c'est-à-dire, près de 13 livres (de 14 onces ou 11 et demi poids de marc).

*Réflexions du Rédacteur de la Gazette.*

Cette observation porte les caractères de l'authenticité, elle est rapportée avec tous ses détails par un grand nombre de personnes vénérables et instruites qui n'ont pu se tromper sur les faits principaux, ni chercher à nous induire en erreur sur aucune circonstance. On ne peut donc refuser d'y ajouter foi; cependant elle est de nature à faire naître bien des réflexions. D'abord, une

chose très-remarquable, quoiqu'elle n'ait pas été remarquée, ou du moins que l'on n'en ait pas parlé, qui diminue beaucoup l'étonnement que pouvait causer la guérison, et qui me paraît résulter de la narration que l'on vient de lire, c'est que le brancard n'a point pénétré dans la poitrine proprement dite, ou dans la cavité pulmonaire, mais qu'il a glissé sous le sternum, en traversant le médiastin antérieur, séparé de la cavité où se trouvent les poumons par la plèvre costale qu'il a détachée sans la percer.

Le narrateur rapporte fort bien que l'air sortait seulement par la plaie inférieure qu'avait faite le crochet de recullement. Il en résulte, non pas que le poumon fut blessé en cet endroit, mais que la poitrine y était réellement ouverte. Ce qui prouverait au contraire, que le poumon n'était pas même blessé dans ce lieu, c'est qu'on ne dit pas qu'il y ait jamais eu de sang dans les crachats, ce qui serait arrivé dans le cas contraire.

Quant aux deux plaies supérieures, si elles avaient pénétré dans la cavité des plèvres, l'air du dehors s'y serait précipité dès les premiers mouvements de la poitrine, lorsque le poumon en revenant sur lui-même aurait laissé un vide dans les cavités; de la même manière que l'air se précipite dans l'ouverture d'un soufflet, lorsqu'on y fait le vide en agrandissant sa capacité; et le malade aurait été tout d'un coup suffoqué, comme sont suffoqués tous les animaux auxquels on ouvre à la fois les deux côtés de la poitrine. Dans ce cas, le poumon s'affaisse sous la pression de l'air extérieur, et la respiration devient impossible.

Exigerait-on de moi d'expliquer comment la chose s'est passée? c'est ce qu'il ne serait peut-être pas facile de faire, mais c'est ce qui me semble dérouler des faits, et devoir ôter à cette guérison l'apparence miraculeuse qui la rendait incroyable. Le fait n'en est pas moins curieux, et la plaie, telle que je pense qu'elle a dû être, était assez grave pour que les hommes habiles qui en ont dirigé la cure, méritent de grands éloges. Je louerai sur-tout M. Maiden, comme sir W. Blizzard le fait dans une lettre, de n'avoir fait aucune tentative d'introduction du doigt ou de la sonde; ces manœuvres, dans les parois de

la poitrine, sont presque toujours complètement inutiles, et sont souvent funestes. Si, comme je le pense, le brancard n'avait fait que glisser par-dessus la plèvre, une sonde mal à propos introduite pouvait très-facilement percer cette membrane, ajouter aux accidens, et peut-être rendre la guérison impossible.

Je ne parle pas de la supposition qui a été faite que le brancard n'aurait traversé que les téguments, en restant en avant du sternum; il ne me semble pas possible que des hommes aussi instruits que ceux qui ont soigné le malade n'eussent pas reconnu un tel accident.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Traité des poisons tirés des règnes minéral, végétal et animal, ou Toxicologie générale considérée sous les rapports de la pathologie et de la médecine légale; par M. Orfila, naturaliste pensionnaire d'Espagne, docteur en médecine de la faculté de Paris, professeur de chimie et de physique.* — 1<sup>er</sup> vol. in-8°. — Prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. franc de port. — Chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de Médecine.

M. Vauquelin a été chargé par la première classe de l'Institut, conjointement avec MM. Pinel et Percy, de lui rendre compte de l'ouvrage de M. Orfila. Voici comment ce savant termine son rapport.

« Le premier volume de la toxicologie de M. Orfila, le seul qui soit en ce moment soumis au jugement de l'Institut, contient quatre classes de poisons minéraux : savoir, les mercuriaux, les arsenicaux, les antimoniaux et les cuivreux. Le deuxième volume traitera encore des poisons minéraux, et le troisième des poisons végétaux et animaux.

« La partie de l'ouvrage dont nous rendons compte est aussi parfaite que les connaissances chimiques actuelles le permettent; nous pouvons assurer que les recherches particulières de l'auteur ont corrigé beaucoup d'erreurs anciennes et ont ajouté un grand nombre de vérités utiles aux médecins souvent appelés pour donner des secours aux personnes empoisonnées, aux experts chargés par les tribunaux de juger s'il y a eu empoisonnement, et dans ce cas par quelle substance il a été produit; et en dernier résultat à l'humanité entière.....

» La manière dont M. Orfila a exécuté la première partie de son ouvrage fait ardemment désirer qu'il traite les autres avec le même soin et les rende publiques, aussitôt qu'elles seront terminées. En attendant, nous estimons que le premier volume mérite l'approbation de la classe. »

Après un tel suffrage, il n'est pas besoin d'entretenir mes lecteurs du mérite du traité de M. Orfila, mais je vais leur en faire connaître les parties les plus essentielles.

L'auteur ne s'est pas borné à enseigner comment on pouvait reconnaître les poisons dans leur état ordinaire, il en indique encore les moyens, lorsque ces poisons ont séjourné dans l'estomac avec les substances alimentaires et avec les liquides contenus dans nos corps, et par des expériences nombreuses, il fait voir comment, dans ces cas, se trouve modifiée l'action des réactifs.

Il s'est sur-tout attaché à reconnaître les moyens d'empêcher les effets du poison et d'y remédier. En général, dans tous les empoisonnemens dont il s'agit, on doit inonder les malades de boissons aqueuses et mucilagineuses, tant pour exciter les vomissements que pour diminuer l'action du poison et les progrès de l'inflammation. Dans les cas particuliers ensuite, il résulte des expériences de M. Orfila que l'albumine, et sur-tout les blancs d'œufs, en grande quantité délayés dans l'eau sont le véritable antidote du sublimé corrosif. L'eau chargée d'hydrogène sulfuré n'est réellement le contre-poison de l'arsenic que lorsque cette substance est en dissolution, mais lorsqu'elle est à l'état solide, ce qui malheureusement arrive le plus souvent, on n'a jusqu'à présent pour toute ressource que les moyens généraux (les vomissements et les boissons abondantes). Le tartrate de potasse antimoné (émétique) cause rarement la mort quelque dose qu'on en ait pris, parce qu'il produit presque constamment des vomissements par lesquels il est expulsé. Il paraît aussi bien constaté qu'une forte infusion de quinquina a dissipé les accidens dans des cas où le spasme était si violent qu'il n'y avait pas eu de vomissements. Enfin les accidens causés par le vert-de-gris sont entièrement et promptement dissipés par le sucre pris en grande quantité. Ce fait, qui avait été découvert et publié par M. Gallet, aujourd'hui l'un des inspecteurs généraux du service de santé des armées, a été constaté par les nombreuses expériences de M. Orfila, et doit paraître d'autant

plus satisfaisant que les empoisonnemens par le vert-de-gris sont très-fréquens.

En terminant cette notice sur un ouvrage où sont déposés beaucoup de faits précieux et de connaissances nouvelles, nous rappellerons à nos lecteurs un axiome qui doit être dans la pensée de tous les médecins légistes, et dont M. Orfila paraît pénétré, puisqu'il en a fait l'épigraphie de son livre. *Le seul signe certain d'un empoisonnement, c'est l'existence bien constatée d'un poison, reconnu par ses caractères botaniques ou chimiques.* Plenck, *Toxicologie.*

#### Contre-poisons du sublimé et de l'arsenic.

Pour augmenter l'intérêt que peuvent inspirer les expériences de M. Orfila sur les contre-poisons du sublimé corrosif et du vert-de-gris, nous ferons connaître à nos lecteurs les résultats de celles qui ont été communiquées à la Société de Médecine de Paris par M. H. A. Bertrand, docteur médecin à Pont-du-Château (Puy-de-Dôme). Ce médecin fit prendre à de jeunes chiens dont l'estomac était vide six grains de sublimé corrosif ou d'arsenic, tantôt mêlés avec un peu plus de poudre de charbon de bois, tantôt simplement incorporés à de la graisse. Dans le premier cas, les animaux ont paru n'en rien ressentir, et leur santé n'en a éprouvé aucun dérangement. Dans le second cas, au contraire, tous les accidens de l'empoisonnement n'ont pas tardé à se manifester et paraissaient devoir faire périr avant peu l'animal. Cependant, au moyen de deux verrées d'eau tiède mêlée à de la poudre de charbon qu'on y avait fait bouillir, ces accidens ont été dissipés si promptement et si complètement, qu'au bout de quelques heures les animaux paraissaient en état de santé parfaite.

M. Bertrand ne s'en est pas tenu à ces essais, il a pris lui-même à jeun une fois quatre grains de sublimé corrosif. (Ce sel, improprement

nommé *muriate suroxigéné de mercure*, puisqu'il n'est pas formé d'acide muriatique suroxigéné, doit être appelé *muriate de mercure au maximum d'oxidation*, ou plutôt, suivant la nomenclature récemment perfectionnée, *deuto-muriate de mercure* ; car il résulte d'une combinaison d'acide muriatique avec le second oxyde du mercure.) M. Bertrand fit la même expérience avec cinq grains d'arsenic blanc (acide arsenieux, oxyde blanc d'arsenic, arsenic du commerce.) Il prit à jeun ces deux poisons mêlés à un demi verre d'un fort *decoctum* de charbon de bois, sucré et aromatisé avec l'eau de fleurs d'oranger. Le sublimé ne lui fit sentir qu'une petite douleur oppressive avec un peu de chaleur dans l'estomac, et durant une heure un très-léger sentiment de soif qu'il ne voulut pas même satisfaire. L'arsenic causa la même chaleur un peu douloureuse et une soif très-vive, ce qui engagea M. Bertrand à avaler un second demi verre de *decoctum* de charbon. Bientôt cette légère douleur se dissipait, ou plutôt sembla parcourir le canal intestinal. La soif se faisant toujours sentir, il but plusieurs tasses d'infusion de fleurs d'oranger, et en moins de trois heures, il se trouva tout-à-fait dans son état naturel, sans avoir depuis éprouvé aucun dérangement. Il a toujours employé le charbon de noyer ou de chêne.

M. Bertrand promet de faire connaître les résultats d'autres expériences sur un grand nombre de poisons. En engageant ce courageux médecin à ne pas trop exposer sa santé, on ne saurait lui donner trop d'éloges et proclamer trop hautement les services qu'il aura rendus à la Société. Beaucoup de personnes sans doute répéteront ces expériences, de l'exactitude desquelles on ne saurait avoir trop de garants.

#### Note relative au Cours d'Hygiène de M. Pariset.

LA deuxième leçon a eu lieu seulement hier au soir ; cette séance ne devant en faire qu'une avec la suivante par l'identité des matières, l'extrait de toutes deux est réservé pour le N° prochain.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup> 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n<sup>o</sup> 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

À PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N<sup>o</sup> 26.



# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE *De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.* PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

I<sup>re</sup> EPOQUE. — *Temps antérieurs à Hippocrate.* — III<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Les Philosophes s'appliquent à la Médecine.*

*Per varios usus artem experientia fecit,*

*Exemplo monstrante riam.*

( MANIL. I. )

Le nombre des observations s'étant beaucoup accru, et des philosophes, des amis de la sagesse s'étant appliqués à l'étude de la médecine, cette science devint réellement dans leurs mains l'art d'appliquer à la conservation ou au rétablissement de la santé toutes les connaissances que l'on pouvait acquérir sur l'homme et sur les rapports dans lesquels il se trouve avec les objets extérieurs. Mais le caractère de presque toute la philosophie de l'antiquité étant d'être spéculative et dirigé vers la recherche des causes premières, la médecine confondu avec elle en reçut la même direction et s'éloigna de l'observation, le seul guide infaillible à la longue. Néanmoins c'est probablement à cette direction des esprits que nous devons tant de découvertes admirables sur l'hygiène publique et privée, sciences dans lesquelles les anciens étaient très-avancés, et dont nous trouvons de si beaux monumens dans ce que nous connaissons des institutions égyptiennes, dans les lois de Moyse, dans celles de Minos, de Pythagore, de Lycourge, dans les écrits de Platon, de Xénophon et non-seulement dans la Gymnastique, mais encore dans tous les détails de la vie domestique ou sociale du peuple grec.

Parmi les philosophes qui ont cultivé la médecine avant Hippocrate, on doit principalement remarquer, d'abord Thales de Milet, Pythagore de Samos; et ensuite Empedocle d'Agrigente, Alcéméon de Crotone, Héraclite d'Ephèse, Démocrite d'Abdère, Acron d'Agrigente, et Prodicus ou Hérodicus de Sélivrière, qui passe pour avoir été l'un des maîtres d'Hippocrate.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1<sup>er</sup> janvier au 10 inclus.*

|                                                                    |            |
|--------------------------------------------------------------------|------------|
| FIÈVRES non caractérisées, . . . . .                               | 28         |
| Fièvres gastriques ou bilieuses. . . . .                           | 30         |
| Fièvres muqueuses. . . . .                                         | 12         |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .                           | 18         |
| Fièvres ataxiques. . . . .                                         | 0          |
| Phlegmasies int. ou ext. . . . .                                   | 17         |
| Dont 10 des voies de la respiration.                               |            |
| Varioles. . . . .                                                  | 5          |
| Apoplexies. . . . .                                                | 2          |
| Coliques métalliques. . . . .                                      | 8          |
| Diabétès. . . . .                                                  | 1          |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens. . . . . | 311        |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL.</b> . . . . .                                    | <b>432</b> |

*Extrait du rapport fait sur les maladies régnantes à la Société du Cercle Médical, par la commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MENURET, Président et Rapporteur.*

### Résumé du travail de la Commission.

AVANT de donner l'extrait du rapport de la commission, je dois dire quelques mots du changement brusque qui s'est opéré dans la température, et dont je n'avais pu faire mention au dernier numéro. Dans la journée du 9 la température avait continué d'être douce et modérée pour la saison, le thermomètre approchait à peine du

zéro ; mais tout à coup l'atmosphère s'est refroidie de telle sorte , que le 10 au matin le thermomètre centigrade marquait 8 degrés. Le froid s'est soutenu pendant quatre jours seulement ; le 14 au matin il est descendu à 10 degrés ; mais grâce à notre heureux climat , où cette température rude n'est jamais de longue durée , dès le 15 au soir le froid a beaucoup diminué , et un brouillard épais a préludé au dégel , qui est complet et accompagné de pluie pendant la nuit.

Ce froid vif a fait subitement déclarer des péripneumonies et des pleurésies aiguës. Beaucoup de personnes très-bien constituées et n'ayant aucune disposition maladive , ont éprouvé un resserrement et des douleurs dans toute la poitrine , que le retour d'une température plus douce a dissipés.

Les influences de la température agissent sur tous les êtres sans exception ; les corps bruts les plus durs et les plus solides en sont à la longue altérés et détruits. La vie donne pour quelques instants à des parties molles , fragiles , et très-facilement altérables , la faculté de lutter contre ces influences , auxquelles enfin tout finit par céder. Leur action est d'autant moins marquée sur nos corps , que toutes nos fonctions s'exécutent avec plus de plénitude et de régularité ; et les efforts de notre intelligence sont continuellement employés à nous en préserver.

TOUJOURS des rhumes , des catarrhes , des fluxions , des douleurs rhumatismales plus ou moins étendues et intenses ; les vraies péripneumonies ont été rares , mais souvent des crachemens de sang ont été excités par des toux violentes , et il a fallu recourir à la saignée ; quelquefois l'affection catarrhale a eu son siège dans les intestins et y a déterminé des coliques , des ténèses , des dissenteries.

Le rhumatisme qu'on appelle gouteux , parce qu'il porte sur les articulations et qui en parcourt plusieurs , a été fréquent ; quelquefois son caractère décidément inflammatoire a exigé la saignée ; le plus souvent il a cédé aux diaphorétiques légers , au régime , aux différens moyens d'appeler ou localement ou généralement la trans-

piration ; la terminaison de la maladie a été favorisée et accélérée par l'usage de poudres tempérantes et laxatives , qui ont déterminé des évacuations abondantes et faciles.

MENURET , D.-M.

¶ Premier quartier , le 29 janvier.

Depuis le 9 janvier jusqu'au 19 , le *maximum* du Baromètre a été de 28 p.  $\frac{2}{12}$ . — Le *minimum* de 27 p. 2 l.  $\frac{4}{12}$ .

Le Thermomètre a été , au-dessus de 0 , à 9 d. — Au-dessous , à 8 d.  $\frac{1}{10}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 100 d. — Le *minimum* de 63 d.

CHEVALLIER , ing.-opt. du Roi de Westphalie.

*Transformation des ongles en corne. Notice communiquée par M. Beauchêne fils , chirurgien en chef-adjoint de l'hôpital Saint-Antoine.*

MARIE-MARGUERITE TERRER , veuve de Jacques le Secq , âgée de 77 ans , est née à Houdan , sur la route de Dreux. Cette femme dont le grand âge ne lui permet plus de se livrer à aucun travail , demeure habituellement chez sa fille , rue Neuve-Sainte-Catherine , n° 3 , quartier Saint-Antoine.

Elle a eu plusieurs enfans , et quelques affections maladiques à la suite de ses couches. On remarque sur son visage une petite croûte d'artreuse , elle porte depuis plusieurs années au bas de la jambe droite , un ulcère énorme qui fait presque le tour de la jambe , il a huit pouces dans un sens et six dans l'autre ; l'accroissement considérable de cet ulcère tient au défaut de soins , de pansements convenables , sur-tout à la position verticale qu'elle a toujours gardée (1).

Cette femme jouit d'ailleurs d'une assez bonne constitution , elle n'a jamais eu d'autre maladie

(1) Au moment où paraît cette Notice , la plaie est diminué de plus de moitié par l'effet du repos horizontal , des cataplasmes émolliens , et de l'usage intérieur des amers ; et j'espère qu'avant peu elle sera entièrement cicatrisée si l'état de la malade le fait juger convenable.

remarquable, qu'une altération très-singulière des ongles des pieds seulement, dont je vais rendre compte.

Il y a plus d'un demi-siècle, quelques années après son mariage, cette femme a commencé à s'apercevoir que, parmi les ongles de ses pieds, quelques-uns devenaient plus solides, plus épais qu'ils ne devaient l'être; ils prenaient peu à peu l'apparence et la dureté de la corne. Aujourd'hui tous les orteils participent à cette singulière maladie, les trois premiers de chaque pied sont plus spécialement affectés, la substance cornée qui remplace les ongles, présente vers sa base une épaisseur égale à celle de leur longueur ordinaire, puisqu'elle prend naissance de presque toute la surface de l'ongle, qui au lieu de s'étendre en longueur paraît s'être accrue en épaisseur, de manière qu'ils s'élèvent de la face dorsale des orteils en décrivant une courbe dont la convexité est supérieure, et la concavité inférieure, ce qui donne à cette production insolite une certaine ressemblance avec les griffes de certains animaux.

Les ongles ont donc perdu leur forme, leur couleur, leur densité et leurs dimensions ordinaires, ils forment une substance solide d'un demi-pouce d'épaisseur, marquée de lignes transversales parallèles, qui a plus de ressemblance avec la corne qu'avec tout autre corps pris dans la nature. Sa densité est telle, que l'on a en vain essayé de les couper avec des ciseaux, après les avoir fait long-tems tremper dans un bain tiède. Cette anomalie des ongles n'empêche point qu'ils ne tiennent encore solidement aux orteils, on les remue sans exciter la moindre douleur: ils ne nuisent point à la progression.

Cette métamorphose des ongles n'est point sans exemple, le docteur Alibert a fait dessiner le pied d'une femme, qui présentait un phénomène analogue, et il se propose, je crois, d'en enrichir le magnifique ouvrage qu'il publie sur les maladies de la peau, monument médical qu'il élève à sa gloire et à celle de la nation française.

---

*Réflexions sur quelques plantes indigènes et sur des antidotes et contre-poisons.*

Les réflexions suivantes nous ont été suggérées par une lettre de M. T., médecin à Toulouse et habile botaniste. Après quelques considérations générales sur le défaut assez commun parmi

nous de préférer les remèdes qui nous viennent des pays étrangers à ceux que nous avons sous la main et qui jouissent des mêmes vertus, M. T. en fait l'application aux plantes nommées *cynoglosse officinale* (langue de chien), et à la piloselle, oreille de souris (*hieracium pilosella*).

Pour la première de ces plantes M. T. rappelle qu'en Italie elle est en usage contre la morsure des vipères, et il cite M. Thiébaut qui a vu « à Castro Villari, dans la Calabre citérieure, le docteur Baratta s'en servir pour guérir des personnes mordues par ces reptiles venimeux. Il employait la plante tantôt pulvérisée (c'est écrasée) et appliquée sur la plaie, tantôt en boisson exprimée dans du vin. » (*Voyage à l'Isle d'Elbe*, par A. Thiébaut-de-Berneaud. Paris, 1808, in-8°.) C'est, dit-on, le remède dont les chiens se servent contre la morsure des vipères. Voilà de ces faits que l'on ne devrait plus répéter sans preuves, et certainement il ne serait pas difficile d'en avoir s'il était réel; mais j'avoue que jusqu'au moment où un homme fait pour inspirer la confiance me dira qu'il a vu un chien blessé par une vipère courir à une plante de cynoglosse et en manger, je ne croirai point à cet instinct merveilleux, et cela parce que je sais comment il arrive qu'une fable passe de la bouche du peuple sous la plume d'un savant, sans en acquérir plus de réalité.

La propriété de la cynoglosse de guérir les morsures des vipères, chez l'homme, est beaucoup plus difficile à constater qu'il ne le semble d'abord et voici pourquoi. Le célèbre Fontana a prouvé, par une multitude d'expériences faites avec toute l'exactitude possible, que le danger de ces morsures était proportionné à la grosseur de la vipère, à la colère qu'elle éprouve, au tems depuis lequel elle a mordu, et sur-tout à la grandeur de l'animal qui est blessé, et que dans tous les cas non-seulement un homme ne mourrait pas de la morsure d'une vipère ordinaire, mais qu'il pourrait probablement recevoir la morsure de cinq ou six vipères sans en périr. On rapporte cependant des faits nombreux, qui prouveraient que dans quelques conditions une seule morsure a causé la mort; soit que ces conditions dépendent de l'état particulier de la personne blessée, de la terreur qu'elle a éprouvée, etc.; soit que

cet évènement funeste tint à d'autres causes, mais, du moins, il est sûr que dans le plus grand nombre de cas les accidens qui s'étaient d'abord montrés ne tardent pas à se dissiper, même quand on n'emploie aucun remède. Or comment décider les cas où la cynoglosse aurait été efficace de ceux où elle n'aurait été d'aucune utilité ? Les seules expériences concluantes sur les propriétés curatives de la cynoglosse, seraient celles que l'on ferait sur les petits animaux pour lesquels une morsure de vipère est mortelle; tels sont les petits oiseaux, les pigeons, les cochons d'Inde, etc. Il serait digne de M. T. de se livrer à ces expériences dont le public retirerait beaucoup d'avantage.

Quant à la seconde des plantes dont parle M. T., la piloselle, « j'ai, dit-il, la certitude » que la décoction de cette herbe agit puissamment sur les reins et fait rendre des gra-viers. » Il ajoute ensuite : « Plusieurs personnes désintéressées et de bonne foi m'ont assuré que la piloselle mangée dans une omelette avait guéri des individus mordu par des chiens enragés. » M. T. révoque en doute l'exactitude de ce fait, mais il propose aux médecins de l'essayer. A ce que dit M. T., j'ajouterais que de semblables essais ne doivent être tentés que sur des animaux, puisque la réussite en est fort incertaine, et que d'ailleurs on a, dans la cauterisation bien faite, un préservatif assuré contre la rage. Quel est le médecin qui oserait, sur des espérances aussi légères, laisser courir à son malade les dangers d'une mort horrible.

Cette discussion, dont le but est de montrer les avantages que l'on peut tirer des végétaux, me conduit naturellement à parler d'un accident causé par l'ignorance des propriétés d'une plante qui n'est point rare dans le pays où nous vivons.

*Extrait de la relation d'un empoisonnement de cent quatre-vingt personnes, produit par les baies de l'ATROPA BELLADONA, adressée à la Société de Médecine par M. E. Gaultier, chevalier de la légion d'honneur, chirurgien-major du 5<sup>e</sup> régiment des tirailleurs de la garde.*

LE 14 septembre 1813, un détachement de quelques centaines d'hommes du 12<sup>e</sup> régiment

d'infanterie de ligne se porta à deux lieues en avant de Pirna, sur une colline où se trouvait un groupe de plantes, reconnues depuis pour l'*atropa belladonna* ou *belladone commune*. Altérés par la marche, les jeunes soldats se précipitent sur ces plantes, dont quelques baies conservaient une couleur assez vermeille, tandis que les autres offraient une teinte violette qui annonçait leur maturité. En vain des personnes qui savaient que ces fruits, dont la saveur aigre-douçâtre étanche la soif, étaient dangereux, leur conseillèrent-elles de n'en pas manger, plusieurs en prirent six ou huit, d'autres douze, quelques-uns une cinquantaine, d'autres enfin une plus grande quantité encore.

Deux heures après, le régiment quitta sa position; mais déjà plus de cent soixante de ces malheureux éprouvaient les funestes effets des fruits de la *belladona*. Les uns ne tardèrent pas à expirer à l'endroit même où ils les avaient cueillis ou à quelques pas de là; les autres furent traînés par leurs camarades dans le bois voisin ou s'y dispersèrent d'eux-mêmes. Il était alors environ deux heures après midi. Notre division, quoique peu éloignée, n'apprit cet événement que le lendemain à la pointe du jour.

Un certain nombre revint joindre nos bivouacs, beaucoup d'autres furent ramenés par nos patrouilles. Parmi ceux qui revenaient assez bien remis, le troisième jour, deux seulement surent rendre compte des accidens qu'ils avaient éprouvés; l'un et l'autre avaient mangé dix à douze baies. Au bout de deux ou trois heures ils éprouvèrent des illusions plus ou moins bizarres de la vue, ils tombaient à chaque instant; enfin, le plus jeune des deux passa quatre ou cinq heures dans un état dont il ne peut trop se rendre raison. Celui-là se rétablit à peu près seul en un jour ou deux et sans évacuation remarquable. Le second, qui était un sergent d'environ quarante ans, reconnut promptement qu'il était empoisonné. Il mangea, non sans beaucoup d'effort, un morceau de pain de munition et quatre pommes vertes, entièrement acides. Une demi-heure après, il but un verre de lait. Bientôt il se sentit soulagé et ne tarda pas à se remettre. Quant aux autres, ils passèrent la

première nuit dans le bois, au milieu d'un marais, par un temps très-froid et humide, à faire un bruit continual : plusieurs d'entre eux, plus malade sans doute, y passèrent encore la seconde nuit.

Les symptômes offert par plus de cent cinquante ont été tellement semblables chez tous, que leur énumération peut servir à établir d'une manière certaine le caractère distinctif de cet empoisonnement. Ces symptômes sont les suivans : Dilatation et immobilité de la pupille ; perte de la vue, ou du moins vision confuse ; injection de la conjonctive par un sang bleuâtre ; proéminence de l'œil, qui était chez plusieurs comme hébété, et chez d'autres ardent et furieux ; sécheresse des lèvres, de la langue, du palais et de la gorge ; déglutition difficile ou impossible ; nausées sans vomissement ; faiblesses, défaillances, syncopes, flexion fréquente du corps en avant ; mouvements continuels des mains et des doigts ; délire généralement gai, avec sourire niais ; perte de la voix ou sons confus poussés péniblement ; probablement faux besoin d'aller à la selle ; rétablissement insensible de la santé et de la raison, sans souvenir de ce qui avait précédé. Le délire qu'ils éprouvaient tous était modifié dans chacun par les dispositions individuelles. Quelques-uns semblaient avoir perdu toute faculté de sentir, car l'un d'eux, prenant son doigt indicateur pour une pipe, s'efforçait de l'allumer à un charbon enflammé qu'il avait ramassé péniblement dans le foyer. Comme on ne pouvait garder de tels malades aux avant-postes, on les renvoya sur les derrières, et l'observateur les perdit de vue.

Malheureusement M. Gaultier n'a pu voir aucun de ceux qui ont succombé, et par conséquent reconnaître les désordres causés par le poison. Quant à la nature de ce poison, on ne peut à ce sujet éléver aucun doute, car le lendemain un soldat apporta à M. Gaultier une branche de ces belladones encore chargée de baies ; et d'ailleurs il a eu l'occasion de voir un officier et un sergent du 12<sup>e</sup> qui, connaissant cette plante, s'étaient vainement opposés à ce que leurs soldats en mangeassent.

J'ajouterais à l'extrait de cette intéressante notice quelques détails sur le traitement de cette

espèce d'empoisonnement. Les moyens à employer varient suivant les époques. Dans le principe, on doit solliciter le vomissement par les émétiques les plus puissans, qui souvent aux plus fortes doses, ne peuvent réveiller la sensibilité presque détruite de l'estomac. On séconde leur effet par des boissons tièdes, par la titillation d'une plume dans la gorge. On donne ensuite des boissons acides, comme le vinaigre, le jus de citron, etc. Il est probable, comme le pense M. Gaultier, que ce sergent qui fut si promptement rétabli, le dut à l'acidité des pommes vertes qu'il avait mangées. Lorsque les accidens durent depuis long-tems, que l'estomac et les intestins sont enflammés, on ne doit exciter le vomissement que par des boissons tièdes ou des moyens mécaniques ; on administre des boissons émulsionnées ou mucilagineuses, et l'on ne revient aux toniques et aux acides que lorsque les accidens inflammatoires sont dissipés.

*Cours de Physiologie et d'Hygiène.*

( 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> SÉANCES. )

DANS les séances du 7 et du 14 janvier, M. Pariet a commencé l'exécution du plan qu'il avait proposé dans la première. L'action de sentir étant, selon lui, à la tête de nos fonctions, (Voy. *Compte rendu de la séance d'ouverture du 24 décembre dernier*), elle est aussi la première dont il ait entrepris d'étudier les diverses modifications. Cette étude exigeait des développemens très-étendus ; car si l'hygiène doit aspirer à régulariser les actes de la sensibilité, elle n'y saurait parvenir qu'en imitant les moyens que suit la nature pour produire cette régularité. Cet éclaircissement préliminaire a presqu'uniquement servi de texte aux deux dernières séances. Nous croyons pouvoir réduire à la série suivante de propositions, toutes les idées exposées par le professeur.

1<sup>o</sup>. Le fait le plus réel dont nous puissions avoir la conscience, le seul qui porte avec lui sa propre démonstration, c'est que la sensibilité existe.

2<sup>o</sup>. Rien n'est plus nécessaire que cette faculté

de sentir, puisqu'elle est le principe impulsif, le premier et l'unique moteur de toutes nos actions. (Elle est l'*impetum faciens* d'Hippocrate).

3°. Dans l'économie vivante, cette propriété est présente partout. Elle est diffuse dans toutes les parties; elle pénètre tous les systèmes: en un mot elle est universelle.

4°. Cependant elle ne doit pas être considérée comme un produit général de l'organisation: dans l'homme et dans les animaux des classes supérieures, elle a pour siège, ou même pour agent exclusif, le système nerveux.

5°. La production de la sensibilité dans le système nerveux est un mystère impénétrable: nous sommes réduits pour la connaître à étudier les effets qui la manifestent.

6°. L'effet ou l'acte général de la sensibilité est de recevoir des impressions et de produire des mouvements: deux choses qui de leur nature sont absolument inséparables pour nous.

7°. Pour ne parler que des impressions, leur histoire est liée à celle des dispositions physiques du système nerveux.

8°. Dans le système nerveux il faut distinguer deux choses principales: des centres de matière nerveuse logés dans l'intérieur du squelette et spécialement dans le crâne; et des cordons qui allant de ces centres à nos parties, ou de nos parties à ces centres, établissent entre eux et elles des communications très-directes et très-multipliées.

9°. Ces cordons aboutissant par une de leurs extrémités aux centres et par l'autre à nos parties, c'est par ces dernières extrémités qu'ils reçoivent des impressions; d'où il suit que toutes nos parties peuvent être considérées comme autant de sens particuliers; et comme ces sens sont intérieurs ou extérieurs, il s'en suit que les impressions qui les affectent peuvent se ranger elles-mêmes en deux classes, *les impressions externes et les impressions internes*.

10°. Ces impressions de part et d'autre sont finalement transmises au cerveau; le propre de cet organe est de les ressentir, de les convertir en sensations; mais chaque classe d'impressions y est ressentie d'une manière propre et spéciale.

11°. Les impressions du dehors moins habituelles, moins nombreuses, reçues une à une par des sens limités etc., sont converties par le cerveau en sensations distinctes et comparables; ce sont elles qui fournissent au cerveau les matériaux de son intelligence; elles sont donc plus spécialement *intellectuelles*.

12°. Les impressions du dedans, éminemment habituelles, continues, innombrables, presque toujours égales entre elles, n'agissant point sur le cerveau une à une, n'y sont pas distinctes, n'y sont pas comparables; elles n'agissent sur lui que par leur masse totale, que par leur résultante; ce sont elles qui lui donnent l'excitation qui lui est nécessaire pour réagir sur les matériaux de son intelligence; cette excitation est variable; et c'est uniquement en vertu de telle ou telle excitation actuelle qu'il emploie ces matériaux de telle ou telle façon; qu'il en forme telle combinaison plutôt que telle autre; qu'il en déduit telle volonté plutôt que telle autre. Il suit de là que ces impressions sont plus spécialement *instinctives et morales*: instinctives, parce qu'elles agissent à la manière d'un stimulant intérieur; morales, parce que ce sont elles qui décident plus spécialement de l'ensemble et du caractère des volontés et des actions.

Telle est la substance des deux leçons faites par M. Pariset: il en résulte relativement à la sensibilité, que dans les phénomènes qui la manifestent, elle présente deux choses fort distinctes quoique perpétuellement unies et sans cesse influencées l'une par l'autre: un système intellectuel, et un système moral: ou en d'autres termes, des actes et des états; et c'est cet ensemble d'actes et d'états que l'on est convenu, d'après le professeur, de désigner sous le nom de *moral de l'homme*, pour distinguer cette partie essentielle de lui-même, de celle qui constitue le matériel de l'organisation, et que l'on appelle *physique de l'homme*.

Nous ne rappellerons point ici les preuves décisives et multipliées sur lesquelles M. Pariset a établi la distinction qu'il propose d'admettre entre le système moral et le système intellectuel. Nous ne parlerons pas non plus des analogies qui

rapprochent ces deux systèmes, des différences qui les séparent et de la part qu'ils ont l'un et l'autre aux opérations qui leur sont communes; ces points de détails ont été traités par le professeur d'une manière abrégée, mais avec la clarté que peuvent comporter des matières si délicates et si compliquées.

Après avoir indiqué en peu de paroles quelques-unes des conséquences pratiques auxquelles peuvent conduire ces considérations préliminaires, le professeur est entré en matière et il a commencé l'étude des actes de l'intelligence qu'il réduit à quatre actes principaux, *sensation*, *mémoire*, *jugement* et *volonté*, et aux combinaisons très-diverses que ces quatre actes peuvent former entre eux. Nous réservons pour le prochain extrait ce qu'il a dit sur les sensations, et particulièrement sur ce qu'il appelle *l'éducation des sens* (1).

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Traité des fièvres adynamiques*; par G. Roux, médecin ordinaire des armées, membre de plusieurs sociétés. — Un vol. in-8°. — Prix, 5 fr. et 6 fr. 80 c. franc de port. — Gabon, libraire, place de l'Ecole de Médecine.

On entend en médecine par *monographie* un ouvrage dans lequel on a traité d'une seule maladie. Le devoir de l'auteur est d'envisager son sujet sous toutes les faces, de ne rien négliger de ce qui en est connu, de le rassembler et de le présenter dans un ordre qui en fasse connaître la liaison; il se charge en un mot de dresser et de nous faire connaître l'inventaire complet de cette partie des richesses de l'art.

Ce n'est que depuis très-peu de tems qu'on paraît avoir senti les avantages des monographies; mais ces avantages sont maintenant reconnus de tous les médecins avides d'instruction, et les

(1) Dans le cours de ces deux leçons, M. Pariset n'a point manqué de faire hommage à MM. Cabanis et de Tracy des idées fondamentales ou de détail qu'il a puisées dans leurs ouvrages et qu'il s'applique à perfectionner.

excellens modèles de ce genre de travail, sortis de l'école moderne de Paris, ont répandu tant de lumière, que nous devons espérer d'en voir multiplier beaucoup les imitations.

M. Roux avait déjà fait, d'une manière distinguée, pour la rougeole ce qu'il fait maintenant pour les fièvres adynamiques. Ce dernier ouvrage a été médité au milieu des travaux et des peines d'un service militaire très-actif, et tous les éloges que nous avons, à diverses reprises, donnés à ces médecins généreux qui, dans un abandon perpétuel d'eux-mêmes, ne s'occupent, au milieu des malheurs de la guerre, que du soulagement de l'humanité et des progrès de la science, tous ces éloges sont encore dus à M. Roux.

Dans six chapitres différents, l'auteur traite, 1<sup>o</sup> de l'histoire des fièvres adynamiques; 2<sup>o</sup> de leurs complications; 3<sup>o</sup> des symptômes qui les caractérisent; 4<sup>o</sup> de ceux qui peuvent fonder le pronostic; 5<sup>o</sup> de la classification des maladies et de leurs variétés; 6<sup>o</sup> de la thérapeutique, ou du traitement appliqué à toutes les variétés et complications. Dans un septième, enfin, il donne un grand nombre d'histoires particulières de fièvres adynamiques.

Ces fièvres, que le professeur Pinel a nommé adynamiques, parce que l'absence complète des forces est leur caractère principal et le plus apparent, sont celles que l'on appelait sur-tout, fièvres putrides, quand d'ailleurs on ne prodiguait pas ce nom à toutes les maladies, ce qui n'arrivait que trop souvent. En conséquence de ce nom de putride, on aurait pu se dispenser autrefois de discuter avec beaucoup de longueur et d'importance la question de la putridité ou de l'altération quelconque des humeurs; et pour être conséquent, il aurait bien fallu diriger son traitement d'après l'hypothèse que l'on aurait adoptée. Au lieu de suivre cette marche, M. Roux consacre à peine quelques lignes de son discours préliminaires à cette question. Il ne nie rien, mais il n'admet comme certain que les faits qui lui sont démontrés par le témoignage de ses sens. Il s'attache donc à décrire soigneusement la maladie, puis à faire connaître dans tous les cas l'influence des différens remèdes sur sa

Marche. Voilà ; si je l'ose dire, la véritable médecine hippocratique ; la médecine pour laquelle il importe peu que l'on soit humoriste ou solidiste, si toutefois on veut absolument être l'un ou l'autre. Les bases sur lesquelles se fonde cette méthode sont inébranlables ; car ce qui, depuis deux mille ans, est reconnu vrai par tous les partis, ne peut manquer d'être certain. Or, tout le monde s'accorde sur les caractères extérieurs des maladies, tandis que l'on dispute éternellement sur les altérations des humeurs, tout en avouant que lorsqu'elles existent, il est presque toujours impossible d'en reconnaître la nature. Suivons donc l'exemple de M. Roux, et prenons le parti le plus sûr. Il est vrai cependant que la médecine d'observation ne s'apprend qu'au lit des malades, tandis que celle qui se fonde sur des hypothèses peut être toute entière rêvée dans les loisirs du cabinet. Est-ce pour cela que trop de médecins préfèrent encore cette dernière ?

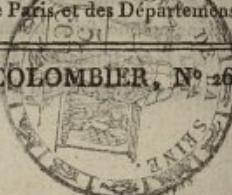
*Recherches sur l'identité des forces chimiques et électriques*; par M. H. C. Ørsted, professeur à l'université de Copenhague, etc.; traduit de l'allemand, par M. Marcel de Serres, inspecteur des arts et manufactures, et professeur de la faculté des sciences à l'université impériale, etc., etc. — Un violon-8°, accompagné d'une planche. — Prix, 4 fr. 50 c. et 5 fr. 50 c. franc de port. — Chez Dentu, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, n° 3, et au Palais-Royal, galeries de bois, n°s 265 et 266.

M. Marcel de Serres s'est distingué parmi nos plus habiles naturalistes par des recherches très-

nombreuses et par des découvertes curieuses et importantes. La traduction qu'il publie maintenant prouve combien il est loin de se borner à l'étude des insectes, sur l'organisation intérieure desquels il a communiqué à l'Institut des mémoires remplis d'intérêt. L'ouvrage de M. C. Ersted n'est rien moins qu'une théorie générale de toutes les théories admises en commun dans la physique et la chimie. La force des affinités ne lui paraissant pas suffisante pour expliquer tous les phénomènes chimiques que l'on connaît aujourd'hui, il suppose d'abord que ces phénomènes sont produits par l'action de deux forces généralement répandues dans tous les corps, et il en vient ensuite à reconnaître que ces forces ne sont autre chose que les forces électriques soumises à des modifications dont il détermine les lois. Pour arriver à la démonstration de son hypothèse, sur laquelle je me garderai de prononcer, M. C. Ersted en fait des applications de détail qui m'ont paru fort ingénieuses; enfin, quoique le traducteur ait cru devoir défendre son auteur original contre l'accusation de s'être abandonné à des théories plus brillantes que solides, et suivant son expression, *aux rêves d'une imagination exaltée*, les personnes qui dirigent leurs méditations vers les points les plus élevés de la science ne liront point cet ouvrage sans intérêt. Le style de M. Marcel de Serres est précis et clair, ce qui n'est pas un petit mérite dans des discussions si ardues. Il déclare, au reste, qu'il s'est beaucoup éloigné de l'ouvrage original, et que ses liaisons avec l'auteur lui ont permis d'adopter des modifications nécessaires pour des lecteurs français.

CETE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup> 30, faub. Saint-Germain. — Et chez D. GOLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n<sup>o</sup> 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris, et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



# GAZETTE DE SANTÉ, RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> EPOQUE. — Siècle de Périclès. — I<sup>re</sup> PÉRIODE. — Naissance d'Hippocrate, LXXX<sup>e</sup> Olympiade (460 ans avant J. C.)

*Tu pater, et rerum inventor, tu patria nobis  
Suppeditas præcepta, tuisque ex, inclites chartis;  
Floriferis ut apes in saltibus omnia libant,  
Omnia nos ilidem depascimur aurea dicta;  
Aurea, perpetuā semper dignissima vita.* (LUCRET. III.)

HIPPOCRATE naquit dans l'île de Cós (aujourd'hui Stanchio ou Stancou). Son père Héraclide étoit de la famille des Asclépiades (descendants d'Esculape), et Phœnarète sa mère étoit de celle des Héraclides (descendants d'Hercule). Ses ancêtres s'adonnaient depuis dix-sept générations à l'étude de la médecine, et avaient fondé une école célèbre dans le lieu de leur habitation. Il étoit le second de la famille qui portoit le nom d'Hippocrate. Il reçut de ses contemporains le nom de *Coran* et sa gloire n'a point cessé de croître d'âge en âge.

Hippocrate herita d'un recueil minuscule d'observations qu'il sut mettre en ordre et compiler pour en déduire des règles, ou sentences générales dont la plupart ont été sanctionnées par l'expérience des temps postérieurs.

Ce grand homme n'est pas moins recommandable par l'élevation et la noblesse de son caractère que par la sagesse de ses écrits. Tous ses ouvrages authentiques attestent une grandeur d'âme et un désintéressement qui le mettent au rang des philosophes les plus illustres. Il refusa les présens du roi de Perse pour ne point cesser d'être utile à sa patrie. Plusieurs nations grecques lui décernèrent les plus grands honneurs, et le titre de père de la médecine lui a été donné par toutes les générations qui sont venues après lui.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1<sup>er</sup> janvier au 21 inclus.

|                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------|-----|
| Fièvres non caractérisées                                 | 34  |
| Fièvres bilieuses ou gastriques                           | 43  |
| Fièvres muqueuses                                         | 13  |
| Fièvres adynamiques ou putrides                           | 25  |
| Fièvres ataxiques                                         | 0   |
| Phlegmasies internes ou externes                          | 13  |
| Dont 9 des voies de la respiration                        |     |
| Coliques métalliques                                      | 6   |
| Apoplexies                                                | 0   |
| Varioles                                                  | 4   |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens | 334 |
| TOTAL GÉNÉRAL                                             | 472 |

## NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Extrait du rapport fait sur les maladies régnantes à la Société du Cercle Médical, par la commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTÈGRE); MENURET, président et rapporteur.

Travail de la commission.

IL y a eu dans cette quinzaine beaucoup de variations et d'inégalité dans l'état de l'atmosphère et dans la température. Pendant les quatre ou cinq premiers jours, froid vif, gelée de plusieurs degrés, avec brouillards; ensuite dégel, brume épaisse, pluie. Le thermomètre remonte à 8 ou

9 degrés au-dessus du zéro. Après quelques jours il baisse, la neige tombe, le froid augmente, le ciel devient serein; le thermomètre est habituellement à 4 ou 5 degrés au-dessous du zéro, et par intervalles à 8 ou 9. Ensuite le froid diminue un peu, le ciel se couvre, la neige s'annonce, et depuis cinq jours le dégel est complet.

Les douleurs arthritiques et rhumatismales deviennent plus vives et plus fréquentes : dans quelques cas, après l'application locale de sanguines, plus ou moins nombreuses suivant le cas, un emplâtre de poix, plus ou moins animé, a paru souvent accélérer la cessation du mal. Dans le grand nombre de rhumes et de catarrhes qui ont eu lieu chez des individus de tous les âges, quelques-uns ont été graves chez les vieillards et les personnes cacochimes; les fluxions de poitrine plus aiguës, plus inflammatoires, ont exigé des saignées répétées. Les hémophthisies ont été très-fréquentes, et l'on a été souvent dans le cas de reconnaître que la source principale en était l'engorgement du foie : dans ces cas, les sanguines à l'anus ont été préférables à la saignée; elles ont produit un effet doublement avantageux. Des laxatifs doux ont utilement terminé le traitement. On a pu leur associer la kermès, facile et abondant qui en est quelquefois résulté, à concouru, sans fatiguer ni irriter, avec les déjections alvines, à rendre la terminaison plus prompte et plus solide.

MENURET, D. M.

• Pleine lune, le 4 février.

Depuis le 19 janvier jusqu'au 31, le *maximum* du Baromètre a été de 27 p. 10 lig. — Le *minimum* de 26 p. 10 l.  $\frac{1}{2}$ .

Le Thermomètre a été, au-dessus de 0, à 8 d. — Au-dessous, à 8 d.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 96 d. — Le *minimum* de 70 d.

CHEVALLIER, ing.-opt, du Roi de Westphalie.

SECTION INCOMPLÈTE DE LA VERGE PRODUITE PAR UNE LIGATURE.

*Observation de M. Beauchêne fils, chirurgien en chef adjoint de l'hôpital Saint-Antoine, et adjoint au chef des travaux anatomiques de la Faculté de Médecine de Paris.*

J'AI eu occasion de remédier à un accident très-grave et assez singulier, causé par l'imprudence, je dirais presque par l'innocence d'un enfant. Cet accident aurait pu entraîner la chute de la verge, peut-être même la mort du sujet, si la douleur ne l'eût forcé d'avouer sa faute, et si l'art ne fut venu à son secours; mais il est d'autant plus excusable, qu'il est encore d'un âge où l'on ne saurait discerner le bien d'avec le mal; voici le fait :

Dans les premiers jours d'août dernier, Claude-François Mel, âgé de cinq ans, demeurant chez son père, rue de Charonne à Paris, imagina soit de son chef, soit à l'instigation de ses petits camarades, de se lier la base de la verge avec une ficelle, qui en faisait trois fois le tour. Il paraît que l'enfant passa quelque temps sans souffrir; mais au bout de huit jours la tuméfaction du pénis devint si considérable que le canal de l'urètre en fut obstrué; alors il se mit à jeter les hauts cris, en se plaignant de douleurs à la verge et au ventre, et surtout de l'impossibilité d'uriner; il avoit la peau brûlante et de la fièvre.

Ce fut à cette époque qu'on me l'amena pour l'examiner; la verge étoit prodigieusement tuméfiée; elle avoit cinq pouces de longueur, étoit au moins quatre fois plus grosse qu'elle ne l'est communément chez les enfans de cet âge, ce qui offrait le spectacle assez singulier du pénis turgescent d'un adulte implanté par une base très-étroite sur le corps d'un enfant de cinq ans. Elle avait une couleur d'un rouge foncé tirant un peu sur le violet, et paraissait menacée d'une gangrène prochaine. On voyait à sa partie supérieure près du pubis, un sillon profond dont le bord antérieur étoit beaucoup plus élevé que le postérieur, et dans le fond duquel on apercevait difficilement

la ligature que l'on eut assez de peine à couper avec des ciseaux très-déliés. Aussitôt qu'elle fut enlevée j'aperçus à sa place une plaie circulaire, qui avait intéressé la peau du pénis, le tissu cellulaire sous-jacent et une grande partie des vaisseaux sanguins et des vaisseaux lymphatiques. Le gonflement de la partie située en devant de la ligature était énorme; elle avait une couleur violacée; et je ne doute point que si cette ligature fût seulement restée en place trois heures de plus, l'organe ne fût tombé en gangrène.

Le prépuce avait aussi pris un accroissement extraordinaire, et plus que proportionné au reste de la verge; il était si long et dépassait tellement le gland, que, quelques jours après l'accident, voyant que la rétraction de cette portion de peau n'avait pas lieu, je fus tenté d'en faire l'ablation par une espèce de circoncision. Des lotions avec l'eau de sureau alcoolisée, des cataplasmes saupoudrés de sel ammoniac, suffirent pour remédier aux accidens, qui cependant ne se dissipèrent que lentement.

La verge conserva pendant huit jours sa couleur rouge foncée: sa longueur et son volume ne diminuèrent pendant plusieurs jours que d'une manière insensible. Je crois que cette lenteur dans le retour des choses à leur état primitif tenoit à ce que la plus grande partie des veines et des vaisseaux lymphatiques ayant été divisée par la ligature, le dégorgement des parties devenoit plus difficile. Cependant, le 29 août, onze jours après qu'on eut ôté la ligature, la cicatrice de la peau était formée; la verge diminuoit d'une manière apparente, et bientôt tout se rétablit dans l'état naturel, à cela près que le prépuce est resté beaucoup plus long et la verge un peu plus grosse qu'elle ne l'était avant la ligature. Elle demeura toute la vie empreinte d'une cicatrice circulaire, qui, par la suite, rappellera sans doute à cet enfant son imprudence passée, et le danger qu'il a couru.

Ces sortes d'événemens n'étant pas absolument rares, et pouvant se rencontrer dans la pratique, je crois qu'il est utile de les faire connaître pour en signaler le danger. Dans les divers cas qui ont été observés, l'étranglement du pénis n'a pas

toujours été produit par une ligature facile à couper. L'introduction de la verge dans un briquet, dans des anneaux de fer ou des bagues métalliques, donne également lieu à la compression de cet organe et à des accidens analogues à ceux que je viens de rapporter.

Cette introduction a presque toujours été inspirée par des pensées de libertinage, quelquefois cependant par des idées superstitieuses. On a vu un homme placer une bague dans cet endroit, comme un talisman propre à le faire aimer de sa maîtresse, et à la rendre fidèle.

Lorsque ces manœuvres, aussi imprudentes que ridicules, ont lieu, si la verge se trouve dans un état de relâchement, l'irritation produite sur cet organe par la présence d'un corps étranger, d'un anneau par exemple, détermine l'érection.

La verge se gonfle au-dessus et au-dessous du lieu où il est placé; bientôt après elle se trouve comprimée, étranglée, de manière que le cours des liqueurs est intercepté, et le relâchement du gland devient impossible; des douleurs surviennent; le malade ne peut plus rendre ses urines; la vessie s'emplit et peut se rompre; la verge s'emmêle, menace de tomber en gangrène; le malade éprouve des faiblesses, des défaillances, et périrait infailliblement si on ne se hâtait de le délivrer de la cause de ces accidens. Dans certaines circonstances, le gonflement du gland a été porté à un point si considérable, qu'on a été obligé d'en enlever une partie pour parvenir à extraire le corps qui produisait l'étranglement. Dans d'autres circonstances, l'emploi de moyens très-ingénieux a dispensé d'en venir à des extrémités aussi fâcheuses, quoique le danger fut imminent.

On trouve, dans les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, la description du procédé employé pour rompre un briquet de fer dans lequel un jeune homme avait eu la folie d'engager ses parties génitales.

Il serait à désirer que tous les pères de famille connaissent les dangers auxquels des imprudences de cette nature exposent leurs enfans, et qu'ils sussent de quelle importance il peut être d'y porter promptement remède.

*Nouveau procédé pour la guérison d'UN ANUS CONTRE NATURE à la suite de l'opération de la hernie dans un cas de gangrène de l'intestin ; par M. le professeur DUPUYTREN ; observation recueillie par M. Cruwillhier, chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu de Paris.*

FRANÇOIS AUCLERRE, âgé de trente-six ans, d'une bonne constitution, portait depuis sa jeunesse une hernie inguinale gauche, à laquelle il faisait à peine quelque attention. Cette hernie rentrait assez souvent spontanément, et plus d'une fois est restée un an ou deux sans réapparaître. Le 13 mai 1813, il est pris de vomissements, et bientôt après, il y a douleur vive dans l'aïne, coliques, hoquet, agitation, insomnie, et enfin vomissements continuels. La tumeur était devenue très-saillante. Malgré les signes qui caractérisent l'étranglement, on engage le malade à temporiser durant cinq jours, et il n'entre à l'Hôtel-Dieu que le 17 au soir.

La tumeur avait alors le volume d'un œuf; elle était bien distincte du testicule, et le malade n'en était pas douteux; tous les accidens continuaient. Un bain, des lavemens émolliens sont administrés; les douleurs cessent tout-à-coup; le malade sommeille; mais M. Dupuytren reconnaît que ce calme dépend de la gangrène. L'opération pratiquée à l'instant même était le seul moyen qui offrit quelque espoir de sauver le malade.

En la pratiquant, M. Dupuytren reconnut que l'étranglement était, comme il l'avait prévu, au collet du sac. Une anse d'intestin, d'environ quatre à cinq pouces, était sortie; cette portion adhérait au sac par une substance albumineuse, et présentait d'ailleurs, en plusieurs points, des escarres grisâtres qui se déchirèrent au moindre effort, et laissèrent échapper des gaz et des matières excrémentielles, auxquelles on donna un passage plus libre en fendant les escarres; l'anneau ayant été débride, pour éviter un nouvel étranglement, on pansa à plat avec des compresses fenestrées, de la charpie et un bandage triangulaire. On prévint les accidens inflammatoires par

des saignées, répétées jusqu'à cinq fois en quarante-huit heures, et au bout de cinq à six jours les accidens étaient si bien calmés, que l'on pouvait regarder le malade comme hors de danger. Mais ce malheureux restait assujetti pour toute sa vie à l'horrible infirmité d'un *anus contre nature*. Les escarres s'étaient étendus; l'intestin, percé de plusieurs ouvertures, était retourné de façon que sa surface interne était devenue extérieure, et il n'était pas permis d'espérer que l'anse qui restait au dehors pût jamais servir à rétablir une communication entre les deux portions du canal intestinal.

Il est facile de concevoir que les deux portions d'intestin engagées dans l'anneau devaient se trouver appliquées parallèlement l'une contre l'autre: ce parallélisme des deux intestins est le plus grand obstacle à l'écoulement des matières du bout supérieur dans le bout inférieur. M. Dupuytren imagina de le faire servir au rétablissement de la communication. Il s'agissait pour cela de faire naître une adhérence entre les parois correspondantes des intestins, puis de percer la cloison qui formait leur membranes. M. Dupuytren eut d'abord l'idée de percer cette cloison au moyen d'un *emporte-pièce* qui aurait été soutenu par un gorgeret; mais la crainte qu'il n'existe pas entre les deux intestins une adhérence suffisante, et que l'ouverture ne donnât lieu à un épanchement qui serait devenu mortel, le fit recourir à un autre moyen.

Un fil fut passé dans la cloison commune aux deux bouts de l'intestin, le plus profondément qu'il fut possible: à ce fil tenait une mèche dont on augmentait chaque jour la grosseur; en sorte qu'au bout de huit jours elle était grosse comme le petit doigt. L'inflammation adhésive causée par la présence du fil, était suffisante pour empêcher l'épanchement des matières, et l'on obtint sans peine ce qu'il eût peut-être été dangereux de faire tout-à-coup.

Le huitième jour, on enleva la mèche, et pour la première fois, les matières passèrent par les voies naturelles. Cependant comme les matières se partageaient, et qu'il en sortait encore

par la plaie, on revint à la mèche que l'on grossit à chaque pansement. On croyait devoir conserver avec soin l'éperon formé par la partie antérieure de la circonférence du trou; on le regardait comme un centre autour duquel se ferait la cicatrice: cependant il se déchira dans un pansement, et l'on reconnut que le passage des matières d'un intestin à l'autre n'en était que plus facile. Toutefois ce passage était encore gêné, et M. Dupuytren essaya de l'agrandir en coupant, à diverses reprises, le bord de la cloison commune avec des ciseaux conduits sur le doigt. Cette opération fut renouvelée cinq ou six fois, à deux ou trois jours d'intervalle. Le malade, qui était fort intelligent, et qui désirait beaucoup de guérir, se prêtait à tout, et secondait de tout son pouvoir les soins que l'on prenait pour lui. Tout allait au gré de ses désirs; les matières reprenaient leur cours naturel, et durant plusieurs jours, il ne sortit rien par la plaie.

Cependant l'anse intestinale, désorganisée comme elle l'était, ne pouvait être conservée; on essaya d'abord de la lier; mais les accidens de l'étranglement se manifestèrent; il en fut de même quand on se contenta d'en entourer la ligue avec un fil enduit d'une substance caustique: M. Dupuytren se décida donc à l'enlever avec l'instrument tranchant, ce qui ne fut suivi d'aucun accident: les petites hémorragies qui survinrent furent arrêtées sans peine par la compression.

Cette excision fut pratiquée le 22 septembre, c'est-à-dire, quatre mois après l'opération. De ce moment le malade se regarda presque comme guéri; l'ouverture de l'anus contre nature se rétrécissait tous les jours davantage; cependant malgré les compressions qu'il exerçait sans cesse, il arrivait encore que des matières sortaient par la plaie. Après un mois et demi, son état étant devenu stationnaire, M. Dupuytren se résolut à pratiquer à la plaie un point de suture; mais avant il crut devoir pratiquer encore dans la paroi commune une de ces incisions qu'il avait réitérées cinq ou six fois avec tant de succès. Les ciseaux, conduits sur le doigt comme précédemment, coupèrent environ une ligne de cette cloi-

son; mais presqu'immédiatement après, le malade fut pris de coliques, de hoquets, de nausées, de vomissements; une péritonite des plus aiguës se déclara, et, malgré les bains, les saignées, les saignées, le malheureux succomba le lendemain.

A l'ouverture du corps on s'attendoit à trouver un épanchement de matières dans la cavité abdominale; mais il n'en existoit pas; une adhérence unissoit au contraire les deux intestins, dans une étendue d'un demi-pouce au-delà de la division. Le péritoine étoit enflammé dans le voisinage de l'anneau, il étoit couvert de plaques rouges et de flocons albumineux.

Les deux intestins sortis par l'anneau étoient situés de façon que le bout supérieur, placé en dedans, descendoit ensuite dans la profondeur du bassin; la portion du mésentère qui le retient étoit tendue, et formoit une corde depuis son origine jusqu'à l'anneau; le bout inférieur étoit placé en dehors et se portoit en haut. L'ouverture artificielle formée entre ces deux intestins paroisoit suffisante pour le passage des matières; elle étoit plus large en arrière qu'en avant, en sorte qu'elle représoientoit une espèce de cône dont la base répondoit aux deux bouts d'intestins réunis, et le sommet à la peau.

Bien que cette opération n'ait pas été suivie du succès, il n'est sans doute aucun homme de l'art qui ne puisse en apprécier les grands avantages, et qui ne juge qu'elle fournit un moyen presqu'assuré de guérir une affreuse incommodité qui seroit sans cela absolument incurable dans des cas analogues. Il n'est guère possible qu'une incision si légère, qui d'ailleurs avoit été déjà plusieurs fois répétée, ait suffi pour produire cette funeste inflammation du bas-ventre. Il est plus probable que la disposition en existoit chez le malade, et que cette opération n'a été que l'occasion de son développement. Le professeur habile à qui l'on doit cet ingénieux procédé a donc de nouveau bien mérité de l'art qu'il enrichit, et de l'humanité qu'il soulage.

*Découverte importante en chimie. — DE L'IODE.*

L'ESPACE nous a manqué jusqu'ici pour faire connaître à nos lecteurs les expériences de MM. Clément, Desormes et Gay-Lussac sur une substance très-singulière découverte dans les eaux mères du *varec*, par M. Courtois, fabricant de salpêtre à Paris. Pour l'obtenir, il suffit de verser de l'acide sulfurique sur l'eau mère de la lessive de *varec*, suffisamment rapprochée. Cette substance se dégage aussitôt sous forme d'une vapeur épaisse, d'une couleur de violet superbe, ayant l'odeur d'acide muriatique oxygéné. Si on fait cette opération dans un vase à long col, la matière, en se refroidissant, se fixe sur les parois, et cristallise en lames d'un éclat métallique. Elle s'évapore à 70 degrés centigrades; sa pesanteur spécifique est quatre fois plus grande que celle de l'eau; elle est à peu près indissoluble dans ce liquide; elle l'est un peu dans l'alcool, et beaucoup dans l'éther; elle se combine très-facilement avec tous les métaux, et notamment le fer, le cuivre, le zinc, qu'elle altère très-promptement sous l'eau ou dans des vases clos aussi bien qu'à l'air. On n'a pu toutefois la combiner encore avec l'or et le platine.

Cette substance a été nommée *iode*, mot dérivé du grec, et signifiant *violet*. Elle supporte, sans se décomposer, la chaleur rouge; une portion placée dans un tube de porcelaine rougi, mise en contact avec l'oxygène, n'a éprouvé aucune altération; il en a été de même quand on l'a fait passer à travers le charbon: mais avec l'hydrogène, la décomposition en a été très-prompte, et il s'est formé un acide plus fixe que l'acide sulfurique. Il en a été de même de sa combinaison avec l'hydrogène sulfuré avec le phosphore, etc.

Combinée avec le mercure, l'iode forme une couleur semblable au vermillon.

Avec l'ammoniaque, il en résulte une poudre noire, fulminante, plus *intactile* encore que l'agent fulminant (*ammoniure d'argent*). Dès qu'elle éche, le moindre mouvement la fait dé-

Dans l'eau mère des lessives de *varec*, l'iode est en combinaison avec la soude; elle en est dégagée par l'acide sulfurique, qui la réduit ensuite en vapeur, en échauffant l'eau dans laquelle on le verse.

Toutes les propriétés que l'on a reconnues jusqu'à présent dans ce nouveau corps, portent à le comparer avec l'acide muriatique oxygéné ou oximuriatique, que l'on peut, avec une égale apparence de raison, regarder soit comme un corps composé, soit comme un corps simple et élémentaire, selon l'hypothèse que l'on préfère des deux qui partagent maintenant les chimistes. La seconde est celle des Anglais, qui considèrent l'acide muriatique oxygéné comme un corps simple, et le nomment *chlorine*. Le célèbre chimiste Davy, qui étoit à Paris lorsqu'on a rendu compte à l'Institut de cette découverte, a fait de son côté des expériences qui l'ont conduit aux résultats obtenus par nos chimistes.

**BIBLIOGRAPHIE:**

*Dictionnaire des Sciences médicales*. Septième volume. A Paris, chez Panckoucke, imp.-lib., rue et hôtel Serpente. La souscription étant fermée, chaque volume coûte 9 fr.

NE pouvant parler de tous les articles de ce volume, je vais m'arrêter à quelques-uns des plus remarquables. Un des premiers, soit par sa position en tête du livre, soit par l'étendue que l'auteur lui a donnée, soit surtout par la manière dont le sujet est traité, c'est le mot *Corps étrangers*, par M. Breschet. Cet article peut être considéré comme un traité fort instructif de tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour reconnoître ces corps dans les divers lieux où ils peuvent se développer et s'introduire, et pour les extraire. L'article suivant présente aussi un très-grand intérêt, c'est le mot *Corps fibreux de la matrice*. Cette maladie fort commune a fait l'objet des recherches de M. Bayle qui, pour la première fois en a donné un système théorique et pratique complet. M. Bayle possède surtout ce talent inappréciable de ne dire que ce qu'il faut, en disant tout

*ce qu'il faut.* Aussi esl-il un des auteurs qu'on lit avec le plus de satisfaction, et qu'on ne quitte jamais sans être plus instruit. On doit à M. Landré-Beauvais les mots *Corps (habitude du corps, séméiotique)*, *Crachat*, *Crise*. Ce médecin, qui a tant contribué de nos jours par ses leçons et ses exemples à propager la médecine d'observation, a développé ici la doctrine qu'il professe; et ces articles peuvent (sans doute avec plusieurs autres) attester l'excellent esprit des études médicales actuelles à Paris. « Je puis assurer, dit M. Landré-Beauvais, en terminant l'article *Crise*, que depuis près de vingt ans que je me livre à l'exercice de la médecine, j'ai constamment observé les crises aux époques indiquées par Hippocrate, lorsqu'une médecine perturbatrice ne changeait pas la marche naturelle des maladies. Les élèves qui ont suivi mes cours de médecine clinique à l'hospice de la Salpêtrière ont souvent vu les crises s'opérer aux jours critiques, même chez les vieillards. »

M. Marc a donné au mot *Couche (tempus puerperii)* des préceptes très-sages et des conseils très-salutaires. Ce médecin a l'art de ramener les questions dont il s'occupe à des considérations de médecine légale qui en augmentent beaucoup l'intérêt. La *Couperose ou Goutte-rose*, cette maladie si cruelle pour les femmes auxquelles elle enlève la beauté, a été décrite par M. Alibert qui s'est occupé avec tant de succès des maladies de la peau. M. le baron Percy a donné dans ce volume les mots *Cravate*, *crevasse*, *cri*, *culotte*. Il serait difficile de se faire une idée de l'intérêt que l'habile professeur a su répandre sur ces articles, et de décider si ces traités attirent davantage le lecteur par l'agrément qu'on y trouve, que par l'instruction dont ils sont remplis. Rien n'est plus propre à montrer non pas seulement les grands talents de l'auteur qui en a donné tant de preuves bien autrement importantes; mais combien il devient facile à un esprit supérieur de féconder les sujets en apparence les plus arides, et d'épancher dans la discussion la plus imprévue, cette abondance de richesses qu'il a toujours en réserve.

Je ne dois pas oublier les importans services rendus au Dictionnaire, et notamment à ce volume, par MM. Biett et Chaumeton; le pre-

mier en se chargeant des soins si pénibles et si fastidieux de la direction, des corrections et révisions; le second, par les nombreuses notices bibliographiques que lui fournit une incroyable érudition. Ces deux médecins ont d'ailleurs fourni à ce volume plusieurs articles intéressans. Au mot *Cow-pox*, M. Husson a donné l'histoire de la découverte de Jenner comme on devait l'attendre du secrétaire perpétuel du comité de vaccine; enfin le dernier article dont je parlerai, car le papier me manque, c'est l'article *Croup*, par M. Royer-Collard; c'est ce médecin qui a fait le rapport des mémoires présentés au grand concours sur le croup; aussi trouve-t-on dans son article l'extrait de tout ce qu'on sait sur cette maladie, l'une des mieux connues aujourd'hui.

Je n'ai cité de ce volume que des articles excellents, et je déclare que je suis loin de les avoir tous indiqués; mais il en est certainement aussi de moins bons, d'incomplets, de défectueux, rien de parfait ne sortant de la main des hommes: si l'on en cherchait une preuve, on pourrait peut-être me citer mes propres articles qui sont en assez bon nombre dans ce volume. Je dois dire néanmoins que j'ai été considérablement aidé dans la rédaction d'un des plus étendus, *Cranioscopie*, par M. le docteur Bérard, auquel on doit attribuer tout ce que cet article peut contenir de bon et d'intéressant.

*De l'Insalubrité des Etangs, et des moyens d'y remédier;* par M. Fulcrand Pouzin, D. M. M. — Un vol. in-8°. — A Montpellier.

*Rapport présenté à la Société du Cercle médical de Paris.*

LA société des sciences, lettres et arts de Montpellier, frappée des effets désastreux des miasmes des marais, et voulant y remédier autant qu'il était en elle, a proposé pour sujet du prix à distribuer, dans sa séance du 31 décembre 1812, l'indication des meilleurs moyens de rendre moins insalubres les étangs du département de l'Hérault. Le mémoire dont j'ai à vous rendre compte a été jugé digne d'être couronné, et il me semble, en effet, avoir répondu à la question proposée.

M. Pouzin, après avoir comparé l'ancien état de prospérité des côtes maritimes du département de l'Hérault, à la dépopulation qu'on y remarque à présent, attribue, avec raison, un état aussi funeste à un changement dans la nature même de ce pays, qui a fait succéder à un climat sain un climat des plus insalubres. Il trouve les causes de cette insalubrité dans les variations qu'ont éprouvées les étangs. Jadis ces amas d'eau étaient profonds, communiquaient librement à la mer par des canaux appelés *graux* dans le pays. Les rivières et les torrens trouvaient un dégagement facile; l'eau était souvent rafraîchie et renouvelée, les sables maritimes venoient recouvrir les matières putrescibles; aujourd'hui le mouvement des flots a formé des bancs de sable qui ont fermé presqu'en entier ces canaux; l'accumulation des débris de matières, tant animales que végétales, a successivement diminué la profondeur des étangs; les bords qui en étaient presque perpendiculaires, se sont inclinés; les torrens et les rivières ne pouvant que difficilement se rendre à la mer, répandent au loin les vases sur leurs rives; dans l'hiver et pendant les tempêtes, les eaux salées franchissant les sables, imprègnent les vases de muriate de soude, les enlèvent à la culture, et en les accumulant d'année en année, augmentent encore l'insalubrité. Les portions de ces étangs qui ont le moins souffert de ces inconvénients, sont aussi les moins malsaines.

Après avoir parlé des causes qui favorisent la formation et le dégagement des gaz délétères, M. Pouzin s'occupe de leur nature, de la manière dont ils agissent sur le corps humain, et des circonstances qui ajoutent à l'activité nuisible de leurs effets. C'est principalement la réunion du chaud et de l'humidité qui produit l'action morbifique: cette réunion se trouve principalement près des étangs où les chaleurs continues et excessives de l'été produisent par la seule évaporation une humidité considérable, et d'autant plus dangereuse que cette masse gazeuse se trouvant dans un lieu bas, et presque sans mouvement, se sature des miasmes qui s'élèvent des étangs.

Il est impossible d'enlever la totalité des matières corruptibles des étangs; on ne peut qu'en

diminuer la masse. La seule ressource, c'est de les inonder; mais ce moyen est difficile et dispendieux, parce que ce n'est que dans l'hiver que les eaux de la mer, secondées par les vents, rentrent dans les étangs; c'est seulement aussi dans cette saison que les rivières et les torrens viennent y apporter leurs eaux. Pendant l'été tout devient tranquille: les vents se taisent, les torrens n'existent plus, et les rivières sont presqu'à sec. Un soleil brûlant diminue le volume des eaux restantes, et met à découvert d'autant plus de vase que ces eaux se sont précédemment plus étendues. Il faudrait resserrer par des digues l'espace occupé par les étangs, en augmenter la profondeur, diriger le cours des rivières, rétablir les canaux qui communiquent avec la mer, y construire des écluses qui permettraient l'entrée de l'eau pendant le flux, et s'opposeraient à son retour. On pourrait même refuser l'entrée des eaux de la mer, quand on craindrait que trop abondantes, elles n'humectassent des parties déjà desséchées. A ces différents moyens on joindrait des plantations d'arbres sur la rive continentale des étangs: elles contribueraient à purifier l'air; elles défendraient les pays circonvoisins des exhalaisons pestilentielles apportées par les vents de mer, et fourniraient par la suite un produit abondant; mais on sent que leur exploitation demanderait de grandes précautions. Le choix des arbres à planter sur la lisière des étangs est assez difficile; car l'eau de la mer a l'inconvénient de nuire à la plupart des grands végétaux; il faudrait faire des essais sur les différentes espèces d'arbres indigènes ou exotiques qui s'accommodeent le mieux du voisinage des eaux salées. On joindroit à ces moyens la propreté des villes et des villages, la construction plus saine des habitations, un meilleur choix de l'eau que boivent les habitans, enfin toutes les précautions que fournit l'hygiène.

Ce mémoire est purement écrit, rempli de citations aussi lumineuses que bien choisies; et l'emploi des moyens que propose l'auteur, me semble devoir être très-avantageux au département de l'Hérault. On doit souhaiter que les circonstances permettent qu'on y ait promptement recours.

Fréd. CHARDEL, D. M.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix l'abonnement à la GAZETTE DE SANTE, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup>. 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup>. 8, près le pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse qu'il doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

À PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup>. 8.



# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> EPOQUE. — *Siècle de Périclès. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — Hippocrate devient célèbre.*

*E tenebris tantis tam clarum extollere lumen  
Qui primus potuisti,  
Te sequor, ô graue gentis decus!*

(LUCRET. III.)

La médecine confondue avec les spéculations abstraites des philosophes, avait besoin, surtout pour le traitement des maladies, d'être ramenée à la méthode froide et sévère de l'expérience et de l'observation. C'est en l'y ramenant qu'Hippocrate la sépara de la philosophie proprement dite ; mais en même temps il rendit cette science philosophique, en l'accoutumant à n'employer le raisonnement que lorsqu'il est fondé sur des expériences très répétées.

Il n'est presque jamais possible de reconnaître la manière dont les objets extérieurs agissent sur nos corps ; mais il est toujours facile de constater que les maladies ne parviennent à se guérir naturellement que par des phénomènes réguliers et constants, tels que le sommeil, l'accélération de la circulation, des évacuations de toutes les espèces, etc. ; l'action des objets extérieurs produisant en nous des phénomènes tout semblables, il étoit naturel de recourir à ces moyens de les produire, d'abord dans les cas où ils avoient paru avantageux, puis dans des cas analogues. Tels sont les véritables fondements de la médecine d'observation conduite premièrement par l'empirisme, (l'expérience seule) ; et ensuite par l'empirisme soumis au raisonnement : telle est en un mot la médecine d'Hippocrate.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 janvier au 31 inclus.*

|                                                                     |            |
|---------------------------------------------------------------------|------------|
| Fièvres non caractérisées . . . . .                                 | 29         |
| Fièvres bilieuses ou gastriques . . . . .                           | 37         |
| Fièvres muqueuses . . . . .                                         | 16         |
| Fièvres adynamiques ou putrides . . . . .                           | 17         |
| Fièvres ataxiques . . . . .                                         | 0          |
| Phlegmasies internes ou externes . . . . .                          | 45         |
| Dont 37 des voies de la respiration.                                |            |
| Leucophlematies . . . . .                                           | 8          |
| Asthme suffoquant . . . . .                                         | 2          |
| Coliques métalliques . . . . .                                      | 4          |
| Varioles . . . . .                                                  | 5          |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens . . . . . | 269        |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL, , , ,</b>                                         | <b>432</b> |

## NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

*Extrait du rapport fait sur les maladies régnantes à la Société du Cercle Médical, par la commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE) ; MENURET, rapporteur.*

LE temps a été presque constamment brumeux, humide, pluvieux ou neigeux. Le thermomètre a été assez habituellement rapproché du zéro, le plus souvent au-dessus. Depuis trois ou quatre jours il est descendu pendant vingt-quatre ou trente heures à quelques degrés au-dessous, avec un peu de sérenité ; mais le temps humide et mol n'a pas tardé à reprendre. Il y a eu de grands

orages de vent, des giboulées de neige, de grêle, de pluie.

Malgré cette disposition de l'atmosphère, il y a eu quelques pleurésies très-aiguës, qui ont exigé des saignées répétées; on a surtout observé des fluxions de poitrine obscures. Il y avait plus de gêne que de fièvre, plus d'angoisse que de douleur; la toux était sèche, la respiration difficile; une saignée a semblé développer la maladie, la toux a amené des crachats sanguinolents; le pouls est devenu plus fort et plus développé; une seconde saignée a simplifié et régularisé la maladie, qui a fait son cours sans accident, et s'est heureusement terminée avec les moyens appropriés à la nature du mal et au temps.

Il y a eu encore beaucoup d'exemples d'affections hépatiques, accompagnées d'hémoptysie: l'application des sanguines à l'anus, plus ou moins réitérée, suivant le besoin, a calmé les accidens, et préparé la guérison.

Chez quelques personnes mal disposées, la tête est devenue le siège d'engorgemens sanguins, qui ont donné lieu à des affections comateuses, que la paralysie a suivie; quelquefois même la paralysie a eu lieu sans que l'apoplexie ait précédé; il a été prudent et utile d'en commencer le traitement par la saignée.

Les rhumes, fluxions et rhumatismes sont toujours très-fréquents; le rhumatisme aigu, général, qu'on appelle goutteux, parce que les articulations en sont le siège, et qu'il s'y manifeste par la douleur le gonflement et la rougeur, les parcourt toutes successivement; il est grave et au moins très-pénible lorsqu'il porte sur l'épine du dos, sur les côtes; il rend la respiration difficile et douloureuse; dans plusieurs il a fallu débuter par une ou deux saignées; le sang a été très-couenneux; les pédiluves sinapisés, les calmans, l'hydrogala et les laxatifs doux sur la fin, ont paru soulager, favoriser et accélérer la guérison.

MENURET, D. M.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

¶ Dernier quartier, le 12 février.

Depuis le 1<sup>er</sup> février jusqu'au 10, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 3 lig.  $\frac{1}{2}$ . — Le *minimum* de 27 p. 3 1.  $\frac{4}{5}$ .

Le Thermomètre a été, au-dessus de 0; à 8 d.  $\frac{1}{2}$ . — Au-dessous, à 4 d.  $\frac{6}{5}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 90 d.  $\frac{1}{4}$ .

— Le *minimum* de 75 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

RÉCIDIVE DE PETITE-VÉROLE et observations qui font voir combien la vaccine peut diminuer les dangers de la petite-vérole ou d'autres maladies; par le docteur B. R. Fabré, médecin de la Faculté de Paris.

D'APRÈS le nombre infini d'expériences que l'on a faites, de toutes parts, pour constater les propriétés anti-varioliques du virus vaccin, il n'est plus permis d'élever le moindre doute à ce sujet, à moins de vouloir faire preuve d'ignorance ou de mauvaise foi.

Cependant, certains détracteurs de la vaccine ayant (par suite de quelques exemples d'apparition de la variole (1) après la révolution vaccinale) conclu un peu trop légèrement, sans doute, que la vaccine n'est pas un préservatif de la petite-vérole, et qu'elle doit nécessairement laisser dans une trompeuse sécurité, j'ai cru qu'il était de mon devoir, comme médecin ami de la vérité, d'opposer à ces faits infinitiment rares, et qui ajoutent seulement une nouvelle preuve aux preuves que nous avons, qu'en physique il n'y a point de règles sans exceptions; de leur opposer, dis-je, un fait de la plus haute importance, et qui, fût-il le seul avéré, ce que je suis bien loin d'admettre, seroit plus que suffisant pour renverser de fond en comble l'échafaudage des anti-vaccinateurs.

(1) Voyez: Report of the national vaccine's establishment, etc. Lond. 1811.



Il s'agit d'une récidive de petite-vérole.

Mais s'il est prouvé par l'observation, que le virus variolique ou le corps qui en reçoit les atteintes, sont quelquefois susceptibles de subir une modification, telle qu'il puisse survenir une nouvelle invasion de la petite-vérole, pourquoi refuseroit-on au virus vaccin la faculté de se trouver dans une semblable catégorie? Car, quelle que soit l'action de ce virus, n'est-il pas dans l'ordre des choses, que cette action soit soumise aux lois générales qui régissent les divers agens de la nature, qu'elle soit modifiée par des causes inconnues, inhérentes au virus même, ou dépendantes des dispositions du corps qui en est le sujet, et qu'elle ait des résultats analogues à cette modification?

C'est ce que je crois pouvoir déduire des observations suivantes, que j'ai extraites de mon journal.

Mademoiselle Desmarquettes, demeurant rue de la Fontaine du Temple, éprouva, le 12 juin 1803, à l'âge de six ans, une douleur violente à la tête et à l'épigastre, accompagnée de nausées, de lassitude dans les membres, de mal des reins et de fièvre.

Je vis la malade le 13 au soir. Je crus remarquer dans l'état de mademoiselle D. les symptômes précurseurs de la petite-vérole. La langue était blanchâtre; et je prescrivis, pour le 14, dix-huit grains d'ipécacuana. Ce vomitif procura une évacuation considérable de matières muqueuses. Vers le soir, il y eut une abondante hémorragie nazale, et il se manifesta sur la figure une éruption de très-petites taches rouges, assez semblables à des morsures de puces. Le quatrième jour, les taches étaient élevées et beaucoup plus multipliées, sans toutefois être trop rapprochées. Elles recouvrerent le col, la poitrine et les extrémités supérieures. On en apercevait quelques-unes sur le ventre, au dos et aux extrémités inférieures. La face était gonflée. Ce gonflement augmenta jusqu'au onzième jour, époque à laquelle les boutons avaient acquis un caractère tel, qu'il n'était plus possible de douter que mademoiselle D. ne fût atteinte de la petite-vérole. Le douzième jour,

les pustules de la figure, surtout, s'étaient déjà dépouillées de cette teinte blanchâtre qui avait succédé à l'état rouge ou inflammatoire. Elles étaient devenues brunes. Il y avait un commencement de dessication. Enfin le seizième jour, la face avait repris son volume ordinaire. Les boutons étaient presque secs. On n'en apercevait de purulens que vers les extrémités inférieures. Le trentième jour, une grande partie des croûtes était tombée (en laissant des petites élévations qui ont ensuite disparu). Peu de temps après, je purgeai mademoiselle D.; et depuis lors, elle jouissait d'une fort bonne santé, lorsque le 3 décembre 1813, elle éprouva, comme à sa dernière maladie, une céphalalgie violente, avec fièvre, nausées et douleurs dans les reins. Je vis la malade le 5. La langue étant recouverte de mucus jaunâtre, et tous les signes concomitans semblant indiquer l'administration d'un émétique, je prescrivis le tartrate stibié de potasse, qui fit rendre une grande quantité de bile par le vomissement et par les selles.

Le lendemain 6, j'aperçus sur la figure de la malade une éruption pétéchiale assez considérable, de couleur rouge. Quelques taches pareilles étaient disséminées sur le col, la poitrine et les bras. L'absence de tout symptôme d'adynamicie, me rassurant sur cette apparition, je crus devoir me borner provisoirement à la prescription d'une légère infusion de fleurs de camomille et de bourrache, ainsi que de fleurs et feuilles de tilleul. Le 7, les taches pétéchiales étaient remplacées par de petites pustules, rouges, modérément rapprochées, qui, s'élevaient graduellement, et amenant le gonflement de la figure, m'auraient porté à prononcer que mademoiselle D. était attaquée de la petite-vérole, si je n'avais eu la certitude que cette maladie s'était déclarée chez elle dix ans auparavant.

Cependant, le col, la poitrine, le ventre, le dos et les extrémités se recouvrerent de plus en plus de boutons, d'abord rouges et pointus, comme ceux de la face, et enfin ronds, blancs, légèrement aplatis, et en tout semblables aux pustules varioliques; aussi eus-je dès-lors une conviction

entièrē que la maladie de mademoiselle D. étoit la petite-vérole. Le 9, les boutons avaient acquis un volume considérable ; la tête étoit tuméfiée ; la malade avait de la peine à séparer les paupières. Cet état dura jusqu'au 13, époque où le gonflement diminua. Les boutons devinrent ternes. Vers le 16, la face, le col et les extrémités supérieures étaient recouverts de croûtes brunâtres, sèches. Le 19, les croûtes de la face étaient, en partie, tombées ; celles du corps avaient, en général, atteint le point de dessication parfaite. Le 20, ayant fait part de cette récidive de petite vérole à mon frère, M. de Montègre, il témoigna le désir de voir la malade ; et je le conduisis rue Poupée, chez mademoiselle D. M. de Montègre acquit la conviction que les traces encore multipliées de l'existence de la variole, ne pouvaient laisser aucun doute sur la nature de cette maladie.

*Nota.* Les bornes de cette Feuille ne me permettant pas de m'étendre, comme je l'aurais désiré, j'ai pensé qu'après avoir présenté les caractères essentiels de chacune de ces maladies, je pouvais me dispenser d'entrer dans le détail minutieux des divers symptômes, ou phénomènes accessoires que j'ai pu remarquer, ainsi que du mode de traitement qui a été prescrit.

D'après les faits positifs que je viens de décrire, on ne saurait nier que la petite-vérole puisse survenir à la petite-vérole. Mais de ce qu'une telle monstruosité se présente quelquefois, peut-il être permis de poser cette proposition absolue : que la petite-vérole n'est pas un préservatif de la petite-vérole ; et que l'apparition de cette maladie doit nécessairement laisser dans une trompeuse sécurité ? Non, certainement. Une pareille conclusion serait trop contraire aux règles dictées par l'expérience, pour ne pas être rangée parmi les absurdités.

Il en est de même de la conclusion que l'on a déduite relativement à la vaccine.

Je profiterai de cette circonstance pour consigner ici d'autres faits qui semblent prouver, 1<sup>o</sup>. que

la vaccine peut concourir à la guérison de quelques autres maladies ; 2<sup>o</sup>. que la coïncidence de la variole et de la vaccine, et, sans doute aussi, la préexistence de cette dernière, peuvent contribuer à donner à la variole un caractère benin.

Depuis que je me livre à la pratique de l'inoculation vaccinale, j'ai recueilli très-soigneusement toutes les observations qui pouvaient me présenter quelqu'intérêt ; et je puis attester que, sur le nombre très-considérable des personnes que j'ai vaccinées, je n'ai jamais remarqué aucun accident malheureux survenir à la vaccine. J'ai vu au contraire plusieurs exemples de guérisons à la suite de cette inoculation, ce qui, je le pense, ne serait peut-être pas arrivé sans le concours de l'acte vaccinal. Je vais rapporter deux de ces exemples.

Madame Rinviles, âgée de vingt-huit ans, demeurant rue des Vieux-Augustins, qui éprouvait depuis fort long temps une douleur goutteuse au bras droit, eut, à compter du développement de la vaccine, une violente inflammation à ce même bras. Un des boutons vaccinaux suppura durant l'espace de trois mois ; et pendant ce temps il s'éleva successivement à l'entour une quantité de pustules inflammatoires qui se terminaient en général par la suppuration. La malade fut mise à l'usage des eaux de Barèges et d'une tisane composée avec la bardane, la saponaire et la bourrache. Au bout de deux mois cette éruption commença à diminuer, et le troisième elle avait entièrement disparu.

J'avoue que, dès l'abord, je fus excessivement affligé de cet accident, et j'eus de la peine à ne point partager avec la malade, la crainte que la vaccine ne fût cause de ces exanthèmes.

Cependant, madame R. s'étant parfaitement bien portée après la disparition de ces pustules, et les douleurs arthritiques ayant cessé de se faire sentir, toutes nos craintes se dissipèrent, et firent place au sentiment de notre reconnaissance pour le double bienfait que cette dame avait reçu de la vaccine.

A peu près à la même époque, je fus consulté pour un enfant, âgé de cinq ans, demeurant rue Saint-Germain-l'Auxerrois, dont la tête et la face

étaient, depuis deux ans, recouvertes d'une croûte hideuse. Le malade portait un vésicatoire aux deux bras. Je crus, d'après l'exemple dont je venais d'être témoin, et par suite de la nullité des traitemens que l'on avait employés; je crus, dis-je, devoir conseiller l'inoculation de la vaccine. (L'enfant n'avait pas eu la petite-vérole.) Les boutons eurent le plus heureux développement. Mais deux des boutons du bras droit et un du bras gauche rendirent, pendant long-temps, une matière sanieuse très-abondante. Après quatre mois de cet état, les croûtes de la figure diminuèrent peu à peu; et le sixième mois il ne restait plus que des taches brunes. Ces taches étoient encore bien marquées à la fin de l'année, époque à laquelle je perdis de vue cet enfant. Les boutons étaient desséchés; mais un vésicatoire que j'avais fait conserver au bras gauche suppura abondamment.

Depuis long-temps je cherchais à vaincre la résistance qu'un de mes amis, M. Le Blond, ancien professeur de mathématiques des enfans de France, opposait à l'évidence des faits sans nombre, concernant les bienfaits de la vaccine.

Ayant été assez heureux pour atténuer son incrédulité, je profitai de quelques bonnes dispositions qu'il manifesta, pour vacciner son fils, âgé de trois ans. Mais le soir et le lendemain de la vaccination les signes avant-coureurs de la variole se présentèrent d'une manière vraiment alarmante, tels que douleur vive à la tête, rougeur intense de la face, assoupissement, mouvements convulsifs, mal aux lombes, nausées. Vers le matin du lendemain, la figure, le col, la poitrine et les bras étaient recouverts d'une infinité de petits boutons excessivement rapprochés et bordés d'un rouge brun. Le quatrième jour, tout le corps en était comme enveloppé. Le cinquième, le délire continuait; la figure et la langue étaient extrêmement tuméfiées; la déglutition pouvait à peine avoir lieu; les boutons étaient toujours petits, pointus et pellucides. Cet état effrayant dura jusqu'au lendemain.

Cependant les pustules vaccinales avaient suivi leur marche accoutumée. Leur développement

allait à grands pas: et le soir du sixième jour, lorsque tout semblait présager une mort certaine, la fièvre diminua, le délire cessa, une douce détente se fit sentir dans tout le corps, les boutons varioliques devinrent blancs et s'agrandirent, les symptômes changèrent de nature; en un mot, la petite-vérole, qui présentait l'état de danger le plus imminent, prit, je dirai presque de moment en moment, un caractère d'autant plus benign, que les boutons de la vaccine étaient plus près de leur maturité. Le trente-deuxième jour, le petit malade était en pleine convalescence.

Quel est le praticien qui ne reconnaîtra ici l'influence salutaire, j'oseraï dire miraculeuse de la vaccine? Et qui ne sera d'accord que les symptômes de destruction ont été enrayés dans leur marche rapide, par les efforts de la puissance vaccinale?

La vaccine ne pouvait pas préserver dans ce cas-ci, puisque ce n'est qu'après sa révolution terminée, qu'elle détruit la disposition à contracter la variole. Mais la coïncidence de la vaccine a, ce me semble, fortement contribué, dans cette circonstance, à modifier les effets du virus variolique. Elle a, si je ne me trompe, neutralisé son action meurtrière.

De ce que j'ai dit, me serait-il permis de conclure que, la variole pouvant survenir à la variole, et les dispositions de cette maladie se trouvant affaiblies par la vaccine, il pourrait être convenable de pratiquer l'inoculation vaccinale, même après la petite-vérole, soit pour préserver d'une seconde invasion, soit pour rendre cette invasion moins dangereuse, dans le cas où le sujet serait susceptible d'être encore atteint de cette maladie?

#### OBSERVATION DE RHUMATISME.

CETTE observation a été recueillie par M. Chomel, jeune médecin attaché à l'Hospice de la Charité de Paris, à qui l'on doit une bonne dissertation et beaucoup de recherches sur les rhumatismes; on y verra que les idées ordinaires sur cette maladie ont besoin d'être rectifiées; et qu'il

reste encore bien des faits à connaître pour avoir une bonne théorie sur cette partie importante de l'art.

Nicolas Nicot, âgé de vingt-trois ans, garçon serrurier, doué d'un tempérament lymphatique, d'une constitution faible et maigre, d'une stature moyenne et d'un caractère tranquille, avait joui dans son enfance d'une bonne santé. Il était issu d'un père rhumatisant. Depuis l'âge de dix-sept ans, il était sujet à des hémorragies nasales qui se répétaient presque toutes les semaines. — Il habitait depuis plusieurs années à Paris dans une chambre fort obscure.

Au mois d'août 1811, Nicot fut pris dans le milieu du dos d'une douleur qui devint plus forte en quelques jours, et conserva son intensité pendant environ deux mois, que le malade passa sans travailler. Elle se porta dans les côtés et les épaules, et revint par intervalles dans le lieu primitivement affecté. Le malade prit le parti de retourner dans son pays natal ( Varennes, à quarante-cinq lieues EST de Paris.) A peine y fut-il arrivé que la douleur cessa complètement, et ne reparut qu'au mois d'août de l'année suivante ( 1812 ); c'est-à-dire un an après sa première apparition. Le malade était alors de retour à Paris depuis cinq mois, et habitait la même maison. Les douleurs ont commencé de même à se faire sentir dans le dos ; mais leur intensité a été moindre, et elles ont permis de continuer le travail pendant un mois. Le 15 septembre 1812, le malade est entré à l'Hôpital de la Charité : ses douleurs étaient assez vives ; la pression extérieure et le mouvement les rendaient plus violentes ; elles semblaient se modérer lorsque les parties étaient échauffées par le travail ; mais elles devenaient beaucoup plus fortes le soir après une courte inaction. On prescrivit d'abord une infusion de fleurs de surcua ; puis on y ajouta la teinture de gayac : les douleurs devinrent plus légères dans le dos, et se portèrent dans les membres en occupant à la fois leurs articulations et les espaces intermédiaires. Quelques jours après, une fièvre muqueuse continue se manifesta, et bientôt toutes les douleurs disparurent, la fièvre

continua seule sa marche, et cessa spontanément le vingt-unième jour. Douze jours se passèrent alors sans douleur comme sans fièvre. Mais le 13 novembre le rhumatisme se fit de nouveau sentir dans le dos, puis dans les côtés, où il sévit avec plus de force que la première fois. Un vésicatoire avoit déjà paru en modérer l'intensité, lorsque le 21 décembre il survint un frisson général avec tremblement des membres ; le malade occupé de ce nouveau symptôme, s'aperçut, lorsqu'il eut cessé ( après avoir duré deux heures ), que les douleurs du dos avaient complètement disparu. Ce frisson ne fut point suivi de chaleur. La nuit suivante il se manifesta un érysipèle au visage ; le lendemain la douleur rhumatismale se fit un peu sentir dans la soirée, et cessa ensuite. L'érysipèle eut son cours ordinaire, et dura environ huit jours. Un léger catarrhe pulmonaire lui succéda. Ce dernier persistait encore lorsque le 7 janvier 1813, la douleur reparut. Elle augmenta les jours suivans. Depuis cette époque jusqu'au 11 février, elle fut alternativement plus légère, plus forte ou stationnaire, sans être constamment exaspérée ou adoucie par les mêmes conditions atmosphériques, qui parurent n'avoir aucune influence sur son intensité. Lorsque le malade quitta l'hôpital, il ne se plaignait plus que d'une gêne légère dans le mouvement.

Cette maladie m'a paru offrir plusieurs points intéressans : 1<sup>o</sup>. Elle a débuté et a reparu plusieurs fois dans la saison la plus chaude et dans le même mois ; 2<sup>o</sup>. elle a cessé en hiver ; 3<sup>o</sup>. elle a été suspendue, pour ainsi dire, par la fièvre muqueuse, par l'érysipèle, et par le catarrhe pulmonaire ; 4<sup>o</sup>. les circonstances atmosphériques n'ont eu sur sa marche aucune influence appréciable, quoique le rhumatisme fût chronique.

#### BRULURE MORTELLE OCCASIONNÉE PAR UN VERNIS.

*Observation par M. Beauchêne fils, chirurgien en chef adjoint à l'Hôpital Saint-Antoine.*

ON se sert, pour donner le brillant aux meubles d'acajou, d'une dissolution de résine dans l'esprit de vin. Un ébéniste, préparant cette compo-

sition, ou voulant l'employer, la faisait chauffer au bain-marie, dans une bouteille; lorsque tout à coup la bouteille se cassa avec explosion, l'esprit de vin s'enflamma, et une flamme bleuâtre remplit l'appartement. Une petite fille de cet ouvrier, âgée de huit ans, étoit auprès de lui; elle fut entièrement enveloppée de cette flamme, qui s'attacha à ses vêtemens; elle descendit à la hâte dans la rue avec son père, qui étoit aussi très-grièvement brûlé. Des voisins s'empressèrent de leur jeter plusieurs seaux d'eau dessus, ce qui n'empêcha pourtant pas que les vêtemens de l'enfant ne fussent presqu'entièrement réduits en cendres, et que la plus grande partie de la surface de son corps ne fût brûlée. C'est dans cet état qu'elle fut apportée à l'hospice, à deux heures après midi; on la pansa avec du cérat et du laudanum, mêlés ensemble. Il est très-remarquable qu'elle ne se plaignait d'aucune douleur extérieure; elle éprouvoit seulement au ventre, avec un sentiment de froid glacial dans cette partie.

Deux heures après son entrée, le ventre était ballonné. On lui fit appliquer huit sanguines, et bientôt après le ventre s'affaissa. Vers les trois heures elle éprouva des vomissements qui durèrent jusqu'à neuf, et expira sur les dix heures, sans paroître souffrir en aucune manière de ses brûlures. Elle éprouvait néanmoins un tremblement continual et assez violent.

La promptitude avec laquelle cette brûlure a causé la mort, quoiqu'il n'existaît aucune douleur, rend ce fait assez remarquable; il peut servir encore à faire connaître les dangers que l'on court en maniant, sans précautions, des substances très inflammables, comme celles dont il s'agit dans cet exemple.

#### BIBLIOGRAPHIE.

TRAITÉ DE VACCINATION, avec des observations sur le javart et la variole des bêtes à cornes; par le docteur Louis Sacco, médecin-chirurgien, directeur-général de l'Hospice de Vaccination, premier médecin du grand Hôpital de Milan, etc. Traduit de l'italien par Joseph

Daquin, docteur-médecin de l'Université de Turin, médecin des Hôpitaux civils de Chambéry, etc. Deuxième édition. — Vol. in-8°. Prix : 7 fr., et 9 fr. par la poste. A Paris, chez Michaud frères, lib., rue des Bons-Enfants, n°. 34; et chez le Normant, rue de Seine, n°. 8.

L'OUVRAGE du docteur Sacco a fait autorité dès qu'il a paru, et le grand nombre des observations publiées par l'auteur donne assurément beaucoup de poids à son opinion. Ce médecin déclare à diverses reprises avoir vacciné *cinq cent mille individus*, ce qui suppose, je pense, qu'il comprend dans ce nombre ceux qui ont été vaccinés par ses élèves ou ses délégués. Quoi qu'il en soit, l'on trouve dans cet ouvrage, résolues par l'expérience, presque toutes les questions que l'on peut se faire au sujet de la vaccine. Comme nous pouvons supposer que toutes les personnes raisonnables qui ont cherché de bonne foi la vérité dans cette question, sont maintenant persuadées, 1<sup>o</sup>. de l'innocuité de la vaccine en elle-même; 2<sup>o</sup>. de la propriété dont elle jouit de préserver de la petite vérole, nous nous contenterons de dire d'une manière générale que tous les faits rapportés par le docteur Sacco concourent à démontrer ces deux vérités. Mais il est en outre ici une foule de particularités du plus grand intérêt. Telles sont les comparaisons de la vaccine légitime ou vraie vaccine avec la fausse vaccine, dont il existe deux espèces faciles à distinguer de la véritable; celles encore des diverses méthodes usitées pour la conservation du virus vaccin. La méthode employée maintenant par le Comité central de vaccine de Paris est plus parfaite qu'aucune de celles que propose le docteur Sacco. Elle consiste à introduire le fluide vaccin dans de petits tubes capillaires dont une extrémité est fermée, et l'autre tirée à la lampe. Aussitôt qu'on applique la petite ouverture de ce tube sur le fluide vaccin, celui-ci y pénètre, et remplit à peu près le tube, que l'on bouche alors en présentant la portion filée à la flamme d'une bougie. Ces petits réservoirs ainsi hermétiquement fermés étant placés dans un tuyau de plume rempli de sciure de bois, et scellé aux deux

extrémités avec de la cire, peuvent servir à transporter du vaccin aux extrémités du monde, aucune des conditions propres à le conserver inaltérable ne pouvant être mieux remplie. Quand on veut en faire sortir le vaccin, on casse les deux extrémités du tube, et en soufflant par un côté, on fait tomber le liquide sur une plaque de verre. Cependant, comme il n'est pas toujours possible d'avoir des tubes semblables, il est bon de savoir que M. Sacco se sert avec beaucoup d'avantage de lancettes d'os ou d'ivoire, d'épines de toute espèce, et surtout de plumes affilées dans lesquelles il attire le vaccin en humectant l'intérieur. On laisse ensuite sécher ces divers corps chargés de virus, et l'on s'en sert pour des inoculations.

On trouve en note, à la page 110, deux observations de récidive de petite-vérole analogues à celle que nous avons rapportée dans u des articles précédens. Le traducteur de l'ouvrage les a traitées chez les deux malades à six ans de distance, et s'est servi dans les quatre cas du virus pour inoculer à d'autres personnes des petites-véroles bien caractérisées.

Le style de la traduction est en général diffus, incorrect, et souvent obscur. Le mot propre se fait souvent désirer. Par exemple, on trouve toujours *éruption* remplacée par *expulsion*, même dans les titres de chapitres. M. Daquin a conservé la terminaison italienne au nom de notre Alibert, qui se trouve cité honorablement par M. Sacco, et dont le traducteur fait un médecin *Aliberti* qui n'est connu de personne. On doit cependant savoir gré à M. Daquin d'avoir fait passer dans notre langue cet intéressant ouvrage, et nous ne parlons des petites fautes qui ont pu lui échapper, que pour l'engager à les faire disparaître dans une troisième édition.

*Recherches historiques sur l'art du Dentiste chez les anciens*; par J. R. Duval, dentiste, membre des ci-devant collège et académie de chirurgie de Paris, et de plusieurs sociétés savantes. — Broch. in-8°. de 23 pages. — Chez l'Auteur, place Royale, n°. 5; et chez le Normant.

M. DUVAL n'est pas seulement un chirurgien et

un dentiste fort habile, il est encore un des savans de la capitale les plus distingués par leur érudition sur toutes les parties de notre art.

L'étude des maladies de la bouche et des dents remonte pour nous aussi haut que celle de toutes les autres maladies. Hippocrate en a parlé plusieurs fois; il connaissait la liaison que ces affections peuvent avoir avec celles de la poitrine, de l'estomac et du ventre. Il conseille des remèdes que l'on emploie encore avec succès. Il recommande l'application du feu dans les douleurs vives; il rapporte un exemple de nécrose des os maxillaires, et parle de l'extraction des dents qui se pratiquait sans doute avant lui, puisque l'on conservait dans le temple d'Apollo à Delphes un instrument de ceux qui servent à cette opération. L'usage d'affermir les dents avec des fils d'or était commun dans l'antiquité; une loi des *Douze Tables*, antérieure à Hippocrate, en fait mention. Il paraît que déjà même on savait remplacer les dents qui manquaient; et au défaut du témoignage des médecins, on en trouve des preuves dans les épigrammes des poètes grecs et latins.

Depuis Hippocrate jusqu'à Celse, l'art du dentiste fit peu de progrès. C'est à cette époque que, pour satisfaire le luxe toujours croissant des Romains et surtout des Romaines, on inventa toutes sortes de préparations pour entretenir la blancheur des dents ou les rétablir dans un bon état. L'usage de les teindre, de les couvrir d'or, de les limier, se retrouve chez les nations les plus éloignées; et l'on peut attester que, sous ce rapport, comme sous tous les autres, les hommes, partout les mêmes, se sont partout aussi livrés aux mêmes bizarries.

Les recherches de M. Duval sont à la fois curieuses et instructives. Ce savant a publié isolément plusieurs dissertations sur les diverses parties de l'art du dentiste; nous les ferons connaître successivement à nos lecteurs.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n°. 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n°. 8, près le pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N°. 8.

GAZETTE DE SANTÉ,  
OU  
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE  
*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir  
ou guérir les maladies.*  
PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — Suite. — *Doctrine d'Hippocrate.*

*Non sit nobis MEDICINA in phantasmatis nostris ; melius est  
enim qualemque verum, quam omne quidquid pro arbitrio fingi  
potest.*

(DIV. AUGUST. 1. de vera relig. c. 55.)

Les ouvrages réunis sous le nom d'Hippocrate sont au nombre de soixante et douze. On doit les distinguer en trois classes. Dans la première se trouvent placés ceux qui ont été déclarés authentiques par tous les critiques anciens et modernes, et qui d'ailleurs portent les caractères de la perfection; tels sont ceux que les traducteurs latins ont nommés, 1<sup>o</sup>. *Aphorismi*; 2<sup>o</sup>. *liber prænōtōnūm*; 3<sup>o</sup>. *de morbis vulgaribus*, *liber primus et tertius*; 4<sup>o</sup>. *de aere locis et aquis*.

Dans la seconde classe on trouve les ouvrages que quelques critiques seulement ont attribués au père de la médecine ou du moins à ses successeurs, et dans lesquels on retrouve quelque chose de son génie et de son style si plein et si nerveux. De ce nombre sont ceux qui portent en latin les titres suivans, 1<sup>o</sup>. *Prænōtōnōes coacē*; 2<sup>o</sup>. *Prædīctōnēs*; 3<sup>o</sup>. *de morbis vulgaribus*, *liber sex'us et secundus*; 4<sup>o</sup>. *victus ratio in acutis*; 5<sup>o</sup>. *de morbis vulgaribus*, *liber quintus et septimus*; 6<sup>o</sup>. *de locis in homine*; 7<sup>o</sup>. *de alimento*; 8<sup>o</sup>. *de iudicationib⁹*; 9<sup>o</sup>. *de diebus iudicatoriis*; 10<sup>o</sup>. *de humorib⁹*.

On doit regarder comme inférieurs à ces derniers les livres de *morbis*; de *affectionib⁹*; de *internis affectionib⁹*; de *natura malitiae*; de *morbis mutuerum*; de *stertoribus*; de *flatibus*.

La plupart des autres sont peu dignes de paraître sous le nom d'Hippocrate: ils ont été rejettés par les plus anciens et les meilleurs critiques, ou même leur sont restés inconnus.

Quelques articles seront consacrés à faire connaître la doctrine d'Hippocrate, d'après ses ouvrages.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1<sup>er</sup> au 10 février inclus.*

*Nota.* La diminution subite des admissions tient à la quantité de soldats blessés ou malades, auxquels les circonstances ont forcé de donner dans les hôpitaux la place des malades de la ville. Il faut de plus ajouter au nombre total ci-joint celui des admissions d'urgence à l'Hôtel-Dieu, qui a coutume d'y être compris, et qu'il n'a pas été possible cette fois de se procurer à temps; ce nombre est d'environ une vingtaine.

|                                                            |     |
|------------------------------------------------------------|-----|
| Fièvres non caractérisées.                                 | 12  |
| Fièvres bilieuses ou gastriques.                           | 22  |
| Fièvres muqueuses.                                         | 21  |
| Fièvres adynamiques ou putrides.                           | 6   |
| Fièvres ataxiques.                                         | 1   |
| Phlegmasies internes ou externes.                          | 40  |
| Dont 35 des voies de la respiration.                       |     |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens. | 138 |
| <hr/>                                                      |     |
| TOTAL GÉNÉRAL.                                             | 240 |

(Il n'y a pas eu de séance du Cercle médical).

## CONSTITUTION MÉDICALE.

LE temps, qui avait été doux et tempéré durant les premiers jours de la quinzaine, s'est remis au froid; et quelques jours de printemps nous rendent plus pénible une cinquième ou sixième répétition de l'hiver; le vent, depuis quelques jours, souffle constamment du nord, et rend la température plus désagréable qu'elle ne serait sans cela, puisque le thermomètre n'est guères descendu au-dessous de 3° centigrades. Le 19 au matin, la terre était couverte de neige; dégel tout le jour; le soir, le froid a repris.

Les affections inflammatoires renaissent et sévissent avec force; les catarrhes aigus, les péripneumonies, les pleurésies, se multiplient. Il existe beaucoup de crachemens de sang. Dans

cet accident, pour peu que la circulation soit accélérée, que le pouls soit élevé, qu'il existe de la chaleur, de la douleur, ou un sentiment de démangeaison dans la poitrine, on ne doit pas balancer à pratiquer une saignée, et même à la réitérer. Le froid vif a occasionné beaucoup d'attaques d'hémorroïdes, produites ou entretenuées par la constipation. Je rappelerai ce que j'ai dit des grands avantages que les personnes affectées d'hémorroïdes peuvent retirer des lavemens frais; j'ai d'ailleurs parlé trop en détail de tout ce qui est relatif aux hémorroïdes et au traitement applicable à cette maladie, pour y revenir.

Je finis en indiquant la composition très-simple d'une eau sulfureuse qui peut être fort utile dans les catarrhes chroniques, sans douleur.

Prenez,

Sulfure de potasse, quatre grains.

Huile de pétrole, quatre gouttes.

Triturez avec soin, puis ajoutez-y peu à peu quatre onces d'eau.

On conserve cette eau dans une phiole bien bouchée, et l'on en met une cuillerée à bouche dans une tasse ou d'une infusion aromatique, comme celle de mélisse, d'hyssope, de petite sauge, de bourgeons de sapin, etc. M. le docteur Menuret a souvent employé avec succès cette eau sulfureuse. On prend ainsi quatre, cinq, six tasses et plus par jour; toujours en proportion de l'effet que l'on en éprouve.

\*\*\*\*\*

● Nouvelle lune, le 20 février.

Depuis le 11 février jusqu'au 20, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 4 lig.  $\frac{1}{12}$ . — Le *minimum* de 27 p. 10 l.  $\frac{5}{12}$ .

Le Thermomètre a été, condensation, à 5 d.  $\frac{6}{12}$ . — Dilatation, à 9 d.  $\frac{4}{12}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 95 d.  $\frac{1}{4}$ .

— Le *minimum* de 60 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

OBSERVATION D'UNE MALADIE DES VOIES URINAIRES, et emploi d'un nouveau procédé pour faciliter l'introduction de la sonde dans quelques cas de crevassé au canal de l'urètre, par M. Gratereau, ex-chirurgien de première classe aux armées.

VERS la fin d'avril 1810, le nommé Jean Morand, âgé de quarante-cinq ans, tomba sous la roue d'une charette qui lui fit de fortes contusions au ventre, aux parties génitales et au périnée, sans qu'il y eût néanmoins de plaie ni de fracture.

Il ne reçut d'abord aucun secours, convenable du moins, puisque pour remédier à la rétention d'urine qui lui causa pendant les cinq à six premiers jours de cruelles douleurs, on se contenta d'applications émollientes et de boissons diurétiques. Je ne vis cet homme que neuf jours après son accident. Les parties génitales et le périnée étaient tuméfiés, contus, échymosés; le ventre était tendu, douloureux; les urines sortaient par regorgement, et sans que le malade les sentît passer; elles entraînaient avec elles un pus sanguinolent; il y avait fièvre, hocquet, et ce malheureux réduit à une indigence extrême croupissait dans l'ordure.

J'appris que dès les premiers instans de l'accident, il s'était manifesté au périnée une tumeur du volume d'un œuf.

Il était urgent de vider la vessie en recourant au cathétérisme qui aurait dû être employé dès le principe. J'éprouvai dans cette opération de grandes difficultés à cause d'une crevassé à la partie membraneuse de l'urètre dans laquelle le bec de la sonde s'engageait toujours. Je parvins néanmoins dans la vessie avec beaucoup de peine; l'urine sortit par la sonde, et le pus coulait autour de cet instrument; le malade fut soulagé; mais le quatrième jour la sonde s'obstrua; je fus contraint de la retirer, et tous mes efforts pour l'introduire de nouveau furent inutiles, quoique j'eusse été fort exercé à cette opération. Le malade passa en conséquence la nuit suivante et la matinée sans rendre une goutte d'urine. La tuméfaction du périnée reparut, et il y eut au scrotum une partie ins-



terne des cuisses une infiltration urinée qui augmenta au point de faire craindre la gangrène ; je crus alors devoir ouvrir la tumeur du périnée ; l'urine et le pus en jaillirent aussitôt, et la vessie se vida.

J'essayai de placer une sonde de gomme élastique en me servant du doigt introduit dans la plaie pour diriger le bec de cette sonde vers la vessie ; je ne pus y réussir, et un de mes collègues qui m'assistait ne fut pas plus heureux que moi. Ce fut alors que j'eus l'idée de recourir à un moyen qui me réussit complètement, et que je vais décrire.

Je passai dans une sonde d'argent, pour femme, un fil long, uni, fin et fort, doublé de façon que l'anse sortait par un des yeux de la sonde. J'introduisis cette sonde dans l'urètre, et lorsque le bec en fut arrivé à la crevasse, je retirai l'anse de fil avec un petit crochet qui me devint nécessaire, parce que le périnée était fort engorgé, la plaie se trouvait très-profonde. Je retirai alors la sonde, et le fil resta seul parcourant tout le canal de l'urètre depuis son ouverture extérieure jusqu'à la crevassé ; je coupai l'anse de fil pour en passer un bout dans l'œil d'une aiguille à séton, après quoi je renouai le fil pour rétablir l'anse ; je fis ensuite sortir le nœud, de l'urètre par l'ouverture du gland, en tirant un brin, et lâchant l'autre, de peur que ce nœud ne s'opposât au glissement du fil ; puis, tirant sur les deux bouts ensemble, je conduisis l'aiguille dans la crevasse de l'urètre, et par un mouvement de bascule je la dirigeai dans la vessie ; elle y entra sans peine et sans faire de fausse route ; je retirai le fil qui m'avait servi à conduire l'aiguille dans l'urètre, sur cette aiguille je conduisis dans la vessie une sonde cannelée ordinaire qui fut mise entre les mains d'un aide, et dont la cannelure servit à diriger une sonde de gomme élastique introduite par l'ouverture du gland. Elle y parvint sans peine et donna issue aux urines dont il ne passa rien par la plaie. Ayant eu le soin de percer cette sonde par son extrémité, je la changeais à volonté par le moyen d'un fil de fer grêle, long deux fois comme la sonde et un pouce de plus. Je le poussais dans son calibre jusqu'à ce qu'il sortît par

l'extrémité de la sonde, en prenant garde de le pousser trop, de peur de blesser la vessie. En faisant courir la sonde sur ce mandrin conducteur, je la changeais sans difficulté et sans crainte de suivre une fausse route.

En employant ces moyens, les parties infiltrées se dégorgèrent et prirent une bonne couleur, la plaie du périnée par laquelle il ne sortait plus une goutte d'urine donnait une bonne supuration ; tout me faisait espérer le succès, lorsqu'une fièvre bilieuse et urinée avec adynamie s'empara de mon malade, et termina sa vie au quatrième ou cinquième accès, trente-deux jours après son accident, et vingt-trois depuis que je lui donnais mes soins ; il avait une escarre gangrénée au sacrum occasionnée par la macération des parties dans l'urine et la compression produite par le poids du corps. Il m'a été absolument impossible d'examiner le cadavre, les préjugés répandus dans nos campagnes ne permettant aucune de ces recherches. Les moyens à l'aide desquels je suis parvenu à introduire une sonde dans la vessie par l'urètre, et à éviter la ponction de ce réservoir, (opération qui, parmi ses inconvénients, a celui de ne pas désobstruer le canal) m'ont suggéré l'idée d'une méthode que je soumets au jugement et à la critique des chirurgiens éclairés.

L'opération que je propose peut convenir dans les circonstances suivantes :

1<sup>o</sup>. lorsque l'obstacle au cathétérisme ordinaire, existe au col de la vessie, ou au commencement de l'urètre, et qu'il est invincible ;  
2<sup>o</sup>. dans les cas de crevassé, ou plaie de l'urètre, comme dans celui que j'ai cité, et en supposant toujours l'impossibilité de faire parvenir la sonde jusque dans la vessie.

Les instrumens nécessaires sont, 1<sup>o</sup>. une sonde cannelée en argent, sans cul-de-sac, percée à la fin de sa cannelure d'un trou destiné à faire l'office de poulie, et terminée par un stilet grêle et mousse, long d'environ dix-huit lignes ; 2<sup>o</sup>. un fil en soie, fin, fort et très-glissant, long d'une demi-aune au moins, le plus n'est pas nuisible ; 3<sup>o</sup>. une sonde en gomme élastique, d'un petit calibre ; 4<sup>o</sup>. une érigne mousse ; et 5<sup>o</sup>. un bistouri ordinaire.

*Procédé opératoire.*

On place le malade comme pour l'opération de la taille; on introduit jusqu'à l'obstacle la sonde en gomme élastique, garnie de son mandrin, et contenant le fil en soie, qui parcourant tout son calibre, sort par le petit trou pratiqué à son extrémité; ce fil, rebroussé à l'extérieur tout le long de cet instrument, entre avec lui dans l'urètre, et est arrêté à son autre extrémité par une traverse pour qu'il ne puisse être entraîné, et ne sorte pas de la sonde; alors guidé par cette sonde, par les lumières de l'anatomie, par la nature et par le siège de l'obstacle, on incise le périnée, et ensuite l'urètre; on présente à l'incision, ou à la crevasse de ce canal le bec de la sonde rendu flexible par la rétraction de quelques lignes de son mandrin; avec l'ériigne on accroche le fil qu'il présente, on le tire au dehors; on passe ce fil dans le trou pratiqué à l'extrémité de la cannelure de la sonde droite, entrant par la concavité, sortant, et ramené sur la convexité de cet instrument. Dirigé alors par ce fil, et le bec de la sonde élastique, le chirurgien introduit l'extrémité de la sonde cannelée (terminée, comme je l'ai dit, en stilet) dans l'urètre par l'ouverture contre nature; il cherche la direction du canal, avec patience, donnant à l'instrument les inclinaisons nécessaires, courbant l'extrémité suivant le besoin, lui faisant faire des mouvements de vrille, etc. Il doit par ce moyen franchir l'obstacle, et parvenir dans la vessie sans faire de fausse route, ce qu'il connaît par la sortie de l'urine et la cessation de résistance; il enfonce le plus possible sa sonde pour dilater le canal, il la place de manière qu'elle puisse recevoir et conduire par sa rainure le bec de la sonde élastique, et il la fait tenir par un aide; alors poussant avec sa main droite, la sonde élastique introduite avec son mandrin, un peu retiré pour que son bec soit flexible (comme pour le cathétérisme ordinaire), tendant l'urètre de la gauche, il fait tirer sur le fil qui, passant dans le trou dont j'ai parlé, agit à la manière d'une corde, dont la direction est changée par une poulie, attire et conduit la sonde dans la vessie. Il

est nécessaire que cette sonde soit du plus petit calibre, pour que son extrémité puisse être contenue, et courir librement dans cette rainure. (Si on éprouvait trop de difficulté à la faire avancer, à cause de l'étroitesse du canal de l'urètre, on pourrait le dilater un peu, par le séjour, pendant quelques instans, d'une corde à boyau glissée dans ladite rainure.)

On retire la sonde cannelée dès qu'on est assuré que l'algalie élastique est dans la vessie; on coupe le fil près de la plaie, et l'on retire aisément ce qui reste dans la sonde.

On peut et on doit, par le secours du mandrin conducteur (1), suivant le procédé que j'ai décrit dans mon observation, changer cette sonde, et en introduire graduellement de plus grosses, pour dilater peu à peu l'urètre jusqu'à ce qu'il soit revenu à son état naturel; la sonde reste constamment ouverte, pour que l'urine s'évacuant à force et mesure qu'elle est déposée par les uretères, ne s'accumule pas et ne force pas le passage, à côté de la sonde, par la solution de continuité de l'urètre; il ne faut la supprimer que lorsque la cicatrice est parfaitement consolidée, pour qu'elle ne devienne pas à son tour une nouvelle cause de rétention d'urine.

Il est superflu de dire que l'on doit panser la plaie du périnée suivant l'art, c'est-à-dire en favoriser la consolidation par le rapprochement des cuisses.

Les hommes de l'art, instruits, jugeront aussi sans peine des précautions avec lesquelles ont doit employer les procédés que j'indique, dans des cas d'engorgemens dououreux et inflammatoires du col de la vessie, ou de la glande prostate. Je ne sais, au reste, si mon idée est nouvelle; mais en la soumettant aux lumières des praticiens expérimentés, je recevrai avec reconnaissance les observations qu'ils voudront bien m'adresser à ce sujet; ils pourraient me les faire parvenir par la même voie que je prends pour leur faire connaître mon mémoire.

*GRATERAU, chirurgien, à Vervant,  
par Mansle, Charente.*

(1) Ce mandrin conducteur doit être fin et très-délié, réunissant la force à la flexibilité.

---

 CHUTE EXTRAORDINAIRE.

*Observation communiquée par M. Bezuchène fils, chirurgien en chef adjoint à l'hôpital Saint-Antoine.*

LE 18 septembre 1813, Françoise-Adélaïde Borget, femme Laruelle, âgée de quarante-sept ans, née à Chenevière, en Brie, s'occupait à décharger un baquet de pierre à plâtre, au-dessus d'une carrière, sise à Fontenay-sous-Bois, lieu dans lequel elle est établie.

Cette femme était debout sur une planche mal fixée, que l'on place ordinairement en travers au-dessus de l'ouverture de la carrière : familiarisée avec ce genre de travail, et le péril qui l'accompagne, elle prenoit peu de précautions : tout-à-coup ayant senti la planche vaciller sous ses pieds, elle voulut se retenir à la corde qui sert à monter le baquet dans lequel on place la pierre à plâtre ; malheureusement le tourniquet n'était pas arrêté ; de sorte qu'il lui fut impossible d'éviter la chute : elle fut précipitée au fond de la carrière, qui a plus de soixante dix-huit pieds de profondeur, à partir de la surface du sol.

Cette malheureuse, qui aurait dû naturellement être fracassée et périr sur la place, ne se fit aucune fracture, ni même aucune plaie ; elle en fut quitte pour quelques contusions peu importantes ; elle perdit cependant connaissance, soit à cause de la rapidité de sa chute, soit à cause de la commotion qu'elle dut nécessairement éprouver dans cet instant. On fut obligé de l'attacher dans le baquet à plâtre pour la sortir de la carrière ; mais on le fit avec si peu de précautions, qu'en la remontant on lui fractura la mâchoire du côté droit. Elle fut apportée le même jour à l'hôpital Saint-Antoine. Nous fimes la réduction de la fracture, qui fut maintenue par un bandage convenable. Le lendemain Adélaïde Borget se plaignait de douleurs dans la région des lombes et des reins ; mais elle avait presque toute sa connaissance, et répondait fort bien et fort juste à toutes les questions qu'on lui faisait. On lui appliqua douze sanguines à l'anus,

Je lui fis aussi prendre le soir un bain chaud, moyen dont j'ai toujours obtenu les plus heureux effets dans les chutes, les contusions multipliées et les commotions générales. Elle fut mise à l'usage du bouillon aux herbes émétisé.

Ces moyens n'empêchèrent pas qu'il ne survint de la somnolence et un léger assoupiissement, dont on ne pouvait tirer la malade qu'en lui parlant très-haut ; la langue devint sèche, noire, le pouls faible et petit, ce qui me fit craindre une fièvre ataxique, et ne me permit point de recourir à la saignée, ni d'insister sur les évacuans, ainsi que je l'avois projeté. Je fus donc obligé de m'en tenir à l'usage des boissons délayantes, des bains généraux, et de rester pour ainsi dire tranquille spectateur des efforts de la nature, qui, je l'avoue, me paraissait devoir succomber dans cette lutte. Adélaïde Borget resta cinq jours dans cet état alarmant ; à cette époque ses règles parurent, heureusement pour elle, et produisirent le changement le plus favorable dans son état. La langue se nettoya, l'assoupiissement disparut, et la malade se mit à parler malgré son bandage et sa fracture, pour demander à manger. Elle se rétablit si bien, qu'au bout de trois semaines, à dater de son entrée (peut-être un peu contrariée du silence et du régime auquel elle était soumise), elle voulut absolument sortir de l'hôpital avant la consolidation de sa fracture, sous le prétexte de marier son fils, qui étoit menacé de la conscription.

---

*Cours de Physiologie et d'Hygiène de M. PARISSET.*

DANS les deux séances du 14 et du 28 janvier, M. Pariset a parlé des deux premières opérations intellectuelles, savoir : de la sensation en général et de la mémoire. Il a fait remarquer d'abord que pour qu'une sensation simple fût aussi parfaite qu'elle peut l'être, il fallait que le sens extérieur d'une part, et le cerveau de l'autre, fussent simultanément dans la condition la plus favorable : le premier pour recevoir et transmettre, le second pour apercevoir et ressentir une impression actuelle : difficulté très-grande et telle que per-

soréne ne peut se flatter d'être jamais précisément dans la double disposition requise pour bien recevoir de simples sensations. Après quoi, laissant de côté les conditions variables du cerveau, le professeur a fait voir que l'aptitude d'un sens à recevoir des impulsions, dépendait de deux choses principales : 1<sup>o</sup>. de l'excellence de son organisation ; 2<sup>o</sup>. de l'exercice habituel et modéré qu'on lui fait subir ; deux conditions dont la première, bien qu'originellement soustraite à notre pouvoir, est pourtant susceptible de se perfectionner par la seconde. Ensuite M. Pariset est entré dans quelques développemens sur l'exercice des sens, sur l'éducation qu'ils sont capables de recevoir, et par laquelle on multiplie les secours qu'on en peut tirer : puis il a fait voir qu'en exerçant les sens des enfans, il falloit faire en sorte que leurs sensations ne fussent ni trop rapides ni trop lentes, ni trop rares ni trop multipliées, afin de ménager à ces jeunes cerveaux les moyens de comparer ces sensations, d'en saisir les rapports, d'en former des jugemens, et de contracter ainsi de très-bonne heure l'habitude de penser. L'habitude contraire, prise dès l'enfance, peut se prolonger indéfiniment, selon le professeur ; elle peut résister long-temps aux efforts que l'on tentera pour la déraciner, et par conséquent retenir long-temps l'homme dans son ignorance et son imbécillité primitives. Une conclusion pratique qui naissait de là, c'est qu'un des plus sûrs moyens d'effacer de notre âme les chagrins cuisans qui la consument quelquefois, c'est de chercher, ou par le voyage, ou dans le tumulte des grandes villes, cette succession rapide de sensations incohérentes qui donnent un relâche si doux aux facultés intellectuelles et sensibles.

Tel est l'extrait fort sommaire de cette partie des leçons de M. Pariset. Après avoir ainsi parlé de la sensation, il a passé à l'étude de la mémoire. Il s'est attaché à définir cette faculté, à décrire les actes qu'elle exécute, à faire sentir l'importance du rôle qu'elle joue dans les opérations de l'entendement : puis il a fait voir combien cette faculté varie d'un individu à un autre, et dans le même individu, en raison de l'âge et de l'emploi qu'il

en fait, selon qu'il l'applique à tel objet ou à tel autre ; d'où il suit qu'il est des mémoires partielles, ainsi que l'ont observé les physiologistes les plus célèbres ; mémoires partielles qui présentent dans un individu comparé aux autres, et comparé à lui-même, les mêmes variations et les mêmes inégalités. Ces notions bien établies, le professeur a parcouru les différens moyens qu'on a proposés pour donner plus d'énergie, d'étendue et de netteté à la mémoire. Il a fait voir qu'il ne fallait chercher ces moyens ni dans l'usage de certains parfums, ni dans celui des préparations pharmaceutiques, conseillé par quelques écrivains ; mais uniquement dans les préceptes généraux de l'hygiène, et dans un exercice soutenu, habituel, modéré de la mémoire. Il a dit, en parlant des mémoires artificielles, que le plus beau monument en ce genre que l'antiquité eût laissé aux hommes, était l'invention du zodiaque et de l'ensemble des constellations : qu'il fallait admirer ce chef-d'œuvre inimitable de mémoire artificielle, consacré par le temps ; mais qu'il falloit rejeter toutes les autres tentatives analogues, comme trop bornées, trop insuffisantes, et reposant d'ailleurs sur une pétition de principe, puisque tout s'y réduit à donner de la mémoire par de la mémoire. Le professeur a insisté ensuite sur le danger auquel on s'expose en cultivant trop exclusivement la mémoire : puis il a présenté le tableau des altérations principales que l'âge, les erreurs de régime, les maladies, le défaut ou l'excès d'exercice, et l'action des poisons peuvent introduire dans la mémoire ; altérations telles que tantôt la mémoire est anéantie, ou pour renaître, ou pour ne plus revenir ; qu'elle l'est en totalité, ou en partie, ou qu'elle est simplement affaiblie et réduite à un petit nombre d'idées qu'elle peut rappeler encore ; ou enfin qu'elle est pervertie, et que, bien qu'elle s'exerce avec étendue, elle confond et déplace tout, sinon dans les idées, du moins dans les signes qui les représentent, et dont se compose le langage.

#### CERCLE MÉDICAL DE PARIS.

La Société de Médecine réunie sous le titre de

*Cercle médical*, a procédé dans la dernière séance, par la voie du scrutin, au renouvellement de son bureau. M. le docteur Bosquillon a été élu président en remplacement de M. Menuret. M. Fouquier a été continué dans ses fonctions de secrétaire général ; M. Fréd. Chardel dans celles de secrétaire de l'administration ; et M. Forestier dans celles de trésorier.

M. Menuret, en quittant la présidence, a rendu des travaux de la société pendant l'année qui vient de s'écouler, un compte détaillé, et qui prouve combien les membres du Cercle médical se sont efforcés de concourir au progrès de l'art qu'ils cultivent. Comme nous avons fait connaître dans la *Gazette de Santé* ceux de leurs travaux qui se prétoient à une analyse, nous ne nous arrêterons pas davantage à ce discours qui a reçu les plus vifs applaudissements.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Doutes sur l'existence du Croup essentiel*, par F. Ruette, docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin du Comité de Bienfaisance, membre de plusieurs sociétés savantes. — Brochure in-8°. de 64 pages. A Paris, chez Méquignon et Gabon, rue de l'Ecole de Médecine ; et chez le Normant, rue de Seine, n°. 8.

— Prix : 1 franc.

LES recherches auxquelles on s'est livré durant quelques années sur le croup ont donné lieu à tant d'écrits composés dans des vues si étroites, si pleines de préventions, ou même si évidemment erronées, que je ne suis point surpris qu'un médecin en ait été révolté, et se trouve maintenant disposé à nier même l'existence de la maladie, sujet de ces nombreuses divagations ; mais cette opinion ne m'en paraît pas moins un excès tout-à-fait éloigné de la réalité.

Toute la théorie de M. le docteur Ruette est fondée sur deux ou trois erreurs que je regarde comme évidentes, et qu'il reproduit presqu'à chaque ligne. Avant d'en venir à la discussion dans laquelle je crois pouvoir le démontrer, je ferai remarquer que ce médecin définit mal ce que l'on nomme maladie essentielle. *Une telle maladie*, dit-il, est

celle qui a des symptômes qui lui appartiennent en propre, et qu'elle ne tire d'aucune autre maladie ; il n'est aucune affection, essentielle ou non, qui n'ait des symptômes particuliers, et qui lui appartiennent en propre, puisque sans cela on ne pourroit la reconnaître et la distinguer parmi les autres. Une maladie essentielle est celle qui ne dépend d'aucune autre ; c'est dans ce sens que ce mot est opposé à celui de *symptomatique*. Mais une erreur bien plus grave dans laquelle M. Ruette est tombé, c'est de confondre le sens des mots *symptomatique* et *consécutif*. Une maladie *symptomatique* est le symptôme d'une autre, et disparaît dès que celle-ci est guérie ; une maladie *consécutive* au contraire en suit une première, est à la vérité produite par elle ou du moins à son occasion ; mais elle a une existence bien individuelle ; elle peut être, en un mot, une maladie très-*essentielle*. De la confusion des idées représentées par ces deux mots, il en est résulté que toutes les fois que le *croup* est précédé par une maladie quelconque, M. Ruette ne peut croire qu'il soit essentiel. Mais je le demande à ce médecin lui-même ; les inflammations de la plèvre et du poumon sont bien assurément des maladies essentielles ; cependant ces maladies ne surviennent-elles pas dans la rougeole et la variole confluente, bien plus fréquemment encore que le croup dont il cite plusieurs exemples ? Ce n'est pas toutefois que je ne pense que le croup ne puisse aussi bien que presque toutes les autres maladies être simplement symptomatique ; mais on n'en a encore rapporté aucune observation qui me soit connue.

Une autre erreur non moins importante, et qui est la seconde source de toutes celles que contient le mémoire que j'examine, c'est d'avoir pris pour le croup ce qui n'en est que le résultat, savoir : l'obstruction du canal aérien et la suffocation, en sorte que M. Ruette définit le croup une *asphyxie par obstruction du canal de la respiration*. D'après cette idée, il rapporte plusieurs exemples d'embarras et même d'occlusion complète des voies aériennes par des causes diverses ; il va même jusqu'à en rapporter un cas dans lequel l'obstruction était causée par des végétations vénériennes ; et, comme on peut croire, il n'a pas de peine à dé-

montrer alors qu'un accident qui dépend de causes si diverses ne sauroit constituer une maladie essentielle; le vice de ce raisonnement tient tout entier à une mauvaise définition. Le croup est une affection de la membrane muqueuse des voies aériennes, caractérisée surtout par une grande disposition à la formation de fausses membranes, et par des mouvements spasmodiques ordinairement intermittens, lesquels en augmentent beaucoup le danger. Il ne s'agit pas d'expliquer la nature de cette affection particulière plus qu'on n'explique celle de toutes les autres lésions de nos parties; mais sans qu'il soit besoin de ramener *le règne des qualités occultes*, comme le dit M. Ruette, on ne sauroit se refuser à admettre un fait que l'on observe tous les jours non seulement dans les voies pulmonaires, mais dans toutes les divisions des membranes muqueuses, et surtout des membranes séreuses. L'obstruction du larynx n'est qu'un résultat du croup, soit qu'elle dépende de la constriction spasmodique des parties, soit qu'elle provienne de fausses membranes formées dans ces passages étroits; et la suffocation n'est enfin que la conséquence de l'obstruction.

M. Ruette demande de fournir des exemples de croup essentiel; la chose n'est pas difficile, et lui-même nous en fournirait, tant dans le mémoire dont je rends compte, que dans un ouvrage plus considérable auquel ce mémoire paraît former un supplément. Mais voici la marche la plus commune de cette maladie redoutable. Un enfant bien portant est exposé à l'air froid; il éprouve un resserrement et un chatouillement peu douloureux à la gorge; la gène augmente, la respiration s'embarrasse, la voix est sifflante, la fièvre générale s'allume; il survient des accès spasmodiques

plus ou moins violents; et si les secours les plus prompts et les mieux dirigés n'arrêtent pas la marche du mal, la mort arrive ordinairement en un très-court intervalle de temps. Ce n'est point ici un catarrhe ordinaire qui s'est aggravé progressivement, c'est un catarrhe d'une espèce distincte et d'une nature toute particulière.

Je dois dire que, malgré tout ce que j'ai cru devoir relever dans ce mémoire, l'auteur quand il parle du traitement annonce les vues les plus sages; tout-à-fait d'accord d'ailleurs avec ce que les praticiens les plus habiles et les plus heureux ont constamment cru devoir faire dans cette maladie: ce qui prouve que si, comme je le crois, l'auteur s'est trompé dans la théorie de cette maladie, du moins il a eu la sagesse d'en fonder la cure sur les lois déduites de l'observation et de l'expérience.

#### NÉCROLOGIE.

M. le docteur Le Gallois, que ses belles expériences sur *le principe vital* avaient rendu tout un coup célèbre, vient de mourir dans la fleur de l'âge. Cette perte est d'autant plus cruelle que M. Le Gallois laisse une famille dont il était le seul appui. Nommé depuis environ un an médecin de l'Hospice de Bicêtre, il s'occupait en silence à perfectionner des expériences fort curieuses sur *le développement progressif du fœtus*. Il est douteux que la portion déjà terminée de ce travail puisse être mise en ordre maintenant qu'il n'est plus, et ce serait une grande perte pour la science.

M. Le Gallois a succombé à une fluxion de poitrine.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix l'abonnement à la GAZETTE DE SANTE, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup>. 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup>. 8, près le pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continuera à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup>. 8.

GAZETTE DE SANTÉ,  
OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

I<sup>re</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Suite de la Doctrine d'Hippocrate.**Multum adhuc restat operis, multumque restabit: nec ulli nato post mille secula, præscindetur occasio aliquid adjiciendi.*  
(SENEC. Epist. LXIV.)

On trouve dans les ouvrages d'Hippocrate trois opinions différentes sur les vaisseaux sanguins. L'auteur du livre de *alimento* soutient que *les veines éjettent du foie, comme les artères du cœur*. Dans le livre de *carnibus* il est dit que *les unes et les autres naissent du cœur*. La troisième opinion est la plus éloignée de la vérité, et cependant paraît avoir été celle d'Hippocrate, puisque, dans plusieurs cas, elle sert de fondement à sa pratique, et que d'ailleurs elle est exposée dans les livres de *naturâ hominis*, de *locis in homine* et de *ossium naturâ*, dont le premier passe pour authentique, et dont le dernier est universellement attribué à Polybe, gendre d'Hippocrate. Voici cette opinion, assez étrange pour être rapportée. « Les veines du corps sont divisées en quatre paires, et disposées ainsi qu'il suit : La première paire sort de derrière la tête, et, descendant par la partie extérieure de la nuque, de chaque côté de l'épine, vient à la hanche, aux cuisses, puis aux jambes, aux malléoles externes et à chaque pied. C'est par celle raison que, dans les douleurs du dos et de la hanche, la saignée de la veine du jarret et de la malléole externe soulage beaucoup. La seconde paire, venant aussi de la tête, descend d'après des oreilles, le long du cou : on lui donne le nom de *jugulaire*; et elle suit l'épine en sa partie intérieure, jusqu'à ce qu'elle arrive aux lombes, où elle se partage de côté et d'autre vers les testicules, les cuisses et le devant du jarret : allant de là par les malléoles internes au dedans des pieds. C'est pourquoi, dans les douleurs des testicules et des lombes, la saignée des veines du jarret et des chevilles internes est fort utile. La troisième paire sort des tempes, et passant du cou vers les épaules, s'en vient au poumon ; de là, croisant d'un côté à l'autre, le vaisseau de la droite se rend dans la mamelle gauche, dans la rate dans le rein gauche ; celui de la gauche se rend des poumons à la mamelle droite, au foie, au rein droit ; tous les deux enfin vont se terminer dans l'intestin rectum. La quatrième paire naît du front et des orbites, passe dans le poumon et sous les clavicules, et de là, par la partie supérieure du bras, vient se rendre au pli du coude, aux mains et aux doigts ; après cela, ces vaisseaux rétrogradent des doigts par la paume de la main, par le coude et le dessous du bras pour se rendre aux aisselles ; et par la partie supérieure des côtes d'un côté à la rate et de l'autre au foie, d'où ils vont enfin aux parties génitales, en passant par-dessus le ventre. »

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 au 28 février inclus.*

|                                                      |     |
|------------------------------------------------------|-----|
| FIÈVRES non caractérisées.                           | 11  |
| Fièvres bilieuses ou gastriques.                     | 23  |
| Fièvres muqueuses.                                   | 2   |
| Fièvres adynamiques ou putrides.                     | 14  |
| Fièvres ataxiques.                                   | 2   |
| Phlegmasies internes ou externes.                    | 29  |
| Dont 21 des voies de la respiration.                 |     |
| Varioles.                                            | 2   |
| Apoplexies.                                          | 2   |
| Coliques métalliques.                                | 1   |
| Maladies accidentnelles, sporadiques, ou chroniques. | 72  |
| TOTAL GÉNÉRAL.                                       | 158 |

## NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

*Rapport fait sur les maladies régnantes à la Société du Cercle Médical, par la commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MENURET, rapporteur.*

*Travail de la Commission.*

LE froid vif s'est encore soutenu pendant cinq à six jours avec sécheresse et serénité; mais il diminue chaque jour de quelques degrés, le

mercure se rapproche maintenant du zéro, et même s'élève au-dessus. Le temps devient nuageux, couvert, pluvieux; il y a par intervalles de la neige qui ne persiste pas.

L'aspect, la fréquence et la nature des maladies sont les mêmes; les rhumes, les fluxions, les catarrhes, les rhumatismes sont multipliés et opiniâtres; il y a quelques péripneumonies même chez les enfans; mais on observe, surtout, chez eux des affections éruptives, et notamment la rougeole; le traitement simple, à peu près réduit au régime, suffit pendant leurs cours. Les purgations sont communément nécessaires à la fin.

Des fièvres humérales putrides ont quelquefois débuté par un état de faiblesse et d'abattement remarquables; le vomitif même répété a été le meilleur cordial; l'usage précipité des vésicatoires, des stimulans, des cordiaux pour remédier à une débilité apparente, a eu plus d'un inconvénient. C'est dans l'atonie réelle par laquelle ces maladies finissent, qu'ils offrent des ressources précieuses; de même, les purgatifs, au commencement, amènent une faiblesse réelle, dérangent et troublent l'action de la nature, empêchent, ou retardent la coction; les convalescences, lorsqu'elles ont lieu, sont lentes, difficiles et irrégulières.

Un grand nombre de personnes ont été tourmentées par la constipation, surtout pendant l'hiver, par le défaut dans la quantité et l'activité de la bile; il en résulte des inconvénients qu'on doit, autant que possible, prévenir; les moyens en sont familiers et faciles; Mad. N\*\*\* les ayant négligés, fit des efforts violens et répétés pour vaincre une résistance opiniâtre. Elle fut prise d'une crampes très-forte dans les muscles du cou, à laquelle succéda un engorgement très-marqué et très-douloureux en divers points de cette partie; il fallut recourir pour le faire cesser à l'application locale d'une douzaine de sanguines, et à celle d'un cataplasme fait avec la farine de seigle, et l'infusion de fleurs de sureau.

MENURET, D. M. M.

oooooooooooo  
③ Dernier quartier, le 14 mars.  
Depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'au 11 mars, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. — Le *minimum* de 26 p. 9 l.  $\frac{1}{2}$ .

Le Thermomètre a été, au-dessus de 0, à 6 d.  $\frac{8}{10}$ . — Au-dessous, à 4 d.  $\frac{6}{10}$ .  
Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 96 d.  
— Le *minimum* de 78 d.

CHEVALLIER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

BRULURE d'une grande partie du corps, traitée avec le cérat chaulé, et guérie contre toute espérance; par M. le docteur Beauchêne, chirurgien en chef, adjoint de l'hôpital Saint-Antoine.

*Observation recueillie par M. Pecoul fils, élève en médecine au même hôpital.*

LOUISE-AGATHE BERY, âgée de trente-trois ans, fut mariée il y a huit ans à un tisserand de Torcy en Brie, lieu de sa naissance. Elle est sujette, depuis sa dix-huitième année, à de fréquents accès d'épilepsie; il y a survenus à la suite de la petite-vérole, et sont accompagnés chez elle de quelques phénomènes assez singuliers que je vais rapporter:

1<sup>o</sup>. Depuis plusieurs années la femme Bery est sujette à une espèce d'impotence périodique, ou de paralysie incomplète, de presque tous les muscles de la vie animale, et principalement de ceux des bras et des jambes. Cette affection se manifeste périodiquement tous les ans vers la fin d'août, ou au commencement de septembre; elle dure six semaines, ou un mois, sans influer en rien sur la fréquence des attaques d'épilepsie.

2<sup>o</sup>. Ses crises ne sont point accompagnées d'une abolition complète des sens externes et internes. Le goût, l'odorat, le toucher, la voix sont suspendus; mais l'ouïe et la vue continuent leurs fonctions. La sensibilité, les mouvements volontaires n'existent plus; mais le jugement, la mémoire subsistent encore. De sorte qu'elle se rappelle parfaitement bien tout ce qu'on lui a fait

pendant qu'elle était en cet état, et même tout ce que l'on a dit devant elle.

3°. Cette femme est constamment prévenue du moment où l'attaque d'épilepsie doit la prendre, par une douleur qui part du gros orteil gauche, monte avec un sentiment de fourmillement et d'engourdissement le long de la jambe, de la cuisse du même côté, traverse le ventre, la poitrine, le cou, et arrive au côté correspondant du cerveau; c'est alors seulement qu'elle tombe sans mouvement. Sans doute ce phénomène n'est pas très-rare; mais ce qu'il a de singulier, c'est que depuis quinze ans il se répète journellement avec les mêmes circonstances et une invariabilité dans sa marche que rien n'a jamais altéré, jusqu'à l'accident dont je vais rendre compte. Le 23 septembre 1813, époque de son impotence annuelle, cette malheureuse, étant seule assise auprès du feu (la personne chargée de la surveiller venait de la quitter), fut saisie d'un accès d'épilepsie; ses jambes paralysées ne lui permettant point de changer de place, elle tomba au milieu du foyer. Bientôt ses vêtemens s'enflammèrent, le feu se propage jusqu'à son sein; elle se voit brûler sans éprouver de vives douleurs; mais elle conçoit toute l'horreur et le danger de sa position; en vain elle cherche à s'aider de ses mains, ou de ses pieds, pour échapper à la combustion; ils lui refusent leur service; cependant une volonté que la crainte rend encore plus énergique donne assez de vigueur aux muscles du tronc pour qu'elle puisse, en roulant sur elle-même, se tirer du foyer.

Mais la flamme la suit, et continue de dévorer ses vêtemens; elle-même en devient la proie. La poitrine, une grande partie du ventre, le cou, les oreilles, le menton, les avant-bras, les mains, tout avait été grièvement brûlé, quand l'on vint l'arracher à ce cruel supplice. Huit ans auparavant cette malheureuse était déjà tombée dans le feu vers la même époque, et par la même cause; mais plus heureuse dans son malheur, la main gauche seule avait été brûlée.

Le lendemain de cet horrible événement, Louise-Agathe fut amenée à l'hôpital Saint-An-

toine. M. Beauchêne ayant examiné cette femme, la regarda comme une victime dévouée à la mort; la guérison lui paraissait être au-dessus des ressources de l'art: il crut néanmoins devoir employer tous les moyens que l'art indique. Des linges trempés dans de l'eau de Goulard très-froide, et renouvelés plusieurs fois par jour, furent d'abord appliqués sur les brûlures; elles furent ensuite pansées avec du cérat opiacé, dans la vue d'assoupir la douleur, et on lui donna quelques potions calmantes, des boissons délayantes et anti-phlogistiques.

Vers le huitième jour, les escarres commençaient à se détacher, la suppuration s'établissait: M. Beauchêne crut devoir changer le traitement, et voici quels furent ses motifs: les grandes brûlures sont toujours suivies d'une suppuration très-abondante qui cause un affaissement de tout le système, et entraîne fréquemment la mort du neuvième au douzième jour. On peut cependant quelquefois éviter cette terminaison fâcheuse en ayant soin, vers le septième environ, d'abandonner les narcotiques, les délayans, auxquels on recourt d'abord pour calmer la violence des douleurs ou la force de l'inflammation. On les remplace par les toniques, les amers, et surtout le quinquina en décoction ou en extrait. Cette méthode fut suivie. Cependant, vers le neuvième jour, des symptômes alarmans commencèrent à se manifester. Il y avait fièvre violente, délire nocturne, suppuration plus abondante; enfin, un affaiblissement général qui semblait présager une mort prochaine. Ce fut alors que M. Beauchêne (d'après une indication donnée par M. de Montégre, dans la *Gazette de Santé*) commença l'usage du cérat chaulé (1) en insistant sur les toniques et le quinquina à haute dose, plutôt

(1) Pour préparer le cérat chaulé, ou le liniment calcaire, on broie avec du cérat ou avec de l'huile, de la chaux éteinte à l'air, dans la proportion d'un demi-gros à un gros de chaux par once du corps gras. On peut voir dans les premiers N°s de 1813 ce que nous avons dit de ce remède, que nous avons beaucoup recommandé d'après notre propre expérience.

*Note du Rédacteur de la Gazette.*

pour satisfaire à sa conscience que dans l'espoir de sauver la malade.

Cependant, au bout de quatre jours, le délire cessa, la fièvre devint moins forte; une amélioration sensible se fit remarquer dans l'état de la malade; les plaies s'étaient étendues, les escarres se détachaient rapidement, des torrens de pus coulaient de chaque côté du corps dans le lit, plusieurs alèzes en étaient traversées. Les pansemens, renouvelés deux fois par jour, suffisaient à peine pour empêcher cette malheureuse de baigner dans son pus. Afin de prévenir les douleurs que causent les pansemens ordinaires, on eut l'attention de les faire avec du linge, ou du papier brouillard fénestré enduit de cérat chaulé. La charpie placée sur ce papier absorbait le pus, sans adhérer à la plaie.

Vers le vingtième jour, les escarres étaient toutes détachées; les plaies commençaient à prendre un bel aspect, mais leur étendue était véritablement effrayante. Un vaste ulcère occupait presque toute la partie antérieure du tronc et la totalité du cou; les mains, les avant-bras suppuraient jusqu'au coude; les bras, les oreilles et le bas du visage avaient aussi été légèrement brûlés. Bientôt les plaies commencèrent à se rétrécir. La cicatrisation se fit avec une rapidité extraordinaire pendant le premier mois; les progrès furent plus lents par la suite.

J'observai, pendant le traitement de cette brûlure, un phénomène assez singulier qui en retarda beaucoup la cure. L'élève chargé du pansement de cette femme n'ayant jamais vu employer le cérat chaulé dans les brûlures, persuadé d'ailleurs que la charpie sèche était plus dessicative, et devoit mieux réussir qu'un corps gras, en appliqua plusieurs fois à l'insu de M. Beauchêne. Chaque fois qu'on en avait mis, la plaie devenait noire, les escarres gangrénées se formaient, ce qui retarda beaucoup la guérison. Ce phénomène se renouvela trois fois, toujours à la suite de l'application de la charpie sèche.

Pendant plus de trois mois, tant que la suppuration fut abondante, Agathe Béry n'eut pas

une seule attaque d'épilepsie; elles n'ont recommencé que depuis environ deux mois. Au moment où j'écris cette observation, plus de cinq mois après son entrée à l'hôpital, Agathe Béry n'a plus à la poitrine qu'une plaie peu considérable dont elle sera bientôt guérie. Le cou est couvert de cicatrices, mais la tête a conservé sa position naturelle; elle n'est point fléchie sur la poitrine, comme cela arrive si fréquemment dans les brûlures au cou, grâce à la précaution qu'on a constamment prise de la faire coucher bien horizontalement, en lui ôtant les oreillers qui étaient sous sa tête.

Cette guérison paraîtra peut être lente aux personnes qui ignorent combien il faut de temps à la nature pour réparer les désorganisations profondes de la peau quand elles ont une grande étendue; mais je crois qu'elle semblera très prompte à ceux qui ont vu des brûlures beaucoup moins considérables traitées par les moyens ordinaires ne guérir qu'après un an ou quinze mois de traitement. Les personnes de l'art douteront peut-être de la réalité de cette cure. J'en douterais également, moi-même, si je n'en avais été témoin oculaire; j'aurais cru, je l'avoue, qu'une brûlure dans laquelle une aussi grande partie de la surface du corps a été profondément brûlée, devait nécessairement entraîner la mort. Un de nos plus célèbres professeurs a constamment observé qu'elle était inévitable toutes les fois qu'il y avait plus d'un tiers de la surface du corps de brûlé.

La paralysie et l'épilepsie dont cette femme était affectée n'auraient-elles point influé sur sa guérison en diminuant la sensibilité, modérant la douleur et la réaction qu'elle produit sur le système nerveux? L'usage du cérat chaulé, celui du quinquina, continués pendant tout le temps de l'abondance de la suppuration, n'y ont-ils pas aussi très-puissamment contribué?

Quelle qu'en soit la cause, le succès qu'a obtenu le docteur Beauchêne dans cette circonstance doit être considéré comme un de ces cas rares qui font exception aux règles générales, et dont la nature offre malheureusement trop peu d'exemples.

PECOU *fils.*

NOTE sur l'emploi des peaux de taupes contre les douleurs de dents (1), par M. Villeneuve.

DANS les temps froids et humides de l'hiver, les douleurs de dents et les fluxions aux gencives sont des incommodeités qui tourmentent un si grand nombre de personnes, et principalement celles qui ont perdu leurs cheveux, que nous croyons utile de faire connaître un moyen qui a préservé de ces souffrances un certain nombre d'individus. Ce moyen consiste à tenir appliquée sur le sommet de la tête, et cela le plus constamment possible, une petite calotte de peaux de taupes préparées à la manière des fourrures ordinaires. Cette calotte à laquelle on donne environ quatre pouces de diamètre (dix à douze centimètres) se compose de l'assemblage de trois ou quatre de ces peaux dont le côté velu est celui qui doit être appliquée immédiatement sur la tête.

Les personnes privées de leurs cheveux, et qui font usage de perruques sont celles qui emploient ce moyen avec le plus de facilité et de succès, pouvant porter constamment cette calotte, la nuit sous leur bonnet, le jour sous leurs cheveux postiches. Celles qui ont des cheveux peuvent au moins l'appliquer par-dessus pendant la nuit.

Voici à ce sujet quelques renseignemens qui nous ont été donnés par une personne étrangère à la médecine, mais qui n'en est pas moins digne de foi : « Il paraît que l'application de la peau de taupe sur la tête est un très-bon topique contre les maux de dents, même en la plaçant sans avoir les cheveux coupés. Mad. de B. pour avoir été privée de la sienne pendant un petit voyage, eut une rage de dents qui cessait du moment qu'elle eut une de ces peaux; son mari prend aussi la sienne chaque nuit par-dessus ses cheveux, et avec de très-mauvaises dents n'a plus de souffrance; il la faufile contre son serre-tête; Mad. de B. me cita deux ou trois de ses connaissances qui en ont éprouvé l'effet le plus

(1) Plusieurs fourreurs à Paris tiennent de ces peaux. A Lyon elles sont l'objet d'un commerce assez étendu.

» sensible. Quelqu'un qui se trouvait chez cette dame, m'a dit que dans son pays (la Suisse) cette propriété des peaux de taupes étoit connue depuis long-temps. Voilà ce que j'ai recueilli à ce sujet; j'y joins ma propre expérience: depuis six ans que j'en fais usage je n'ai plus souffert. »

Ce moyen a donc préservé des douleurs de dents un assez grand nombre de personnes qui y étaient plus ou moins sujettes, pour qu'on puisse lui accorder quelque confiance. Cependant en le conseillant, nous sommes loin d'y supposer une efficacité absolue et des succès toujours constans.

VILLENEUVE, D. M. P.

#### Considerations sur l'emploi du charbon en poudre.

ON a publié dans tous les journaux une notice sur l'emploi du charbon en poudre, dans laquelle on attribue à cette substance des propriétés très-exagérées ou même tout-à-fait supposées. Cette notice a été présentée, comme on l'a dit, à l'Institut; toutefois cette savante compagnie n'ayant point encore fait connaître son opinion sur les préentions de l'auteur, la simple présentation ne saurait être un titre de recommandation, puisque l'Institut accueille tout ce qui lui est adressé de relatif aux sciences. Ayant à attendre le jugement que doivent porter sur cet objet les commissaires choisis par la première classe, (MM. Pelletan et Portal), nous nous garderons de prendre une initiative inconvenante, en manifestant aujourd'hui l'opinion que nous avons pu nous former aussi sur l'emploi de la poudre de charbon; nous ferons seulement connaître celle qui sera émise par les habiles professeurs que nous venons de nommer.

Mais un grand avantage à retirer du charbon en poudre, c'est la conservation des matières animales, ou même le rétablissement de celles qui commencent à se putréfier; et surtout la clarification de l'eau la plus corrompue, puisque celle des égouts les plus infects sort de cette épreuve, au bout de dix minutes, parfaitement bonne. Les personnes qui craignent que la pureté des eaux de la

Seine soit altérée, doivent se trouver heureuses d'avoir l'établissement des eaux épurées et clarifiées, quai des Célestins, qui leur en fournit dans tous les coins de Paris, au même prix que coûte l'eau sale et bourbeuse que l'on puise dans la rivière.

Ce bel établissement dont nous avons déjà parlé, peut être un objet de curiosité aussi bien que d'intérêt public. Une immense gerbe d'eau élevée par des pompes, se distribue dans des rigoles où elle dépose une partie de son limon, puis vaachever de se purifier en traversant d'abord des éponges et ensuite une couche de charbon en poudre, placée entre deux autres de sable. Elle tombe après cela en un grand nombre de cascades, et reprend ainsi tout l'air qu'elle auroit pu perdre dans la filtration.

Il existe encore à Paris un autre établissement de ce genre, émule et non rival du précédent ; c'est celui de M. Ducommun, rue Ventadour. Le système de dépuration des eaux y consiste aussi à leur faire traverser un lit de charbon contenu dans deux lits de sable ; mais M. Ducommun, qui ne distribue pas d'eau, fait seulement l'application de ce système à des fontaines qu'il vend, et dont il a perfectionné la construction au point de les rendre propres aux voyages.

Il n'est guères concevable que l'habitude enchaîne encore quelques personnes à l'usage de l'eau trouble et sale, quand elles peuvent sans plus de dépense ou de soins en avoir constamment qui soit tout ensemble et claire et salubre.

---

*A. M. le Rédacteur général de la Gazette de Santé.*

Monsieur,

Le procès dont il vient d'être question dans les feuilles publiques, et qui a pour objet un mémoire de médicaments, a fait qu'en parcourant hier un petit livre de thérapeutique intitulé : *Medicus officiosus, etc. Eniponti, 1703*, j'ai remarqué davantage une règle de probité médicale consignée dans cet ouvrage. Vous jugerez

peut-être, comme moi, qu'il y aurait une espèce d'à-propos à rappeler cette règle en ce moment ; et que, vu la classe d'hommes à qui elle se recommande, il n'est pas nécessaire pour cela de traduire le paragraphe où elle est exposée. Je la copie textuellement :

« *Jucundè tandem curabit Medicus, qui mino-  
ribus, quoad fieri potest, medebitur expensis,  
» haud imitando illos qui ægrós in maximis,  
» inutiles ac supervacaneas expensas præcipitant,  
» præscribendo ad ostentationem potius, vel  
» inscitiam suam multitudine et pretio medi-  
» camentorum tegendo, vel Pharmacopolas,  
» cum quibus subinde pacta quædam circum-  
» ventiosa instituunt, ditando, præscribentes  
» remedia tam cara quam rara, quæ ægrum à  
» morbo convalescentem in novas pro tot debitiss  
» persolvendis, angustias et ægritudines detur-  
» bant; ut deinceps mori potius cupiat absque  
» medicamentorum ope, quam cum tantâ Phar-  
» macorum suppellectili et hæredum suorum  
» dispendio perire. »*

Je vous prie d'agréer l'assurance de la considération très-distinguée avec laquelle je suis, etc.

JOURDA, D. M. P.

Paris, le 3 mars 1814.

---

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Considérations médico-légales sur la manière de procéder à l'ouverture des cadavres, et spécialement dans les cas de visites judiciaires, présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, le 26 janvier 1814, par M. Renard, de Châlons-sur-Saône, Docteur en médecine.*

CETTE Dissertation a été discutée sous la présidence de M. Chaussier. M. Renard lui en adresse l'hommage, et l'on y reconnoît partout et les principes et même les expressions de ce savant professeur.

La médecine légale est l'art d'éclairer et de faciliter l'application des lois, au moyen de toutes les connaissances que doit posséder le médecin. Pour l'exercer avec distinction, il n'est point indispensable d'être versé dans l'étude de la jurisprudence, puisque le médecin doit prononcer d'après sa conscience, indépendamment des conséquences que peut entraîner sa décision. Rien n'est donc plus exact, ce me semble, que la réprobation donnée par M. le professeur Chaussier, ou par son interprète, M. Renard, à l'expression *médecin-légiste*, adoptée depuis quelques années, et répétée peut-être inconsidérément : cependant j'oseraï représenter que le mot *d'expert*, employé dans ce cas, n'a point la précision que M. Chaussier nous a rendu nécessaire en la portant dans toutes les définitions. On est *expert* quand on est *savant*, *consommé*, *accompli* en quelque chose : or, un médecin doit ou devroit toujours être *expert en sa profession*. Cependant il n'a pas seulement à éclairer les applications de la loi, et ses fonctions s'étendent à bien d'autres objets. Les Latins, qui nous ont laissé un mot pour désigner l'homme qui *fait ou porte la loi*, n'en ont point imaginé pour indiquer *celui qui l'éclaire* : il seroit facile de composer ce mot en grec ; mais notre langue se refuse à ces acquisitions. Il appartient cependant à M. Chaussier de tenter de nous en enrichir, lui qui a déjà porté la clarté et la précision sur tant de points obscurs de nos nomenclatures.

La dissertation soutenue par M. Renard est peu susceptible d'un extrait détaillé. L'auteur s'applique spécialement à faire connaître les précautions que l'on doit prendre dans l'examen judiciaire des cadavres pour arriver à la connaissance de la vérité. Après avoir conduit dans l'exa-

men extérieur du corps et de toutes les conditions dans lesquelles on l'a trouvé, il donne des avis sur les meilleurs procédés à employer pour en examiner toutes les parties intérieures, ce qui forme le sujet de six paragraphes distincts. Le septième fait connaître la manière de recueillir et de rédiger les observations que l'on a faites. Le huitième rappelle les attentions que l'on doit avoir quand l'opération est achevée, afin que les résultats puissent en être vérifiés s'il le faut ; que du moins des personnes intéressées n'en fassent pas disparaître les preuves ; que la réputation du médecin ne puisse être compromise, etc. Enfin le dernier paragraphe contient des préceptes particuliers pour l'ouverture des fœtus ou enfans nouveaux-nés.

---

*Essai sur l'arthralgie en général, et spécialement sur la coxalgie ou arthralgie coxale* ; présenté et soutenu à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 janvier 1814, par François Sirdey, de Vosne (Côte d'Or), docteur en médecine.

M. SIRDEY est encore un élève de M. le professeur Chaussier. C'est sous la présidence de ce savant professeur qu'il a soutenu sa thèse, et c'est à lui qu'il en a fait hommage. Aussi cette thèse n'est-elle que l'exposition claire et détaillée de la doctrine de M. Chaussier sur un point important de médecine.

Les anciens et les modernes ont désigné sous vingt noms différents, presque tous mal appliqués, cette maladie de l'articulation supérieure de la cuisse à la suite de laquelle la tête du femur est souvent repoussée de la cavité qui la reçoit dans l'état naturel. C'est ce que l'on nommait,

fort improprement sans doute, une luxation spontanée.

M. Chaussier le premier a vu que cette maladie ne faisait qu'une espèce de cette affection des articulations qu'il a désignée sous le nom d'*arthralgie*, mot qui signifie *douleur d'articulation*; et il l'appelle *coxale* pour indiquer qu'elle occupe l'articulation de la hanche. M. Sirdey en admet cinq variétés dont la considération est moins importante toutefois que celle des causes qui peuvent être *éloignées*, comme sont les dispositions générales qu'on appelle diathèses, telles que les dispositions rhumatismale, goutteuse, d'arthrose, etc.; la suppression d'évacuations habituelles; une nourriture, des vêtemens mal sains; tout ce qui détériore la constitution peut être considéré comme formant les causes *prédisposantes* à la maladie. Les causes *occasionnelles* sont toutes celles qui portent sur l'articulation, même une vive irritation, quel qu'en soit le moyen. Je ne puis décrire ici la marche de la maladie non plus que tous les détails des traitemens que l'auteur rapporte d'après M. Chaussier et plusieurs autres auteurs.

C'est dans le cas dont il s'agit surtout qu'il importe d'attaquer le mal dès son principe: en général, on doit, en modérant l'inflammation locale, lorsqu'elle est trop vive, au moyen

des sanguines, des ventouses scarifiées, des applications émollientes et narcotiques; détourner autant que possible les forces de la nature, soit sur les intestins par l'action des purgatifs de toutes les espèces, soit sur la peau par les sudorifiques ou les moyens irritans locaux; parmi ces derniers aucun ne peut soutenir la comparaison avec l'application du feu, soit par le moxa, soit par une lame de couteau rougie. Voici le mode d'application de ce cautère cultellaire que prescrit M. Chaussier comme le plus efficace: « la lame étant chauffée au rouge cerise, on la porte d'abord rapidement sur la peau comme pour marquer la direction des raies de feu sans l'enlever; puis on la maintient appliquée jusqu'à ce qu'on en voie sortir des gouttelettes de graisse. »

Avant de finir, je dirai un mot pour les personnes qui s'effarouchent des mots nouveaux qu'elles voient introduire dans la médecine. Premièrement, il faut bien des mots nouveaux pour exprimer ce que l'on ne connaît pas autrefois; secondement, ce n'est point en employant des mots techniques nécessaires à toutes les sciences que l'on court le risque de paraître barbare, mais bien en raisonnant de travers, et en ne donnant aucun sens précis à ses expressions; deux maladies dont M. Chaussier met tous ses efforts à guérir ses nombreux élèves.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois.— On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an.— Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs.— On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup>. 30, saub. Saint-Germain.— Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup>. 8, près le pont des Arts.— C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal.— On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.— Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus.— On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup>. 8, DE LA



(N<sup>o</sup>. IX.)

(21 Mars 1814.)

# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir, ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> ÉPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Suite de la Doctrine d'Hippocrate.*

*Qui sint situs patium, quam vim quamque pars habeat ignorare  
NON DEBEMUS. Itaque medici ipsi quorum intererat ea nosse,  
aperuerunt, ut ea viderint.*  
(CICER. Quest. Acad. iv. Lucul.)

Le père de la médecine avait encore des idées plus inexacts sur les vaisseaux sanguins, puisque non-seulement il n'en connaissait point l'origine, mais encore qu'il ignorait leurs usages, et les confondait avec d'autres parties qui en sont fort distinctes. Il les nomme indifféremment *riqua, nerfs, tristes, tendons, ou sibstosus, ligamens.* « Les nerfs, dit-il, servent à flétrir, à retirer et à étendre les membres. » (Lib. de ossium naturā.) C'est aux vaisseaux sanguins qu'il attribue les fonctions réelles des nerfs. « Les veines répandues par tout le corps, y portent le flux, ou la faculté de couler, et le mouvement. » (Id.)

LA publication de ce Numéro a été retardée de trois jours, dans l'espérance de pouvoir y joindre le relevé ordinaire des malades admis dans les hôpitaux de Paris. Les circonstances actuelles mettent à la rédaction de ces relevés tant de difficultés, que nous nous voyons forcés de renoncer momentanément à les donner. Ces relevés avoient perdu d'ailleurs la plus grande partie de l'intérêt dont ils avoient été susceptibles, puisque l'on ne pouvoit plus en conclure quelles étaient les maladies régnantes à Paris. Nous suppléerons à cette interruption en donnant un relevé général, lorsqu'il sera possible de le faire.

(Il n'y a pas eu de séance du Cercle médical).

## CONSTITUTION MÉDICALE.

LA température a été encore très-froide durant la plus grande partie de cette décade ; au milieu du mois de mars, les rigueurs de l'hiver se faisaient sentir, et semblaient vouloir se prolonger indéfiniment ; cependant, après une nuit de gelée, la journée du 17 a été tempérée et douce ; un soleil superbe annonçait l'arrivée du printemps, et tout semble enfin nous promettre que le règne des frimas est passé.

Il s'est présenté beaucoup de maladies aiguës de poitrine, des pleurésies, des péripneumo-

nies, débutant avec violence, et nécessitant des saignées larges et répétées ; des circonstances particulières, en disposant les malades aux accidents nerveux, éloignaient cependant la plupart des praticiens des saignées, et il a fallu des indications très-précises pour y recourir. Les accidents inflammatoires étant calmés, les malades n'ont guères besoin, pour arriver à la convalescence, que de boissons adoucissantes. J'ai vu plusieurs pleurodynies (fausses pleurésies) guéries, les unes par un émétique, les autres par un vésicatoire sur le lieu douloureux : on les distingue des véritables fluxions de poitrine par l'absence du frisson qui annonce celles-ci, et de la fièvre qui les accompagne toujours.

On voit aussi un grand nombre de personnes affectées de fièvres irrégulières et sans caractère bien déterminé ; les variations de température les inquiétudes morales et surtout la saison donnent naissance à ces indispositions ; elles n'offrent aucune indication précise sur laquelle on puisse baser un traitement, et l'on courrait le risque de causer une maladie grave, si l'on administrait des remèdes actifs. On doit compter sur le retour du beau temps plus que sur tous les moyens que présente la pharmacie. On fait boire cependant une eau légère de rhubarbe acidulée avec la crème de tarte ; on donne de la limonade cuite à ceux qui supportent les acides ; on fait prendre, durant quelques matinées de suite, des bouillons d'herbes rendus un peu laxatifs, à l'aide de deux, trois ou quatre gros de sulfate de potasse, et la santé se rétablit.

\*\*\*\*\*

#### ◎ Nouvelle lune, le 21 mars.

Depuis le 11 jusqu'au 21 mars, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 2 l.  $\frac{1}{2}$ . — Le *minimum* de 27 p. 6 l.  $\frac{1}{2}$ .

Le Thermomètre a été, au-dessus de 0, à 6 d.  $\frac{1}{2}$ . — Au-dessous, à 6 d.  $\frac{4}{5}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 90 d.  $\frac{1}{4}$ . — Le *minimum* de 60 d.

CHEAUVILLER, ing.-opt. du Roi de Westphalie.

OBSERVATION de *Croup spasmodique*, par M. Lemercier, docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin de l'hôpital et des prisons de la ville de Mayenne.

PAUL DE HERCÉ, enfant de deux mois, fort et bien portant, le 10 mai 1813, fut pris d'une toux légère, qu'on regarda comme un rhume, et à laquelle on ne fit point d'attention. Dans la nuit il fut réveillé par quelques quintes de toux. Le 11, fréquence de la toux avec quintes. A midi serrement brusque de la gorge, qui ne dura qu'un instant, mais qui donna de l'inquiétude à la nourrice ; elle le coucha ; il dormit jusqu'à deux heures, et, s'éveilla subitement, ayant une constriction de la gorge si forte, que ses cris en furent étouffés. Effrayée, elle envoya vite une des femmes de chambre me prier de l'aller voir. Quand j'arrivai, l'enfant avoit la voix rauque et les cris aigus, la respiration gênée et sifflante, le pouls fréquent et développé. Je considérai d'abord l'affection de la gorge et des poumons comme spasmodique ; je prescrivis une potion calmante ; le petit malade en prit deux cuillerées ~~enfin, au bout d'un quart d'heure, qu'un~~, ~~enfin, au bout d'un quart d'heure, qu'un~~ nouvel accès vint donner des craintes pour sa vie, et le réveiller tout-à-coup ; il avait la respiration haute, sifflante et sonore ; la suffocation et la constriction de la gorge étaient si fortes que la voix était entièrement éteinte, la figure d'un rouge livide, la toux convulsive, rauque et bruyante ; dès que l'accès fut terminé, je fis mettre deux sanguines à la gorge, une de chaque côté ; il s'écoula beaucoup de sang, et l'enfant fut mieux ; la nuit on continua de donner de la potion calmante pour prévenir le retour des accès ; la nuit fut bonne ; la voix et la toux restèrent rauques, et la respiration un peu gênée. Le 12 je donnai six grains de poudre d'ipéca-cuanha, et un demi-grain de tartrate de potasse antimonié, dans une demi-once de sirop d'ipéca-cuanha ; l'enfant vomit par deux fois des muco-sités, et rendit deux selles ; le reste du jour on donna de l'eau de tilleul avec le sirop d'ipéca-cuanha ; vers le soir la toux revint par quintes,

la voix était toujours rauque et glapissante , la respiration laborieuse et un peu sifflante , le pouls fréquent et développé. Je fis mettre un vésicatoire à la nuque , et continuer le sirop d'ipécacuanha ; la nuit se passa tranquillement , l'enfant téta deux fois et dormit. Le 13 rien de remarquable , un peu d'agitation qu'on attribua au vésicatoire ; on donna en place de la potion calmante et du sirop d'ipécacuanha , une potion composée d'oximel scillitique , de sirop d'ipécacuanha et de décoction de polygala sénéka ; le soir on leva le vésicatoire ; vers les neuf heures il vint de la fièvre , la toux fut fréquente , rauque , accompagnée de quintes , mais moins forte ; le petit malade était triste et affaissé , et refusa de prendre le sein , cependant il avalait de sa potion chaque fois qu'on lui en mettait dans la bouche. Le 14 au matin il était triste , abattu , se laissant aller , ayant la figure pâle , les yeux fatigués , le pouls petit , la toux faible et fréquente , la respiration haute , bruyante et sonore. Sa mère craignant de le voir expirer , passa dans une chaumière voisine le pleurer. On pansa le vésicatoire , on essaya de faire prendre une demi-cuilleree à cuillere de la potion ; il ne put l'avaler , et la rejeta aussitôt , rendit en même temps des matières glaireuses , eut ensuite des envies de vomir ; et après des efforts répétés , expulsa une concrétion membraniforme enveloppée de mucosités abondantes : dès-lors la respiration fut plus facile , moins bruyante , le pouls se releva , l'enfant put prendre de sa potion , et alla de mieux en mieux tout le reste du jour. Le soir on pansa l'emplâtre , la nuit on donna alternativement de la potion et d'un loock blanc pectoral ; il téta deux fois dans la nuit , et dormit un peu. Le 15 il était très-bien , la respiration presque libre , quoique la toux fut fréquente , les quintes étaient moins fortes et suivies d'évacuation glaireuse , mais toujours raucité de la voix ; rien de notable dans le jour. Le 16 l'enfant a dormi une partie de la nuit , a peu toussé , la suppuration du cou est bien établie ; il prend le sein chaque fois qu'on le lui présente , avale de sa potion et de son loock à volonté. Enfin le 20 il était très-bien ; il ne restait

plus de la maladie qu'une légère toux , la voix était un peu enrouée ; et j'eus la satisfaction d'annoncer à madame de Hercé , la meilleure des mères , que son enfant était hors de tout danger de l'affection grave qu'il venait d'éprouver.

---

*NOTE sur les moyens de corriger l'air altéré par les maladies contagieuses , etc.*

QUOIQUES ces observations et ces avis aient été publiés depuis long-temps , il paraît utile et à propos de les répéter dans ces circonstances , où l'on peut en faire de fréquentes applications.

Il a été démontré que des émanations sorties des corps malades , avec la transpiration , la sueur ou l'expiration , altéraient l'air d'une manière spéciale , et le rendaient propre à produire , dans les corps disposés , le même genre de maladies que celle qui en était la source et le foyer. On ne sait pas encore si ces émanations ou miasmes attaquent les élémens de l'air dans leur nature et leur proportion , ou s'ils y répandent des animalcules , des germes propres et productifs ; on ne peut pas même déterminer les bornes et l'étendue de cette atmosphère vicieuse. Il ne peut qu'y avoir beaucoup de variété à cet égard ; on sent aisément que cette cause augmente en force et en activité à mesure que le nombre des malades est plus grand , l'espace qui les réunit plus serré , qu'il y a plus de chaleur , moins de facilité à renouveler et à rafraîchir l'air , que la maladie est plus grave , est plus aiguë. Au reste , il n'est ici question que des maladies fébriles , connues sous le nom de fièvres d'hôpital , des prisons , de tiphus , etc. , à la communication desquelles l'air infecté paraît concourir.

Un objet important est de diminuer et de supprimer , s'il est possible , ce vice de l'air : parmi les moyens qui ont été proposés et employés , je suis autorisé , par une expérience soutenue et heureuse , à recommander la combustion de la poudre à canon , d'autant qu'il est facile , commode et sûr. Il n'y a qu'à promener une cassolette de braise dans les pièces où sont réunis les malades , et y jeter par intervalles quelques pincées

de poudre. Les chimistes et les naturalistes expliqueront, chacun à leur manière, comment une légère commotion, souvent répétée dans l'air qui environne les malades, l'introduction des acides sulphureux et nitreux, de poussière de charbon très-divisée, peuvent y opérer une correction réelle, ou anéantir la vie et l'action des germes ou animacules maladifs qu'il renferme. Quoi qu'il en soit, l'air deviendra plus salubre pour les malades et ceux qui les approchent. Ce parfum n'a rien de désagréable, surtout pour les militaires, et n'exige que peu de soins et de talens pour son emploi. Pendant les campagnes de 1792 et 1793, le directeur de l'artillerie mettait toujours à ma disposition un baril de poudre avariée, aussi bonne pour cet usage que celle qui ne l'est pas ; et il en a été fait, notamment dans les hôpitaux de Liège et de Bruxelles, une très-ample et très-utile consommation.

On ne doit pas négliger les autres moyens, tels que le renouvellement de l'air, en ouvrant des issues larges et opposées, en établissant des ventilateurs, en faisant brûler des plantes aromatiques, évaporer du vinaigre. L'acide muriatique oxygéné est un des plus puissans moyens de désinfection ; mais ce n'est qu'avec beaucoup d'art et de prudenee qu'il peut être employé dans les pièces habitées ; sans cela il excite une grande irritation dans le gosier et la poitrine, que suivent souvent une toux opiniâtre et des crachemens de sang ; mais répandu dans des pièces qui ont été occupées par des malades, et dont l'air est altéré, il peut, mieux que tout autre, les assainir complètement.

Il convient de rappeler à tous ceux que leur service appelle auprès des malades, de n'y arriver qu'après avoir pris quelque aliment, et même quelque liqueur tonique et spiritueuse. On doit aussi remarquer que la crainte étant une des dispositions les plus favorables à la communication des maladies contagieuses, on ne saurait trop l'éloigner ; mais la sécurité doit aussi être éclairée, prudente, et fondée sur l'utilité éprouvée des précautions sages. Sans doute les alarmistes, même avec de bonnes intentions, sont souvent nuisibles ; la timidité trop cauteleuse a ses in-

convéniens ; mais l'insouciance, trop hardie et négligente, en a aussi : *Est modus in rebus.*

MENURET, D. M. M.

*Note du Rédacteur général de la Gazette de Santé.*

On substitue avec avantage à la poudre à tirer, recommandée par M. le D. Menuret, un mélange parties égales de soufre et de sel de nitre en poudre. On en jette sur les charbons ardens des pincées, ou la quantité qui peut tenir sur la pointe d'un couteau. Ce mélange peut être composé partout, puisque les élémens en sont très-communs ; il ne produit point de fumée noire qui remplisse les appartemens et noircisse les objets qui s'y trouvent. Il est moins cher que la poudre à tirer, et n'expose pas aux dangers que l'imprudence ou le défaut d'expérience ont souvent fait courir aux personnes qui emploient la poudre.

La combustion du sel de nitre et du soufre peut remplacer tous les autres moyens de désinfection, et plusieurs médecins très-habiles n'en emploient pas d'autre. Toutefois les fumigations d'acide muriatique oxygéné, inventées par M. Cuitton de Morveau, sont encore plus puissantes, mais ne conviennent que pour un local inhabité, parce qu'elles sont âcres et suffocantes. Pour les faire, on mèle, dans une capsule de verre, de porcelaine, de grès ou de faïence vernissée, 90 grammes (3 onces) de sel commun et 7 grammes (2 gros) d'oxide noir de manganèse ; on place le vase sur un réchaud allumé au milieu de l'appartement, et on y verse, en une seule fois, 2 onces d'acide sulfurique (huile de vitriol) ; on se retire aussitôt, en fermant avec soin toutes les ouvertures de la chambre : le vase doit être assez grand pour que le mélange, en bouillonnant, ne passe pas par-dessus les bords.

Si l'on veut faire des fumigations dans un appartement occupé, sans incommoder ceux qui l'habitent, on doit s'en tenir au mélange que nous avons indiqué, ou aux fumigations nitriques qui se font en mettant environ une demi-once d'acide sulfurique dans une capsule placée sur des cendres chaudes, et en y projetant de temps en

temps des pincées de sel de nitre en poudre. Ce sel se décompose lentement, et le gaz qui s'en échappe se répand peu à peu dans la chambre. On peut multiplier ces petits appareils dans une salle de malades, sans crainte de les incommoder.

LETTRES MÉDICALES ,

*Ou correspondance d'un médecin de la capitale avec un homme instruit de la province.*

PRESQUE tous ceux de mes abonnés qui m'ont fait l'honneur de m'écrire , m'ont demandé de continuer les lettres médicales ; deux seulement m'ont fait quelques objections , mais qui sont relatives au plan de l'ouvrage que ces correspondans ont supposé tout différent de celui que j'ai conçu. Je crois donc ne pas devoir m'y arrêter ; mais une proposition qui m'a été faite par plusieurs habiles médecins , et que j'accepte avec empressement , c'est de concourir à la rédaction de ces lettres , chacun pour la partie à laquelle il s'est plus spécialement attaché. Je recevrai avec reconnaissance , et publierai comme de mon sous le nom de leur auteur toutes les dissertations pouvant faire partie des *lettres médicales* que l'on voudra bien me faire parvenir. Je prie toutefois les auteurs de ne point négliger de resserrer leurs descriptions , de manière qu'elles puissent sans peine entrer dans le cadre déjà tracé. Quant à moi , ne comptant point m'assujettir à une marche trop uniforme , j'espère pouvoir , au moins par la variété des objets , soutenir l'attention des lecteurs.

Accoutumé à craindre les discours inutiles , je vais passer sans autre préambule à la description générale des *muscles* , *instrumens actifs* du mouvement , comme les os qui ont fait le sujet de deux précédentes lettres , en sont les *instrumens passifs*.

*In dicti discant , et ament meminisse periti.*

IV<sup>e</sup> LETTRE.

SUITE DE L'ANATOMIE ET DES ORGANES DU MOUVEMENT.

*Des muscles ou de la myologie.*

Recouvrions maintenant de chairs cet assemblage d'os dont nous venons d'admirer la dispo-

sition ; mais gardez-vous de penser que ces masses charnues ne soient faites qu'à dessein de remplir les inégalités que présentait le squelette , et de donner à l'animal la forme qui le caractérise. Ces chairs ont surtout pour usage d'exécuter des mouvements , et de les transmettre aux autres parties ; cette propriété de se mouvoir paraît même appartenir d'une manière exclusive à la fibre charnue ; du moins on n'a pas encore constaté qu'il s'effectuât de mouvement spontané dans aucun tissu d'une autre nature.

Vous avez pu fréquemment remarquer que les viandes servies sur nos tables étaient composées de fibres rassemblées en faisceaux plus ou moins gros , et se portant dans des directions différentes ; c'est à la diversité de ces directions qu'est due la variété des mouvements que nous pouvons exécuter ; ces faisceaux sont isolés les uns des autres et dans une indépendance mutuelle plus ou moins grande. C'est chacun de ces faisceaux , formé lui-même de la réunion d'une quantité quelquefois innombrable de plus petits que l'on nomme un muscle ; le nombre en est prodigieux , ce qu'il est facile de concevoir quand on songe à la diversité infinie des mouvements que nous pouvons exécuter. On nomme *contractilité* la propriété dont jouissent les muscles de se resserrer sur eux-mêmes , en se raccourcissant , par le seul acte de notre volonté ; et *contraction* , l'exercice de cette propriété : des considérations sur cet important phénomène auquel les animaux doivent la faculté de se mouvoir , appartiennent à la physiologie ; et je dois me restreindre ici à ne parler que du matériel de nos organes.

Chaque muscle est essentiellement formé d'un centre et de deux extrémités : vous n'aurez pas de peine à comprendre que ces extrémités étant fixées à deux os différens et mobiles , s'il arrive que le centre ou corps du muscle se raccourcisse , l'un des deux os devra nécessairement se rapprocher de l'autre , en exécutant un mouvement d'élévation ou d'abaissement , de flexion ou d'extension , selon la nature de l'articulation qui unit les deux os. Vous concevez encore que l'os le plus solidement fixé doit nécessairement servir de point d'appui à l'autre : d'où il résulte que s'il est pos-

sible de fournir momentanément un point d'appui à un os très-mobile, il l'enviendra le centre sur lequel les autres parties exécuteront leurs mouvements. C'est là précisément ce qui a lieu dans la marche, par exemple, où tantôt la jambe est soulevée par les muscles qui prennent leur appui sur le bassin, et tantôt au contraire étant fixée sur le sol, elle devient un point immobile sur lequel les muscles font tourner tout le reste du corps. Les cordes sont entre nos mains un moyen très-commode de transmettre le mouvement à une grande distance du lieu où l'effort est produit; or, rien n'est plus commun dans notre organisation que ces cordes à l'aide desquelles le mouvement se transmet à d'assez grandes distances; ce sont des cordons blancs, fibreux, arrondis ou aplatis, d'une force extraordinaire, intimement adhérents par une de leurs extrémités aux fibres charnues d'un muscle, tandis que de l'autre ils vont s'insérer à un os dont la surface rugueuse dans ce point leur fournit une attache très-solide. Ces cordons se nomment *tendons*, et sont ordinairement confondus par le vulgaire avec les nerfs, bien que ces parties soient très-différentes en tout, l'apparence extérieure exceptée.

Il est une disposition intérieure des muscles qui, en diminuant la longueur des fibres charnues, leur permet de se prêter à des efforts très-supérieurs à ceux qu'elles pourraient exécuter sans cela. Il s'agit de l'existence de lames d'un tissu fibreux de la même nature que celui des tendons, interposées dans l'épaisseur de tous les muscles un peu considérables, et multipliant les points d'insertion de leurs fibres; généralement parlant, les efforts que peut soutenir un muscle sont proportionnés au nombre et à l'étendue de ces lames fibreuses qu'on nomme *aponévroses*.

Les aponévroses ont encore un autre usage fort important: vous avez vu souvent les hommes qui ont de grands efforts à soutenir, se serrer fortement les reins avec une ceinture; vous avez compris que cette pression modérée devoit ajouter à la force des muscles, en leur fournissant de nouveaux points d'appui, et d'ailleurs en les maintenant dans leur position naturelle.

Cet avantage est encore ménagé aux hommes, et à tous les autres animaux par des aponévroses qui forment au-dessous de la peau et des graisses, une gaine générale dans laquelle tous les membres sont enveloppés et serrés.

Dans tous les lieux où passent des tendons minces et longs, la gaine aponévrotique dont je viens de parler, est plus forte, plus serrée, et forme un anneau très-solide au-dessous duquel glissent les tendons sans pouvoir s'écarteler de la direction du membre sur lequel ils sont appliqués.

La forme des muscles est aussi diversifiée que les fonctions qui leur sont attribuées. Il en est qui, placés à l'orifice de quelques cavités, servent à fermer ces ouvertures, en les fronçant à la manière d'une bourse: tel est, par exemple, celui qui se trouve dans l'épaisseur des lèvres; on les nomme par cette raison *sphincters*. Tous les autres muscles qui sont situés immédiatement sous la peau, n'y adhèrent que par des graisses et un tissu cellulaire plus ou moins serré; les sphincters, au contraire, sont entièrement confondus avec la peau, et ne peuvent en être séparés; c'est par suite de cette disposition qu'ils peuvent la froncer avec force. Quelques autres muscles superficiels sur, les côtés du col, à la face et sur la tête, ont avec la peau des adhérences plus ou moins grandes, en vertu desquelles la peau de ces parties devient mobile, ce qui forme les grimaces ou le jeu de la physiognomie; mais en général ces adhérences ne sont point aussi fortes que celles des sphincters.

Il est des muscles allongés et cylindriques, comme sont la plupart de ceux des membres dont on peut voir les formes, lorsqu'ils se dessinent sous la peau en se contractant; il en est de larges et aplatis, comme ceux qui recouvrent le dos et le devant de la poitrine ou du ventre.

Enfin, vous aurez une idée des différentes formes que peuvent affecter les muscles, quand vous saurez que la langue est un muscle, ou plutôt une réunion intime d'une prodigieuse quantité de muscles, et que le cœur lui-même n'est autre chose qu'un gros muscle creux. Il diffère à la vérité de tous les autres, en ce que les mouvements dont il est agité ne sont point

soumis à la volonté ; mais il n'en confirme pas moins cette loi générale que nous avons déjà énoncée , c'est-à dire que nulle partie du corps animal ne jouit de mouvemens propres , que la fibre musculaire.

## BIBLIOGRAPHIE.

### SUR LES MOYENS DE DIMINUER L'EMBONPOINT.

LES détails suivans sont extraits de l'article *Dégraissement*, du huitième volume du Dictionnaire des Sciences Médicales. Cet article , par M. le baron Percy, contient les fruits d'une érudition aussi variée qu'étendue, et nous a paru très-propre à intéresser tous les ordres de lecteurs.

Bien des gens croient encore de nos jours, qu'il existe en chirurgie, des opérations propres à ôter le superflu de la graisse chez les personnes qui ont un embonpoint trop considérable ; cette erreur ne doit point nous surprendre, elle est fondée sur l'autorité d'anciens auteurs qui en traitent expressément. Albucasis et Paul d'Egine, par exemple, proposent des opérations propres à diminuer le volume et le poids des mamelles. Il faut, disent-ils, faire , sur la moitié inférieure de la mamelle, une incision semi-lunaire ; soulever, par la dissection, une portion de peau plus ou moins considérable; enlever la graisse surabondante, réappliquer le lambeau et l'assujettir par quelques points de suture. On doit croire que ces opérations, aussi barbares qu'inutiles , n'ont jamais été exécutées, et qu'elles ne furent, comme tant d'autres non moins cruelles, dont les livres des Arabes et des Grecs sont remplis , qu'une extravagante théorie. Cependant , chez les peuples qui, jadis, regardaient la graisse comme un signe de mollesse et de dégradation, quelques personnes s'y seront peut-être soumises, après avoir eu recours en vain aux moyens plus doux que l'art indiquait alors.

Il ne faut pas croire que les chirurgiens s'occupassent seuls du traitement de la polysarcie ; elle fut tantôt le partage des médecins éclairés , et tantôt le secret des empiriques ignorans.

Hippocrate a tracé des règles diététiques et gymnastiques pour opérer le dégraissement.

Asclépiade mit à la mode plusieurs pratiques qui n'étaient pas aussi rationnelles. Il y eut à Athènes , et ensuite à Rome , des personnes qui faisaient profession d'embellir les esclaves qui étaient à vendre , et surtout de les engraisser ou dégraissier. Les dames grecques et romaines ne manquaient pas de recourir, en cachette , à leurs talens. Les frictions furent très-usitées chez les anciens , pour donner de l'embonpoint ou pour en ôter, suivant la manière dont elles étaient faites.

Galien, et , après lui, Cælius Aurelianus, y attachaient une grande importance. Les Ephores contraignaient les Spartiates qui étaient gras, ou trop disposés à le devenir, à se soumettre à ce mode de dégraissement ; ils exigeaient même qu'ils se laissassent battre de verges ; ce qui produisait souvent un effet contraire à celui qu'on en attendait.

A Rome , les femmes, qui ne craignaient rien tant que d'avoir une gorge volumineuse , parce que leur manière de s'habiller était peu propre à la soutenir, tâchaient de prévenir cette sorte de difformité , par l'application d'un moule léger , sous lequel l'accroissement du sein était borné , comme celui du pied des Chinoises l'est par l'étroite prison qui le renferme constamment. Quand , malgré leurs efforts , les mamelles acquéraient trop d'embonpoint , elles les dégraissaient en les couvrant avec la chair d'un poisson de mer, appelé *l'Ange*, auquel Pline attribue cette propriété singulière.

Plusieurs siècles après , nous avons vu que , dans les couvents de religieuses , où une gorge grasse et trop développée passait pour un scandale, on employait un topique bien plus efficace pour l'amaigrir ; c'était un cataplasme composé de terre sigillée, d'un peu de chaux, de suc de persil et de blanc d'œuf. Ce médicament pourrait trouver sa place dans la pratique de la médecine.

Autrefois on prescrivait aussi aux moines et aux nones une saignée périodique à l'entrée de chaque saison , et plus souvent encore , afin de les empêcher de trop engraisser, et de les rendre plus dociles aux règles monastiques.

Louis-le-Débonnaire voulut en vain réformer

cette dangereuse pratique. Louis IX fut obligé de la tolérer, mais avec quelque restriction, parmi les religieuses de l'Hôtel-Dieu qu'il avait fondé à Pontoise.

Dans des temps plus modernes, on a sérieusement cru que, dans des cas d'obésité, on avait quelquefois opéré le dégraissement en emportant des plaques de graisse; comme on raconte, avec aussi peu de fondement, que des pâtres infidèles enlèvent de temps en temps, selon leurs besoins, des bandes de lard aux porcs confiés à leur garde. L'Histoire Ottomane, par Démétrius de Cantimir, prince de Valachie, fait mention d'un pacha turc, nommé Schisman, qui avait le ventre si monstrueusement gros, qu'un chirurgien français, qu'il entretenait à sa suite, était obligé de le lui ouvrir chaque année, aux mois de juin et de juillet, pour en tirer des masses de panne qui quelquefois étaient énormes. Malgré ce dégraissement réitéré, l'abdomen s'accrut tellement, qu'il se rompit et laissa échapper des entrailles chargées de graisse, ce qui causa la mort du pacha. Cette fable doit, sans doute, son origine à la résection d'une portion d'épiploon étranglée qu'aura subie Schisman dans une ou plusieurs opérations de la hernie.

Elle s'est renouvelée plusieurs fois, à raison du goût et du penchant qu'a toujours le vulgaire pour le merveilleux.

Un chirurgien de Paris, appelé Rhotonet, ayant fait, en 1718, l'opération d'un exomphale des plus considérables qui se soient jamais vus, à un homme extrêmement gras, il fut obligé de retrancher un paquet d'épiploon qui pesait huit livres treize onces. Le bruit se répandit de toutes parts que cet homme avait été forcé de se faire dégraissier, et que, pour cet effet, le sieur Rho-

tonet lui avait ouvert le ventre et coupé la panne. On ne parla que de cette opération hardie et extraordinaire dans les meilleures compagnies et parmi le peuple; mais personne ne la racontait telle qu'elle avait eu lieu. Ce fait dénaturé ayant été connu dans toute l'Europe, un Hollandais opulent et excessivement gras, se décida à se rendre à Paris pour s'y faire dégraissier à son tour. A quelques lieues de la capitale, il rencontra un seigneur français qui, ayant eu sa voiture cassée, en attendait une autre pour continuer sa route. L'étranger lui offrit une place dans la sienne. Chemin faisant, il raconta à son compagnon le motif de son voyage. Effrayé de la témérité et du péril d'une semblable cure, le gentilhomme imagina un autre moyen de guérison. A peine arrivé, il courut solliciter une lettre de cachet pour faire conduire à la Bastille le Hollandais, qui y resta prisonnier pendant deux mois, au pain et à l'eau, et sans correspondre avec qui que ce fût. Au bout de ce temps, devenu leste et très-maigre, il fut élargi. Se croyant redévable de sa liberté précisément à celui qui l'en avait fait priver, il alla l'en remercier et réclamer en même temps auprès de lui contre l'acte arbitraire dont il avait été l'objet. « C'est moi, lui dit le personnage, qui vous ai fait enfermer et tenir à une diète si sévère. Vous étiez venu à Paris pour vous faire dégraissier; j'ai voulu être votre dégrisseur, et vous voyez si j'ai réussi au-delà même de vos espérances. »

Il est un grand nombre d'autres articles de cette livraison dont nous pourrons faire le sujet de quelques réflexions intéressantes pour nos lecteurs. Tels sont, surtout, les mots *Dartre*, de M. Alibert, *Démence* et *Démonomanie*, par M. Esquirol, etc.

B.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup>. 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup>. 8, près le pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continuera à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup>. 8.



# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Suite de l'exposition des connaissances positives d'Hippocrate.*

*Duo sunt, scientia et opinio, quarum, altera quidem scire facit, altera vero ignorare. (HIPPOC. Lex.)*

Hippocrate connaissait encore très-imparfairement la splanchnologie, qui est la description des viscères. Le *Traité du Cœur* (*lib. de Corde*), qui figure parmi ses ouvrages, doit être jugé apocryphe, puisqu'il n'est cité ni par Erosien, ni par Galien. Ce viscère s'y trouve assez exactement décrit ; mais ses fonctions n'étaient point connues de l'auteur, puisqu'il suppose que les oreillettes sont destinées à attirer l'air.

Le cerveau est considéré par Hippocrate (*lib. de Glandulis*) comme une glande qui attire continuellement l'humidité de toutes les parties du corps. Au livre de *Marbo sacro*, il en fait cependant le siège de l'entendement et de la prudence, quoiqu'il donne le nom de *spiritus* (*esprit, entendement*) au diaphragme, et que, dans le *Traité de Corde*, il ait encore placé l'âme dans le ventricule gauche du cœur.

Toutes ces opinions contradictoires, en nous éclairant sur l'imperfection des connaissances anatomiques du père de la médecine, nous sont encore une preuve manifeste de la supposition d'une grande partie des ouvrages qu'on lui attribue. Il parle assez mal de la structure des poumons, du foie, de la rate, des reins, de la vessie, et ne fait que nommer les principales parties sexuelles, en indiquant néanmoins fort exactement les vésicules séminales. Il distingue le petit et le gros intestin, et les décrit avec exactitude ainsi que l'œsophage et l'estomac, ou ventricule, qu'il nomme *stomachus contractus* (*ventre pourrissant*) ; plus souvent, néanmoins, il suppose que les alimens éprouvent dans l'estomac une coction, *tiphus*.

### NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

*Rapport fait sur les maladies régnantes à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTÈGRE) ; MENURET, rapporteur.*

*Travail de la Commission.*

AUX temps froids, brumeux et variables ont succédé de beaux jours. Le printemps paraît enfin décidé. Le thermomètre est à peu près constamment à huit et dix degrés R. dans le milieu du jour ; la nuit cependant il approche du zéro.

L'équinoxe, loin d'être orageux, ne nous a donné que des jours calmes et sereins.

Les péripneumonies sont devenues au commencement plus fréquentes et plus aiguës ; il y a eu plus de gens malades et incommodés. L'action du printemps et celle de l'hiver semblent se joindre, surtout d'après la très-grande inégalité de chaleur qu'on éprouve suivant les heures de la journée et les lieux exposés au soleil ou au vent.

Les tiphus apportés du dehors dans nos hôpitaux, ne paraissent pas se répandre dans la ville ; mais on compte à regret parmi les victimes qui ont été frappées, des médecins estimables qui l'ont contracté dans l'exercice de leurs fonctions. J'ai

donné dans le N°. précédent une notice sur les moyens les plus propres à affaiblir ou à détruire l'altération contagieuse de l'air.

Outre les maladies éruptives caractérisées, telles que la rougeole, etc., qui sont très-communes, on observe beaucoup d'éruptions vagues sans fièvre, produit d'une sorte d'impulsion donnée par le printemps.

Parmi les nombreuses affections rhumatismales qui présentent beaucoup de variétés dans leur siège, leur nature et leur intensité, il s'est offert un cas digne d'attention : M. de L., septuagénaire, ayant, par intervalles, des douleurs articulaires, éprouva tout-à-coup sur les six heures du soir des douleurs très-vives à la main et au poignet ; elles s'étendirent jusqu'aux bras, et même à la poitrine ; elles occupèrent ensuite de même la partie droite ; cet état dura toute la nuit, et se dissipia peu à peu dans la matinée. Le soir, nouvel accès semblable qui fut précédé de frisson, et terminé de même par une petite moiteur ; on crut à raison de la périodicité, devoir employer le vin de quinquina, et l'on mit aussi en usage des pétiluves avec de la poudre de moutarde. Deux accès eurent encore lieu, tout-à-fait semblables ; je vis le malade dans le fort du dernter : je trouvai un gonflement évident surtout au poignet, une sensibilité très-douloureuse, une gêne considérable dans la respiration, qui me parut produite par l'affection des organes extérieurs ; il y avait une fièvre vive, et je conseillai le pétiluve dans la décoction de moutarde avec du savon ; une potion calmante dont le sirop de karabé et l'esprit volatile de corne de cerf étaient la base ; un cataplasme épais avec la farine de graine de lin et le safran, entretenu chaud pendant une douzaine d'heures, enveloppait la main et le poignet ; l'accès fut moins vif et moins long, la sueur plus considérable, surtout aux mains et aux poignets. L'accès suivant a été peu marqué, il n'y en a pas eu un troisième. Le malade a continué, par précaution pendant deux ou trois jours les mêmes moyens et le vin de quinquina.

*Note du Rédacteur général.*

J'AURAISS voulu ajouter à ce rapport quelques

remarques sur les affections vermineuses qui m'ont paru depuis quelque temps compliquer presque toutes les maladies. Mais le défaut d'espace me constraint de renvoyer au prochain N°. ce que j'aurais à en dire ; je me contente donc aujourd'hui d'appeler sur cet objet l'attention des praticiens.

\*\*\*\*\*

● Pleine lune, le 4 avril.

Depuis le 21 mars jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p.  $\frac{1}{2}$ . — Le *minimum* de 27 p. 11  $\frac{1}{2}$ .

Le Thermomètre a été, au-dessus de 0, à 12 d. — Au-dessous, à  $\frac{1}{2}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 80 d.

— Le *minimum* de 64 d.  $\frac{1}{2}$ .

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

ANATOMIE PATHOLOGIQUE.

*Rupture de la veine-porte ventrale.*

Desoindre, serrurier, établi à Paris, rue de Charonne, quartier Popincourt, était père d'une famille nombreuse, qu'il soutenait de son travail. Cet homme d'ailleurs, excellent ouvrier, avait la mauvaise habitude de boire quelquefois un peu plus qu'il ne convient. Le 13 novembre dernier, il passait à moitié ivre dans la grande rue du Faubourg-Saint-Antoine, lorsqu'une voiture de place l'accrocha légèrement avec sa roue de devant, et le fit tomber si malheureusement, qu'au lieu d'être renversé en dehors, il vint, en quelque sorte, se jeter sous la roue de derrière qui lui passa obliquement sur le ventre de droite à gauche sans lui faire en apparence la moindre blessure ; l'épiderme du bas-ventre n'était pas même excorié.

Cet événement eut lieu vers les quatre heures et demie du soir : à cinq heures on appporta Desoindre à l'hôpital Saint-Antoine. Il ne présentait plus la moindre trace d'ivresse, elle s'était promptement dissipée. Le pouls était petit, serré, à peine sensible ; une sueur froide couvrait toute la surface de son corps ; il se plaignait de douleurs

très-vives dans la région abdominale, d'un étouffement pénible et d'une soif insatiable. Le vase qui contenait sa boisson avait à peine quitté le bord de ses lèvres, qu'il le redemandait avec instance. Les douleurs du bas-ventre allaient sans cesse en augmentant, elles devinrent intolérables. Ce malheureux poussait des cris perçans arrachés par la violence des douleurs. Après deux heures de supplice, la mort vint à la fois terminer sa vie et ses souffrances.

Je soupçonnais bien qu'une fin aussi prompte ne pouvait avoir été déterminée que par une hémorragie intérieure; mais, curieux de m'assurer de la réalité de mes soupçons, je fis l'ouverture du corps.

La cavité abdominale était toute remplie d'un sang noir en partie fluide, en partie coagulé; elle en contenait au moins quatre à cinq pintes; une si grande quantité de sang ne pouvait provenir que de la rupture de quelque gros vaisseau. Je découvris bientôt, à deux pouces environ au-dessus des veines iliaques primitives, une ouverture à la veine cave abdominale; elle était assez grande pour y introduire facilement l'extrémité du petit doigt. Le poumon, les oreillettes et ~~les ventricules du cœur~~ du côté droit, qui en est ordinairement remplie après la mort, n'en contenait pas même une seule goutte, de sorte que cet homme est mort *ex-sanguin*; presque tout ce fluide était passé dans la cavité abdominale. Ce fait est assez rare; on en connaît cependant quelques exemples. M. Breschet en cite plusieurs dans un article sur le déchirement que j'ai lu avec le plus grand intérêt dans le Dictionnaire des Sciences médicales. Quant au fait que je publie, j'ai cru devoir y joindre les symptômes produits par cette lésion; car ce qui importe surtout à savoir dans les faits d'anatomie pathologique, et ce qui leur donne tout le degré d'intérêt dont ils sont susceptibles, c'est la connaissance des phénomènes qui ont accompagné la maladie. A quoi servirait en effet au médecin de savoir que telles et telles lésions peuvent exister, s'il n'a pas les moyens de les reconnaître pendant la vie, soit pour y remédier si elles sont curables, soit pour en pronos-

tiquer l'événement si elles sont au-dessus des ressources de l'art?

C. D. P.

#### MALADIES DES YEUX.

##### OBSERVATION SUR UNE MADAROSE PARTIELLE:

*Notions générales sur cette maladie.*

LA madarose est une maladie qui consiste dans la chute ou l'absence des sourcils et des cils. On lui donne le nom de milphose, quand le bord des paupières est très-rouge; et celui de pilose, lorsqu'il est dur, épais et comme calleux. Cette maladie produit une difformité désagréable, et la difficulté de supporter une lumière un peu vive.

On en distingue plusieurs espèces.

1<sup>o</sup>. La madarose de naissance; elle diffère des autres, en ce qu'elle a lieu au moment même où l'enfant vient au monde. Elle dépend d'un vice d'organisation primitive, et doit être regardée comme incurable, si elle n'a point cessé à l'âge de puberté. Elle peut être partielle ou générale.

2<sup>o</sup>. La madarose spontanée, qui est un symptôme de la lèpre et de la syphilis invétérée. Cette espèce est en général regardée comme incurable à cause de la destruction du bulbe des poils par l'acrimonie qui en a déterminé la chute.

3<sup>o</sup>. La madarose par érosion. Dans cette espèce les sourcils renaissent de nouveau dans l'espace de deux années; il en est de même pour la madarose accidentelle produite par la brûlure des cils; ils repoussent, lentement, mais jamais ils ne reprennent sur les adultes leur longueur primitive.

4<sup>o</sup>. La madarose par arrachement des cils. On l'observe à la suite du trichiasis ou renversement des cils, quand on emploie l'arrachement pour remédier à cette maladie. Elle a un grand inconvénient, c'est que les cils arrachés renaissent plus roides qu'ils n'étaient avant leur arrachement.

J'ai employé avec le plus grand succès un nouveau procédé que je ferai connaître dans un prochain N°., pour guérir un trichiasis qui avait produit une ophtalmie chronique et par suite la cécité. Telles sont les diverses espèces de

madarose. J'ai eu occasion d'en observer une de naissance, dont je vais donner l'histoire.

En 1811, le nommé Pierre Georges N\*\*\*, élève au lycée de Versailles, âgé de 15 ans, vint me consulter pour une madarose congénitale partielle. Ce jeune homme a les cheveux châtais clair, les cils bruns, longs et assez bien fournis; mais les sourcils d'une couleur un peu plus foncée, n'existent qu'à leur partie interne; la moitié externe offre une simple élévation de la peau; elle est entièrement dénuée de poils. Il a la vue faible et très-sensible. Quand il est exposé à une clarté un peu vive, telle que celle d'un grand soleil, ou d'une lampe éclatante, ses paupières clignotent involontairement. Le travail du soir lui cause un peu de douleur aux yeux, et souvent une légère ophtalmie, surtout quand il est un peu prolongé. J'ai revu ce jeune homme plusieurs fois depuis. Il est devenu pubère. A cette époque, il a paru quelques poils sur la moitié externe de ses sourcils; mais ils sont très-clair-semés. Il a conservé une extrême sensibilité dans l'organe de la vue.

On conçoit que le traitement de cette maladie doit varier suivant la cause, qui l'a produite; c'est pour cela qu'il est utile d'en distinguer les diverses espèces. Ainsi la madarose syphilitique sera traitée par les mercuriaux. La madarose par érosion doit en général être combattue par les médicaments anti-dartreux. Quant aux remèdes prétendus spécifiques, tels que le miel, la graisse d'ours, la fiente de souris, etc. etc., conseillés par les auteurs pour faire renaître les poils, ils sont inutiles quand les bulbes ont été détruits; et je crois que, dans les cas où ils existent encore, ces remèdes n'ont par eux mêmes aucune vertu; mais le frottement qu'on exerce en les appliquant détermine une circulation locale plus rapide, et une énergie plus grande dans la vitalité de ces organes, ce qui doit en accélérer le développement.

BEAUCHÈNE, D. M.

LIQUEUR ANTI-CANTAGIEUSE.

*Infusum alcoolique de quinquina éthéré.*

LORSQU'IL règne une maladie contagieuse, le

moyen le plus assuré de s'en préserver, est sans doute de ne point s'exposer aux foyers de l'infection; mais, lorsque les circonstances exigent un service actif et assidu auprès des malades, on peut encore, avec des attentions simples et faciles, se garantir de l'infection. Il ne s'agit que d'éviter toutes les causes qui tendent à débiliter la constitution, à suspendre, diminuer ou troubler la digestion, la transpiration pulmonaire et cutanée. On prévient ainsi l'absorption des miasmes contagieux, ou bien on en facilite l'excrétion, et on annule leurs effets délétères.

Le courage, la fermeté de l'âme, la tranquillité de l'esprit, sont les conditions premières. On doit y ajouter un régime analeptique, fortifiant, et des attentions particulières dans la propreté; enfin on peut avec grand succès faire usage, comme préservatif, de la liqueur suivante, qui, étant composée de substances toniques associées aux aromatiques, remplit toutes les conditions que l'on peut désirer pour cet objet. Son usage d'ailleurs n'est point désagréable au goût, et sa préparation est facile et peu dispendieuse.

Prenez

|                              |                                 |
|------------------------------|---------------------------------|
| Quinquina choisi . . . . .   | soixante grammes (2 onces.)     |
| Cascarille. . . . .          | quinze (4 gros.)                |
| Cannelle de Ceylan . . . .   | douze (3 gros.)                 |
| Safran gâtinais. . . . .     | deux (36 grains.)               |
| Vin blanc d'Espagne ou de    |                                 |
| Lunel. . . . .               |                                 |
| Alcohol foible, (eau-de-vie) | de chaq. cinq cents gram. (51)  |
| à 26 degrés. . . . .         |                                 |
| Sucre. . . . .               | cent cinquante (1 liv. et dem.) |
| Ether sulfurique rectifié. . | six (1 gros et demi.)           |

Après avoir pulvérisé grossièrement le quinquina, la cannelle, la cascarille, et incisé le safran, on met ces substances dans un ballon avec le vin, l'alcool et le sucre concassé, et on laisse infuser pendant quarante-huit heures à la température de l'atmosphère, en agitant de temps en temps; on tire ensuite la liqueur à clair, et après l'avoir versée dans une bouteille, on y ajoute six grammes d'éther sulfurique rectifié, on bouché aussitôt exactement la bouteille, on l'agit pendant quelques minutes, et on la conserve pour l'usage.

On doit prendre tous les matins, une ou deux cuillerées ordinaires de cette liqueur, soit pure, soit étendue dans un léger infusum de thé, de camomille ou de quelqu'autre plante légèrement aromatique; et l'on peut, sans inconvenient, réitérer cette dose une heure avant le dîner.

P. S. On connaît en pharmacie diverses espèces d'infusum alcooliques ou teintures spiritueuses de quinquina, simples ou composées, qui ont été recommandées, et sont encore souvent employées, non-seulement dans le traitement de différentes maladies, mais encore comme moyen préservatif. Les principales sont, 1<sup>o</sup>. celle d'HUXHAM, décrite dans divers ouvrages sous le titre *d'essence ou teinture alexipharmaque*, et qui est composée de quinquina, de zestes d'oranges, de serpentaire de Virginie, de safran et de cochenille que l'on fait infuser dans de l'alcool rectifié; 2<sup>o</sup>. celle de WHITT, qui est composée de quinquina, d'écorces sèches d'oranges amères et de racines de gentiane que l'on fait aussi infuser dans de l'alcool rectifié.

La préparation dont on donne ici la formule, se rapproche des précédentes par la base qui est la même; mais elle en diffère essentiellement par les proportions et l'ordre des diverses substances qui y sont associées, par la nature de l'excipient, et surtout par l'addition de l'éther, dont la propriété diffusible augmente beaucoup l'énergie des substances toniques, et tend essentiellement à soutenir l'influence nerveuse, à favoriser l'action perspiratoire des poumons et de la peau. Ces considérations, dont j'ai fait part à mes collègues, leur ont paru mériter une attention particulière, et l'expérience leur a fait reconnaître, ainsi qu'à moi, l'avantage d'associer l'éther aux substances amères et toniques; je pense aussi que, dans la seconde période de la maladie qui fixe actuellement notre attention, on pourrait employer avec avantage, dans les potions que l'on prescrit, l'eau éthérée camphrée, dont M. PLANCHE a donné la formule, dans le tome III<sup>e</sup>. du Bulletin de Pharmacie; mais dans le traitement des maladies, il n'y a de spécifique que la méthode, c'est-à-dire l'art de saisir le temps, l'occasion; de choisir, de placer à propos les médicaments; de

les donner à des degrés et sous des formes appropriées. C'est un précepte d'Hippocrate, dont l'observation confirme chaque jour l'importance.

CHAUSSIER, professeur de la Faculté de Paris.

VOICI la formule de l'Eau éthérée camphrée dont vient de parler M. le professeur Chaussier.

*Eau éthérée camphrée.*

Prenez Camphre purifié. . . . . 4 gros.

Ether sulfurique rectifié. . . 1 once et demie.

Mettez dans un flacon l'éther et le camphre, agitez pour aider la solution; versez ensuite cet éther dans un flacon tubulé à sa base, et qui contienne déjà vingt-huit onces d'eau distillée. A la tubulure inférieure est adapté un robinet, et au goulot du flacon est luté un tube que l'on bouche avec un petit cylindre de liège couvert de lut. Quand on veut se servir de cette composition, on ouvre le tube supérieur et on fait couler la liqueur par le robinet.

On donne cette eau éthérée par cuillerées, pure, ou avec un peu de sucre ou d'un sirop quelconque; elle convient dans les affections spasmodiques, dans les fièvres adynamiques, ataxiques, etc.

#### REMÈDE CONTRE LA GALE.

Le remède suivant a été envoyé à la Société royale de Médecine en 1782, par M. Sumeire, docteur médecin, à Marignan en Provence, auquel cette Société décerna le prix qu'elle avait proposé à ce sujet. Parmi tous les remèdes proposés dans ces derniers temps pour guérir la gale, il n'en est pas qui soit moins coûteux, et qui puisse avoir aussi peu d'inconvénients. Ce remède a été publié autrefois dans le Journal militaire de Dehorne; mais il semble qu'on en a totalement perdu le souvenir.

Pour le préparer, il faut piler dans un mortier de marbre deux ou trois bonnes poignées de la racine de dentelaire, (*plumbago europaea*, L. *herbo enraizado, ou de rasquas, de la teigne, GARIDEL*), on augmente la dose pendant l'hiver. Quelques-uns y ajoutent une petite poignée de sel; on verse sur cette racine pilée, au moins une livre d'huile d'olive bouillante, on les agite ensemble pendant trois ou quatre minutes;

on met le tout sur un linge, et quand l'huile est passée on exprime un peu fortement la racine, dont on ne laisse qu'une partie dans le linge, en forme de nouet.

La manière de s'en servir est de tremper dans l'huile bien chaude le nouet avec lequel on remue un peu la lie qu'y a laissé l'expression de la racine; on frotte avec ce nouet toute la superficie du corps; on doit frotter un peu fortement, et il faut toujours que l'huile soit bien chaude; on réitère les frictions de douze heures en douze heures, et on les continue tant qu'il paraît un reste de gale. La première friction fait pousser quelquefois tout ce qu'il y avait de gale cachée sous la peau; on éprouve alors beaucoup de picotement et de démangeaisons que les frictions suivantes dissipent à coup sûr: les pustules enfin bientôt desséchées se détachent, et tout le vice galeux est emporté; ordinairement trois ou quatre frictions suffisent pour la guérison entière. M. le docteur Halle, chargé, par la Société royale de Médecine, de répéter les expériences, a déclaré que tous les malades avaient été guéris.

#### DES DARTRES.

*Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 2 décembre 1813; par Math. Dudon de Saint-Sever, département des Landes, docteur en médecine.*

Les dartres sont une maladie de la peau se manifestant par des éruptions de diverses formes, ordinairement avec un sentiment de prurit, de tension ou d'ustion; elles affectent souvent les membranes muqueuses, quelquefois s'étendent profondément, et pénètrent jusqu'aux os.

On est disposé aux dartres par une constitution lymphatique qui suppose une peau fine, délicate et sensible, par l'hérédité, par un genre de vie qui trouble souvent les fonctions de la peau, enfin par l'âge avancé; elles sont occasionnées par un climat chaud, malsain et humide, par la malpropreté, par les applications irritantes, les fatigues excessives, l'intempérance, les mauvais alimens, par la suppression d'évacuations habituelles, par les affections pénibles de l'âme. Les symptômes des dartres sont très-variés; ils servent à l'auteur à diviser ces maladies en

cinq espèces qu'il appelle *surfuracée, squameuse, croûteuse, pustuleuse, rongeante*. Chacune de ces espèces présente plusieurs variétés indiquées et décrites par M. Dudon, qui caractérisent les signes auxquels on peut les distinguer des maladies analogues.

Cette maladie est en général plus désagréable que dangereuse; mais l'importance qu'on doit lui attribuer dépend de son intensité, des ravages qu'elle a faits, de la cause qui l'entretient, des complications qui l'aggravent, etc.

On a employé contre les dartres une multitude de remèdes: en général les plus efficaces sont les bains, l'antimoine, les diverses préparations de mercure, et surtout celles de soufre qui paraît ici le remède héroïque, et que l'on emploie sous toutes les formes possibles. Mais il ne faut pas oublier que l'administration de ces moyens doit être dirigée par la prudence et le savoir, si l'on veut en obtenir quelque avantage.

L'auteur ne parle point de quelques moyens que mes lecteurs seront peut-être bien aises de connoître, et qui m'ont souvent servi à guérir promptement des petites dartres *furfuracées* qui gâtaient une main délicate ou un joli visage. Ce sont de simples lardes froides et de vinaigre; ou encore de salive dans laquelle on a dissous un grain de sel marin en l'écrasant sous la dent. Mais il ne faut pas oublier que lorsque les dartres sont étendues et anciennes, on ne peut les guérir subitement sans s'exposer aux maladies les plus cruelles.

M. Dudon a dédié sa thèse à M. le docteur Alibert, médecin de l'Hospice Saint-Louis, si connu pour ses beaux travaux sur ce genre de maladies; et il déclare hautement que c'est dans les leçons de cet habile médecin qu'il a puisé la plus grande partie de son instruction.

#### SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS.

##### PRIX DE CHIMIE. — *Programme.*

M. PARMENTIER, membre de l'Institut, officier de la Légion d'Honneur, inspecteur général du service de santé militaire, premier pharmacien des armées, etc., etc., a légué, en mourant, à la Société de Pharmacie de Paris, une somme de *six cents fr.* pour former le fonds d'un prix dont la question serait au choix des membres de

bureau de la Société, réunis aux rédacteurs du *Bulletin de Pharmacie*.

C'est pour remplir les intentions libérales de ce digne fondateur, que la commission qu'il a nommée, appelle l'attention des chimistes et provoque les recherches des concurrens, sur les préparations dites *extraits pharmaceutiques*, et principalement sur le principe immédiat des végétaux, désigné sous le nom d'*extractif*, principe dont l'existence est encore problématique.

En résumant tout ce qu'ont dit et écrit sur cette matière, MM. *Rouelle, Fourcroy, Deyeux, Vauquelin, Hermsstadt, Bouillon - Lagrange, Davy et Parmentier*, on voit que ce qu'on appelle *extractif* est une matière colorée qu'on obtient en faisant évaporer lentement les sucs végétaux, et en les traitant comme il sera dit plus bas;

Que cette matière soluble dans l'eau, devient insoluble par le contact de l'air, par des dissolutions et des évaporations répétées, et qu'elle acquiert alors une couleur plus foncée;

Que sa saveur est toujours forte, mais qu'elle varie selon le végétal ou la partie du végétal dont on l'obtient;

Que l'*extractif* est soluble dans l'alcool et ne l'est point dans l'éther;

Qu'une dissolution de matière extractive est précipitée par le chlorine (acide muriatique oxygéné), et que ce précipité est soluble dans l'alcool chaud;

Que l'*extractif* a une grande affinité pour l'alumine, et forme avec cette substance un composé insoluble;

Que l'acide sulfurique concentré, versé sur l'*extractif*, en dégage des vapeurs d'acide acétique;

Que les alcalis et les oxydes métalliques se combinent avec l'*extractif*, et que ces composés sont insolubles dans l'eau.

Eutin que l'*extractif* fournit à la distillation un liquide acide imprégné d'ammoniaque.

Pour isoler l'*extractif*, on forme d'abord un extrait aqueux d'une plante ou végétal quelconque : on l'évapore à siccité : on le traite par l'alcool rectifié : on évapore cette infusion alcoolique jusqu'à siccité ; enfin on traite le résidu par l'éther qui dissout la résine s'il y en a, et laisse intact l'*extractif* pur.

On peut consulter sur cette matière, la *Chimie physique d'Hermsstadt*, tom. II, pag. 65 ; les *Annales de Crelt*, 1793, tom. II, pag. 423 ; les *Annales de Chimie*, tom. XLIII, pag. 19 ; le *Journal de Pharmacie de Paris*, tom. 1<sup>e</sup>, pag. 133 ; le *Système de Chimie de Thomson*, tom. VIII, pag. 159, etc.

Tous ces travaux estimables renferment des faits intéressans ; mais on ne peut les regarder que comme préparatoires ; car il est certain que jusqu'ici l'*extractif* pris dans différens végétaux ou dans différentes parties d'un végétal n'est pas

identique, et que ses propriétés varient. Plusieurs chimistes doutent de son existence comme principe immédiat et distinct. Ils sont portés à croire que ce qu'on a regardé comme tel jusqu'à présent, n'est autre chose que le tanin combiné soit avec un acide, soit avec un autre principe des végétaux.

Ce doute fondé sur plusieurs analogies, doit engager les observateurs à faire de nouvelles recherches. La chimie possède maintenant plusieurs procédés d'analyse qui n'étaient point connus lorsqu'on a voulu assigner les caractères et les propriétés de l'*extractif*. Tout fait espérer qu'on obtiendra beaucoup de lumières d'un travail méthodique sur cet objet qui intéresse la physiologie végétale, la pharmacie et la médecine.

Ces considérations ont déterminé la Société de pharmacie à proposer les questions suivantes :

1<sup>o</sup>. Existe-t-il dans les végétaux une substance *sui generis* différente des matériaux immédiats connus, et qu'on puisse nommer *extractif*?

2<sup>o</sup>. Si l'*extractif* existe, quel moyen a-t-on de l'isoler, et quelles sont ses propriétés caractéristiques ?

3<sup>o</sup>. Quelles sont les substances auxquelles il est le plus souvent uni dans les extraits pharmaceutiques ? Dans le cas où l'*extractif* n'existerait pas, quelles sont les substances dont la réunion constitue les principaux extraits ?

4<sup>o</sup>. Si l'*extractif* existe, quels sont ses rapports et ses différences avec les principes colorans ?

5<sup>o</sup>. Quel rôle joue-t-il dans les arts chimiques et économiques dans lesquels on emploie les végétaux ?

Le prix sera décerné par la Société de pharmacie dans la première quinzaine d'avril 1815.

Les mémoires doivent être envoyés, *francs de port*, avant le 15 janvier de la même année, au secrétaire-général de la Société, M. le chevalier *Cadet de Gassicourt*, pharmacien.

Les auteurs mettront une devise à leurs mémoires non signés. Ils y joindront un billet cacheté renfermant leur nom et leur demeure, et portant pour suscription la même devise que le mémoire. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire serait couronné.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Observations sur quelques affections douloureuses de la face, considérées dans leur rapport avec l'organe dentaire* ; par J. R. Duval, membre des ci-devant collège et académie de chirurgie de Paris, dentiste, membre de plusieurs sociétés savantes. Broch. in-8°. de 43 pages. A Paris, chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'Ecole de Médecine.

DANS le dessein où je suis de donner successivement quelques articles sur les névralgies (douleurs nerveuses), et particulièrement sur

les névralgies faciales ou *tics douloureux de la face*, ce que j'aurai à dire touchant l'ouvrage de M. Duval pourra servir d'introduction à mon travail.

L'affection que l'on appelle *tic douloureux de la face* a reçu une multitude d'autres noms, dont le plus convenable nous paraît être celui de *névralgie*, sous lequel M. le professeur Chaussier a réuni toutes les maladies du même genre, divisées ensuite en espèces, dont chacune est caractérisée par le nom du nerf malade. C'est une douleur fixée sur le trajet d'un nerf dont elle suit ordinairement les dernières ramifications. L'invasion en est brusque, presque toujours assujettie à des intermittences plus ou moins longues; quelquefois elle est renouvelée par le plus léger attouchement, la moindre émotion ou le plus petit mouvement. Dans le premier degré, cette douleur n'est pas très-vive; et comme elle est passagère, les malades s'occupent assez peu des moyens d'y remédier. Mais bientôt elle croît, se prolonge, devient déchirante, brûlante; elle prive le malade de tout repos, le jette dans le désespoir, et le constraint à se donner une mort que l'excès de ses maux amèneroit plus cruelle encore.

La plus commune des névralgies de la face est celle qui affecte le nerf sous-orbitaire lequel sort au-dessous de l'œil et se distribue à la joue, aux ailes du nez, à la paupière inférieure et à la lèvre supérieure. Ordinairement, lorsque la maladie est grave, toutes ces parties rougissent au moment de l'accès; elles sont rétractées et agitées de convulsions; l'œil se gonfle ou se ferme, il ne peut supporter la lumière, et quelquefois un larmoiement considérable ou un ptyalisme abondant termine cette scène de douleurs, que la cause la plus légère peut renouveler.

Je parlerai dans un autre article des moyens qui ont eu quelque succès dans cette cruelle maladie. Je dois faire connaître ici les relations que M. Duval lui a reconnues avec les maladies des dents dont il fait sa principale étude. Voici les corollaires qu'il déduit de ses recherches; les preuves en sont exposées en plusieurs observations qu'il rapporte.

« 1<sup>e</sup>. Les affections douloureuses de la face, sous quelque nom qu'on les désigne, sont souvent en rapport avec l'appareil dentaire.

II<sup>e</sup>. L'état contre nature des dents, sans même qu'elles soient douloureuses, donne quelquefois naissance à des douleurs faciales.

III<sup>e</sup>. L'extraction des dents malades est alors le seul moyen de guérir ces sortes de douleurs.

IV<sup>e</sup>. L'évolution dentaire produit parfois dans la face et surtout le long de l'arcade alvéolaire des douleurs très-aiguës, mais fugaces.

V<sup>e</sup>. Il n'est pas rare de prendre le tic douloureux de la face pour une odontalgie (un mal de dents.)

VI<sup>e</sup>. Le tic douloureux n'a point son siège dans l'appareil dentaire, quoiqu'on y ressente souvent de la douleur.

VII<sup>e</sup>. Cette affection peut exister sans que les dents en souffrent, et même sans qu'il existe aucune dent.

VIII<sup>e</sup>. Quoique le tic douloureux excite quelquefois de la douleur dans les dents, même les plus saines, il ne peut en causer ni la carie, ni la perte.

IX<sup>e</sup>. L'extraction des dents rend le tic douloureux plus aigu et plus rebelle; il faut donc s'en abstenir le plus possible.

X<sup>e</sup>. Toute dent mobile ou cariée, susceptible d'être affectée par le froid ou le chaud, doit être ôtée pour prévenir les paroxismes du tic.

XI<sup>e</sup>. Le tic ne dépend nullement de l'état morbide des alvéoles.

XII<sup>e</sup>. Ce n'est point l'odontalgie, mais bien quelqu'accès du tic douloureux qu'on parvient à calmer par la compression du nerf affecté.

XIII<sup>e</sup>. Il faut chercher ailleurs que dans l'appareil dentaire la cause et le remède du tic douloureux de la face.

XIV<sup>e</sup>. Comme les diverses affections douloureuses de la face ne sont que symptomatiques, il faut s'attacher à en reconnoître la cause, et la combattre par un traitement méthodique. »

Cette dernière proposition ne me paraît pas exacte; lorsque dans quelqu'autre article je parlerai du traitement du tic douloureux, on verra qu'il consiste surtout en applications stupéfiantes, en remèdes perturbateurs et dérivatifs, ou même en moyens purement empiriques, sans que l'on puisse presque jamais remonter à la cause de la maladie qui, d'ailleurs, est le plus souvent complètement inconnue.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup>. 30, faub. Saint-Germain — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup>. 8, près le pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup>. 8.

# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> ÉPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Suite de la Doctrine d'Hippocrate. Connaissances positives.*

*Corporis nostri partes, totaque figura et forma, et statura, quam apta ad naturam sit appareat.* (CICERO 5 De finib.)

Il était impossible que les fonctions des organes des sens eussent échappé à l'observation des anciens ; mais on voit clairement qu'Hippocrate n'en connaît pas mieux la structure que celle des autres parties du corps. On trouve néanmoins dans ses ouvrages la preuve qu'il avait fait des recherches anatomiques, que l'on aura toujours de la peine à concilier avec l'ignorance où il paraît être sur quelques points ; ces difficultés ne peuvent s'expliquer que par la suppression d'un grand nombre des ouvrages qui portent son nom.

En décrivant le conduit de l'oreille, Hippocrate fait mention de l'influence que l'espace vide qui s'y trouve doit avoir sur la propagation du son et sa transmission au cerveau. Il parle aussi de la faculté du cerveau d'attirer les particules odorantes avec l'air. Le père de la médecine avait connaissance des diverses membranes dont l'œil est formé ; il ne dit rien des sens du goût et du toucher, et ne paraît pas avoir soupçonné l'existence des nerfs particuliers qui vont porter à chaque sens la faculté de percevoir, de la façon qui lui est propre.

## CONSTITUTION MEDICALE.

DES jours superbes, une température constante de douze à quinze degrés R. nous font connaître les douceurs du printemps, auxquelles on est si peu accoutumé à Paris. Il a tombé une pluie douce à deux reprises, et seulement durant quelques heures.

Les douleurs dans les membres qui ont saisi un si grand nombre de personnes au retour de la belle saison, se sont à peu près dissipées par le rétablissement de la transpiration ; il existe beaucoup d'embarras gastriques et de maux de gorge qui en dépendent : on les guérit très-promptement par un émétique.

Un enfant de dix-sept ans, point encore nubile, jouissant d'une bonne santé, a été saisi tout-à-coup d'une bouffissure de toutes les parties du corps qui lui donnait l'air d'avoir été soufflé. Cet état était si prononcé le matin, surtout, qu'il avait beaucoup de peine à marcher ; il diminuait un peu dans la journée. Je lui ai fait prendre l'émétique, plutôt pour donner à toute la machine une vive secousse que pour autre chose ; il a fait usage d'une infusion de baies de genièvre concassées, édulcorée avec l'oximel, avec quinze grains de nitrate de potasse ; il a fait le plus qu'il lui a été possible d'exercice en plein air et au soleil, et dès le lendemain cette

siéngulière leucophlegmatie a diminué à vue d'œil. Les urines n'étaient pas beaucoup plus abondantes qu'à l'ordinaire ; il n'y a pas eu de sueurs, ou d'autres évacuations très-marquées.

Les affections vermineuses compliquent encore beaucoup de maladies : chez les enfans on les combat en donnant une à deux onces d'huile douce de ricin par cuillerées, d'heure en heure, soit seule, soit avec pareille quantité du sirop que l'on veut choisir. On peut aussi leur administrer à deux ou trois reprises, deux grains de calomelas ou mercure doux qu'on leur fait prendre sans difficulté, en en saupoudrant une tartine de beurre ou de confitures : on peut encore se servir de la décoction d'un gros de mousse de Corse, pure ou coupée avec du lait. Tous ces moyens peuvent être employés pour les adultes, en doublant les doses que je viens d'indiquer.

\*\*\*\*\*

#### ¶ Dernier quartier, le 12 avril.

Depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'au 11 avril, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 2 l.  $\frac{6}{10}$ . — Le *minimum* de 27 p. 6 l.  $\frac{2}{10}$ .

Le Thermomètre a été, au-dessus de 0, à 15 d. — Au-dessous, à 3 d.  $\frac{2}{10}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 60 d. — Le *minimum* de 55 d.  $\frac{1}{10}$ .

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

#### CONSIDÉRATIONS sur deux maladies qui désolent maintenant les hôpitaux de la capitale.

Les deux maladies dont je veux parler, sont la fièvre d'hôpital et la pourriture des hôpitaux ou gangrène humide des plaies.

Le germe de la première de ces maladies existe continuellement dans tous les grands hôpitaux. Il est très-rare que les personnes qui n'ont point l'habitude de fréquenter ces lieux de misère, puissent y séjourner sans en être frappées. Elle acquiert, par l'influence de quelques causes, dont les principales sont l'encombrement et la malpropreté, une intensité terrible qui la rend contagieuse et presque toujours mortelle ; c'est alors qu'elle se répand hors des hôpitaux sous le nom

de *tiphus*, et porte quelquefois de tous côtés ses désastres ; telle est la maladie qui ravageait la Bourgogne il y a deux ans, et qui vient tout récemment de désoler nos départemens du nord. Apportée à Paris par les soldats qui en étaient affectés, ou développée spontanément par la réunion des mêmes causes qui, d'abord, l'avaient produite, elle a frappé, parmi nous, plusieurs victimes intéressantes. De jeunes médecins que leur zèle avait rendu assidus près des malades, ont payé de la vie leur dette à leur pays et à l'humanité. Toutefois, les craintes que l'on avait pu concevoir que la contagion s'étendît dans la ville, semblent totalement dissipées, et les hôpitaux seuls retiennent le germe de ce fléau.

En général, les fièvres d'hôpital que l'on observe maintenant, peuvent, quant à leurs symptômes, au danger qui les accompagne, et au traitement qu'elles réclament, se distinguer en trois degrés.

Dans le premier degré la maladie est simple et bénigne ; ce n'est guère qu'un ou plusieurs embarras gastriques successifs, accompagnés de fièvre peu intense, de pesanteur de la tête, de léger délire, dans la nuit surtout. Le traitement doit être aussi peu compliqué que la maladie : un vomitif, souvent répété plusieurs fois, des boissons légèrement excitantes, telles que la limonade vineuse, la limonade éthérée, suffisent, et l'affection se termine naturellement au premier ou second septénaire, au moyen d'une crise par les urines, les sueurs, ou les crachats.

Dans le second degré, la maladie est plus grave ; aux symptômes précédens s'ajoutent des rédoublements fréquens, des vertiges, un délire presque continu, une douleur de tête extrême, et des hémorragies nasales ; quelquefois les apparences d'une phlegmasie, ou inflammation locale, et surtout d'une encéphalite ; presque toujours dans les premiers jours celles d'un catarrhe ; en même temps on voit tous les caractères d'une fièvre adynamique ou putride ; la prostration, la diminution de la sensibilité ; assez souvent la sécheresse, l'enduit noirâtre de la langue, une diarrhée symptomatique, et des pétéchies ou des plaques rougeâtres. Tous les secours de la médecine

doivent tendre à relever les force; et à détourner la congestion qui se fait sur le cerveau ou quelqu'autre organe essentiel. Les bols de camphre et de nitre, le musc à très-fortes doses, la serpentaire de Virginie, la décoction d'arnica, les potions éthérées et camphrées, l'acétate d'ammoniaque ou esprit de Mendérerus etc., mais surtout le quinquina en décoction et en substance, les applications froides et glacées sur la tête, les affusions de même espèce, enfin les sinapismes et les vésicatoires, offrent à ce degré de la maladie des moyens puissans de salut, puisqu'un petit nombre de malades succombent parmi ceux qui reçoivent ces soins bien entendus. Mais il n'en est pas de même de la maladie au troisième degré; tous les symptômes de malignité et d'ataxie sont portés au plus haut point; l'affaissement est extrême, le délire est continual, triste ou même furieux, les pétéchies paroissent dès les premiers jours de la maladie, les soubresauts des tendons, le resserrement ou la dilatation des pupilles, le trismus et les convulsions de la face, annoncent un état nerveux très-prononcé; souvent les urines sont noires et comme bourbeuses; il se manifeste des sueurs partielles, ou froides; la chaleur en général paraît acre et mordicante aux doigts; mais presque toujours quelques parties du corps sont froides: quelquefois un côté du visage est très-coloré, tandis que l'autre est pâle et froid; tantôt la constriction du gosier empêche les boissons de passer, tantôt au contraire elles coulent par leur propre poids et tombent avec bruit dans l'estomac. Tous les moyens que nous avons énumérés doivent être employés avec la plus grande activité, encore donnent-ils très-peu d'espérance; avec les secours les mieux entendus, on sauve très-peu de malades à ce degré de maladie: quelques médecins disent avoir obtenu de grands succès, les uns en faisant éponger chaque jour deux ou trois fois le corps des malades avec de l'eau et du vinaigre; les autres en leur tenant sans cesse la tête couverte de glace, ou en y faisant de grandes et fréquentes affusions d'eau froide; on peut supposer que ces grands succès tenaient au degré peu intense de la maladie. On ne doit pas néanmoins, dans des cas aussi

désespérés, négliger ces moyens de salut, desquels nous avons, nous-mêmes, fourni de beaux exemples. (Voyez les premiers numéros de la Gazette de Santé, pour 1813.)

Mais le moyen essentiel, puisqu'il est le seul qui puisse prévenir le développement de la maladie, c'est le désencombrement: j'y reviendrai après avoir parlé de la *gangrène humide*.

Cette dernière maladie se complique presque toujours dans les blessés avec la première. Les mêmes causes leur donnent naissance. Lorsqu'elle régne épidémiquement dans un hôpital, elle moissonne presque tous ceux qui ont des plaies graves, ou les mutilé horriblement. C'est cet accident qui rend le succès des opérations majeures si incertain dans les grands hôpitaux, et qui a décidé de très-habiles chirurgiens à en rejeter totalement quelques unes dans ces maisons.

Quelquefois le mal paraît local, et le malade conserve de l'appétit et des forces; mais le plus souvent, lorsqu'un blessé a été frappé des causes de cette affection, il éprouve d'abord un dérangement des fonctions digestives, l'appétit se perd, la bouche devient pâteuse et amère, la langue est jaune, la fièvre s'allume, les pommettes se colorent d'un rouge vif qui tranche sur la pâleur du reste du visage. Sa plaie devient très-sensible, quelquefois excessivement douloureuse, elle prend une teinte grisâtre, elle se couvre d'une supuration baveuse et tenace, qui semble le produit de la décomposition des chairs; elle augmente d'étendue, souvent avec beaucoup de rapidité, mais les escarres n'ont point de forme arrêtée, elles sont décomposées et confondues avec le putrilage qui recouvre la plaie: enfin il s'en exhale une odeur forte et fétide tellement caractérisée, qu'elle suffit à toute personne exercée pour reconnaître, en entrant dans une salle de blessés, s'il s'y trouve quelque pourriture d'hôpital. Cette odeur paraît un des moyens les plus actifs de contagion, car on observe en général que la maladie une fois développée dans un coin d'une salle, gagne de proche en proche, en passant d'un lit à l'autre.

On combat cette complication funeste des plaies, en faisant d'abord vomir les malades;

puis en leur donnant des toniques, des fortifiants, comme les infusions amères, la camomille, l'arnica, le houblon, la décoction de quinquina, le bon vin ; tandis que l'on panse la plaie avec des plumaceaux trempés dans des teintures spiritueuses, dans le vinaigre, dans des lessives alcalines, qu'on la lave avec l'acide sulfurique assez peu étendu d'eau pour être très-piquant au goût ; qu'on la saupoudre des plus forts excitans, tels que le quinquina pulvérisé, le sel ammoniac. Mais le plus souvent tous ces moyens sont insuffisants : la plaie s'étend, la résorption a lieu, la fièvre augmente, prend un caractère ataxique, et le malade succombe. On a beaucoup préconisé, il y a peu de temps, la poudre de charbon dans le traitement des plaies ; les personnes qui ont proposé cette substance ne sont point des chirurgiens, et ignorent les essais très-multipliés que l'on en avait faits depuis longtemps. La poudre de charbon est nuisible sur une plaie simple, et n'a que très-peu de vertu dans le cas qui nous occupe : indépendamment des expériences nombreuses qui en avaient été faites précédemment, je puis m'autoriser, pour parler ainsi, de celles qui ont été répétées par M. le professeur Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu, et par M. Beauchêne fils, à l'hôpital Saint-Antoine. Quelquefois on a réussi à réveiller la vitalité de la partie par l'approche ou même l'application immédiate d'un fer incandescent ou d'un charbon enflammé ; on dit avoir pareillement réussi, en couvrant la plaie de *suc gastrique*, ou de salive ; mais on ne peut guère se fier à ce dernier remède ; et généralement tous les moyens locaux sont insuffisants ; ce n'est qu'en agissant sur l'homme tout entier, qu'en ranimant tout son être, ou plutôt ce n'est qu'en l'enlevant aux causes de mort qui ont alors tant de prise sur lui, qu'on peut espérer de l'arracher au danger.

C'est en vain que l'on compterait sur les fumigations les plus actives et les plus puissantes, pour arrêter une épidémie de *pourriture* d'hôpital ; de tristes expériences, d'accord avec ce qui se passe encore aujourd'hui, ont prouvé que les fumigations étaient ordinairement insuffisantes dans ce cas, ce qui peut faire supposer que la cause n'en

est pas due à desmiasmes répandus dans l'atmosphère. Il n'est qu'un seul moyen d'arracher à la mort qui les menace les restes de ces braves déjà frappés dans nos champs de bataille, et pour la conservation desquels j'ose éléver la voix. Tous les hôpitaux de Paris sont maintenant infectés de fièvres d'hôpitaux et de gangrènes humides plus dangereuses encore, qui moissonnent une foule de victimes. Chacun des chefs particuliers de ces établissements, abandonné à tout son zèle, craindrait peut-être de le faire soupçonner, en conseillant le seul moyen efficace pour arrêter ces désastres ; mais que l'autorité rassemble tous ces hommes habiles, leur avis unanime sera sans doute qu'il faut tirer des hôpitaux presque tous les militaires qui s'y trouvent, soit pour les traiter en plein air, sous la tente, ou dans des baraqués ; soit, si l'on ne peut faire mieux, en les disséminant dans les divers grands édifices que l'on trouve aux environs de Paris. La saison est favorable, cette chaleur qui devient fatale dans les hôpitaux, serait salutaire sous un léger abri ; les soins qu'on donne aux malades cesserait d'être funestes à ceux qui les leur prodiguent, et ce ne serait pas vainement que les hommes les plus habiles de notre art, prodigueraien aux nobles victimes de la guerre, tous les trésors de leur savoir et de leur expérience.

Depuis que cet article est imprimé, j'ai eu connaissance des tentatives déjà faites par la commission générale des hospices pour réaliser ce projet qui avait été aussi le sien, et que la difficulté des circonstances a rendu impraticable S'il m'était permis de faire connaître ici les sacrifices personnels, le dévouement généreux de quelques uns des dignes citoyens qui composent cette commission, ce serait un sûr moyen de réveiller les mêmes sentimens dans les cœurs d'un grand nombre de personnes, et de prouver combien les Français sont dignes de la générosité que montrent ceux qui furent nos ennemis ; mais la vertu a sa pudeur, et je ne peux point publier ce qui n'est pas mon secret. Je dois donc me borner à seconder les démarches publiques de la commission des hospices, en invitant toutes les personnes honnêtes à lui prêter leurs secours, et

en m'efforçant d'appeler l'attention spéciale des souverains *aujourd'hui* nos alliés, sur ces maisons de douleurs, où leurs braves soldats devenus les frères des nôtres, reçoivent les mêmes soins et courrent les mêmes dangers.

---

#### CASTRATION VOLONTAIRE.

FRANÇOIS-MARIE T\*\*, garçon ciseleur, âgé de dix-neuf ans, d'un caractère taciturne et d'un tempérament mélancolique, demeurant à Paris, rue A\*. Ce jeune homme étoit adonné à la masturbation dès sa plus tendre enfance : cette manœuvre habituelle, au lieu de diminuer chez lui la sensibilité de la verge, comme cela a lieu ordinairement, paraît au contraire l'avoir tellement exaltée, que le plus léger attouchement déterminoit l'éjaculation ; de sorte qu'il étoit presque habituellement tourmenté d'un écoulement invonlontaire. Fatigué de cette dégoûtante indisposition, quoiqu'il fût souvent maîtrisé par elle, T\* voulut absolument s'en délivrer à quelque prix que ce fût.

Dans cette intention il se procura en cachette un livre d'anatomie, étudia, connut l'usage des testicules, et forma le projet insensé de se les amputer avec la verge. Dans la nuit du 5 au 6 mars, sur le minuit, il exécuta son dessein : ses testicules furent abattus à coups de rasoir ; bientôt après sa mère accourut réveillée par ses cris ; elle le trouva évanoui, baigné dans son sang ; et croyant au premier moment qu'il avait été assassiné ; on appela le commissaire du quartier avec un chirurgien.

L'hémorragie résultant de cette blessure avait été arrêtée par les linges que ce malheureux avait entassés autour de ses bourses. Conduit à l'hôpital le plus voisin, on crut devoir laisser les caillots dont l'ablation aurait pu renouveler l'hémorragie. Il fut pansé en premier appareil avec de la charpie, des compresses et un bandage triangulaire ; des soins convenables amenèrent ensuite une guérison assez prompte. Deux jours auparavant ce jeune homme avait déjà essayé de se faire l'amputation de la verge ; le prépuce offrait encore la trace d'une plaie circulaire puru-

lente, d'une couleur grisâtre, qui fut prise au premier aspect pour une affection vénérienne. On pourrait croire que ce jeune homme a été conduit à cet attentat sur lui-même, par un moment d'aliénation, si après sa guérison il n'avait assuré plusieurs fois qu'il était plus content que fâché de cet événement. Attaché par goût au travail et à son état, il espérait désormais s'y livrer sans en être détourné par aucune idée étrangère.

C\*\*.

---

NOUVELLES OBSERVATIONS CLINIQUES *sur l'usage du cuivre ammoniacal* ; présentées et lues à la Société du Cercle médical de Paris. Par M. Jean-Baptiste Sassi, d'Albenga, département de Montenotte, docteur en médecine, membre de la Société d'instruction médicale de Paris, etc.

LE cuivre ammoniacal (sulfate d'ammoniaque avec oxyde de cuivre azuré), heureusement employé dans la palpitation de cœur et d'autres affections nerveuses, est l'objet du Mémoire que j'ose présenter à la Société du cercle médical de Paris.

Comme il est inutile que je m'arrête à ce qui regarde la préparation de ce sel (1), je dirai seulement quelque chose sur l'usage que les médecins en ont fait jusqu'à présent, et je ferai mention des diverses maladies dans lesquelles il vient d'être prescrit avec succès. Le célèbre Thuessink l'employa dans les vapeurs hystériques et l'épilepsie, à Verhadelingen. Bianchi (2) le recommande dans les convulsions, et rapporte que Bayle en faisait usage sous le nom d'*ens veneris*. Duncan (3) et Home (4) l'ont pareillement employé, avec succès, dans les convulsions. Michailis (5), Thilenius (6), Duncan (7),

(1) Voyez à la suite de cet article la composition dont il s'agit.

(2) Voy. Brera, *Comment. Med. Dec. 1.*

(3) *Medical. Transact.*

(4) *Clinische Versuche*, p. 233.

(5) *Med. Pract. Bibl. 1.*

(6) *Med. und. Chr.*

(7) *Obs. 1.*

Raumes (1), Thomas Bland, chirurgien à Newarck (2); Weinmann (3), et d'autres, rapportent des exemples d'épilepsies qui ont trouvé leur remède dans le cuivre ammoniacal. Le célèbre docteur Batt publia, en 1803, un Mémoire, sous le titre de *Saggio Medico-Pratico sull'Epilessia* où il y fait l'histoire d'un père de famille attaqué des symptômes de cette maladie. Ce sage professeur, avant de passer à l'usage de ce sel, voulut consulter les illustres médecins Cullen et Tissot, qui ne s'éloignèrent point de son sentiment. Il associa ce remède à la valériane, et le donna ainsi à ce père de famille et à son fils puiné, qui en recouvrirent parfaitement leur santé. De plus, on remarqua que le premier ne fut pas plutôt soumis à l'usage de ce remède, qu'il eut un meilleur coloris, devint plus fort qu'il n'était auparavant, et ne fut plus attaqué de l'épilepsie. Le fils puiné, qui recouvrira aussi par ce moyen sa santé, ne fut depuis attaqué de cette maladie qu'à l'éruption de la petite-vérole, que le susdit professeur lui avait inoculée en 1789, et à la sortie d'une dent molaire en 1790. Heysham, médecin à Carlisle; Bell, Cirillo et Bemerkungen, en obtinrent aussi les mêmes résultats. M. Storer, médecin à Grantham, le regarde comme un excellent tonique, et se glorifie d'avoir guéri une affection hystérique. Monro le prescrivit dans la toux convulsive. Cullen n'en vit pas des grands effets; mais il est certain que ce remède, employé pendant quelque temps, apporte des avantages considérables. Borda nous assure, par sa propre expérience, l'avoir trouvé utile dans les fortes douleurs aiguës de la tête, et avoir guéri une migraine rebelle à tous les diffusifs. Il eut aussi l'occasion de traiter, par ce remède, des anciens maux de tête qui avaient résisté à tous les remèdes, et en remporta de grands avantages. Ce sel, enfin, vient d'être recommandé aussi dans la dysphagie spasmodique, le hóquet hystérique, et autres semblables maladies.

(1) Journal de Médecine, tom. Ixx.

(2) Med. Comment. VIII. pag. 44.

(3) Journal de Médecine, tom. XI.

C'est par les observations que nous ont laissées ces heureux praticiens, et dont ils ont tant illustré les fastes de la médecine, que je me suis déterminé à en répéter quelques épreuves, et je pourrais rapporter plus de trente histoires d'épileptiques, heureusement guéris par le cuivre ammoniacal. J'ai eu occasion de remarquer en quelques-uns la vérification de ce que les auteurs avaient observé, c'est-à-dire, que les forces du système universel augmentaient, et que les malades devenaient même plus gras qu'ils n'étaient auparavant. J'ai néanmoins vu dans ma pratique que certains malades ne pouvaient prendre de ce remède sans que les accès d'épilepsie devinssent plus fréquents; mais ce n'était que pour des personnes de faible constitution, car aussitôt qu'ils abandonnaient l'usage de ce remède, et faisaient usage de la valériane, de l'assa-fétida, ou d'autres stimulans spécifiques des nerfs, ils en sortaient parfaitement guéris. Quelquefois, avant de passer à l'usage du cuivre ammoniacal, j'ai été obligé de prescrire la saignée, surtout dans les tempéramens sanguins.

De là on peut déduire les corollaires suivants: 1<sup>o</sup> que l'épilepsie est ordinairement accompagnée d'une diathèse tantôt ipersténique, tantôt iposténique; 2<sup>o</sup>. que l'action du cuivre ammoniacal sur l'économie animale, est évidemment atonique, ou, ce qui revient au même, anti-stimulante, surtout pour le système nerveux.

Quant à la première de ces deux propositions, je ne crois pas nécessaire d'apporter des arguments pour la confirmer davantage. Nous en sommes assez convaincus par l'heureuse pratique de ces médecins, qui, dans le traitement de l'épilepsie, n'employaient que des remèdes propres à subjuguer la différente diathèse dont elle était accompagnée. Personne n'ignore que la saignée est quelquefois utile. On lit dans l'ouvrage de Pomme, que M. Brun a conseillé le bain froid à une femme épileptique, et que cette femme a été tout de suite délivrée de l'accès. Cælius Aurelianus (1), Floyer (2), et plus récemment le

(1) Chronic. lib. I. cap. 4. pag. 312.

(2) *Therap. exp. et crit.*, pag. 244.

célèbre Tissot (1), ont préconisé à l'envi le bain froid. Et pour remonter à la pratique de Boërhaave, nous savons qu'il a employé avec succès la terreur dans les enfans d'Harlem. Hippocrate (2) nous apprend que les convulsions attaquent rarement ceux qui ont la fièvre quarté, et qu'elles cessent lorsque cette fièvre leur survient. Il paraît que c'est d'après les préceptes de l'oracle de la médecine que le docteur Sonsis a voulu traiter ce moine épileptique dont il nous rapporte l'histoire. Ce moine, par son conseil, alla respirer un air marécageux qui contribua à lui faire contracter une fièvre intermittente, par laquelle il fut délivré de l'affection épileptique. Je pourrais rapporter de même plusieurs guérisons d'épilepsies qui trouvèrent leur remède dans des substances capables de réveiller l'excitement languissant du système nerveux. Les effets que le cuivre ammoniacal produit sur le système circulatoire, prouveront qu'on doit regarder l'action de ce remède comme anti-stimulante. Je viens de remarquer, après d'autres médecins distingués, que sous l'action de ce remède il n'y avoit point d'augmentation dans la circulation, et que le pouls se ralentissoit, tandis qu'il augmentait en ceux qui avaient une diathèse iposténique. Le médecin philosophe n'aura pas de peine à expliquer un tel phénomène.

Quelqu'un pourrait trouver mauvais ce que je dis de l'action atonique spécifique du cuivre ammoniacal sur les nerfs, et dire, par exemple, d'après Brown, qu'il n'y a qu'une seule excitabilité, et qu'en conséquence les remèdes doivent également porter sur elle leur force stimulante.

Le corps humain est partagé en différens systèmes, et parmi les remèdes, les uns agissent en excitant, et les autres en déprimant, la sensibilité de quelques parties de la machine humaine. Les médecins ont pu observer en tout temps que l'application de certaines substances au corps vivant, excitait ou iposténisait quelques parties de préférence à d'autres. Pouvoit-on négliger l'observation des cantharides, qui exercent singulière-

ment leur énergie sur les parties qui servent à la sécrétion et l'excrétion de l'urine. Ne voyait-on pas que le mercure attaquait particulièrement les glandes salivaires?

En outre, si, pour mieux connaître les effets dépendans de l'application de certains corps qui agissent sur l'économie animale, nous faisons l'essai des substances les plus énergiques et des poisons mêmes, nous verrons que tous ont des caractères particuliers par lesquels on les peut distinguer dans leurs effets. Pourquoi l'arsenic ne présente-t-il pas les mêmes phénomènes que le sublimé corrosif? Les poisons animaux ne diffèrent-ils pas dans leurs effets autant que les minéraux? Ceux-ci font suppurer le foie; ceux-là enflamment le poumon; les uns attaquent le système lymphatique plutôt que le nerveux; les autres enfin font tout le contraire.

Mais en revenant aux remèdes, on a pu faire la même observation sur ces derniers. Le tartre émétique, dit le célèbre Fontana, n'irrite presque point cette mince membrane dont est revêtue la partie interne des paupières de l'œil, et qui est si sensible à l'irritation la plus légère; tandis qu'il met en contraction l'estomac, le diaphragme et toutes les parties qui servent au vomissement. L'action du soufre se porte à la peau, au lieu que les amers agissent puissamment sur l'estomac. Il est vrai que les narcotiques et les stupéfians sont quelquefois confondus dans les écoles; mais on voit bien la diversité de l'action qu'ils exercent sur les différentes parties qui composent l'économie animale.

Je pourrais m'étendre un peu plus sur ces recherches; mais ce que je viens de dire suffira peut-être pour conclure que, parmi les médecins, l'observation des excitans particuliers est très-ancienne, et qu'il n'est pas étonnant que, d'après ces observations, tous les écrivains de matière médicale aient adopté ces remèdes. Peut-être même en ont-ils abusé; mais l'abus qu'on pourrait leur reprocher, ne doit point faire regarder les observations déjà faites comme des chimères.

(*La suite au prochain Numéro.*)

(1) *Traité de l'Epilepsie*, art. 32, pag. 378.

(2) *Aphorism.* lib. 5. n<sup>o</sup>. 78.

## PHYSIQUE.

## INFLUENCE de la pureté du mercure sur la marche du thermomètre.

A mesure que les sciences font des progrès, elles s'attachent à des méthodes plus rigoureuses; elles perfectionnent leurs instrumens, et souvent il arrive qu'une seule découverte montre tout à coup la cause de phénomènes qu'on ne pouvait expliquer auparavant; c'est ce qui semble résulter des expériences que M. Vassali-Eandi a fait connaître, le 28 février dernier, à l'Académie de Turin. Des observations thermométriques faites aux mêmes heures, en différens points de cette ville, avaient présenté des résultats extrêmement différens entre eux. Par exemple: le 6 février, au lever du soleil, quelques personnes avaient vu le mercure du thermomètre de Réaumur descendre à 15° et même 17° au-dessous de la glace, tandis que, sur la plate-forme de l'Observatoire de l'Académie, il n'avait été qu'à 11° deux dixièmes. M. Vassali-Eandi soupçonna que ces différences dépendaient du degré de pureté du mercure qui remplissait les thermomètres. Ayant employé l'appareil de Leslie pour obtenir un très grand refroidissement par le moyen de l'évaporation, il vit que deux thermomètres parfaitement semblables, faits avec tous les soins requis, l'un avec du mercure très-pur, l'autre avec de ce

même mercure, qui tenait en dissolution le vingtième de son poids d'étain, traités de la même manière, ont marqué, le premier, 34° et demi, l'autre 51° au-dessous de la glace.

D'après cette expérience, on voit clairement qu'une très-petite dose d'étain ou de plomb, dissoute dans le mercure du thermomètre, peut lui faire marquer des degrés de froid beaucoup plus intenses que ceux qui sont représentés par le thermomètre fait avec du mercure très-pur. On peut expliquer ainsi très-facilement les différences qui avaient été trouvées par les divers observateurs.

Le résultat de ces expériences est du plus haut intérêt pour la physique, et l'on doit espérer que plusieurs personnes habiles voudront bien les répéter. Il n'est pas du tout aisé de faire deux thermomètres exactement comparables, tant par la difficulté d'avoir des tubes d'un calibre parfaitement égal, que par celle de déterminer très-positivement dans ces instrumens le point de départ ou la glace fondante.

On ne conçoit pas trop non plus comment M. Vassali-Eandi a pu constater des froids de 34° et demi et même de 51° de Réaumur, avec du mercure qui gèle et se solidifie à un froid de 31° et demi. Toutes ces considérations doivent faire désirer de recevoir des renseignemens précis sur ces expériences, qui ne sont encore connues en France que par la voie du Journal de Turin.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup>. 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup>. 8, près le pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup>. 8.



## GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Suite des Connaissances positives d'Hippocrate. — Physiologie.*

*At verò corporis natura, rationis in medicis arte principium est. (HIPP. De locis in hom. c. 11.)*

On conçoit que, dans l'état d'imperfection où était l'anatomie, au temps d'Hippocrate, la physiologie proprement dite ne pouvait être fort avancée. Le mécanisme de la plupart des fonctions de nos corps était totalement inconnu, et l'on suppléait à ce défaut de connaissances par les suppositions les plus gratuites. Mais quant aux aperçus généraux, dont l'expression embrasse et réunit un grand nombre de phénomènes, et forme en quelque manière le code abrégé des lois de la vie, nulle part on n'en trouve d'aussi nombreux et d'aussi imposants que dans les œuvres d'Hippocrate. Telles sont ses belles sentences, sur les forces médicales de la nature : *Natura morbis medentur* (*lib. 6, epid. sect. 5, text. 1*); *natura medico ad omnia præcipue dux est* (*lib. de decenti habitu*); *natura omnia omnibus sufficit* (*lib. de alimento*), etc. etc.; sur l'unité du principe de la vie, *inquit : confusio una, conspiratio una, consuetieplia omnia* (*lib. de alim.*), *una quaque corporis pars, altera alteri cum hinc vel illinc perruperit, statim morbum facit* (*lib. de loc. in hom.*), et tant d'autres sur les sympathies générales ou particulières, sur la marche des maladies, sur l'influence des conditions auxquelles l'homme est soumis, etc. etc., sentences dont la réunion compose les APHORISMES, monument éternel de gloire au-dessus duquel peut-être aucun autre ouvrage sorti de la main des hommes ne saurait être mis avec justice, malgré les nombreuses imperfections que l'on peut y reconnaître encore.

## CONSTITUTION MEDICALE.

## Maladies régnantes.

« *Au printemps*, dit le père de la médecine, *on voit des manies, des mélancolies, des épilepsies, des hémorragies, des angines, des coryzas, des enrouemens, des toux, quantité de pustules ulcérées, des tubercules et des douleurs d'articulations.* (Aphor. 20, sect. III.)

Telles sont, en effet, les maladies que l'on observe maintenant en grande quantité. Le temps, constamment chaud et serein pendant le commencement de cette décennie, est devenu pluvieux sur la fin, et l'on ne pourrait le désirer autrement pour les biens de la terre : aussi la végé-

tation a-t-elle, depuis quinze jours, pris un développement très-rapide. Les angines, ou maux de gorge, qui existent, cèdent ordinairement sans peine après l'effet d'un vomitif. Je n'en ai vu aucune qui ait exigé la saignée, dont on a fait, bien mal à propos, un précepte général pour les maladies du printemps.

Je ne sais si les pustules ulcérées dont parle Hippocrate seraient celles qui accompagnent le *zona*, sorte d'érysipèle qui forme une bande autour d'un côté de la poitrine, mais il en existe maintenant un grand nombre. Cette maladie passe en quelques lieux pour être fort dangereuse ; j'en ai vu un très-grand nombre, dans

toutes les conditions possibles, d'âge, de sexe, de tempérament, d'état de fortune ; et jamais il n'en est résulté aucun accident fâcheux. Presque toujours il m'a paru convenable de faire d'abord vomir les malades, après quoi je me suis contenté de les mettre à l'usage d'une infusion de fleurs de sureau ou de coquelicot ; je ne laissais appliquer sur les pustules que du linge blanc et fin, et toujours la maladie s'est terminée d'elle-même en huit ou quinze jours.

LES douleurs des membres et des articulations ont été et sont encore extrêmement communes. On les guérit, le plus souvent, par des frictions rudes, avec une brosse ou de la flanelle. On doit faire ces frictions sèches devant un feu clair ; mais il est fréquemment nécessaire de les rendre plus actives, en exposant la partie à la vapeur du camphre ou de l'alcool, ou en mouillant le bout de la brosse avec une teinture irritante, telle que celle de cantharides : la peau est simplement rouge, et la douleur est presque aussitôt dissipée. J'ai conseillé l'application de vésicatoires sur le trajet du nerf sciatique, à plusieurs personnes qui enduraient de vives douleurs le long de la cuisse et de la jambe : toutes se sont trouvées soulagées ; mais plusieurs ont été forcées de réitérer plus d'une fois ces applications, et de poursuivre de place en place la douleur qui diminuait à chacune, et a fini par céder entièrement.

Avec les affections catarrhales, qui ont été la suite de la disposition du temps, on a vu des éruptions qui ont quelquefois suivi et terminé les maladies.

Il y a eu encore des rougeoles qui n'ont présenté ni irrégularité ni gravité dans leur cours, lorsqu'elles n'ont pas été contrariées par des remèdes déplacés ou des imprudences. Chez un enfant de huit ans, exposé à un vent froid, les boutons qui commençaient à sortir ayant disparu, n'ont pu être rappelés : une fièvre vive, exacerbante, une toux fréquente et sèche, etc., ont eu lieu ; les pétiluves, les préparations antimoniales combinées avec l'opium, les vésicatoires, etc., ont paru concourir à la terminaison des accidens : les purgatifs ont été réitérés,

comme cela est souvent nécessaire à la fin de la rougeole.

♦ Premier quartier, le 27 avril.

Depuis le 11 jusqu'au 21 avril, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 1 l.  $\frac{1}{2}$ . — Le *minimum* de 27 p. 8 l.  $\frac{1}{2}$ .

Le *maximum* du Thermomètre a été de 18 d. — Le *minimum* de 4 d.  $\frac{1}{2}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 84 d. — Le *minimum* de 62 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien*.

*Suite des NOUVELLES OBSERVATIONS CLINIQUES  
sur le cuivre ammoniacal, etc. Voy. le dernier  
Numéro.*

L'expérience clinique ayant démontré l'utilité du cuivre ammoniacal, et l'inutilité de plusieurs autres remèdes, dans quelques maladies nerveuses, je me suis déterminé à l'expérimenter dans la palpitation de cœur, ou, pour mieux dire, dans la complication des maux dont une dame religieuse était affectée ; je vais en rapporter l'histoire ci-dessous.

Dans l'administration du cuivre ammoniacal, j'ai préféré à toute autre la formule du célèbre Duncan, laquelle consiste à mêler ce remède avec la mie de pain, pour en faire des pilules. Si le mélange a trop de consistance, on y ajoute de la nouvelle ammoniaque. Chaque pilule renferme un demi-grain de cuivre ammoniacal. Duncan, dans les épilepsies, en donnait une par jour au commencement de la maladie ; ensuite il en donnait deux, une au matin, et l'autre au soir. C'est ainsi qu'il guérit, au bout de dix-huit jours, un épileptique pour lequel on avait tenté en vain les remèdes les plus vantés. Ayant voulu l'associer, tantôt à l'extrait de quinquina, pour en faire des pilules, tantôt à la décoction de valériane que je faisais boire par-dessus, je remarquai que la guérison en était un peu retardée : ce qui fait voir encore plus, que l'action de ce cuivre est réellement anti-stimulante ; car si ce sel, en agissant de la sorte, perd un peu de sa force, ce n'est que parce que sa

force iposténique est détruite en partie par l'incitation du quinquina ou de la valériane. C'est, je pense, ce que l'on verra dans la maladie dont voici l'histoire.

Une dame religieuse, âgée de trente-un ans, née de parens robustes, avant d'entrer au couvent, étoit douée d'un tempérament ipersténique excitabile; quelques années après son entrée dans cette maison, elle changea de constitution à tel point, que plusieurs maladies asténiques se succédèrent les unes aux autres: elle devint maigre et très-irritable; des fièvres intermittentes, des maux de tête fort obstinés, des palpitations de cœur continues, des obstructions, des aménorrhées, faisoient l'ensemble le plus ordinaire des maux qu'elle souffrait.

Le 3 juillet 1808, elle fut saisie de frissons très-considerables et d'un mal de tête plus fort qu'à l'ordinaire: elle se plaignait de contractions spasmodiques aux extrémités, qui furent suivies d'une grande chaleur, sans aucune sueur. La palpitation de cœur augmenta si fort, que la malade fut obligée de demeurer assise sur son lit: il y avait des lipothymies fréquentes; pouls petit et irrégulier avec peu de fréquence; soif, anorexie, ventre naturel. Le sommeil avait abandonné la malade depuis plusieurs jours: il y avait un jour qu'elle n'était pas allée à la selle. On ordonna l'assa-fétida avec la teinture de safran, et l'émulsion arabique, altérée par la teinture spiritueuse de digitale pourprée.

Le 4 au matin, point d'amélioration; peu d'urine, ventre douloureux et tendu, constipation. On lui tira quatre onces de sang, et on lui donna un lavement purgatif: le soir le sang avait peu de sérosité, sans être gélatineux. La malade eut des selles bien dures, et rendit beaucoup d'urine. La fièvre diminua: les symptômes de la tête et de la poitrine persistèrent au même degré. On réitéra la saignée à la même dose. Peu de sommeil pendant la nuit.

Le 5 au matin, la fièvre et la soif avaient diminué; la palpitation de cœur, le mal de tête et les autres symptômes n'avaient point décliné. Vers le midi la fièvre augmenta, et ne cessa que le sixième jour, à sept heures. On lui ordonna

quatre gros d'extraït de quinquina dans une suffisante quantité d'eau spiritueuse.

Le septième jour, point de fièvre: la palpitation de cœur et le mal de tête persistaient toujours; la malade sua beaucoup.

Les jours 8, 9 et 10, la malade prit la valériane et la digitale pourprée, sans en éprouver aucun soulagement.

Le 11<sup>e</sup> jour, mal de tête augmenté, pouls petit et irrégulier, soubresaut des tendons, palpitation excessive, lipothymies presque continues, visage hippocratique; tout annonçait une mort prochaine. Je fis appliquer un vésicatoire, et prendre un peu d'opium.

Le douzième jour, l'état de la malade était encore le même. Je lui fis prendre une pilule de cuivre ammoniacal, suivant la méthode de Duncan.

Le 13<sup>e</sup> jour, la malade avait eu quelques heures de sommeil dans la nuit: le mal de tête et la palpitation avaient à peine diminué. Je lui prescrivis la même dose de cuivre.

Le 14<sup>e</sup> jour, la malade avait dormi pendant la nuit. Vers le midi, le mal de tête cessa, la palpitation était plus légère, le pouls était petit et n'était plus irrégulier. Je donnai un grain de cuivre.

Les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> jours, le tout comme ci-dessus: même dose de cuivre.

Cette dame continua l'usage du cuivre ammoniacal encore pendant huit jours, au bout desquels la palpitation de cœur cessa tout-à-fait. J'ai ensuite diminué peu à peu la dose du cuivre, et la malade continua à le prendre jusqu'au 10 du mois d'août. Depuis ce temps-là, elle a recouvré ses forces, son embonpoint; les règles sont rétablies; elle jouit à présent d'une bonne santé.

Voilà les observations sur l'action du cuivre ammoniacal et sur l'usage qu'en ont fait les médecins. Voilà l'histoire que j'ose communiquer à la Société du Cercle médical de Paris. C'est par ce moyen que l'on peut vérifier la pratique du docteur Borda, et éprouver que le cuivre ammoniacal est utile dans la palpitation de cœur, maladie dans laquelle les médecins ne l'ont pas encore prescrit. Je laisse aux théori-

ciers la faculté de dissenter sur la manière dont on peut expliquer une telle guérison. Je finis en désirant que mon travail puisse être utile à la pratique médicale, et j'ose espérer de le voir sanctionné un jour par l'heureuse pratique de mes profonds et illustres collègues.

*Réflexions du Rédacteur général de la Gazette de Santé.*

Les faits intéressans contenus dans ce mémoire nous ont décidé à le donner tout entier; et quoique les théories de l'auteur puissent paraître peu fondées, nous ne croyons pas devoir nous arrêter à les combattre; ces théories seront pour nos lecteurs un moyen de reconnaître et de comparer l'esprit de la médecine en France et dans l'étranger.

Nous croyons devoir proposer à la Société du Cercle Médical, d'admettre M. Sassi, docteur médecin à Albenga, au nombre de ses membres correspondans, et nous désirons que ce médecin veuille bien continuer à nous communiquer le fruit de ses observations et de son expérience.

Voici la composition du remède dont parle M. Sassi, et la manière de le préparer, extraite de la Pharmacopée de Brugnatelli, traduite par M. Planche.

**CUIVRE AMMONIACAL, SULFATE D'AMMONIAQUE AVEC OXIDE DE CUIVRE, OU AMMONIURE DE CUIVRE COMPOSÉ.**

Mode de préparation. Prenez :

Sulfate de cuivre pur, deux onces.

Faites-les dissoudre dans suffisante quantité d'eau bouillante; la solution étant refroidie, ajoutez ce qu'il faut d'ammoniaque liquide pour dissoudre l'oxide de cuivre qui se précipite avec les premières doses d'ammoniaque; évaporez lentement aux trois quarts; tirez le vaisseau et laisser refroidir; l'ammoniure liquide se coagule en une masse solide cristalline; vous la garderez dans un flacon de cristal bien bouché.

Cette substance doit être de couleur bleu foncé: si elle était verte, elle serait décomposée.

On peut la faire prendre en poudre avec du sucre, ou en pillules avec de la mie de pain.

On en donne communément depuis un grain jusqu'à quatre, en quatre fois dans l'espace de vingt-quatre heures.

On doit considérer cette composition comme un mélange d'ammoniure de cuivre et de sulfate d'ammoniaque.

On emploie de la même manière l'ammoniure de cuivre liquide pur, connu généralement sous le nom d'EAU CÉLESTE.

Voici la manière de le préparer. Prenez :

Oxide de cuivre pur, une once.

Versez dessus ce qu'il faut d'ammoniaque liquide pour le dissoudre complètement, et gardez dans un flacon de cristal bien bouché.

Cette combinaison a une couleur bleu foncé élégante; elle est transparente; elle a une odeur forte d'ammoniaque.

On peut donner l'ammoniure de cuivre avec quelque eau aromatique, ou avec de l'eau simple.

A des doses un peu fortes il est irritant, émétique, purgatif drastique. A petite dose on le regarde comme excitant, antispasmodique et diurétique.

On en a fait usage dans diverses espèces d'hydropsies, dans l'épilepsie, les affections spastiques.

On en donne, comme du précédent, depuis un grain jusqu'à quatre en vingt-quatre heures.

**RAPPORT, fait au Cercle médical, SUR UNE CONCEPTION EXTRA-UTÉRINE, et sur un accouchement par l'anus, qui ont été suivis du rétablissement parfait de la femme; par M. le docteur CAPURON.**

Vous m'avez chargé, Messieurs, de vous rendre compte d'une observation qui vous a été communiquée par M. Bonnie, chirurgien-accoucheur; elle mérite d'autant plus d'être connue, qu'elle intéresse tout à la fois l'art des accouchemens, la chirurgie et la médecine. Il est question d'une femme, âgée de vingt-huit ans, qui, devenue enceinte pour la troisième fois, sentit à plusieurs reprises, vers le septième mois de sa grossesse, le fœtus se remuer brusquement et avec tant de violence, qu'il produisait une agitation sensible à la

vue et au toucher. Cependant ces mouvements se calmèrent le même jour, pour ne plus reparaitre; ils furent suivis de douleurs semblables à celles de l'enfantement; mais tout cet appareil de travail se borna à un écoulement de sang liquide et en caillots par les voies naturelles.

Les jours suivants, cessation des douleurs et de l'hémorragie; tension des mamelles; sécrétion du lait; fièvre éphémère, et retour de la santé.

Après cet orage, la femme reprend ses occupations ordinaires, étonnée seulement de ne point accoucher, et embarrassée de l'enfant qu'elle porte dans son sein. Ses règles ne reparaisse plus durant l'espace de cinq ou six mois.

Ce terme expiré, sentiment de pesanteur sur le rectum, d'abord incommodé, puis pénible et douloureux; fièvre, suivie de faiblesse et de malaise; diarrhée qui entraîne par l'anus des matières liquides et d'une fétidité remarquable.

Alors on touche la femme, et on trouve l'orifice utérin fermé et fortement appliqué contre le pubis; le rectum occupé par la tête d'un enfant qui descend dans cet intestin à travers sa paroi antérieure, et l'anus entouré d'un bourrelet d'hémorroïdes, très-douloureux. L'abdomen, peu développé, n'offre qu'une tuméfaction inégale, très-sensible, qui s'étend de la partie inférieure gauche de cette cavité jusqu'à l'ombilic. Audessous, et à gauche de ce dernier point, la peau est rouge, soulevée, tendue et très-douloureuse.

Dans un cas aussi extraordinaire, M. Bonnie convoque plusieurs de ses confrères, pour profiter de leurs lumières et de leurs conseils. Dans cette consultation, les sentiments se partagent; les uns proposent d'extraire l'enfant par le vagin, après avoir fendu la cloison qui le sépare du rectum; les autres conseillent d'aider seulement la nature, qui tendait à expulser l'avorton par le rectum. Ce dernier avis l'emporte, et est mis sur-le-champ à exécution.

La femme est couchée sur le côté droit, la cuisse gauche fléchie sur le tronc: alors le doigt indicateur trouve que deux os du sommet de la tête, dépouillés du cuir chevelu, se présentent par leur bord, dont les aspérités irritent l'intestin. Pour les extraire, on achève de les isoler;

on les sépare de la méninge et des os environnans; on en fait autant pour les deux pièces du coronal, et on entraîne ensuite avec facilité un des pariétaux dans le rectum. Mais pour lui faire franchir l'anus, on agrandit cette ouverture au moyen du dilatatoire à trois branches; puis, après avoir saisi l'os avec une pince à anneaux, on le coupe en deux avec de forts ciseaux à pointes moussettes, et on en extrait les deux fragmens sans résistance; on fait ensuite une grande ouverture aux meninges, et le cerveau s'écoule liquide et putréfié. Cependant l'anus, fatigué par le dilatatoire, perd son ressort, et permet l'introduction des doigts, qui entraînent les deux portions du coronal et l'occipital. Il n'y a plus qu'un pariétal adhérent à ce qui reste de la tête du foetus.

Après cette première opération, on plonge la malade dans un bain, et on lui donne quelques lavemens et des antispasmodiques.

Environ cinq heures après, extraction, avec les doigts seulement, d'une des branches de la mâchoire inférieure, qui est suivie d'un des membres supérieurs, avec l'omoplate correspondante.

Ensuite introduction de l'index dans la bouche du foetus, jusqu'au-delà de l'éthmoïde, et presque dans l'une des fosses nasales; situation favorable de la tête; dilatation graduelle du rectum; traction de l'enfant jusqu'au sphincter de l'anus; issue du péricrâne et des meninges, sur lesquelles on tire, pour achever d'extraire la tête, et presque simultanément, ce qui reste du tronc et des membres inférieurs.

Aussitôt après, introduction de la main à travers l'ouverture accidentelle de la cloison recto-vaginale, jusque dans la cavité que le foetus avait occupée; extraction du placenta.

Après cette délivrance, injections émollientes, anodines et détersives, répétées trois ou quatre fois le jour, au moyen d'une algalie assez longue, légèrement courbée, et adaptée à une seringue ordinaire.

Le cinquième jour après l'accouchement, coliques déterminées par un corps étranger qui ferme l'ouverture de la cloison recto-vaginale, et s'oppose à l'introduction de l'algalie: c'était

un débris des enveloppes qui avaient contenu le fœtus.

Après l'extraction de ce corps, retour des écumemens puriformes et fétides ; cessation des coliques ; diminution sensible et disparition complète de la tumeur qui faisait saillie à l'hyogastre.

Enfin, rétablissement des menstrues ; guérison parfaite, et brillante santé de la femme, trois mois après cet accouchement extraordinaire.

Telle est, Messieurs, l'observation que M. Bonnie vous a communiquée. Il faudrait n'avoir aucune teinture de l'art des accouchemens, de médecine ou de chirurgie, pour méconnaître ici une de ces ressources, pour ainsi dire, miraculeuses que la nature sait se ménager lors même qu'elle s'est écartée de ses voies ordinaires. Personne ne peut contester que la femme, après une conception extra-utérine, ne soit exposée aux plus grands dangers, et même à perdre la vie. D'abord l'enfant, dans ce cas là, ne parvient presque jamais au terme de sa viabilité, et les annales de l'art ne fournissent que deux exemples, l'un cité par Haller, et l'autre par Leroux, de Dijon, où ces sortes de grossesses, par erreur de lieu, soient arrivées au terme fixé par la nature. Le plus souvent le fœtus après avoir acquis un certain degré d'accroissement, rompt ses enveloppes et tombe dans la cavité de l'abdomen. Alors la femme pérît, pour l'ordinaire, victime de l'hémorragie intérieure, causee par la déchirure de la matrice qui s'était formée accidentellement, à moins qu'on ne pratique sur-le-champ la gastrotomie. Mais cette opération n'offre pas toujours des chances favorables à la femme, et un chirurgien de Crepy en Valois, est peut-être le seul entre les mains duquel elle ait été salutaire à la mère et à l'enfant.

Cependant il ne faudrait point encore désespérer du salut d'une femme qui serait abandonnée à elle-même après une grossesse extra-utérine. L'expérience et l'observation ont attesté plus d'une fois qu'elle pouvait survivre à ces sortes d'écart ou d'aberrations de la nature. Il peut arriver que le fœtus, après être tombé dans l'abdomen, s'y durcisse et y acquière même la soli-

té de la pierre, sans causer à la mère d'autre incommodité que celle qui résulte de son poids et de son volume. Une femme de Joigny, au rapport de Morand, avait porté, pendant trente-trois ans, un enfant ainsi pétrifié, après une grossesse qui ne s'était terminée que par une apparence de travail. Le même auteur a rassemblé, sous un point de vue général et intéressant, les observations qui se rapportent au cas précédent. Celles qui lui ont paru les mieux constatées se réduisent à trois : la première, a été recueillie à Sens, en 1582, par le célèbre de Thou, d'après Alborius et Provanchère, médecins ; il y est question d'un enfant qui était resté vingt-huit ans dans le ventre de sa mère. On le plaça, en 1673, dans le cabinet des curiosités de Frédéric III, roi de Danemarck ; mais on ne put jamais en examiner l'intérieur, à cause de la dureté pierreuse qu'il avait contractée. La seconde observation a été publiée par François Baile, professeur de philosophie dans l'université de Toulouse, où le fait s'était passé en 1678. Il s'agit d'une femme qui conserva vingt-six ans un enfant dans son sein, sans éprouver aucune altération de sa santé, si l'on en excepte un poids incommodé, et quelquefois des douleurs comme pour accoucher. La troisième observation concerne un enfant qui avait séjourné quarante-six ans dans le ventre de sa mère. Cette femme habitait la ville de Linzell, en Souabe, où elle mourut en 1720, après avoir mis au monde, postérieurement à cette grossesse extra-utérine, deux autres enfans qui se portèrent bien. Curieuse qu'on sût ce qui lui était arrivé, elle ordonna qu'on l'ouvrît après sa mort. Le chirurgien qui le fit avec peu d'adresse, lui trouva dans le ventre une masse ronde, grosse comme une boule à jouer aux quilles, sans remarquer précisément où elle était située ; et comme cette masse était très-dure, il l'ouvrît d'un coup de hache. Cameret, professeur d'anatomie à Tubinge, en fit ensuite l'examen, et on n'y a pas touché depuis. Elle contient un fœtus très-visible dans la moitié supérieure de son corps. Le reste est caché ; la tête est très-différente, et la poitrine affaissée. Cette masse n'avait aucune mauvaise odeur ; cependant ses parties avaient con-

servé quelque flexibilité. Son enveloppe est cartilagineuse et osseuse en quelques endroits, et molasse en un petit nombre d'autres. Cette pièce passa dans le cabinet du duc de Wirtemberg, qui permit, en 1732, qu'elle fût envoyée à Paris, pour y être vue par l'académie des chirurgiens de cette ville.

La lithopédie, ou pétrification de l'enfant est sans contredit une des plus grandes ressources que la nature emploie pour sauver la femme après une conception extra-utérine; mais ce n'est pas la seule, ni peut-être la plus admirable; cette ingénieuse opératrice vient quelquefois à bout de débarrasser entièrement la mère, et de lui rendre une parfaite santé, en déterminant une sorte d'accouchement non moins extraordinaire que la grossesse dont il est précédé. C'est ce qui est arrivé dans la curieuse observation publiée par M. Bonnie. L'enfant se décompose alors dans l'abdomen, ou dans l'enceinte qui le renferme. Les matières âcres qui s'en dégagent, peut-être aussi le cadavre de l'avorton, irritent et enflamment les parties circonvoisines. Il s'y forme un abcès qui s'ouvre dans quelqu'un des points de l'abdomen, vers le nombril, aux aines, à l'hypogastre, et quelquefois dans le rectum, comme dans l'observation dont nous avons fait l'analyse, et dans beaucoup d'autres que j'ai extraites de l'histoire de l'Art des Accouchemens, dont j'ai publié l'esquisse il y a cinq ou six ans. Je vais vous les rappeler succinctement par ordre de leur date.

Aibucasis, en 1085, du temps de l'empereur Henri IV, suivant l'opinion commune, ou vers le milieu du douzième siècle, comme on le présume assez raisonnablement, rapporte qu'une femme croyant avoir perdu son fruit, devint enceinte pour la seconde fois: ce second enfant subit le même sort que le premier, c'est-à-dire qu'ils restèrent tous les deux dans la matrice. Peu de temps après, abcès à l'ombilic, par lequel il sortit du pus et des os qui appartenaient aux deux fœtus; guérison de la femme qui vécut encore quelques années; mais l'abcès resta fistuleux.

Mathias Cornax, professeur à Vienne, et dis-

ciple de Nicolas Massa, publia vers le milieu du seizième siècle les deux ouvrages suivans: 1<sup>o</sup>. *Historia quinquennis ferè gestationis in utero, et quomodo infans semi putridus, resecta alvo, exemptus sit. Venetiis, 1550, in-4°.* 2<sup>o</sup>. *Historia secundu quod eadem fœmina denuò conceperit et incisa fuerit.* — Dans la narration il dit qu'elle mourut des suites de l'opération.

Mauritius de la Corde, en 1585, rapporta l'histoire d'une femme enceinte qui reçut un coup de pied de cheval dans la région de la matrice; ce viscère s'ulcéra, et les os du fœtus sortirent par l'abcès. La femme guérit cependant, mais fut ensuite mal réglée.

François Rousset, médecin du prince de Savoie, dans son *Traité de l'Hystérotomie*, publié en 1581, rapporte dans sa quatrième section quelques observations d'enfants morts et pourris dans la matrice, qui s'étaient fait peu après une issue par les téguments du bas-ventre.

Marcellus Donatus, médecin à Mantoue, rapporte dans le quatrième livre de son *Historia medica mirabilis*, des exemples de fœtus morts dans la matrice, qui sont sortis, les uns par une plaie à ce viscère, les autres par un abcès spontané.

Pierre Forestus parle dans son livre *de mulierum Morbis*, publié en 1599, d'un fœtus retenu dans la matrice, d'où il est sorti peu à peu à mesure qu'il tombait en putréfaction.

Dans l'analyse des ouvrages de Fabrice de Hildan, par Haller, on trouve l'observation de Jean Marchandet, chirurgien de la ville de Salins, sur un fœtus putride tiré par l'ombilic, après avoir été porté vingt-cinq ans et demi.

( *La suite au prochain Numéro.* )

---

**RUPTURE de l'intestin grêle, produite par des coups portés sur l'abdomen.**

CYPRIEN CHAIR, ébéniste, âgé de cinquante-six ans, ayant eu dispute avec un de ses camarades, fut renversé et accablé de coups de pieds dans le ventre et la poitrine. Apporté le lendemain à l'hôpital Saint-Antoine, il fut facile de reconnaître une fracture de la clavicule. Le ma-

lade se plaignait, en outre, de douleurs très-vives dans l'abdomen et le thorax; elles empêchèrent d'appliquer un appareil de fracture. Il fut saigné le même jour. Le soir, les douleurs du ventre étaient augmentées; elles devinrent insupportables pendant la nuit. Le lendemain matin la mort vint les terminer.

La fracture de la clavicule était accompagnée d'esquilles; le bas-ventre offrait partout les traces d'un péritonite extrêmement intense; des flocons albumineux réunissaient les circonvolutions intestinales entre lesquelles il y avait des matières fécales épanchées. En examinant avec soin ces circonvolutions, on trouva une déchirure de plus d'un pouce à l'intestin grêle, à peu près au commencement de ce qu'on nomme iléon.

Il résulte de cette observation que des violences extérieures exercées sur le bas-ventre, peuvent produire la rupture des intestins; ce qui donne lieu à l'épanchement des matières alvines, et par suite à l'inflammation très-aiguë des entrailles.

#### BIBLIOGRAPHIE.

LETTRE SUR UN CANAL EXISTANT DANS LA MOELLE ÉPINIÈRE DE QUELQUES QUADRUPÈDES; adressée à Sir Everard-Home, par William-Sewell. — *Transact. philos.*, année 1809.

SUIVANT votre demande, je vous envoie le récit des faits que j'ai vérifiés; ils tendent à prouver l'existence d'un canal que j'ai découvert, en 1803, dans la moelle épinière du cheval, du taureau, de la brebis, du cochon et du chien; et comme il paraît que c'est à vous que je dois de ce qu'ils ont été mis sous les yeux de la Société Royale, je vous suis particulièrement obligé de l'honneur qui m'est revenu de cette découverte.

En développant l'intérieur du sixième ventri-

culé qui correspond au quatrième dans l'homme, parvenu à sa terminaison apparente, *le calamus scriptorius*, je découvris l'apparence d'un canal qui s'étendait en ligne directe dans le centre de la moelle épinière à différentes distances du cerveau; et je trouvai sur chaque tranche, un orifice d'un diamètre suffisant pour laisser passer une grosse épingle; je vis qu'il en sortait une petite quantité d'un fluide transparent, sans couleur, comme celui qui est contenu dans les ventricules du cerveau. Ce canal est revêtu d'une membrane semblable à la tunique arachnoïde, et il est situé près de la fissure de la moelle dont il est séparé par une couche médullaire; on peut le distinguer dès l'endroit où les gros nerfs partent du cou, et le suivre jusqu'au sacrum où il se termine imperceptiblement dans le *cauda equina*.

Ayant donc ainsi certifié d'une manière satisfaisante l'existence de ce canal, mon premier but a été de découvrir s'il formait un tube continu d'un extrémité à l'autre; ce que j'ai prouvé évidemment de la manière suivante: ayant coupé en travers la moelle de l'épine par le milieu, je versai du mercure dans les deux orifices qui se présentèrent sur les deux tranches; il passa en formant un petit filet mince, avec une égale facilité, en pénétrant d'un côté jusqu'à la cervelle, et de l'autre jusqu'à son extrémité.

Par plusieurs autres expériences du même genre, j'ai trouvé, depuis qu'il y avait une libre communication du fluide limpide que contient ce canal depuis la cervelle jusqu'à son extrémité inférieure, j'ai consulté tous les auteurs d'anatomie comparée, et dans aucun je n'ai trouvé rien qui pût indiquer qu'ils eussent connu cette structure, en sorte que je présume qu'elle n'avait pas été décrite jusqu'à présent.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup>. 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup>. 8, près le pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup>. 8.



## GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Connaissances positives d'Hippocrate. — Suite de la Physiologie.*

*Semen autem, esse dicebat Pythagoras cerebri stillam; que in se calidum continet vaporem. Hic vero dum infandular pulvis, ex cerebro, sanum et humorē sanguinemque profuere. Ex quibus caro, nervi, ossa, pili, totumque consistat corpus: ex eo autem vapore sensum atque animam constare. ( Diog. Laërt. 8. )*

L'opinion d'Hippocrate sur la génération était conforme à celles de Pythagore, d'Empédoce, et en général de tous les philosophes de l'antiquité. C'était que chaque sexe fournissait une semence, et que, du mélange de ces semences dans l'utérus, provérait un mâle quand elles étaient fortes et chaudes, ou que du moins la plus forte l'emportait sur l'autre; tandis qu'il en résultait une femelle, dans le cas où elles étaient plus faibles et plus humides (*lib. de genitū*). Il suppose encore que les mâles viennent du côté droit de la matrice, qui est le plus fort et le plus chaud, et les femelles du côté gauche. Il ajoute (*Aphor. 48, s. v.*) qu'ils y séjournent: *Fatus, mares quidem in dextris, fennina vero in sinistris magis.* Ailleurs (*Epid. lib. iv.*), il prétend que les hommes dont le testicule droit est le plus saillant produisent toujours des garçons. Le fetus, dit Hippocrate, se nourrit et respire par le nombril (*de nat. pueri*); mais il prend aussi des alimens par la bouche en suçant (*lib. de carnibus*). Toute cette théorie, dont aucune partie n'est exacte, a néanmoins subsisté jusqu'au temps des grandes découvertes des anatomistes modernes.

## NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

*Rapport fait sur les maladies régnantes à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet ( MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE ). MENURET, rapporteur.*

*Travail de la Commission.*

LES premiers jours de cette quinzaine ont été, comme les précédens, sereins, secs et chauds; le printemps a paru s'établir, et favoriser promptement la végétation; le ciel est devenu ensuite nuageux, couvert, humide, sans cesser d'être chaud; une forte pluie, désirée et utile, a eu lieu dès le début de la lune d'avril, connue et défa-

vorablement notée sous le nom de *lune rousse*; le temps, devenu mauvais par les vents impétueux, le froid et l'humidité, a justifié la crainte qu'elle inspire aux agriculteurs. Le thermomètre, qui quelques jours auparavant avait été souvent à 16, 18 et même 20 degrés, est descendu à 6, 4 et 2 degrés.

Les maladies, dans le commencement, étaient peu nombreuses; le sang, trop abondant, agité ou gêné dans son cours, a paru la principale source de celles qui ont eu lieu; la tête en a été quelquefois le siège; les affections comateuses ont absolument exigé la saignée. Il m'a été donné lecture d'une petite brochure par un praticien du

département de la Drôme, qui prouve, par un grand nombre d'observations, que beaucoup d'apoplexies ont cédé à ce secours, à propos et suffisamment employé, et qu'il n'en a vu de mortelles que celles où on l'avait négligé ou retardé.

Le sang a paru influer aussi beaucoup sur des maladies qui affectaient les vaisseaux hémorroïdaux et les voies urinaires.

Dans ces derniers temps, les rhumes, les catarrhes, les fluxions, plus ou moins graves, se renouvellent et se multiplient; les yeux en sont souvent le siège.

Parmi les affections éruptives, on observe encore des rougeoles et des sièvres, reliquats opiniâtres de ces maladies non complètement terminées, ou qui ont été occasionnées par des erreurs de régime, des imprudences, ou la négligence des purgatifs nécessaires. Elles ont été, comme la rougeole, accompagnées de fièvre, de toux sèche, etc. Les diaphorétiques légers, associés aux narcotiques et au kermès, ont été utilement employés. Par leur effet, ou celui de la fièvre, il s'est établi une moiteur générale, quelquefois même des sueurs abondantes, mais sans éruption. Il a paru nécessaire de répéter les purgatifs à la fin, pour faire cesser entièrement la toux.

\*\*\*\*\*

¶ Pleine lune, le 4 mai.

Depuis le 21 avril jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 2 l.  $\frac{1}{2}$ . — Le *minimum* de 27 p. 8 l.  $\frac{1}{2}$ .

Le *maximum* du Thermomètre a été de 12 d. — Le *minimum* de 2 d.  $\frac{1}{2}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 90 d. — Le *minimum* de 60 d.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de la Société Académique des Sciences de Paris.

EXTRAIT d'une communication faite à la Société de la Faculté, par M. HUZARD, membre de l'Institut, etc. SUR UNE ÉPIZOOTIE MEURTRIÈRE, QUI S'EST DÉVELOPPÉE PARMI LES BŒUFS ET LES VACHES. Rédigé par F. R. MÉRAT, docteur en médecine, l'un des membres de cette Société.

CETTE communication que le savant M. Huzard

a bien voulu faire à la Société, m'a paru fort importante; et les circonstances ne permettant pas qu'il soit imprimé une instruction officielle sur ce sujet, j'ai cru devoir faire part au public de ce qu'elle contenoit d'essentiel, dans l'espérance de conserver le peu qui nous reste de ces animaux utiles. M. le rédacteur de la Gazette de Santé a bien voulu seconder mon zèle, et imprimer sans délai l'extrait suivant, dont M. Huzard m'a permis la publication.

Une épidémie meurtrière s'est déclarée depuis quelque temps parmi les bœufs et les vaches. Cette maladie qui paraît avoir été apportée par les bœufs venus de Hongrie à la suite des armées alliées, est une fièvre putride bilieuse très contagieuse, et qui emporte souvent les animaux en trente-six heures. Les vaches n'en sont jamais attaquées, qu'après avoir communiqué avec les bœufs de Hongrie ou les vaches prises par les cosaques, et qui ont séjourné avec eux: il paraît pourtant que les pâtres, etc., qui ont soigné des vaches malades peuvent la communiquer à celles qui sont saines. Ce qu'il y a de singulier, c'est que la maladie n'existe pas en Hongrie, d'après des renseignements donnés par des officiers autrichiens très-versés dans l'économie domestique; il paraît que ce sont les fatigues de la route, la mauvaise nourriture, les intempéries de l'atmosphère, etc., qui causent cette maladie à ces quadrupèdes; et, sous ce rapport, on peut la comparer au *typhus* qui fait dans le même temps de si grands ravages parmi les hommes et presque par les mêmes causes. M. Alphonse Leroy croit que la putréfaction des animaux morts, dont le nombre est si grand actuellement dans la plupart des pays qui ont été le théâtre de la guerre, pourrait être une des causes de la maladie des vaches; et il pense que la putréfaction est encore plus nuisible pour les animaux que pour les hommes.

Cette épidémie n'est pas nouvelle; elle a régné en 1745, en l'an XIV, et à plusieurs autres époques; M. Huzard dit que dans toutes, la maladie fut constamment communiquée par des bœufs de Hongrie. On la reconnaît, lorsque les animaux ont communiqué avec ceux dont on vient de parler, aux symptômes généraux de la

fièvre ; il n'y a pas de météorisme, comme dans les affections ordinaires des ruminans. Un phénomène constant, c'est la suppression du lait cinq ou six heures avant le début. Il paraît qu'on pourrait alors éloigner le danger, en mettant sur-le-champ un séton à l'animal. Vers la fin de la fièvre, qui dure au plus cinq jours (passé cette époque, on peut espérer de sauver les animaux), il y a une dysenterie putride, très-fétide ; lorsque les bêtes succombent, ce qui arrive le plus souvent, on trouve les intestins enflammés, en suppuration, et la vésicule extrêmement distendue, remplie d'une bile épaisse et très-abondante. Ce dernier caractère peut servir à reconnaître si un bœuf, dont on vend la chair, a succombé à cette épidémie.

Jusqu'ici le traitement mis en usage a eu peu ou point de succès. Les acides, les saignées, si l'animal est pléthorique ; le séton, les amers, sont ceux qui paraissent convenir le mieux. M. Huzard affirme que l'exposition à l'air tout le temps de la maladie est le moyen qui en sauve davantage. Je répète que jusqu'ici on n'est parvenu à sauver que quelques individus par-là, et que, même parmi eux, il y en a qui n'avaient pas subi de traitement.

Le seul parti à prendre pour préserver les vaches ou les bœufs de cette maladie, c'est de les empêcher de communiquer avec les animaux malades. C'est une précaution très-importante, dont tous les propriétaires et les cultivateurs ne sauraient trop se pénétrer, et dont dépend la conservation de leurs bêtes. Sitôt que l'on s'apercevra que, malgré tous les soins pris pour les garantir de la contagion, une vache ou un bœuf en sont attaqués, il faut les isoler totalement ; sans quoi, toutes les autres bêtes ne tarderont pas d'en être attaquées, et d'y succomber. L'oubli de ce précepte a fait périr les plus beaux troupeaux de vaches. On peut citer en exemple celui de Rambouillet, dont il ne reste pas un individu. Jusqu'ici, les vaches, de l'autre côté de la Seine, à Paris, ont été préservées, tandis que celles d'en-deçà (dans le centre de Paris), y ont succombé en grande partie, parce que les premières n'ont pas communiqué avec des animaux

malades. Les provinces où l'ennemi n'a pas pénétré sont jusqu'ici préservées de cette terrible épidémie, tandis que, dans toutes celles qu'il a habitées le restant des vaches qu'il n'a pas enlevé a succombé à cette fièvre contagieuse, et n'a presque pas laissé subsister un seul de ces animaux utiles.

La gravité de cette maladie est si connue parmi les nourrisseurs et les gens de campagne, que sitôt qu'ils voient leur vache malade, ils la vendent au boucher ; celui-ci la tue et la débite : et ce qu'il y a d'heureux, cette viande n'est pas malfaisante ; elle n'a d'autre inconvénient que d'avoir moins de goût. Il n'est pas même sûr que la chair des animaux qui succombent à cette épidémie soit nuisible ; cependant, à Paris, la police s'oppose à son débit. En général, les possesseurs d'animaux malades dont la chair est comestible préfèrent les vendre à les traiter, parce que le prix des drogues, à la dose où il faut les donner pour qu'ils produisent quelque effet, surpassé de beaucoup leurs facultés, et quelquefois le prix des animaux. On sent que le kinkina, le camphre, etc., qu'il faut donner par once, et même par livre, sont trop chers pour être employés par les gens de la campagne. L'expérience a d'ailleurs démontré que, dans les épidémies, les drogues étaient presque toujours inutiles. Il ne faut, dit M. Huzard, pour les maladies contagieuses des bestiaux, que de l'argent et des hommes ; l'argent, pour suffire aux dépenses qu'exige l'isolement, et les hommes, pour empêcher la communication entre les animaux sains et malades.

MÉRAT, D. M. P.

---

OBSERVATION *d'une canicule partielle, survenue pendant un traitement anti-syphilitique.*

Mademoiselle.... fut atteinte, au mois de mars 1813, d'ulcères syphilitiques aux grandes lèvres. Je lui prescrivis des frictions aux jambes et aux cuisses, avec un mélange de cérat et de muriate doux de mercure.

Elle avait à peine employé un gros environ de ce sel, que les chancres étaient guéris. Je conseillai encore l'usage des frictions, durant

sept ou huit jours. Ce temps expiré, mademoiselle . . . prit un bain dont la température était très élevée. Au sortir de ce bain, elle éprouva un mal de tête des plus violents, et dès le lendemain, il survint une abondante salivation, avec gonflement douloureux de la joue, des gencives et de la langue, du côté gauche seulement; ce côté de la langue était, en même temps, parsemé d'excoriations.

Du moment où le gonflement se manifesta, les cheveux, les cils et les sourcils, ainsi que les poils de l'aisselle, du pubis et de la grande lèvre, également du côté gauche, blanchirent avec une rapidité extraordinaire; ils restèrent dans cet état, jusque vers la fin d'avril, et reprurent ensuite, peu à peu, leur couleur naturelle.

La communication que je fis, au mois de mai 1813, de ce fait singulier, à mes confrères du Cercle Médical, et le rapport qui en a été inséré, à la même époque dans un journal de médecine étranger, étant incomplets, puisque les cheveux, etc., n'avaient pas encore repris leur état ordinaire, j'ai pensé qu'il pourrait être intéressant pour quelques médecins de connaître le complément de cette observation: c'est pour cela que je vous prie d'insérer ma lettre dans un de vos prochains Numéros.

Agreeez les sentimens affectueux de votre dévoué confrère,

B. R. FABRÉ. D. M. P.

Paris, le 15 avril 1814.

*Suite du RAPPORT, fait au Cercle médical, SUR UNE CONCEPTION EXTRA-UTÉRINE, et sur un accouchement par l'anus, qui ont été suivis du rétablissement parfait de la femme; par M. le docteur CAPURON. (Voyez le dernier Numéro.)*

PIERRE QUENS, de Fribourg en Suisse, cite une observation d'os de fœtus, sortis heureusement par un abcès de la matrice.

Thomas Bartholin: *Dissertatio nova de insolutis partibus humanis viis*, 1664, rapporte des exemples de fœtus sortis par l'ombilic, par la trompe de la matrice, par les hypocondres, par les iles et par l'anus (1).

Jacques Wepfer, né à Schaffhouse, parle aussi d'un fœtus sorti par l'ombilic.

Henri Van Roonhuysen, chirurgien d'Amsterdam, et père de celui qui inventa le levier, publia, en 1663, l'observation d'un fœtus sorti par l'anus (2).

Henri A. Moinichen, "médecin du roi de Danemark, parle dans ses *Observations medico-chirurgicales*, d'un fœtus mort dans le ventre de sa mère, et qui sortit peu à peu par un abcès survenu à la partie extérieure et inférieure du bas-ventre.

Les actes de la Société royale britannique, qui parurent pour la première fois le 6 mars 1563, ont fait mention d'une femme qui porta un fœtus dix-huit ans, accoucha d'un autre dans cet intervalle, et fut enfin délivrée du premier par un abcès.

Jean Muralt, médecin et chirurgien de Zurich, a publié en 1697 l'histoire d'un fœtus putréfié sorti par le nombril.

On trouve, *Ephémérides des curieux de la nature*, déc. 1, ann. III, obs. 126, un exemple d'os de fœtus rendus par l'anus (3).

Rivalier, dans le journal de l'abbé de la Roque, ann. 1682, parle d'un fœtus sorti par morceaux, tant par la vulve que par l'ombilic; et d'un autre sorti par l'ombilic seulement.

Michel-Bernard Valentini, professeur de médecine à Giessen, parle dans sa *Chirurgia medica*, 1683, d'un fœtus sorti par un abcès à l'ombilic.

Rosinus Lentilius, médecin suisse, dont Haller faisait le plus grand cas, parle dans les *Ephém. des curieux de la nat.*, ann. VII, obs. 257, d'os d'un fœtus tirés par un abcès à l'ombilic.

Jean-Jacob Harder, professeur à Bâle, qui excella dans l'anatomie comparée, a parlé d'un fœtus sorti par une plaie de la matrice, qui s'était rompue. *Eph. des cur. de la nat.*, décur. III, ann. V et VI, obs. 176.

Joseph Lanzoni, célèbre médecin de Ferrare, parle dans ses *Animadversiones variae*, obs. 114, d'un fœtus sorti en partie par la vulve et par l'anus (4).

Dans un journal qui parut en 1696, intitulé

*les Progrès de la médecine*, il est question d'un fœtus sorti par une plaie au bas-ventre, après avoir séjourné quelques années dans la matrice.

J. Henrich Vorwaltner, Ephém. des cur. de la nat., décur. III, an V et VI, obs. 106, cite un fœtus extrait par morceaux à travers l'ombilic.

Charles Morlay, Trans. phil., n° 227, parle d'un fœtus rendu par l'anus. (5)

Litre, en 1702, a donné *l'histoire d'un fœtus humain tiré du ventre de la mère par le fondement. Le procédé de Littré était nouveau; mais la sortie du fœtus par cette voie avait été observée plusieurs fois* (6).

Thomas Greenhill, chirurgien de Londres, Trans. phil., n° 265, donne l'histoire d'un fœtus sorti par une tumeur à l'ombilic.

Phil. Skippon, Trans. phil., n° 302, parle d'un fœtus sorti par un abcès de l'aine.

Jean Fantoni, célèbre médecin de Turin, dans ses Œuvres médicales et physiologiques, et dans ses lettres à Manget, parle d'un fœtus sorti par un abcès au bas-ventre.

Bernard Calvo, chirurgien de Turin, communiqua à l'académie des sciences, en 1714, l'observation d'une tumeur ombilicale, d'où sortait une liqueur purulente. Calvo ouvrit cette tumeur et en tira un fœtus à demi-pourri. — La mère mourut le onzième jour : on ne fit point l'ouverture du cadavre.

Jér. Adam Goritz, médecin de Ratisbonne, Ephém. des cur. de la nat., cent. VII, obs. 16, parle d'une femme qui rendit un fœtus par un abcès du ventre, et dont une portion d'intestin resta dans la suite suspendue hors de cette cavité.

Ant. Benevoli, médecin de Florence, dans ses ouvrages publiés en 1722, parle d'un fœtus qui s'est accru dans la trompe, et qui est sorti par un abcès.

M. Jun. Lucas, chirurgien, parle dans le Journal des Savans, 1720, d'un fœtus de cinq mois, qu'il tira heureusement de l'anus, après avoir incisé le rectum (7).

Robert Houston, Trans. phil., n° 378, parle des restes d'un fœtus sortis par un abcès du bas-ventre.

Jean Lindestope, docteur en médecine de

Stokholm, dans les Trans. phil., 1724, n° 385, donne l'histoire d'un enfantement par le fondement. Sortie du crâne et des côtes. (8)

Flaminius Pinelli, *Gior. de Letter.*, tom. XXXVI, parle des os d'un fœtus rendus par un abcès au bas-ventre.

Jean-Dominique Santorini, prof. de Venise, a publié l'histoire d'un fœtus extrait par l'anus, après être resté vingt mois dans le ventre ; temps pendant lequel la mère en conçut un autre dont elle avorta (9).

Nicolas Patuna, médecin italien, a publié l'observation d'un fœtus extrait par l'anus : elle est analogue à celle de Littré (10).

J. Ern. Turk a publié à Utrecht, en 1727, l'observation d'une femme qui rendoit divers ossements par l'anus (11).

J. Bapt. Dubois et Boyer, pour prouver que la femme pouvait être sauvée après une grossesse extra-utérine, publièrent en 1727 plusieurs accouchemens par le ventre et par l'anus, après l'incision du rectum (12).

Edmont Nourse, chirurgien de l'hôpital Saint-Barthélémy à Londres, parle dans les Trans. phil., n° 416, d'un fœtus qui paraissait avoir été conçu dans la trompe, et qui sortit par l'anus (13).

Ledran, dans ses Observ. de chir., publia la sortie d'un enfant par une ouverture gangreneuse au-dessous du nombril.

Joseph Biener, dans le Com. litt. de Nur., 1732, fait mention d'un fœtus retenu et pourri, qui sortit ensuite par un abcès à l'ombilic et par le vagin.

Gabriel King, médecin à Armagh, en Irlande, tom. V des Actes de la Société royale d'Édimbourg, art. XXXIX, parle d'une partie de fœtus qui sortit par la voie des selles (14).

Jean-Daniel Schlichting, médecin d'Amsterdam, dont Haller parle d'une manière avantageuse, rapporte dans le septième volume des Ephém. des cur. de la nat., obs. 39, l'histoire d'une femme déjà d'un certain âge, qui rendit les os d'un fœtus par le fondement (15).

Simon, dans une collection en 4 vol. in-12, de différentes pièces concernant l'anatomie, la chirurgie et la médecine, extraite principale-

ment des ouvrages étrangers ; qui a paru à Paris en 1761, rapporte, pag. 23, l'histoire d'un accouchement par l'anus, communiquée par Giffard (16).

Guillerme, chirurgien-major du régiment Royal-la-Marine, dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences, an. 1746, pag. 44, parle d'un fœtus sorti par le fondement (17).

Philippe Sam. Giering, dans ses *Select. Francof.* 1744, parle d'os de fœtus sortis par l'anus (18).

John Still Winthrop, écuyer, parle d'os de fœtus sortis par le fondement, *Trans. philos.* n° 475, art. XVI (19).

François Simon, n° 477, a publié une lettre sur un cas semblable.

Henri-Frédéric Delius, dans le VI vol. de ses *Amœnitates medicæ*, parle de la sortie d'os de fœtus par l'anus (20).

François Drake, dans les *Trans. phil.*, n° 485, parle d'os de fœtus sortis par l'ombilic.

Christian-Frédéric Daniel, publia en 1755, l'observation d'un fœtus putride et imparfait, sorti par l'anus (21).

Collin, médecin de l'hôpital de Cusset en Bourbonnais, parle d'un enfant qui resta quatre ans dans le ventre de sa mère, et en sortit ensuite par un abcès près de l'ombilic, *Mém. de l'Acad. des Sciences*, ann. 1758, tom. 11, pag. 142.

Monro le père, profess. d'anat. à Edimbourg, parle d'un accouchement par une ouverture au-dessus du nombril, Acad. des sciences, même vol. pag. 335.

De la Vergene rapporte l'histoire d'un fœtus qui resta vingt-neuf mois dans la matrice, d'où il sortit ensuite par un abcès à l'ombilic, *Journal de médecine*, année 1761, tom. 1, pag. 440.

Benjamin Lentin, dans son Recueil latin d'observ. méd., publié à Wolfenbuttel, 1764, in-8°, parle des restes d'un fœtus sortis par un abcès à l'abdomen.

J. Brugman, médecin, parle des os d'un fœtus sortis par l'anus, après avoir été long-temps retenus, *Journal imprimé à Chartres*, en 1770 (22).

Thomas Percival dit avoir vu un fœtus sorti

par l'anus au bout de vingt-deux ans ; méd.; *Comment.*, 11, n° 1 (23).

Dans la Collection franconienne d'observations tirées de la physique, la médecine, la partie économique et autres sciences semblables, tom. IV, part. XXXIII, pag. 244, Voigtius parle d'os de fœtus chassés par l'anus, au bout d'environ quatre mois de grossesse. La malade s'est rétablie (24).

Il résulte de toutes ces recherches que la conception extra-utérine rapportée par M. Bonnie, et l'accouchement par l'anus qui en a été la suite, ne sont point nouveaux ; car on vient de voir qu'il y a vingt-quatre cas analogues à celui-là qui sont consignés dans les annales de l'art. Ce seroit néanmoins une grande injustice de ne pas savoir gré à ce praticien d'avoir communiqué une observation qui prouve en même temps et les ressources que la nature se ménage dans les cas les plus désespérés, et les secours que l'art peut lui fournir pour l'aider à exécuter ses desseins.

CAPURON, D.M.P., professeur d'accouchemens.

#### *Considérations sur l'usage habituel de l'infusion de Thé.*

L'HABITUDE de prendre du thé plusieurs fois la journée est, comme on sait, à peu près générale en Angleterre. Le thé sert de prétexte à des réunions continues dont les plaisirs font le charme de la vie sociale. Les liaisons qui vont s'établir entre nous et les Anglais, nous porteront à adopter leurs usages, vers lesquels nous sommes portés depuis long-temps ; et en attendant que nous ayons les mœurs domestiques de ce peuple généreux, et son énergie patriotique, nous lui emprunterons le thé, qui n'est pas ce que nous aurions le plus à lui envier.

Toutefois, au rapport du docteur Lettsom, qui a publié une dissertation sur cet objet, les personnes délicates, et qui mènent une vie peu active, se plaignent souvent que le thé leur donne des agitations et une sorte de mouvement involontaire, soit qu'elles en prennent le matin, soit qu'elles en fassent usage après le dîné. Il y en a même qui, douées d'une constitution plus irritable, en contractent des douleurs d'estomac et d'entailles, et des affections spasmodiques.

En général, les impressions d'une liqueur aquueuse et chaude ne peuvent que relâcher les solides et les affaiblir. Ces effets ne sauraient être empêchés par la qualité un peu astringente

et légèrement stimulante du thé. La classe des maladies connues sous le nom de *maladies de nerfs*, ne peut, suivant le D. Lettsom, qu'en être augmentée, et leurs symptômes agravés.

En Chine, la principale nourriture du peuple est le riz, et son unique boisson est le thé. On a observé que les maladies inflammatoires franches sont très-rares parmi les Chinois, ce que l'on a principalement attribué à l'usage continu du thé. Quoi qu'il en soit, le docteur Lettsom fait la remarque qu'en comparant ce qui se passe maintenant en Angleterre avec ce qui a été observé par Sydenham il y a environ un siècle et demi, on ne peut guère disconvenir que les maladies inflammatoires ne soient maintenant beaucoup plus rares dans les îles britanniques, et que le grand usage du thé n'en soit une des causes principales. Il ne faudrait pas s'imaginer que l'on eût gagné sous ce rapport. Les maladies inflammatoires franches attaquent les constitutions fortes et robustes; elles se jugent promptement, et du moins ne laissent pas traîner dans de longs tourments les restes d'une existence devenue à charge. Avant que l'usage du thé fût devenu commun en Angleterre, on prenait dès le matin un repas composé de substances nourrissantes et de boissons spiritueuses. On mangeait du fromage, de la viande rôtie, chande ou froide; on buvait de la bière ou des vins excellens: maintenant, après un déjeûner beaucoup plus léger, on se remplit l'estomac de thé; on en boit pareillement après le dîner, au lieu des mets excitans, des vins ou des liqueurs qu'on avait l'habitude de prendre; et l'on revient encore au thé une ou deux fois dans le reste de la journée. Faut-il donc s'étonner si les constitutions s'altèrent d'une manière visible? Aux maux indiqués par le docteur Lettsom, il faut ajouter tous ceux qui dépendent de l'altération d'une constitution débilité et plus mobile; particulièrement le catarrhe sous toutes ses formes, et, pour les femmes, le dérangement de la menstruation, la chlorose, les écoulemens, etc., maladies auxquelles notre climat dispose moins que celui de l'Angleterre, mais qui sont néanmoins fort communes dans nos grandes villes.

Les personnes qui jouissent d'une constitution forte et robuste ne sont ordinairement pas sensiblement affectées par l'usage du thé. Celles-là peuvent à peu près, sans inconvenient, se livrer à une habitude qui ne serait nuisible que dans le cas où elle deviendrait trop dominante. Mais comment, lorsque l'on a connu le doux excitation cérébral causé par le café, peut-on préférer à cette liqueur balsamique, amie de l'estomac, et si éminemment intellectuelle, une boisson dont le sucre fait tout l'agrément, et qui n'agit que les

muscles, sans dire un mot à l'imagination? Un café très-léger remplacerait bien avantageusement le thé dans ces réunions amicales, au milieu desquelles il ferait naître l'enjouement et la saillie: mais surtout le café deviendrait aussi utile qu'agréable en le combinant avec le chocolat: du mélange de ces deux parfums résulte un vrai nectar, qui tout-à-la-fois excite et restaure. Moins stimulant que le café pur, il ne fatigue et ne surcharge point, comme le chocolat, un estomac paresseux; et je ne crois pas qu'il fût difficile de le faire assez léger pour qu'on en pût prendre, sans inconvenient, de grandes quantités. C'est aux Debauve, aux Duthu et à tous les autres bons fabricans de chocolat qu'il faut demander de nous préparer de telles jouissances; et si jamais un peu de sensualité peut être permise, ce sera sans doute dans le cas où elle deviendra l'occasion de réunions douces et amicales, tandis qu'en tenant l'imagination toujours éveillée, elle préparera de nobles et grands travaux de l'esprit, même au milieu des délassemens et des récréations de la société.

F. D. M.

*EMPLOI de l'extrait de noix vomique, dans la paralysie.*

UNE grande partie des détails suivans sont empruntes de la troisième édition des nouveaux éléments de thérapeutique de M. le docteur Alibert, ouvrage dont il a été rendu compte, dans la *Gazette de Santé*, au mois de décembre dernier. Les expériences par lesquelles M. le docteur Fouquier a constaté l'efficacité de l'extrait de noix vomique, ayant été faites en quelque sorte sous mes yeux, je crois nécessaire de faire connoître à mes lecteurs le degré de confiance qu'elles méritent.

Des expériences physiologiques tentées par MM. Raffeneau-Delile et Magendie, d'abord avec le poison de l'*Upas tieuté*, rapporté de l'île de Java, par M. Léchenaut, puis avec l'extrait de noix vomique (fruit du *Strychnos nux vomica*), démontrent que ces deux poisons agissaient sur les animaux, en déterminant la contraction spasmodique des muscles dont les nerfs proviennent de la moelle épinière, et même qu'ils ne donnaient la mort qu'en produisant l'asphyxie par la contraction violente et prolongée de tous les muscles de la poitrine. Cette observation conduisit à penser que l'on pourrait convertir ces poisons en remèdes à l'aide desquels on parviendrait à ranimer la vie et le mouvement dans les membres paralysés; des essais nombreux furent tentés à l'hospice de la Charité de Paris

par M. le docteur Fouquier, et les succès obtenus par ce médicament ne permettent plus d'élever aucun doute sur l'efficacité de ce moyen.

Les chiens auxquels on a fait avaler de la noix vomique en substance à des doses proportionnées à leur grandeur, mais qui, en général, n'ont point excédé trente grains ou un demi-gros, ont tous éprouvé les symptômes suivants, au bout de trente, quarante ou cinquante minutes : écartement et tension convulsive des membres, mouvement de redressement général et subit qui semble déterminer des sauts, comme il arrive dans la détente d'un ressort; roideur tétanique du rachis et du col, chute sur le côté, tremblement, etc.; le relâchement des muscles succède à cet état, et bientôt d'autres attaques se manifestent et sont marquées par des mouvements convulsifs des lèvres et des paupières, immobilité des yeux, roideur tétanique de tous les muscles du corps, point de cris, ni de bave, ni de vomissement; la langue sort de la bouche; émission des urines, couleur livide de la langue et des lèvres, suspension de la respiration par la contraction tétanique des muscles du tronc. Ces accès convulsifs sont plus ou moins nombreux et violents, et continuent jusqu'à la mort, en diminuant un peu d'intensité; ils peuvent être renouvelés à volonté par les menaces, le bruit, ou par le plus léger atterrissement. La mort survient au bout d'un temps assez variable : ces accès ne peuvent point être comparés à l'épilepsie, puisque les animaux conservent l'exercice de tous leurs sens.

Malgré les craintes que devoit inspirer une substance aussi dangereuse que la noix vomique, il paraît certain qu'elle a été employée depuis long-temps comme remède; on a loué ses effets contre les fièvres intermittentes rebelles, contre des maladies convulsives ou inflammatoires, et notamment la dysenterie; mais la plupart des faits rapportés à ce sujet ne paraissent pas mériter une grande confiance : personne enfin n'en avait fait usage dans les vues qui ont conduit M. le docteur Fouquier. Il a administré la noix vomique dans les *paraplégies* (paralysies de la moitié inférieure du corps) et dans les *hémiplégies* (paralysies d'un côté du corps); c'est surtout dans la première de ces deux maladies que les effets en

ont été heureux ; ils ne l'ont même été complètement jusqu'ici que dans ce cas.

Il administrait, en commençant, des doses de deux grains d'extrait alcoolique, répétées deux, trois et quatre fois par jour, et données à deux ou trois heures de distance l'une de l'autre, en ayant l'attention de tâtonner durant les premiers jours, pour apprécier la sensibilité du malade. Voici les effets qu'il a observés : une dose suffisante excite constamment des contractions musculaires plus ou moins permanentes ; ce sont, tantôt des tressaillements soudains et passagers, tantôt une rigidité spasmodique d'une certaine durée. Ces contractions surprennent le malade peu de temps après l'injection du médicament. Les parties paralysées sont ordinairement plus sensibles que les parties saines, à l'action de la noix vomique : une dose trop forte a quelquefois occasionné une roideur générale ou téanos passager; mais cet accident n'a jamais eu de suite, et l'administration méthodique de ce remède a toujours été sans inconvénient. Les avantages thérapeutiques qu'il procure varient suivant la disposition physique des malades ; presque tous ceux qui sont soumis à l'usage de la noix vomique, de manière à ressentir des commotions répétées chaque jour, éprouvent en peu de temps de l'amélioration dans l'exercice du mouvement volontaire.

La seule manière dont il convient d'administrer la noix vomique, c'est en extrait aqueux ou alcoolique ; l'action du premier est plus faible que celle du second, ce qui doit déterminer à donner à celui-ci la préférence, puisque l'on n'a besoin d'en prendre que de faibles doses. Quant à la substance même de la noix vomique, comme il faudrait en prendre des doses quintuplées pour en obtenir les mêmes effets, l'usage en serait beaucoup moins commode.

Après avoir commencé par donner, en vingt-quatre heures, quatre ou six grains d'extrait alcoolique distribué en doses de deux grains, on augmente graduellement cette quantité, en la mesurant sur les effets qu'on lui voit prodiguer. On est ainsi arrivé progressivement jusqu'à celle de vingt à vingt-quatre par jour. En général, on a abandonné l'emploi de ce remède, lorsque, après en avoir pris de semblables doses, le malade n'avait éprouvé aucun heureux résultat.

Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Juvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTE, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup>. 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur, rue de Seine, n<sup>o</sup>. 8, près le pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens soient aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continuera à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup>. 8.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir,  
ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> ÈPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Connaissances positives d'Hippocrate. — Suite de la Pathologie.*

*Judicari autem in morbis est, quum morbi augescunt, aut exolescent, aut in aliud morbum transiunt, aut desinunt.*  
(HIPPOCR. *De affectionib. S. 1. c. 1.*)

La doctrine des *crises* et celle des *jours critiques* est une des parties les plus remarquables des opinions d'Hippocrate. Elle est fondée sur cette considération, que les maladies sont des successions régulières et constantes de phénomènes dont la durée doit en conséquence être déterminée l'avance. Une *crise* ou *jugement* est, suivant Hippocrate, tout changement subit qui arrive dans les maladies; soit en bien, soit en mal. Les crises n'arrivent le plus souvent qu'à certains jours; il nommait ces jours *triporés* (*saillans*); et ce sont principalement le quatrième, le septième, le onzième, le quatorzième, le dix-septième, le vingtième et le vingt-unième: il compte encore jusqu'au quarantième et au soixantième (*Lib. de dieb critici.*); après lequel terme les maladies sont mises par lui au rang des *chroniques* ou longues.

### NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

*Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical par la Commission nommée pour cet objet ( MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE ).*  
MENURET, rapporteur.

*Travail de la Commission.*

L'INTEMPIÈRE froide, humide, venteuse, a continué encore pendant les premiers jours de cette quinzaine; le temps est devenu ensuite serein et chaud, il y a eu une très-grande inégalité dans la température, aux différentes heures de la journée. Sur la fin il y a eu encore un ciel nuageux, de la pluie, du vent, de l'orage. Le ther-

momètre a varié souvent, avec assez de rapidité, de 20 degrés à 5 ou 6 au-dessus de zéro.

Les catarrhes et les rhumes sont encore nombreux; les fièvres éruptives, et surtout les rougesoles sont fréquentes; on observe même des petites véroles, tristes restes de l'opiniâtreté et des préjugés.

Les vraies péripneumonies et pleurésies sont plus rares; les embarras et les affections du foie, de la rate, de l'estomac, des intestins, soit sanguins soit humoraux, sont plus fréquents; des flux dysentériques, le ténesme, même celui des voies urinaires, s'y joignent. Une légère évacuation de sang par les sanguins à l'anus, soulage et dispose au meilleur effet des remèdes propres; le vomitif a dû souvent être répété plus d'une fois dans le commencement, surtout lorsque la fièvre bilieuse

était décidée : les laxatifs et les purgatifs ont dû être réitérés à la fin, pour rendre la terminaison plus complète.

Les hôpitaux offrent beaucoup d'exemples de tiphus d'autant plus contagieux, que les malades sont plus entassés ; les maladies de ce genre qui ont été observées dans la ville, y avaient été contractées, et n'ont pas étendu la contagion.

Dans les campagnes voisines, il y a eu beaucoup de maladies qui avaient quelque analogie avec le tiphus ; c'était des fièvres putrides et malignes ; la prostration des forces, l'atonie, se prononçaient rapidement, avec un pouls petit, des évacuations alvines très-liquides et fétides. Il a fallu recourir à l'usage des stimulans, des cardiaux, des toniques, du camphre, du quinquina, des vésicatoires. Le pouls, en se relevant, annonçait une éruption de boutons, soit générale, soit aux lèvres, dans l'intérieur de la bouche, sur la langue et au gosier. Le collyre de Lanfranc a été utilement joint, dans ces cas, aux gargarismes.

On a déjà parlé, dans la Gazette de Santé, de l'épidémie qui règne encore sur les bœufs et les vaches, et on a remarqué qu'elle a eu exclusivement lieu lorsqu'il y a eu communication de ces animaux avec ceux arrivés de Hongrie. Les principaux vices observés dans les cadavres qui ont été ouverts, étaient le gonflement extrême de la vésicule du fiel, et beaucoup de boutons sur l'épipoon et le péritoine. Aucun traitement n'a paru réussir. L'isolement a été proposé comme préservatif ; j'ai conseillé d'y joindre, dans cette vue, la fleur de soufre dans un breuvage amer.

MENURET, D. M.

HÉLAS ! il est une maladie bien plus horrible que toutes les autres, qui fait maintenant, sous nos yeux, d'affreux ravages, et sur laquelle il faut empêcher les coeurs de se refroidir : c'est LA FAIM. Tous les jours mes yeux en sont frappés ; tous les jours j'en vois plusieurs victimes. Aujourd'hui encore j'ai enlevé au milieu d'une foule qui, par habitude, se familiarise avec ce spectacle, un malheureux enfant de quatorze ans, totalement évanoui : son corps s'était roidi

dans la position que lui avait fait prendre le pavé sur lequel il était tombé. Je l'ai emporté chez moi ; un reste de chaleur était le seul indice qui pût faire penser qu'il vivait encore ; il s'est ranimé par la vapeur de l'alkali volatil ; il a regardé autour de lui, une seule larme a coulé de l'un de ses yeux : je n'ai pas mangé, a-t-il dit ; et pendant qu'il agitait d'un tremblement universel, il dévorait la soupe qu'on lui avait donnée ; nous sommes six enfans ; nous demeurons à la place Maubert ; mon père et ma mère n'ont point d'ouvrage depuis quatre mois ; hier nous avons eu pour toute nourriture un pain de quatre livres entre nous huit ; je n'ai pas mangé depuis ; (il était six heures du soir). Dès qu'il a été un peu rassasié : je veux porter à ma mère ce que l'on m'a donné. Hélas ! pendant qu'il mourait à ma porte, les cinq autres, peut-être les sept autres mouraient aussi dans quelque coin. Je jure que je n'ai pas ajouté ou changé un mot : la vérité est ici trop hideuse pour vouloir la charger. Ah ! j'ai connu aussi l'abandon et la faim ! et tant d'autres qui ne semblaient pas non plus devoir s'y trouver exposés, en ont pareillement éprouvé les angoisses : et nous avons des enfans !!! Ah, soyons donc humains et compatissons, puisque nos enfans peuvent avoir besoin de compassion.

\*\*\*\*\*

② Premier quartier, le 26 mai.

Depuis le 11 jusqu'au 21 mai, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 3 l.  $\frac{4}{11}$ . — Le *minimum* de 27 p. 11 l.  $\frac{4}{11}$ .

Le *maximum* du Thermomètre a été de 15 d.  $\frac{6}{11}$ .

— Le *minimum* de 3 d.  $\frac{3}{11}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 70 d.

— Le *minimum* de 49 d.  $\frac{1}{4}$ .

CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de la Société Académique des Sciences de Paris.

Deuxième Notice sur l'ÉPIDÉMIE qui attaque les vaches dans les environs de Paris.

M. Huzard a lu, à la Société de Médecine, et à la première classe de l'Institut dont il est

membre, un second Mémoire sur cette épizootie dont nous avons déjà parlé d'après les renseignemens fournis par ce savant. (Voy. l'avant-dernier Numéro.)

De tous les détails rassemblés par les vétérinaires chargés de porter les soins nécessaires, il résulte :

1<sup>o</sup>. Que toutes les vaches amenées à Paris ayant, et même durant l'arrivée des troupes étrangères et de leurs bagages, n'ont pas communiqué la maladie chez les nourrisseurs où elles ont été déposées, et sont retournées dans leurs communes en bon état de santé ;

2<sup>o</sup>. Que toutes celles qui y sont venues postérieurement à l'invasion, qui ont été achetées aux troupes, aux vendeurs, ou au marché de la Chappelle, lorsqu'on a fait la vente de celles qu'on avait reprises aux troupes, ont communiqué la maladie à celles avec lesquelles on les a mises ;

3<sup>o</sup>. Que le plus grand nombre de celles que l'on compte comme mortes ont été livrées à la boucherie, et mangées ;

4<sup>o</sup>. Que le plus grand nombre de celles qui ont été affectées de la maladie sont mortes, quelqu'ait été le traitement ;

5<sup>o</sup>. Qu'un très-petit nombre a guéri ;

6<sup>o</sup>. Que parmi celles-ci il en est qui n'ont subi aucun traitement.

M. Huzard conclut encore des recherches qu'il a faites, et des tables qu'il a dressées :

1<sup>o</sup>. Que le nombre des vaches laitières existantes au 1<sup>er</sup> avril à Paris, n'allait pas à trois mille ;

2<sup>o</sup>. Que toutes celles qui sont mortes n'ont pas péri par la maladie, et n'ont pas été entièrement perdues pour leurs propriétaires ;

3<sup>o</sup>. Que le nombre des bêtes mortes n'est qu'un très-peu plus que le cinquième de la totalité, ce qui est bien loin du compte exagéré que la peur avoit fait dresser dès le commencement.

Le savant professeur termine son Mémoire en assurant que la maladie peut être regardée comme arrêtée dans Paris, et ne faisant plus de progrès, uniquement par l'interruption mise aux communications, et nullement par l'effet d'un traitement quelconque curatif ou préservatif, quoique quelques nourrisseurs aient pratiqué l'un et l'autre ;

mais tous ont à peu près mis en usage les mesures propres à isoler leurs animaux le plus exactement possible ; les vétérinaires se sont surtout attachés à les mettre en état d'en sentir l'importance en leur faisant connaître les moyens de contagion dont ils n'avaient pas la moindre idée. Les risques de la contagion, au surplus, sont beaucoup plus faciles à prévenir dans Paris que partout ailleurs. En finissant cette note, il n'est point hors de propos de rapporter qu'on a plus d'une fois réussi à arrêter sur-le-champ des épizooties de cette espèce en faisant assommer les premières bêtes malades. Ce moyen a été employé tout récemment avec un succès complet dans un village des environs de Paris, où la maladie n'a plus reparu depuis.

OBSERVATIONS sur le Sulfure de potasse ou de soude, comme spécifique pour la guérison du croup, qu'on doit nommer *esquinancie laryngienne* ; par le docteur *Vaume*.

UNE maladie terrible, on peut même dire foudroyante, est venue augmenter le nombre de celles qui affligen l'humanité (1). Les enfans de la plus belle santé sont moissonnés en vingt-quatre heures par ce nouveau fléau, qui n'est précédé par aucun symptôme. Les Anglais l'ont nommé *croup* ; en France, on l'a qualifié d'*angine membraneuse*, parce que, dans le plus haut périodes de cette maladie, on rend, avec les plus grands efforts, des espèces de morceaux de membranes qui ne sont que des glaires ou des crachats desséchés par la chaleur et par le passage précipité de l'air atmosphérique (2). Cette dénomi-

(1) Le croup n'est point une maladie nouvelle ; on trouve dans les auteurs anciens, surtout depuis Baillou, des descriptions exactes de cette maladie, soit isolée, soit régnant épidémiquement. Seulement, la nature n'en est bien connue que depuis quelques années : il paraît aussi qu'elle est devenue plus commune qu'elle n'était.

(Note du Rédacteur de la Gazette.)

(2) Ces concrétions sont formées par l'exsudation muqueuse du larynx, laquelle se solidifie, et finirait par s'organiser complètement, si, dans ce lieu, elle pouvait exister sans intercepter le passage de l'air. Un fait semblable arrive dans les inflammations de la plèvre, du

nation est donc vicieuse; car elle donne une fausse idée de la chose. Comme le larynx est le vrai siège de cette maladie, le nom d'esquinancie laryngienne lui conviendra mieux que tout autre.

Nous ne connaissons aucun moyen pour combattre une maladie dont la marche est si rapide, que nous avions la douleur de voir expirer les enfans avant de pouvoir nous décider sur le choix des remèdes.

Enfin, une récompense promise par le gouvernement a fait découvrir un spécifique dont les effets me paraissent aussi prompt qu'insatiables.

J'ai rencontré, dans ma pratique, trois occasions de me convaincre de cette vérité; je ne rapporterai que la dernière, parce qu'elle est récente: aucun motif de complaisance ne dirigea ma plume, car le nom même de l'auteur de cette découverte m'est inconnu. Mon unique intention est de propager, autant qu'il est en mon pouvoir, la connaissance d'un remède contre une maladie aussi alarmante, et qui tient toutes les familles dans l'inquiétude.

M. Révoir, huissier du cabinet, demeurant rue Saint-Honoré, n°. 371, a un enfant du sexe masculin de la plus belle venue; il est âgé de dix ans. Une légère indisposition avait engagé les parents à le retirer de son pensionnat. Quelques jours de régime et une médecine douce suffirent pour le rétablir. On se disposait à le renvoyer à ses études; mais, le 19 mars dernier, vers cinq heures du soir, M. Révoir vint me dire qu'il était survenu à son enfant une toux sèche assez incommodante. Présumant que ce n'était qu'un rhume ordinaire, je prescrivis un look blanc et une légère infusion des quatre fleurs, avec un peu de miel blanc. A dix heures du soir, on me fit appeler, en m'annonçant que la toux était devenue des plus violentes, ne laissant pas un moment de repos. Je trouvai le malade dans un état très-alarmant; la toux était convulsive, et ne produisait

péritoine, etc., où les fausses membranes finissent par s'organiser en formant des liens ou des adhérences, entre des parties qui se trouvaient séparées auparavant.

(Note du Rédacteur de la Gazette.)

sait qu'un peu de salive écumueuse: le larynx était dans un mouvement précipité extraordinaire; les veines jugulaires étaient gonflées, la face était pâle, le pouls petit, serré et nerveux, les yeux étaient souvent renversés. Je reconnus aussitôt la présence du croup, que je nomme esquinancie laryngienne. Il n'y avait pas un moment à perdre. J'écrasai quatre grains de sulfure de potasse dans une cuillerée à café de sirop de guimauve: à peine ce mélange était-il avalé, que la toux cessa comme par enchantement. Je mis un intervalle de cinq à six minutes sans donner aucune boisson, ce que je crois important, pour que le remède puisse opérer sur le larynx et dans l'arrière-bouche; alors je fis administrer pour boisson une légère infusion de fleurs de tilleul et de violette, avec un peu de sucre, prise par petites doses. Prévoyant que les symptômes pourraient reparaître, je proposai une seconde dose de sulfure de potasse, pour être donnée à une heure après minuit, et une troisième pour être donnée à trois heures du matin.

Effectivement, à minuit et demi la toux réparut, mais avec beaucoup moins de violence. La seconde dose fut donnée, à une heure, ce qui diminua encore un peu les symptômes. A trois heures du matin, on administra la troisième dose qui les fit disparaître complètement. L'enfant s'endormit d'un sommeil très-tranquille, pour ne se réveiller que vers neuf heures du matin: il demanda aussitôt à grands cris à manger; je m'empressai de le satisfaire; la diète lui aurait été nuisible. On a jugé l'enfant si bien guéri, qu'on a négligé de le purger; ce qui a occasionné un léger accès de fièvre suivi d'une petite diarrhée, mais sans aucune apparence de toux; ce qui prouverait qu'un purgatif est nécessaire après la terminaison de l'esquinancie laryngienne. Comme c'est la troisième fois que j'obtiens le même succès du sulfure de potasse ou de soude, j'ai la conviction intime que ces remèdes sont les vrais spécifiques pour la guérison de cette redoutable maladie (1).

VAUME. D. M.

(1) Malheureusement, le sulfure de potasse n'a point eu entre les mains de tous les praticiens les succès qu'il

**MOYENS à l'usage des mères qui se proposent de nourrir leurs enfans** (1). Notice lue à la dernière séance du Cercle Médical de Paris.

LE désir des mères ne s'accorde pas toujours avec leurs facultés ; il en est qui ne peuvent remplir le devoir que leur impose la nature, de nourrir leurs enfans : les femmes élevées dans l'opulence, et desquelles malheureusement on a trop négligé l'éducation physique, sont, en général, improches à l'allaitement. Leurs organes faibles et peu développés ne sauraient élaborer une suffisante quantité de lait, pour sustenter un enfant, et pour fournir à son accroissement rapide : de sorte qu'une mère, telle que je la suppose, qui s'exposerait à nourrir son enfant sans prendre des précautions propres à suppléer son insuffisance, s'acheminerait indubitablement vers sa perte, en entraînant celle de son enfant.

En général, moins un enfant prend de lait, mieux cet aliment est élaboré. La mère, d'ailleurs, n'est pas exposée aux suites fâcheuses qu'une succion trop forte et une sécrétion forcée sont capables de déterminer. Mais comment concilier la voracité ordinaire des enfans avec cette sobriété si désirable principalement chezles nourrices d'une faible constitution ? On le peut aisément, et c'est ce que je

a obtenu dans celles de M. le docteur Vaume. Nous avons cité nous-mêmes plusieurs cas où l'emploi de ce moyen à des doses doubles de celles qui ont été administrées ici, n'a point prévenu la suffocation. Mais, d'ailleurs, la maladie que M. le docteur Vaume a traitée est-elle bien le *croup* ? Les signes caractéristiques, après l'expulsion des fausses membranes, c'est la *difficulté de respirer* et le *siflement de la voix* ; or, il n'en est pas parlé : il n'est question que d'une toux convulsive et sèche avec un état nerveux général. Au reste, quelle que fut cette maladie, on ne peut méconnaître les bons effets du sulfure de potasse ; et si ce remède n'est point un spécifique contre le *croup*, qui n'a d'autre spécifique qu'une bonne méthode de traitement appliquée dès le début, du moins peut-il être fort efficace soit dans cette maladie, soit dans quelques autres affections des voies pulmonaires.

(*Note du Rédacteur de la Gazette.*)

(1) Extrait d'un ouvrage sur l'hygiène des mères et des enfans nouveau-nés ; par E. J. B. Bouillon-Lagrange, docteur en médecine.

me propose d'indiquer, non d'après une spéulation séduisante, mais d'après l'expérience la moins équivoque.

Quand on prévoit qu'une mère pourrait manquer de lait avec le temps, ou tout au moins qu'elle n'en pourrait avoir que de mal conditionné, il convient qu'on accoutume son enfant à user d'un aliment analogue à son âge et aux forces de son estomac : telle est la bouillie suivante.

#### *Bouillie pour un nouveau-né.*

On coupe par tranches minces un petit pain long, d'une livre, on expose ensuite ces tranches à la chaleur douce d'un four, jusqu'à ce qu'elles soient assez cassantes pour être facilement réduites en poudre.

Prenez une cuillerée à café de cette poudre, versez par-dessus trois onces de petit-lait bien clarifié, laissez bouillir le tout pendant quelques moments jusqu'à consistance de bouillie claire ; ajoutez sur la fin une cuillerée à café de sucre et quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger.

Cette dose suffit pour la première quinzaine ; on peut ensuite en donner deux par jour.

Cette bouillie convient aux enfans du premier âge ; elle n'a point les inconvénients de celle qu'on fait communément avec le lait et la farine ou avec quelques féculles. La quantité doit en être augmentée à mesure que l'enfant avance dans son accroissement. Au bout de six semaines, à deux mois, on peut remplacer le petit-lait par du bouillon bien dégraissé auquel on ajoute environ un tiers d'eau, ou mieux encore, du bouillon après que le pot a été écumé.

Il est essentiel de régler les enfans sur l'usage de cet aliment. Si on leur en donnait irrégulièrement et à toute heure du jour, ou toutes les fois qu'ils pleurerent, un repas troublerait l'autre, les digestions seraient laborieuses, imparfaites, et par conséquent les résultats toujours vicieux. L'on doit donc se borner à donner de cette bouillie le matin dans la première quinzaine, ensuite le matin et le soir jusqu'à six semaines ou deux mois, enfin trois fois jusqu'à six mois, surtout lorsqu'elle est préparée au bouillon : de six à huit mois l'enfant peut en prendre quatre fois par jour avec l'attention d'aug-

menter la dose. Acetâge on peut varier cette bouillie en remplaçant le pain par une même quantité de semoule, qu'il faut avoir soin de bien faire cuire : alors l'enfant ne doit prendre que trois fois le lait de la mère, une fois dans la matinée, une autre dans l'après-midi, et la troisième vers onze heures du soir, ce qui lui suffit jusqu'au lendemain matin.

Les enfans mangent la première bouillie avec une espèce de sensualité ; elles les nourrit parfaitement, les tempère, et modère beaucoup l'acide dont leurs premières voies sont bientôt inondées, ce qui occasionne souvent aux enfans des coliques si violentes, qu'elles excitent des convulsions : c'est ce même principe qui donne tant d'acrimonie aux excréments, que leur séjour plus ou moins long dans les langes, excite des rougeurs très-cuisantes. On prévient une grande partie de ces accidens en faisant usage de la bouillie ci-dessus. On peut donc la considérer, non-seulement comme aliment, mais aussi comme remède.

Quant aux coliques, on peut les calmer en faisant prendre à l'enfant quelques grains de magnésie délayée dans de l'eau sucrée à laquelle on ajoute un peu d'eau de fleurs d'orange. Il est utile aussi de donner, de temps en temps, une cuillerée à café de sirop d'ipécacuanha pour diviser les glaires et entretenir l'appétit de l'enfant. Si les glaires sont abondantes, ce que l'on reconnaît par une sorte de râlement, on doit augmenter la dose de sirop, afin de favoriser le vomissement ; ces moyens, quoique simples, ne doivent être employés qu'avec circonspection : il est toujours utile de prendre l'avis d'un médecin.

Les avantages de cette méthode sont faciles à saisir : on voit, d'une part, qu'une mère ne s'expose point à s'exténuer par la trop grande sécrétion du lait, qui en sera mieux conditionné et plus salutaire à son enfant ; d'un autre côté, l'enfant est mieux nourri, moins exposé aux coliques, et, par conséquent, aux lamentations qu'elles déterminent. Car il est bon d'observer que les enfans ainsi élevés pleurent moins, pourvu toutefois qu'on ne leur donne point de mauvaises habitudes, telles que celles de les bercer et de les lever irrégulièrement, à des heures différentes un jour de l'autre. Mais ce n'est pas là tout : une

mère peut tomber malade, et d'une maladie assez grave pour l'obliger de renoncer à nourrir, et d'avoir recours à une nourrice étrangère. L'enfant, accoutumé au sein de sa mère, ne veut pas prendre celui d'une autre : ce sont des exemples malheureusement trop fréquens pour être contestés ; mais si l'enfant est accoutumé à la bouillie, on pourra le sauver ; il ne s'agira que d'augmenter la quantité de cet aliment.

Les difficultés du sevrage, et la révolution sensible qu'un changement subit de nourriture peut déterminer au préjudice de l'enfant, se trouvent prévenues par l'usage de la bouillie. Il est facile à concevoir combien on peut seyrer aisément les enfans, en suivant cette méthode, et combien on peut les élever plus tôt. On n'a besoin que d'augmenter insensiblement la dose de la bouillie, et de diminuer avec les mêmes égards la quantité du lait. La mère, à laquelle il faut aussi donner des soins pour faire dissiper son lait au moment du sevrage, s'en débarrasse aisément, et sans s'en apercevoir, parce qu'elle s'y prend de longue main. Les mères qui mettront ces préceptes en pratique ne seront pas long-temps à en connaître les avantages. Des observations multipliées faites par quelques médecins les ayant confirmés, ils ont déjà mis cette pratique en usage sur des enfans allaités par des mères presque sans lait, et d'une faiblesse extrême. Plusieurs de ces enfans ont été vus par M. Portal, qui prescrit cette bouillie avec tout le discernement que ce praticien doit mettre dans son administration, relativement à l'état de la mère et de l'enfant.

E. J. B. BOUILLON-LAGRANGE, D. M.

---

*Extrait d'un Mémoire sur les organes respiratoires des CLOPORTES ; lu à la première classe de l'Institut, le 9 mai 1814, par M. P. A. Latreille.*

L'ORDRE établi par les anciens zoologistes entre les diverses classes d'insectes en distinguait les crustacés. Linnée avait renversé cet ordre, et plaçait

ces derniers animaux parmi les insectes *aptères* ou privés d'ailes. Les naturalistes modernes, se fondant sur des connaissances anatomiques plus précises, ont rétabli l'ancienne disposition. M. de Lamarck a prouvé qu'on devait faire une classe à part des *arachnides* distingués en *palpistes* et *anténistes*. M. Latreille a déjà publié quelques observations anatomiques sur les faucheurs, *phalangium*, et les scolopendres, d'où il résultait que ces animaux ont de véritables trachées ; mais l'organisation intérieure des arachnides plus élevés dans leur série, tels que les scorpions, les araignées, n'est connue que par les découvertes récentes de M. Cuvier, et par l'anatomie détaillée du scorpion d'Europe que vient de publier M. Tréviranus. Les animaux qui forment le noyau de la classe des arachnides, sont donc suffisamment connus ; mais il n'en est pas ainsi de ceux qui occupent les limites comme les *iules*, les *lipismes*, peu éloignés des insectes, et les cloportes situés au bout opposé, ou dans le voisinage.

Voulant pouvoir s'arrêter à quelqu'une des opinions que l'on avait sur les cloportes, M. Latreille en a examiné avec soin de différentes espèces et des deux sexes ; il s'est particulièrement attaché à l'étude de celles qu'il a nommées *porcellion lisse*, à la variété *B* du cloporte ordinaire de Geoffroy et à l'*armadille vulgaire*, ou cloporte armadille du même.

Il avait observé depuis long-temps que les cloportes ont un système de circulation dont le foyer ou le cœur, commence à se faire apercevoir entre le cinquième et le sixième anneau du corps ; ainsi, dans l'échelle naturelle des animaux, ils sont supérieurs aux insectes.

Le dessous du corps de plusieurs crustacés, et notamment des *aselles* d'Olivier, offre deux rangs d'appendices en forme de feuilles ou de lames qui toutes, ou les deux supérieures exceptées, ont une frange garnie de poils ou cils que l'on prend pour des branchies. Les feuillets inférieurs sont composés d'une double membrane, et forment des vessies aériennes, tantôt aplatis, tantôt gonflées, suivant qu'elles sont vides ou pleines d'air. Il est à présumer que ces parties servent à la fois à la nata-

tion et à la respiration ; et l'analogie porte à penser que les petits feuillets qui, sur deux rangs longitudinaux et cinq par cinq, recouvrent gradalement le dessous des derniers anneaux des cloportes, exerçaient les mêmes fonctions ; mais ils n'ont pas ici cette frange ciliée que l'on voit à ceux des aselles. Ils ne paraissent pas en outre changer de forme et être susceptibles de dilatation.

Les araignées ont deux stigmates situés à la base inférieure du ventre, et l'on aperçoit sur l'espace que chacun d'eux occupe, du moins dans un grand nombre d'espèces, une tache d'un blanc jaunâtre produite à ce qu'il paraît par la couleur de l'organe respiratoire ; couleur qui perce à travers l'épiderme très-mince en cet endroit ; or les quatre premiers feuillets du ventre des cloportes présentent également chacun une portion plus colorée ou d'un blanc plus intense et plus vif ; ces taches annonceraient-elles aussi la présence des organes respiratoires ? Voilà la question que M. Latreille s'est proposée, et dont l'éclaircissement a répondu à ses vœux.

Ces feuillets ont la figure d'un triangle curviforme rectangle implanté par sa base sur le ventre ; ils présentent quelques variétés dans leurs dimensions, suivant les espèces. La portion colorée de ce feuillet est transparente ; si on l'examine au jour ou à la lumière, on voit que la tache est produite par un corps intérieur composé d'une multitude infinie de fibrilles agglomérées en une sorte de rosette ou petite houppe aplatie, spongieuse et multifide sur les bords : ce corps représente en un mot un petit paquet de *byssus* ou de *conerves*.

Sur le bord postérieur du feuillet, en tirant vers la face inférieure ou interne, est un évasement relevé sur les bords, transversal, en demi ovale, ou en triangle, étroit et allongé. On y découvre,

vers le côté intérieur, une cavité qui descend jusqu'au corps spongieux, et c'est par cette ouverture que l'air s'y insinue; notre observateur a vu quelques-fois dans l'intérieur du feuillet, des globules de ce fluide. M. Marcel de Serres nomme ces organes des *poumons*; M. de Lamark les appelle des *branchies*; quoi qu'il en soit, il est certain que les cloportes ne respirent qu'à l'air libre. Tous ceux que l'on a mis dans l'eau y ont bientôt donné des signes de malaise; se traînant au fond du vase, essayant en vain de remonter à la surface du liquide, ils y ont tous péri en moins de vingt-quatre heures, après avoir laissé s'échapper par différens points de la surface de leurs corps des bulles d'air; tirés de l'eau, on voyait que ce fluide les avait totalement pénétrés.

M. Latreille conclut de ses observations que les cloportes respirent à la façon des aranéides et des scorpions; par un autre rapprochement singulier, les deux appendices de l'extrémité de leur queue secrètent souvent une humeur visqueuse qui en suinte en un fil extrêmement délié, et s'attache aux doigts: ce sont des espèces de filières analogues à celles des aranéides.

Le reste du Mémoire est destiné à montrer en quoi les cloportes se rapprochent des aranéides, et aussi des crustacés, avec lesquels ils ont surtout de grands rapports de forme extérieure, et à développer des vues particulières à M. Latreille, sur la manière de simplifier la classe des *arachnides*.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup>. 30, saub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup>. 8, près le pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faites à l'adresse ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup>. 8.

## BIBLIOGRAPHIE.

HERBORISATIONS artificielles aux environs de Paris, ou recueil de toutes les plantes qui y croissent spontanément, dessinées, gravées et coloriées d'après nature; avec les détails anatomiques, les noms latin et français de chaque plante, etc. Par François Plée fils, rue Saint-Jacques, n<sup>o</sup>. 332, près le Val-de-Grâce. — Chaque livraison composée de cinq planches, format in-8°. en noir, et les détails anatomiques seuls en couleur, 1 fr. 25 c. La totalité de la plante en couleur, 1 fr. 75 c.; papier vélin colorié, 2 fr. 50 c. — On souscrit pour trois, six ou douze herborisations ou livraisons.

APRÈS une interruption forcée de quelques mois, nous voyons avec plaisir reprendre ce joli ouvrage dont nous avons parlé plusieurs fois avec éloge; cette livraison est la XVII<sup>e</sup>, elle complète le premier volume. L'auteur donnera avec la prochaine un catalogue des plantes déjà publiées. Celles qui se trouvent dans ce cahier sont, le cresson (*sisymbrium nasturtium*, L.); le bolet comestible (*boletus edulis*, Bulliard); la lobaire pulmonaire (*lichen pulmonarius*, L.); la junc des landes (*juncus ericetorum*, Descand.); la saponaire des vaches (*saponaria vaccaria*, L.) L'auteur ne négligera sans doute rien de ce qui peut assurer le succès de cet ouvrage.



# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Connaissances positives d'Hippocrate. — Suite de la Pathologie.*

*Nihil infelicius idetur, iis ingenis, quæ mordicæ sentiunt, majores nostros nihil ignorasse.*

(SCALIGER. Exercit. 306.)

La partie la plus faible de la médecine d'Hippocrate est assurément la *nosologie*, ou classification des maladies. Les anciens paraissent n'avoir senti pour aucune branche des sciences naturelles l'importance qu'il y avait à déterminer assez positivement les objets dont ils parlaient, pour qu'on pût toujours les reconnaître sans crainte d'équivoque. C'est une difficulté que l'on rencontre fort souvent dans l'ippocrate, et que toute la sagacité des plus érudits commentateurs n'a pu dissiper. Si l'on reconnaît dans les écrits du père de la médecine un grand nombre de maladies dont il parle, il en est aussi dont il est impossible de saisir le caractère. J'ai déjà dit quelques mots de sa division des maladies en aiguës et chroniques. Quelquefois il donne le même nom à des maladies totalement différentes les unes des autres, s'il faut en juger du moins par les symptômes qu'il décrit; tel est, par exemple, le typhus, dont il donne cinq descriptions tout à fait diverses entre elles.

## NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

*Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical par la Commission nommée pour cet objet ( MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE). MENURET, rapporteur.*

*Travail de la Commission.*

Le temps a continué à être encore pendant une dizaine de jours très-variable, couvert, peu chaud, et même quelquefois assez froid; des vents violents du nord-est ont terminé cette période et la lune rousse; deux jours de chaud et de sérénité ont succédé; le thermomètre s'est élevé presqu'à vingt-quatre degrés; une pluie douce, utile et désirée, a eu lieu ensuite, mais la température a été très-refroidie; le thermomètre est des-

cendu, les deux dernières nuits, à cinq ou six degrés.

Le nombre et l'opiniâtreté des rhumes et catarrhes ont été remarquables, mais non étonnans; les affections rhumatismales ont été aigries et multipliées; leur siège a été varié; dans un cas où la poitrine en était vivement affectée, avec toux sèche, oppression, variation dans la place des douleurs, le pouls étant très-irrité et à peine perceptible, deux saignées du bras qui ont donné un sang extrêmement coûteux, ont rapidement soulagé et développé le pouls; mais un retour ou redoublement des symptômes a forcé à réitérer l'évacuation du sang; on l'a procurée par l'application locale des sanguines; un vésicatoire a été appliqué au bras, l'hydrogala a été la tisane ordinaire et le seul remède; la convalescence a

été prompte et complète. Il y a eu quelques fluxions de poitrine aiguës, des fièvres humérales, bilieuses, putrides; les fluxions ont été fréquentes, surtout à la gorge, le plus souvent marquées par la raucité, l'extinction de la voix. Des toux opiniâtres ont été chez plusieurs sujets suivies de crachement de sang.

Outre les maladies éruptives aiguës, telle que la rougeole, il y a eu beaucoup d'explosions de boutons à la peau; la plupart ont présenté le caractère d'artreux; les sucs des plantes incisives, dépuratives, antiscorbutiques, sont un moyen que l'usage et la saison rendent assez général; ils conviennent dans beaucoup de cas, et la médecine les approuve.

MENURET, D. M.

~~~~~  
⑤ Pleine lune, le 3 juin.  
Depuis le 21 mai jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 1 l.  $\frac{1}{11}$ . — Le *minimum* de 27 p. 7 l.  $\frac{4}{7}$ .

Le *maximum* du Thermomètre a été de 21 d.  
— Le *minimum* de 3 d.  $\frac{5}{7}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 66 d.  
— Le *minimum* de 55 d.  $\frac{1}{4}$ .

CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de la Société Académique des Sciences de Paris.

NOTE SUR L'ESQUINANCIE GANGRENEUSE.

L'IMPÉTRATRICE JOSEPHINE, qui a si bien fait sentir que la bonté est préférable à tout, et seule n'a rien à perdre aux révoltes, vient de mourir d'une esquinancie gangreneuse. La marche de cette maladie est ordinairement si rapide, et les symptômes en sont si violents, que trop souvent la médecine n'en peut prévenir l'issue funeste. Quelques autres exemples récents de cette terrible affection font craindre qu'elle ne devienne épidémique : il ne faut pas oublier non plus que, comme toutes les maladies des membranes muqueuses, l'esquinancie gangreneuse peut être suspecte de contagion. M. le professeur Hallé a vu, depuis peu de jours, deux sœurs en être affectées successivement : la première en étant morte en peu de temps, la seconde fut, bientôt

après, saisie du même mal; M. Hallé, appelé sur-le-champ, de concert avec M. le docteur Louzier, ne balança point à recourir aussitôt aux moyens antiphlogistiques et dérivatifs les plus actifs, tels que les sangsues sur le devant du col, et des vésicatoires sur les côtés de la même partie et à la nuque ; on employait en même tems des injections de quinquina, aiguisees par l'acide sulfurique ou l'acide nitrique dulcifié, et, par bonheur, les escarres gangreneuses s'étant bornées très-promptement, la malade a été sauvée. Ce traitement est, en effet, le seul sur lequel on puisse fonder quelque espérance de salut, lorsque, toutefois, la nature est en état de faire un effort; car quelquefois aussi l'atteinte première de ce mal peut être tout d'un coup au-dessus de toutes les ressources de l'art.

Il est important de noter que, pour éviter les douleurs intolérables que fait éprouver dans de tels cas la méthode ordinaire de se garganiser, on faisait faire, au lieu de cela, avec une petite seringue à injection, sur le fond du gosier, des injections ou espèces de douches que la malade dirigeait ou exécutait assidûment elle-même avec la décoction de quinquina acidulée. On doit recourir à ce procédé toutes les fois que les gargarismes ordinaires causent de trop vives douleurs; car alors l'inconvénient serait bien plus grand que l'avantage à attendre d'une opération trop pénible pour qu'on pût la réitérer assez souvent.

Extrait d'une Note sur un STRABISME DIVERGENT (vue louche) de l'œil droit, datant de la première enfance, et guéri chez une personne adulte; communiquée à la Société de Médecine, par M. Roux, chirurgien en chef adjoint de la Charité.

LE strabisme, ou regard louche, consiste dans la déviation de l'un des yeux, qui, au lieu de se placer dans la direction que prend l'autre pour voir les objets, se porte tantôt en dedans, ce qui donne lieu au *strabisme convergent*, tantôt en dehors, ce qui constitue le *strabisme divergent*; en sorte que, n'étant point placé de manière à recevoir les rayons lumineux réfléchis par le corps

que l'on veut voir, cet œil devient complètement inutile pour la vision, et que la personne louché ne voit jamais qu'avec un seul œil.

M. Roux, dans le Mémoire qui fait l'objet de cette note, établit que le strabisme dépend toujours primitivement de l'une des deux causes suivantes : 1<sup>o</sup>. Une inégalité dans la force de vision des deux yeux, qui n'aperçoivent pas distinctement les objets à la même distance (1); 2<sup>o</sup>. la

(1) L'inégalité dans la force de vision des deux yeux ne me semble pas devoir être une cause de strabisme; et voici mes raisons : Toutes les personnes qui ont beaucoup exercé un œil voient infiniment mieux avec celui-là qu'avec l'autre ; tels sont, surtout, les horlogers, les graveurs, les naturalistes qui se servent fréquemment d'une loupe ; cependant ces personnes ne deviennent point habituellement louches. Lorsque la vue s'éteint graduellement dans un œil par l'effet d'une cataracte ou de quelque autre maladie, on ne devient point non plus louché, ce qui devrait cependant arriver si cette disformité était due à l'inégalité de la force des yeux.

Il résulte d'expériences que j'ai lues dernièrement à la société philomatique, 1<sup>o</sup>. que la vue n'est distincte qu'en un point, et que ce point visuel est toujours déterminé par un mouvement qui s'opère dans notre œil; 2<sup>o</sup>. que nous pouvons à volonté éloigner ou rapprocher ce point visuel, et nous accommoder ainsi, soit à la distance où nous nous trouvons des objets, soit à la délicatesse de leurs détails; 3<sup>o</sup>. que tous les objets, plus éloignés ou plus rapprochés que ce point visuel, nous paraissent confus jusqu'à ce que nous ayons changé ce point au moyen d'un mouvement que l'on sent dans l'œil, et qui peut-être appartient à l'iris; 4<sup>o</sup>. que lorsque l'on regarde avec deux yeux, la distance du point visuel est fixée par la rencontre anguleuse de deux lignes que l'on supposerait tirées de chaque prunelle sur l'objet à voir; 5<sup>o</sup>. que cette dernière particularité, nécessaire pour que la vue soit distincte avec deux yeux, ne suffit pas pour la détermination du point visuel, puisqu'il en existe un lorsque l'on regarde avec un seul œil, et que tous les objets placés en-deçà ou en-delà de ce point paraissent également confus.

Je conclus de ce qui précède que l'une des causes du strabisme serait, non pas l'inégalité de force des deux yeux, mais l'impuissance naturelle ou acquise de l'un des deux yeux, d'exécuter convenablement le mouvement qui détermine le point visuel en un lieu fixe. Ce qui confirme ce résultat, c'est que, lorsque les personnes louches veulent se servir de leur œil disforme en couvrant l'autre, elles éprouvent une difficulté extrême; et l'exercice leur en est d'abord aussi pénible que difficile.

( *Note du Rédacteur général de la Gazette.* )

prédominance d'action du muscle adducteur ou abducteur d'un œil qui entraîne cet organe en dedans ou en dehors, soit que cette prédominance dépende de l'organisation, soit qu'elle provienne d'une habitude vicieuse contractée dans l'enfance.

Quelle que soit la cause première du strabisme, à la longue les effets en sont les mêmes ; le défaut d'exercice diminue toujours singulièrement la force de l'un des yeux : c'est sans doute une des raisons qui avaient fait penser que cette disformité ne pouvait être guérie que dans le premier âge, et il ne paraît pas que l'expérience ait encore jamais démenti cette opinion.

L'illustre Buffon avait conclu de quelques observations, qu'il ne faut que trois dixièmes ou même moins d'inégalité de force dans les yeux pour rendre louché, lorsqu'il n'y a qu'un petit intervalle de vue distincte, tandis qu'il en faut au moins trois huitièmes lorsque cet intervalle est augmenté ; et comme il pensait que cet intervalle augmentait à mesure que l'on avançait en âge, il en résultait que, suivant sa théorie, les enfans étaient plus disposés à devenir louches que les adultes.

Frappé de cette remarque de Buffon, M. Roux pensa que si l'opinion de ce grand homme était fondée, le strabisme, qui tenait à l'inégalité de force des yeux, devait, contre l'opinion commune, être moins difficile à guérir dans l'adulte que dans l'enfant ; mais il s'agissait d'établir ce fait par une expérience positive ; et c'est aussi ce qu'il a fait, avec un succès complet, sur une personne à laquelle il prenait le plus vif intérêt, et dans l'esprit de laquelle il a fait passer la confiance qu'il avait lui-même pour les opinions de Buffon. C'est un homme âgé de trente-cinq ans, louché de l'œil droit dès la plus tendre enfance, sans qu'il puisse maintenant savoir si cette disposition était acquise, ou de naissance, et quelle en était la cause première ; quoique la perfection actuelle de la vue et le prompt succès obtenu doivent porter à penser que la cause en était une habitude vicieuse contractée dans le premier âge.

Cette personne, habituée à se rendre compte de ses sensations et perceptions, avait observé

que le strabisme dont elle était affectée, était surtout très-marqué quand la vue s'exerçait sur des objets placés à une très-petite distance (1). Un effort soutenu de la volonté pouvait, à la vérité, faire concourir vers le même point les deux axes optiques, et faisait cesser pour un moment le strabisme ; mais alors la vue était confuse par le défaut d'harmonie des deux impressions. cette personne mettant un très-grand prix à être délivrée d'une disformité qui lui semblait faire un obstacle aux succès qu'elle pouvait attendre dans le monde, et d'ailleurs étant parfaitement instruite des moyens par lesquels on peut rétablir l'harmonie d'action entre les deux yeux, avait, à plusieurs reprises, mais toujours inutilement, mis en usage tous ces moyens. Vingt fois, par exemple, il lui était arrivé de s'efforcer de faire concourir, d'une manière permanente, les deux yeux vers le même objet, ou bien de se couvrir l'œil gauche, le plus fort, pour exercer exclusivement l'œil droit, qui était le plus faible. Mais chaque fois, après peu d'instans, il avait fallu renoncer à ces tentatives, car non-seulement la vue ne recevait que des impressions confuses, mais encore il en résultait une fatigue d'esprit, qui bientôt devenait insupportable, et avait à la fin persuadé que toute guérison était impossible.

Ses espérances ayant cependant été ranimées par les conseils de l'auteur du Mémoire dont nous parlons, M. résolut de tenter de nouveaux essais, et d'y porter toute la persévérance nécessaire pour se guérir, ou du moins pour se convaincre que la disformité qui l'affligeait était irremédiable. Les moyens qu'il employa sont les mêmes qu'il avait déjà mis en usage ; c'est surtout dans un travail de cabinet, fait la nuit, qu'il consacra régulièrement plusieurs heures de stûte à s'exer-

cer à lire et à écrire alternativement avec l'œil droit, le gauche étant couvert, et avec les deux yeux en s'efforçant de faire coïncider les deux axes optiques vers le même point. Dans ces tentatives, il éprouva d'abord la même confusion des images et le même sentiment intérieur de fatigue ; mais ces effets pénibles s'affaiblirent peu à peu, et quelques jours de constance suffirent pour que l'œil droit acquît une force égale à celle de l'œil gauche, qu'il put en suivre avec régularité les mouvements, et qu'il s'établit entre ces deux organes une parfaite harmonie d'action. Non-seulement l'individu dont il s'agit a cessé d'avoir la vue louche, et il lui serait impossible de faire maintenant que ses deux yeux n'agissent pas de concert en toute circonstance, mais encore un changement avantageux très-notable s'est opéré dans la portée et la netteté de sa vue ; il lui semble que ce sens s'est perfectionné dans une proportion plus grande que celle qui est indiquée par Buffon, c'est-à-dire, un douzième ou un treizième.

Cette application ingénieuse des opinions de Buffon fait beaucoup d'honneur à M. Roux, et nous paraît très-utile à faire connaître, à cause des avantages nombreux que l'on peut en retirer ; c'est ce qui nous a déterminé à publier cette note, en attendant que le Mémoire entier de M. Roux soit inséré dans les actes de la Société de Médecine, à laquelle il l'a communiquée.

*Guérison d'une HYDROPHOBIE symptomatique.* Extrait de la Relation présentée à l'Athenée de Médecine, par M. le D<sup>r</sup>. Cayol, de la part de M. Monestier, Médecin à Clermont-Ferrand.

UN homme de la campagne, conduisant une voiture sur le grand chemin, fut mordu par un chien au bas de la jambe, au moment qu'il faisait effort pour pousser sa voiture. Il paraît que cette blessure lui inspira quelque inquiétude, puisqu'étant arrivé à la ville, il jugea à propos de consulter un chirurgien à ce sujet. Le chirurgien lui conseilla d'agrandir la plaie, et d'en brûler soigneusement toute la surface avec du beurre d'antimoine (muriate d'antimoine liquide). Le blessé voulut, avant d'employer ce moyen,

(1) D'après les idées que j'ai énoncées dans la note première, je crois que le strabisme ne devait pas être plus grand, mais seulement qu'il était plus apparent, parce que le rapprochement des objets rendait plus remarquable la divergence des deux lignes tirées des prunelles vers l'objet à voir.

(Note du Rédacteur général de la Gazette.)

prendre des informations sur le chien, et s'assurer s'il était malade. Cependant son inquiétude s'étant dissipée, il oublia bientôt et le chien et les précautions qu'il devait prendre; il n'en prit aucune.

Deux mois après, une fièvre maligne régnait épidémiquement dans le village qu'habitait cet homme. M. Monestier qui visita, dans ce lieu, plusieurs malades, remarqua que chez tous la nature du délire était exactement déterminée par les idées qui les avaient le plus occupés précédemment. Appelé auprès de l'homme qui avait été mordu, le médecin le trouva dans une agitation furieuse qui présentait tous les caractères de la rage (1), puisqu'il y avait non-seulement hydrophobie ou horreur des liquides et des corps brillans qui les représentent, mais encore écume à la bouche, salivation abondante, tressaillement au moindre bruit, renouvellement des accès par l'impression de la lumière ou celle d'un courant d'air, et surtout vociférations avec envie de mordre, entremêlées, comme cela arrive presque toujours, d'avertissemens aux assistans de s'éloigner.

Malgré l'effroi général qu'inspirait l'état de ce malheureux, malgré le souvenir de l'accident qu'il avait éprouvé quelque temps auparavant, M. Monestier pensa que tous ces accidens n'étaient dus qu'à la maladie qui régnait alors épidémiquement; il en appliqua le traitement, qui consistait surtout en antispasmodiques, comme le musc et le camphre, et eut bientôt la satisfaction de voir son pronostic confirmé, et le malade complètement rétabli. J'oubliais de dire que cet homme, malgré l'hydrophobie, parvenait cependant à boire, ainsi qu'on le voit arriver souvent

dans la rage la plus décidée; mais il fallait lui présenter ses boissons dans l'obscurité et dans des vases ternes et sans vernis.

La guérison de ce malade prouve jusqu'à l'évidence que, comme le pensait M. le docteur Monestier, les accidens qu'il éprouvait, étaient dus à la fièvre régnante, le sujet de son délire lui étant inspiré par le souvenir de l'accident qu'il avait éprouvé deux mois avant. Cependant, qu'un médecin moins exact eût vu le malade, et que celui-ci fût mort de sa maladie, on n'eût pas manqué de croire qu'il avait péri des suites de la morsure; je suppose qu'après sa mort, on eût reconnu que le chien se portait encore très-bien, les idées auraient été toutes embrouillées, car on se serait cru en droit de conclure que ce chien bien portant avait réellement communiqué la rage: et l'on ne pouvait attribuer ces accidens à l'imagination du malade, puisque depuis deux mois il paraissait avoir même oublié qu'il eût été mordu.

Nous avons parlé, il y a quelque temps, d'expériences faites sur des animaux enragés; ces expériences ont été interrompues par des événemens majeurs; elles n'ont eu d'autre résultat que de prouver que l'on pouvait inoculer la maladie à des chiens, au moyen d'incisions imprégnées de la salive d'un chien enragé vivant. On doit donc les recommencer pour en obtenir des résultats plus satisfaisans. Ce qui rend des expériences de cette nature plus difficiles et moins concluantes, c'est qu'il paraît certain que quelques chiens, et peut-être, quelques hommes, ne sont point susceptibles d'être affectés par la contagion de cette maladie: ainsi il existe maintenant à l'école vétérinaire d'Alfort un chien que l'on a fait mordre vingt ou trente fois différentes par des chiens enragés, et qui n'a pas cessé un instant d'avoir une santé parfaite.

Je crois toujours devoir rappeler ici que Muench, en Hanovre, et depuis lui des médecins allemands, ont assuré qu'ils avaient guéri des rages déclarées au moyen de la racine de belladone. Muench en donnait une ou deux doses de dix à douze grains, et prétend que ce remède n'a jamais échoué dans ses mains.

(1) J'emploie le mot *rage* pour indiquer l'ensemble des phénomènes de la maladie. L'hydrophobie, ou horreur de l'eau, n'en est qu'un symptôme, qui se rencontre souvent dans d'autres affections, et quelquefois n'existe pas dans la rage, comme cela avait lieu, notamment dans ce loup qui fut, il y a peu de temps, de si grands ravages à Bar-sur-Ornain. (Voyez le N° du 11 septembre 1813.)

## LETTERS MÉDICALE

Ou Correspondance d'un médecin de la capitale avec un homme instruit de la province.

*Indocti discant, et ament meminisse periti.*

VI<sup>e</sup> LETTRE.

*Suite de DE L'ANGÉIOLOGIE, ou Description des vaisseaux du corps humain. ( Voyez le N<sup>o</sup>. XIV. )*

COMME vous ne vous proposez pas uniquement, dans le cours d'études que nous faisons ensemble, de satisfaire votre curiosité; et que vous désirez surtout acquérir des notions qui vous deviennent utiles, je ne dois pas omettre de vous indiquer un parti très-avantageux que l'on peut tirer de la connaissance générale de la position des artères.

Le sang, passant immédiatement du cœur dans les artères, la blessure de ces vaisseaux est toujours très-dangereuse. Le cours du sang y est si rapide que, s'il n'était pas arrêté, la vie ne tarderait pas à s'éteindre. Il arrive alors plusieurs syncopes ou évanouissements que la nature semble produire par une sorte de capitulation avec la mort, pour se donner le temps d'amasser à l'orifice du vaisseau un caillot qui puisse le boucher à la manière d'un tampon: mais cette ressource est le plus souvent insuffisante lorsque l'artère est considérable, parce que, dès que la syncope se dissipe, et que la circulation se ranime, le sang qui se présente avec impétuosité soulève le caillot, et renouvelle l'hémorragie. C'est donc, dans ces cas, à l'art de sauver le blessé; et il est évident que, puisque le sang vient du cœur dans les artères, il suffira pour l'empêcher de couler, de comprimer le vaisseau ouvert, entre le cœur et l'ouverture par où ce fluide s'échappe. On reconnaît que le sang provient d'une artère d'abord à sa couleur, qui est vive et très-vermeille; tandis que le sang veineux est noirâtre; ensuite, à ce que le jet n'en est pas égal, mais qu'il s'élance par bonds répondant parfaitement à ceux du pouls.

M. le professeur Richerand a eu l'idée heureuse de déterminer sur la peau même, le trajet des

principales artères, d'une manière fixe, en le rapportant à des éminences osseuses dont la position est invariable, et d'ailleurs facile à retrouver, lors même que les parties sont déformées par l'enflure ou l'engorgement. Cette méthode peut non-seulement être applicable dans le cas de blessure d'une artère, elle fournit encore au chirurgien qui veut découvrir un vaisseau le moyen de porter sans tâtonnement son instrument dans la direction convenable. M. Richerand en fait l'application uniquement aux artères des membres; mais il me semble utile de dire d'abord un mot de celles de la tête.

Les principales sources du sang à la tête sont, comme vous l'avez vu dans la lettre précédente, les deux artères carotides primitives. Elles montent de chaque côté du cou dans la direction d'une ligne qui, partant du milieu de l'espace creux situé derrière la clavicule, irait se terminer sous l'angle postérieur de la mâchoire. Le cou n'offre dans ce trajet que des parties contre lesquelles on ne pourrait guère exercer une compression un peu forte; et les blessures qui mettraient dans le cas de tenter cette compression sont ordinairement si graves, qu'elles réclament, pour n'être pas très-promptement mortelles, toute l'habileté du chirurgien le plus expérimenté.

Il est facile de remédier à l'ouverture de la plupart des artères superficielles de la tête, parce que, presque partout, des surfaces osseuses offrant des points solides contre lesquels on peut exercer une compression pour arrêter le sang; cependant il est une de ces artères que sa position expose à être souvent blessée, et sur laquelle je crois devoir vous donner des instructions particulières; c'est celle que l'on nomme *maxillaire externe* ou *labiale*. Ce vaisseau qui naît de l'artère carotide externe au-dessous de la mâchoire, devient superficiel en passant sur le bord inférieur de cet os environ vers la réunion du tiers postérieur de ce bord avec ses deux tiers antérieurs. Il est là très-facile d'en sentir les battemens. De ce point l'artère labiale se porte en figurant diverses sinuosités vers la commissure ou angle de réunion des lèvres; là, elle fournit deux branches qui entourent l'ouverture de la bouche, et sont exposées,

ainsi que leur tronc commun, à des blessures fréquentes ; alors, s'il manqué des dents du côté blessé, on ne peut souvent pas comprimer l'artère dans le lieu où elle est ouverte, et si l'on ignorait qu'il est très-facile de le faire à l'endroit où je vous ai dit qu'elle passait sur le bord inférieur de la mâchoire, on ne saurait, en attendant un chirurgien, comment arrêter une hémorragie qui pourrait compromettre l'existence du blessé.

( *La suite au Numéro prochain.* )

**EXTRAIT d'une Notice sur deux insectes du genre CERCÉRIS, qui font la guerre aux charançons les plus nuisibles aux arbres fruitiers ;** lue dans une séance publique de la Société d'Agriculture de Seine et Oise, par M. Bosc, membre de la section d'Agriculture de l'Institut de France.

DANS le Mémoire lu par M. Olivier, à l'Institut, et dont nous avons rendu compte il y a plusieurs mois, ce savant a exposé des faits qui prouvent que, parmi les treize espèces d'insectes dont il a reconnu les larves sur les jeunes tiges des plantes céréales, si les cinq espèces qui vivent aux dépens des huit autres, cessaient d'exister seulement pendant deux ou trois ans, les huit qu'il est impossible d'elles chercher dans les lieux où elles se cachent, multiplieraient au point de faire abandonner en France la culture des céréales. Dans le Mémoire dont nous offrons ici l'extrait, M. Bosc a décrit deux insectes peu connus, rendant des services signalés aux amateurs de fruits, sans qu'aucun d'eux s'en doute. Ces insectes sont très-voisins des guêpes pour la forme et la couleur. Ils appartiennent au genre établi par M. Latreille sous le nom de *cercéris*. M. Latreille avait reconnu que l'espèce qu'il appelait *cercéris à oreilles* donnait pour nourriture à ses petits le *charançon pollux* qui vit sur les plantes aquatiques. M. Bosc, ayant vu plusieurs *cercéris* entrer dans des trous qu'elles avaient creusés entre les pavés, s'aperçut qu'elles portaient avec leurs pattes un charançon : en ayant pris un grand nombre, il vit que presque tous ces insectes en emportaient un, ou de l'espèce qu'on

appelle *oblong*, ou de ceux qu'on nomme *gris* qui sont tous les deux au nombre des plus dangereux ennemis des arbres fruitiers et des pépinières : ils dévorent les bourgeons ayant leur développement complet, ce qui retarde la croissance des jeunes arbres, et empêche que les vieux portent des fruits ; on les confond sous les noms vulgaires de *coupe-bourgeons*, *lisettes*, etc. Ces charançons destructeurs sont si multipliés en quelques lieux, et notamment à la pépinière du Luxembourg, malgré la chasse vigoureuse qu'on leur fait à main d'homme, qu'il est devenu nécessaire d'y couvrir les greffes en fente d'un sac de crin pour les préserver de leurs atteintes. Les bourgeons des greffes y sont plus exposés que ceux des autres arbres, parce que, poussant les derniers, ils sont les plus tendres qui se présentent à l'époque de la plus grande affluence de ces insectes.

Dès qu'on approche d'un de ces charançons, il se laisse tomber, et fait le mort, de sorte que, sa couleur ne tranchant point avec celle de la terre, il est très-difficile de l'apercevoir, même quand il est à portée de la main ; c'est donc aux *cercéris* qui savent les atteindre partout, qu'on peut le plus sûrement s'en rapporter pour leur destruction, et il paraît qu'elles en détruisent d'immenses quantités.

« Voici les principaux traits des mœurs de ces insectes. Les *cerceris* font dans un sable fin et solide, des trous de deux décimètres environ (huit pouces) de profondeur, d'abord perpendiculaire, et ensuite obliques à la surface du sol. C'est dans ces trous que la femelle apporte successivement une vingtaine de *charançons* qu'elle sépare les uns des autres par une petite épaisseur de sable, après avoir déposé un œuf sur chacun d'eux. Le plus étonnant de cette opération, c'est que, piquant les charançons avec son aiguillon, elle engourdit leur principe vital, de manière que, quoiqu'ils semblent n'avoir plus que quelques minutes à vivre, ils restent cependant en vie plusieurs mois peut-être, c'est-à-dire, jusqu'à ce que la larve qu'ils doivent nourrir ait dévoré leurs principaux organes, tandis qu'ils n'eussent pas vécu quinze jours s'ils fussent restés sur les arbres

car ils disparaissent tous dans le courant de juillet.

» Après huit mois de séjour dans la terre, sous la forme d'œuf, de larve, de nymphe, et d'insecte parfait, les cercéris en sortent pour s'occuper de la propagation de leur espèce ; alors elles vivent de petits diptères qu'elles saisissent partout, et principalement sur les fleurs, avec leurs robustes mâchoires ; on n'en retrouve plus dès qu'elles ont fini leur ponte, c'est-à-dire vers le milieu de juillet. »

Nous rapporterons, pour les entomologistes, la formule scientifique dans laquelle M. Bosc a réuni les caractères des deux espèces qu'il a observées. 1<sup>o</sup>. *Cerceris quinque fasciata*, Bosc; *Niger, thorace maculato, abdomen fasciis quinque flavis subinterruptis; subtus maculis sex flavis.* 2<sup>o</sup>. *Cerceris quadri fasciata*, Bosc; *niger, thorace maculato, abdomen fasciis quatuor flavis subinterruptis.*

Malheureusement, il ne paraît pas qu'il soit au pouvoir de l'homme de multiplier ces insectes conservateurs, mais du moins il est intéressé à ne pas les détruire et à ne pas les tourmenter pendant leur ponte.

Par un autre malheur qui servirait au besoin de preuve surabondante que tout n'est pas fait pour nous, tous les insectes analogues sont loin de nous être aussi utiles. Il en est un fort rapproché de l'espèce *cerceris*, et tout aussi peu connu des cultivateurs auxquels il porte néanmoins un grand préjudice ; c'est le *philanthre apivore*, ainsi nommé, parce qu'il fait périr tous les ans une immense quantité d'abeilles pour des motifs tous semblables à ceux qui conduisent les cercéris, et positivement de la même manière.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Flore du Dictionnaire des Sciences Médicales* ; ouvrage offert par souscription. C. L. F. Panckoucke, éditeur, rue et hôtel Serpente.

Il paroîtra une livraison tous les vingt jours.

Chaque livraison sera composée de quatre planches gravées en couleur et retouchées au pinceau avec une explication en regard, contenant les noms de la plante dans diverses langues, sa description et ses usages.

Le prix de chaque livraison payable à l'avance est de deux francs pour les souscripteurs du Dictionnaire seulement.

Les non-souscripteurs paieront chaque livraison trois francs.

Lorsqu'une livraison aura paru, elle sera du prix de trois francs pour tout souscripteur qui ne sera pas inscrit à l'avance pour cette livraison.

On peut voir chez l'éditeur, rue et hôtel Serpente, les peintures faites d'après nature qui servent de modèle.

Le texte ajouté aux planches est confié à M. le docteur Chaumeton qui a enrichi le Dictionnaire d'un grand nombre d'articles, et surtout de notes bibliographiques signées F. P. C.

Chaque souscription sera terminée par une note bibliographique de tous les ouvrages qui traitent *ex professo* de la plante décrite. Ces notes n'existent dans aucun ouvrage, et l'on peut facilement en apprécier l'utilité.

Nous reparlerons de cet ouvrage dès qu'il en aura paru quelques livraisons.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup>. 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup>. 8, près le pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup>. 8.

## GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

**II<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. —** *Connaissances positives d'Hippocrate. — Suite de la Pathologie.*

*Medicina priscis temporibus inventa est, principiumque et via monstratur qua alia inveniantur, multoque jam tempore inventa cognoscantur, probentur posthacque inveniantur.*  
(HIPP. *De priscâ medicinâ.*)

Une très-grande partie des affections indiquées ou décrites par Hippocrate sont encore connues sous les noms qu'il leur donnait ; mais le plus souvent il ne décrit que des symptômes, isolés, et non point dans l'enchaînement où ces phénomènes ont coutume de se trouver pour former ce que l'on nomme aujourd'hui une maladie. Cette dernière manière de considérer collectivement un certain nombre de symptômes qui s'enchaînent et se suivent dans un ordre constant et régulier appartient surtout aux modernes ; et ne pouvait être que le fruit lentement mûri des observations les plus répétées. Hippocrate, néanmoins, a donné des exemples de cette manière d'envisager les maladies, ce qui prouve qu'il était loin de faire une médecine symptomatique, c'est-à-dire qui s'occupe isolément de chaque symptôme, sans en connaître la liaison avec ceux qui ont précédé, qui existent en même temps, ou qui doivent survenir. Il a surtout donné des descriptions complètes de fièvres, soit intermittentes, soit continues ; il en admet de nombreuses espèces. Les *Epidémiques*, l'un de ses meilleurs ouvrages, et tout à la fois l'un des plus authentiques, contiennent des tableaux très-vifs et très-animés de l'une des fièvres les plus redoutables, la fièvre maligne ou ataxique.

## CONSTITUTION MEDICALE.

## Maladies régnantes.

DE la pluie presque tous les jours, des variations continues de température, avec une prédominance de froid ; le thermomètre se trouvant assez régulièrement tous les matins à 9° ou 10° Réaumur, et montant, dans le milieu du jour, à 17° ou 18°, rarement au-dessus ou au-dessous de ces deux termes ; tel est le temps que nous avons au milieu du mois de juin. Les journées du 9 et du 10 sont à peu près les seules de cette décade dans lesquelles le ciel ait été constamment serein.

Indépendamment des catarrhes, dont le règne s'étend et se multiplie par des conditions atmosphériques si opposées à celles que la saison de-

vrait amener, il existe un grand nombre de fièvres putrides ou adynamiques. Presque tous les malades que j'ai vus avaient une disposition à y tomber, quelle que fut la maladie dont ils avaient été primitivement affectés. La figure entière prend un certain aspect de pâleur terne, une petite rougeur colore un point des joues ; la bouche, la mâchoire et la langue sont tremblantes, la bouche et la langue deviennent d'abord rouges, et bientôt noirâtres et fuligineuses ; les forces sont presque évanouies, et cependant le pouls conserve souvent une sorte de dureté capable de tromper sur le caractère entièrement adynamique de la maladie. Souvent si les dispositions à cet état sont prévues de bonne heure, un médecin

habile peut en dissiper les premiers symptômes au moyen des excitans, pris surtout parmi ceux que l'on nomme diffusifs, tels que l'éther, le musc, le camphre, les eaux aromatiques spiritueuses, comme l'eau de menthe, de canelle, de mélisse, etc. C'est dans ces cas que la médecine moderne a appris à donner le vin sans craindre la fièvre, et les heureux succès que l'on obtient de cette administration doivent la consacrer. Dans une constitution qui dispose ainsi à l'*adynamie*, on doit être très-réserve sur l'usage de la saignée, et ce n'est guères qu'au moyen des sangsues qu'on peut sans danger tirer du sang, à moins cependant d'une indication très-précise.

On voit encore quelques personnes affectées de typhus; mais le nombre en diminue tous les jours; et en général, le peu de gravité des accidens annonce la fin de cette funeste épidémie.

Heureusement aussi, les craintes que l'on avait, de voir les esquinances gangreneuses se multiplier n'ont pas été réalisées.

\*\*\*\*\*

#### « Dernier quartier, le 11 juin.

Depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'au 11 juin, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 2 l. — Le *minimum* de 27 p. 10 l.  $\frac{1}{2}$ .

Le *maximum* du Thermomètre a été de 18 d.  $\frac{2}{3}$ . — Le *minimum* de 6 d.  $\frac{2}{3}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 90 d. — Le *minimum* de 54 d.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de la Société Académique des Sciences de Paris.

#### Empoisonnement par la racine d'ŒNANTHE.

L'ŒNANTHE est une plante de la famille des ombellifères; les botanistes en distinguent plusieurs espèces. L'œnanthe safranée ou à feuilles de cerfeuil est peut-être une des plus dangereuses, à cause des principes délétères qu'elle recèle, de sa ressemblance avec quelques plantes potagères et des méprises funestes auxquelles elle peut donner lieu. Cette plante croît dans quelques provinces de France, le long des ruisseaux et des fossés; elle est plus commune dans

les pays froids et septentrionaux, tels que l'Angleterre, l'Irlande et la Hollande. On la cultive aussi dans les jardins des curieux. Il est facile de confondre les feuilles d'œnanthe avec celles du cerfeuil, du persil ou du céleri (suivant les espèces); ses graines avec celles du fenouil, et surtout ses racines avec celles de quelques plantes potagères, comme le pannais, la carotte et le navet. Les feuilles, la tige et les racines de ce végétal sont un véritable poison acré, souvent mortel. Les accidens qu'il occasionne sont toujours très-prompt, et plus ou moins graves, selon la quantité de cette plante que l'on peut avoir mangé, et son état de cuisson ou de crudité; comme on le verra dans les différentes histoires que je vais rapporter.

Il y a déjà quelque temps, M. Charles, médecin de Montpellier (1), fut appelé à la hâte par un négociant de cette ville qui éprouvait, ainsi que toute sa famille, des phénomènes singuliers très-alarmans. Cet homme s'était mis à table vers le midi avec sa femme et ses enfans. Tous se portaient passablement bien, mais à peine avaient-ils mangé la soupe, qu'ils éprouvèrent des bouffées de chaleur acré qui se portaient à la tête. Bientôt ils s'avertirent mutuellement qu'il paraissait à leur visage de petites taches rosacées, de figure irrégulière, qui s'élargissant successivement, occupèrent promptement toute la face. Ces taches n'excédaient pas le niveau de la peau; elles s'étaient répandues sur la poitrine et sur les bras. Tous se plaignaient d'une ardeur mordante à la région épigastrique. Le père seul avait l'abdomen tendu comme un ballon. M. Charles s'étant assuré que tous ces individus, au nombre de cinq, éprouvaient les mêmes accidens et ne pouvaient les attribuer qu'à une même cause, à laquelle ils avaient été exposés en même temps, soupçonna d'abord la mauvaise qualité des alimens, ou leur préparation peu soignée; mais il fut bientôt détourné de cette idée par la propreté et la matière des ustensiles de cuisine, par la bonté de la viande prise la veille à la boucherie,

(1) Voyez le N° 134 des Annales Cliniques de la Société de Médecine-Pratique de Montpellier.

et la pureté de l'eau dans laquelle on l'avait fait cuire.

En continuant les recherches, il demanda de quelle espèce de plantes potagères on avait fait usage ; de navets, répondit la cuisinière ; elle apporta à l'instant un paquet de racines qui avaient la plus grande ressemblance avec ces légumes ; mais M. Charles reconnut bientôt avec le docteur Ramond que ces prétendus navets n'étaient autre chose que des racines d'œnanthe. Il eut sur-le-champ recours aux mucilagineux, aux huileux et surtout au lait pour modérer l'impression fâcheuse que le principe délétère de ce végétal pouvait encore occasionner. Ces faibles moyens réussirent ; il n'y eut pas la moindre nausée, et les accidens disparurent en vingt-quatre heures, sans doute parce que le principe vénéneux était affaibli par la cuisson. Le docteur Charles eût employé l'émétique, s'il eût été nécessaire ; c'est en effet un moyen des plus énergiques et auquel on doit essentiellement avoir recours toutes les fois que l'on a avalé quelques portions d'œnanthe, tiges, feuilles ou racines, dans un état de crudité. Un enfant de trois à quatre mois, atteint par l'épouse de ce négociant, éprouva les mêmes accidens que le reste de la famille, mais plusieurs heures plus tard ; la maladie lui avait été transmise par le lait de la mère, le remède lui parvint par la même voie.

Ce végétal, pris à moindre dose, mais dans un état de crudité, produit des effets d'autant plus funestes qu'ils se déclarent tout-à-coup avec une violence qui laisse à peine au médecin le temps et la possibilité d'administrer quelques remèdes, comme le prouve le fait suivant, que j'extrais des Transactions philosophiques.

Dans la guerre de 1744, plusieurs prisonniers français ayant la liberté de se promener à Pembroke et aux environs, trois d'entre eux trouvèrent dans la campagne une grande quantité de cette plante qu'ils prirent pour du céleri sauvage ; ils la cueillirent et en mangerent un peu avec du pain et du beurre : ils entraient à peine dans la ville, que l'un d'eux sans avoir ressenti de mal de tête ni d'estomac, fut sur-le-champ attaqué de violentes convulsions : on le saigna

vainement, il mourut peu de temps après. Ses deux compagnons, ignorant la mort de celui-là, et le danger qu'ils couraient eux-mêmes, donnèrent le reste des racines à leurs camarades, qui en mangèrent tous plus ou moins à leur dîner. Cependant les deux camarades du mort tombèrent en convulsion au sortir du dîner, et l'un d'eux en mourut : le dernier guérit après avoir été saigné et avoir pris un vomitif avec grande peine, par la difficulté qu'on eut à lui ouvrir la bouche. Les autres se rétablirent promptement par la précaution que l'on eut de leur administrer sur-le-champ un vomitif. Aucun d'eux n'eut ces symptômes comateux, et ces stupeurs qu'éprouvent ceux qui ont mangé de la ciguë.

Mathioli rapporte dans ses Commentaires sur Dioscoride, que les ânes de Toscane tombent dans un sommeil profond, et sans sentiment, comme s'ils étaient morts, lorsqu'ils ont mangé de la ciguë. On raconte même que des paysans de ce pays, ignorant cet effet, et croyant ces animaux morts, les écorchaient : mais que ces ânes à demi-écorchés s'étoient relevés au grand étonnement de tout le monde.

On trouve encore parmi les observations de Vander-Viel une histoire terrible des funestes effets de l'œnanthe. Le 10 avril 1677, un bourgeois de la Haye étant allé avec un de ses amis, sur les sept heures du matin, dans son jardin, près de la ville, arracha quelques racines pour les manger chez lui, croyant que c'était du persil de Macédoine. Il en goûta avec son ami, par curiosité, et continua d'en manger. Mais, peu après, ils sentirent l'un et l'autre un grand feu au gosier et à l'estomac, qui fut suivi d'aliénation d'esprit, de vertige, de cardialgie, d'envie de vomir et flux de ventre. Il survint à l'un une hémorragie par le nez, et à l'autre des convulsions violentes : celui qui en avait mangé le plus mourut au bout de deux heures, l'autre au bout de trois. On reconnut ensuite que ce prétendu persil était une espèce d'œnanthe dont les feuilles ressemblent à celles de l'ache et de la ciguë.

La méthode curative dans cet empoisonnement, consiste à vider promptement l'estomac et les intestins par un vomitif. La plus grande

difficulté est de le faire avaler au malade, parce que ses mâchoires se serrent facilement l'une contre l'autre par la violence du spasme et des convulsions. Aussitôt que le malade a rendu le poison, les symptômes diminuent, et il se rétablit très-promptement. Les acides végétaux et les antispasmodiques sont encore utiles dans ce traitement; mais ils ne doivent être employés qu'après l'émettique, qui est ici le véritable spécifique. La saignée ne peut être considérée que comme un moyen accessoire, dont l'application est déterminée par l'état particulier du malade.

BEAUCHÈNE, D. M.

On peut à l'occasion de ces empoisonnemens, consulter la relation de celui de cent quatre-vingt personnes par les baies de Belladone, insérée dans le N°. III de la Gazette de cette année.

*Voici le caractère général des œnanthes.*

Fleurs blanches en ombelles, calice à cinq dents fines persistantes, pétales courbés en cœur égaux dans le centre de l'ombelle, irréguliers sur ses bords. Le fruit est oblong, ovoïde, surmonté par les dents du calice, et sillonné longitudinalement.

On en compte en France six espèces :

1<sup>o</sup>. L'œnante phellandre, *phellandrium aquaticum* de Linnée, tige très-épaisse, creuse, cannelée et rameuse, à feuilles fort amples trois fois aillées. Elle croît sur le bord des étangs et dans les fossés aquatiques : elle est très-véneneuse.

2<sup>o</sup>. L'œnante fistuleuse, *œnanthe fistulosa* de Linnée, remarquable par ses feuilles dont les pétioles sont fistuleux, aussi bien que sa tige. Elle est commune dans les marais.

3<sup>o</sup>. L'œnante globuleuse, *œnanthe globulosa* de Linnée : sa racine est vivace, rameuse, et a la forme d'un navet. Cette plante croît dans les étangs.

4<sup>o</sup>. L'œnante peucedane, inconnue à Linnée ; *œnanthe peucedanifolia* de Decandolle. Sa racine est composée de cinq à huit tubercules elliptiques, sessiles et serrés. Elle croît aussi dans les marais.

5<sup>o</sup>. L'œnante pinprenelle, *œnanthe pimpinelloïdes* de Linnée. Sa racine est composée de

quelques tubercules grèles, allongés, entremêlés de fibres ; ses feuilles sont assez semblables à celles du persil. On la trouve dans les prés marécageux.

6<sup>o</sup>. Enfin l'œnante à suc jaune, *œnanthe crocata* de Linnée, à racine composée de tubérosités sessiles et oblongues, à tige cannelée, rameuse, d'un verd roussâtre, pleine d'un suc jaunâtre. Elle croît au bord des fleuves et des étangs, est très-véneneuse : elle est connue à Nantes sous le nom de *pensacre*, et on l'emploie à faire mourir les taupes.

#### DE LA SAIGNÉE À LA BASE DU NEZ.

M. le docteur Chambon a présenté à l'Institut dans la séance du 6 courant, un Mémoire sur les avantages de la saignée de l'intérieur des narines, dans les inflammations du cerveau ou des meninges, et dans les engorgemens sanguins de ce viscère.

Il pense que l'écoulement de quelques cuillerées de sang par des vaisseaux qui sont en communication presqu'immediate avec les sinus de la dure-mère ou les vaisseaux cérébraux, doit produire un dégorgement bien plus efficace que celui d'une grande quantité de ce liquide, tiré de quelqu'autre partie du corps : il s'appuie d'ailleurs sur les exemples fréquens des heureux résultats, produits par de faibles hémorragies nasales. Enfin, il rapporte plusieurs cas de congestion sanguine du cerveau, ou de coma-fébrile, dans lesquels ayant fait pratiquer une incision dans l'intérieur d'une narine, les malades ont été soulagés : malheureusement aucun d'eux n'a été complètement guéri.

On conçoit néanmoins que ce moyen puisse être quelquefois fort utile : aussi a-t-il été autrefois mis en usage, et Arctée en fait mention suivant la remarque de M. Chambon. Ce médecin emploie pour pratiquer cette saignée un *pharyngotome*, instrument composé d'une lame tranchante cachée dans une gaine, d'où on la fait sortir par la pression, lorsque la gaine est introduite dans le nez. Lorsque le sang ne s'ar-

rête pas de lui-même , on tamponne la narine avec de la charpie imbibée d'oxicrat.

Quelques praticiens emploient dans les mêmes vues une ou deux sangsues qu'ils font appliquer dans l'intérieur du nez , en les tenant soigneusement : mais on est fort exposé à les voir s'échapper et se cacher dans les narines , et même tomber jusques dans l'estomac où elles pourraient causer des accidens. On ne doit pas ignorer que dans un tel cas , le moyen de faire promptement périr ces animaux , c'est d'employer une forte saumure , ou de la lessive de cendres , soit en injections , soit en boisson.

Nous ferons connaître l'opinion qu'auront émise , sur ce Mémoire , MM. les Commissaires que la première classe de l'Institut a chargés de lui en faire un rapport.

#### MAISON DE SANTÉ , à Dole , département du Jura.

Les maladies causées par les affections de l'âme , telles que les différentes espèces de manie , d'aliénations mentales , etc. etc. , sont maintenant très-multipliées.

L'expérience a démontré que ces malades guérissent rarement dans le sein de leur famille , où ils conservent toutes leurs habitudes et leur autorité ; qu'il faut pour leur guérison s'emparer de leur confiance , et les soumettre à une règle invariable et nouvelle pour eux , afin de ramener leurs idées à l'ordre et à la fixité.

Il existe très-peu d'établissements en province , où de tels malades puissent trouver la guérison ; ils sont perdus pour leur famille et pour la société.

Il existe encore moins d'établissements pour ceux qui n'ont pu guérir , et qui sont tombés dans l'idiotisme. Ces malheureux restent souvent livrés à la misère , et à la merci de ceux qui jouissent de leur fortune. L'humanité , la police , le besoin des familles , réclament donc contre un semblable ordre de choses , surtout dans les provinces éloignées de Paris.

Pénétré de ces motifs , Antoine-Pierre Gindre , docteur en médecine , a formé depuis quatre années cet utile établissement , à Dole , département du Jura , dans la vaste maison des ci-

devant Capucins de cette ville , dont il est propriétaire et directeur.

Une excellente méthode , beaucoup de sagacité à saisir le caractère des malades , et à en tirer parti pour leur guérison , lui ont valu de si grands succès , que , jusques ici , il a eu le bonheur de guérir et renvoyer à leurs familles et à leurs affaires , tous ceux qui lui sont venus ; quoique quelques uns d'entre eux fussent maniaques dangereux depuis trois ou quatre années , au point qu'ils étaient dans les cachots , par mesure de police , avant d'arriver dans cette maison.

Les dames enceintes y sont cachées à tous les yeux , sans être privées de l'exercice en plein air , si nécessaire à leur état.

On doit s'adresser pour tous les renseignemens nécessaires à M. le docteur Gindre , directeur de ladite maison de santé.

#### PHYSIQUE ET CHIMIE.

##### Séance de la première Classe de l'Institut.

LUNDI dernier , 6 juin , M. Mongez a lu un Mémoire sur la trempe du cuivre , et l'opinion où l'on a été que les anciens donnaient par ce moyen au cuivre une dureté comparable à celle de l'acier.

D'après M. Mongez , il résulte d'expériences répétées , que l'immersion dans l'eau froide du cuivre rougi au feu , ne change point sensiblement ce métal sous le rapport de la dureté ou de la mollesse ; et que d'ailleurs , si les anciens avaient l'art de durcir le cuivre , cet état n'était point dû à l'alliage du fer ou à celui de l'arsenic , puisque dans le cuivre des instrumens antiques , analysés avec le plus de soin , on n'a pas trouvé d'arsenic , et que la petite quantité de fer qui s'y rencontre , ne dépasse point celle que contiennent souvent les cuivres du commerce.

Quant au bronze , métal formé par l'alliage du cuivre et de l'étain , les effets de la trempe ne sont point les mêmes : c'est ce qui résulte de faits découverts par M. Darcet. Cet habile chimiste ayant reconnu par l'analyse la composition du métal dont sont composées les cymbales qui se

fabriquaient exclusivement à Constantinople, en coula d'abord de semblables; mais quand il voulut les réparer et les achever sur le tour, elles se mirent en pièces. Après plusieurs tentatives infructueuses, il reconnut qu'en trempant à l'eau froide le bronze rougi au feu, ce métal était ramolli, au point que l'on pouvait le travailler sans peine; qu'il se laissait limer, cizeler, buriner etc: il est facile ensuite de lui rendre sa dureté primitive en le faisant de nouveau chauffer, et en le laissant refroidir lentement.

On a fait l'application de cette découverte à des *flans* de bronze ou de métal des cloches, qu'on est parvenu ainsi à frapper au balancier; tandis que, lorsque l'on n'use pas de cette précaution, ces morceaux de métal éclatent et sont brisés par la pression.

Il paraît même que, dans le commencement de la révolution, quelques fabricans infidèles ont abusé de ce moyen de ramollir le bronze, et ont mis en circulation des pièces faites avec le métal des cloches ainsi frappées.

Quoi qu'il en soit, M. Darcet est parvenu à fabriquer des *cymbales*, des *tambours*, et autres instrumens de percussion analogues, aussi bien qu'on les faisait autrefois dans l'Orient.

L'Institut, en considération des travaux de M. Darcet, a arrêté de joindre l'art de la fabrication des instrumens métalliques de percussion, à ceux dont cette société a déjà publié les détails, en priant M. Darcet de se charger d'en faire la rédaction.

#### LETTERS MÉDICALE

Ou Correspondance d'un médecin de la capitale avec un homme instruit de la province.

*Inducti discant, et ament meminisse periti.*

*Suite de la VI<sup>e</sup> LETTRE, relative à la position des artères. (Voyez le N<sup>o</sup>. dernier.)*

POUR la détermination des artères des membres au moyen des éminences ou saillies osseuses et invariables dans leur position, je vais emprunter les expressions de M. le professeur Richerand.

« Une dépression triangulaire s'observe derrière l'extrémité sternale de la clavicule. Dans cet endroit, les bords correspondans des muscles trapèze et sterno cleido-mastoïdien laissent entre eux un espace rempli de graisse, dans lequel passe l'artère axillaire, entourée par les diverses branches du plexus brachial. Une ligne qui, partant de cet endroit, serait obliquement prolongée, de manière à croiser la clavicule vers le milieu de sa longueur, en formant avec cet os un angle très-aigu; puis irait se terminer au-devant du moignon de l'épaule, à l'endroit où le deltoïde et le grand pectoral unissent souvent leurs bords voisins, quelquefois séparés par un intervalle graisseux; cette ligne représenterait exactement le trajet de l'artère axillaire; et l'instrument qui pénétrerait suivant sa direction, arriverait infailliblement à ce vaisseau. L'incision prolongée suivant le sillon qui sépare le moignon de l'épaule de la partie antérieure de la poitrine, intéresserait la branche descendante de l'acromiale.

» La direction de l'artère axillaire, presqu'inaccessible à nos instrumens par sa situation au-dessous de la clavicule, est bien moins utile à connaître que celle de la brachiale. Tirez une ligne qui, du creux de l'aisselle ou du milieu de l'espace qui sépare les tendons des muscles *grand pectoral* et *très-large* du dos, descende jusqu'au milieu du pli du coude, à distance égale des tubérosités interne et externe de l'extrémité inférieure de l'humérus, si improprement nommées *condyles* de cet os, et vous aurez la direction de l'artère du bras. Prolongez la même ligne obliquement en dehors, jusqu'à la partie supérieure et interne de l'éminence thénar; faites-la descendre obliquement en dedans jusqu'à la partie supérieure et interne de la paume de la main, elle indiquera le trajet des artères radiale et cubitale.

» La détermination exacte du trajet des artères, par le moyen des éminences osseuses, saillantes sous la peau, n'est pas moins facile aux membres inférieurs que pour les extrémités supérieures. Faites partir une ligne du milieu de l'espace qui sépare l'épine antérieure et supérieure de l'os des

flles de l'épine du pubis ; prolongez la oblique-  
ment en dedans, puis en arrière, jusqu'au milieu  
de l'intervalle qui se trouve dans le creux du  
jarret, entre les tubérosités des condyles du  
fémur ; vous traceriez la direction de l'artère *sé-  
mora*le et de la *poplitée* sa continuation. Quant aux  
branches en lesquelles celle-ci se partage, la  
*tibiale antérieure*, sujette aux plus fréquentes  
lésions, suit un trajet qu'imitera parfaitement une  
ligne tirée du milieu de l'espace qui sépare en  
avant la tête du pérone de la tubérosité anté-  
rieure du tibia, et prolongée jusqu'au milieu de  
l'intervalle des deux malléoles. Continuez obli-  
quement cette même ligne jusqu'à la jonction du  
premier et du second orteils, elle suivra celle de la  
*pédieuse*. Le trajet des artères *tibiale posté-  
rieure* et *péronière* sera représenté par deux lignes,  
dont l'une, correspondante à la *tibiale*, se porte-  
rait de la partie moyenne du jarret au côté in-  
térieur du talon, tandis que l'autre, imitant la  
direction de la *péronière*, descendrait du même  
lieu jusqu'à derrière la *malléole externe*.

» Par ce moyen, celui qui n'aurait aucune  
connaissance angiologique pourrait se repré-  
senter assez exactement la situation des artères,  
pour les comprimer efficacement, ou placer sur  
elles des ligatures. Le chirurgien qui connaît le  
mieux l'anatomie a besoin de ce secours pour  
prendre les résolutions soudaines qu'exige l'ou-  
verture d'un gros vaisseau. »

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Dissertazione sull'azione e sull'uso del tabacco.* —  
*Dissertation sur l'usage et les effets du tabac* ;  
par *Angelo Melissino*, de Céphalonie, docteur  
en médecine, membre de plusieurs Sociétés  
Savantes, etc. Brochure in-8°. de 31 pages.  
Padova, da Bethoni, 1813.

LE tabac est devenu depuis long-temps d'un  
usage habituel pour beaucoup de personnes ; de  
quelque manière qu'on le prenne, soit en fumée  
par la bouche, soit en poudre par le nez, soit en  
masticatoire, il agit toujours comme irritant lo-  
cal, sédatif du système nerveux général, et trou-  
blant, d'une façon spécifique, les fonctions de

l'estomac, car il produit des nausées, des vo-  
missemens, la cardialgie, etc.

L'effet immédiat de l'application du tabac, est  
la sortie d'une abondante quantité de liquides  
par les parties avec lesquelles il est mis en con-  
tact. Mais, l'action spécifique de cette substance  
sur l'estomac, est démontrée par les vomissements  
que produit quelquefois une petite quantité  
de cette poudre introduite dans le nez ; ou  
même, comme l'a éprouvé l'illustre Fontana,  
quelques gouttes d'huile de tabac introduites  
dans des plaies faites à des animaux. Les vomis-  
semens et les autres accidens convulsifs occa-  
sionnés par des applications de tabac ont été  
quelquefois jusqu'à produire la mort, ce qui a  
conduit la plupart des médecins à en proscrire  
l'emploi.

L'auteur cherche à expliquer les particularités  
diverses de l'action du tabac, d'après une théorie  
du docteur Dalla Decima, professeur de matière  
médicale, à Padoue. Ces explications étant pu-  
rément hypothétiques, je ne m'y arrêterai point ;  
mais l'observation le conduit à une distinction  
importante à faire pour la guérison des accidens  
causés par le trop fréquent usage du tabac. L'ac-  
tion *sédative*, qui produit à la longue une sorte  
de stupidité, peut être sans inconvénient, sup-  
primée tout-à-coup, mais il n'en est point de  
même de l'action irritante que l'on ne pourrait,  
dans plus d'un cas, supprimer sans danger.

Le tabac pris en poudre par le nez peut être  
quelquefois utile, en déterminant une abondante  
évacuation de mucus, et prévenant les engor-  
gemens humoraux des parties voisines, et les  
fluxions qui peuvent les attaquer : il produit en  
outre un léger excitation du cerveau, qui faci-  
lite momentanément l'exercice des fonctions in-  
tellectuelles. Quelquefois cependant cette poudre  
détermine une telle irritation, qu'il en résulte  
un coriza perpétuel qu'on ne peut faire cesser  
qu'en supprimant tout-à-coup le tabac. M. Mel-  
issino cite des cures de cette nature, obtenues  
par M. le docteur Bosquillon, ou qu'il a lui-  
même opérées.

Le tabac en fumée ou en masticatoire réussit  
souvent dans les odontalgies rhumatisques ; mais

comme le pense l'auteur, on obtiendrait sans doute les mêmes avantages d'un autre irritant qui n'aurait pas comme le tabac, l'inconvénient d'être sédatif ou plutôt stupéfiant. L'usage habituel de ces irritans n'est cependant presque jamais sans inconvénient, et, par exemple, l'afflux sanguin qu'ils déterminent sur les gencives, doit sans doute disposer ces parties aux affections scorbutiques, ainsi que l'a observé le docteur Alibert. Pareillement, l'abus du tabac en poudre a produit quelquefois des *enrouemens* ou *enrouemens* que l'on n'a pu guérir qu'en renonçant à cette substance. Le docteur Angelo Zulatti de Céphalonie, et M. Melissino lui-même, ont ainsi plusieurs fois remédié à cette indisposition.

Par fois encore, la déperdition d'une trop grande quantité de salive produit un dérangement des digestions, et un amaigrissement progressif et d'autres accidens qu'on ne peut encore faire cesser qu'en supprimant le tabac.

La dissertation de M. Angelo Melissino, doit, comme il le pense, faciliter l'explication des divers effets produits par le tabac, et peut servir de guide dans le traitement des diverses maladies auxquelles sont exposées les personnes qui abusent de cette substance.

M. Melissino a dédié son ouvrage au savant docteur Coray, l'honneur de la Grèce moderne, à qui nous devons, entr'autres ouvrages, la traduction des principaux traités d'Hippocrate. Je voudrais pouvoir rappeler ici un ouvrage intitulé *Protopixn*, etc., *Réthorique d'après les plus célèbres rhéteurs anciens et modernes*, rédigé par monsieur Néophyto-Bambas, de l'île de Chio, et publié aux frais de ses compatriotes; on verrait combien l'émulation devient générale en Grèce, et combien peu les habitans de ce malheureux

pays méritent les mépris qu'affectent encore envers eux quelques savans du Nord.

Tableau de la POPULATION aux Etats-Unis d'Amérique.

En 1782, Le *cens* portait la population de toutes les provinces des Etats-Unis alors habitées, à . . . . . 2,389,300

Savoir: dans les Etats de

la Nouvelle-Angleterre. 688,600  
Et dans ceux du sud et de l'ouest. 1,700,700 } 2,389,300

En 1790, la population dans la Nouvelle-Angleterre était de . . . . . 1,008,822

Celle des autres Etats de l'Union, de . . . . . 2,919,804 } 3,928,626

En 1800, on comptait d'habitans dans la Nouvelle-Angleterre. 1,232,990 } 5,305,918

Dans les autres Etats . . . 4,074,928 } 9,380,826

En 1810, le recensement général en portait le nombre pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre à . . . . . 1,471,883 } 7,239,809

Pour les autres Etats à . . . 5,767,926 } 13,007,815

Depuis 1790 jusqu'à 1812, la population s'est donc accrue dans la Nouvelle-Angleterre, de . . . . . 463,061

Et dans les autres Etats du sud et de l'ouest, de . . . 2,848,122 } 3,311,183

Il en résulte que si la population des Etats-Unis croît, durant soixante ans encore, dans les proportions qu'elle a suivies depuis vingt ans, elle sera portée à plus de cinquante millions d'individus.

Indépendamment de ces considérations, qui font pressentir l'état de splendeur et d'importance auquel doit s'élever naturellement ce pays, on voit, par les tableaux que nous empruntons aux journaux anglais, que la population marche vers le sud et l'ouest, ce qui avait été prévu depuis long-temps, par les écrivains instruits des particularités relatives à ce pays.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la *GAZETTE DE SANTÉ*, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup>. 30, sauf. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup>. 8, près le pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup>. 8.



## GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Connaissances positives d'Hippocrate. — Suite de la Pathologie.*

*A longo tempore consueta, etiam si fuerint deteriora, insuetis minus turbare solent; aportet igitur etiam ad insoluta se vertere.* (HIPP. Aphor. 50, sect. II.)

La diététique, ou l'art de prévenir et de guérir les maladies par la manière de vivre était fort cultivée d'Hippocrate. Ses ouvrages sont remplis d'excellens préceptes sur l'importance des habitudes, sur la nécessité de ne pas se soumettre à un régime trop exact ni trop étudié, de peur de se trouver incommodé par le moindre écart de régime auquel la nécessité pourrait contraindre. Il va même jusqu'à conseiller de boire quelquefois du vin jusqu'à la gaieté pour se remettre de quelque fatigue extraordinaire. (*De dieta*, lib. III.) Hippocrate entre dans de grandes particularités sur les alimens de diverse nature dont on faisoit usage de son temps, sur les boissons, sur l'exercice corporel, le repos, le sommeil et la veille; sur les différentes excretions de nos corps, qu'il juge souvent éconvenable de solliciter. Il fait l'application de ces préceptes aux divers âges, aux sexes, aux tempéramens, et même aux divers climats. Il connaît encore fort bien l'influence que les passions et les affections de l'âme peuvent avoir sur la santé, et recommande à ce sujet la plus grande modération.

Les vomitifs lui paraissaient un des principaux préservatifs des maladies: il en faisait prendre une ou deux fois par mois dans l'hiver et le printemps; il les donnait à jeun aux personnes douées d'embonpoint, et les faisait prendre aux autres après un repas. (*De vinctis ratione*.) Ces vomitifs étaient ordinairement une décoction d'hysope, avec du vinaigre et du sel.

## NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

*Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical par la Commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE). MENURET, rapporteur.*

. *Travail de la Commission.*

DURANT les premiers jours de cette période décadaire, la température froide et humide, qui nous afflige depuis si long-temps, a continué; puis tout-à-coup, le 14, à la suite d'un petit

orage, le thermomètre de Réaumur a monté à 20° et 22°, s'est soutenu à cette hauteur durant les journées du 15 et du 16, et par l'effet d'un second orage, est redescendu à 13° et 14° avec des pluies et de l'humidité. Nous n'avons donc fait qu'entrevoir la chaleur, et plusieurs personnes ont déjà payé, par quelque indisposition, la confiance qu'elles avaient accordé à ces brusques apparences d'été.

Le grand nombre de catarrhes et de fluxions a été analogue à la disposition atmosphérique; les maux de gorge ont été très-nombreux: ils

ont été rarement graves, mais ils ont effrayé les personnes délicates et sensibles, surtout d'après la nature et l'issue funeste qu'a présenté cette affection dans une personne très-marquante. On sent assez que lorsque l'on peut juger la tournure gangreneuse d'après l'aspect de l'organe et l'état du pouls, on ne peut pas penser à la saignée générale du moins (1): mais il y a eu bien des cas où ce secours a été utile, lorsqu'il a été prescrit par la science et non par la routine: dans d'autres cas, le vomitif se trouvant indiqué, a produit des effets plus heureux et plus prompts. La plupart des maux de gorge ont cédé au régime, aux pétilunes, à la limonade ou orangeade cuite. Les médecins, amis de l'humanité, ne sauraient trop réunir leurs efforts pour rassurer les esprits au sujet de ces épidémies réelles ou prétendues; pour prévenir, pour dissiper la crainte qui par elle-même est un grand mal, aggrave les maladies et souvent y dispose.

On observe à la vérité encore quelques *typhus* dans les hôpitaux, ou même en ville; mais on ne peut plus guères les nommer épidémiques. La longue durée de l'intempérie humide et froide a pu prolonger et multiplier les maladies et les incommodités; mais des temps plus favorables dans tous les genres concourront à la santé et à la satisfaction publiques.

(1) Ce qui se passa il y a vingt-cinq ou trente ans dans le couvent des filles de Sainte-Marie, rue Saint-Jacques, fit beaucoup de bruit à Paris. Plusieurs religieuses furent affectées de maux de gorge gangreneux, Bouvard et Cosnier, qui tenaient alors le premier rang parmi les praticiens de la capitale, furent appelés pour les principales de ces dames, celles qui tenaient à de grandes familles: ils les traitèrent par les saignées, et elles moururent toutes. Les tourrières et sœurs de moindre importance furent laissées aux soins du docteur Delong-Delasaigne, jeune médecin encore peu connu, qui les guérit par l'emploi des sanguines, du vomitif, du quinquina, des acides.]

..... *Pauci dignoscere possunt*  
*Vera bona.* . . . .  
*Et sua mortifera est pecunia.* . .

Juv. S. x.

( Note du Rédacteur général de la Gazette.)

.....  
 ☠ Premier quartier, le 24 juin.

Depuis le 11 jusqu'au 21 juin, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 2 l.  $\frac{6}{12}$ . — Le *minimum* de 27 p. 11 l.  $\frac{11}{12}$ .

Le *maximum* du Thermomètre a été de 23 d.  $\frac{11}{12}$ .

— Le *minimum* de 7 d.  $\frac{5}{12}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 84 d.

— Le *minimum* de 58 d.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de la Société Académique des Sciences de Paris.

OBSERVATIONS sur l'ANGINE LARYNGÉE CÉDÉ-MATEUSE, présentées au Cercle Médical; par F. A. Labrousse, docteur en médecine, etc.

*Observatio est filum, ad quod dirigi debent medicorum ratiocinia;* ainsi s'exprime un médecin justement célèbre.

Pénétré de la vérité de ce qu'avance l'illustre Baglivi; autant qu'il a été en moi, j'ai tâché d'observer avec exactitude et sans prévention les phénomènes des maladies; et, dans ce que je vais transmettre à la Société, je n'avancerai que des faits que j'ai pu voir moi-même.

Employé à l'Hôtel-Dieu lorsque la dernière maladie épidémique y exerçait ses ravages, par une saison froide, pluvieuse, et en général très-variable, j'ai été à portée de recueillir un grand nombre d'observations de phlegmasies aiguës. Parmi celles qui ont le plus vivement excité mon attention, se trouvent les deux suivantes sur une variété de maladie qui, je crois, est encore peu connue.

*Première observation.*

J....., âgé de vingt-deux ans, taille élevée, fluet, poitrine étroite, membres grêles, peau blanche, cheveux châtais, était, depuis plusieurs jours, convalescent d'une fièvre biliosoadynamique. Placé dans une salle exposée aux variations atmosphériques, il se leva un matin (le 4 mars), et se refroidit. Vers midi, malaise général, légère horripilation, chaleur au fond de la gorge.

A quatre heures, où je le vois, le malade se

plaint d'une douleur vive au larynx ; respiration très-gênée, inspiration très-pénible, pendant que l'expiration est facile ; voix aiguë, tremblante, déglutition difficile, rougeur de la face, pouls serré, fréquent : (cinq sangsues au col, puis cataplasme; chiendent édulcoré). Point de soulagement par ces moyens, insomnie, anxiété très-grande.

*Deuxième jour de la maladie.* — Teinte violacée des joues, douleur du larynx, qui augmentent les efforts d'élévation et d'abaissement, voix tremblante, déglutition très-difficile, inspiration courte, très-entrecoupée, expiration assez libre. Le malade, couché sur le dos, porte la tête en arrière, pour faciliter l'inspiration, qui se fait à plusieurs reprises, avec des angoisses inexprimables : le pouls est petit, dur et fréquent : (cinq sangsues, vésicatoire après, sinapismes dans la journée ; chiendent édulcoré.)

Nul résultat heureux : augmentation rapide de tous les symptômes, facultés intellectuelles se voilant dès midi, orthopnée, et mort vers les deux heures.

*Autopsie cadavérique.* — Vaisseaux de la face, du col, de la tête, fortement injectés ; membrane muqueuse recouvrant l'épiglotte, la glotte, les ventricules du larynx, phlogosée, légèrement épaissie ; tissu cellulaire sous-muqueux placé au-devant de l'épiglotte, et dans les environs, œdématisé de telle façon que l'épiglotte était poussée en arrière, et l'ouverture du larynx beaucoup rétrécie ; trachée sans altération, organes thoraciques et abdominaux dans leur état ordinaire.

#### *Deuxième observation.*

M. ...., militaire, âgé de vingt-quatre ans, d'une taille élevée, d'un tempérament bilioso-sanguin, était convalescent d'une fièvre biliense. Il commençait à se lever et à manger, malgré qu'on lui recommandât d'user de prudence, vu sa maladie passée, et les variations de la température. Il tint peu de compte de cet avis ; et bientôt le matin (le 16 mars) à la visite, il se plaignit d'une douleur au larynx. La voix était changée, la figure un peu injectée. (Tisanne pect. bis, julep bêchique ; diminutio des alimens.)

Augmentation des symptômes dans la journée ; nuit mauvaise, anxiétés.

*Deuxième jour.* — Face très-injectée, douleur au larynx, auquel le malade porte sans cesse la main, inspiration horriblement entrecoupée, voix tremblante, déglutition douloureuse, pouls petit et vite (sangues, ventouses, Tisanne pect. édulcoré bis, julep bêchique, sinapismes aux pieds dans la journée.)

Vers deux heures après midi, légère teinte violette des lèvres, des joues ; respiration bruyante, angoisses inexprimables, vu la difficulté de l'inspiration.

Sur le soir, accroissement de ces symptômes, et mort à l'entrée de la nuit (au rapport des voisins du lit.)

*Autopsie cadavérique.* — Injection des vaisseaux de la tête ; membrane muqueuse recouvrant l'épiglotte et la presque totalité du larynx d'un rouge assez vif ; tissu cellulaire sous-muqueux placé au-devant de l'épiglotte et à l'entour de la glotte œdématisé ; trachée-artère renfermant des muco-sités ; organes thoraciques et abdominaux sans altération.

A côté de ces deux observations, je vais en placer une d'angine trachéale ordinaire, afin qu'on puisse les comparer.

#### *Observation.*

Mademoiselle ...., âgée de vingt-trois ans, d'un tempérament lymphatique, portant de nombreuses cicatrices de scrophules au col, fait une longue marche pour arriver à Paris, et se refroidit : dès le soir même de son arrivée, douleur à la partie antérieure du col le long de la trachée, dyspnée, etc.

Les deux jours suivants, augmentation des symptômes, changement du timbre de la voix.

*Quatrième jour.* — Entrée le soir à l'Hôtel-Dieu, on lui applique quinze sangsues au col, ce qui n'empêche pas que la nuit ne soit passée dans de vives angoisses.

*Cinquième.* — Anxiété diminuée, douleur forte ressentie le long de la partie antérieure du col, déglutition difficile, respiration bruyante, pouls petit, fréquent, langue jaune, bouche amère,

soif vive, désir des boissons fraîches : (vingt sanguines au col, eau de veau, chicorée avec l'oximel).

*Sixième.* — Diminution de la plupart des symptômes, voix, respiration, déglutition, libres ; du reste, symptômes d'embarras gastrique : (ipécacuana ; hydromel, bourrache *bis*, chiedent avec l'oximel.)

Le vomitif fait rendre beaucoup de matières jaunes, amères.

*Septième.* — On réitère le vomitif, qui détermine des déjections bilieuses abondantes ; et, dès le soir, diminution notable de la fièvre : (hydromel, bourrache : soupe de riz.)

*Huitième.* — Apyrexie complète, convalescence décidée.

Telles sont les observations que j'ai l'honneur de présenter à la Société. Les deux premières nous offrent les phénomènes d'une phlegmasie violente qui entraîne promptement la mort des malheureux qui en sont affectés. Ce que nous indiquent les symptômes, l'autopsie cadavérique le confirme. La membrane muqueuse est phlegmatisée, et le tissu cellulaire sous-muqueux, comme l'appelle Bichat (Anatomie générale), frappé d'un œdème que je regarderais volontiers comme secondaire.

Voilà quelques faits que j'ai eu occasion d'observer au mois de mars dernier. Puissent-ils appeler l'attention des médecins sur cette variété de maladie encore peu connue, et cependant très-digne de l'être ! puissent-ils mériter l'approbation des savans respectables, au jugement desquels j'ai l'honneur de les présenter !

---

*Réflexions sur les deux premières observations.*

L'ANGINE œdémateuse dont M. Labrousse rapporte deux exemples, est une maladie peu connue, quoiqu'elle ait été observée depuis long-temps. Boëhrhaave l'a désignée sous le nom d'angine *aqueuse*, *œdémateuse*, *catarrheuse* ; voici comment cet-illustre professeur la définit : *Angina aquosa, œdematoso, catarrhosa tenuis, est impedita vel dolens respirandi, vel deglutiendi exercitatio, cum tumore lymphatico parvum, quibus illa fit, vel*

*vici parum (Herm. Boëhr. de cognosc. et curand. morb. aphorism. 791).* Ce qu'il ajoute sur les causes prochaines de cette maladie est peu propre à en donner une idée exacte, et Van-Swieten, dans ses longs commentaires, n'ajoute rien de satisfaisant sur cet objet : ce dernier prétend qu'Hippocrate et Celse ont parlé de cette affection : il ne m'a pas semblé non plus que l'on pût tirer aucune instruction de ce que disent ces deux anciens. C'est au temps où l'on a commencé à donner une grande attention aux recherches cadavériques, c'est-à-dire, presqu'à nos jours, qu'il faut en venir pour acquérir une connaissance exacte de cette maladie. M. Bayle en a fait le sujet d'un Mémoire sous le titre d'*œdème de la glotte* ; ce Mémoire, inséré parmi ceux de la Société de la Faculté de Médecine, est un de ceux qui doivent le plus faire désirer que cette collection soit enfin mise au jour.

Cette maladie paroît ne s'être présentée à M. Bayle qu'avec une marche chronique ; elle a duré quelquefois plusieurs semaines ; elle affectoit, comme dans les deux cas rapportés par M. Labrousse, des personnes convalescentes d'autres maladies. Sur quinze ou vingt exemples qui se sont offerts à ce médecin, un ou deux au plus n'ont pas été mortels. Les signes caractéristiques de cette maladie lui ont paru être l'extrême altération du timbre de la voix, et surtout l'*entrecouplement* de l'inspiration, tandis que l'expiration est libre et facile. Il y avoit aussi des accès de suffocation. Deux particularités fort singulières résultent des observations de M. Bayle sur cette maladie : la première, c'est que lorsqu'on a pratiqué la *laryngotomie* ou la *trachéotomie* pour remédier à l'occlusion de la glotte, et donner un nouveau passage à l'air, les malades n'en sont pas moins morts de suffocation, comme si le poumon eût été trop profondément altéré par les efforts qu'il avait eu long-temps à faire pour attirer l'air malgré l'obstacle, et que cet organe eût contracté l'habitude de contractions spasmodiques irremédiabes. La seconde particularité dont je veux parler, c'est que M. Bayle ayant rencontré cette maladie à l'hospice de la Charité de Paris quinze ou vingt fois dans l'espace d'environ un

an, ne l'a pas revue une seule fois depuis six ou sept ans qu'il continue le même service.

Les remèdes employés par M. Bayle sont les mêmes qui ont été recommandés par Boërrhaave et Van-Swielen; ce sont principalement des vésicatoires à la nuque et sur le devant du cou, des sinapismes aux pieds, et des purgatifs, comme moyens pertubateurs et dérivateifs. Le professeur de Leyde conseille aussi l'emploi de masticatoires faits avec de la cire ou du mastic, dans lesquels on incorpore une poudre irritante, telle que celle de pyréthre, de poivre etc.: de la racine de pyréthre machée par morceaux, peut remplacer tous ces moyens. La circonstance particulière de l'inflammation vive qui existait dans les deux cas observés par M. Labrousse, était une indication évidente de fortes saignées locales: celles qu'on a faites ne paraissent pas néanmoins avoir eu d'influence sur la marche de la maladie.

L'angine œdémateuse une fois bien connue, et les remèdes ordinaires ne pouvant en arrêter la marche, on doit recourir à des moyens chirurgicaux pour entretenir la respiration jusqu'à ce que la nature, aidée par les remèdes, amène la fin de la maladie. Le moyen le plus connu, c'est l'ouverture des voies aériennes, pratiquée soit au larynx (*laryngotomie*), soit à la trachée-artère (*trachéotomie*), soit entre les cartilages du larynx (*incision de la membrane crico-thyroïdienne*); mais ces opérations sont graves et effrayantes, en sorte que l'on n'y recourt communément que lorsque le mal est arrivé à son dernier terme; ce qui est une raison pour qu'elles n'aient pas de succès. Il est un moyen employé plusieurs fois heureusement par Dessault, et qui ne saurait avoir d'inconvénient, c'est l'introduction par la glotte dans la trachée-artère d'une canule en gomme élastique que l'on conduit par une des narines. Cette canule doit être fixée à demeure; l'irritation et la toux qu'elle produit au moment de l'introduction, cessent au bout de très-peu de temps: indépendamment de cette toux momentanée, qui indique que la sonde est en effet placée dans la trachée, on le reconnaît encore au passage de l'air qui doit agiter la flamme

d'une bougie présentée à l'ouverture extérieure de la sonde.

L'expérience seule peut faire juger définitivement des avantages que l'on retirerait de l'emploi de ce moyen; mais on ne saurait disconvenir qu'il ne soit fort bien indiqué par la nature du mal, et par toutes les circonstances.

*Extrait du troisième Mémoire sur l'ÉPIZOOTIE communiquée par les bœufs de Hongrie aux vaches des environs de Paris, lu à la première Classe de l'Institut, le 6 juin 1814, par M. Huzard, membre de l'Institut, du Conseil de Salubrité, etc.*

LES résultats généraux de recensements auxquels cependant on ne doit pas accorder une très-grande confiance, portent le nombre des vaches de tout le département de la Seine, à 8,000, dont à peu-près un quart a péri, ou a été mangé: la perte réelle, causée par la maladie, ne doit pas être évaluée en somme à plus d'un huitième du nombre total. Les proportions de cette perte ont été plus grandes à la campagne qu'à la ville, parce qu'ici l'on avait plus de facilité à isoler les animaux.

Toutes les observations se réunissent pour faire foi que la maladie ne s'est montrée que dans les lieux où elle a été portée, et que tous les animaux que l'on a pu isoler, ont été complètement préservés. Ainsi à Saint-Ouen, dans la même maison, quatre vaches malades sont mortes dans une étable, et deux autres placées dans une étable à côté, mais sans communication, n'ont point contracté la maladie. A Courbevoie, trois vaches amenées de Paris, sont mortes dans une maison où elles étaient isolées, et n'ont point communiqué la maladie dans la commune. Enfin, les exemples les plus multipliés, prouvent que la maladie s'est manifestée uniquement pendant le séjour des troupes étrangères et des bestiaux qu'elles avaient à leur suite, ou immédiatement après leur départ; que la contagion a surtout affecté les animaux, à l'usage desquels on a employé les fourrages, pailles, ou litières qui avaient

servi aux troupes et à leurs bestiaux; enfin, que partout où la maladie s'est développée sans ces premières causes, elle y avait été portée par des marchands de vaches, des bouchers, des fermiers, des maraudeurs ou autres espèces de gens, qui, sous le prétexte de vendre ou d'acheter des vaches, allaient les manier et les visiter; ce qui concourt à démontrer, que la suppression des marchés publics et privés, et l'interdiction des étables aux bouchers, aux curieux et aux voisins, c'est-à-dire, l'isolement parfait, sont les véritables et uniques préservatifs des épizooties contagieuses.

En terminant son Mémoire, M. Huzard parle de l'insouciance des propriétaires qui, pour la plupart, n'ont aucune confiance dans l'emploi des mesures de police, tandis qu'ils en accordent beaucoup à des recettes curatives ou préservatives inutiles: il s'élève aussi contre l'ignorance où sont toutes les autorités locales des lois rurales, sur les épizooties, et contre le peu de soin qu'elles mettent à les faire exécuter. Une expérience de vingt ans, et des observations dans presque toutes les parties de l'Europe, ont convaincu M. Huzard, que toutes les épizooties sont faciles à prévenir ou à arrêter; et que ce n'est presque jamais qu'à la négligence des autorités et des propriétaires, que l'on doit en attribuer les ravages, des circonstances aussi impérieuses que celles qui viennent de se rencontrer ayant lieu très-rarement. Il résulte de ces deux observations, que la médecine administrative est réellement la seule que l'on puisse mettre en usage avec efficacité dans de telles circonstances.

Quelques communes du département sont encore affligées par la maladie; mais en général, elle diminue sensiblement d'intensité. Les bêtes sont plus long-temps malades (huit à dix jours), et il en réchappe un plus grand nombre. C'est dans les épizooties comme dans les épidémies la preuve que la maladie s'éteint, ou du moins est arrivée à son dernier période. Quelques nourrisseurs se sont hâtés de remplacer les vaches qu'ils avaient perdues: heureux ceux qui n'ont pas été exposés à de nouvelles pertes!

#### MÉDECINE MILITIAIRE.

*Du service des hôpitaux militaires, rappelé aux vrais principes (1); par M. Coste, premier médecin des camps et armées du Roi.*

CET ouvrage, imprimé et dédié au Roi en 1790, paraît avoir été fait pour les circonstances actuelles; tant la vérité a de force pour se défendre, non-seulement, comme le dit fort bien Cicéron, *contra hominum ingenia, calliditatem, solertiam, insidiasque*, mais encore contre le temps lui-même qui, à force de tout changer, était parvenu naguère à faire des tombeaux de nos hôpitaux militaires, l'orgueil de la France et l'envie des étrangers, il y a trente ans.

A cette dernière époque, qu'on ne saurait oublier sans danger pour l'avenir, on proposait, comme aujourd'hui, par principe ou par prétexte d'économie:

De faire recevoir les militaires malades et blessés dans les hospices de charité;

De licencier les officiers de santé des hôpitaux militaires, en possession depuis long-temps de la confiance des gens de guerre;

De confier aux chirurgiens des régimens, comme dans l'enfance de l'art de guérir, les fonctions réunies des médecins, des chirurgiens et pharmaciens; de créer des places pour les personnes à qui ces fonctions étoient destinées;

Enfin, de donner aux uns des titres, des honneurs et beaucoup d'argent sans fonctions, ou avec des fonctions illusoires; tandis que d'autres surchargés de travail, n'obtenoient que des promesses ou des perplexités pour récompense....

Qu'est-il arrivé en 1788 de l'essai qu'on a fait de ces innovations et de plusieurs autres également contraires au caractère français, notamment de la transformation des vétérans en gardes malades des recrues, au moyen de la discipline mi-

(1) Prix : 3 fr. broché. — A Paris, chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins-Sorbonne, n°, 32; et chez le Normant.

litaire allemande (*schlag*) dont on a aussi voulu essayer en France?

C'est que les hommes clairvoyans n'ont pas tardé à s'apercevoir que ces innovations n'étoient favorables qu'aux novateurs. C'est que le respect dû aux fondations pieuses, le perfectionnement de l'art de guérir et l'honneur militaire, également compromis, ont également repoussé les innovations dont il s'agit; et que l'opinion publique, plus forte que l'autorité du gouvernement, a opposé dans le temps et opposera toujours en France une résistance invincible à tout ce qui est déloyal, injuste et brutal.

Après un tel exemple, pourrait-on croire encore ceux qui, du sein des honneurs et des richesses, prêchent aujourd'hui, au nom de l'économie, ce qui ferait bientôt la misère du soldat français? D'ailleurs serait-il possible de croire de bonne foi que le trésor public qui a suffi pendant la guerre à des dépenses énormes, ne pût pas suffire au rétablissement et à l'entretien des hôpitaux du Roi, dans les lieux de garnison habituelle, aujourd'hui que le commerce extérieur et la paix semblent devoir durer long-temps?

Quoi qu'il en soit, celui qui, le premier des médecins militaires, a plaidé, contre la mauvaise foi, l'égoïsme et la cupidité, la cause de l'humanité, de la justice, de la dignité du trône, du respect dû à la propriété des pauvres, de la considération et de la reconnaissance que méritent des hommes qui s'honorent de sacrifier leur vie, leur santé, toutes les jouissances de la civilisation pour le bien être de leurs compatriotes, ne peut être qu'un homme d'une grande vertu.

C'est aussi le sentiment qu'on éprouve à la lecture de l'ouvrage de M. Coste, dans lequel tout ce qui intéresse essentiellement la santé des soldats, qui fait la force des armées, est traité avec une sagesse qui ne peut être que le résultat d'une longue expérience jointe à des réflexions profondes et à un dévouement parfait au service du Roi et de ses troupes.

Concluons donc: que l'ouvrage de M. le premier médecin des camps et armées du Roi, sur le service des hôpitaux militaires, dédié, il y a

vingt quatre ans, à Louis XVI, ne serait pas indigne, en ce moment, d'un regard de Louis XVIII.

Que S. Exc. le ministre de la guerre, en se faisant rendre un compte impartial des faits historiques, exposés dans cet ouvrage, demeurerait convaincu de la nécessité de rétablir les hôpitaux militaires dans la voie de perfection où les ordonnances de 1747 et 1781 ont maintenu ces établissements pendant trois règnes; et que MM. les médecins, chirurgiens et pharmaciens militaires ne sauraient puiser dans une source plus pure, des vérités plus utiles ou des vues plus parfaites, sur tout ce que l'expérience souvent répétée enseigne de plus prompt, de plus sûr et de plus avantageux pour maintenir ou rétablir la santé des troupes françaises dans toutes les positions de paix et de guerre où elles peuvent se trouver.

E. D. M.

#### BAINS DE BAGNOLES, *département de l'Orne.*

Nous avons fait connaître, par une notice détaillée ( N° du 1<sup>er</sup> janvier ), les propriétés des eaux thermales de Bagnoles et les commodités de toute espèce, que le nouveau propriétaire de cet établissement a su y réunir. Maintenant que nous touchons à la saison de prendre les eaux, nous croyons devoir rappeler celles-ci à nos lecteurs.

Le service des bains est à Bagnoles en pleine activité; les bâtiments neufs offrent des appartemens très-commodément distribués; les bains, douches, etc. sont dans le même bâtiment que les logemens.

Le propriétaire a fait mettre en bon état celle des routes qui était la plus favorable, et les baigneurs pourront arriver jusqu'aux bains, soit en poste, soit avec leurs propres équipages, sans être exposés à aucune fatigue.

Ces bains sont à environ cinquante lieues de Paris, à une lieue et demie de la grande route de Paris à Domfront, par Alençon; à quarante lieues de Rouen; dix-huit de Caen; à trente de Rennes, par Prez-en-Pail; et à quatre de

Domfront, par Couterne. Les voitures de toute espèce sont conduites pour trois postes, de Prez-en-Pail à Bagnoles.

### BIBLIOGRAPHIE.

L'AMI DES MÈRES DE FAMILLE, ou *Traité d'Education physique et morale des enfans*; par A. D. V. Salgues, D. M. Un vol. in-12.— A Paris, chez Dentu, rue du Pont de Lodi; Crochard, rue de l'Ecole de Médecine; Nicolas Vaucluse, rue de Grenelle Saint-Honoré; et le Normant. Prix : 3 fr., et 3 fr. 60 cent. par la poste.

*Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait*, dit un proverbe plein de sens : en effet, le savoir, enfant tardif de l'expérience, ne vient guères que lorsque disparaît la faculté d'en profiter. L'homme fait ne se corrige plus au moral comme au physique : il voit avec chagrin ce qu'il eut pu devenir par une éducation plus parfaite que celle dont il a reçu le bienfait ; mais il se console du moins, en rêvant la perfection de ses enfans. C'est sur eux, sans doute, que doivent se porter tous les soins ; c'est dans le temps où la jeune tige est encore souple et flexible, qu'il faut avec douceur et persévérence, la retenir ou la ramener dans une heureuse direction.

Les philosophes et les médecins se sont unis pour traiter cet objet important, et rien n'était plus nécessaire que cette association. M. Salgues a mis à contribution les plus célèbres d'entr'eux ; il l'a fait avec le discernement d'un homme qui pouvait juger ceux qu'il consultait ; aussi, les a-t-il réfutés avec force, toutes les fois que, cé-

dant à des préventions ou à des préjugés, il leur est arrivé de dépasser les limites de la raison ou de la vérité.

Ce traité est divisé en trois livres : le premier est relatif à l'asfemme enceinte, à l'influence des choses extérieures sur elle, aux indispositions qui lui sont familières, aux précautions qu'elle doit prendre.

Le livre deuxième traite des soins à donner à l'enfant qui vient de naître, de ceux qu'exige la nourrice. Chacun de ces objets est traité dans tous ses détails, et d'une manière qui m'a paru très-satisfaisante. Le troisième livre est consacré à faire connaître les maladies les plus communes des enfans ; ainsi que les moyens d'y remédier : j'ai vu avec plaisir que l'auteur bornait presque toujours ses préceptes à des soins, et paraissait convaincu, comme je le suis moi-même, que rarement il est permis aux personnes étrangères à la médecine d'en appliquer les remèdes actifs : instrumens dangereux, qui dans des mains inexpérimentées portent souvent des blessures mortelles.

M. Salgues a intercalé quelques citations de vers élégans parmi les préceptes d'Esculape ou d'Hygie ; et quoique la gravité de nos doctrines s'accommode assez peu de ce mélange, on peut ici le tolérer en faveur de la classe de lecteurs à laquelle surtout cet ouvrage est destiné : et d'ailleurs le dieu des vers est aussi le dieu de la médecine.

Le livre de M. Salgues me paraît instructif et intéressant, et je crois qu'il répond bien à son titre de *l'Ami des Mères de famille*.

*Les personnes dont l'abonnement expire avec ce numéro, sont priées de le renouveler, pour ne pas éprouver de retard.*

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTE, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup>. 30, saub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup>. 8, près le pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

À PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup>. 8.



# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Connaissances positives d'Hippocrate. — Suite de la Pathologie.*

*In tenui victu delinquunt agri : ob id magis laetantur. Quicunque enim error committitur, major in tenui fit, quam in paulo plentore victu.... Tenuis et exquisitus victus, eo qui sit paulo plenior, maximè ex parte periculostior.*

(Hippocr. Aphor. 5, s. 1.)

Quant au régime à suivre durant les maladies, il existait à ce sujet, au temps d'Hippocrate, des règles fixes. Dans les maladies aiguës simples, ou dééénérées, c'est-à-dire dont le danger se prolongeait jusqu'au quarantième jour, on recommandait que de l'eau d'orge avec quelque peu de crème ou de gruau d'orge, suivant les circonstances. Dans les maladies très-aiguës, ou qui ne durent pas plus de quatorze jours, on prescrivait l'abstinence la plus sévère, on ne permettait pas même une goutte d'eau durant les deux premiers jours, et quelquefois durant les quatre premiers. On donnait communément un peu d'eau chaude le troisième jour pour favoriser l'action du purgatif que l'on administrait le lendemain. Ce n'était jamais que deux jours après la crise, ou après une évacuation, qu'on avait recours à la tisane d'orge ou à l'eau miellée. Dans les maladies aiguës qui tenaient le milieu entre les précédentes, on insistait sur la diète absolue et sur l'eau chaude pour boisson, jusqu'à ce que la gravité des symptômes commençât à se modérer.

C'est évidemment contre les inconvénients de ce régime souvent trop sévère, dont l'effet devait être d'exténuer complètement les malades, qu'Hippocrate s'élève dans plusieurs des aphorismes de la première section.

(La plupart des détails contenus dans cet article sont extraits des *Commentaires sur les Prognostics et les Aphorismes d'Hippocrate*, par M. le docteur Bosquillon.)

### NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

*Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical par la Commission nommée pour cet objet ( MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTGRE ). MENURET, rapporteur.*

*Travail de la Commission.*

Dès les premiers jours de cette quinzaine, le temps est devenu et s'est soutenu sans interruption, froid humide et pluvieux. le thermomètre est souvent descendu au-dessous de 8

degrés, et s'est rarement élevé au-dessus de 15 dans le milieu de la journée ; la constitution atmosphérique a été vraiment automnale.

L'effet de cette disposition a été bien marqué par la continuité, le nombre et l'opiniâtreté des affections catarrhales et rhumatismales ; le refroidissement de la température a été d'autant plus sensible et nuisible, qu'il est survenu subitement après des jours très-chauds. Les imprudences pour les vêtemens en ont favorisé les effets fâcheux. Il y a eu en général peu de maladies inflammatoires ; plus fréquemment des fièvres humorales, bilieuses,

s'y sont jointes. On a observé beaucoup de dérangemens gastriques, de diarrhées qu'on ne pourrait attribuer à l'abus des fruits encore très-rares, et aux chaleurs qui ont été très-faibles. On a dû en accuser, avec plus de fondement, les atteintes portées à la transpiration ; on y a facilement remédié par l'ipécacuanha et les toniques.

On a observé aussi beaucoup d'éruptions avec ou sans fièvre, des scarlatines, des rougeoles, et, on le dit à regret, quelques petites véroles, tristes preuves de l'invincible opiniâtreté, de la routine et du préjugé.

Les fièvres d'hôpital ou *typhus* ont beaucoup diminué en nombre et en intensité : des étrangers récemment arrivés à Paris, en ont encore présenté des vestiges : on est fondé à croire qu'ils avaient occupé des logemens ou même des lits qui l'avaient été peu auparavant par des fiévreux de cette espèce ; la guérison paraît probable. (*Observation de M. Duffour*). MENURET, D. M.

\*\*\*\*\*

② Plein lune, le 2 juillet.

Depuis le 21 juin jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 4 l. — Le *minimum* de 27 p. 9 l. —

Le *maximum* du Thermomètre a été de 15 d.

— Le *minimum* de 7 d.

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 90 d.

— Le *minimum* de 68 d.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de la Société Académique des Sciences de Paris.

TRAITEMENT ANTI-SYPHILITIQUE employé depuis long-temps à Marseille, avec des succès extraordinaires, dans les maladies vénériennes les plus invétérées et les plus rebelles.

M. le docteur Robert, en publant ce remède, (*Annales cliniques de Montpellier, mars 1814*) annonce en même temps qu'il en a obtenu des cures inespérées, lorsque tous les autres procédés connus avaient été impuissans, ou même semblaient augmenter le mal. « On ne trouve, dit-il, dans aucun livre de médecine une préparation semblable à celle qui est connue à Marseille sous

le nom de *pilules arabiques*. Le remède de Fabre, qui semble en approcher le plus, en diffère beaucoup quant aux substances qui entrent dans sa composition, quant à sa dose et quant au régime alimentaire et médical que doit suivre le malade.

Il y a cent et quelques années que les pilules arabiques sont connues à Marseille : la tradition veut qu'elles aient été communiquées à l'hôpital par un apothicaire espagnol ; du moins est-il certain que c'est dans le formulaire manuscrit de cette maison que l'on en trouve la véritable recette.

#### *Pilules arabiques.*

Prenez	Séné . . . . .	de chaque ptarmica, L.) . . . . .	un gros.
	Agaric. . . . .		
	Mercure. . . . .		
	Muriate mercuriel suroxidé ( <i>sublimé</i> <i>corrosif</i> ,) . . . . .	de chaque un demi-gros.	
	Miel, quantité suffisante.		

Mettez en poudre ce qui doit l'être ; triturez le mercure avec le muriate suroxidé jusqu'à ce qu'on n'aperçoive plus aucun globule de substance minérale, et faites une masse pilulaire.

La dose est de quatre à six grains, deux fois dans la journée.

#### *Opiat.*

Prenez	Salsepareille. . . . .	cinq onces.
	Squine. . . . .	trois onces.
	Noisettes torréfiées. . . . .	demi-once.
	Girofle. . . . .	un gros.
	Miel. . . . .	quantité suffisante.

Faites un opiat suivant les règles de l'art.

La dose est de six gros, deux fois par jour.

Nota. M. Robert ne dit point comment on doit employer la salsepareille et la squine, qui sont des bois très coriaces, et peu propres à entrer en substance dans un opiat.

#### *Tisane.*

Prenez	Salsepareille. . . . .	deux onces.
	Racine de squine. . . . .	une once.
	Eau. . . . .	douze livres.

Faites bouillir à un feu modéré, jusqu'à ce que la tisane soit réduite à huit livres.

La dose est de deux livres par jour.

« La méthode que l'on suit dans l'administration de ce remède consiste à faire prendre, le matin, aux malades, une pilule de quatre à six grains, et à leur faire boire par-dessus un verre de tisane. Une heure après, ils avalent six dragmes de l'opiat, et boivent un second verre de tisane ; le soir, ils prennent de la même manière que dans la matinée, une nouvelle pilule, une seconde dose d'opiat, et deux verres de tisane.

» Le régime alimentaire ne doit consister qu'en galettes, figues sèches, raisins secs, amandes torréfiées, sans soupe ni ragoûts, ni légumes, ni fruits d'été. On s'accorde assez généralement à regarder ce régime comme indispensable dans les maladies invétérées et de mauvais génie ; cependant, quelques praticiens sont d'avis que la diète sèche n'est pas absolument nécessaire ; qu'il suffit de l'observer à déjeuner et à souper, et qu'on peut même manger de temps en temps, deux fois la semaine, par exemple, de la viande rôtie à la broche, ou sur le gril.

» Dans le cas où l'on n'aurait à traiter qu'une maladie récente, et à prévenir une infection constitutionnelle à la suite d'une blenorragie virulente, les pilules seules suffiraient, et l'on n'aurait besoin ni du régime sec, ni d'opiat, ni de tisane sudorifique.

» M. le docteur Robert fait la remarque que l'on n'a rien à craindre de la violence ou de l'action délétère de ce remède, puisque lorsqu'il a été exactement préparé, il ne reste plus un atôme de muriate sur-oxidé de mercure dans le mélange, car l'eau de chaux dans laquelle on le lave ne jaunit point ; ce qui est le moyen de constater l'absence du sublimé corrosif. Les chimistes, ajoute-t-il, le regardent comme un mélange de muriate et d'oxyde noir de mercure. L'usage long-temps continué de ce remède peut porter aux gencives, et exciter la salivation.

» Mais quelle que soit la composition intrinsèque de ces pilules, il est certain que l'on guérit par leur secours, dans le court espace de trente à cinquante jours les maladies vénériennes les plus rebelles, et qui ont résisté aux frictions, aux sudorifiques, et à toutes les préparations mer-

curielles les plus accréditées. L'emploi en est simple et facile, lorsqu'on n'est pas astreint à un régime aussi strict et aussi sévère que celui de la diète sèche, qui, comme je l'ai dit, n'est pas toujours d'une indispensable nécessité. Les malades peuvent ainsi être traités avec le plus grand secret, même au sein de leur famille.

» M. Robert attribue surtout une grande efficacité à ce remède, lorsqu'on en combine les effets avec ceux des eaux thermales sulfureuses, comme sont celles d'Aix en Provence. Il regarde même l'usage de ces eaux comme si efficace contre les maladies vénériennes, que, dans l'opinion où il paraît être que ces maladies existent en Europe dès la plus haute antiquité, il croit que c'est en témoignage des propriétés anti-vénériennes des eaux d'Aix en Provence (*Aquæ Sextiæ*) que les anciens les avaient dédiées au dieu Priape. L'espace nous manque pour discuter ici cette opinion qu'il suffit d'ailleurs de faire connaître.

» J'ai observé que les eaux d'Aix réussissent très-bien comme remède préalable toutes les fois qu'il y a des douleurs ostéocopes violentes ; que la peau est couverte de taches violettes, de pustules serpigneuses et d'efflorescences psoriiques, que le marasme et la maigreur sont extrêmes, et qu'ensin l'adynamie est à son dernier période. Hors ces différentes circonstances, je n'ai recours aux eaux qu'après l'usage des pilules, et bien des fois encore ces dernières me suffisent. »

L'auteur finit sa note en assurant qu'on aurait tort de le croire trop prévenu pour un remède dont il n'est pas l'inventeur, et que tous ses collègues de Marseille emploient comme lui. C'est uniquement dans des vues de bien public qu'il en fait connaître la composition. C'est dans les ulcères vénériens qui ont l'aspect d'un cancer, et qui attaquent le nez, le gosier et la figure, et dans tous les autres symptômes les plus fâcheux qui accompagnent un virus ancien et dégénéré, que les pilules arabiques l'emportent sur tous les remèdes connus. « J'invite, dit M. Robert, tous les praticiens à en faire usage de la manière et dans les circonstances que je viens d'indiquer ; et malgré les grandes vertus que je leur assigne, ils seront chaque jour plus étonnés des succès

extraordinaires qu'ils en obtiendront. » Ce médecin finit en exposant quelques détails de la cure qu'il a opérée en moins d'un mois sur une malheureuse dont le visage étoit dévoré par un horrible cancer vénérien, en sorte qu'elle ne sembloit avoir plus rien d'une créature humaine.

**OBSERVATION DE PLEURÉSIE BILIEUSE,** *présentée au Cercle Médical, par J. A. Labrousse, docteur en médecine de la Faculté de Paris. etc.*

R....., âgé de 25 ans, étudiant en médecine, d'un tempérament bilioso-sanguin, se nourrissant assez mal, éprouve le 24 mars 1813, un violent mal d'estomac, qui est bientôt suivi de céphalée, de douleur pungitive au côté gauche du thorax. Il s'alite, n'emploie aucun moyen jusqu'au 27 au soir, qu'il fait appliquer des sanguines sur le lieu douloureux. Appelé le lendemain cinquième jour de sa maladie, je le trouve un peu soulagé, à son rapport, par l'application des sanguines : il y avait douleur de côté augmentant par la pression, et l'inspiration ; crachats séreux peu abondans : respiration courte et fréquente, pouls fort enveloppé, pomme de terre plus grosse que la droite, goût amer à la bouche, langue blanchâtre, épigastralgie. Ipécacuanha gr. XVIII, bouillon aux herbes, chiendent acidulé : vomissements assez abondans, déterminés par l'ipécacuanha ; paroxisme le soir, insomnie.

*Sixième jour.* — Douleur pleurétique plus vive, pouls plus fréquent, coloration plus intense de la face, diminution de l'enduit blanchâtre de la langue, de l'épigastralgie. 8 sangu. ventouse, puis vésicat. chiendent édulcoré.

*Septième.* — Amendement de la plupart des symptômes ; crachats écumeux, abondans, épigastre toujours sensible, dévoiement. Solut. de gomme, sirop diacode. Sommeil la nuit, sueur.

*Huitième.* — Diminution rapide de la douleur thoracique, langue chargée, abdomen sensible à la pression, diarrhée, eau de rhubarbe avec 6 gr. d'ipéca. Sueur abondante pendant la nuit.

*Neuvième.* — Pouls peu accéléré, respiration facile, crachats sero-écumeux, langue moins blanchâtre. Julep adoucissant, bouillons, riz.

*Dixième.* — Apyrexie, dévoiement peu copieux. On augmente la dose d'alimens.

*Douzième.* — Convalescence décidée, retour progressif de l'appétit et des forces, cessation du dévoiement.

Sur le point de quitter Paris, j'offre à la Société, cette observation, faite sur un jeune homme que j'ai suivie très-exactement, étant choisi pour son médecin. Elle n'a pas, je le sais, le mérite de la nouveauté ; je me suis toujours plus attaché à recueillir des histoires de maladies que l'on rencontre habituellement dans la pratique, qu'à courir après des exemples rares que le hasard m'a offert quelquefois, et sur plusieurs desquels j'ai glissé, persuadé qu'il est préférable pour le médecin, de bien observer les faits ordinaires, de les approfondir, d'étudier leur marche, leurs variétés, leurs nuances, que de s'attacher en les négligeant, à recueillir ça et là quelques exemples, qu'il ne reverra peut-être plus durant le cours de sa carrière médicale.

Je ne dirai rien ici sur le caractère de la maladie pour laquelle j'ai été appelé, ni sur le traitement que j'ai employé. Les lumières des savans distingués dont je réclame l'indulgence, m'interdisent toute réflexion ultérieure.

*P.S.* En lisant dans la Gazette de Santé l'extrait des observations sur l'angine laryngée, je me suis aperçu que quelques fantes s'étaient probablement glissées dans la copie ; je tâcherai de les relever, la première fois que je correspondrai avec la Société.

**SÉANCE DE L'INSTITUT.**

*Observations sur le prétendu HOMME TÉMOIN DU DÉLUGE de Scheuchzer.*

M. le professeur Cuvier, secrétaire perpétuel de la première Classe de l'Institut, avait communiqué, il y a plusieurs années, à cette société, un Mémoire sur une pétrification fameuse depuis près d'un siècle, et qui a passé pendant bien long-temps pour un anthropolithe (*homme pétrifié*) (1). Cependant, depuis les travaux

(1) Cette pétrification a environ trois pieds de long ;

de Jean Gesne, on regardait cette pierre comme les restes d'un poisson, le *mal* ou *salut* (*silurus glanis*). M. Cuvier n'en avait en sa possession que des figures. Cependant elles lui suffirent pour affirmer que cette pétrification ne venait ni d'un corps humain, ni de celui d'un silure, mais qu'elle devait avoir appartenu à une grande espèce inconnue de *protée*, ou salamandre à branchies permanentes. Il ajoutait, que si l'on pouvait disposer de ce fossile, et y rechercher avec soin tous les détails, on trouverait des preuves encore plus nombreuses de cette détermination, dans les faces articulaires des vertèbres, dans celles de la mâchoire, dans les vestiges des petites dents, etc. M. Cuvier a vu en effet confirmer ses conjectures; et d'une façon plus complète encore qu'il n'eût pu l'espérer: ce qui est assurément l'une des plus grandes jouissances que puisse procurer l'étude des sciences naturelles.

M. Cuvier se trouvant à Harlem, ce fossile fut mis à sa disposition, par le savant physicien Van Marum, directeur du cabinet de Teiler; par les soins de M. Laurillard, l'un des aides de M. Cuvier, plusieurs parties encore engagées dans la pierre furent découvertes en présence des deux professeurs et de M. Van-Den-Ende, membre de l'Institut de Hollande, etc., qui partageait le plaisir que devait éprouver M. Cuvier, en voyant paraître les différens os tels qu'il les annonçait, dans l'opinion que l'animal était une salamandre.

Il en fut dessiné à l'instant même une figure exacte. On vit clairement que ce qui faisait le contour antérieur de la tête était formé par les deux mâchoires posées l'une sur l'autre. Leurs deux bords étaient garnis de petites dents fines et serrées. La position, la figure, et les rapports de chaque partie des os de la tête caractérisaient parfaitement une salamandre; et comme dans ces animaux la tête s'articulait sur l'atlas par deux condyles, un peu plus rapprochés néanmoins l'un de l'autre, que dans la salamandre ordinaire: la articulation des vertèbres entr'elles, leur structure

---

elle est engagée dans une gangue de schiste, puant de Enenghen.

particulière, les rudimens de côtes portés par celles du dos, servaient encore de nouvelle preuve; mais ce qui completa la démonstration, ce fut la découverte des deux extrémités antérieures.

On apercevait d'ancienne date, une petite partie seulement de l'humérus du côté gauche; mais on découvrit aussi l'humérus droit: tous les deux ne diffèrent de ceux des salamandres ordinaires que par la grandeur, et un peu plus de largeur de la tête supérieure. Les deux os de l'avant-bras furent aussi découverts avec ceux de la partie de ces animaux que l'on nomme main, parfaitement complets du côté gauche. On y compte quatre os du métatarsé, et quatre doigts avec toutes leurs phalanges; savoir: un qui en a trois, deux autres qui n'en ont que deux, et un qui n'en a qu'une seule: c'est aussi le nombre des doigts et des phalanges des salamandres.

On a trouvé encore deux os de l'épaule, répondant à la partie ossifiée de l'omoplate de la salamandre. Ces caractères et ceux que je supprime, comme moins importans, non-seulement excluent toute possibilité de rapporter cette pétrification à la classe des poissons, mais appartiennent tous à la famille des salamandres. Il en est cependant un qui l'en distingue, c'est l'existence de deux os suspendus aux côtés du crâne en arrière. On ne peut les rapporter qu'à deux pièces osseuses, qui supportent les branchies dans les jeunes salamandres, et dans les protées de tout âge. Ces deux pièces parfaitement conformées comme celles de la *syrène lacertine*, ont été un peu déplacées, ce qui a permis de les voir, et a empêché par conséquent de confondre cet animal avec les salamandres; tandis qu'il est en effet du genre *PROTEUS*. On ne peut pas objecter que cet individu était une jeune salamandre qui n'avait pas encore perdu ses branchies, puisque tous les os sont compacts et sans épiphyses, et qu'on ne voit pas même de sutures au crâne.

M. Cuvier pense que, si on faisait des recherches sur l'échantillon de même nature, possédé par M. Amman, on trouverait, aux extrémités postérieures, des détails qui coïncideraient avec ceux qu'il a obtenus de l'antérieure.

Ces observations, suivant la remarque de leur illustre auteur, sont de nature à intéresser toutes les personnes qui cultivent leur esprit, quel que soit d'ailleurs l'objet spécial de leurs études ; car tout ce qui tend à donner une nouvelle force à la doctrine des lois zoologiques, et de cette influence mutuelle des organes qui peut les faire deviner les uns par les autres, est d'une très-grande importance dans l'état actuel des sciences naturelles, et peut conduire aux résultats les plus élevés de toute la philosophie.

**LUNETTES PÉRISCOPIQUES, à l'usage des personnes qui ont la vue faible ; par M. Cauchoix, opticien, rue des Amandiers Sainte-Geneviève, à l'ancien collège des Grassins.**

Les lunettes ou bésicles sont une des inventions les plus heureuses des arts modernes, puisqu'elles rendent, à beaucoup de personnes, la faculté de se servir de leurs yeux, lorsque la nature leur en refusait les moyens. Tous les efforts que l'on a fait, jusqu'à présent, pour perfectionner ces instruments n'ont point été aussi heureux que ceux de M. Wollaston ; ce physicien célèbre remarqua qu'on ne voit pas d'un seul coup d'œil par toute l'étendue des verres, mais seulement par une portion de leur surface à peu près égale à l'ouverture des pupilles ; et que pour voir le mieux possible, il faut que les rayons qui viennent des objets, traversent ces verres par leur centre, à cause du passage oblique de la lumière lorsqu'elle s'en écarte. Ces observations le conduisirent à donner aux verres une forme bombée du côté de l'objet, et creuse du côté de l'œil.

Les premières expériences que M. Wollaston en fit en Angleterre sur des *presbytes* et des *myopes*, réussirent complètement : il leur donna le nom de *lunettes périscopiques* (*qui voient autour*) ; et les frères Dollond prirent une patente pour avoir le privilége exclusif de cette fabrication.

Quoique M. Wollaston n'eût donné dans la dissertation qu'il a publiée à ce sujet aucune indication sur les courbures qu'il avait employées, aussitôt que M. Cauchoix eut connaissance de sa

découverte, il s'efforça de construire des lunettes d'après ces principes, et, après quelques essais, y parvint complètement, comme cela est attesté par notre savant M. Biot (*Moniteur du 21 septembre dernier*). Il résulte de cette application des principes de la physique, que ces verres sont préférables aux verres ordinaires dans toutes les circonstances où l'œil a quelque mouvement à exécuter ; ils courbent moins les lignes droites vues obliquement, déplacent moins l'objet, et, s'il est mobile, aident à le suivre plus facilement : d'où il suit que, conformément aux expériences les plus répétées, ils seront éminemment utiles pour la chasse, la promenade, le spectacle, le billard, la lecture, le travail de copie de bureau, etc. En général les personnes qui ont fait un usage prolongé de ces lunettes, s'accordent à dire qu'elles fatiguent moins la vue, ce qu'elles expriment communément en disant qu'elles sont d'un effet *plus doux* que les autres.

#### *Etat de salubrité de la ville de LONDRES.*

On ne connaît rien d'autre que malgré le grand accroissement que la population de Londres a acquis depuis le dix-septième siècle, la salubrité de cette immense capitale a toujours été en augmentant. Le nombre des habitans de Londres, en y comprenant les villages contigus, est de 1,090,000 : on ne sait pas exactement quel était ce nombre dans le dix-septième siècle, mais comme il a toujours été en croissant, et qu'en 1753 il n'excédait pas 750,000 (*phil. transact. 1754*), il est probable qu'on ne s'éloignerait pas beaucoup de la vérité, en supposant qu'en 1688, ce nombre était d'environ un demi-million ; cependant alors les naissances et les décès se trouvaient dans les proportions suivantes :

	Naissances	Décès
1685	14,730	23,222
1686	14,694	22,609
1687	14,951	21,460

( *Philos. transact. 1685, and follow.* )

A cette époque, les décès surpassaient donc les naissances au moins de 7,639, c'est-à-dire de plus de la moitié du nombre des naissances.

A présent, les naissances l'emportent sur les décès, ce qui doit être attribué aux améliorations dans le régime de vie, et à celles qui sont relatives à la disposition des édifices, à la largeur et à la propreté des rues. On observe une semblable progression dans toutes les parties de la Grande-Bretagne, en sorte qu'il est évident que la longévité augmente progressivement en Angleterre.

( *History of the royal society by Dr. Thompson.* )

Nous avons donné dans l'en.º du 1<sup>er</sup> juillet 1813 une notice sur la population de l'Angleterre, de laquelle il résulte que, dans l'année 1810, la mortalité a été à Londres de un sur trente-huit, tandis que d'après la notice que l'on vient de lire, elle aurait été de 1685 à 1687, d'environ un sur vingt-un : en 1750, elle était revenue à ces proportions; ce que l'on a attribué à l'abus excessif des liqueurs spiritueuses.

#### BIBLIOGRAPHIE.

APHORISMES ET PROGNOSTICS D'HIPPOCRATE,  
traduits par M. Bosquillon, d'après l'édition  
grecque et latine qu'il a publiée en 1784. Un vol.  
in-12.

LA CONCISION DU STYLE DES PROGNOSTICS et celle des aphorismes d'Hippocrate rend une traduction fidèle, et surtout un bon commentaire de ces traités, indispensables aux personnes peu érudites. C'est à M. le professeur Bosquillon qu'il appartenait de rendre un tel service aux jeunes médecins.

Le savant commentateur a tracé dans une introduction, un précis succinct de l'histoire de la médecine; il examine ensuite dans les commentaires de la première section des aphorismes, le régime prescrit par les anciens dans les maladies aiguës, et les divisions qu'ils admettaient entre ces affections, à chacune desquelles était appliquée une modification de régime le plus souvent très-sévère.

Au commencement de la seconde section, sont exposées les idées des anciens sur les humeurs qu'ils appelaient bilieuses. Ils ne croyaient pas qu'elles fussent toujours le produit de la sécrétion du foie; mais ils pensaient qu'elles provenaient

quelquefois de la fibre musculaire. Leur théorie, sur cet objet, les portait à admettre dans les maladies bilieuses un état inflammatoire qui exigeait la saignée.

Les commentaires de la troisième section sont consacrés à la discussion des effets des vicissitudes atmosphériques sur le corps humain. M. Bosquillon, convaincu que les modernes ont ajouté sous ces rapports très-peu de chose aux connaissances des anciens, invite à faire de nouvelles observations sur les effets que doivent éprouver de l'humidité chaude ou froide, les personnes affaiblies.

Le commentaire de l'aphorisme 43, de la quatrième section, contient une discussion fort savante sur le sujet obscur des fièvres hémitritées et tritophyes.

La cinquième section offre des observations précieuses sur les bains chauds, sur les effets du froid et de la chaleur, et des considérations sur la manière dont ces agents modifient les corps vivans.

La sixième section, consacrée en grande partie à la génération et à la grossesse, est très-difficile à bien entendre; aussi les commentaires y sont-ils très-multipliés.

Au commencement de la septième section, notre auteur fait voir combien Hippocrate apportait de soin à l'étude des symptômes. Il a donné dans le commentaire de l'aphorisme 29, une histoire abrégée de la formation des maladies catarrhales.

De la huitième section, M. Bosquillon n'a conservé que le sixième et le huitième aphorisme; il regarde les autres comme étant apocryphes.

Le travail de M. Bosquillon sur les prognostics est également recommandable: un grand nombre de passages sont éclaircis ou développés; ainsi, dans la première section, on trouve un abrégé historique des symptômes qui caractérisent l'inflammation des viscères abdominaux; dans la deuxième une dissertation sur les changemens qu'éprouve l'urine dans les maladies aiguës; dans la troisième, à propos des fièvres des nouvelles accouchées, le commentateur parle des fièvres puerpérales.

On ne peut qu'applaudir au zèle qui a porté M. Bosquillon à publier cette traduction : elle ne peut qu'ajouter à sa juste réputation de savant très-distingué, à la vénération que l'on doit aux écrits du père de la médecine, au désir de les étudier, et aux progrès de la science médicale.

CHARDEL. D. M.

REVISION DES NOUVELLES DOCTRINES CHIMICO-PHYSIOLOGIQUES, suivie d'expériences relatives à la digestion ; par M. Coutanceau, docteur de la Faculté de Paris, médecin de l'hôpital militaire du Gros-Caillou, membre de la Légion-d'Honneur, etc. Un vol. in-8°. Prix : 4 fr., et 5 fr. par la poste. À Paris chez Maradan, lib., rue des Grands Augustins ; et chez le Normant.

La plupart des tentatives que l'on a faites pour expliquer les phénomènes de la vie par les lois de la chimie, ont été complètement infructueuses : il est cependant encore quelques-unes de ces théories qui ont résisté à vingt ans de discussions, et auxquelles on paraît accorder un assentiment assez général : ce sont ces théories dont M. Coutanceau s'est proposé d'examiner les bases. Tous les phénomènes de la vie, dit ce médecin, peuvent se ranger sous trois divisions ; les uns se rapportent à la sensation considérée en elle-même, et aux innombrables modifications de la pensée. Les autres sont les mouvements de toute espèce, volontaires ou involontaires, qui s'exécutent dans l'économie. Les derniers enfin comprennent les nombreuses altérations de la matière nutritive et assimilable introduite dans nos organes pour en réparer les pertes, et les diverses transmutations produites par le travail de la nutrition et des sécrétions. Les deux premiers ordres de ces phénomènes échappent évidemment par leur nature à toute application des principes de la chimie : quant aux phénomènes du troisième ordre, quoiqu'il existe un rapport d'objet entre eux et ceux dont la chimie fait le sujet de ses recherches, puisqu'il s'agit dans les deux cas de décompositions et de récompositions, de transformations et de combinaisons nouvelles, M. Coutanceau pense qu'ils s'exécutent par des lois particulières qu'on ne saurait jamais déterminer à priori d'après celles de la chimie générale.

M. Coutanceau fait l'application des principes que je viens d'exposer d'après lui, aux plus importantes fonctions animales, et partout il cherche à démontrer, ou que l'on a supposé les faits autrement qu'ils existent, ou que les faits étant bien connus, on en a tiré des conséquences erronées. Il examine successivement la digestion, l'hématose ou sanguification, la sécrétion, l'assimilation, et se trouve enfin conduit par l'observation aussi-bien que par le raisonnement à cette conséquence : puisque la physiologie a ses faits propres, il est évident qu'elle doit avoir sa doctrine : celle-ci se formera avec facilité en généralisant de plus en plus les résultats de l'observation, et parvenant ainsi jusqu'à l'exposition des lois de la sensibilité et de l'irritabilité, qui sont le premier mobile de toute action dépendante de la vie.

Aux arguments fournis par la logique et déduits de nombreuses observations, M. Coutanceau a joint encore des preuves qu'il a tirées d'expériences directes faites sur lui-même et sur M. le Dr Nysten. Ces expériences, qui ne sont jamais sans danger, sont une preuve irrécusable du zèle de l'auteur et de son amour pour la vérité, aussi quand on n'adopterait point rigoureusement toutes ses opinions, on ne pourrait se dispenser de rendre hommage à ses talents distingués, et de reconnaître combien l'ouvrage dont il s'agit est propre à intéresser et à instruire.

Nouveaux ÉLÉMENS DE LA SCIENCE ET DE L'ART DES ACCOUCHEMENS ; par J. F. Maygrier, docteur en médecine de la Faculté de Paris, professeur d'anatomie, de physiologie, d'accouchemens, et des maladies des femmes et des enfans. Un vol. in-8°. à Paris, chez l'Auteur, rue des Petits-Augustins n°. 14 ; chez Croulebois, libraire rue des Mathurins ; et chez le Normant.

Nous donnerons dans un des numéros suivans, un article détaillé sur cet ouvrage que nous nous contentons d'annoncer.

Les personnes qui n'ont pas renouvelé leur abonnement, sont priées de le faire, pour ne pas éprouver de retard.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n°. 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n°. 8, près le pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continué à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N°. 8.

(N<sup>o</sup>. XX.)

(11 Juillet 1814.)

GAZETTE DE SANTÉ,  
OU  
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE  
*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir  
ou guérir les maladies.*  
PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> ÉPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Connaissances positives d'Hippocrate. — Matière médicale.*

*Quibus cibis aut potionibus in ictu per sanitatem homines  
utuntur, ex his presentibus ad ægrotos uti oportet, ita ut eos  
præparæ calidos, frigidos, humidos, siccios; ex frigidis quidem  
calidos, et calidos ex minime calidis, et siccios ex non siccis et  
siccioribus ad suadendū modum. (Hippocr. De affection. S. II C. IX.)*

Les remèdes employés par Hippocrate dans les maladies étaient fort multipliés. Il en avait à peu près pour tous les cas. Les purgatifs, dont il faisait surtout un fréquent usage dans les maladies chroniques, étaient presque tous très-violents. Indépendamment de ceux qui servaient à décharger l'estomac et les intestins, il avait aussi des purgatifs pour la tête et pour le poumon ; c'étaient des substances ordinairement fort irritantes que l'on introduisait dans le nez ou dans la gorge, et qui déterminaient une abondante excrétion de mucosités, avec des éternuements et de la toux. Il employait fréquemment aussi la saignée, dans les mêmes vues que les modernes ; mais il recommande plusieurs fois de ne pas saigner lorsqu'il y a fièvre. Il avait encore fréquemment recours aux saignées locales : il appliquait souvent des ventouses avec ou sans scarifications. Il avait des remèdes diurétiques, de sudorifiques, de somnifères, d'autres qui, suivant ses expressions, agissaient sans produire d'évacuations sensibles : ce qui répond aux *altérans* des médecins de notre temps. Enfin il appliquait souvent le cautère actuel, ou le fer rougi au feu. Après avoir parlé de la chirurgie d'Hippocrate, je consacrerai un article à sa pharmacie ; c'est-à-dire, à l'art suivant lequel ce père de la médecine préparait ses médicaments.

## CONSTITUTION MEDICALE.

*Maladies régnantes.*

S'IL était possible d'en avoir perdu le souvenir, les derniers N<sup>o</sup>s. de la Gazette de Santé feraient foi que, jusqu'à la fin du mois de juin, on a eu froid au point de trouver du plaisir à se chauffer. La Saint-Jean, cette fête de la chaleur que l'on célèbre presque universellement par des feux de joie, la Saint-Jean était passée sans que son influence accoutumée se fît ressentir, et nous devions nous supposer condamnés à passer toute l'année sous l'empire des brouillards et des frimas.

Tout-à-coup cependant nous voilà transportés du pôle vers l'équateur ; on gelait il y a dix jours, on étouffe maintenant. Le thermomètre de Réaumur marque assez constamment 18 à 20 degrés dans le milieu de la journée. Aucun orage n'est venu troubler cette sérénité que nous éprouvons depuis quelques jours. Quelques indices semblaient en annoncer un dans la soirée du 7 ; mais ces apparences se sont évanouies, et la chaleur a encore augmenté dans la journée du 8. Cet état de l'atmosphère est d'autant plus pénible à supporter, qu'aucune haleine de vent, tant que le soleil est sur l'horizon, n'en vient adoucir les feux.

Les influences d'une constitution atmosphérique aussi tranchée, doivent être très-fortement caractérisées ; il se développe en grande quantité des fièvres putrides ou adynamiques ; presque toutes les maladies ont une tendance à prendre le caractère de ces fièvres. On doit craindre, dans de telles conditions, d'affaiblir les malades ; et les boissons toniques et excitantes sont en général bien indiquées. Presque toutes les fièvres adynamiques ou putrides débutent comme les fièvres bilieuses, et ce n'est qu'après quelques jours d'observation qu'on en reconnaît évidemment le caractère. Il est très peu de malades qui n'aient besoin de vomir dans le début ; mais l'abus des purgatifs, surtout dans la saison où nous sommes, a souvent de graves inconvénients : il en résulte des irritations intestinales, et quelquefois des diarrhées que rien ne peut arrêter. On ne doit pas oublier que presque jamais il n'est avantageux qu'il y ait des évacuations alvines dans le commencement des maladies ; ce fait est consigné dans plusieurs passages des écrits du père de la médecine, et notamment dans l'aphorisme 22 de la section 1<sup>re</sup>. *Per initia, plurima verò non turgent.*

La chaleur, en augmentant l'activité du système cutané, dispose aux éruptions, soit de rougeurs, soit de nombreux boutons. Ce sont communément des crises qui n'ont rien de fâcheux, et qui n'exigent d'autre traitement que quelques boissons rafraîchissantes. Il existe aussi un très-grand nombre d'ophthalmies extrêmement tenaces.

\*\*\*\*\*

#### ¶ Dernier quartier, le 10 juillet.

Depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'au 11 juillet, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 2 l. — Le *minimum* de 27 p. 11 l. —

Le *maximum* du Thermomètre a été de 22 d. — Le *minimum* de 7 d. —

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 80 d. — Le *minimum* de 64 d.

**CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de la Société Académique des Sciences de Paris.**

**HERNIE DU CŒUR ET DES POUMONS**, par suite d'une difformité de naissance; observation présentée par M. *Boudin*, chirurgien, à Fontenay-aux-Roses, près Paris.

CET enfant, du sexe féminin, est né le 24 juin dernier, de parents bien conformés, cultivateurs au village du Plessis-Piquet ; la mère, âgée d'environ quarante-cinq ans, a un autre enfant, de trois ans, sans aucune difformité. Voici l'état où se trouve celui qui fait le sujet de notre observation :

Lorsque cet enfant est couché sur le dos et tranquille, on aperçoit seulement, au dessus du nombril, une tache triangulaire d'un brun noirâtre d'environ deux pouces de côté ; la peau, au-dessus de cette tache, est plissée, et on croirait y voir les traces d'une cicatrice. Lorsque l'enfant est placé debout, ou qu'il crie et s'agit, on voit se former au-dessus de la tache, et de l'endroit qu'on appelle le creux de l'estomac, une tumeur qui grossit en distendant les plis que formait la peau, et prend la forme du doigt d'un enfant de dix ans. Cette tumeur est évidemment formée par le cœur qui se présente par la pointe et sort à peu près tout entier de la poitrine ; les battemens en sont extrêmement brusques et rapides, et la peau dans ce lieu est même tellement amincie, qu'avec un peu d'attention on aperçoit le resserrement des fibres musculaires dont le cœur est formé. Les deux côtés et la partie inférieure de la tumeur sont formés par deux corps mou : qui s'enflent surtout lorsque l'enfant crie, et dont celui du côté droit est beaucoup plus gros que celui du côté gauche. Ces deux portions de la tumeur paroissent être les poumons poussés hors de la poitrine aussi bien que le cœur.

En recherchant d'où peut provenir cette singulière difformité, on reconnaît bientôt qu'elle dépend de l'absence du *sternum* ou os antérieur de la poitrine qui manque absolument depuis le niveau des deuxièmes ou troisièmes vraies côtes, et qui n'est remplacé par aucune substance fibreuse ou cartilagineuse. La tache qui est au bas

de la poitrine et la cicatrice dont elle est surmontée sont sans doute des témoignages de la maladie qui a empêché la plus grande partie du sternum de se développer, et a laissé tous les organes de la poitrine presqu'à nud; cette opinion est du moins celle de M. Boudin et de MM. les professeurs Dubois et Chaussier qui ont visité cet enfant. Il est facile de constater par l'inspection, et l'on peut d'ailleurs aisément imaginer comment le cœur et les poumons sont chassés de la poitrine, lorsque l'enfant en contracte les parois pour crier ou s'agiter, et tend par conséquent à en diminuer la capacité.

On sent assez de combien de dangers la vie d'un être tellement conformé peut être menacée. S'il est quelque moyen de la lui conserver, ce ne peut être qu'en supplantant au défaut du sternum par une plaque de gomme élastique qui s'oppose constamment au déplacement des organes de la poitrine. Si ce déplacement était toujours aussi facile qu'il l'est maintenant, les parois du thorax, n'étant plus soutenues suffisamment en dedans, s'affaisseraient, peu à peu le cœur et la plus grande partie des poumons seraient poussés au dehors, et finiraient par ne pouvoir plus rentrer, en supposant même que l'enfant n'eût résister long-temps aux tiraillements continuels qu'entraînent ces déplacemens, et à l'action des agents extérieurs sur le cœur et les poumons qui ne seraient protégés que par une peau tellement amincie qu'elle est transparente. Aujourd'hui, en comprimant doucement la tumeur avec la main, on la fait rentrer sans peine, et on la maintient même pendant les cris de l'enfant.

Ce qui diminueait les probabilités d'existence de ce malheureux petit être, c'est qu'il allait être confié aux soins d'une étrangère qui l'emportait à vingt lieues pour le nourrir au biberon. Par les soins de M. le professeur Chaussier, nous sommes parvenus à le faire placer à l'hospice de la Maternité où il est allaité par une bonne nourrice, et reçoit tous les soins les mieux entendus; en sorte qu'il sera sauvé, si la nature ne l'a pas irrévocablement condamné à la mort.

Je ne crois pas que l'on ait rapporté d'exemple d'un tel vice d'organisation, car il n'a rien de com-

mun avec les hernies du cœur ou des poumons que l'on a vu quelquefois s'effectuer à travers les fibres du diaphragme. Un cas observé par M. Chaussier, présente avec celui-ci quelqu'analogie; ce professeur a examiné un conscrit qui n'avait pas de sternum, il se portait bien néanmoins, et semblait en état de supporter le service militaire; mais il n'y avait pas, comme dans l'enfant dont il s'agit ici, déplacement des organes de la poitrine.

M. le baron Larrey a vu depuis peu, à Troyes en Champagne, l'enfant d'un soldat étranger venir au monde ayant le cœur entièrement découvert, par l'absence complète d'une portion des parois antérieures de la poitrine. Cet enfant n'a vécu que quelques heures.

*Guérison prompte et complète d'une déviation du pied gauche en dedans ( pied bot ), sur un jeune homme de douze ans.*

Le fils du sieur Renard, épicer au gros caillou, rue de la Boucherie des Invalides, était pied bot du côté gauche, de naissance.

Le pied était plié et tourné en dedans, de façon que le dos du pied en faisait la partie antérieure, et la plante du pied la postérieure; le bord interne était devenu supérieur, et le bord externe inférieur. La pointe du pied se trouvait dirigée contre le talon du côté opposé et même plus en arrière, l'astragal très-saillant en avant, le calcaneum enfoncé sous le tibia, la malléole interne entièrement cachée, l'externe peu saillante et en arrière. Une espèce de callosité en tubercule qui s'était formée sur le dos et le bord externe du pied, servait de point d'appui au jeune homme lorsqu'il voulait marcher ou plutôt sauter: la jambe était très-atrophiée, ce qui se rencontre chez tous les individus affectés de cette disformité que l'on nomme ordinairement pied bot.

Le jeune homme a été soumis à un traitement très-doux, et qui ne lui a jamais ôté la gaieté ordinaire à son âge.

Le pied au bout d'environ sept mois, avait repris sa forme naturelle, l'articulation avec la

jambe s'est en quelque sorte formée, et l'atrophie commence à disparaître.

Le traitement consistait en manipulations, dans lesquelles le pied était ramené avec douceur, mais avec persévérance à sa forme naturelle : les ligaments allongés et assouplis, et la torsion des os diminuée. Ces manipulations doivent être répétées deux et trois fois par jour; on peut les prolonger chaque fois durant une heure; et c'est surtout de l'exactitude que l'on met à les faire, que dépend le succès du traitement. Le pied était ensuite maintenu dans une bonne direction, au moyen d'un appareil fort simple dont je vais tâcher de donner une idée. La pièce principale est une espèce de sabot formé d'une planche horizontale ou semelle en bois sur laquelle le pied est placé. Au côté externe vers la mailleole, une plaque demi-circulaire en fer monte en équerre au côté externe de la semelle. Cette plaque sert à repousser le pied en dedans, et reçoit en même temps les courroies qui assujettissent le pied. Cette plaque porte aussi en dehors une douille dans laquelle est fixée une tige de fer qui monte le long du côté externe de la jambe; l'extrémité supérieure est retenue par une jarretière qui la rapproche plus ou moins de la jambe en suivant les progrès de la guérison. Comme ce levier fait une grande saillie en dehors, et que l'appareil doit rester appliqué pendant la nuit, on en a pour la nuit de plus courts que ceux du jour, afin que l'enfant en soit moins gêné dans son lit. Une autre pièce importante de l'appareil, c'est la talonnière formée d'une pièce de cuir, fixée en arrière de la semelle : elle embrasse le bas de la jambe, et est percée, pour que le talon en s'engageant dans cette ouverture soit fixé plus exactement : le haut de cette talonnière est lacé sur le bas de la jambe, en sorte qu'étant appliquée, elle tend à ramener le talon en dehors et à raffermir le coude-pied, où les deux pièces dont elle est faite viennent se croiser. Lorsque le pied peut être appliqué à plat, une lame fixée sur le haut de l'équerre, et serrée par une courroie, sert à comprimer l'astragal, et à le replacer dans la position qu'il doit avoir. Tout cet appareil est maintenu par deux courroies ou bandes qui em-

brassent le pied en passant sous la semelle. Il importe aussi de dire que le dessous de la semelle ne porte à terre que par deux rebords saillans, dont on rend l'extérieur plus haut que l'intérieur, dans les cas analogues à celui dont il s'agit; afin que le bord interne du pied descende plus bas que l'externe, ce qui tend à diminuer la disformité. À tout cet appareil dont la description ne saurait donner qu'une idée très-incomplète, il faut encore ajouter des coussinets nombreux et de forme très-variée, pour empêcher les excoriations, et porter la pression dans les lieux où elle est nécessaire. Mais on doit le répéter, c'est principalement de la multiplicité des manipulations exercées sur le pied, et du soin avec lequel elles sont pratiquées que dépend la guérison; voilà surtout ce qui a fait le succès de M. d'Yvernois, c'est le nom du jeune homme, Suisse d'origine, qui a traité cet enfant, et que je crois devoir recommander aux parents qui ont des enfans affectés de quelques disformités, et aux médecins qui ne peuvent donner à de tels traitemens, le temps et l'assiduité nécessaires. M. d'Yvernois varie ses appareils, suivant les espèces de disformités, et suivant les cas particuliers; et la simplicité de ces appareils m'a semblé une condition fort heureuse de ceux que j'ai vus. Le jeune malade a une sœur dont les deux pieds sont distordus comme était le sien : elle porte l'appareil de M. d'Yvernois depuis environ deux mois; et comme elle est plus jeune que son frère, tout fait penser qu'elle obtiendra plus promptement encore que lui une guérison complète.

*Lettre au Rédacteur général de la Gazette de Santé, sur les moyens employés pour arrêter une HÉMORRAGIE.*

La lettre suivante nous a causé trop de plaisir, pour que nous ne la communiquions pas à nos lecteurs. Elle pourra servir à prouver que nous ne nous sommes pas trompés en présumant que la connaissance de quelques faits d'anatomie, tels que ceux que nous avons traités dans les premières lettres médicales, pourrait ne pas être sans

utilité. Nous n'avons guère retranché de cette lettre que des expressions beaucoup trop *louangées* pour que nous osassions les rapporter.

« Monsieur,

» Je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance pour le service que vous venez de me rendre en me mettant en état de sauver la vie à mon fils unique.

» En recevant votre N°. du 11 juin dernier, où se trouve la sixième Lettre médicale, j'avais bien lu avec quelque plaisir les moyens que vous indiquez pour reconnoître le cours des artères; mais si j'avais pu penser que j'aurois aussi promptement besoin de cette connaissance, vous pouvez croire que j'y aurais encore mis plus d'attention. Le soir du même jour, mon fils, âgé de cinq ans, courant imprudemment dans le salon avec un verre à pied à la main, s'est laissé tomber, et s'est fait, avec les morceaux du verre, une cruelle blessure au-dessus du poignet droit en dedans du bras. Le sang aussitôt a jailli avec force; l'enfant, et tout ce qui l'entourait, en a été inondé. J'étais hors de la maison, mais j'ai été promptement averti par les cris d'une domestique qui étoit présente à l'accident. En arrivant, j'ai trouvé mon fils évanoui, couché sur sa mère, qui avoit perdu la tête au point de se trouver hors d'état de le secourir: le visage de l'enfant était plein de sang; et ne sachant encore ce que j'avais à craindre, je cherchai à le faire revenir en lui jetant de l'eau froide au visage et en lui en faisant boire: mais alors le sang qui avoit cessé de couler reprit son cours avec impétuosité, et je vis distinctement un jet qui partait d'une plaie sur le devant du bras, et s'élançait par bonds bien effrayans pour un père. Je me représentai aussitôt ce que j'avais lu le matin, et je cherchai à comprimer avec mes doigts au-dessus de la plaie un peu vers le dedans du bras: bientôt je vis avec une joie inexprimable le sang s'arrêter, ou du moins ne plus couler que goutte à goutte. Ayant ensuite recueilli mes esprits, j'imaginais de me servir d'un bouchon de liège pour comprimer l'artère, en attendant l'arrivée du chirurgien, qu'on était

allé chercher en toute hâte: je placai ce bouchon sur le lieu où la compression m'avait si bien réussi; je le serrai avec des bandes, et je fus enfin tranquille en voyant que le sang était arrêté. Nous ne pûmes avoir M. Ferrand, chirurgien de l'hôpital civil et militaire, que cinq heures après l'événement; c'était sans doute plus de temps qu'il n'en fallait pour que mon fils perdit tout son sang: il était endormi quand M. Ferrand arriva. Ce chirurgien habile examina la plaie, et me déclara que l'artère cubitale (je n'oublierai de long-temps ce nom) était ouverte. Il voulut en faire sur-le-champ la ligature. Ce n'est qu'après avoir terminé cette opération, qu'il enleva le bandage que j'avais placé. Il en appliqua ensuite un autre dans lequel l'artère se trouvait compressée par de petites compresses longues et étroites, mises les unes sur les autres, et posées sur son trajet. Ce bandage a été conservé jusqu'à ce jour. Il y en a maintenant quinze que mon fils a été blessé, et il se trouve complètement guéri. Les deux fils qui liaient l'artère sont tombés, et la plaie est si bien fermée qu'il ne reste plus qu'une assez petite cicatrice d'une blessure qui aurait pu être mortelle. Recevez donc, Monsieur, mes actions de grâces, etc. etc.

Votre fidèle abonné,

OP. DE MORN.

Au château de Marsil, près de Toul... le 2 juillet 1814.

---

ASPERSION D'EAU FROIDE, *dans un cas désespéré de fièvre nerveuse.*

François Dubiot de Saint-Maurice en Valais, attaqué depuis douze jours de la fièvre nerveuse, et traité par les drastiques, les narcotiques et le kinkina, se trouva, le treizième, dans un état nerveux qui paraissait sous peu de minutes devoir décliner la mort de ce malheureux père de famille: appelé, après que son médecin l'avait irrévocablement condamné, je lui trouvai les extrémités inférieures froides et froides; les supérieures étaient dans le même état; mais l'articulation de l'humérus était encore libre, et il s'efforçait de battre autour

de lui avec son bras roide : les yeux annonçaient la fureur ; depuis douze à quinze heures il ne parlait plus, ne pouvait plus rien avaler, rien ne passait : tout paraissait mort, excepté la tête où la vitalité et toute la chaleur semblaient s'être concentrées : le pouls était éclipsé. Pour détourner le *raptus humoricus*, et distribuer également la chaleur, je me décidai à lui jeter, avec force et en abondance de l'eau froide sur la tête : la commotion fut telle, qu'il s'écria au premier coup : *O mon Dieu !* Dix minutes après, je fis répéter la même opération, et le malade nous adressa la parole. Le pouls se fit sentir, et à la sixième répétition le malade recouvrira la souplesse de ses membres ; la chaleur se répandit dans tout le corps ; les sens et le jugement reparurent, et on put lui faire prendre des remèdes internes appropriés : quarante huit heures après il entra en convalescence.

Les premières fois qu'on l'aspergeait, sa tête fumait comme une charbonnière.

DESLOGES, docteur de Montpellier.

Saint-Maurice, 14 juin 1814.

DESCRIPTION D'UN VEAU ALBINOS.

Abraham Gay de Lavey, canton de Vaux, a en ce moment un jeune bœuf albinos, blanc sans aucune tache, mais sa blancheur est laiteuse.

Les yeux sont rouges comme du feu, leur mobilité à la grande clarté caractérise encore sa nature. Le museau et la langue n'ont pas le vermeil ordinaire, mais sont d'un rouge de feu.

Ce n'est pas le premier qu'on a vu dans ce district ; mais on ne les élève pas parce que ne voyant pas bien clair au grand jour, il se précipitent facilement. Cependant l'âge perfectionne la vue : au bout de huit jours, celui-ci avait déjà les yeux moins rouges.

DESLOGES.

Ce premier juin 1814.

P. S. J'apprends qu'on a tué ce veau, et qu'on a trouvé sa chair plus blanche que celle des autres veaux.

BIBLIOGRAPHIE.

TRAITÉ D'ECONOMIE POLITIQUE, ou *Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*. Seconde édition, entièrement refondue, et augmentée d'un *Epitome des Principes de l'Economie politique* ; par Jean-Baptiste Say, ex-membre du Tribunat. Deux vol. in-8°, beau papier, belle impression. Prix: 12 fr. A Paris, chez Renouard, libraire, rue Saint-Audré-des-Arcs, n°. 55 ; et chez le Normant.

La *Gazette de Santé* n'est pas consacrée à la médecine proprement dite d'une manière tellement exclusive, que nous ne nous permettions quelquefois d'y insérer des articles relatifs à d'autres branches des connaissances humaines : aussi croyons-nous rendre service à nos lecteurs, en appelant leur attention sur le *Traité d'Economie politique* de M. Say ; car personne ne pourrait dire que cette science s'occupe d'un ordre d'idées intéressantes seulement pour une classe de lecteurs. En effet, ne nous importe-t-il pas à tous de savoir sur quoi sont fondés nos revenus ? ce qui peut les accroître ou les altérer ? Ne pouvons-nous pas avoir des fonds à emprunter ou des économies à placer ? Enfin, chacun de nous n'a-t-il pas des contributions à payer et des consommations à faire ?

Comme le titre de l'ouvrage que nous annonçons indique d'une manière très-précise le but de l'auteur, il est évident qu'on ne doit y chercher que les déductions rigoureuses des faits bien observés, et nullement des théories vaines ou des systèmes brillans ; en employant toutefois les mots *système* et *théorie* dans une acceptation vulgaire et désavorable.

Il nous semble que dans aucun autre ouvrage même dans celui du créateur de l'économie poli-

tique, le célèbre anglais Adam Smith, on n'avait mieux observé jusqu'à ce jour la nature des richesses, ce qui les produit, ce qui les détruit. Les bornes d'un journal ne nous permettent pas de suivre l'auteur dans le développement de ces grandes questions. Nous nous contenterons de dire, d'après lui, que la richesse se composant de la valeur des choses qu'on possède, cette valeur peut être augmentée sans rien prendre à personne, et qu'elle est effectivement augmentée par l'industrie des hommes. Que cette industrie est ou l'agriculture, ou le commerce, ou les manufactures, ou les arts; que la valeur ainsi donnée aux choses s'estime par le prix que mettent à ces mêmes choses les autres hommes, c'est-à-dire ceux à l'usage de qui sont les valeurs produites: ce qui fixe une quantité jusques là arbitraire, et sort tout-à-fait cette doctrine de l'empire des abstractions. Mais il n'est point nécessaire que la valeur ainsi produite soit fixée et attachée à un corps, à une matière. Un service rendu peut avoir une valeur, du moment qu'il a son utilité. Cette utilité, achetée par ceux qui en ont besoin, donne lieu à un échange de la même nature que tous les autres.

« Un médecin, dit M. Say, vient visiter un malade, observe les symptômes de son mal, lui prescrit un remède, et sort sans laisser aucun produit que le malade ou sa famille puissent transmettre à d'autres personnes, ni conserver pour la consommation d'un autre temps. L'industrie du médecin a-t-elle été improductive? Qui pourroit le penser! Le malade a été sauvé. Cette production étoit-elle incapable de dénier la matière d'un échange? Nullement, puisque le conseil du médecin a été échangé contre ses honoraires. Mais le besoin de cet avis a cessé dès le moment qu'il a été donné. Sa production étoit de le dire, sa consommation de l'entendre. Il a été consommé en même temps que produit: c'est ce que je nomme un produit immatériel (1). »

(1) Liv. I, chap. 13.

Et dans un autre endroit: « Quand l'habileté nécessaire pour exercer une industrie, soit en chef, soit en sous-ordre, ne peut-être le fruit que d'une étude longue et coûteuse, cette étude n'a pu avoir lieu qu'autant qu'on y a sacré chaque année quelques avances, et le total de ces avances est un capital accumulé. Alors le salaire du travail n'est plus un salaire seulement; c'est un salaire, plus l'intérêt des avances que cette étude a exigées. Cet intérêt est même supérieur à l'intérêt ordinaire, puisque le capital dont il est ici question est placé à fonds perdu, et ne subsiste pas au-delà de la vie de l'homme. »

« C'est même plus qu'un intérêt viager des sommes consacrées à l'éducation de la personne qui reçoit le salaire; c'est, à la rigueur, l'intérêt viager de toutes les sommes consacrées au même genre d'études, que les talents soient venus ou non à maturité. »

« Cette raison explique pourquoi tous les emplois de temps et de facultés qui demandent qu'on ait reçu une éducation libérale, sont mieux récompensés que ceux où la bonne éducation n'est pas nécessaire, etc. »

M. Say fait une application de ces principes au salaire des médecins; et telle est en général la marche de l'auteur de l'*Economie politique*, comme celle de tout écrivain qui voit son sujet d'un peu haut, c'est de ramener toujours les principes à leur application: c'est même ce qui caractérise l'ouvrage de M. Say. Cet estimable auteur n'écrit ni pour bâtir des systèmes, ni pour donner des conseils à l'administration, dont il ne considère les actes qu'accessoirement. Les biens, la fortune des particuliers, et la réunion de toutes ces fortunes qui composent la richesse d'une nation sont l'essentiel de l'ouvrage. Or, comme il est très-bien fait, et qu'il est écrit avec une clarté parfaite, tout permet de croire que la lecture de ce livre augmentera singulièrement la masse des idées saines, qui ne sont pas la richesse la moins réelle d'une nation, ni celle qui influe le moins sur la production de toutes les autres.

Nous terminerons cet article, peut-être déjà trop long, en disant que la première édition de l'ouvrage, dont nous annonçons la seconde, fut épuisée presqu'à l'instant où elle parut. Que dès-lors le Traité d'Economie politique fut regardé par les hommes éclairés comme le meilleur et le plus complet qui eût été écrit sur ces matières importantes; que long-temps ils en désirèrent une seconde édition, dont les circonstances ne permettoient pas la publication. Les nombreuses améliorations que l'auteur a faites à son ouvrage le rendent plus digne des suffrages qu'il a déjà obtenus, et l'affirment, si nous osons nous exprimer ainsi, dans le rang qui lui a été assigné.

G. MONTAGUT, D. M.

*Instruction sur l'Entretien des Dents et des Gencives; sur les propriétés d'une Liqueur utile pour la guérison de leurs affections et pour un grand nombre d'autres cas maladifs.* Par M. Ricci, chirurgien-dentiste de S. M. l'Empereur de Russie, de S. A. R. le Duc de Berry, du Conservatoire royal de Musique, etc. etc. A Paris, chez l'Auteur, rue des Fossés-Montmartre, n°. 27; et chez le Normant.

Nous avons plus d'une fois recommandé à

nos lecteurs l'Eau balsamique et spiritueuse de M. Botot, rue Mauconseil, cloître Saint-Jacques-l'Hôpital, n°. 2, comme l'une des compositions les plus agréables et les plus salutaires que l'on pût employer pour la propreté de la bouche et des dents. La liqueur préparée par M. Ricci mérite aussi des éloges. C'est également un mélange d'alcool, d'essence de menthe, de gérofle et d'éther, dans des proportions qui lui donnent une force extrême; en sorte qu'on ne pourrait l'employer autrement que fort étendue d'eau. L'activité extrême de cette préparation ne nous permet pas de partager l'avis de M. Ricci, lorsqu'il en recommande l'usage dans plusieurs maladies dans lesquelles il pourrait devenir nuisible. Ainsi, par exemple, les *convulsions* et les *mouvements convulsifs*, car M. Ricci en fait deux espèces, sont quelquefois de nature à être fort agravés par une boisson spiritueuse très-active. — M. Ricci conseille d'employer sa liqueur dans les cas de coliques; mais si, par hasard, on administrerait un tel breuvage dans une violente colique inflammatoire, on tuerait sans rémission, le malade. Il y aurait des réflexions semblables à faire sur presque tous les autres cas de maladies pour lesquels cette liqueur est recommandée; aussi ne la présentons-nous que comme un moyen de nettoyer la bouche et les dents en parfumant l'haleine.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n°. 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n°. 8, près le pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

À PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE.



# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> ÉPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Connaissances positives d'Hippocrate. — Pharmacie.*

*Medicamentorum modos scimus, ex quibus qualia, et quae sunt. non enim omnes similiter, sed alii aliter componuntur. Et alii citius, aut serius, in manuum tractationes assumuntur, velut est aut siccare aut tundere aut coquere, et hujus modi.*  
(HIPPOC. Demorb. vulg. l. II. à Galen. lib. de theriac. ad Pison. 6.)

HIPPORATE possédait et pratiquait la pharmacie ou l'art de composer et de préparer les médicaments ; mais cet art n'était pas compliqué, et il n'entrait communément dans les remèdes les plus composés que les sucs réunis de trois ou quatre plantes. Les parfums dont on faisait un grand usage en fumigations, pour les maladies des femmes surtout, étaient des mélanges de plantes odorantes et de résine, de bitume ou de soufre. Hippocrate préparait plusieurs onguents, dont la base était l'huile et la cire. Le livre *De affectionibus* fait mention de quelques ouvrages que son auteur aurait écrit sur la préparation des médicaments ; mais ce livre est attribué à Polybe, gendre d'Hippocrate. C'est à tort qu'Actuarius a publié sous le nom du vieillard de Cos un antidote très-composé dont il paraît que lui-même était l'auteur. Il est certain encore que le nombre des médicaments composés employés par Hippocrate était très-petit, tandis que l'on trouve dans ses ouvrages les noms de plus de quatre cents substances simples tirées des trois règnes, qu'il employait comme remèdes. Plusieurs de ces substances ayant changé de nom ne sont plus connues ; un plus grand nombre encore n'est plus employé.

## NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

*Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical par la Commission nommée pour cet objet ( MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE), MENURET, rapporteur.*

*Travail de la Commission.*

PENDANT la plus grande partie de cette quinzaine, le temps a été plus ou moins couvert et nuageux ; il y a eu quelques menaces d'orage et de pluie, mais il n'y a pas eu d'orage, et il y a

eu très-peu de pluie ; le thermomètre, d'abord, a baissé de quelques lignes, mais depuis huit à dix jour, la chaleur et la sérénité ont été tout-à-fait décidées et constantes : le temps est ainsi analogue à la saison, et, par là, favorable à la végétation et à la santé.

Le thermomètre (centigrade) est monté plusieurs fois à 33 et 34°, ce qui équivaut à 26 et 27° Réaumur.

Il y a en général peu de maladies graves : on observe quelques embarras sanguins à la tête et au ventre ; mais les dérangemens dans ce dernie

siège sont plus habituellement humoraux, des vomissements, des diarrhées, des dysenteries, qui cèdent le plus souvent au régime; lorsque le mal y résiste, on recourt utilement à l'ipécacuanha.

Quelques affections catarrhales, et notamment des maux de gorge, ont eu lieu; on a pu en accuser, presque toujours, le séjour prolongé dans des jardins pendant des soirées fraîches et humides. On y a facilement remédié.

Les affections éruptives, et surtout la scarlatine et la rougeole, ainsi que les érysipèles se sont présentées fréquemment à l'observation, mais en général sans gravité et sans malignité.

Il n'en a pas été de même des petites véroles: on a la double douleur de les voir se multiplier, présenter la marche la plus fâcheuse, et devenir souvent funeste: de cinq enfans d'une même famille, attaqués presque en même temps, deux sont morts; un troisième a perdu un œil; les autres ont dû leur salut aux soins éclairés d'un médecin zélé. Ailleurs, un enfant en proie à des convulsions violentes pendant la période préparatoire, n'a pu être soustrait à un danger imminent que par la saignée. On ne peut trop répéter et reprendre ces faits auxquels une sorte de relâchement dans la pratique de la vaccine paraît avoir donné lieu; le zèle bienfaisant des administrateurs et des gens de l'art doit redoubler d'efforts pour éclairer et décider le peuple aveugle et opinionnaire qui semble chercher des motifs de soustraire ses enfans à cette précieuse opération dont aucun inconvénient ne trouble et ne diminue les avantages bien constatés.

MENURET, D. M.

• • • • •

© Pleine lune, le 1<sup>er</sup> août.

Depuis le 21 juillet jusqu'au 1<sup>er</sup> août, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 3 l.  $\frac{4}{5}$ . — Le minimum de 27 p. 10 l.  $\frac{1}{5}$ .

Le maximum du Thermomètre a été de 27 d.  $\frac{2}{5}$ . — Le minimum de 9 d.  $\frac{6}{5}$ .

Le maximum de l'Hygromètre a été de 60 d. — Le minimum de 45 d.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.

Mémoire à consulter sur un cas d'EPILEPSIE COMPLIQUÉE DE PHTHISIE; adressé à la Société de l'Athénée de Médecine: avec la Réponse à ce Mémoire.

M. ...., âgé de trente-trois ans, d'un tempérament bilioso-nerveux, est atteint, depuis sept ans, d'épilepsie.

La cause prédisposante de cette maladie paraît être une disposition héréditaire aux maladies nerveuses; car sa mère est histérique; un de ses frères est hypocondriaque quoique jeune encore; et sa sœur est morte d'une affection nerveuse, après avoir été tourmentée de convulsions pendant plusieurs années.

Quant à la cause occasionnelle, je n'ai pu rien découvrir, quoique j'aie fait toutes les questions relatives aux nombreuses causes qui peuvent développer cette maladie.

L'épilepsie est bien caractérisée (convulsions avec perte de sentiment); mais, pendant les cinq premières années, les accès étaient si peu forts, que le malade a négligé de consulter de médecin: il n'éprouvait, dit-il, qu'un malaise avec un embarras dans la tête qui l'arrêtait tout à coup un très-petit moment, pendant lequel il se passait des choses dont il n'avait nulle connaissance; mais il ne tombait jamais. M.... qui, dans ce moment, a très-peu de mémoire, ne sait si alors les accès étaient fréquens et périodiques.

Après ces cinq ans, M. D...., médecin distingué du pays et son oncle, instruit de la maladie de son neveu, lui a fait prendre de la valériane en poudre, et des toniques, avec un régime dont le malade ne s'écarta jamais: c'étaient des potages, des viandes rôties et bouillies, avec du bon vin. Mais l'éloignement de ce médecin l'a engagé à inviter son neveu à voir d'autres médecins plus voisins qui ont ordonné tour à tour, 1<sup>o</sup> les antispasmodiques les plus vantés dans cette maladie; 2<sup>o</sup> les toniques, et entr'autres le quinquina, probablement parce qu'alors la maladie était périodique; 3<sup>o</sup> les évacuans, vomitifs et purgatifs; et, enfin, de larges vésicatoires, mais toujours sans

succès ; au contraire , les accès revenaient à des époques plus rapprochées , et plus forts.

Dans le commencement de mars de cette année , j'ai été appelé pour voir le malade qui alors avait de douze à quinze accès , tous les huit jours ; mais il n'y avait pas d'écume à la bouche ; seulement il y avait , après chacun d'eux , une salivation abondante dont il salissait ses habits ; quelques-uns de ces accès étaient assez forts , pour que le malade tombât ; et souvent même il se blessait , parce que jamais il n'était averti de leur arrivée ; cependant il était prévenu un jour d'avance de l'approche des accès , par un relâchement des matières fécales , qui remplaçait une constipation habituelle , et par un degré de force plus considérable de toute la machine , avec une tristesse moindre que celle accoutumée.

Le mauvais succès des traitemens précédemment indiqués , le manque de tout ce qui pouvait faire connaître la cause occasionnelle , et la certitude qu'aucune maladie antérieure des organes ne pouvait les faire suspecter ; toutes ces considérations , dis - je , m'ont fait croire que cette maladie avait eu une cause passagère , et qu'à présent elle était entretenue par une habitude vicieuse du système nerveux ; en conséquence , j'ai suspendu toute sorte de remèdes , et j'ai changé totalement et subitement le régime . J'ai fait prendre du lait au malade pour toute nourriture et boisson , avec défense expresse de prendre autre chose . Ce régime d'ailleurs m'a paru remplir les indications que cette maladie présente en général . Cinq jours après , les accès sont venus comme à l'ordinaire , c'est - à - dire , après huit jours d'intervalle , et avec une égale force ; la seconde fois ils ont été moins forts , et à dix jours d'intervalle ; ensuite ils ne sont venus qu'après douze , et enfin qu'après quinze , et ils étaient sensiblement moins forts ; ils étaient aussi moins nombreux , car de douze à quinze que le malade éprouvoit à chaque retour d'accès vers le mois de mars , il n'en éprouvait plus que cinq au commencement de juin , et on avait peine à remarquer les deux derniers , tant ils étaient légers . Mais depuis un mois , le mieux n'a plus fait de progrès ; au contraire , il y a trois jours que les accès sont re-

venus après neuf jours d'intervalle ; et au nombre de sept , dont un assez fort pour faire chanceler le malade .

Une autre circonstance aussi embarrassante que l'épilepsie , est venue tourmenter le malade et m'inquiéter ; c'est une complication d'affection de poitrine . Vers la fin du mois de mai M..... s'est plaint d'une toux sèche fort incommode , qui a été suivie , quelques jours après , d'un crachement de sang vermeil , et son expulsion était ordinairement accompagnée d'un chatouillement dans la poitrine . A ces hémoptysies ont bientôt succédé des crachats qui , d'abord , paraissaient muqueux , mais ensuite ils avaient évidemment un caractère purulent : ils étaient sanguinolens ou grisâtres , et d'une pesanteur spécifique , beaucoup plus considérable que celle de l'eau ; ils laissaient aussi une saveur salée à la bouche du malade . Le lichen d'Islande , uni à l'eau de mélisse , a d'abord calmé tous les accidens : mais après huit jours de suspension du lichen , l'expectoration purulente a reparu avec une nouvelle force . J'ai encore eu recours au premier moyen ; et dans ce moment l'expectoration est moindre , la toux plus rare , et la poitrine un peu plus forte .

Je ne connais pas la cause de cette phthisie : seulement je sais que la santé de M.... a été sensiblement altérée après des veilles continues qu'il a passées en donnant des soins à sa femme qui a succombé à une phthisie pulmonaire , il y a trois ans . Je dois aussi remarquer qu'après plusieurs vomitifs que M.... a pris , il a éprouvé des secousses si fortes que quelquefois il a été malade plusieurs jours de suite : il se plaignait d'une grande douleur à l'épigastre et à toutes les attaches du diaphragme . Les poumons ont donc été considérablement secoués .

JACQUOT , D. M.

#### CONSULTATION en réponse au Mémoire précédent.

DÉSIGNÉ par l'Athénée de Médecine , avec M. le docteur Fizeau , pour répondre au Mémoire qu'on vient de lire , j'ai pensé que l'exposition en paraîtrait intéressante à mes lecteurs , surtout avec la perspective de leur faire connaître les

résultats du traitement proposé, dans un cas qui présente en général si peu de ressources.

L'épilepsie est presque toujours une maladie incurable. Il n'est peut-être pas d'exemple bien avéré qu'une phthisie confirmée ait jamais guéri : l'individu affecté depuis sept ans de la première de ces maladies, et qui de plus est très probablement attaqué depuis quelques mois de la seconde, présente donc bien peu de chances de guérison ; et il semble d'abord que l'on devroit appliquer ici le précepte du père de la médecine : *De ne pas entreprendre le traitement d'une maladie, lorsque l'on ne peut en espérer la guérison* : cependant, comme on peut employer des moyens qui, s'ils ne guérissent pas radicalement la maladie, peuvent au moins en éloigner l'issue funeste, et en diminuer les tourments ; le médecin ne doit pas balancer à les mettre en usage, après toutefois qu'il aura mis sa réputation à couvert, en faisant connaître l'état du malade aux personnes qui s'intéressent à lui ; c'est dans un cas semblable qu'il doit se dire : *Melius est anceps remedium quam nullum*.

Le pronostic à porter sur la maladie pour laquelle nous sommes consultés est d'autant plus fâcheux, que l'on a déjà employé inutilement la plupart des moyens dont on a coutume d'obtenir quelque succès dans des cas semblables : il en est un toutefois dont on a beaucoup préconisé les avantages, que nous croyons devoir recommander : c'est l'*ammoniure de cuivre composé*, nommé encore *copper ammoniacal, ens veneris, ou sulfate d'ammoniaque avec oxyde de cuivre* (1).

Nous avons rapporté dans les N° XI et XII de la Gazette de Santé, pour 1814, des faits qui

peuvent encourager à donner ici l'*ammoniure de cuivre composé*. On fera préparer avec la mie de pain des pilules qui contiennent un grain du remède, et l'on en donnera d'abord une le matin. Le médecin ordinaire, en observant les effets de cette administration, peut sans inconvénient en porter la dose jusqu'à quatre grains par jour.

L'état de la poitrine doit surtout appeler l'attention du médecin ordinaire ; rien n'est plus important que de détourner, s'il en est temps encore, la fluxion qui s'y établit. Notre avis serait de déterminer le plus promptement qu'il serait possible un flux hémorroïdal périodique, au moyen de l'application de cinq à six sanguines, répétée régulièrement tous les deux ou trois mois. On devrait surtout donner de l'importance à cette partie du traitement, si le malade avait été autrefois sujet aux hémorroïdes, ce que le Mémoire à consulter ne dit point.

Nous pensons encore que l'on doit pratiquer tout de suite un cautère ou exatoire habituel. Nous laissons au médecin ordinaire à déterminer s'il doit être placé au bras ou à la cuisse ; les raisons qui détermineraient à le placer à la cuisse, comme agissant dans la même direction que la fluxion hémorroïdale, nous semblent balancées par les avantages qui résulteraient du voisinage du bras et de la poitrine et des rapports nombreux et immédiats que les communications du tissu cellulaire, des nerfs, et des vaisseaux établissent entre ces parties. Du reste, il faut à tout prix calmer l'irritation de la poitrine lorsqu'il s'en manifestera : on y parviendra par un régime doux, par des bains tièdes, et surtout par l'emploi des narcotiques, parmi lesquels l'extrait de jusquia me doit être préféré à l'opium, parce qu'il semble plus calmant, et ne laisse pas après lui le malaise qui suit ordinairement le calme produit par l'opium.

Tels sont les moyens principaux auxquels nous pensons que l'on doit avoir recours dans le cas dont il s'agit. Le médecin ordinaire doit y associer ceux que des accidens inattendus ou la marche rapide des symptômes pourraient rendre nécessaires : ainsi, tantôt les boissons seront adoucissantes, tantôt elles seront toniques et amères ; ces alter-

(1) On prépare ce remède de la manière suivante : Prenez sulfate de cuivre pur deux onces.

Faites-les dissoudre dans suffisante quantité d'eau bouillante : la solution étant refroidie, ajoutez ce qu'il faut d'ammoniaque liquide pour dissoudre l'oxyde de cuivre qui se précipite avec les premières doses d'ammoniaque. Evaporez lentement aux trois quarts ; tirez le vaisseau, et laissez refroidir. L'ammoniure liquide se coagule en une masse solide et cristalline que l'on garde dans un flacon bien bouché. Cette substance doit être de couleur bleu foncé : si elle étoit verte, elle seroit décomposée.

natives ne pouvant être déterminées que d'après les variations journalières de l'état du malade.

Paris, le 28 juillet 1834.

*INCONTINENCE D'URINE observée sur une Femme de vingt-huit ans : mort inattendue ; ouverture intéressante.*

**ADELAÏDE CHARTON**, âgée de vingt-huit ans, n'ayant jamais eu qu'un enfant, fut atteinte, plus de trois ans après ses couches, d'une incontinence d'urine. La maladie durait depuis quatre mois, lorsque cette femme entra dans un des hôpitaux de Paris.

Elle y était à peine placée depuis quelques jours, qu'elle se plaignit tout à coup de douleurs de gorge assez vives. Le lendemain les douleurs étaient plus intenses, la voix presque éteinte, la déglutition difficile (quoique la gorge fut modérément rouge), la respiration était laborieuse et précipitée. Le râle survint pendant la nuit, et la malade mourut à sept heures du matin, quarante-huit heures environ après l'invasion de l'angine.

Quelle pouvait être la cause d'une mort aussi prompte ?

L'incontinence d'urine ne l'avait pas déterminée.

L'angine n'avait point été assez intense pour produire cet effet.

Il était donc curieux de vérifier par l'examen du cadavre la cause à laquelle elle était due. Voici quel fut le résultat de nos recherches :

La membrane muqueuse du larynx, du pharynx, et celle de la trachée, étaient plus rouges que dans l'état naturel ; la glotte était libre quoique très-étroite, ce qui tenait aux petites dimensions du larynx.

Une partie du poumon droit, la plus grande partie du gauche offraient à leur surface des flocons albumineux et des portions de fausses membranes, indices d'une inflammation récente. Le poumon gauche n'était pas crépitant, comme dans l'état naturel ; il offrait une mollesse telle que le doigt s'y enfonçait, et le déchirait avec la plus grande facilité. Il me parut que si l'on avait

abandonné pendant quinze jours, ce poumon à une décomposition spontanée, on n'y aurait pas observé une plus grande altération. Il existait sur la trachée, au niveau de sa bifurcation, une tumeur de la grosseur d'une petite noix, de consistance osseuse, et qui pouvait fort bien comprimer les voies aériennes. La veine cave ascendante la recouvrait et lui était intimement unie : cette tumeur formait une espèce de poche osseuse contenant une matière pultacée crayeuse ; c'était sans doute une glande bronchique dégénérée.

Le cœur était d'une flaccidité extrême.

Les voies urinaires fixèrent ensuite notre attention. Les reins avaient un volume si considérable, qu'ils s'étendaient jusque dans les fosses iliaques, quoiqu'ils fussent placés dans leur position ordinaire ; ils avaient trois fois au moins leur grosseur naturelle. Le droit était grisâtre, inégal, bosselé, flasque. On reconnaissait au toucher qu'il devait contenir un fluide ; le tissu cellulaire environnant ne s'en séparait qu'avec peine.

L'incision de cet organe a donné issue à une chopine environ de liquide blanchâtre semblable à du petit lait chargé de matière caséuse. Ce rein formait une espèce de poche dont les parois, d'une couleur grisâtre, avaient une grande consistance et une épaisseur inégale. L'uretère était gros comme le doigt, sans que sa capacité fût beaucoup augmentée ; il était entouré d'un tissu cellulaire épais, offrant l'aspect, la consistance, la couleur du squirre. La membrane interne était réduite en une espèce de substance pultacée, mollement adhérente aux autres tuniques de ce conduit.

L'insertion de cet uretère dans la vessie était remarquable en ce que, dépouillée du repli valvuleux, elle offrait une large ouverture apparente au premier coup d'œil.

Le rein gauche n'était pas moins altéré. On y reconnaissait, au premier aspect, la présence d'un liquide.

Il offrait extérieurement trois bosses principales qui formaient autant de poches : deux d'entre elles communiquaient par une ouverture circulaire, l'autre était isolée ; ces poches étaient remplies d'un liquide séreux chargé d'une matière caséuse,

plus abondante que dans l'autre rein. Les parois de ces cavités avaient une ou deux lignes d'épaisseur, une apparence fibreuse, et elles offraient ça et là quelques plaques cartilagineuses. Le tissu rénal avait disparu, il n'existant plus que sous la forme d'une membrane dont l'organisation paraissait n'avoir aucun rapport avec celle du rein. L'uretère, de ce côté, était sain; la vessie n'était pas très-développée; le canal de l'urètre n'offrait rien de remarquable.

La matrice était racornie et extrêmement petite, quoique la femme eût fait un enfant.

Cette autopsie nous fait voir, 1<sup>o</sup>. que la mort n'a pas été directement produite par l'altération du rein: néanmoins cette lésion eût sans doute conduit plus tard cette femme au tombeau;

2<sup>o</sup>. Une cause morbifique (qui me paraît avoir été aggravée par le vice des sécrétions urinaires, l'absorption d'une certaine quantité de ce fluide, et son mélange dans la masse des humeurs) s'est jetée sur les organes de la déglutition, et spécialement sur le cœur et les organes de la respiration: il en est résulté une inflammation mortelle, non point par sa violence, mais par le principe délétère dont elle était chargée;

3<sup>o</sup>. Tout le monde sait avec quelle facilité nos organes se décomposent, et la gangrène les atteint quand l'urine est infiltrée dans les mailles de leur tissu.

C\*\*, chirurgien interne des hôpitaux.

*Note du Rédacteur général.*

L'explication de la mort de cette femme, donnée par M. C\*\*, est une pure hypothèse qui me paraît loin d'être démontrée. Rien ne peut porter à croire que l'urine ait été, comme il le suppose, transportée en nature sur le cœur et les poumons pour y produire la maladie qui est devenue mortelle. Il est si commun de trouver après la mort des témoignages d'inflammations violentes du cœur et des poumons dont on n'avait pas soupçonné l'existence, surtout lorsque l'on a affaire à des sujets habituel-

lement souffrants, qu'il me semble bien plus naturel de considérer ce cas-ci comme y étant analogue, que de supposer un transport d'humeur dont il n'existe aucune preuve positive.

**JAMBES MÉCANIQUES en fer-blanc, à l'usage des personnes qui ont subi l'amputation.**

De nombreux essais ont déjà été faits, avec plus ou moins de succès, pour remplacer, par des machines, les membres amputés; aucune, peut-être, ne présente des avantages plus réels que celle que vient de faire connaître M. Connain, ferblantier-mécanicien, demeurant rue Saint-Honoré, n°. 355. Il est parvenu à construire une jambe solide et légère qu'il adapte avec facilité, surtout dans les cas d'amputation, au-dessous du genou. Cette jambe a sa forme naturelle; au moyen d'un ressort, le pied exécute un mouvement de flexion de haut en bas, un peu en arrière du lieu de la naissance des orteils. À l'articulation du pied avec la jambe, l'artiste a permis un autre mouvement de flexion en bas à volonté, destiné à permettre de chauffer un bas ou une botte; le haut de la jambe est creux pour recevoir le moignon sans qu'il soit comprimé, le poids du corps portant tout entier sur une genouillère forte et rembourrée, lacée au-dessous du genou: à cette genouillère tiennent deux crochets par lesquels la jambe se trouve arrêtée en avant, et fixée d'une manière invariable; deux ailerons placés aux deux côtés, et rembourrés, sont liés sur la cuisse, et, conservant un mouvement circulaire, permettent au genou d'exécuter tous ceux qui sont naturels à cette partie.

Lorsque les mouvements du moignon sur la cuisse sont conservés, la flexion et l'extension de la jambe sont libres; ce qui donne à l'amputé la faculté de chauffer sa jambe artificielle comme l'autre, de s'asseoir les deux jambes également fléchies, de monter en voiture et à cheval; à tous ces avantages, se trouve réuni celui de rétablir l'harmonie des formes à laquelle tant de personnes n'attachent pas moins de prix.

---

Fœtus FEMELLE trouvé dans l'abdomen d'un jeune garçon.

ON se rappelle l'étonnement que causa, il y a dix ans, la nouvelle que l'on venait de trouver dans le ventre du jeune Bissieu, de Verneuil, département de l'Eure, mort à quatorze ans, une masse assez informe, mais dans laquelle on ne pouvait cependant méconnaître un fœtus humain, dont quelques parties, comme les dents et les cheveux, avaient acquis un grand développement (1). Après avoir très-sagement douté du fait, les savans ne pouvant plus refuser d'y croire, exercèrent toute leur sagacité pour en trouver l'explication. S'il en faut absolument une, la plus plausible, et celle à laquelle on s'est assez généralement arrêté, est l'hypothèse de la *pénétration des germes*. On suppose que, peu de temps après une conception double, lorsque les produits n'en sont encore qu'une masse gélatineuse, cette masse se confond de manière que l'un des deux fœtus pénètre dans l'autre et s'y trouve renfermé. On peut, au moyen de cette supposition, expliquer un assez grand nombre de difficultés ou de monstruosités de naissance : toutefois, comme il est aussi des particularités de ces monstruosités, dont cette supposition même ne fournirait pas de raison suffisante, il me paraît sage de n'y donner qu'une confiance modérée, et de ne l'admettre que comme provisoire, et en attendant mieux.

Quoi qu'il en soit de cette explication ou de toute autre, un fait semblable a été consigné, en 1809, par M. Georges-William Young, dans le premier volume des *Transactions médico-chirurgicales de la Société de Médecine de Londres*, et l'on vient encore tout récemment, en Angleterre, d'en observer un troisième exemple.

A la dernière séance de l'*Institut*, M. le comte Berthollet a fait part d'une lettre de M. Blagden,

---

(1) Tous les détails de ce fait sont rapportés dans le N° 1er. de la *Gazette de Santé*, thermidor an XII (juillet 1804), et dans le N° 1er du *Bulletin de la Société de l'Ecole de Médecine de Paris*.

secrétaire de la Société royale de Londres. Le savant Anglais rapporte que, quelques jours avant, il a annoncé à M. Alexandre de Humboldt que l'on venait de trouver en Angleterre un fœtus dans l'abdomen d'un garçon mort à l'âge de seize ans : « Le fœtus était femelle, la tête et une des jambes manquaient ; le reste était passablement bien formé. L'attache du cordon ombilical s'était faite au péritoine, près de l'épine du dos. » Telles sont les expressions de la lettre que M. Berthollet a bien voulu me communiquer. M. Blagden ajoute que l'on prépare la description de ce phénomène, qui ressemble assez, dit-il, à celui que l'on observa à Rouen (à Verneuil) il y a dix ans.

---

BIBLIOGRAPHIE.

NOUVEAUX ÉLÉMENS DE PHYSIOLOGIE ; par Anth.

*Richerand*, professeur de la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien en chef-adjoint de l'hôpital Saint-Louis, et membre des principales académies savantes de l'Europe. Sixième édition, revue, corrigée et augmentée. Deux vol. in-8°. Prix : 12 fr. et 15 fr., franc de port, par la poste. A Paris, chez *Caille et Ravier*, libraires, rue Pavée Saint-André-des-Arts, n°. 17 ; et chez *le Normant*.

CET ouvrage, publié pour la première fois en 1801, commença la réputation de son auteur, ou plutôt la consacra tout d'un coup ; presqu'aussitôt il devint classique, et les éditions depuis n'ont pas cessé de se succéder avec rapidité, puisque nous voici à la sixième. Mais à chacune, M. Richerand eut le bon esprit de corriger et de perfectionner son premier travail, en sorte que toute l'activité des critiques n'a pu troubler son triomphe, et qu'ils n'ont presque jamais pu faire connaître leurs censures que long-temps après que l'objet en ayant disparu ; c'est encore ce qui vient tout

récemment d'arriver à un critique italien, lequel se travaille et sue à reprendre des imperfections qui n'existent plus depuis la deuxième édition, quand nous en sommes à la sixième. Ce n'est point en France seulement que les Nouveaux Eléments de Physiologie de M. Richerand sont devenus un ouvrage classique : traduits en presque toutes les langues étrangères, ils servent partout de guide dans l'étude de cette partie importante de la médecine.

Mon but ne saurait être ici de donner l'extrait d'un ouvrage qui renferme la description de tous les phénomènes de la vie, et auquel d'ailleurs on a consacré au moins un article à chaque édition : je ne saurais non plus indiquer les perfectionnemens de détail introduits dans cette nouvelle édition ; mais comme ce livre n'est pas moins intéressant qu'il est instructif, je vais en rapporter un fragment dans lequel les personnes qui ne l'ont point lu pourront prendre une idée de la variété, de l'étendue des connaissances de l'auteur, et tout à la fois de l'esprit philosophique suivant lequel il en a tiré parti.

C'est un passage des *Prolegomènes*, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 135 :

« Dans les animaux à sang rouge et chaud, les fonctions nutritives, la digestion, l'absorption, la circulation, la respiration, les sécrétions et la nutrition, s'exécutent comme chez l'homme ; et

il y a entr'eux, sous ce rapport, très-peu de différence : bien plus, quelques-unes de ces fonctions s'exercent dans les animaux avec plus d'énergie, mais aucun d'eux n'est aussi bien partagé du côté des organes qui servent à établir les relations d'un être vivant avec ce qui l'entoure. Dans aucun animal les sens ne réunissent le même degré de perfection : l'aigle, dont la vue est si perçante, a le toucher, le goût et l'odorat obtus ; le chien, dont l'odorat est exquis, n'a qu'une portée de vue fort ordinaire : chez lui, le goût et le toucher sont également imparfaits. Ce dernier sens, pour la perfection duquel aucun de ces animaux n'approche de l'homme, n'a point acquis chez lui cette délicatesse aux dépens des autres. La vue, l'ouïe, l'odorat et le goût conservent une finesse très-grande lorsque, par des impressions trop fréquentes ou mal dirigées, on n'en a point altéré la sensibilité. Le centre sensitif n'est dans aucun mieux développé et plus propre à diriger sûrement l'emploi des organes moteurs ; aucun ne peut articuler les sons de la voix de manière à créer la parole. »

*Erratum pour le N<sup>o</sup> précédent.*

Pag. 164, col. 1<sup>re</sup>, article relatif au *PALÆOTHERIUM*, lign. 1<sup>re</sup> ; quelques mots ont été omis dans la parenthèse où se trouve l'explication du mot *Paloëtherium*. Au lieu de (*conservé depuis long-temps*), lisez : (*animal des temps anciens, ou conservé depuis long-temps*.)

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la *GAZETTE DE SANTE*, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup> 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup> 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continué à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup> 8.



(N<sup>o</sup>. XXIII.)

(11 Août 1814.)

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Opinions systématiques d'Hippocrate.*

*Nihil est simul inventum et perfectum.*

(CIC. de-Oratore.)

Parmi les opinions systématiques d'Hippocrate, les principales sont celle des quatre éléments, admise avant lui par Xénophane, Parmenide, Empédoclé, adoptée depuis avec quelques modifications, par Aristote; et celle d'un principe inhérent aux animaux, doué d'intelligence et de la faculté de connaître ce qui leur est nécessaire; c'est ce qu'il appelle *la nature*, *virtus*, et c'est à ce principe qu'il attribue tous les actes de la vie, la santé, la maladie. Ayant dans cette dernière remarqué que des malades guérissaient sans prendre de remèdes, et sans sortir des conditions dans lesquelles leur santé s'était dérangée; il en avait conclu que la nature guérit les malades; et il avait, en conséquence, adopté l'axiome suivant: *naer quoniam in ipsi*, qui servait, en quelque sorte, de règle à sa conduite près des malades; il suppose encore le corps humain formé de quatre humeurs, le sang, la pituita, la bile jaune et la bile noire. C'est à tort que l'on a dit que les opinions systématiques d'Hippocrate n'influait point sur sa pratique médicale; cela n'est vrai que d'une manière générale; nous avons vu, à l'article des vaisseaux sanguins, qu'il recommande de les ouvrir, d'après des idées très-erronées sur leur origine. Il attribue le plus grand nombre des maladies des femmes aux changements de lieu de l'utérus, qui, selon lui, peut non-seulement tomber, mais encore s'élever et aller presser le foie, le cœur, et monter jusqu'à la tête. En conséquence de ces idées étranges, il veut qu'on ait recours à des bandages, et à divers moyens qu'il jugeait propres pour remettre en place cet organe, dont le dérangement causait tant de désordres.

### NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

*Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical par la Commission nommée pour cet objet ( MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE), MENURET, rapporteur.*

*Travail de la Commission.*

LA chaleur s'est soutenue à peu près au même degré pendant les premiers jours; la sécheresse a été ensuite interrompue par quelques ondées légères qui ont rafraîchi le temps; la sérenité de l'air est maintenant fréquemment

troublée par des nuages passagers et des menaces d'orage sans effet. Depuis deux ou trois jours surtout la température se rafraîchit beaucoup.

Les fonctions de l'estomac et des intestins, souvent dérangées par les fortes chaleurs, par des boissons abondantes, par l'abus ou le mauvais choix des fruits, ont présenté des incommodités nombreuses et variées.

Les maux de gorge ont été assez fréquents, mais sans gravité; quelquefois accompagnés d'une fièvre plus ou moins forte dont il est rare que la durée ait excédé quatre jours.

On observe quelques fièvres intermittentes ; il s'en est présenté à M. Dussour, deux, avec le caractère pernicieux, qui ont été heureusement combattues avec de sortes doses de quinquina promptement administrées. Les apozèmes laxatifs, et ensuite amers, ont suffi dans les cas simples.

Les affections éruptives sont très-multipliées et diversifiées ; l'art y oppose des moyens faciles et variés ; la petite-vérole continue de s'offrir avec des symptômes fâcheux et des suites funestes. Le zèle actif et désintéressé des médecins, par l'emploi du moyen heureux qui en préserve, va être utilement favorisé et secondé par une administration éclairée et bienfaisante.

MENURET, D. M.

\*\*\*\*\*

• Nouvelle lune, le 15 août.

Depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'au 11 août, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 41.  $\frac{1}{2}$ . — Le *minimum* de 27 p. 11 l.  $\frac{4}{5}$ .

Le *maximum* du Thermomètre a été de 23 d.  $\frac{1}{2}$ . — Le *minimum* de 8 d.  $\frac{4}{5}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 80 d. — Le *minimum* de 69 d.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.

Rapport sur une machine employée par M. Dyvernois, pour redresser les pieds borts ; présenté au Cercle Médical par MM. les Docteurs DE MONT-TEGRE et CAPURON.

Pour procéder avec plus de méthode dans l'examen de cette machine, et pour mieux en apprécier les effets, nous avons jugé à propos d'entrer dans quelques détails sur les pieds borts. Notre but est de rappeler en peu de mots la description de cette disformité naturelle, et de mettre en parallèle, d'une part, les indications qu'elle présente ; et, de l'autre, la manière dont M. Dyvernois les a remplis. Il sera facile ensuite d'assigner à cet appareil mécanique, la place qu'il doit occuper dans les arsenaux de la chirurgie.

En consultant les anciens, on voit que la disformité des pieds dont il est question n'était point inconnue parmi eux. Les Grecs nommaient *βλαστοι* et *ποσοι* ceux qui en étaient affectés. Horace les appelait *sauri*. Leur marche était sautillante et mal assurée, parce qu'ils s'appuyaient sur un talon arrondi, et plus ou moins volumineux. Les Latins, en général, donnaient le nom de *vari* à ceux dont les pieds étaient crochus et tournés en dedans, et celui de *valgi* à ceux dont les pieds se renversaient en dehors.

Quo qu'il en soit, MM. les praticiens français sont convenus aujourd'hui, de désigner, sous le nom de pieds borts, les individus qui ont les talons mal conformés, et les pieds tournés en dedans ou en dehors. Nous ne parlerons ici que de la distorsion en dedans, parce que c'est celle dont M. Dyvernois a entrepris et opéré la guérison. D'ailleurs, le même procédé, mais appliqué d'une manière inverse, pourrait également réussir contre la distorsion en dehors.

Lorsque cette disformité congéniale a lieu en dedans l'individu appuie, dans la marche et dans la station, sur le bord externe du pied, et presque sur la *malléole*, *du* *talon* *et* *de* *la* *plante* *de* *la* *jambe* *qui* *tourne* *en* *dehors* *cet* *endroit* *présente*, dans une certaine étendue, une callosité sous laquelle on sent profondément une substance molle et élastique. Le bord interne est relevé et éloigné du sol, le coude-pied déjeté en dehors tandis que la plante, rétrécie, concave et sillonnée, suivant la direction des orteils, est tournée en dedans. La largeur du pied, au lieu de poser sur le plan de sustentation, se trouve placée verticalement ou obliquement sur ce même plan. Le talon, moins saillant qu'à l'ordinaire, se dirige en dedans et en haut ; la pointe du pied est relevée ; la *malléole* interne, plus petite, est en avant ; l'externe, plus basse et plus saillante en arrière, ce qui fait paraître la jambe contournée sur son axe. Le tendon d'Achille est continuellement tendu et oblique en dedans ; les muscles périniens ou extenseurs sont allongés et relâchés ; les fléchisseurs, le solaire, le plantaire, les gastrocnémiens, raccourcis et tendus. Les ligaments offrent la même disposition. Tout le membre abdominal est plus grêle et plus faible ; quelque-

fois la cuisse et la jambe conservent leur forme naturelle, d'autres fois elles sont canibrées, et le genou se porte en dedans ou en dehors.

On serait donc porté à croire qu'il y a luxation ou ankylose dans les articulations des os du tarse. Mais le célèbre Scarpa a eu occasion de se convaincre, par l'anatomie pathologique que ces os n'étaient qu'écartés et tordus dans le sens de leur petit axe, ou de leur épaisseur. C'est au dérangement du naviculaire du cuboïde et du calcaneum, qu'on doit attribuer l'angle aigu et rentrant du bord interne du pied avec le tibia, la saillie de l'astragal, l'angle obtus en dehors du cuboïde et l'angle aigu de ce même os vers la plante du pied. Dans le point où ce dernier os devrait être en contact parfait avec le calcaneum, les ligamens communs sont relâchés, et laissent un enfoncement très-marqué : de là cette forme demi-circulaire du pied, depuis la malléole externe jusqu'au petit orteil. Le calcaneum oblique en dehors, dirige sa tubérosité antérieure en bas, et la postérieure en dedans et en haut, ce qui fait qu'une portion de la facette articulaire supérieure de l'astragal est sous la peau, et que la tubérosité postérieure ~~est tout~~ <sup>est</sup> ~~que~~ <sup>que</sup> chez les malades bien conformés. Même difformité dans les os cunéiformes, dans ceux du métatarses et des orteils ; le cinquième os du métatarses est cintré en dessus.

On conçoit donc maintenant pourquoi les pieds borts ne peuvent appuyer à plat sur le sol, pourquoi ils chancelent dans la station et dans la progression, et pourquoi ils sont enfin exposés à tomber de côté, en avant ou en arrière.

Les indications à remplir dans le traitement de cette difformité ne sont pas moins faciles à déduire des considérations préliminaires que nous venons d'établir ; car, puisqu'il n'y a point de luxation ni d'ankylose dans les os du tarse, et qu'ils ne sont que tordus dans le sens de leur petit axe ou de leur épaisseur, il est clair que l'homme de l'art rendra au pied sa conformation naturelle, s'il vient à bout d'en remettre tous les os dans un rapport parfait. Voilà donc la principale indication : pour y réussir, il faut redresser insensi-

blement le demi-cercle que le pied fait de dehors en dedans, en agissant simultanément sur le talon et les orteils, qui doivent être dirigés obliquement en dehors et en bas, jusqu'à ce que le pied soit fléchi directement sur le tibia. Les moyens les plus propres à opérer cette flexion, sont les mains et les machines. On agit d'abord avec les premières ; et on tâche de ramener peu à peu le pied à sa situation naturelle. On se sert ensuite des machines pour contrebalancer et même pour surmonter la contraction des muscles qui tendent à entretenir et à reproduire le vice de conformation. Le grand art ici est de procéder avec lenteur, mais avec sécurité. Point de contusion ni de compression ; point de secousse, brusques, ni de trop fortes extensions. Qu'on modére en commençant, l'effort des mains et des machines, qu'on l'augmente ensuite graduellement ; et, par cette méthode, on n'occasionnera jamais de douleur, et on n'empêchera point le malade de se tenir debout ni de marcher.

Telles sont les conditions nécessaires pour réussir dans le traitement des pieds borts. Il nous reste maintenant à examiner, si elles sont toutes remplies, par l'appareil mécanique de M. Dyvernois, dont nous allons vous donner une courte notice. Une semelle de bois, de figure quadrangulaire et de la longueur du pied, en forme la pièce principale ; elle est recouverte supérieurement de basanne et montée inférieurement sur deux rebords saillans, dont la hauteur diminue d'avant en arrière, et dont l'extérieur est plus haut que l'intérieur. Le côté interne en est surmonté postérieurement d'une équerre demi-circulaire en fer, revêtue d'un coussinet en dedans, et armée en dehors d'un bouton où viennent se fixer les courroies qui partent du bord interne. On voit aussi à la face externe de cette équerre une douille où se fixe une tige de fer qui s'élève le long de la jambe du côté de la malléole externe, et dont l'extrémité supérieure, fixée aux environs du genou par une jarretière, tend à fléchir toute la machine en dehors et en favorise beaucoup le succès. L'extrémité postérieure de la semelle présente une pièce de cuir, dont la partie inférieure, échancree en devant et ouverte en arrière,

formé une talonnière, et dont la partie supérieure se continue en brodequin, ou demi-bottine, garni d'un lacet. Sous la partie antérieure de la semelle est un bouton de fer où se fixe une petite courroie, dont l'autre extrémité peut se coudre au bas ou à la chaussure du malade.

Voici maintenant en quoi consiste l'application de tout cet appareil. M. Dyvernois tâche d'abord d'assouplir et d'allonger les ligaments, de diminuer la torsion des os, et de ramener doucement le pied vers sa direction naturelle. Il répète ces manipulations plusieurs fois le jour, et pendant plus ou moins de temps ; il place ensuite le pied dans sa machine, de manière que la plante en soit appliquée sur la semelle : pour cela, il engage le talon dans la talonnière, et lace la bottine sur la partie inférieure de la jambe ; le moignon du pied porte sur le coussinet qui revêt l'équerre et le coude-pied est retenu et dirigé en dehors par les courroies qui se fixent au bord externe. La pointe du pied est maintenue contre la semelle par la courroie antérieure, et le levier, fixé d'une part à la douille de l'équerre, et de l'autre au genou, forme de la jambe et du pied une seule pièce que le malade peut mouvoir et diriger à volonté, de manière à augmenter lui-même chaque instant le progrès de sa guérison.

Toutes les conditions nécessaires pour le traitement des pieds-bots sont donc remplies par l'appareil mécanique de M. Dyvernois. Le pied y est fixé, de manière que le talon est dirigé constamment en bas et en dehors, le coude-pied rassermi, et le métatarsus avec les orteils flechi directement sur le tibia ; enfin, l'astragale est remplacé dans sa position naturelle par une lame fixée sur le haut de l'équerre, où elle est soutenue par une courroie. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet appareil, c'est qu'il réunit la douceur à la simplicité ; il n'exerce aucune compression douloureuse, ni aucune extension violente sur le pied. En un mot, il est moins destiné à redresser les pieds-bots qu'à fixer les succès obtenus pour le traitement par l'application des mains. Pour mieux dire enfin il avance et accélère la guérison de cette difformité naturelle, tandis qu'elle rétro-

graderait peut-être ou serait au moins retardée si l'on se bornait à de simples manipulations. Un des grands avantages de cet appareil, c'est qu'il peut être appliqué la nuit et le jour, et dans toutes les époques de la jeunesse.

Au reste, les succès que M. Dyvernois a obtenus, en très-peu de temps, sur des pieds très-difformes, parlent en faveur du procédé. A la vérité, ce jeune praticien n'a point eu le mérite d'inventer la machine qu'il emploie, comme il l'avoue lui-même avec beaucoup de modestie, mais il en a un autre qu'on ne peut lui contester ; c'est celui de l'avoir appliquée avec habileté, et d'avoir réussi sur des sujets qui avaient été abandonnés et regardés comme incurables : nous croyons donc devoir lui donner des éloges, et l'encourager à suivre une carrière où il a si heureusement débuté.

Si ce rapport n'était déjà pas fort long, nous donnerions quelques considérations sur les complications dont cette difformité peut s'accompagner. Il arrive quelquefois qu'elle se trouve liée à un état de faiblesse ou même de rachitisme qu'il faut s'attacher à combattre, si l'on veut guérir la difformité. Déjà depuis long-temps des médecins habiles ont donné d'excellens préceptes sur ce point difficile de la médecine, et M. Portal en a fait l'objet de travaux qui ont beaucoup contribué à la réputation de ce savant praticien : on les trouve dans son *Traité sur le rachitisme des enfants*.

CAPURON, D. M. P. *professeur d'accouchemens et des maladies des enfans.*

#### LETTRÉS MÉDICALES.

#### VII<sup>e</sup> LETTRE.

*Suite de l'Angiologie, ou Description des vaisseaux du corps humain.*

#### DES VEINES.

LES veines rapportent dans les cavités du cœur le sang que les artères ont transmis de ce viscère à tout le reste du corps. En ayant égard au cours

du sang dans les veines, il faudrait donc dire qu'elles naissent dans les divers points où finissent les artères; mais il est plus commode de les considérer à partir du cœur, parce que leurs dimensions y sont plus considérables, et qu'elles y sont peu nombreuses. En général, ces vaisseaux accompagnent les artères; elles sont plus multipliées, et souvent on en trouve plusieurs pour une seule artère. De plus on en voit un grand nombre de superficielles qui marchent seules; celles de l'intérieur du crâne ne suivent pas non plus les artères.

Les veines n'ont point de mouvement propre; le sang qu'elles apportent coule lentement; il est noir, chargé d'hydrogène et de carbone, et ne jouit plus de la propriété d'entretenir la vie. Les veines sont garnies à l'intérieur de valvules en forme de soupapes sémi-lunaires qui ne permettent point au sang de rétrograder dans sa marche.

Toutes les veines versent le sang qu'elles apportent, dans les cavités du cœur que l'on nomme oreillettes; mais celles qui s'ouvrent dans l'oreillette gauche méritent une attention particulière, puisqu'elles jouent véritablement le rôle d'artères, en tournissant au cœur le sang qui a été revivifié dans les poumons où il a été porté par l'artère pulmonaire; qui sort du ventricule droit. Ces veines que l'on nomme aussi pulmonaires, sont au nombre de quatre; deux pour chaque poumon.

Quant aux veines qui servent à la circulation générale, elles s'ouvrent toutes dans l'oreillette droite du cœur: ce sont d'abord les veines propres du cœur, ou *coronaires*; puis les deux grandes veines *caves*: la supérieure ou veine *cave ascendante* qui reçoit le sang de la tête, du cou et des membres supérieurs; l'inférieure ou veine *cave descendante* qui rapporte le sang de la poitrine, du bas-ventre et des membres inférieurs.

Presque toutes les divisions importantes de ces veines accompagnant les artères, il est inutile d'en faire une mention spéciale: cependant, deux particularités de la disposition générale des veines me semblent exiger une attention particulière. La première est l'existence d'un tronc important que

l'on nomme veine *azygos*: il naît de la veine *cave descendante* peu après qu'elle est sortie du cœur, se courbe et descend le long de la colonne épinière, pour finir après avoir traversé le diaphragme par s'ouvrir dans la veine *cave ventrale*. Cette veine *azygos* reçoit la plus grande partie des veines de la poitrine.

La seconde particularité sur laquelle je voulais attirer votre attention, est relative à une très-grosse veine que l'on nomme veine *porte*; elle est formée par le concours de veines provenant de presque tous les viscères abdominaux, mais surtout de l'estomac, de la rate, du mésentère et des intestins, et va se perdre dans le foie. La veine *porte* forme un système particulier de circulation, dont le but principal paraît être de porter dans le foie le sang qui a circulé dans les viscères de la digestion.

Ce sont presque toujours les veines que l'on ouvre lorsque l'on pratique des saignées. Dans quelques circonstances rares, seulement, on recourt à l'artéiotomie, et l'on a soin alors de choisir une artère, dont il soit très-facile de faire la compression; par exemple, l'artère temporale.

Les veines que l'on ouvre le plus souvent sont, 1<sup>o</sup>. au cou, la *jugulaire externe*, qui monte un peu obliquement sur les côtés de cette partie du corps; 2<sup>o</sup>. au bras, les veines *céphalique* et *basilique*, provenant toutes deux de la veine axillaire, et placées, la première, en dehors du bras, et l'autre en dedans; arrivées au pli du bras, chacune fournit une branche désignée sous le nom de *médiane*. Ces branches s'unissent bientôt après. Ce sont ordinairement ces veines que l'on choisit pour la saignée. On a mis autrefois une grande importance à ce choix; mais, ni l'expérience, ni le raisonnement, ne peuvent porter à y en attacher aucune. Aujourd'hui, l'on s'occupe seulement de trouver un vaisseau assez gros pour qu'il fournit en peu de temps une quantité suffisante de sang, et que l'on puisse l'ouvrir sans courir le risque de blesser le tendon du biceps brachial, et surtout l'artère brachiale sur laquelle on doit éviter de plonger la lancette; 3<sup>o</sup>. dans la saignée du pied, on ouvre, au devant de la malleole interne, la veine *grande saphène*, née,

au haut de la cuisse, de la veine crurale, et descendant au côté interne et un peu antérieur, de la jambe. Quelquefois la *petite saphène*, qui est fournie par la veine poplitée, et qui vient passer au-devant de la malléole externe, étant plus apparente que l'autre, on la choisit pour y pratiquer la saignée.

*Seconde note sur un Fœtus trouvé récemment dans le corps d'un jeune garçon. ( Voyez le Numéro précédent. )*

La lettre de M. Blagden à M. de Humboldt, dont nous avons parlé, contient peu de particularités nouvelles sur le fait dont il s'agit: en voici la traduction exacte; elle est datée du 28 juin dernier:

« Il n'y a rien eu de remarquable ici dans les sciences, depuis votre départ, si ce n'est un nouveau cas de fœtus dans le corps d'un individu mâle. L'enfant dans le ventre duquel ce fœtus était contenu, avait environ 16 ans. Il avait été malade seulement quelques mois avant sa mort. Le fœtus était femelle et renfermée à l'ordinaire dans une poche ( cyst ) avec un cordon ombilical attaché contre le dos près de l'épine. On n'y voyait pas de tête distincte, quelques parties ( une jambe ) semblaient avoir été absorbées; mais pour tout le reste, il était fort bien conformé. »

## SÉANCE DU CERCLE MÉDICAL.

*1<sup>er</sup> FAIT. Observation d'ANGINE, avec épaississement des parois du larynx.*

DANS une des dernières séances du Cercle Médical, M. le docteur Petitot a rapporté qu'ayant été appelé pour donner des soins à un enfant de cinq à six ans, il l'avoit trouvé malade d'une angine très-violente, quoiqu'elle fût peu douloureuse. Cet enfant avait des frères affectés de scrophules, et ses parens sont d'une faible complexion. Pour diminuer l'intensité des accidens,

et dissiper le danger de la suffocation, on appliqua sur-le-champ des saignées au cou, et bientôt après on mit des sinopismes, et on donna le sulfure de potasse. Nonobstant ces moyens, l'enfant mourut suffoqué dans la nuit suivante.

A l'ouverture du corps, on a trouvé le voile du palais enflammé, et la membrane muqueuse du larynx tellement épaissie, quoiqu'elle eût conservé la couleur qui lui est naturelle, que le passage de l'air avait été à peu près complètement intercepté.

Cette angine a de très-grands rapports avec celle dont nous avons rapporté des exemples sous le nom d'angine œdémateuse, dans le n°. XVIII ( 21 juin dernier ). On peut soupçonner qu'elle est de nature à régner épidémiquement, et les ravages qu'elle pourrait causer, aussi bien que la marche rapide des symptômes qui la caractérisent, doivent engager les médecins à y donner beaucoup d'attention.

*II<sup>e</sup> FAIT. Accidens apoplectiques dissipés par une crise.*

M. LE DOCTEUR HONORÉ a pareillement rapporté au Cercle XXII que, dans une crise forte et vigoureuse, au moment d'avoir ses règles, ayant sur le soir la tête pesante et douloureuse, se trouvant d'ailleurs accablée de sommeil, s'était mise au lit de très-bonne heure. Dans la nuit, deux femmes qui couchaient dans sa chambre, étonnées de l'entendre ronfler avec beaucoup de force, et lui voyant le visage rouge et enflammé, vouirent la réveiller: elles firent inutilement de grands efforts pour cela, en la mettant sur son séant, et la secouant pendant long-temps sans pouvoir la tirer de l'assoupissement où elle était plongée. Cependant ces femmes, fatiguées de ces efforts inutiles, et ne soupçonnant nullement le danger de l'état où se trouvoit cette jeune personne, l'abandonnèrent à son sommeil. Le lendemain matin, l'assoupissement était dissipé, mais une grande et forte échymose s'était faite, qui couvrait la partie supérieure du visage, et particulièrement les paupières.

On ne peut guère douter que cette personne

n'ait éprouvé tous les préludes d'une apoplexie terminée par l'irruption de sang qui s'est heureusement faite au dehors, au lieu de se faire dans le cerveau, comme cela arrive le plus souvent; l'évacuation menstruelle qui s'est établie naturellement dans la matinée, a éloigné tout danger de retour de ces accidens.

On voit quelquefois des irruptions semblables se faire en diverses parties du corps, et notamment dans les poumons. Il en est arrivé un cas remarquable, il y a dix ou onze ans, sur un médecin de l'Hospice de la Charité de Paris, nommé Fortassin. Il s'était couché en bonne santé, et quelques heures après on le trouva mort, ayant rendu du sang par la bouche et le nez. A l'ouverture du corps on reconnut qu'il s'était fait tout-à-coup une irruption de sang qui avait rempli le poumon et toute la cavité droite de la poitrine, en sorte que M. Fortassin avait succombé à une véritable apoplexie du poumon. — M. le docteur Coutanceau a rapporté les détails d'un cas dans lequel il pense qu'il s'était fait une irruption semblable dans tout le tissu cellulaire sous-cutané. On peut en lire la description au mot COUP DE SANG, dans le septième volume du Dictionnaire des Sciences Médicales.

Les faits de la nature de ceux-ci sont encore peu connus, et les médecins ne doivent négliger aucune occasion de dissiper l'obscurité dont ils sont couverts.

#### BIBLIOGRAPHIE.

RECUEIL des Programmes des opérations chimiques et pharmaceutiques qui ont été exécutées aux Jurys médicaux pendant les années 1811, 1812 et 1813, sous la présidence du professeur Chaussier. Trois cahiers séparés, formant, par leur réunion, un vol. in-4<sup>e</sup>. A Paris, chez Théophile Barrois, libraire, rue Hautefeuille; et chez le Normant.

M. le professeur Chaussier, nommé par le gouvernement pour présider à la réception des

pharmacien dans les départemens, a trouvé le moyen de faire tourner à l'avantage général de la science des travaux dont le but était d'abord d'une utilité locale et particulière. Désigné par l'opinion de tous les hommes instruits autant que par le choix de l'Ecole de Médecine, pour concourir à la rédaction d'une Pharmacopée dont les principes fussent en harmonie avec ceux des sciences modernes, il semble s'être chargé tout seul de cette importante besogne. En conséquence, il a fait répéter sous ses yeux toutes les formules connues, ou du moins la plupart de celles qui méritaient d'être conservées; il a pu les contrôler, et par conséquent les rectifier; et nous pouvons déjà nous flatter d'avoir une pharmacopée beaucoup plus étendue, et surtout beaucoup plus parfaite que celles de toutes les autres nations.

Pour juger des avantages que peut avoir le Recueil formé par M. Chaussier sur les autres pharmacopées, il suffira de dire que le Recueil des Programmes de 1813 contient, entr'autres formules, la traduction exacte et complète de celles de la dernière pharmacopée de Londres: mais notre professeur n'a point contenté de rapporter et de donner le *modus faciendi* de ces formules, il a montré les imperfections d'un grand nombre d'entr'elles, et les a rectifiées. Tels sont, par exemple, les articles de l'*esprit-de-vin*, de l'*éther*, du *vinaigre distillé*, de l'*acétate d'ammoniaque*, de l'*acétate de potasse*, les extraits de plantes vireuses ou véneneuses, etc.

M. Chaussier, convaincu des grands avantages des dénominations méthodiques, substitue partout, ou du moins associe au nom insignifiant que portait autrefois la préparation, un nom composé de celui des substances principales dont elle est formée. Toutes les quantités y sont aussi rapportées à la mesure pondérale du GRAMME, ce qui ne laisse ni équivoque ni embarras, dès qu'on a voulu sérieusement, une fois dans sa vie, donner une demi-heure d'attention au système numérique sur lequel cette mesure est graduée.

Maintenant que nous possédons un recueil de formules constantes et régulières, il nous reste

à former un souhait à l'accomplissement duquel la publication de ce recueil était un préliminaire indispensable ; c'est qu'un grand nombre de bons esprits s'occupent à constater les propriétés de ces formules. Comme il est impossible qu'un seul médecin fasse lui-même toutes les épreuves qui seraient nécessaires pour cela, ce n'est que du concours des observations d'un grand nombre de praticiens qu'on peut attendre un semblable résultat ; la multiplicité des observations devant compenser les inconveniens que feraient naître les obscurités ou les équivoques dans la détermination des cas de maladies. Un moyen d'arriver à ce but si désirable, serait d'obliger les pharmacies des hôpitaux de se conformer aux modes indiqués pour la préparation des divers remèdes. C'est alors seulement que l'on aurait des remèdes uniformes, et que, grâce à M. le professeur Chaussier, on pourrait ne plus ajouter aux chances si nombreuses et si variables des maladies, celles qui dépendent des différences extrêmes que le mode de préparation apporte dans les médicaments.

RÉFLEXIONS sur les sécrétions des végétaux et sur quelques-uns des produits excréés qu'ils fournissent à la médecine; par P. Rejou, docteur-médecin, professeur de pharmacie à l'Ecole de Santé de la marine de Rochefort, membre du Conseil gratuit des Prisons; de la Société de littérature, sciences et arts de la même ville, etc.

In-4° de quarante-trois pages.

M. REJOU s'est proposé d'éclaircir quelques-unes des phénomènes les plus obscurs de la végétation ; la composition première, l'organisation, l'espèce de vie dont les végétaux sont doués ; et il applique à la solution de ces grands problèmes des connaissances fort étendues en physique, en histoire naturelle et en chimie ; il examine les rapports du sol avec les plantes ; l'art de dispenser celui-ci de la façon la plus avantageuse à celles-là, et donne des considérations sur les *amendemens* et sur la manière dont les végétaux se nourrissent à l'aide de la lumière, de la chaleur et de l'humidité. Il soumet ensuite à ses recherches les produits excréés, la lymphé ou sève, et le suc nourricier ; puis les émanations aqueuses et gazeiformes ; ce qui le conduit à des réflexions fort importantes sur les moyens d'assainir le pays qu'il habite. Des applications heureuses de ces principes ont déjà été faites sur les lieux, et ne laissent pas la moindre objection à faire, à l'ignorance ou aux préjugés. A la suite des exemples qu'en a rapportés M. Rejou, je ferai moi-même mention des travaux prolongés et assidus de mon ami, M. de Beausjour, qui est parvenu, sur les bords de la Boutonne, à transformer en belles prairies, et en terrains de grand rapport, des marais qui ne produisaient que d'inutiles roseaux, depuis qu'ils avaient été abandonnés par les hommes industriels que la révocation de l'édit de Nantes fit sortir de leur patrie.

La dissertation dont je viens de rendre compte est terminée par un tableau de tous les produits fournis par les végétaux ; et l'ouvrage entier de M. Rejou démontre qu'à de grandes connaissances cet auteur unit un excellent esprit et le désir d'être utile à son pays.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup> 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup> 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup> 8.



# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Suite des Opinions systématiques d'Hippocrate.*

*Diligendi sunt homines, sed eorum non diligantur errores.*  
(Div. Aug. *in Epist.*)

HIPPOCRATE reconnaissait dans le corps vivant trois principes, le *solide*, l'*humide* et les *esprits*; ou bien, *ce qui contient, ce qui est contenu, et ce qui donne le mouvement* (*Epist. 15, 16, 18.*) Il admet quatre humeurs, le *sang*, *qui est, selon ses expressions, humide, de couleur rouge, et doux*; *la bile jaune*, *sèche, gluante, amère, tirée de ce qu'il y a de plus gras dans le sang et dans les alimens*; *la bile noire ou melancholie noire*, *froide et sèche, très-gluante, flaitueuse, et disposée à fermenter*. Il comparait, pour les qualités, les saisons à ces quatre humeurs. C'est par ces humeurs, dit-il, qu'on a la santé, ou que l'on est malade, selon qu'elles demeurent en leur état naturel, et qu'elles sont dans une juste proportion entre elles par rapport à leur quantité, à leurs qualités et à leur mélange, ou selon que l'une d'elles se trouve en trop grande ou en trop petite quantité, qu'elle est séparée des autres, ou n'a pas toutes les qualités qu'elle doit avoir.

## CONSTITUTION MEDICALE.

### *Maladies régnantes.*

La température, qui s'était refroidie dans les derniers jours de la période embrassée par nos dernières observations, ne s'est relevée que depuis deux ou trois jours. Des pluies assez fréquentes ont troublé la sérénité de l'atmosphère; et l'on a pu croire que les chaleurs excessives dont on s'est plaint durant une quinzaine seulement, avaient épuisé la somme qui nous en était réservée pour cette année. Rarement, en effet, sous la latitude où nous vivons, les pluies qui surviennent à l'approche du mois de septembre, manquent de ramener le froid; et si nos craintes

se réalisent, l'été, qui n'a guère commencé cette année que vers le milieu de juillet, n'aura pas eu plus de vingt ou trente jours de durée.

La chaleur forte et subite avait occasionné beaucoup de *cholera morbus*, espèce de fonte d'humeurs bilieuses ou *biliformes*, accompagnée souvent d'irritation excessive de tout le système abdominal. Dans le cas où cette irritation existe, comme elle peut prendre tous les caractères d'une inflammation très-dangereuse, on doit se garder de donner des remèdes qui tendraient à l'accroître; comme les purgatifs ou les évacuans énergiques; on doit, au contraire, prodiguer les boissons mucilagineuses, adoucissantes, et même légèrement narcotiques: car rien ne serait plus dan-

gérieux que de suivre en ce cas l'indication que semble présenter la nature.

A ces *choleras* ou évacuations violentes et douloureuses, ont succédé, depuis le changement de la température, des dévoiemens sans douleur, mais quelquefois tellement abondans, qu'ils amènent, en un jour ou deux, un affaiblissement extrême, et qu'on peut, à juste titre, les appeler colliquatifs.

On a coutume d'attribuer les dévoiemens de cette nature, qui règnent souvent d'une manière épidémique en cette saison, à l'usage immoderé des fruits; mais les fruits ne sont maintenant, à Paris, ni assez communs, ni assez à bon marché pour produire ces désordres, et je me suis convaincu que des personnes qui en étaient atteintes n'avaient pas mangé de fruits. Les individus replets, et surtout ceux qui étaient convalescents de quelque maladie grave, en ont été principalement affectés. L'eau de riz, avec quelque sirop tonique, comme celui d'écorce d'oranges; quelques lavemens avec la décoction de têtes de pavots, lorsqu'il y avait irritation des intestins, tel a été le traitement qui m'a constamment suffi dans les cas que j'ai pu observer.

\*\*\*\*\*

● Pleine lune, le 30 août.

Depuis le 11 jusqu'au 21 août, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 3 l.  $\frac{4}{12}$ . — Le *minimum* de 27 p. 11 l.

Le *maximum* du Thermomètre a été de 21 d.  $\frac{2}{3}$ .

— Le *minimum* de 10 d.  $\frac{1}{3}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 80 d.  $\frac{1}{3}$ .

— Le *minimum* de 56 d.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.

*Notice sur la DYSENTERIE*, par M. le Docteur Demangeon.

Il a paru en 1811, à Francfort-sur-le Mein, chez Varrentrapp, un *Traité de la Dysenterie*, par le baron de Wedekind, archidiacre du grand-

duc de Hesse, etc.; en réponse à une question mise au concours par la Société des Savans d'Utrecht, sur la nature et le traitement de la dysenterie, et sur l'emploi de l'opium dans cette maladie. Cet ouvrage qui a pour épigraphe: *Non excogitandum, sed inveniendum quid natura faciat. Medicinam ex principiis à priori deducere velle, absurdum est*, contient des points de doctrine très-judicieux et neufs sous plusieurs rapports; ce qui nous engage à en donner le sommaire. Il est divisé en cinq paragraphes.

§. Ier. La dysenterie, selon l'auteur, est une diarrhée fébrile, caractérisée principalement par la sortie des mucosités intestinales avec colique et ténèse. Sa nature et l'autopsie démontrent qu'elle a pour cause prochaine la phlogose du rectum; et l'irritation artificielle de cet intestin détermine aussi les symptômes propres à la dysenterie. Cette phlogose est ordinairement analogue à l'érysipèle, que l'auteur considère comme un état moyen entre l'inflammation et l'écchymose; parce que l'érysipèle a plus de tendance à la gangrène et à l'ulcération, qu'à l'induration; qu'elle développe volontiers, sur les surfaces qu'elle occupe, des vésicules ou des onctules, qu'elle attaque pour l'ordinaire les parties membranuses, et provient d'une suppression de la transpiration, d'une dépravation humorale, et en général de cause interne.

§. II. Les différences de la dysenterie tiennent à son intensité, à ses périodes, à son étendue et à son espèce. On y considère les périodes de prédisposition, d'inflammation, de résolution et de chronicité (*nachruhr*). Celle-ci peut tenir à l'atonie ou à la suppuration des glandes muqueuses du rectum. L'auteur a reconnu l'existence de cette dernière cause chez beaucoup de sujets morts de la dysenterie chronique. Les espèces de la dysenterie se fondent sur les complications qui en modifient le cours et le traitement, telles que celles des typhus, des fièvres synoques, nerveuses, intermittentes, catarrhales, bilieuses et vermineuses. Cependant l'auteur ne croit pas devoir admettre les vingt espèces de dysenteries de *Sauvages*.

§. III. Dans l'examen des causes éloignées;

M. de Wedekind compte, 1<sup>o</sup> quelques affections telles que les hémorroïdes, les ulcérations du bas-ventre, les fièvres bilieuses putrides, la diarrhée des phthisiques, l'hydropisie, lesquelles peuvent déterminer une dysenterie symptomatique; 2<sup>o</sup> les crudités ou indigestions; 3<sup>o</sup> une bile acrimonieuse dont l'action peut déterminer un érysipèle sur le rectum; 4<sup>o</sup> la répercussion de l'humeur perspirable; 5<sup>o</sup> des ascarides. Outre ces causes internes, l'auteur pense, sans admettre un miasme spécifique, que le développement de la dysenterie peut, chez ceux qui y sont prédisposés, être déterminé plus promptement par les exhalaisons putrides; de même que par toute espèce d'air infect, et par les alimens indigestes tels que certains fruits mal mûrs, ou trop rafraîchissans et mangés durant la chaleur du corps. Il croit également, que les insectes mangés avec les légumes, dans lesquels ils abondent surtout en automne, peuvent produire la phlogose du rectum, et un praticien exercé a vu la dysenterie se déclarer principalement chez ceux qui négligeaient de laver proprement les légumes qu'ils mangeaient.

§. IV. Ce qui précède suffit au diagnostic de la dysenterie, ou de la diarrhée selon ses différences. Quant à ses effets consécutifs, ils peuvent être utiles aux sujets pléthoriques, aux replets, etc., par la perte d'un superflu incommode, ce quin'autorise pas à en faire une maladie salutaire, comme on l'a fait autrefois, ni à dire avec Baglivi: *Salutaris est dysenteria quæ ob crus amputatum exoritur.* Relativement au meilleur traitement, l'auteur examine l'à-propos et la manière d'agir des émétiques, des purgatifs, de la saignée, des altérans, des sudorifiques, des cholagogues, des astringens et des calmans. Il ne croit pas que les purgatifs conviennent en aucun cas, et il regarde les émétiques comme beaucoup plus avantageux. Par altérans, l'auteur entend ici principalement les anti-septiques dont il considère les propriétés sur les corps vivans et sur les corps morts, absolument dans le sens de l'Ecole de Christophe Louis Hoffmann. Il prend de là occasion de résuter l'opinion générale d'après laquelle l'action chimique ('*er chemismus, le chimisme*)

ne serait point la même dans la nature morte que dans la nature vivante. C'est d'après ce principe qu'il explique les bons effets observés dans la dysenterie, de l'usage du soufre, du camphre, du muriate d'ammoniaque, de la cire, de l'acide sulfurique et de la bétaine. Le soufre n'opère si avantageusement, dit-il, que parce qu'après sa dissolution dans le canal des intestins, ses vapeurs acides se mettent en contact avec les parties affectées, et parent à la dissolution du sang. Il donnait toutes les trois heures un scrupule de soufre avec du sucre et de la gomme arabique. Peu de temps après les premières doses, les selles devenaient moins sanguinolentes. Les autres symptômes s'apaisaient, et beaucoup de dysentériques se trouvaient guéris sans l'usage d'aucun autre moyen. M. de Wedekind a aussi employé avec un très-grand succès, la cire combinée avec la gomme arabique selon la formule suivante: *2 g. arabic. pulv. 3 ij; solve in mortario lapideo in aq. bull. s. q. et adde ceræ flav. 3 ij. terantur invicem usque ad perfect. mixt. Dein admisce syrup. papav. rh. 3; elixir acid. Dipp. q. s. ad gratam acid.* L'auteur a éprouvé sur lui-même combien cette mixture est propre à modérer les gardes-robés et à calmer. Il recommande beaucoup de circonspection dans l'usage des diaphorétiques, quand la fièvre est forte, la maladie grave, la peau sèche et brûlante. Parmi les cholagogues, la rhubarbe occupe le premier rang: elle est par conséquent indiquée dans la dysenterie bilieuse, où la sécrétion de la bile languit dans le foie, et c'est alors qu'elle détermine avec beaucoup de soulagement de fortes selles bilieuses. Contre les ulcérations dont la dysenterie chronique est rarement exempte, l'auteur recommande, par expérience, le simarouba et l'électuaire de cire.

§. V. Relativement à l'emploi de l'opium dans la dysenterie, l'auteur adopte la théorie de Ch. L. Hoffmann pour expliquer les données de l'expérience, et fait une critique très-judicieuse de l'adage de Brown: *opium me hercle non sedat!* opposé à cette théorie, et adopté par beaucoup de médecins.

Dans les inflammations érysipélateuses ou putrides, dans celles qui ont peu d'étendue ou qui

ont leur siège dans les intestins, l'opium convient, surtout lorsque la saignée a été pratiquée dans les deux dernières espèces, et c'est toujours un souverain remède dans les maladies dont la guérison s'opère par une transpiration abondante. Aussi l'auteur y attache-t-il la plus grande importance dans le typhus. Il s'en sert aussi avec beaucoup de succès dans la dysenterie, où il est cependant nuisible, selon lui, lorsqu'elle revêt le caractère phlegmoneux, ou qu'elle est très-étendue, c'est-à-dire lorsqu'elle présente des signes d'intensité, et que la fièvre prend le caractère de synoïque. Il en condamne donc l'usage, lorsque la dysenterie s'est déclarée subitement, que la fièvre est d'abord caractérisée par un pouls plein et fort, que les douleurs sont violentes, et laissent peu de relâche dans l'intervalle des évacuations alvines, que le bas-ventre est tendu et douloureux, que le malade n'est point affaibli, que dans le principe les vomissements sont fréquents et douloureux, ou qu'ils sont bilieux, et accompagnés de céphalalgie et d'une grande chaleur qui annonce une phlogose de foie ; que le malade éprouve un sentiment de pesanteur et de tension à l'épigastre, et que, par conséquent, il faut se tenir en garde contre l'inflammation de cette région. Dans toutes ces circonstances, il faut recourir au régime antiphlogistique ; et c'est alors que M. de Wedekind administre le soufre avec le sel ammoniac, ou le nitre avec le tartrate de potasse, et y joint quelquefois la saignée. Quand, au contraire, dans le cours de la maladie, il se déclare des symptômes qui annoncent quelque chose d'inflammatoire, cela tient ordinairement à des spasmes, et l'opium est alors le moyen convenable. Ce médicament redevient nuisible lorsque l'atonie du cœur et des vaisseaux de la circulation donne lieu de craindre pour le malade.

DEMANGEON, D. M.

---

*Cas d'HYDROPHOBIE chez un enfant.*

Nous cherchons à seconder les efforts que l'on fait depuis quelque temps pour parvenir à trouver un traitement efficace contre l'hydrophobie,

en faisant connaître un grand nombre de cas de cette terrible maladie. On en trouve un exemple dans le quatrième volume du recueil anglais intitulé *London Medical Review*, t. II, p. 374, qui suffisrait, avec un semblable que nous avons rapporté dans la *Gazette* du 21 juillet dernier, pour prouver que l'influence de l'imagination peut être tout-à-fait nulle dans la production de l'hydrophobie.

Le 10 mars, une petite fille de quatre ans fut mordue par un chien, près de l'angle interne de la paupière. La blessure était fort légère, et fut promptement guérie. Le 29 du même mois, l'enfant se plaignit du mal de dents, auquel elle était sujette : elle passa la nuit à se plaindre, et le matin du jour suivant, elle fut saisie d'un mouvement convulsif de la gorge, accompagné d'une grande agitation de tout le corps. Bientôt ces symptômes augmentèrent ; il survint de la fièvre, et la vue des liquides produisait une extrême répugnance. Cet état de choses continua sans beaucoup de changement durant le second et le troisième jour : la peau était chaude et sèche, le pouls fréquent : il n'y avait pas eu d'évacuation alvine depuis une semaine ; la vue des liquides, ou la sensation d'un courant d'air produisait une difficulté de respirer, avec une anxiété extrême et des gémissements.

Dans la matinée du troisième jour, on fit prendre à la jeune malade deux scrupules (*quarante grains*), de calomélas (mercure doux), avec trois grains d'opium, suspendus dans une petite quantité de liquide mucilagineux. Ce remède fut injecté dans l'estomac, au moyen d'une canule de gomme élastique. On administra en même temps un clystère avec l'aloës. On ne put faire prendre ces remèdes sans occasionner une augmentation passagère des mouvements spasmodiques ; mais bientôt les choses revinrent à leur premier état. L'enfant demandait souvent à boire ; mais l'aspect des liquides excitait toujours une horreur extrême. Les regards cependant paraissaient mornes et comme stupides, avec une apparence d'inflammation ; les paroxismes se rapprochaient, et augmentaient d'intensité : les extrémités devenaient plus froides, et il y avait insensibilité générale. L'approche d'une lumière

excitait des convulsions : l'enfant rejetait une grande quantité de salive écumeuse ; il expira enfin le soir du quatrième jour.

A l'ouverture du corps, on ne trouva aucune apparence de maladie, si ce n'est une inflammation de la trachée et des bronches, qui contenaient quelque quantité d'un fluide puriforme.

*A M. le Rédacteur de la GAZETTE DE SANTÉ.*

MON CHER CONFRÈRE,

Les inconvénients qui résultent du peu de solidité des étiquettes employées dans les pharmacies, et les méprises souvent infiniment graves, occasionnées par l'impossibilité ou la difficulté de déchiffrer l'inscription placée sur un bocal, ont engagé M. Lecton, un de nos plus habiles docteurs sur verre, et d'ailleurs chimiste très-instruct, à chercher les moyens de remplacer les lettres au vernis, à l'encre ordinaire, par des étiquettes qui eussent les propriétés du verre : et il a été assez heureux pour trouver une composition siliceuse, blanche, et une autre d'un beau noir, qui, appliquées sur les flacons, et exposées ensuite à la chaleur d'un four à porcelaine, se vitrifient, font corps avec leur base, et deviennent inattaquables par les substances auxquelles résistent les combinaisons vitreuses de la silice et d'un alkali.

L'application de la composition blanche imite parfaitement le papier; et la composition noire sert à confectionner les lettres.

La perfection avec laquelle M. Lecton place ses étiquettes est telle qu'il est impossible de ne pas croire qu'elles sont faites en beau vélin, collé sur le flacon.

Les produits de cette découverte ont été admis à une des dernières expositions ordonnées par le gouvernement, et couronnés par l'Athénée des sciences et des arts. La modestie de son auteur ne lui a pas permis de publier le rapport qu'il a obtenu de cette société savante; mais, attendu les grands avantages que les arts chimiques doivent retirer de l'emploi de ces nouvelles étiquettes, j'ai pensé que vous voudriez bien les faire connaître par la voie de votre Journal.

Je vous prie d'agréer l'assurance des sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre tout dévoué frère,

B. R. FABRÉ, D. M. P.

*Nota. M. Lecton tient une Fabrique en grand de flacons à étiquettes vitrifiées, au magasin de cristaux dorés, de porcelaines, etc., rue du Marché-Neuf, n° 14, près du pont Saint-Michel, à Paris.*

**ANIMALCULES** envisagés comme causes et moyens de guérison de toutes les maladies

Il n'est pas de moyen plus assuré de détruire les hypothèses, que de les porter tout de suite aux dernières exagérations où puissent entraîner leurs conséquences : tel est le but que s'est proposé sans doute l'auteur d'un livre qui porte pour titre : *Système d'un médecin anglais sur la cause de toutes les espèces de maladies avec les surprenantes configurations des différentes espèces de petits insectes qu'on voit, par le moyen d'un bon microscope, dans le sang et dans les urines des différens malades, et même de tous ceux qui doivent le devenir; et suite du système d'un médecin anglais, sur la guérison des maladies, par lequel sont indiquées les espèces de végétaux et minéraux qui sont des poisons infaillibles pour tuer les différentes espèces de petits animaux qui causent nos maladies;* recueilli par M. A. C. D. — A Paris, chez A. X. R. Meynier. 1726.

Le savant M. Huzard possède cet ouvrage extrêmement rare, et nous avons cru faire une chose agréable à nos lecteurs, d'en faire le sujet d'une notice un peu détaillée.

L'auteur donne la figure d'une centaine de petits animaux dont chacun est la cause d'une espèce de maladie. Il en est pour tous les cas : ainsi l'on trouve entr' autres les *astmatiquaux*, les *coliquaux*, les *couperosistes*, les *courseventristes*, les *engraissans*, les *maigrissans*, les *palifians*, *panarisans*, *pestifians*, les *fiévreux*, les *folifians*, *rhumifians*, *sourdifians*, etc., etc., lesquels existent assurément dans le sang et les urines des personnes affectées de toutes ces maladies, ou disposées à l'être ; et si l'on ne les y voit pas, il

n'est pas douteux que c'est parce qu'on ne sait pas les y trouver. — Mais la découverte de notre auteur serait demeurée sans fruit, s'il n'eût aussi reconnu le moyen de détruire tous ces méchants animalcules, et s'il ne l'eût indiqué. Or, ce moyen tout simple consiste à faire naître dans le sang et les diverses humeurs des malades d'autres espèces d'animaux, ennemis des premiers, lesquels ils tuent et détruisent à peu près *comme les chats font des souris, les renards des poules, les loups des moutons*, suivant les propres paroles du censeur chargé d'examiner cet ouvrage; et ce qui ne laisse pas que de rendre la chose assez plaisante, c'est que le censeur royal, qui ne put refuser son approbation à l'ouvrage dont il s'agit, se trouvait être M. Andry, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, auteur du Traité de la génération des vers, sur les exagérations duquel les railleries tombaient le plus à plein.

Pour ne point entièrement divulguer et perdre son secret, l'auteur donne des noms barbares ou burlesques à toutes les plantes dont il suppose que l'infusion fait naître une espèce d'animal; mais, ajoute-t-il, *il ne sera pas difficile aux botanistes de les découvrir, pour peu qu'ils aiment s'en donner la peine.*

Il faut observer, en finissant, que toutes les plaisanteries du monde n'empêcheront pas que l'on ne reconnaisse aujourd'hui qu'un insecte d'une nature particulière et facile à voir, ne soit la cause de la gale; que nos viscères, et particulièrement ceux qui servent à la digestion, ne renferment souvent des vers dont les espèces connues sont déjà nombreuses; mais que la prétention d'attribuer toutes les maladies à des animalcules qui se développeraient dans nos humeurs, n'est pas moins ridicule que celle de faire détruire ces animalcules par d'autres espèces qui seraient leurs ennemis.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Considerations medico-légales sur L'ÉCHYMOSE, LA SUGILLATION, LA CONTUSION, LA MEURTRISSURE, par J. J. Germ. Rieux, de Marigny-en-Chablais, docteur en médecine.*

La question que M. Rieux s'est proposé de

traiter, est d'une très-grande importance, *sous rapport médico légal*. En effet, des lésions assez légères dont il s'agit, on peut quelquefois tirer des lumières tout-à-fait décisives, dans les cas les plus obscurs de recherches juridiques. *L'échymose* est l'extravasation du sang par la rupture des vaisseaux capillaires. Par la *sugillation, de sugere, sugillare, sucer*, l'auteur entend le passage du sang et son séjour dans de petits vaisseaux étrangers à son cours ordinaire, et qui ont conservé leur intégrité; enfin la *contusion* est une lésion sans perte de substance extérieure, mais avec déchirement ou écrasement intérieur.

Ces trois espèces d'affections peuvent être considérées comme très-voisines l'une de l'autre, et leur effet commun est de produire sous la peau une tache d'abord rougeâtre ou bleuâtre passant peu-à-peu au noir, puis au violet, au jaune, et enfin disparaissant.

La distinction de ces différentes lésions peut être importante à faire; témoign le cas rapporté par l'auteur, page 13. Une jeune femme saine, d'une bonne constitution, se plaint en justice d'avoir huit jours auparavant reçu un coup à la mamelle gauche. Le médecin et le chirurgien chargés de la visiter trouvèrent en effet à la mamelle gauche deux échymoses superficielles sans gonflement, sans douleur; distinctes et séparées par l'intervalle d'un pouce. Le contour en était brunâtre, sans diffusion de teinte jaune; d'après ces considérations les experts déclarèrent que ces échymoses ne pouvaient provenir d'un coup reçu huit jours avant, mais qu'elles existaient seulement depuis vingt-quatre à quarante-huit heures au plus, et que leur forme semblait indiquer qu'elles étaient le résultat d'une succion avec la bouche: les éclaircissements fournis par le reste de l'instruction justifièrent la déclaration des hommes de l'art.

Dans l'examen juridique des cadavres, on doit apporter la plus grande attention à ne point confondre avec des échymoses produites par des violences qui auroit précédé la mort, la couleur violette, résultat de la congestion du sang dans les lieux les plus déclives du cadavre, et quelquefois répandue sur d'autres parties, ou

même sur toute la surface du corps. On doit encore se tenir en garde contre les fourberies des personnes qui se plaignent en justice ; on en a vu se teindre la peau, d'autres, se faire appliquer des sanguines dont les morsures occasionnent une échymose ; d'autres, se faire des échymoses réelles qu'on ne pourroit distinguer de celles qui proviendroient d'une rixe, que dans le cas ou un espace de temps suffisant pour changer l'aspect des premières se seroit écoulé.

Un cas bien important encore est celui dans lequel il s'agit de décider si les échymoses qui existent sur le corps d'un enfant nouveau-né ont été produites par l'accouchement, ou les mœuvres nécessaires.

La dissertation de M. Rieux est toute entière, nous devons le dire, dans l'esprit du professeur Chaussier, dont les nombreux travaux ont tant perfectionné cette partie de la médecine qui doit éclairer les décisions de la justice. Il faudrait la transcrire en entier, pour faire connaître tout ce que l'on y peut apprendre d'excellent. L'auteur la termine en examinant ces deux questions importantes : *peut-on faire des contusions sur un cadavre ? Peut-il survenir spontanément des échymoses après la mort ?* On ne peut faire des contusions que lorsque le cadavre est encore chaud, et même un homme habile reconnaîtra bientôt la fourberie à l'absence de tuméfaction et de l'infiltration. Quant aux échymoses spontanées, elles ne surviennent que dans les parties du corps qui sont pressées par son propre poids, et ne sont dues qu'à un état de putréfaction déjà assez avancé pour ne pas permettre d'équivoque sur leur cause.

**MALADIE DE MAYENCE, novembre et décembre 1813 ; janvier et février 1814.** Par J. P. Chouffe, D. M., de Bouclaux (Doubs), médecin d'armée, etc. A Mayence, chez Zabern.

Des médecins habiles, envoyés de Paris, ont parcouru les divers lieux dans lesquels régnait cette épidémie, qui est devenue si funeste dans nos provinces du Nord ; ils ont pu comparer les

observations faites en un lieu, à celles qu'ils avaient recueillies dans des conditions différentes, et par conséquent, en donner un tableau général et complet. M. Chouffe a décrit seulement ce qu'il a pu voir à Mayence durant quatre mois ; il passe en revue les causes, les symptômes, la nature du mal, le traitement qui lui convenoit ; enfin les moyens à l'aide desquels on pouvait, selon lui, s'en préserver. La description particulière de deux cas maladifs, avec leur traitement, intéressera d'ailleurs les personnes qui désireraient de nouveaux renseignemens sur cette épidémie.

*Faits et observations sur la question de l'exportation des mérinos et de leur laine, hors du territoire français ; par Victor Yvert, ancien cultivateur, membre de la première classe de l'Institut, professeur d'économie rurale, à Alfort, etc. A Paris chez Madame Huzard, rue de l'Epéron Saint-André-des-Arts ; et chez le Normant.*

TOUT ce qui se rapporte à l'économie rurale et à l'agriculture ne nous paraît point assez étranger au cercle ordinaire de nos études, pour que nous croyions d'en occuper un instant nos lecteurs ; de plus, l'importance de la question qui se trouve ici traitée ne peut manquer de lui prêter un grand intérêt.

Nous avons saisi plusieurs fois l'occasion de rappeler, dans la Gazette de Santé, les beaux résultats obtenus par M. Yvert, dans sa pratique agricole. Le but auquel il tendoit avec une telle réunion de lumière qu'il n'a presque jamais manqué de l'atteindre, étoit constamment, l'amélioration progressive de l'état de fortune et d'aisance des cultivateurs, et par conséquent l'amélioration toujours croissante des conditions de salubrité et de longévité de cette classe intéressante. Personne par conséquent n'a pu acquérir, par de plus heureux travaux, le droit de donner son avis sur des questions de la nature de celle dont il s'agit. M. Yvert nous paraît démontrer ici que les améliorations considérables dont s'est enrichie notre agriculture depuis une vingtaine d'années, sont dues en grande partie à l'intro-

duction des mérinos ; et tellement liées à l'éducation de ces précieux animaux, que si cette branche d'industrie étoit abandonnée, ces améliorations ne tarderoient pas à disparaître : or il lui est facile de prouver que, si l'on met des entraves à l'exportation des laines fines ou des mérinos eux-mêmes, les frais considérables que nécessitent l'acquisition et l'entretien des troupeaux de cette nature, cesseront d'être compensés par les avantages que l'on pourroit en retirer. En sorte que les cultivateurs se verront contraints d'y renoncer, ce que le bas prix des laines fines a produit, à ma connaissance, en plusieurs de nos provinces. L'exportation libre au contraire, en conservant toujours aux produits de ces troupeaux un prix suffisamment élevé, fera consacrer à leur éducation et des capitaux et des soins qui conserveront à la France les avantages d'une branche d'industrie pour laquelle elle a sur ses voisins l'avantage de l'antériorité.

La question traitée par M. Yvert se rattache aux plus grands intérêts sociaux, et la manière dont il la fait envisager peut servir de preuve que sur tous ces objets, la manière la plus libérale de les envisager, est tout à la fois la plus sage.

UNE députation composée de MM. les docteurs Menuret, Portal et Thouvenel, docteurs de l'Université de Montpellier, a eu l'honneur d'être présentée au Roi. M. Menuret, doyen de la députation, a prononcé le discours suivant au nom des professeurs de cette école :

SIRE,

Anciens docteurs de l'Université de Médecine

de Montpellier, nous sommes chargés par les professeurs de cette école célèbre de porter au pied du trône de V. M. leur adresse de satisfaction, d'amour et de respect. Unis à eux par plus d'un lien, nous remplissons avec ardeur cette agréable et flatteuse commission : daignez, SIRE, en l'accueillant avec bonté, continuer à cette source antique et féconde d'instruction médicale la protection spéciale et la confiance distinguée que depuis plusieurs siècles elle a constamment obtenues et méritées des Rois vos prédécesseurs. Elle est bien digne de l'attention et de l'intérêt d'un Monarque aussi éclairé que vertueux, cette profession que l'empereur Justinien appelait *la mère de toutes les vertus*, parce qu'elle les exige toutes et les inspire ; qui, par leur réunion avec la science, par son sujet et par son but, influe si fortement sur le bonheur des individus, sur celui des familles, et, par conséquent, sur celui de la société entière. Le système révolutionnaire trop prolongé lui a porté de cruelles atteintes ; un regard bienveillant et réparateur de V. M. serait un bienfait pour elle et pour l'humanité. Puisse la médecine reconnaissante ne s'exercer ~~sur vous~~ SIRE, que pour conserver long-temps intacte et florissante une santé qui est d'un si grand prix et d'une si haute importance pour la nation fidèle qui n'a cessé de vous chérir et de vous désirer ! Nous osons encore émettre un voeu, SIRE : il a pour objet la décoration qui consacre l'heureuse époque de l'entrée de V. M. dans sa capitale. Nous sollicitons avec confiance pour les professeurs de médecine nos commettants, et pour nous, ce signe brillant d'un doux souvenir, cette marque ostensible de votre estime et de votre bienveillance.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTE, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup> 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup> 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup> 8.



# GAZETTE DE SANTÉ,

## OU

### RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

#### HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Suite des Opinions systématiques d'Hippocrate.*

*Ut oculus qui per nebulae aut aquam inspicit, res metitur  
falso modo: sic animus qui per opinionis nubem.*  
(THRIYERI, ex Const. I. I, c. 5.)

La doctrine des nombres, illustrée par Pythagore, était professée par Hippocrate : elle sert de fondement à l'opinion qu'il a émise que l'enfant né à huit mois ne saurait vivre, tandis que celui qui naît à sept est viable (lib. *De septimestri partu*, id. *De octimestri*, id. *De carnib. 1*). Peut-être aussi l'importance qu'il attribuait au nombre *sept* lui a-t-elle fait porter trop loin ses assertions au sujet des jours critiques et de la division qu'il a supposée pour la vie de l'homme en *SEPTENAIRES* : *Hominis autem vita septem dierum est; ac primum quidem ubi genitura ad uteros pervenerit, habet intra septem dies, quaecumque ex corpore ei accedere necesse est* (lib. *De carnibus*, c. VIII.) Les nombres impairs lui semblaient devoir être toujours critiques pour les malades ; et il assure, *Aphor. LXI, S. IV<sup>e</sup>*, que la fièvre qui cesse dans un jour qui n'est pas impair est sujette à revenir. Il parle encore des jours impairs dans le *1<sup>er</sup> des Epidémiques*, où il prétend que *ceux qui meurent de maladie meurent nécessairement dans un des jours impairs; et même, si la maladie est longue, dans un mois ou dans une année qui tombent dans le nombre impair*. Dans le quatrième livre *De morbis*, cette opinion sur les jours impairs est présentée comme universellement admise ; ce qui prouve qu'Hippocrate ou les auteurs de ces divers Traités n'ont pu s'empêcher de céder en quelques points aux erreurs des temps où ils vivaient

#### NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

*Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical par la Commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE), MENURET, rapporteur.*

#### *Travail de la Commission.*

LE temps a été constamment variable, souvent nuageux, couvert, quelquefois pluvieux. Un orage violent d'eau, de grêle, d'éclairs et de tonnerre a eu lieu pendant quelques heures de la

soirée du 19. La température a été aussi très inégale. Il y a eu par intervalles des heures de chaleur assez forte, et dans d'autres, la fraîcheur était sensible. Le thermomètre a baissé au-dessous de dix degrés, et s'est élevé au-dessus de vingt-six. Les soirées fraîches et humides exigent des précautions.

Les rhumes et les fluxions se multiplient ; la gorge, les oreilles sont affectées avec plus ou moins d'intensité : dans quelques cas, il a fallu recourir à la saignée, ou à l'application locale des sanguines. On peut rapporter aux affections

catarrhales, des fièvres accompagnées de douleurs vagues, de courbature, qui ont peu de durée et de gravité. Des maladies comateuses ont annoncé plus de dangers et ont eu des suites funestes, lorsqu'on n'a pu y opposer à temps des saignées nécessaires.

Les dérangemens des fonctions des organes digestifs sont toujours très-fréquens : ceux que la transpiration éprouve y contribuent autant que l'abus ou le mauvais choix des fruits et les inattentions dans l'usage des boissons rafraîchissantes.

Parmi les affections éruptives, on distingue particulièrement l'érysipèle et la rougeole simples et bénignes.

Une maladie chronique de l'estomac, caractérisée par le vomissement absolu de tout aliment et boisson, constipation, faiblesse, marasme, fièvre lente, faisait craindre, depuis près de deux mois, chez un homme de quarante-cinq ans, une obstruction au pylore : divers moyens, et surtout des toniques et des calmans étaient inutilement employés ; je leur substituai de petites doses répétées d'huile de ricin, des fomentations avec les feuilles de vigne et de morelle. On donna, pour soutenir les forces, des lavemens de bouillon ; on a pu ensuite en faire avaler quelque cuillerées, ainsi que de l'eau sucrée ; les vomissemens sont devenus moins fréquens : les lavemens avec la décoction des herbes émollientes et un peu de savon ont amené des selles épaisses, fétides et noires. Il n'y a pas eu depuis quatre jours le plus léger soulèvement d'estomac ; cependant il n'est pas encore possible de se flatter que le malade résiste à l'extrême déperissement depuis trop long-temps établi ; on peut inférer que dans des cas semblables il importe de solliciter doucement, mais avec instance, l'action expulsive de l'estomac et des intestins. Non-seulement ce traitement doit être bien dirigé, mais il doit l'être de bonne heure :

..... *Serò medicina paratur  
Cùm mala per longas invatuere moras.*

MENURET, D. M.

\*\*\*\*\*  
— Dernier quartier, le 7 septembre.

Depuis le 21 août jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 4 l.  $\frac{4}{10}$ . — Le *minimum* de 27 p.  $\frac{1}{2}$ .

Le *maximum* du Thermomètre a été de 22 d.  $\frac{1}{2}$ .

— Le *minimum* de 7 d.  $\frac{4}{10}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 82 d.

— Le *minimum* de 64 d.  $\frac{1}{2}$ .

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.*

PÉRIPNEUMONIE produite par la fracture de plusieurs côtes. (Notice communiquée par le Dr Beauchêne.)

UN cocher de fiacre, sujet à s'éivrer, étant déjà tombé plusieurs fois de son siège, se fractura un grand nombre de côtes dans une dernière chute. On appliqua sur les côtes fracturées des compresses trempées dans une liqueur résolutive. Elles furent assujéties par un bandage de corps. Le malade fut saigné. Malgré ces moyens il survint une douleur assez vive dans le côté, une toux fréquente, de la gène dans la respiration, un peu de sang dans les crachats ; la saignée fut réitérée une deuxième et une troisième fois, ce qui n'empêcha pas le malade de mourir le cinquième jour avec tous les signes d'une péripneumonie. Je n'avais point vu cet homme pendant sa maladie, mais je fus appelé pour faire l'ouverture de son corps. Je dirigeai spécialement mes recherches sur le thorax et les organes qui y sont contenus : tous les autres étaient sains.

Les cinq côtes qui suivent la seconde du côté droit, étaient fracturées ; deux d'entre elles l'étaient même en deux endroits.

Ces os, revêtus d'un périoste qui n'avait pas été déchiré, et retenus d'ailleurs en haut et en bas par les intercostaux internes et externes n'avaient point éprouvé de déplacement, et laissaient à peine entendre une légère crépitation, de sorte que le seul signe certain de ces fractures était la possibilité de déprimer les côtes. Le sternum

présentait aussi une fracture à sa partie supérieure. Au-dessous de la réunion de la première pièce de cet os avec la seconde, il y avait en outre une solution de continuité qui pouvait être le résultat d'un jeu d'ossification, ou d'une ancienne fracture; car les pièces osseuses étaient réunies par une substance fibreuse très-solide.

Le poumon gauche était sain, le droit gorgé de sang et un peu hépatisé. Une fausse membrane recouvrant, du même côté, quelques points de cet organe et de la plèvre costale. La cavité de la plèvre contenait environ un demi-litre d'un fluide sanguinolent. Cet homme est donc mort d'une inflammation de la plèvre et du poumon, produite par la fracture des côtes. Je crois qu'on eût peut-être pu le sauver, si, dès l'invasion de la maladie, on eût multiplié les saignées comme on le fit dans un cas à peu près semblable, chez un homme dont Duverney rapporte l'histoire dans son *Traité des Maladies des Os*.

Cet homme, qui était un peintre, fut renversé par une voiture; la roue lui ayant passé sur le corps, les clavicules, les sept côtes sternales et deux asternales d'un côté furent fracturées. On appliqua un appareil convenable; ce malade fut saigné huit ou neuf fois dans l'espace de vingt-quatre heures. Les accidens furent prévenus de cette manière, et le malade guérit.

INFLAMMATION du testicule droit produite par la puberté. ( Notice communiquée par le Dr Beauchêne ).

WUFLARD, ciseleur, allemand d'origine, vint me consulter pour un gonflement considérable du testicule droit. Les parties génitales de cet individu avaient un développement proportionné à son âge. Quelques poils commençaient à couvrir le pubis et annonçaient d'une manière certaine, l'approche de la puberté.

Ce jeune homme n'avait jamais connu de femmes, et ne s'était exposé d'aucune manière à l'invasion d'une maladie contagieuse.

Cependant, sans avoir reçu la moindre contusion, il s'aperçut que le testicule droit se gonflait, devenait sensible, très-douleuroux même, et

prénait peu à peu un volume trois ou quatre fois plus considérable que celui du côté opposé. La peau du scrotum était rouge; elle participait à la sensibilité et à l'état inflammatoire du testicule. Ce qui paraîtra peut-être assez singulier, c'est que depuis quatre mois, ce jeune homme avait déjà éprouvé trois fois le même accident. Le repos et le régime avaient suffi pour obtenir la résolution de la tumeur dans les cas précédens. Dans celui-ci, les accidens furent plus graves, et ces moyens insuffisants. J'employai alors les cataplasmes émolliens et les bains, qui produisirent en peu de jours un effet merveilleux. Les laxatifs achevèrent la guérison.

Il me semble que cette tuméfaction du testicule ne peut guère être attribuée à une autre cause qu'à la puberté et au travail qui se passe à cette époque dans les organes sexuels. J'appris peu de temps après que le jeune homme était devenu pubère. Depuis cette époque ( il y a environ deux ans ) les gonflements spontanés et inflammatoires du testicule n'ont plus eu lieu.

---

*Heureux effet de l'emploi des bains et des affusions froides.*

PIERRE GRENIER, âgé de 19 ans, du faubourg de la Hautoye, ouvrier du génie, revenu le 24 avril dernier à Amiens, du dépôt de Metz, où régnait une maladie contagieuse qui enlevait chaque jour un grand nombre d'individus, parut jouir de la meilleure santé jusqu'au 28 juin. Tout à coup, courbature, abattement, céphalalgie aiguë, frisson, tremblement, vomissements suivis bientôt d'une fièvre très-forte avec délire.

M. Hévin, chirurgien, appelé pour lui porter des secours, le trouva dans une telle agitation, qu'il lui prescrivit des anti-spasmodiques et des délayans. Le lendemain, prostration générale des forces, pouls petit et fréquent, yeux tayés, face décomposée, peau terreuse presque froide: vomitif, qui produisit assez d'effet, ensuite limonade, tisane de chicorée.

Le troisième jour, délire furieux; voulant à chaque instant s'échapper du lit où on le retint

avec beaucoup de peine ; injuriant ses plus proches parens ; langue noire, sèche et crevassée, tout l'intérieur de l'arrière-bouche et les dents couverts d'un enduit fuligineux, déglutition très-difficile, dévoiement spontané, matières d'un jaune verdâtre et d'une fétidité insupportable.

Le quatrième jour, affection comateuse et les autres accidens persistans ; affusion d'eau froide sur la tête, souvent répétée, application des vésicatoires aux jambes, et, vu l'état de faiblesse du pouls, le froid de tout le corps, prescription de la limonade vineuse et d'une potion légèrement cordiale.

Le cinquième jour, appelé en consultation, je trouvai le jeune homme dans un état de prostration extrême, perte totale de connaissance, délire modéré, pouls très-petit, faible et fréquent, peau de tout le corps livide et froide, la partie supérieure de la tête brûlante, la bouche et ses dépendances tapissées d'un enduit noirâtre, aphonie, déglutition presqu'impossible, tétanos momentané de la mâchoire inférieure, plaies des vésicatoires blafardes. Partageant les craintes de M. Hévin sur les suites funestes de ce typhus, j'approvai l'affusion d'eau froide sur la tête, et nous fûmes d'avis de faire frictionner toutes les parties du corps avec un sachet contenant de la glace pilée, ce qui produisit un sentiment de froid qui fut exprimé par quelques mots mal articulés.

Le sixième jour, point d'amélioration, la nuit ayant été très-fâcheuse, et le malade ayant failli plusieurs fois se sauver de la maison. Nous prescrivîmes, d'après le froid et la rigidité de la peau, un bain froid où il resta pendant une heure sans manifester le moindre déplaisir ; il ne s'agait que lorsqu'on lui versait brusquement de l'eau glacée sur la tête.

Le septième, légère diminution des accidens, prescription d'un second bain froid.

Le huitième, déglutition plus facile, bouche moins sèche, pouls plus élevé, chaleur de la périphérie du corps plus animée, tête moins brûlante, abdomen plat et constipé ; limonade, eau et vin, qu'il but en petite quantité, lavement

émollient, lotion fréquente de toutes les parties du corps avec de l'eau froide vinaigrée.

Le dixième, la connaissance revint un peu ; le malade qui n'avait point parlé depuis l'invasion de la maladie, demanda qu'on le mit dans l'eau froide, ce qui lui fut de suite accordé à son grand contentement.

Le onzième, le délire ne reparut que de loin à loin ; la membrane muqueuse de toutes les parties de la bouche, du pharynx et du larynx commença à s'exfolier, et sa chute fut facilitée par des gargarismes détersifs.

Le douzième, le délire ayant tout à coup augmenté, il prit un premier bain froid ; nous permîmes quelques verres de petit lait, que le malade avait demandés, et qui produisirent deux selles copieuses.

Le treizième, presque plus de délire, l'état de faiblesse du malade, nous fit défendre le petit lait, nous lui ordonnâmes de l'eau vineuse, du bouillon de poulet et trois cuillerées de vin de Malaga.

Le quatorzième, fonctions intellectuelles dans l'état naturel ; désir et demande d'alimens.

Le quinzième, le seizième et le dix-septième, les forces reprîrent peu à peu ; la fièvre s'est éteinte, et le rétablissement a été très-prompt.

TRANNOY, D. M. P.

Amiens, le 8 août 1814.

#### *Réflexions du Rédacteur.*

Il ne nous semble point que l'on doive donner le nom de typhus à la maladie dont on vient de lire la description. Elle ne ressemble au typhus ni par la contagion, dont elle ne paraît pas avoir été susceptible, puisqu'aucun de ceux qui ont soigné le malade n'en a été atteint ; ni par l'état catarrhal qui forme toujours une des premières périodes du typhus ; ni par l'exanthème, qui survient aussi constamment vers le milieu du premier septénaire de cette redoutable maladie. Celle que MM. Hévin et Trannoy ont traitée avec un succès que l'on doit attribuer tout entier à leur habileté nous paraît être une fièvre putride ou adynamique compliquée d'ataxie ; et

l'heureux emploi des bains et des affusions froides est une preuve à joindre à toutes celles que nous avons rapportées, de l'efficacité de ce moyen lorsqu'il est employé à propos.

*Relation du phénomène d'une PLUIE CHARCÉE D'UNE POUDRE ROUGE, tombée dans la ville de Gerace en Calabre, le 14 mars 1813; communiquée aux Rédacteurs de la Bibliothèque Britannique; par M. le professeur Sementini de Naples.*

LE 14 mars 1813, le vent qui, depuis deux jours, avait soufflé de l'est, se renforça, et une nuée dense qu'on voyait sur la mer, parut s'approcher du continent. Vers deux heures et un quart après midi, le vent se calma un peu; mais la nuée qui, déjà, avait couvert toutes les montagnes, commença à obscurcir la lumière du jour, et à prendre un aspect menaçant. Sa teinte n'était plus rougeâtre, comme on l'avait vue de loin, mais véritablement couleur de feu, ou plutôt comme un fer rouge. A quatre heures et demie, les ténèbres furent complètes, et on fut obligé d'allumer les lumières dans l'intérieur des maisons. Le peuple, effrayé, courut en foule dans la cathédrale, où il força le prêtre, qui prêchait le carême, et le vicaire capitulaire lui-même, à monter en chaire pour se mettre en prières. A peine le sous-préfet en eut connaissance, qu'il se rendit à l'église pour essayer de calmer le peuple; mais, réfléchissant au danger auquel il s'exposait en se mettant en opposition avec une impulsion populaire aussi prononcée, il se fit remplacer par quelques prêtres. La précaution fut inutile; vers cinq heures, les clamours redoublèrent, et véritablement les personnes timides pouvaient alors être alarmées. Le ciel était rouge jaunâtre, la lumière du soleil presque totalement obscurcie, et le côté du nord offrait déjà d'épaisses ténèbres. Quoique la mer soit éloignée de six milles, les mugissements profonds arrivaient jusques dans la ville: on entendait aussi des bruits sourds dans l'air sillonné par les éclairs et secoué par le tonnerre. Alors com-

mencèrent à tomber de grosses gouttes d'eau, chargées d'une poudre rougeâtre, qu'on prit d'abord pour du sang, et que d'autres crurent être une pluie de feu. Dans cet état de choses, une circonstance extraordinaire mit le comble à la terreur. Le feu prit à la maison d'un particulier dans la ville, et le spectacle en devint bien plus imposant encore. Alors, la populace ne connut plus de frein; elle se crut à la fin du monde; l'incendie était, à ses yeux, le commencement de la déflagration universelle, et le peuple courrait ça et là, en poussant des cris et des hurlements lamentables. Les uns tendaient les bras aux prêtres, en les suppliant de les confesser sur l'heure. Ceux qui n'en avaient pas à leur portée se confessaient en public et à haute voix; d'autres se donnaient la discipline, se frappaient le visage et la poitrine, et s'arrachaient les cheveux, en attribuant à leurs péchés le fléau qui allait punir la race entière. On demanda à grands cris de porter en procession les images des Saints, ce qui fut accordé de suite comme le seul moyen de prévenir les désordres inévitables dans un rassemblement pareil, et le mal qui pouvoit en résulter. On sortit donc les statues, et le peuple se mit, jusqu'au soir, autour d'elles, en faisant retentir l'air de ses prières et de ses cris. Vers la nuit, le ciel commença à s'éclaircir, les éclairs cessèrent, ainsi que la pluie, et le peuple se ras-sura, surtout lorsque la cause de l'incendie fut connue, et que ses progrès furent arrêtés.

Voici les principales propriétés de la poussière tombée avec la pluie:

Sa couleur est d'un jaune pâle;

Sa saveur est terreuse, peu marquée.

Elle est si atténuée qu'on peut la dire impalpable; on y découvre pourtant ça et là, à la loupe, des points brillans qui ressemblent, par la couleur, au piroxène; mais qu'on croit étrangers à la poussière, et mêlés accidentellement avec elle lorsqu'on l'a recueillie sur le terrain.

Exposée à une chaleur modérée, elle brunit d'abord, puis devient tout-à-fait noire. Si l'on augmente le feu, le reste de la teinte disparaît et fait place au jaune rougeâtre.

Elle fait effervescence avec les acides, mais

elle perd cette propriété lorsqu'elle a été fortement réchauffée.

L'action du feu lui fait perdre 0, 1 de son poids ( un dixième ).

Ce minéral est composé de silice, de carbonate de chaux, d'alumine, de fer et de chrome. La petite quantité de cette substance, qu'on a pu se procurer d'abord, n'a pas permis qu'on établît les proportions de ces ingrédients. Mais l'auteur, en ayant recueilli postérieurement une quantité plus considérable, se propose d'en faire une analyse exacte.

#### BIBLIOGRAPHIE.

ANNALES DU MAGNÉTISME ANIMAL, N<sup>o</sup>s I<sup>er</sup>, II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup>. Ouvrage paraissant par cahier de trois feuilles d'impression in-8<sup>o</sup> les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois. Prix, pour Paris, 8 fr. pour trois mois, 15 fr. pour six mois, et 26 fr. pour l'année. A Paris, chez M. de Lausanne, éditeur, rue Neuve-Saint-Martin, n<sup>o</sup> 29 ; chez Dentu, libraire ; et chez le Normant.

C'EST pour la plus grande gloire du magnétisme animal que les *Annales* dont il s'agit ont été entreprises, et le but principal des auteurs est de répandre une doctrine qui, suivant eux, doit être pour la société entière un *inappréciable bienfait*. Je suis loin, je le proteste, de partager cette opinion ; mais de plus, je crois qu'un tel ouvrage doit produire des résultats diamétralement opposés aux intentions des fondateurs. En effet, sans parler des critiques, dont, suivant l'expression de M. A. (IV<sup>e</sup> cahier, p. 151), la *sotte prévention est le cachet de l'ignorance et de la mauvaise foi*, les autres lecteurs des *Annales du Magnétisme* peuvent se diviser en deux classes : la première comprend les personnes qui ont cultivé leur esprit, mais qui sont restées étrangères aux sciences naturelles, et notamment aux diverses branches de la médecine ; dans la seconde classe, se trouvent compris les médecins, qui doivent avoir acquis sur la structure du corps humain et sur les phénomènes auxquels il est assujetti, des connaissances plus ou moins positives.

Or, quelle opinion pourront se former ces derniers lecteurs d'une science dont les effets sont, de montrer à une somnambule *un amas considérable de bile jaune collée sur les parois d'un estomac*, et que *l'eau de carotte doit détacher peu à peu, puis faire couler, sans quoi elle se mêlerait au sang pour produire la jaunisse* (pag. 63 et 64), ou bien de lui faire connaître *que le lait lui monte à la tête, en redescend, pour y remonter encore avec la rapidité de l'éclair, puis finit par bouillonner dans son corps, et lui tomber enfin dans la jambe droite*, où il ne reste pas davantage. Quelle étrange idée fait il s'être faite du corps humain pour y voir de tels mouvements, et combien n'obligerait-on pas les personnes instruites de leur enseigner les voies par lesquelles ils s'opèrent ? Mais ceci n'est rien encore en comparaison du récit fidèle qu'une somnambule magnétique a fait de l'accroissement de sa grossesse depuis l'époque de quarante-deux heures de la conception jusqu'au cinquième mois. La dame dont il s'agit a vu très-distinctement *le principe fécondant, s'emparer d'un petit œuf qui de l'ovaire droit était descendu dans la matrice ; le faire éclore par sa chaleur, et pour ainsi dire éclater ; aussitôt la vie entrer dans cet œuf ; et s'établir un courant magnétique, qui, soulevant la poche de l'estomac, cause le vomissement d'une partie des alimens, ou les réduit en salive.... Ce courant forme pour la suite le cordon ombilical.... Puis, des sucs vont, comme des rayons, former, les uns, les yeux, les autres, la bouche, le nez, etc. de l'embryon.... D'autres rayons qui partent des deux côtés de la matrice vont former et dessiner, en se rencontrant, la forme et l'élévation de la poitrine, etc. etc. Vers la troisième semaine la somnambule rapporte (pag. 115) : qu'elle voit très-distinctement le cordon ombilical, auquel aboutissent les trois courans magnétiques : mais ici l'éditeur dont la lucidité surpassé sans doute celle de la somnambule, déclare dans une note, que Mad. P. se trompe ; que le cordon ombilical ne se forme que vers la fin du deuxième mois de la grossesse, et que ce qu'elle prenait pour lui (pour le cordon) était sans doute le mélange des sucs et de la semence qui, donnant de la consistance au tronc du courant, le faisait apparaître sous la forme d'un cordon. Il n'est, je crois, pas un seul médecin qui, de tout*

ceci, ne tire la conséquence que l'éditeur pourrait bien ne connaître pas les objets dont il parle, plus que la somnambule elle-même, ou *le capitaine d'artillerie son magnétiseur*.

Maintenant si les faits dont il s'agit, lesquels supposent des connaissances comparables à celles des gardes-malades, et de tous ceux qui ont souvent entendu parler de ce qu'ils ne comprennent pas, sont de nature à dégoûter les médecins d'une pareille voie d'étude, peut-être cependant pourraient-ils séduire des personnes que leurs connaissances ne mettent pas en état d'en sentir toute l'absurdité: mais que pourront penser ces personnes même, en lisant dans les *Annales du Magnétisme* des contradictions telles que celle-ci, par exemple (p. 25, IX<sup>e</sup> principe nécessaire à l'intelligence de ce qui se rapporte aux cures): *Au moyen du magnétisme, toutes les crises sont salutaires, ce qui n'arrive pas toujours dans le cours ordinaire de la nature. Il les prépare, les fait naître, et les amène à une heureuse fin.* Et cependant on lit, p. 175, cette autre phrase qui n'est pas moins étrange: *Je ne saurais trop le répéter, et qu'on y songe bien, on peut, dans l'application du magnétisme, désorganiser totalement une personne par imprudence ou par impéritie.* D'où il résulte que ce moyen, qui ne procure que des crises salutaires, peut cependant désorganiser totalement une personne: propositions qui s'accordent peu, mais dont la seconde serait d'autant plus inquiétante, que l'éditeur lui-même, qui a signé cet article, déclare qu'il pourrait citer beaucoup de faits à l'appui de ce qu'il avance.

On aurait droit encore de s'étonner, en voyant les auteurs des *Annales du Magnétisme* prétendre, comme plusieurs écrivains modernes ont déjà fait, que le magnétisme n'agit guère que sur les personnes malades. Ainsi on lit, à la page 29: *L'action du magnétisme cesse lorsque le malade est guéri, à moins qu'il ne soit d'une constitution faible, délicate, susceptible d'être affectée à la plus légère secousse; et en général, l'insensibilité totale aux effets du magnétisme, est le CRITÉRIUM de la guérison.* Rien ne s'accorde moins que cette assertion avec les faits les plus nombreux et les plus généralement connus, et, pour le répéter ici, je suis fermement convaincu que, lorsque les ma-

gnétiseurs n'opéreront plus que sur des personnes bien réellement malades, leurs opinions ne tarderont pas à tomber dans le discrédit le plus complet.

Il me paraît encore bien certain que tant que les hommes qui se livrent à ces recherches n'y apporteront pas au moins autant d'esprit de critique qu'ils y peuvent mettre de bonne foi et de chaleur, non-seulement ils n'éclaireront personne, mais au contraire ils s'enfonceront toujours davantage dans les ténèbres et les absurdités.

**FLORE MÉDICALE**, ou *Collection de toutes les plantes usitées en médecine*, rangées par ordre alphabétique, décrites par F. P. Chaumeton, docteur en médecine, peintes par Mad. E. P..., et par P. J. F. Turpin, gravées par Lambert jeune; ouvrage entièrement neuf, à l'usage des médecins, des chirurgiens, des pharmaciens, et de tous les amateurs de la botanique. I<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> livraisons, contenant l'absinthe, l'acacia, l'acanthe, l'ache, l'aconit, l'agaric du mélèze, l'agaric amadouvier et l'agnus castus. Il paraîtra tous les vingt jours une livraison que l'on recevra exactement et à domicile. Chaque livraison in-8<sup>o</sup>, est composée de quatre planches gravées en couleur et retouchées au pinceau. Le prix est de 3 fr. 10 cent. franc de port pour toute la France. Papier vélin, tiré à trente exemplaires, prix : 6 fr. 10 cent. Avec les figures doubles en couleur et en bistre, 8 fr. in-fol., papier vélin superfin satiné, retouché au pinceau par des peintres de fleurs très-habiles, tiré à cinq exemplaires, filets dorés, prix : 20 fr. la livraison; avec les figures doubles en bistre et en couleur, prix : 25 fr. in-4<sup>o</sup>, tiré à vingt exemplaires, vélin superfin satiné, prix : 12 fr. la livraison; avec les figures doubles en couleur et en bistre, 15 f. Un exemplaire unique sur peau de vél., avec les peintures originales sur peau de vélin et les planches imprimées en bistre, aussi sur peau de vélin, cartonné à la Bradel, en papier maroquin, le texte aussi sur peau de vélin: le prix est fixé à 300 fr. la livraison. A Paris, chez C. L. F. Pankoucke, éditeur du *Dictionnaire des Sciences Médicales*, rue et hôtel Serpente, n<sup>o</sup> 16.

L'OUVRAGE que nous annonçons forme en quelque sorte le complément du *Dictionnaire des Sciences médicales*: c'est un bel herbier dans lequel on apprendra à connaître les plantes médicinales, avec l'histoire de leurs propriétés et de

leurs usages, ce qui peut le rendre utile à tous les ordres de lecteurs. Le texte de cet ouvrage est confié aux soins de M. Chaumeton, dont les travaux ont déjà enrichi le Dictionnaire de tant de savantes notices bibliographiques ou médicales ; les figures sont toutes dessinées d'après nature. On en doit une partie aux talents de madame Panckoucke elle-même ; et ces jolis dessins en acquièrent un nouveau prix, quand on peut s'assurer qu'ils ont conservé sous une jolie main toute la grâce et l'exactitude des modèles.

**L'ART DU CUISINIER**, par *A. Beauvilliers*, ancien officier de *Monsieur*, comte de Provence, attaché aux extraordinaires des maisons royales, et actuellement restaurateur, rue de Richelieu, etc. Deux vol. in-8°. Prix : 15 fr., et 18 fr. par la poste. A Paris, chez *Pillet*, rue Christine; et chez *le Normant*.

**L'ART DU CUISINIER** dans la *Gazette de Santé* ! Vous n'y songez pas ? — Pourquoi non ? quel inconveniēt ? — Quoi ? l'art de détruire les hommes en excitant leur sensualité à côté des préceptes d'Hippocrate ? C'est donc pour en montrer les dangers, et tout de suite porter remède au mal. — Ah, Monsieur, vous prenez les choses bien au sérieux. — Comment, au sérieux ? — Ecoutez ce que disait un ancien philosophe : *plures occidit GULA quam gladius ; est que fomes omnium malorum* ; ce qui signifie : laissez-là votre latin ; je pourrais aussi vous en citer, peut-être même du grec, à la louange de la bonne chère, et vous prouver que ce qui tue en ce genre, c'est la mauvaise cuisine : or, Monsieur, je n'en fais que d'excellente, et qui plus est, mon livre enseigne à la faire. Vous paraît-il étrange de vous occuper de cuisine ? Mais

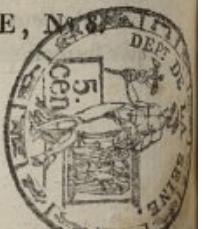
jamais Esculape et Comus ne vécurent en ennemis ; et tout ce que vous appelez dans votre langage médical, *injesta*, n'est-il pas du ressort de la cuisine ? Je connais, comme vous, le trait de ce médecin qui ne manquait point chez les grands qu'il visitait, de faire un tour dans nos laboratoires. « Courage, enfans, disait-il aux artistes qu'il y rencontrait, évertuez vous, c'est à vos soins que je dois le plus grand nombre de mes pratiques. » Qu'est-ce que cela prouve ? et quand cela prouverait quelque chose, ne vaut-il pas mieux, tout bien considéré, mourir de la main d'un bon cuisinier, que de celle du meilleur apothicaire ? Voulez-vous de la raison, de la philosophie ? lisez mon discours préliminaire. Croyez-vous que jamais on ait donné les louanges plus délicates et mieux amenées que celles dont mon épître dédicatoire se trouve assaisonnée. Depuis les *potages* jusqu'aux *petits pieds*, aux pâtisseries, confitures, liqueurs, vins, et généralement jusqu'aux moindres détails *d'office* et d'économie domestique, tout est dans mon livre traité de main de maître ; et vous observerez, s'il vous plaît, que ce n'est point d'après auroi que j'en parle ; je ne présente au public que les fruits d'une pratique dont depuis plus de quarante ans les connaisseurs savent apprécier le mérite. Des gravures ajoutent encore du prix à mon ouvrage, en faisant voir comment un service doit être disposé ; car c'est peu de chose que de manger, si l'on ne procède avec méthode. Remarquez, je vous prie, M. le docteur, à quel point de perfection j'ai su porter un art illustré déjà par les travaux de si grands maîtres : est-il une science dont les résultats soient plus beaux, plus satisfaisans ? On vient à moi rempli d'espérance ; on ne s'éloigne jamais sans être satisfait et sans nourrir le projet de revenir encore. Pourriez-vous en dire autant ? Enfin, puisqu'il faut établir ses droits, le plus grand philosophe du dernier siècle ne s'est-il pas écrit dans son enthousiasme :

Qu'un cuisinier est un mortel divin !

Qu'est-ce auprès de cela qu'un médecin ?

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la *GAZETTE DE SANTÉ*, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup> 30. faub. Saint-Germain. — Et chez *LE NORMANT*, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup> 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continuera à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup> 8.



# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Méthode d'Hippocrate.*

*Naturā duce errari nullo modo potest.*  
( CICERO; 1. De legibus.)

Tout ce que l'on a vu dans les articles précédens peut donner une idée de la doctrine d'Hippocrate, ou du moins des opinions de ce grand homme; car il n'est peut-être pas possible de considérer comme faisant un corps de doctrine régulière des opinions aussi variées et par fois même aussi contradictoires que celles dont j'ai rendu compte. Mais sa méthode, ou l'ensemble des règles suivant lesquelles il procédait dans l'étude et le traitement des maladies (avec les exceptions peu nombreuses dont j'ai fait connaître une partie) porte un tel caractère de sagesse et de perfection, que c'est là principalement ce qui a pu l'élever au degré d'estime auquel il est monté, et en faire pour toujours le modèle des médecins observateurs.

Cette méthode, en effet, est uniquement fondée sur l'observation d'un grand nombre de cas, auxquels il rapporte ceux qui se présentent de nouveau. Hippocrate craignait, dans l'application de ce principe, de tirer des règles générales de faits isolés, et on peut en voir la preuve dans plusieurs de ses écrits. Cette façon de procéder, au reste, ne lui appartenait point: *elle existait avant nous; et c'est en y restant attaché que l'on a fait déjà, dit-il, de belles et utiles découvertes; et tout homme qui, doué des dispositions nécessaires, instruit de ce qui a été fait avant lui, partira de ce point, et suivra la même route, en fera encore de nouvelles.* ( HIPPOCR. De priscā medicina.) Dans les deux articles suivans, je tâcherai de faire voir, avec quelque détail, les applications que le père de la médecine faisait de sa méthode, à la connaissance et au traitement des maladies.

## CONSTITUTION MEDICALE.

### Considérations sur les Maladies régnantes.

LE temps a été assez constamment beau durant les dix jours qui viennent de s'écouler; quelques légères ondées, quelques matinées où le temps a été couvert, semblaient seulement destinées à rompre l'uniformité d'un temps constamment serein. Cependant le mois de septembre se fait sentir par le refroidissement de la température, dès que le soleil n'est plus sur l'horizon, ou plutôt avant qu'il y soit arrivé. La chaleur qui, pendant le jour, est assez souvent à 18°, 20° et 23°

du thermomètre centigrade (de 18° à 23°) du thermomètre de Réaumur, est assez régulièrement à 7 ou même à 5 degrés centigrades le matin. (4° à 6° R.)

Faut-il attribuer à ces variations de température les dysenteries et les maladies analogues qui règnent à présent, et qui jamais peut-être n'ont été plus nombreuses et plus universellement répandues? J'ai de la peine à le croire. A Paris où, généralement parlant, on se lève tard, il n'est guère que la classe des artisans qui se trouve exposée à l'influence des froids pénétrants du matin, et cependant l'épidémie régnante affecte des

personnes de tous les ordres de la société. Beaucoup de convalescents en ont été fort incommodés, et ont vu l'époque de leur entier rétablissement éloignée par cette nouvelle série d'accidens. Les chaleurs vives qui ont succédé, durant une vingtaine de jours du mois de juillet, à des froids extraordinaire pour la saison, seraient-elles la cause de cette disposition, que des circonstances très-diverses font aujourd'hui développer ? je ne sais. Cependant on a vu plusieurs fois des dysenteries régner épidémiquement, sans qu'il existât aucune disposition météorologique semblable, témoin l'épidémie qui régna en 1539, et que Herman vander Heyden a décrite. *C'était, dit l'auteur, une année si tempérée que, de mémoire d'homme, il ne s'était vu autre de si bonne apparence.* (Disc. et Avissur les Flux de ventre doul. Gand, 1643. P. 22.)

Quoiqu'il en soit, la maladie débute en général par des douleurs qui suivent la ligne transversale que forme l'intestin colon au-dessus du nombril : elles deviennent ensuite moins circonscrites et s'accompagnent de déjections liquides et séreuses rendues avec des cuissons, des épreintes et un ténèse très-douloureux. En général, des demi-lavemens émolliens et légèrement narcotiques, comme une décoction de racines de guimauve ou de graines de lin avec quatre à cinq têtes de pavots concassées ; une diette légère et adoucissante, suffisent pour dissiper ces premiers accidens. Lorsque, dès le début, le mal est plus grave, comme il arrive quelquefois, on doit recourir sur-le-champ aux soins d'un médecin instruit, qui souvent est obligé d'abattre les premiers symptômes inflammatoires par la saignée ou l'application de sanguines. Lorsque ces accidens ont subsisté durant quelques jours, et après qu'ils sont dissipés, les malades ont ordinairement la bouche pâteuse ou amère : on dissipe cet état de malaise, en prenant quelques carafes d'eau de rhubarbe faite à froid ; mais pour cela, il faut qu'il n'existe plus d'irritation. On prépare cette eau en mettant dans un nouet de linge fin deux gros de rhubarbe concassée, et en le suspendant au milieu d'une carafe pleine d'eau, que l'on renouvelle à mesure qu'on en boit.

• Nouvelle lune, le 13 septembre.

Depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'au 11 septembre, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 3 l.  $\frac{5}{12}$ . — Le *minimum* de 27 p. 10 l.  $\frac{1}{2}$ .

Le *maximum* du Thermomètre a été de 18 d.  $\frac{1}{2}$ .

— Le *minimum* de 5 d.  $\frac{1}{2}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 70 d.

— Le *minimum* de 50 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.*

GUÉRISON DES MALADIES SCROPHULEUSES PAR LE MURIATE DE BARYTE, ou *Expériences et Observations sur l'usage de ce sel*, extrait d'un ouvrage traduit de l'Italien, par le D<sup>r</sup> Beauchêne.

Le docteur Onofrio Scassi, ayant été témoin en Angleterre du succès des expériences faites par le docteur Crawford, sur le muriate de baryte, dans le traitement des maladies scrophuleuses, les a répétées en Italie ; mais il ne s'est point borné à administrer ce sel dans les humeurs froides, il l'a aussi donné dans des engorgemens lymphatiques considérables et multipliés ; dans les tumeurs de la mamelle et du testicule.

Les succès qu'il a obtenus, lorsque d'autres fondans avaient été inutiles ou insuffisans, ne laissent aucun doute sur l'efficacité de ce médicament : de plus, ces expériences portent un caractère de franchise et de vérité qui ne permet point de les révoquer en doute ; d'ailleurs, elles s'accordent avec les résultats obtenus à l'hospice de la Salpêtrière, par M. le professeur Pinel. Les détails de ces derniers faits ont été consignés avec plusieurs autres, dans un *Essai sur les Tumeurs scrophuleuses*, par Bréard, (Paris, an II.) soutenu à l'Ecole de Médecine de Paris.

Le muriate de baryte est un sel soluble dans six fois son poids d'eau froide ; on en administre la solution à la dose de quatre à trente gouttes par jour, suivant l'âge et le tempérament, dans de l'eau pure ou dans tout autre véhicule approprié.

Le docteur Beauchêne qui a traduit cet ouvrage, a bien voulu nous permettre d'en extraire quelques observations, avant qu'il fût publié. Elles sont assez importantes pour engager les praticiens français à répéter des expériences qui

pourraient avoir des résultats d'une si haute utilité.

*Première observation.*

En octobre 1802, je fus consulté, dit l'auteur, par M<sup>r</sup>. M. D. P. de Saint-Martin d'Albano, pour son fils âgé de dix ans. Il était extrêmement affligé par la crainte de perdre cet enfant des suites d'une maladie qui lui en avait déjà enlevé un autre attaqué précisément des mêmes symptômes; tous les remèdes conseillés par les plus habiles médecins avaient été absolument inutiles.

La lèvre supérieure était fortement gonflée; les glandes cervicales et les sous-maxillaires engorgées et tuméfiées. Les glandes de Meibomius étaient dans un état d'inflammation habituel. Il était impossible de méconnaître chez cet individu une diathèse scrophuleuse. Il avait en outre une fièvre lente avec exacerbation le soir. Une toux sèche, de la difficulté à respirer et un amaigrissement considérable me firent juger que les glandes bronchiales et pulmonaires étaient gravement affectées.

Le muriate de baryte fut le seul remède que je proposai. Je l'administrai au malade, dans une demi-cuillerée d'eau pure et d'eau de mélisse à parties égales; de manière qu'il prenait environ dix gouttes de solution de muriate de baryte dans la journée. La dose de ce médicament fut portée jusqu'à vingt gouttes. En deux mois de temps, j'eus la satisfaction de voir cesser la fièvre. La toux et la difficulté de respirer disparurent également. La convalescence était décidée.

*Deuxième observation.*

Le 4 avril 1803, on confia à mes soins le fils d'un orfèvre, âgé de trois ans. Il était rachitique et si faible, qu'à peine pouvait-il se tenir quelques instans sur ses pieds. Sa mère a été, et selon toutes les apparences, encore scrophuleuse. Les articulations de cet enfant étaient nouées et tortues; les jambes et les avant-bras courbés; leur accroissement inégal.

Ces symptômes de rachitisme me paraissant dépendre d'une cause scrophuleuse, quoique cet enfant ne présentât pas les signes ordinaires de cette affection, je voulus essayer le muriate de baryte, et je commençai à en faire prendre au petit malade, à la dose de quatre gouttes par jour, dans de l'eau pure, savoir: deux gouttes le matin et autant le soir. Ce médicament ne produisit aucun effet sensible, jusqu'au quatrième jour, qu'ayant voulu en augmenter la dose de deux gouttes, je fus, jusqu'à trois fois, obligé de revenir à la première dose, parce qu'il survenait des vomissements. Incertain si ce phénomène dépendait d'une sensibilité pathologique de l'estomac, d'une idiosyncrasie particulière à

cet enfant, ou du sel lui-même dont la base eût été en excès, je m'assurai par les moyens chimiques ordinaires de la bonne composition du muriate de baryte. Tranquille sur ce point, je soupçonnai alors que la grande faiblesse de l'estomac s'opposait à ce que le malade pût supporter une plus grande dose du médicament sans un véhicule fortifiant. C'est pourquoi je l'administrai dans de l'eau de mélisse édulcorée avec un peu de sirop de cannelle. L'effet répondit pleinement à mon espérance; je parvins ainsi à porter la dose du muriate de baryte jusqu'à seize gouttes par jour.

Peu à peu le malade éprouva une amélioration sensible dans son état; bientôt même il recouvrira ses forces. Le 20 juillet de la même année il cessa la solution de muriate de baryte, après en avoir fait usage pendant trois mois et demi. Ce jeune enfant marchait alors facilement, son corps avait acquis de la force, la disformité apparente de ses membres était disparue; il restait à peine quelque gonflement aux avant-bras. On ne remarquait qu'une légère tuméfaction à l'extrémité inférieure du radius vers l'apophyse styloïde; mais elle paraît dépendre plutôt d'un vice de conformation, que d'une altération pathologique; car elle existe encore, quoique l'enfant ait atteint sa neuvième année, et qu'il jouisse d'ailleurs de la plus parfaite santé.

*Troisième observation.*

Un riche propriétaire, âgé d'environ cinquante ans, qui avait reçu de la nature une excellente constitution, mais en avait altéré la vigueur par une conduite dissolue, me consulta le 6 décembre 1805, pour quelques incommodeités qui depuis deux ans avaient résisté à tous les remèdes.

Il avait subi en 1803 un traitement anti-syphilitique, très-long et très-complet, qui avait produit la disparition des symptômes de vérole confirmée dont il avait été affecté. Il lui était seulement resté une grosseur assez considérable à l'épididyme du côté droit. Cet engorgement lui occasionnait de temps en temps des douleurs lancinantes de courte durée; les glandes inguinales étaient tuméfiées et plus grosses que dans l'état naturel. Les axillaires du côté droit et une cervicale étaient engorgées au point de rendre incommodes certains mouvements du col.

On trouvait en outre à la surface du corps un grand nombre de petites tumeurs répandues ça et là, le long des épaules, spécialement vers l'épine du dos, sur les cuisses et à la partie interne des jambes; elles étaient environ de la grosseur d'un pois, mobiles sous la peau dont elles ne changeaient point la couleur, indolentes, mais assez dures. Dans la crainte que ces phénomènes ne fussent encore des restes du virus vé-

nérien, on avait par deux fois tenté un nouveau traitement; mais on avait été obligé de le suspendre à cause de la salivation abondante qui survenait chaque fois à la troisième ou quatrième friction.

Je pensai que dans cette circonstance un remède qui avait une action positive sur le système lymphatique comme le muriate de baryte, était indiqué. Le malade, plein de confiance dans l'usage de ce moyen, commença par prendre trois gouttes le matin, et autant le soir, dans une infusion de mélisse. Le quatrième jour, je fis porter la dose jusqu'à quatre gouttes à chaque prise, augmentant ensuite de deux gouttes tous les quatre jours; j'allai ainsi jusqu'à douze gouttes pour le matin, et autant pour le soir.

A cette époque (au bout de vingt jours), on commençait déjà à apercevoir une différence marquée dans l'état du malade, les globules ou petits nœuds que l'on sentait sous la peau, au commencement du traitement, étaient moins nombreux; les douleurs lancinantes que le malade éprouvait de temps en temps dans l'épididyme étaient presque disparues.

Dans l'intention d'activer les effets de ce médicament, il me vint dans l'idée d'associer à son usage interne des applications extérieures et des friction de même nature sur les parties engorgées; j'appliquai alors sur le scrotum et sur les glandes des compresses trempées dans une dissolution de muriate de baryte, préparée dans la proportion d'une drachme sur chaque once d'eau.

Les effets de l'usage simultané de ce sel à l'extérieur et à l'intérieur, furent frappans. En deux mois et seize jours on ne pouvait plus distinguer aucune affection locale dans l'épididyme; les douleurs momentanées que le malade y avait éprouvées avaient déjà complètement cessé depuis quelque temps.

Les glandes axillaires et inguinales revinrent à leur état naturel.

Celle du col fut la dernière à céder à l'action des remèdes: elle conserva encore pendant près de trois mois un volume assez considérable; mais elle revint enfin à sa grosseur ordinaire par la simple application du muriate de baryte en lotions et en frictions.

---

*Propriétés et usages des Nouvelles Eaux minérales ferrugineuses de Passy.*

*Notice rédigée par M. Chaussier, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris.*

DEPUIS long-temps l'expérience et l'observation ont constaté les propriétés médicinales des nou-

velles Eaux de Passy, et tous les médecins s'accordent à les regarder comme toniques, apéritives, et par conséquent très-eficaces dans le traitement des maladies chroniques, si fréquentes, qui dépendent du relâchement des tissus, de la faiblesse des vaisseaux, de la mobilité des nerfs, de l'engorgement des glandes, etc.

Mais aujourd'hui, qu'une analyse nouvelle a fait connaître plus exactement les principes constitutifs de ces Eaux, on peut aussi, avec plus de certitude, prononcer sur leur usage, déterminer d'une manière plus précise les différens cas où elles peuvent être employées avec succès. Pour bien remplir cet objet important, il faut considérer ces Eaux sous deux états :

1<sup>o</sup>. *Naturelles*, c'est-à-dire *telles qu'elles coulent de la source*. Ces Eaux sont généralement trop fortes, trop actives pour l'usage intérieur. La grande quantité de substances salines, et surtout de sulfate de fer au minimum d'oxygénéation, qu'elles tiennent en solution, produit dans la bouche et l'estomac, une impression désagréable, un sentiment de pesanteur, d'astriction, quelquefois suivi de nausées, et même de vomissements; ainsi, pour l'usage intérieur, ces Eaux telles qu'elles coulent de source, ne doivent être prescrites qu'avec la plus grande circonspection, ou bien il faut les couper soit avec une portion d'eau ordinaire, soit avec une légère infusion de quelque plante mucilagineuse; mais à l'extérieur, on les emploiera avec le plus grand succès comme topiques, soit en douches, soit en lotions ou injections, dans toutes les affections locales qui dépendent du relâchement ou de l'affaiblissement de quelque partie; on s'en servira avec beaucoup d'avantage pour le pansement de ces ulcères atoniques, variqueux, si fréquens aux jambes, pour ces engorgemens chroniques, cédémateux ou compacts, qui succèdent si souvent aux entorses; elles conviennent surtout en lotions et fomentations dans certaines maladies des femmes, et dans quelques flux qu'il importe de modérer;

2<sup>o</sup>.— *Epurées par le temps et le repos, telles qu'on les prépare à l'établissement, et qu'on les trouve dans les dépôts de distribution*. Ces Eaux sont dépoilées de tout principe irritant, et présentent un

nouveau mode de combinaison. Le fer n'existe plus en état de sulfate acide, au minimum d'oxygénéation; et dans cet état, loin de fatiguer l'estomac, ces Eaux le fortifient, et peuvent être employées à l'intérieur dans un très grand nombre de cas. Elles conviennent surtout dans l'inappétence, les dégoûts, les affections de l'estomac et des viscères abdominaux qui dépendent de la faiblesse et du relâchement de ces organes, et d'une sécrétion muqueuse trop abondante; on les emploie aussi avec grand avantage dans les engorgemens chroniques des viscères, la chlorose, diverses maladies des reins, de la vessie, des organes voisins, et surtout dans les fleurs blanches les pertes intérieures qui sont produites et entretenues par le relâchement des solides.

Ces Eaux épurées sont assez douces pour servir à la boisson habituelle des malades, même à leur repas; mais c'est principalement le matin à jeun, qu'il convient d'en prendre quelques verres; on augmentera peu à peu la quantité suivant l'effet, de manière à en prendre jusqu'à deux et même trois pines.

Elles facilitent la digestion, et conviennent aux personnes auxquelles l'eau de la Seine fait mal, entre autres aux étrangers arrivant à Paris; elles sont utiles à ceux qui font des voyages sur mer, parce qu'elles sont plus susceptibles qu'aucune autre d'être transportées sans altération.

On peut en faire usage en hiver comme en été, parce qu'elles ont toujours la même quantité de principes. Les sources ne diminuent point par la sécheresse, et n'augmentent point par les temps pluvieux. Les Eaux épurées sont incorruptibles; elles se conservent dix ans sans la plus légère altération, pourvu qu'on ait soin d'enlever les bouchons lorsqu'ils se moisissent, et de leur en substituer de nouveaux.

On peut les prendre tous les matins à Passy, dans l'endroit même où sont situées les sources d'où on les tire. Un jardin qui n'est qu'à l'usage des buveurs, leur offre une promenade agréable, et contribue à les rendre plus efficaces. M. Créciat, chirurgien, résidant à Passy, donnera au besoin, sur la manière de prendre les

Eaux, et sur leurs effets, tous les renseignemens qu'on pourra désirer.

On en délivre gratis à l'entrée du jardin, aux hôpitaux, aux dépensaires et aux pauvres, munis d'un certificat de leur médecin ou chirurgien, ou du curé de leur paroisse.

Elles ne se distribuent, à Paris, que chez M<sup>e</sup> veuve Derosne et fils, apothicaires, rue Saint-Honoré, n° 117; chez M. Duchatelle, pharmacien, rue de Condé, n° 22; M. Chomet, apothicaire, rue du Faubourg Saint-Honoré, n° 19; M. Bouriat, apothicaire, rue du Bac, n° 58.

---

OBSERVATIONS sur l'état des os de la machoire dans les ulcères fistuleux des gencives, et dans les ulcères dentaires; par M. Duval, membre des ci-devant collège et académie royale de chirurgie de Paris, dentiste, etc.

Ces observations font suite aux propositions sur les fistules dentaires du même auteur, et en forment le développement et la base. L'auteur établit, sur des preuves tirées d'une longue expérience, la nécessité d'extraire une dent cariée pour guérir un ulcère fistuleux de la gencive, qui répond à l'extrémité de la racine de cette dent; il prouve aussi que cette opération suffit, sans aucun autre moyen médical, pour obtenir une guérison très-prompte de la maladie, nonobstant la désorganisation des parties osseuses. Cette opinion a été établie par l'examen de diverses pièces osseuses pathologiques, présentées, par M. Duval, à la Société de Médecine de l'École; on y voit: « 1<sup>o</sup> Que, dès l'instant que les séquestrés des parties mortes ont eu lieu, l'action des vaisseaux absorbans est rétablie dans son état naturel; les bords des ouvertures par où le pus s'écoulait s'arrondissent, et deviennent lisses et compacts comme presque tous les trous des os, ce qui pourrait être regardé comme une sorte de cicatrisation des os; 2<sup>o</sup> qu'un ordre de phénomènes semblables s'établit dans le même temps pour les excavations et aspérités intérieures où séjournait le pus; 3<sup>o</sup> que la désorganisation de ces os ne doit point être regardée comme un état morbide auquel on doive appliquer un traitement particu-

lier; que les recherches faites dans le dessein de reconnaître s'il existe carie, ou nécrose, sont inutiles, puisque la nature de ces affections est bien connue, et que l'on doit surtout se garder de recourir, comme on l'a fait si souvent, à l'application du feu ou des caustiques pour en obtenir la guérison; 4<sup>e</sup>. enfin, que comme l'avait déjà avancé M. Duval, il y a quatre ans, dans ses propositions sur les fistules dentaires, on doit, après avoir arraché la dent cariée à laquelle répondent les ulcères fistuleux, abandonner à la nature la guérison d'une maladie que ses forces suffisent à faire promptement disparaître. » De notre côté, nous devons à la justice de proclamer hautement, en faveur de M. Duval, qu'il n'est pas un seul praticien dont les efforts, pour le perfectionnement de l'art, soient aussi constants, aussi soutenus, et plus souvent couronnés de succès que les siens.

#### *DISTORSION de la Bouche, guérie par le rire.*

IL vient de se passer, à peu près sous nos yeux, un fait que la médecine doit recueillir, bien qu'elle n'en ait pas les honneurs, mais parce que ses ministres pourront en profiter dans des circonstances analogues.

Madame M\*\*\*, jeune et jolie femme, avait éprouvé depuis quelque mois, une distorsion de la bouche, probablement produite par une sorte d'attaque d'apoplexie. La difformité qui en résultait était extrême, en sorte que l'ouverture de la bouche était presque perpendiculaire, et que cette jeune dame n'osait se montrer. Elle était venue à Paris consulter les hommes de l'art les plus justement célèbres. M. Hallé, M. Pinel lui avaient donné des conseils et des espérances, mais ces espérances étaient très-incertaines, et du moins le but pouvait en être fort éloigné. Sur ces entrefaites, son mari qui cherchait à lui procurer quelque distraction, l'engagea, à force de sollicitations, à voir au Théâtre des Variétés la pièce nouvelle des *Boxeurs*. Les rires excessifs qu'excita, chez Mad. M\*\*\*, cette facétie ori-

ginale, eurent un si bon effet, que, dès la première séance sa bouche s'est parfaitement rétablie, et que tous les traits de son visage sont redevenus aussi réguliers qu'il aient jamais été.

Honneur donc aux spirituels auteurs de cette cure! honneur à MM. Désaugiers, Francis et Simonin, docteurs en gaie science! leurs recettes sont toujours agréables, aucun malade n'y repugne: il est fâcheux que la Faculté ne puisse pas en dire autant.

#### SEANCE DE L'INSTITUT DE FRANCE.

##### PREMIÈRE CLASSE.

DANS la séance du 5 septembre, M. Mongez, président de la seconde classe de l'Institut, a présenté, un *casse-tête* trouvé dans les tourbières de la rivière de Somme, près Abbeville. Cet instrument consiste en un caillou ou silex, fait en coin tranchant, fortement engagé dans un morceau de bois de cerf, lequel bois est percé dans le milieu, d'un trou destiné à recevoir un manche. Cet instrument qui appartenait à quelqu'ancien habitant des Gaules, a, pour le moins, une antiquité de dix-huit cents à deux mille ans. Ce qui lui donne un intérêt au-dessus de celui qu'il aurait par lui-même, c'est que monsieur Darcet, curieux de reconnaître en quel état pouvait se trouver la gélatine, dans un bois de cerf conservé depuis si long-temps, ayant analysé une portion de celui-ci, en a retiré de la gélatine aussi parfaite que celle qu'on obtient des bois de cerfs les plus frais, et dans les mêmes proportions.

#### VARIÉTÉS.

UNE jeune femme, âgée d'environ trente ans, devint folle au point que l'on fut obligé de la conduire dans une maison de santé, à Paris, afin de l'y faire traiter. Elle venait d'y arriver, et les parents l'avaient laissée seule un instant avec sa femme de chambre dans un appartement au second étage; elle fut assez adroite pour éloigner

cette femme, en lui demandant quelque objet resté dans la voiture. Elle saisit cet instant de liberté, ouvre la croisée, saute dans la rue, sur le pavé : quoiqu'il y eut vingt-cinq pieds d'élévation, elle tombe sans se faire aucun mal, et à peine a-t-elle touché le sol qu'elle se relève, et se met à courir.

Les personnes logées au premier ayant cru voir tomber un jupon, mirent la tête à la fenêtre : elles furent bien surprises en voyant courir à toutes jambes, dans la rue, une femme que l'on croyait enfermée au second. On descend à la hâte, mais on ne peut la rattraper qu'au corps-de-garde le plus prochain, où elle s'était réfugie. Ce qu'il y a de bien singulier dans cet événement, c'est que la femme n'était plus folle ; elle venait de guérir comme par enchantement. Il paraît que la commotion produite par le saut violent qu'elle a fait a produit un tel ébranlement dans l'organe cérébral qu'il en est résulté sur-le-champ, un effet qu'on aurait à peine pu attendre à la longue des remèdes les mieux administrés.

Il y a déjà plusieurs années que cette guérison a eu lieu, sans qu'il soit survenu depuis la moindre récidive.

BEAUCHÈNE, D. M.

#### COLORATION DE LA PEAU EN NOIR.

Il est mort dernièrement à l'hôpital de la Charité un homme qui offrait un phénomène assez extraordinaire. Quoique d'origine européenne, il avait la peau de presque toute la surface du corps aussi noire que celle d'un nègre. Cet individu, doué d'un tempérament sanguin, d'une forte constitution, avait été sujet, dans sa première jeunesse, à des épistaxis et à des maux de tête fréquents ; il était fils d'un brigadier des armées du Roi. Elevé dans un collège de Paris, il en était sorti à treize ans pour commencer sa carrière militaire. Il obtint une sous-lieutenance, et fit les campagnes de Hanovre. Il supporta, sans en être incommodé, les fatigues de la

guerre : embarqué quelque temps après avec le régiment dans lequel il servait, il fit plusieurs traversées dans lesquelles sa santé n'éprouva aucun dérangement notable. A l'époque de la révolution, il perdit sa sous-lieutenance et devint sergent-major. Quelque temps après, il fut congédié et obligé de faire le métier de commissionnaire pour gagner sa vie. Malgré ces tristes vicissitudes et la misère dans laquelle il était plongé, il conserva toute sa gaieté et continua de se bien porter.

Vers la fin du mois d'avril dernier, il commença à s'apercevoir que ses bras et ses cuisses prenoient une teinte noirâtre. Un mois après, il entra à la Charité pour une affection de poitrine. A cette époque, la peau qui recouvre le tronc présentait, dans tous les points de son étendue, une couleur noire très-manifeste, mais plus foncée sur certaines parties que sur les autres. Les parties latérales du thorax et de l'abdomen étaient les plus noires : la peau qui les recouvre ressemblait parfaitement, sous ce rapport, à celle d'un nègre. Cette teinte s'éclaircissait en avant près de la ligne médiane : en arrière, elle s'éclaircissait également jusqu'à un pouce de l'épine, puis devenait rapidement plus foncée sur toute la région vertébrale. La peau des membres n'était pas aussi noire que celle du tronc ; le visage était seulement basané. Cet homme mourut le 8 juillet, à l'âge de soixante-neuf ans, d'une inflammation du poumon. La coloration de la peau était produite par une et l'épiderme. Ce changement de couleur était donc le résultat d'une maladie du tissu muqueux.

Des altérations de la couleur de la peau analogues à celle-ci ne sont pas des faits inouïs dans les fastes de l'art. On a vu la peau toute entière, sans aucune exception, prendre peu à peu, et sans que la santé fut dérangée d'ailleurs, la teinte du nègre africain le plus foncé. Tel était le cas de cette femme anglaise dont nous avons rapporté l'histoire dans un des N°s de l'année dernière. Elle a continué de jouir de cet état de la santé la plus parfaite.

---

### BIBLIOGRAPHIE.

TRAITÉ D'OPÉRATIONS NOUVELLES, ET INVENTIONS DE MÉCANIQUES SERVANT DE MOYENS SECONDAIRES POUR EN ASSURER LE SUCCÈS; par *P. Dutertre*, ancien chirurgien, et docteur en médecine de Paris. Un vol. in-8°. Prix : 6 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez *Méquignon-Marvis*, libraire; et chez *le Normant*.

L'OUVRAGE de M. Dutertre contient plusieurs observations de cas de chirurgie dont il a procuré la guérison avec un savoir et une intelligence dignes de beaucoup d'éloges; mais ce qu'il y a de plus remarquable dans cet ouvrage, ce sont les détails qui se rapportent à des opérations pratiquées avec succès par M. Dutertre, pour rendre à un grand nombre de malades l'usage des mains qu'ils avaient perdu par des accidents variés. Le premier cas de cette nature est celui d'un enfant de quatre ans, dont la main était réduite par suite d'une brûlure à n'être plus qu'un moignon, du milieu duquel le doigt annulaire seul sortait en conservant le mouvement. Les autres doigts étaient luxés et renversés sur le dos de la main où ils étaient soudés. Ce fut à peu près contre l'avis de tous les chirurgiens qui eurent cet opération, dont les résultats furent si honorables pour lui et si avantageux pour le

malade. Cette opération fut très-pénible, et dura vingt minutes : elle consista à détruire toutes les adhérences vicieuses que les doigts avaient contractées, et doit être exécutée avec beaucoup d'habileté, à en juger par les suites. Cependant, pour en recueillir les fruits, il fallait ramener les doigts dans une bonne position, ce qui ne pouvait se faire que par gradation et en agissant avec persévérance. Ce fut pour y parvenir que M. Dutertre imagina un appareil consistant en une planchette taillée en main, sur les doigts de laquelle on attachait ceux de l'enfant, en les ramenant autant que le permettaient les douleurs, à une position naturelle, but auquel on arriva le dix-neuvième jour après l'opération. Les soins à l'aide desquels l'auteur parvint à faire reprendre aux doigts leurs mouvements sont exposés avec détail dans l'ouvrage, qui contient d'ailleurs, dans une vingtaine de planches, tous ceux que la parole ne pouvait faire comprendre. Le traité de M. Dutertre contient encore des choses fort intéressantes dont, faute d'espace, nous ne pouvons entretenir nos lecteurs. On y voit avec plaisir combien sont grandes les ressources du savoir et de l'habileté, et l'on ne peut s'empêcher de rendre à M. Dutertre la justice de dire qu'il a beaucoup servi l'art qu'il professe, en témoignant par ses succès ce que l'on peut encore espérer dans les cas les plus fâcheux.

M. Dutertre a reçu de ses travaux une récompense flatteuse : S. M. a bien voulu recevoir l'hommage et la gratitude de son livre, et lui a fait adresser par M. le duc de Piennois, premier gentilhomme de la chambre, une lettre remplie de témoignages d'estime et de satisfaction.

---

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup> 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup> 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

---

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup> 8.

GAZETTE DE SANTÉ,  
OU  
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Méthode d'Hippocrate.*

*Primus erat Hippocrates qui doceret, hunc demum morbos rite curaturum, quem eorum cognitio non fefellerit.*  
(ACKERMAN, *Instit. hist. medicin. antiqu. period. 1. C. VIII. §. 8.*)

On trouve la preuve de l'importance qu'Hippocrate mettait à connaître les maladies dans les soins qu'il a pris pour les décrire. Les livres des *Epidémies*, notamment le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>me</sup>, qui sont regardés comme le plus certainement de lui, contiennent le détail circonstancié de tous les phénomènes importans qui se succèdent dans un grand nombre de maladies, presque toujours abandonnées à elles-mêmes. Il distinguait déjà dans les maladies les symptômes qui leur sont propres, qui les caractérisent exclusivement (*ἴδια τύποι*), et ceux qui peuvent se rencontrer dans toutes indifféremment (*κοινοί τύποι*), et fait entendre que, pour bien connaître une maladie, il faut se garder de confondre ces symptômes les-uns avec les autres. Voilà assurément un modèle bien antique de l'analyse la plus sage appliquée à la médecine, et ce n'est point à tort que, de nos jours, on appelle Hippocratique cette méthode d'arriver à la connaissance des maladies.

CONSTITUTION MEDICALE.

*Maladies régnantes.*

LA température douce et égale dont nous jouissons depuis un mois et demi, s'est soutenue dans les dix jours qui viennent de s'écouler. Nous nous approchons doucement de l'hiver; la beauté des derniers jours de l'été nous rendra le passage aux froids et à l'humidité de l'automne plus pénible. La chaleur dans le milieu du jour fait encore monter le mercure à 20° et 24° centigrades (18° et 20° du therm. de Réaumur); seulement les matinées sont plus fraîches, et le thermomètre descend assez régulièrement à 5° ou 6° centigrades. Cette égalité d'une température modérée a fait

disparaître les maladies que l'on pouvait attribuer aux chaleurs vives. Dans la période dont je rends compte, je n'ai guère vu de maladie qui méritât l'attention, que quelques érysipèles, et notamment des érysipèles à la face.

L'érysipèle est une inflammation de la peau avec gonflement, tension, rougeur foncée, mais non circonscrite, disparaissant par la pression pour revenir aussitôt après; produisant une douleur semblable à celle de la brûlure, et accompagnée d'horripilations. Cette maladie étant presque toujours sous la dépendance d'un embarras gastrique ou intestinal, débute ordinairement par des pesanteurs de tête, des lassitudes spontanées et des douleurs dans les membres avec un

mouvement fébrile plus ou moins prononcé. Celui du visage commence le plus souvent d'un seul côté, comme sur le nez, un œil, une joue, et à mesure que la rougeur et l'enflure s'étendent à d'autres parties, elles diminuent dans le lieu primitivement affecté. Lorsque l'inflammation est très-violente, il survient des petites pustules remplies de sérosité limpide. Dès que l'on a remédié à l'embarras gastrique par l'administration d'un vomitif qui m'a paru toujours bien indiqué, la maladie doit être abandonnée à elle-même; elle parcourt en général ses périodes avec une régularité qui suffit pour éloigner toute idée de danger. Elle se termine vers le septième ou huitième jour par une desquamation de l'épiderme, et la disparition de la rougeur et de l'enflure. Ordinairement vers la fin de la maladie il se déclare des sueurs qu'on peut regarder comme critiques, et qu'il est sage de seconder par quelques boissons delayantes, sans porter trop loin néanmoins les soins que l'on se donne pour exciter la sueur. Une légère infusion des quatre fleurs, ou même de la limonade cuite, suffisent dans les cas simples pour compléter le traitement. Ce n'est que lorsque la desquamation est déjà fort avancée qu'on peut administrer quelque purgatif si l'on en suppose le besoin. Je ne dois pas oublier de dire qu'on doit proscrire soigneusement toutes les applications de substances actives, et que le pari le plus sûr est de n'en employer aucune. Un linge fin qui garantisse la partie du contact desséchant de l'air, est le meilleur topique en pareil cas.

Si l'érysipèle abandonné à la marche qui lui est naturelle, ou convenablement traité, est peu dangereux, il n'en est pas de même lorsqu'on emploie mal à propos un traitement actif et perturbateur. J'ai vu dans cette maladie des applications de répercussifs, ou l'emploi prématûré de purgatifs produire des inflammations du cerveau avec délire ou état comateux, suivies de fièvres ataxiques mortelles; ou bien des supurations affreuses, et dont les résultats étaient presque toujours funestes. Si la suppression d'un érysipèle produisait des accidens analogues aux premiers dont je viens de parler, l'application d'un vésicatoire sur le lieu

de l'inflammation primitive; ou du moins dans le voisinage, est peut-être le moyen le plus convenable pour la rappeler.

\*\*\*\*\*  
D Premier quartier, le 21 septembre.

Depuis le 11 jusqu'au 21 septembre, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 3 l.  $\frac{4}{10}$ . — Le *minimum* de 27 p. 10 l.  $\frac{6}{10}$ .

Le *maximum* du Thermomètre a été de 19 d.

— Le *minimum* de 4 d.  $\frac{7}{10}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 81 d.  $\frac{1}{10}$ .

— Le *minimum* de 60 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.*

#### RÉFLEXIONS SUR LE TYPHUS CONTAGIEUX.

MONSIEUR,

Je viens de lire votre dernière feuille (voyez le N° XXV: 1<sup>er</sup> septembre), et je pense comme vous que c'est improprement que M. Traanoy appelle *typhus* la maladie dont il nous a donné l'histoire. Dans les trop courtes réflexions qu'elle vous a suggérées, vous dites que l'état catarrhal forme toujours une des premières périodes du typhus: cette assertion est trop généralisée, et, à la place de *toujours*, il fallait dire *quelquefois*. Un des plus grands malheurs que la dernière expédition du plus aveugle comme du plus ambitieux des conquérants ait attirés sur notre pays, est, sans contredit, ce typhus contagieux, qui nous est venu des débris de cette armée entièrement défaite à Leipsick. Ce typhus, qui, de l'hôpital civil de Troyes, où l'on reçut un grand nombre de militaires contagieux, se répandit dans la ville, n'offrit que très-rarement les signes de catarrhe, quoique la saison (c'était aux mois de novembre et de décembre), la constitution atmosphérique, et la ventilation, favorisassent son règne. Un seul cas excepté sur un grand nombre, je puis dire que le catarrhe n'a point accompagné, à aucune époque, le typhus. Si le contraire est arrivé, ce ne peut être que dans les mois de mars

et d'avril, que j'ai passés à Paris, où les événements de la guerre m'avaient forcé de transporter mes pénates. Depuis mon retour, dans le grand nombre de contagés que j'ai traités, je n'ai vu d'affections locales qu'au cerveau et à la gorge. Celle de la gorge n'arrivait qu'à la dernière période, et assurément elle n'était pas catarrhale. Mon frère et ami Serqueil, qui reçut l'infection dans ses visites à l'hôpital, éprouva pendant trois jours une impossibilité absolue d'avaler. Au mois de mai, un jeune homme eut le même sort. L'épouse d'un marchand fut pendant vingt-quatre heures sans pouvoir avaler. Après l'application de quatre sanguines sur chaque jugulaire, cette fonction se rétablit parfaitement. Je suis loin de conclure *post hoc, ergo propter hoc*. C'était une femme fort sanguine. En étant à sa constitution une surcharge de sang qui opprimait ses forces, la nature soulagée a achevé complètement la crise de l'éruption : elle fut couverte de pétéchies boutonneuses. Les deux autres, dont j'ai parlé auparavant, n'en furent presque pas tachés. L'application des sanguines aux tempes et derrière les oreilles ne leur fut d'aucun secours.

Le catarrhe, je le sais, a souvent compliqué le typhus parmi les troupes qui, mal vêtues, et exposées journallement aux intempéries de l'atmosphère, ont les organes pulmonaires dans un état habituel d'irritation ; mais la médecine civile n'observe pas souvent cette complication.

L'objection que je me permets de vous faire, mon cher et honoré frère, n'a d'autre but que de provoquer de nouvelles réflexions qui, d'après le bon esprit et l'expérience qui président à la rédaction de votre Journal, ne peuvent manquer d'intéresser vos abonnés. Peut-on se livrer à une occupation plus importante ? Ici les idées des médecins sont tellement en opposition, surtout dans les vues curatives, que l'on peut mettre en doute si l'art a une méthode constante de traiter le typhus, bien caractérisé par ces mots d'on de ses plus grands observateurs : *Protheo mobilior*. Mais, en attendant que de nouvelles recherches nous découvrent des moyens curatifs plus sûrs, ne perdons pas de vue ce passage de Sydenham au chapitre de la *Fièvre pestilentielle* : « *Quando*

» *quidem non causarum, sed methodi convenientes*  
 » *atque experientiae comprobatae cognitione, affectu*  
 » *tuum plurimorum curatio absolvitur.* »

Agréez, je vous prie, etc.

VOITHIERS.

Troyes, le 2 septembre 1814.

*Note du Rédacteur général.*

Nous n'avons pas donné aux réflexions qui suivaient l'observation de M. le docteur Trannoy une grande étendue, parce qu'après avoir démontré (du moins nous le pensons) que la maladie dont il s'agissait n'était point le typhus, nous n'avons pas imaginé que ce fût le cas d'entrer dans une discussion approfondie sur cet objet.

Nous ne nous refuserons cependant pas ici à cette discussion que sollicite M. le Dr Voithiers, et nous le remercions des lumières qu'il a bien voulu nous fournir.

Si M. Voithiers donne à l'expression *état catarrhal* le sens restreint d'une affection des voies pulmonaires, nous partageons entièrement son avis ; et très rarement en effet on remarque une affection des poumons dans la première période du typhus : mais si, comme nous pensons, avec la presque totalité des médecins, qu'on doit le faire, on entend par ces mots l'affection d'une portion quelconque des membranes muqueuses, notre opinion diffère beaucoup de celle de ce médecin, et nous regardons l'état catarrhal durant le premier septenaire, comme un des caractères essentiels du typhus.

Nous fondons cette opinion non seulement sur notre expérience personnelle et tout ce que nous avons vu durant la dernière épidémie, mais encore sur le témoignage des médecins qui ont fait le mieux connaître la maladie cruelle dont nous nous occupons.

Hildenbrand, par exemple, dans son *TRAITÉ DU TYPHUS CONTAGIEUX*, l'un des meilleurs ouvrages de médecine-pratique qu'ait fourni l'Allemagne depuis quelques années, ayant établi pour la division médicale de cette maladie huit périodes, note comme la quatrième l'époque inflammatoire,

*ou catarrhale inflammatoire exanthématique*, « dans laquelle cet état catarrhal se manifeste clairement, par la rougeur, l'inflammation légère et les larmes des yeux (*oculi pulverulentii*), par l'engorgement des cavités nasales qui sont remplies d'un mucus d'abord limpide, ensuite visqueux, qui se dessèche plus tard, et s'éclaircit enfin de nouveau dans toute sa masse, et dans la capacité des fosses nasales; par des phénomènes analogues de la bouche, de l'arrière-bouche, de la gorge même et de la trachée-artère, etc. Quelquefois il s'y joint, dit-il, de la toux, de l'oppression de poitrine, et par conséquent, une légère périplemonie; plus souvent encore des hémorragies nasales, des inflammations légères ou partielles de la gorge, indiquent aussi combien, dans cette période, les organes muqueux de cette partie ont coutume d'être affectés.

» Ces accidens, ajoute-t-il, sont un effet immédiat du typhus contagieux chez l'homme, et même chez les bêtes à cornes. L'homme est de plus, sujet à des affections catarrhales ordinaires, qui consistent dans des douleurs particulières répandues dans tous les membres.

» En général, comme les autres fièvres contagieuses offrent une période d'inflammation catarrhale qui précède l'exanthème, et que toute contagion animale a une action particulière sur les membranes du nez et de la gorge, de même le typhus nous présente des dispositions et des phénomènes analogues. ( *Traité du Typhus contagieux*, pag. 44. )

» Cette période, dit le même auteur, dure sept jours, elle forme ainsi le premier septenaire de la maladie. » ( Pag. 41. )

Hildenbrand ne manque point aussi de prévenir que la description générale qu'il présente du typhus s'accorde avec celles qui nous ont été transmises par quelques bons observateurs, surtout *Huxham*, *F. Sauvages*, *Pringle*, *G. Hase-nowitz* et *Curt Sprengel*.

Les observations d'Hildenbrand ont été répétées dans le cours de la dernière épidémie; on en trouve la preuve dans l'instruction qui fut publiée par le ministre de l'intérieur et rédigée par l'Ecole de Médecine, soit d'après ce qui se pas-

sait à Paris, soit sur les documents rapportés par les médecins envoyés dans nos départemens du nord.

« Dans la première période, dit l'instruction: état d'inflammation catarrhale plus ou moins prononcée sur la conjonctive, principalement la portion qui est recouverte par les paupières; sur la membrane pituitaire; sur la membrane muqueuse qui tapisse la bouche, le larynx, la trachée-artère, les bronches, l'estomac, le canal intestinal, et souvent l'urètre; il survient quelquefois dysurie ou douleur, lors de l'émission des urines. » ( *Instruction sur le Typhus*, février 1814 ).

Voilà sans doute des témoignages suffisans, et nous ne croyons pas en conséquence devoir beaucoup insister sur ce que nous avons vu nous-mêmes d'analogue, notamment durant la maladie de deux jeunes médecins ( MM. Duval et Savary ) morts victimes de cette contagion, et qui ne se trouvaient point dans le cas des soldats que les fatigues de la guerre pouvaient avoir disposés aux affections catarrhales. Il serait donc bien étrange que les malades qui ont été observés à Troyes, eussent offert [seuls des phénomènes tout différens de ce qui se passait ailleurs, dans des conditions à peu près semblables.

Nous croyons pouvoir conclure de tout ceci que l'objection qui nous était faite par M. le docteur Voithiers, tenait à ce qu'il pouvait ne pas donner aux expressions dont nous nous sommes servis, une signification aussi générale qu'elles doivent l'avoir, difficulté qu'un seul mot d'explication peut faire évanouir.

Quant à la recherche d'une méthode de traitement sûre et constante dans le typhus, il ne faut pas se dissimuler que cet objet du désir de tous les médecins ne saurait être celui de leurs espérances. Dans toutes les maladies très-graves, il y aura constamment des cas au-dessus de l'art; de même que, quoi que l'on puisse faire, il y aura toujours des plaies mortelles, et nos efforts les plus heureux ne pourront jamais qu'en diminuer le nombre. Toutefois, comme le dit M. le docteur Voithiers, d'après Sydenham, le moyen le plus certain d'y parvenir est de s'occuper, non pas des causes prochaines des maladies, mais de

la marche de leurs phénomènes, et des inductions que l'on peut tirer de l'expérience.

*Relation des phénomènes qui ont accompagné la chute d'AÉROLITHES dans le midi de la France.*

LES journaux politiques ont parlé d'aérolithes tombés récemment dans le département de Lot et Garonne. Voici une relation de ce fait recueillie sur les lieux par un naturaliste habile, et communiquée à l'Institut par M. Bosc.

*Agen, le 10 septembre 1814.* « Lundi dernier (5 septembre), notre beau ciel ayant cette sérénité, ce calme et cette transparence qui semblent le partage des provinces méridionales de la France, à onze heures quarante-trois minutes temps moyen, ou à peu près, on vit dans la partie du NORD-OUEST du département un nuage très élevé, ayant un mouvement très-lent; son volume à la grande distance où il se trouvait paraissait tout au plus de quelques pieds de diamètre; il se dirigeait vers le SUD-EST. Bientôt son mouvement augmenta; il s'avangait en roulant sur lui-même, et presque aussitôt on entendit un bruit semblable à celui d'un tonnerre continu et roulant qui se termina après environ une minute et demie de durée par un éclat très-fort. Dans cet instant, le nuage se divisa en plusieurs parties, dont deux principales, et se dissipa peu à peu.

» Ce météore dut éclater à une très-grande élévation puisqu'il a été aperçu de tous les points du département, et même de certaines parties de ceux du Gers, des Landes, etc.

» Au même instant les habitans de plusieurs communes, situées au centre du département de Lot et Garonne, toutes placées dans la vallée du Lot ou dans le voisinage, à la distance d'environ une lieue de son embouchure dans la Garonne, furent frappés de terreur en voyant tomber autour d'eux des pierres d'un assez gros volume pour faire dans la terre des trous de plusieurs pouces de diamètre et de profondeur.

» J'ai attendu pour vous écrire sur ce phénomène d'avoir entre les mains de ces aérolithes, afin d'être bien sûr de leur existence. M. le comte

de Villeneuve, préfet de ce département, m'en a donné des fragmens, et j'ai envoyé sur les lieux un de mes frères, zélé pour l'étude des sciences naturelles, afin de prendre tous les renseignemens possibles. Son travail joint à celui de son premier maître, M. de Saint-Amans, bien connu par la variété de ses connaissances, ne laissera, je l'espère, rien à désirer sur ce phénomène dont la cause sera peut-être toujours ignorée.

» Les aérolithes ou uranolithes du 5 septembre, d'un gris plus clair que celles de Laigle, des Landes et d'Amérique, marbrées de lignes d'une nuance beaucoup plus foncée, sont très-friables, et d'un grain très-fin. Au commencement d'octobre, j'aurai le plaisir de vous en offrir quelque bel échantillon. »

J'ai l'honneur, etc.

LAMOUROUX.

**PHYSIQUE.**

*Note sur la phosphorescence des gaz comprimés;*  
par M. DESSAIGNE.

DEPUIS plusieurs années M. Mollet, physicien de Lyon, avait fait connaître le fait curieux d'une lumière qui paraît à la bouche du canon d'un fusil à vent, lorsqu'on le décharge dans l'obscurité. En 1810, dans un Mémoire sur la phosphorescence, par collision, que j'ai lu à l'Institut, après avoir fait connaître plusieurs faits dans lesquels l'apparition lumineuse ne se produit que par l'écart des parties, j'avais conclu qu'il y a, pour la lumière cachée dans les corps, deux modes d'excitation: l'un qui est le résultat d'une pression, et l'autre qui se produit dans l'expansion,

Depuis, les chimistes français nous ont fait connaître deux mixtes dans lesquels l'excitation lumineuse a également lieu par un mouvement expansif au moment de leur décomposition.

J'ai pris un vase de verre cylindrique, connu en physique sous le nom de *casse-vessie*; j'ai fermé son orifice supérieur avec une vessie mouillée que j'ai bien étendue et ficelée tout autour du vase; j'ai laissé sécher naturellement à l'air cette

vessie jusqu'à ce qu'elle ne recelât plus, dans sa substance, aucune humidité; après quoi j'ai posé le casse-vessie sur le plateau d'une machine pneumatique, et j'ai fait le vide dans l'obscurité. Au moment où l'air par sa pression a fait éclater la vessie pour se précipiter dans le vide, *un éclair très-vif a illuminé tout l'intérieur du récipient.*

Cette expérience fait spectacle lorsqu'elle a lieu pendant la nuit: la lumière qui se dégage est blanche et intense comme celle de la combustion du gaz oxygène avec le gaz hydrogène dans l'eu-diomètre de Volta; mais elle est circonscrite dans son épaisseur, et se prolonge jusqu'au fond du vase. On ne peut mieux la comparer qu'à ces traits de feu qui sillonnent les nuées dans un temps d'orage.

Lorsque la vessie se casse d'elle-même, avant que d'avoir fait entièrement le vide, la lumière qui se dégage alors est faible, rougeâtre, et ne paraît qu'en fond du vase; en général elle est d'autant plus forte et plus abondante que le vide est plus parfait au moment où l'on casse la vessie. Lorsque la rupture de la vessie se fait simultanément par deux points différents, l'on voit deux points lumineux; dans le cas contraire, on n'en voit qu'un.

Les éclairs qui précèdent le bruit du tonnerre, dans les orages, ne seraient-ils pas produits de la même manière?

#### VARIÉTÉS.

UN chirurgien de province nous a adressé un Mémoire dans lequel il propose sérieusement d'asphyxier ou de réduire dans un état de mort apparente les malades auxquels on doit pratiquer de grandes opérations, afin de leur éviter la douleur qui en est la suite inséparable. Cette idée est sans doute philanthropique, elle part d'un bon cœur; mais elle n'est pas admissible. A quel terme précis faudroit-il suspendre la cause asphyxiante, pour être sûr de rappeler le malade à la vie? C'est ce que l'on ignore. Combien de personnes seraient la victime d'un moyen employé pour leur épargner quelques douleurs qui sont

jusqu'à un certain point nécessaires au succès même de l'opération!

On dit que le chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Georges à Londres a plusieurs fois pratiqué la ligature de l'artère iliaque avec succès, dans le cas d'anévrisme, à l'artère fémorale. Sur sept malades opérés, quatre ont conservé la vie et l'usage du membre qu'ils étaient menacés de perdre. On sait que cette opération a déjà été pratiquée en France.

Les chirurgiens anglais ont la prétention d'avoir porté leur art à un plus haut degré de perfection qu'en France. Ils sont à la vérité hardis et entreprenants dans leurs opérations; nous leur accorderons cette qualité: mais nous leur ferons plusieurs reproches qui prouveront qu'ils ne sont pas encore aussi avancés qu'ils le prétendent: 1° ils n'ont point profité des travaux des chirurgiens français sur la fracture du col du fémur; ils sont encore à cet égard dans l'enfance de l'art. Ils croient qu'elles sont incurables, et la plupart des malades auxquels ce malheur arrive en Angleterre restent estropiés faute de soins convenables. Cependant tous les jours, dans nos hôpitaux, les Dubois, les Boyer, les Dupuytren, guérissent cette maladie. Le docteur Beauchêne nous a fait voir le col du fémur consolidé chez une femme de plus de quatre-vingt-quatre ans, morte quatre à cinq mois après une fracture de cet os.

Nous reprochons encore aux chirurgiens anglais d'être trop enclins à opérer, à pratiquer l'amputation des membres, et de ne pas être assez imbus de ce principe, que l'ablation d'une partie du corps est une ressource extrême à laquelle on ne doit avoir recours qu'après avoir épuisé tous les moyens de l'art; et lorsqu'il y a plus de danger pour le malade à conserver le membre qu'à le retrancher. Parmi un grand nombre d'exemples que je pourrais citer, je me contenterai du suivant: Tout Londres sait qu'après avoir consulté ce que cette capitale offre de plus instruit et de plus célèbre, myladi \*\*, jeune sœur du lord Castlereagh, était prête à subir l'amputation de la cuisse pour une

maladie du genou. Le père Elysée, que la chirurgie française se glorifie de compter parmi ses membres, s'opposa seul à l'opération. Il parvint non seulement à conserver le membre, mais encore à le guérir radicalement, en employant les douches d'eau thermale.

Il existe à Paris un médecin qui prétend reconnaître à la forme du ventre le sexe de l'enfant que la mère porte dans son sein; voici sur quoi est fondée son opinion: il a constaté, d'une manière certaine, dit-il, par suite d'observations répétées, que les œufs de poule, dont le gros bout est large, arrondi, renferment et donnent toujours naissance à des poules, tandis que ceux dont le gros bout est moins large et plus allongé, contiennent de petits coqs. Or, dans l'état de grossesse, l'utérus de la femme représente une espèce d'œuf qui contient le fœtus. Si le produit de la conception est un mâle, le ventre de la femme, moulé sur l'utérus, aura donc une forme plus allongée; le ventre sera saillant et pointu; tandis qu'il sera plus large et moins saillant, si la femme est enceinte d'une fille. Tout ce raisonnement est certainement d'une grande force.

Un homme d'environ cinquante-trois ans, doué d'un tempérament lymphatique, d'une vive sensibilité, et d'un caractère prompt à s'inquiéter, souffrait, depuis plus de dix-huit mois, des douleurs dans la région épigastrique. Elles causaient dans le principe une espèce de gêne et d'oppression qui ne l'empêchaient ni de manger, ni de se livrer à ses affaires. Dans tout le cours de sa maladie, il n'eut jamais de vomissements, ni même de nausées. Ce ne fut guère que huit jours avant de mourir qu'il fut tourmenté par quelque envie de vomir, encore les nausées n'eurent-elles lieu que lorsqu'on le forçait, pour ainsi dire, à prendre des alimens, pour lesquels il avait une répugnance extrême, quelle que fût leur nature.

Peu à peu les douleurs devinrent plus vives et plus aiguës. Ce négociant ayant éprouvé des pertes considérables et de violents chagrin, par

suite de l'entrée des alliés en France, les douleurs devinrent intolérables. Il les comparait à une espèce de barre transversale douloureuse qui aurait eu son siège dans la région épigastrique. Dans les derniers mois de sa vie, le lobe moyen du foie devint plus spécialement le siège de la douleur. Un ictère se manifesta, les urines charrièrent la bile; il n'en passait plus dans le canal intestinal. Déjà, depuis long-temps, le ventre n'était plus libre. Le malade n'allait à la selle tous les huit jours qu'à force de layemens, ou à l'aide de quelques purgatifs. Les excréments étaient durs, comme desséchés; ils avaient une couleur noire, et formaient souvent des espèces de crottes. L'usage d'une tisane amère et d'un sirop fondant rendit les évacuations alvines plus faciles; elles eurent lieu tous les jours. Les matières perdirent alors leur couleur noire, qui était sans doute due à la longueur de leur séjour dans les intestins: elles devinrent grisâtres. L'appétit, qui était faible, se perdit entièrement. Il survint même une répugnance absolue pour toute espèce d'alimens. Les forces s'affaiblirent, et le malade mourut avec des douleurs atroces que l'opium même ne pouvait plus calmer. Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que les douleurs étaient toujours beaucoup plus vives après les évacuations, et qu'elles revenaient, pour ainsi dire, périodiquement, pendant la nuit avec plus de violence que pendant le jour.

On trouva, après la mort, une tumeur squirrheuse qui paraissait avoir spécialement son siège dans le pancréas, et qui s'étendait entre le foie et l'estomac. Cette tumeur embrassait si étroitement le canal cholédoque, qu'elle empêchait la bile de couler dans les intestins. Cet obstacle mécanique au cours de la bile explique la paresse du ventre, la rareté des évacuations, leur défaut de coloration, l'absence de l'appétit, et l'ictère survenu vers les derniers temps, au moment où la bile a cessé tout-à-fait de passer dans le duodénum.

Son Excellence le Ministre de l'intérieur a rendu à l'Administration générale des Hospices

civils de Paris l'ancien local de la Pharmacie centrale, qui est beaucoup plus vaste et plus commode que celui qu'elle occupait.

### BIBLIOGRAPHIE.

ESSAI SUR LA CONTAGION; par *J. de Champsme*, docteur en médecine, chirurgien interne à l'Hôpital S. Louis, à l'Hôtel-Dieu de Paris, etc.

LE but de l'auteur a été de substituer la clarté des définitions précises aux dénominations vagues, insignifiantes ou figurées qu'on a presque toujours employées en traitant de la contagion.

Selon lui, la transmission contagieuse se fait, 1<sup>o</sup> par une humeur particulière virulente; 2<sup>o</sup> par des miasmes reproductibles. Il aurait fallu ajouter le mode d'infection par les animalcules, qui paraît être celui de la gale. L'auteur semble ne pas connaître les expériences de M. Galès, qui me paraît avoir mis cette question hors de doute, en bornant à une partie de son bras l'infection de la gale, ce qu'il fit en plaçant l'insecte sous un verre de montre, en sorte qu'il pût ensuite le détruire radicalement. Il est d'ailleurs d'autres preuves qu'il serait trop long de rapporter, sans compter l'assertion de plusieurs naturalistes très-habiles, qu'on trouve l'*acarus* sur tous les galeux quand on sait le chercher. M. de Champsme se contente de contredire cette assertion, sans prouver qu'elle n'est pas fondée. Les maladies susceptibles de contagion

virulente sont, suivant notre auteur, la gale, la rage, la syphilis, le charbon, la variole et la vaccine. Il ne détermine point aussi nettement les maladies miasmatiques. Nous ne le suivrons point dans ses recherches sur les miasmes, qui ne présentent que des conjectures plus ou moins probables. Nous dirons seulement un mot de l'application que M. de Champsme a voulu faire de la géométrie à l'expansion des miasmes. Son but était de démontrer que les émanations corpusculaires, putrides ou non, se font en raison inverse du cube de la distance. Il suppose pour cela un grain de musc placé au centre d'un ballon contenant un pied cube d'air. Il représente par  $\mathfrak{S}$  la somme des molécules émanées dans un temps donné, et conclut que, *en doublant le rayon du ballon, il serait enveloppé d'un autre huit fois plus grand, puisque les solidités des corps semblables sont entre elles comme le cube des lignes homologues de ces corps.*

Mais ceci n'est point applicable aux cas dont il s'agit. La capacité des sphères concentriques est bien en raison inverse du cube de la distance; mais ici comme le corps odorant lance continuellement de nouvelles émanations, il ne faut voir que des couches sphériques concentriques, et ces couches, lorsqu'elles ont une même épaisseur, sont seulement, en raison inverse, du carré de la distance, et non du cube.

Au total, la dissertation de M. de Champsme ne peut être considérée que comme un aperçu très incomplet, dans lequel un jour ce jeune médecin pourra trouver les bases d'un travail intéressant.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup> 30, sauf, Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup> 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup> 8.



# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

### II<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Méthode d'Hippocrate.*

*Utriusque CONSERVATIVÆ ET CURATIVÆ MÉTHODI carceres sunt indicationes.*  
(*Dogm. med. gen. p. 4. c. 1. seqq. LINDEN.*)

La marche naturelle des maladies, dépouillées autant que possible des complications accidentelles, étant bien connue, Hippocrate en tirait des indications, soit pour le traitement à suivre, soit pour le prognostic à porter. Le livre des *Aphorismes* est un recueil de ces préceptes; et s'il en est plusieurs qui ne méritent aucune confiance, le plus grand nombre pourra servir *en tout temps de règle de conduite*, parce qu'ils sont fondés sur l'observation des phénomènes naturels, et que les lois de ces phénomènes paraissent invariables. Il en résulte que la méthode d'Hippocrate n'est ni exclusivement agissante, ni exclusivement expectante; mais seulement qu'elle conduit à n'agir que dans les cas où l'observation a prouvé qu'il serait avantageux de produire tel ou tel phénomène, et à suivre attentivement la marche de la nature lorsqu'elle conduit à la guérison. Cette méthode, comme on voit, peut s'appliquer à presque tous les systèmes; et comme elle aurait l'avantage d'en faire éviter toutes les fausses applications, elle peut, à juste titre, être proclamée la plus excellente que l'esprit humain pût adopter.

C'est ainsi que nous finissons ce que nous avions à dire de particulier sur Hippocrate, à la méthode duquel viennent se rattacher celles de toutes les sectes de médecins, quelque nom qu'ils aient adopté, dès qu'ils reconnaissent que l'observation des lois de la nature sert de fondement à leur pratique.

## CONSTITUTION MEDICALE.

### *Maladies régnantes.*

LA chaleur s'est soutenue durant les dix derniers jours de septembre; seulement l'atmosphère s'est pénétrée d'humidité, et des pluies fréquentes ont trouble la sérénité de l'air. C'est néanmoins le seul indice que nous ayons de la présence de l'équinoxe, et de l'approche de l'hiver.

Les maladies sont plus communes qu'elles ne sont graves: une foule de personnes ont éprouvé

des embarras gastriques, des fièvres bilieuses légères, s'annonçant par des lassitudes spontanées, des douleurs et des brisemens des membres, pesanteur ou douleur vive de la tête, amertume de la bouche, dégoût, nausées. Un plus grand nombre encore a été tourmenté de fluxions sur les dents, de maux de gorge, de douleurs rhumatismales; beaucoup ont eu des éruptions à la peau, des boutons, des furoncles, des dépôts superficiels à l'extrémité des doigts.

Bien qu'il soit difficile d'expliquer la liaison de l'embarras de l'estomac avec ces diverses in-

dispositions, il est de fait qu'on les soulage presque toutes par l'emploi d'un vomitif, suivi de quelque boisson aromatique ou amère, comme la petite sauge, l'hyssope, etc. Je n'ai pas vu un seul cas dans lequel une méthode aussi simple n'ait conduit en peu de jours le malade à guérison. Chez plusieurs femmes, la maladie s'est jugée le septième jour par l'éruption des règles, quoique l'époque de cette évacuation dût naturellement être encore fort éloignée. Chez la plupart des autres des sueurs aigres et fétides ont servi de crise.

\*\*\*\*\*

¶ Dernier quartier, le 4 octobre.

Depuis le 21 septembre jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 3 l. — Le *minimum* de 27 p. 10 l. —

Le *maximum* du Thermomètre a été de 20 d. — — Le *minimum* de 6 d. —

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 95 d. — Le *minimum* de 70 d. —

CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.

*Guérison de Fièvre intermittente automnale, par l'emploi du vin de kinkia; par M. Lussan de Sainte-Sauge.*

MADAME D..., âgée de vingt-sept ans, d'un tempérament lymphatique et nerveux, fut réglée très-difficilement à dix-neuf ans, et mariée à vingt-deux. Habitante d'un pays humide et couvert de bois, elle payait tous les ans un tribut aux fièvres intermittentes d'automne. Le kina, un régime tonique, après quelques évacuations, la rendaient à son état habituellement valetudinaire. Cependant son ventre, dont le volume augmentait sensiblement, avec décoloration de la face, annonçait des obstructions qu'il fut facile de reconnaître; je conseillai les eaux minérales de Pougues, elles furent prises sans succès; la fièvre revint cette année-là plutôt qu'à l'ordinaire. La malade, fatiguée de tous les remèdes, dont l'idée seule la désolait, voyait son état

avec inquiétude, les extrémités inférieures étaient infiltrées, les fonctions digestives altérées: je sentais la nécessité des fortifiants; elle les refusa tous, et ne voulut accepter que le vin de Seguin.

J'ai administré neuf cuillerées à bouche chaque jour en trois fois. La fièvre ne résista que quelques jours, je continuai cette même dose pendant une semaine, et je la réduisis à trois cuillerées, qu'elle a prises constamment pendant deux mois, en mettant quelquefois un ou deux jours d'intervalle. Ce médicament, avec lequel la malade n'a pas eu de peine à se familiariser, malgré sa grande répugnance, pour tout ce qui a le nom de remède, lui a réussi au-delà de ses espérances et des miennes. Le volume du ventre a diminué successivement, les viscères ont repris leur état naturel, les fonctions sont revenues régulières, et dès la fin du premier mois il ne restait pas de dispositions à l'hydropisie: la santé s'est raffermie, et avec la précaution d'user du vin de Seguin pendant plusieurs jours de l'été et de l'automne, madame D..., depuis trois ans, ne connaît plus aucune des incommodités ordinaires aux habitans de ce pays.

LUSSAN, chirurgien de l'hôpital de Sainte-Sauge.

Le 27 juillet 1814.

ACCIDENS APOPLECTIQUES. *Observation par le même.*

LE 18 novembre dernier, j'ai été appelé pour donner mes soins à mon ami Leriche, ex-professeurs à Nevers, âgé de cinquante ans, d'un tempérament très-humide, pour raison d'une rechute d'attaque d'apoplexie sérieuse, avec hémiplégie du côté droit. La bouche était un peu tournée du même côté, le pouls petit et serré: les vomitifs et les lavemens irritans administrés d'abord, étant infructueux, j'ai employé le moxa aux jambes et aux pieds, moyen qui m'a souvent réussi, parce que, par suite de la secousse générale, il facilitait l'effet des remèdes pris intérieurement, et quand le malade allait un peu mieux, je lui faisais un séton à la nuque. Le premier

jour il a été dans un assoupiissement profond, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq du soir. La nature opéra alors du haut et du bas, la connaissance et la parole lui revinrent un peu; j'appliquai un grand emplâtre de vésicatoire à la nuque, les sinapismes à la plante des pieds, sans oublier les remèdes intérieurs. Le lendemain le malade articulait un peu mieux, le pouls était développé; je levai le vésicatoire qui avait produit un bon effet; les sinapismes que je renouvelai avec parties éales de moutarde et poivre, n'occasionnèrent aucun changement à la peau: j'appliquai alors les vésicatoires à chaque gras de jambe, ayant soin de les saupoudrer avec un peu de camphre; du matin au soir ils produisirent une sérosité abondante. Malgré mes soins, la nature était toujours accablée, au point que si l'on n'agaçait pas le malade pour le faire causer, il retombait dans la stupeur avec sifflement à la gorge, et surtout dans la nuit. Le troisième jour, voyant la langue très-saburée, je lui administrai de nouveau deux grains de tartre stibié dans quatre cuillerées d'eau tiède; ce qui lui fit rendre beaucoup de mucosités du haut et du bas, mais cela n'empêchait pas qu'il retombât dans l'assoupiissement lorsqu'on cessait de lui parler. Le quatrième, mêmes symptômes: le pouls intermittent, et on avait bien de la peine à le tourner pour lui administrer un lavement; il fallait le lever comme un enfant, pour faire son lit. Voyant que les évacuations du bas se faisaient assez bien, j'employai les céphaliques et les cordiaux; les potions amères. Le cinquième et le sixième, point de changement, quoique les vésicatoires occasionnassent une abondante suppuration. Le septième, il tomba dans le râle; il y eut redoublement de fièvre avec des sueurs froides, et il décéda le huitième. Je proposai à l'épouse d'ouvrir le crâne; elle s'y refusa. Demi-heure après sa mort, il a rendu par les narines une pinte au moins de mucosités très-gluantes. Je dois faire observer que cette rechute a été occasionnée en partie pour avoir été continuellement auprès d'un poêle bien chaud; ce qui est contraire à cette cruelle maladie, ainsi qu'à ceux qui ont la poitrine faible. Depuis trois ans environ il en avait eu, à Nevers, deux

attaques, l'avant-dernière 'un' an avant celle-ci je pense, sauf votre meilleur avis, que les personnes dont le tempérament a des dispositions à cette maladie, feraient bien de se donner de l'exercice, d'user peu des sternutatoires, de se purger quelquefois, de boire peu de vin, et de manger peu le soir. Il n'en est pas de même de l'apoplexie sanguine sur laquelle je ne me permettrai aucunes reflexions, puisque je parle à un homme très-instruit à qui je me fais un devoir de communiquer mes idées.

LUSSAN, chirurgien de l'hospice de Sainte-Sauge.

Le 27 juillet 1814.

*Extrait d'un Mémoire sur quelques points de L'ANATOMIE DE L'ŒIL, par M. Edwards.*

LA Société philomatique vient de reprendre la publication du Bulletin qu'elle avait coutume de faire paraître, et qui avait été interrompu par suite des circonstances où nous nous sommes trouvés. Les deux premières livraisons (août et septembre) contiennent plusieurs objets du plus haut intérêt. Le mémoire dont il s'agit avait été présenté à l'Institut par son auteur; l'extrait que nous rapportons a été fait par M. F. Magendie.

L'auteur de ce mémoire y donne un procédé facile pour reconnaître l'existence de la membrane de l'humeur aqueuse; il examine avec soin cette membrane, sous le rapport de sa situation, de son trajet, de ses limites et de ses propriétés. Elle forme dans le fœtus, pendant l'existence de la membrane pupillaire, un sac sans ouverture, qui tapisse la chambre antérieure, par conséquent la face postérieure de la cornée, ainsi que la face antérieure de l'iris et de la membrane pupillaire. A cette époque, il n'y a point d'humeur aqueuse dans la chambre antérieure; elle ne pénètre point dans la chambre postérieure, comme on l'avait présumé d'après Demours. Dans l'homme et les quadrupèdes, cette membrane est du genre des séreuses. M. Edwards a constaté dans les oiseaux et les poissons l'exis-

tence d'une membrane analogue quant à sa situation et à son trajet, mais différente par son tissu. Chez l'homme et les quadrupèdes, elle ne paraît pas contribuer sensiblement à la sécrétion de l'humeur aqueuse.

M. Edwards passe ensuite à l'examen de la structure de l'iris. Selon lui, il est composé chez l'homme et les quadrupèdes, de plusieurs membranes : 1<sup>o</sup> d'un plan moyen formé de fibres, et qui constitue le tissu propre; 2<sup>o</sup> d'une portion de la choroïde qui tapisse sa face postérieure, et forme ce qu'on appelle l'uvée; 3<sup>o</sup> d'une autre portion de la choroïde qui revêt la face antérieure du tissu propre; 4<sup>o</sup> d'une partie de la membrane séreuse de l'œil (membrane de l'humeur aqueuse) qui recouvre cette portion de la choroïde, et forme la tunique antérieure de l'iris.

M. Edwards a trouvé que la membrane pupillaire est formée antérieurement par une portion de la membrane de l'humeur aqueuse, postérieurement par une continuation de la choroïde qui revêt l'iris: il n'a pu déterminer si le tissu propre entre dans sa formation.

Il reconnaît que la lame interne de la choroïde ou la ruyshienne, et la lame externe de cette membrane, ont une existence indépendante, puisqu'à l'iris elles sont séparées par son tissu propre. C'est la ruyshienne qui contribue à former les procès ciliaires, et qui revêt la face postérieure du tissu propre de l'iris. C'est la lame externe de la choroïde qui revêt la face antérieure du tissu propre de l'iris.

Il finit par indiquer quelques points d'anatomie et de physiologie de l'œil qui seront l'objet d'un autre mémoire; tels que la source de l'humeur aqueuse qu'il rapporte aux procès ciliaires; l'existence de l'artère du corps vitré et du cristallin qu'on peut reconnaître sans le secours de l'injection, etc.

**HUILE DE TÉRÉBENTHINE employée avec succès contre le *Tenia*; observation communiquée par Thomas Terry, M. D. de Coventry. (The London Medical Review. Vol. IV, p. 185.)**

En septembre 1810, je fus consulté par une

dame d'environ 50 ans, qui avait rendu en différents temps, de petits fragmens de ver plat. Elle se plaignait d'une grande faiblesse, son appétit était inégal, elle ressentait une douleur à l'épigastre, et un malaise général dans l'abdomen: elle était pâle et très-maigre.

Depuis plus de six ans qu'elle connaissait la cause de son mal, elle avait pris beaucoup de remèdes de toute sorte de mains. Il me sembla que l'huile de térébenthine était le seul avec lequel on pût espérer d'expulser l'ennemi qui l'avait tant tourmentée.

L'affaiblissement de la constitution de la malade m'empêcha de lui donner l'huile de térébenthine à des doses aussi fortes que l'on a coutume de le faire (1), et je lui prescrivis d'en prendre toutes les quatre heures une pleine cuiller à café mêlée avec du miel.

La troisième dose excita les intestins, et fit rendre par le bas plusieurs portions de *tænia*, qui pouvaient faire ensemble quatre mètres. Après avoir pris de la manière indiquée une once d'huile de térébenthine, la malade rendit un ver roulé en une boule. Elle ne le développa point pour en mesurer la longueur, ayant cru莫名其妙 qu'elle en avait rendu la tête, ou du moins elle prit pour cela une extrémité terminée en pointe et d'une couleur obscure.

L'huile de térébenthine ne produisit ni sensation pénible dans l'estomac, ni irritation dans les organes urinaires.

Depuis la guérison de cette malade, j'ai employé avec un pareil succès le même remède à des doses égales. L'autre malade a rendu un ver d'environ neuf mètres (yards).

Je dois ajouter que je n'ai obtenu aucun avantage de l'emploi de l'huile de térébenthine contre

(1) Les médecins anglais administrent fréquemment l'huile de térébenthine à la dose d'une ou même de deux onces par jour, sans inconvenienc; je l'ai vu pareillement employer à cette dose, et même une fois à celle de quatre onces, sans qu'il en soit résulté d'accident: cependant les journaux ont répété la déclaration juridique, faite dernièrement par des médecins dans un cas où il s'agissait de la peine capitale, qu'une once d'huile de térébenthine suffisait pour donner la mort.

les vers ascarides lumbricoïdes ou vermiculaires que l'on combat avec succès par tant d'autres moyens.

Ces faits ajoutent aux preuves que l'on a de l'efficacité de ce remède, et font voir aussi que les doses considérables auxquelles on l'a administré, ne sont pas nécessaires dans tous les cas.

### VARIÉTÉS,

#### OU RECUEIL DE DIFFÉRENS CAS.

ON vient d'opérer à Reims un homme d'environ quarante ans, d'un anévrisme à l'artère fémorale. Cette maladie lui était survenue par un hasard bien malheureux. Étant à tailler une plume, le canif lui échappe des mains; il rapproche ses genoux avec l'intention de le retenir: la pointe de l'instrument pénètre dans la cuisse, et ouvre l'artère fémorale; l'on arrêta l'hémorragie, mais il survint en quelques mois un anévrisme d'une grosseur énorme, dont il fut obligé de se faire opérer: cette opération n'a point eu de succès.

Il vient d'arriver dans le village de Saint-Mandé, près Paris, un événement aussi malheureux qu'inattendu: Dans la nuit du dimanche au lundi 19 septembre, une jeune fille, nommée Marie-Louise Garnier, née au village de Fontenelle, âgée de vingt-deux ans, demeurant alors chez un aubergiste de Saint-Mandé, où elle servait, et n'ayant aucun sujet de peine ni de chagrin, monte dans sa chambre le dimanche au soir pour se coucher. Peu de temps après on entendit du bruit dans le jardin. Cette malheureuse s'était précipitée par la croisée de sa chambre, située à un second étage très élevé. Sa chute avait été si malheureuse, qu'elle avait rencontré en tombant un treillage dont un morceau lui était entré dans la figure, avait traversé la paroi antérieure et postérieure du sinus maxillaire, pour sortir entre la mandibule, l'oreille et l'apophyse mastoïde: une heure après, ou environ, cette jeune fille mourut sans avoir pu donner aucun éclaircissement sur la cause de cet accident. Elle n'était revêtue que d'une chemise

et d'une camisole de nuit. Le morceau de treillage était encore implanté dans sa figure. On eut toutes les peines du monde à en faire l'extraction. Quelque grave que fût cette blessure, elle ne suffisait pas pour avoir produit une mort aussi prompte. Aussi y avait-il dans le ventre un épanchement de plus de deux litres de sang, produit par la rupture de la veine-cave. C'est à cette lésion qu'on doit attribuer la cause et la promptitude de la mort.

Un instant avant de monter dans sa chambre, cette jeune fille était d'une gaieté extraordinaire. Son maître lui ayant demandé ce qu'elle avait, elle répondit que la tête lui tournait: elle avait bu quelques verres de bière. On soupçonne qu'ayant les clefs de la cave, elle avait peut-être aussi bu un peu de vin. Il eût été facile de s'éclaircir de ce fait, si M. le maire de Saint-Mandé qui a fait faire l'ouverture du corps pour voir si cette jeune fille était grosse, eut en même temps fait ouvrir l'estomac pour savoir si elle avait réellement bu du vin, comme on le présume.

Le Dr Beauchêne, qui s'est livré d'une manière spéciale à l'étude des maladies des yeux, vient de pratiquer sur la paupière une opération peu commune, et qui est d'autant plus remarquable, qu'elle a rendu la vue à un homme qui en était privé depuis long-temps, et presque sans espoir de la recouvrer jamais. Cet homme avait la cornée presque opaque; elle ne laissait plus passer aucun rayon lumineux; cette opacité avait été produite par une affection que l'on nomme *trichiasis*; elle consiste dans un renversement des cils, qui, en se dirigeant vers le globe oculaire, l'irrite, l'enflamme, rend la cornée d'abord nébuleuse, et bientôt opaque, ce qui conduit à une cécité complète. Cet homme ne voyait déjà plus depuis long-temps. On avait en vain arraché les cils, et employé une foule de moyens pour le guérir, ils avaient tous été inutiles. Le docteur Beauchêne, pensant qu'il ne serait pas plus heureux suivit une autre route: il fit un pli à la peau de la paupière, et en retrancha un lambeau de cinq à six lignes de largeur sur toute sa longueur; il main-

fit les deux bords de la plaie rapprochés avec des bandelettes agglutinatives et un bandage convenable. Cette résection devait diminuer l'éten-  
due de la paupière, et causer une cicatrice qui, en relevant le bord de ce voile membraneux, change en même temps la direction vicieuse des cils, les redresse et les empêche de toucher le globe de l'œil. La cause de la maladie venant à cesser, elle devait également disparaître, c'est en effet ce qui arriva. Huit jours après, le malade, qui auparavant pouvait à peine distinguer le jour des ténèbres, voyait à se conduire, et distinguait même tous les objets qu'on lui présentait; bientôt l'inflammation de l'œil se dissipait entièrement, et la cure fut complète.

On a employé autrefois un moyen tout semblable pour le renversement en dehors de la paupière; on peut voir dans l'article Bibliographie de ce numéro les modifications que M. Will. Adams vient d'apporter à ce procédé opératoire.

*Exemple d'une Femme excessivement barbue.*

PARMI les tableaux des écoles primitives de l'Italie et de l'Allemagne, exposés dans le grand salon du Musée, depuis le mois de juillet dernier, il en existe un de Joseph de Ribera dit l'*Espagnolet*, qui rappelle un fait dont les annales de notre art doivent prendre note.

Le tableau dont il s'agit est placé, sous le n° 49, dans le milieu du grand salon. Il représente deux personnages de grandeur naturelle, un Homme et sa Femme. Cette dernière seule attire toute l'attention, car elle a le bas du visage couvert de la plus belle et plus noire barbe que l'on puisse voir. Le peintre qui n'a pas voulu que l'on se méprenne sur ce qu'il y avait d'extraordinaire en ce personnage, a mis entre ses bras un enfant qu'elle allaite; voici l'inscription latine que l'on lit sur une pierre où ce peintre a placé un fuseau et une quenouille;

EN MAGNUM NATURÆ MIRACULUM: MAGDA-  
LENA VENTURA EX OPPIDO: ACUMULI APUD  
SAMNITES, VULGO EL ABRUZZO, REGNI NEAPO-  
LITANI, ANNORUM 52: ET QUOD INSOLENS EST

CUM ANNUM 37 AGERET, CEPIT PUBESCERE,  
EOQUE BARBA DEMISSA AC PROLIXA EST, UT  
POTIUS ALICUJUS MAGISTRI BARBATI ESSE VI-  
DEATUR, QUAM MULIERIS, QUÆ TRES FILIOS  
ANTE AMISERIT QUOS EX VIRO SUO FELICI DE  
AMICI QUEM ADESSE VIDES HABUERAT.

JOSEPHUS DE RIBERA Hispanus, Christi  
Cruce insignitus, sui temporis alter  
Apelles, jussu Ferdinandi II ducis, III  
de Alcala, Neapoli proregis, ad vivum  
mire depinxit **XIII KALEND. MART.** ANNO  
CIO 1630 XXXI.

Tel est le sens de cette inscription :

*Voilà un grand miracle de la nature : Madeleine Ventura, du bourg d'Acumoli, au pays des Samnites, aujourd'hui l'Abruzze, dans le royaume de Naples, représentée à l'âge de 52 ans. Ce qui est extraordinaire, cette femme ne devint nubile qu'à 37 ans, et alors il lui vint une barbe longue et pendante au point qu'on l'aurait plutôt prise pour quelque docteur portant barbe que pour une femme qui avait perdu trois enfants qu'elle avait eus de son mari Felici de Amici, représenté auprès d'elle.*

*Joseph de Ribera, Espagnol, chevalier de l'ordre du Christ, à l'apogée de son temps, au peignait d'après nature avec un talent admirable, par l'ordre de Ferdinand II, troisième duc d'Alcala, le 14 des kalendes de mars 1631.*

Il existe près de la bordure supérieure de ce tableau une autre inscription que l'on ne peut lire dans la position où il est, mais dont voici la traduction, suivant la notice imprimée :

*Peinture admirable offrant aux yeux un monstre extraordinaire avec la figure et la barbe d'un homme; il allaite un enfant.*

Si j'avais à m'occuper de la biographie de l'*Espagnolet*, je conclurais de ces deux inscriptions que le tableau n'est pas de lui, car ce peintre n'eût assurément pas osé se qualifier du titre d'un autre *Apelles*, et déclarer que son ouvrage était *admirable*; de plus, il n'eût pas cherché à présenter une énigme au spectateur, comme a fait l'auteur de la dernière inscription, qui semble n'avoir aucun éclaircissement à donner sur le fait représenté, et surtout ne pas connaître l'autre inscription. Je sais que l'on

pourrait aussi supposer que l'inscription la plus courte est de quelqu'un qui, n'ayant aucun renseignement antérieur, a voulu simplement donner une indication du sujet de ce tableau ; et que la plus longue aura été mise ensuite par quelque personne qui possédait tous les documents que renferme cette inscription : ce qui permettrait de comprendre comment l'auteur de ce tableau pouvait y recevoir tant de louanges : mais je dois observer que la pierre qui porte cet écrit semble avoir originairement fait partie du tableau, et n'avoir jamais eu d'autre destination.

On voit combien il me serait facile d'allonger cette discussion que mes lecteurs me sauront gré sans doute de leur épargner. Elle n'est toutefois pas aussi étrangère aux vues que nous devons avoir qu'on serait tenté de le croire, car il pourrait en résulter que le fait n'est point rapporté par un témoin oculaire, et que, par conséquent, il n'a pas une certitude entière.

Les exemples de femmes barbues ne sont cependant pas inouïs. Hippocrate en rapporte deux dans le sixième livre des *Epidémiques*, section VIII. S'il faut en croire quelques voyageurs, toutes les femmes de quelques contrées présentent cet ornement superflu. Leblond assure que celles de la partie froide de l'Amérique méridionale ont des règles peu abondantes, et portent presque toutes une barbe plus ou moins fournie.

Dans nos pays, cette végétation déplacée serait regardée comme une maladie d'autant plus affreuse, que la médecine n'a aucun moyen de la combattre, à ma connaissance du moins. Je dirai à ce sujet, qu'ayant été consulté sur le cas d'une jeune personne de seize ans, d'abord très-jolie, mais affligée ensuite d'une barbe semblable à celle de la *Doloride*, et contre laquelle tous les épilatoires étaient insuffisants, je me suis reconu hors d'état de lui donner un conseil qui m'inspira la moindre confiance. Plusieurs autres médecins de Paris ont eu, je crois, aussi la même bonne foi. Cependant les parens de la jeune personne, qui est étrangère et fort riche, n'ont pas manqué de consultations.

## BIBLIOGRAPHIE.

PRATICAL OBSERVATIONS ON DISEASES OF THE EYE. *Observations pratiques sur les maladies de l'œil, et notamment sur l'ectropion, ou renversement des paupières, sur les différens procédés pour former une pupille artificielle, et sur les opérations nécessaires à la guérison des diverses espèces de cataractes* ; par sir Will. Adams, membre du Collège royal des chirurgiens de Londres, oculiste extraordinaire de S. A. le Prince Régent, etc. etc. Un volume in-8°, avec des gravures coloriées. — A Londres, chez J. Calloo Crown-Court princes-street, Soho; Cox S. Thomas-street, Borough, etc.

L'ECTROPION, la formation d'une pupille artificielle, et la cataracte, sont le sujet des trois divisions principales de l'ouvrage de sir Will. Adams et sont traités de manière à faire voir que l'auteur possède, sur ces cas importans, des connaissances pratiques fort étendues.

Le renversement de la paupière en dehors, est non-seulement une maladie hideuse, mais devient encore le plus souvent, en excitant de continues ophthalmies, une cause de cécité complète, par l'obscurcissement de la cornée. Pour remédier à cette maladie, qui provient du boursouflement de la conjonctive, on est dans l'usage d'enlever avec des ciseaux un lambeau ovalaire de cette membrane, afin de la rétablir dans une proportion convenable de longueur avec la peau. M. Adams ayant vu la maladie récidiver chez toutes les personnes qu'il avoit opérées de cette manière, imagina de comprendre dans l'excision toute l'épaisseur de la paupière, et par conséquent le cartilage tarse, que l'on évitait auparavant de blesser; et le succès a toujours depuis justifié ses espérances. L'excision étant faite, M. Adams rapproche les bords de la plaie par quelques points de suture, et la guérison est complète en peu de jours.

Pour l'opération nécessaire à l'établissement d'une pupille artificielle, sir Adams n'emploie pas une méthode particulière exclusivement à toute autre:

il sait modifier ses procédés opératoires suivant l'exigence des cas ; ce qui est assurément l'indice d'un excellent esprit, et d'un homme qui connaît et apprécie toutes les ressources de son art. Dans les circonstances les plus ordinaires cependant, il donne la préférence à la méthode de Scarpa, qui consiste à pénétrer dans l'œil par la chambre postérieure, ce qui a l'avantage de ne pas produire de cicatrice sur la cornée, au risque d'en augmenter l'opacité.

On connaît depuis long-temps la propriété de l'extrait de belladone, de dilater l'ouverture de l'iris, lorsqu'on en introduit une seule goutte entre les paupières. M. Adams, au moyen de cette substance, employée chaque matin, a rendu la vue à quelques personnes dont la cécité provenait de l'obscurcissement de la cornée, seulement, dans la portion qui répond à la pupille. Il pense que cette pratique ne peut avoir aucun danger ; on ne doit cependant pas oublier que la belladone est un poison trop violent pour ne pas exiger la plus grande circonspection dans l'emploi que l'on en fait.

Conformément encore à l'opinion du célèbre Scarpa, sir Adams préfère, pour l'opération de la cataracte, la méthode dite par abaissement à celle de l'extraction. Il cite un grand nombre d'observations très-concluantes pour prouver la force d'absorption qui s'exerce dans l'intérieur de l'œil. Sans réveiller les disputes interminables élevées entre les partisans des deux méthodes dont il s'agit, nous pensons qu'un artiste habile ne portera jamais la prévention en faveur de l'une d'elles au point de se refuser à adopter l'autre dans quelques cas où la première serait insuf-

fisante. Au reste, M. Adams met beaucoup de soin à diviser en plusieurs portions le cristallin et sa capsule, ce qui doit en faciliter beaucoup l'absorption, mais aussi rendre l'opération plus longue et plus hasardeuse, surtout lorsque l'on est obligé d'y revenir une seconde et une troisième fois, comme fait l'auteur de cet ouvrage pour les cataractes solides des vieillards. Les difficultés de ce procédé opératoire seraient, à ce qu'il me semble, insurmontables, si la cataracte se trouvait osseuse comme j'en connais deux exemples authentiques, l'un rapporté dans l'article *Cas rares* du Dictionnaire des Sciences Médicales par M. le docteur Fournier, en présence duquel l'extraction fut pratiquée avec succès par M. Forlenze ; l'autre, dont j'ai été témoin, à ce qu'il me semble, entre les mains de M. A. Petit, de Lyon.

Dans un *post-scriptum*, sir Adams parle de l'incertitude des signes ordinaires de l'amaurosis, lorsque cette maladie est compliquée de cataracte ; il reconnaît, comme plusieurs de nos habiles chirurgiens l'ont déjà publié, que l'immobilité de l'iris n'en est point l'indice certain, tant que le malade conserve la faculté de distinguer la lumière des ténèbres, et il croit que l'on doit tenter l'opération, bien que le succès n'en soit pas toujours assuré, puisque le malade peut en retirer un si grand avantage, sans avoir à supporter de grandes douleurs, et sans courir le risque d'en recevoir aucune disformité.

L'ouvrage de sir Will. Adams doit le faire connaître avantageusement en France, et légitimer à nos yeux les honneurs qu'il vient de recevoir dans sa patrie où le Roi lui a accordé le titre de chevalier.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTE, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup> 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup> 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup> 8.



GAZETTE DE SANTÉ,  
OU  
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE  
*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir  
ou guérir les maladies.*  
PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Médecins contemporains d'Hippocrate.*

*Medici quidam nomine famáve multi, re ipsd ac opere perpauci.*  
(HIPPOC. *De lege.*)

UNE branche d'Asclépiades différens de ceux dont Hippocrate descendait avaient fondé l'école de Crète, rivale de celle de Cos. On ne connaît leur doctrine que par ce qu'a dit Hippocrate lui-même. Ils décrivaient fort exactement les divers phénomènes d'une maladie; mais il paraît que, arrivés à l'empirisme pur, ils ne savent plus distinguer les symptômes propres aux maladies de ceux qui leur sont accidentels, et forment des complications. Aussi multipliaient-ils presqu'à l'infini le nombre des espèces de maladies. Il employaient d'ailleurs très-peu de remèdes, et l'*elaterium* (purgatif tiré du concombre sauvage), le lait et le petit-lait faisaient presque toute leur médecine. Une troisième école célèbre de ce temps était celle d'Italie, où Pythagore, qui en devint le chef, introduisit la doctrine des nombres.

On doit encore rappeler celle de Rhodes, dont parle Galien; elle avait fui long-temps avant Hippocrate; et celles de Cyrène et de Crotone, dont parle Hérodote. On ne connaît nullement la doctrine qui était enseignée dans ces écoles; aucune d'elles n'a pu acquérir la célébrité que le grand Hippocrate a valu à celle de Cos.

NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

*Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical par la Commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE), MENURET, rapporteur.*

*Travail de la Commission.*

LA température est devenue tout à coup plus froide que la saison ne le comporte; le thermomètre centigrade n'indique au plus que 3° à 4° le matin (2° à 3° Réaumur), et dans le milieu du jour, ne s'élève qu'à 10° ou 12° (8° à 10° R.); un vent du nord froid et piquant rend l'abaissement

de la température très-sensible et difficile à supporter: ce sont ces premiers froids dont les personnes délicates doivent surtout redouter l'impression. Il n'est déjà plus possible de se passer de feu le matin et le soir, lorsque l'on mène une vie sédentaire.

Des rhumes et des fluxions ont été les produits naturels des dérangemens de transpiration occasionnés par les fraîcheurs succédant rapidement à des chaleurs vives; la même cause a concouru aux affections gastriques et intestinales, aux maladies rhumatisques qui ont eu lieu. Un petit nombre de fluxions de poitrine décidément inflammatoires ont été l'effet de cette disposition et de

l'effervescence du sang. Lorsque l'effet s'est porté à la tête, il en est résulté des accidens comateux plus ou moins violens et funestes. Les fièvres bilieuses et intermittentes ont été simples et peu tenaces.

Une fièvre, manifestée chez une jeune femme trente heures après un premier accouchement qui a donné le jour à deux enfans, a pris ensuite le caractère et a eu les effets de la fièvre puerpérale. Elle a été d'abord accompagnée de symptômes nerveux qu'il a fallu combattre par des antispasmodiques ; les lochies ont été presque supprimées ; des sueurs continues ont succédé ; les seins n'ont point été remplis de lait ni le troisième ni le quatrième jour. On a saisi un instant où la fièvre était vive et sèche, pour appliquer à la vulve huit sanguines ; on a donné ensuite une bonne dose d'ipécacuanha dont l'effet a été très-marqué et très-utile. Les lochies se sont rétablies ; le lait a gonflé les seins ; la fièvre s'est modérée. Une toux fâgante a paru exiger l'usage, à doses légères et répétées, du sirop d'ipécacuanha : elle a été bien ôtée, rendue facile et grasse.

MENURET, D. M.

• Nouvelle lune, le 15 octobre.

Depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'au 11 octobre, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 4 l. — Le *minimum* de 27 p. 10 l.  $\frac{4}{4}$ .

Le *maximum* du Thermomètre a été de 19 d.  $\frac{1}{2}$ . — Le *minimum* de 3 d.  $\frac{4}{4}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 69 d.  $\frac{1}{2}$ . — Le *minimum* de 50 d.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.

LETTRE au sujet de l'Observation de TYPHUS, insérée dans les N<sup>o</sup>s XXV et XXVII.

LORSQUE j'ai eu l'honneur de vous adresser, le 8 août dernier, une observation médicale, mon intention n'était pas de donner l'histoire d'une maladie (puisque je n'ai point exposé tous les symptômes et accidens qui se sont présentés),

mais bien de faire connaître, comme plusieurs autres médecins, l'heureux emploi des bains froids et des affusions froides, dans le cas d'affection comateuse avec chaleur brûlante de la tête et froid total des autres parties du corps, dans une maladie qui réunissait les caractères des fièvres adynamiques, ou putrides, et ataxiques, ou malignes, et que les symptômes pouvaient faire rapporter au typhus comateux, *febris maligna cum sopore*, de Rivière.

Le mot *typhus*, qui signifie stupeur, assoupissement, m'a paru convenable, en ce que le malade présentait ce symptôme à un très-haut degré.

Il n'y aurait pas eu de discussion sur mon observation qui ne ressemble en rien à une histoire, quoi qu'en dise le docteur Voithiers, si on s'était rappelé que j'avais dit que Pierre Grenier était revenu, le 24 avril, du dépôt de Metz, où il régnait une maladie contagieuse qui enlevait, chaque jour, un très-grand nombre d'individus ; et si je n'avais omis de dire que deux de ses sœurs et un garçon meunier, son voisin, ont contracté une maladie dont les symptômes et les accidens ont été à peu près les mêmes que ceux dont nous avons parlé. Le meunier fut d'abord vivement attaqué ; mais, ayant échappé à la surveillance de ses gardes, il se précipita dans la rivière qui coule vis à vis sa demeure. Cette immersion subite et de courte durée produisit le meilleur effet : les accidens allèrent en diminuant, et il ne tarda pas à être parfaitement rétabli. Dans cette circonstance, nous prîmes toutes les précautions requises pour cerner les miasmes délétères, et, en les neutralisant, préserver de l'infection les personnes qui portaient des secours aux malades. Tous les moyens hygiéniques furent mis en usage, et nous eûmes la satisfaction d'étouffer ce foyer de contagion, sans paraître y mettre beaucoup d'importance. Nous ne voulions pas augmenter l'alarme que beaucoup de gens faciles à s'effrayer avaient déjà jetée. Cette considération excitait d'autant plus notre sollicitude, que le bruit s'accréditait que le faubourg de la Hautoye, et particulièrement celui de Noyon, où se trouvait l'hôpital destiné à recevoir les malades des troupes alliées, étaient, disait-on, infectés d'une fièvre

très-contagieuse ; ce qui faisait craindre beaucoup pour la ville.

Quant à l'affection catarrhale que les modernes regardent comme un symptôme du typhus contagieux , j'en ai parlé implicitement, en disant que chez notre malade, la déglutition était très-difficile ; qu'il y avait aphonie ; j'aurais dû ajouter que les yeux étaient enflammés, chassieux , et que la toux avait existé. Je n'ai point parlé non plus d'exanthème , parce que celui remarqué par M. Hévin , les troisième et quatrième jours de l'invasion , avait disparu le cinquième , et ne s'était point offert à mes regards.

Je suis, etc.

TRANNOY , D. M. P.

Amiens , le 1<sup>er</sup> octobre 1814.

MALADIE SINGULIÈRE DE LA PEAU , observée par J. F. Davis de Bath. (*The London Médic. Review.* ) Vol. IV.

CETTE maladie consistait en élévations à la peau de différentes grandeurs, ne produisant pas de douleur, mais seulement chaleur et démangeaison ; se manifestant sur diverses parties du corps. Quelques-unes avaient six pouces de long sur quatre ou cinq de large, et deux ou trois de hauteur; leur durée était variable : aucune ne restait moins de vingt-quatre heures, ni plus de trois jours; elles ne paraissaient non plus en aucun temps déterminé; souvent on en voyait qui, durant la nuit, s'étaient développées dans un lieu où il n'y en avait pas d'apparence en se mettant au lit; elles n'empêchaient point le mouvement musculaire. Il n'y avait pas de desquamation de la peau quand elles disparaissaient, et le seul inconvénient était un sentiment de douleur comme celui d'une contusion.

Aucune partie n'a paru exempte de cette éruption : souvent un œil se trouvait fermé par une de ces tumeurs, et une fois la langue en étant devenue le siège , le malade fut menacé de suffocation. Les organes génitaux ont été plus d'une fois tellement enflés par cette maladie que les habits ordinaires ne pouvaient les contenir; souvent

aussi plusieurs parties ont été affectées en même temps.

Le sujet de cette première observation est un homme de trente - cinq ans; il a été attaqué pour la première fois de cette maladie, il y a neuf ans, en Amérique ; elle n'a cependant point existé durant tout cet espace de temps; il en est souvent entièrement libre; et cet état de santé a duré une fois pendant deux ans. L'attaque qu'il éprouve maintenant dure depuis cinq mois, ce qui est plus long que pour aucune des précédentes; celle-ci s'est manifestée pendant qu'il prenait des bains de mer. On ne voit pas de cause à laquelle on puisse attribuer ou l'invasion première ou le retour de cette singulière maladie, si ce n'est peut-être que celui qui en est affecté se livre quelquefois à un peu d'intempérance. Une pression, exercée en quelque partie, semble déterminer l'apparition de ces tumeurs: le malade montant souvent à cheval, fréquemment elles paraissent sur les doigts qui tiennent la bride; il n'éprouve d'ailleurs aucun dérangement de santé : il a été seulement long-temps sujet à des accès d'asthme spasmodique. Un grand nombre de remèdes ont été employés sans aucun avantage.

Un autre exemple de cette maladie s'était offert à moi; mais, ayant perdu les notes que j'en avais prises, je n'en aurais point parlé si ce nouveau cas ne s'était présenté. J'écrivis sur-le-champ pour obtenir de mon ancien malade des renseignemens que j'avais oubliés, et j'ai reçu la réponse suivante :

« Depuis l'apparition des tumeurs ou élévations dont il s'agit jusqu'au moment où j'en ai été complètement délivré, il s'est écoulé trois ans. Elles ne paraissaient point à des époques déterminées du jour ; mais souvent après avoir passé une bonne nuit, je les voyais survenir le matin, lorsque j'étais un peu échauffé par le cheval ou par tout autre exercice. Le mouvement des membres n'en a jamais été gêné, si ce n'est lorsqu'il m'en venait aux doigts qui avaient tenu la bride de mon cheval; je n'en éprouvais pas de douleur à proprement parler, mais seulement une légère démangeaison. Ces tumeurs étaient en général vermeilles et chaudes

au toucher ; elles restaient de deux à six heures avant de disparaître, et la partie affectée n'était pas ensuite différente du reste du corps. Quelques tumeurs avaient environ un pouce de diamètre ; d'autres étaient larges comme la paume de la main ; il n'en est venu de cette dimension qu'aux bras, aux cuisses et au tronc. Les remèdes employés n'ont paru produire aucun effet sur la maladie. Ma santé a toujours été bonne. »

Quoique ces deux cas présentent des différences pour l'intensité, je les ai considérés comme appartenant à la même maladie dont je ne connaissais pas de description. Elle offre quelque ressemblance avec l'éruption *urticaire* que le docteur Willan a nommée *tubéreuse* ; mais celle-ci a des caractères particuliers qu'on ne retrouve pas dans celles dont on vient de lire la description ; par exemple, que les tubérosités pénètrent profondément et intéressent le tissu des muscles ; qu'elles causent des contractions dans les *nerfs* ; que le mouvement est interrompu ; qu'il y a douleur dans les os ; et enfin que les tumeurs ne viennent que la nuit, et disparaissent le matin au réveil, en laissant le malade dans un état de langueur. (*Willan's Description and Treatment of cutaneous disease.* pag. 18)

Un autre cas rapporté, d'après le Dr Franck, par le Dr Willan, diffère encore davantage de ceux que j'ai décrits, que ceux qu'il a observés lui-même.

---

*Considérations sur les changemens projetés dans l'enseignement et l'exercice de la Médecine.*

TOUT le monde parle de réforme et de restauration, et parce que notre ancien gouvernement est rétabli, bien des gens s'imaginent qu'il serait tout à la fois urgent et salutaire de tout remettre sur l'ancien pied, même dans les objets les plus indépendans de l'opinion publique et de l'autorité. Je ne dois m'occuper ici que de ce qui concerne la médecine que l'on veut organiser, dit-on, comme si tout était à faire ; et je m'attachera spécialement à l'une des particularités de cette organisation à laquelle on paraît mettre le plus de prix ; c'est le rétablissement d'une distinction

entre la chirurgie et la médecine, et par conséquent entre ceux qui seront censés exercer ces deux parties d'une même profession. J'ai la conviction très-profonde que cette distinction deviendra aussi funeste aux progrès de l'art médical qu'elle sera nuisible à ceux qui l'exercent, et je vais exposer les motifs de cette conviction.

La chirurgie, *χειρουργία, operation manuelle*, sera-t-elle réduite à l'exercice rigoureux des fonctions que ce nom désigne : elle ne serait plus alors qu'une profession mécanique à laquelle des hommes d'un grand mérite dédaignerait de s'appliquer.

Entendra-t-on par chirurgie une partie de l'art qui s'occuperaient exclusivement des maladies qui nécessitent l'application de la main ; mais il n'existe pas une seule maladie la plus simple de toutes, dans le traitement de laquelle on puisse se promettre que les secours manuels suffiront toujours pour amener la guérison : par exemple, un homme reçoit une blessure grave ; l'instrument vulnérant reste dans la plaie ; le chirurgien, dites-vous, va retirer ce corps étranger et le malade guérira. Les choses ne se passent pas ainsi : si la blessure est grave, elle déterminera une hémorragie qui peut nécessiter des secours très-compliqués : si le chirurgien se trouve hors d'état de les appliquer, quelle confiance pourrait-il mériter : or, il n'est en état de le faire qu'autant qu'il possède aussi la médecine, car ce sont des données les plus délicates de la médecine qu'il aura souvent à déduire l'espèce de secours qui deviennent nécessaires. Toutefois j'ai supposé ici le cas le plus simple et le plus rare : n'est-il pas extrêmement commun que sous l'influence d'une plaie grave, il se développe une autre maladie dont le traitement est nécessairement lié à celui du premier accident, et dans ce cas, auquel du médecin ou du chirurgien faudrait-il livrer le malade ? ne court-il pas le risque d'être la victime d'une distinction que la nature ne reconnaît point ? Le chirurgien, dites-vous, saura remédier à ces accidens, à ces complications : il connaîtra donc toute la médecine, il sera donc médecin ; et dans ce cas, pourquoi le placer par son titre même dans une subordina-

tion nécessaire. Des chirurgiens qui croient aujourd'hui devoir réclamer la distinction dont il s'agit, se récrieront sans doute sur cette idée de subordination : mais elle est dans la nature des choses, et par conséquent inévitable. Une saignée devient nécessaire dans le cours d'une maladie, un abcès est survenu, un ulcère s'est établi ; le médecin ne prescrira-t-il pas au chirurgien de faire la saignée, d'ouvrir l'abcès, de panser l'ulcère ; le chirurgien ne sera-t-il pas tenu de se conformer à son ordonnance ; ne sera-t-il pas son subordonné ; bien plus, exigera-t-on des chirurgiens moins d'études que des médecins ; leur faudra-t-il une éducation moins soignée : ce serait alors que cette subordination deviendrait bien plus réelle puisqu'elle ne serait pas balancée par le mérite personnel. En exigea-t-on au contraire autant de connaissances ; et ces connaissances seront-elles les mêmes : dans ce cas, pourquoi les distinguer autrement qu'ils ne le sont déjà.

Il est maintenant, me dira-t-on, un grand nombre de chirurgiens qui non seulement sont très-versés dans la pratique des opérations manuelles, mais encore sont fort en état de remédier à tous les accidens que ces opérations entraînent, et aux complications dont elles peuvent être embarrassées ; mais qu'on examine ces chirurgiens, et l'on verra que ce sont des médecins habiles qui ne diffèrent des autres que parce qu'ils se sont adonnés spécialement à la pratique des opérations qui exigent une habileté particulière. Mais ce n'est qu'après avoir complété leurs études sur toutes les parties de l'art de guérir qu'ils ont pu se livrer avec fruit à la culture de celle de ces parties vers laquelle un génie particulier les dirigeait. Ce ne sont point des chirurgiens proprement dits, ce sont des médecins qui ont appliqué plus spécialement à un genre de maladies les connaissances qu'ils avaient acquises sur les lois générales auxquelles toutes les maladies ou plutôt toute notre vie se trouvent assujetties. Il est assez commun de voir des médecins s'attacher ainsi plus particulièrement à des recherches sur un genre de maladies : ainsi, l'on en voit qui tournent leurs études vers les mala-

dies de la peau ; d'autres vers celles des yeux, de la poitrine, etc. ; mais que seraient leurs travaux s'ils n'étaient dirigés par des connaissances complètes sur toutes les parties de la science médicale.

Quelques personnes, pour faire sentir qu'on devait séparer les chirurgiens des médecins, ont imaginé de comparer les premiers aux pharmaciens, et de conclure que les uns et les autres se trouvaient dans le même cas. Cependant cette comparaison n'a pas la moindre exactitude : les pharmaciens préparent des remèdes, mais ne les appliquent pas ; ce n'est surtout point à eux de déterminer les cas où ces remèdes conviennent. La multiplicité des substances médicamenteuses et les soins nécessaires à leur conservation, exigent que des hommes s'y consacrent exclusivement. Les connaissances qu'il leur faut acquérir pour préparer convenablement les remèdes, élèvent les pharmaciens au-dessus des commerçans ordinaires, et rattachent leurs études à celle de la médecine ; mais ils doivent rester complètement étrangers à l'application des moyens qu'ils mettent dans la main du médecin. Il n'en est pas ainsi du chirurgien : celui-ci ne prépare point ses instruments ; il les applique, au contraire, et la perfection de son art consiste surtout à en faire éviter les applications, presque toujours douloureuses ou cruelles.

Prétendroit-on par de nouveaux réglemens remédier à l'ignorance de cette foule d'hommes qui, sous le nom d'officiers de santé ou même de docteurs, inonde les villes et les campagnes. Mais des dénominations changent-elles la nature des choses ? Pour être médecin il faut en général avoir reçu une première éducation libérale, il faut ensuite avoir consacré à l'étude de cet art beaucoup de temps et de soins, qu'importe lorsqu'on manque de tout cela, qu'on s'intitule officier de santé ou chirurgien ? Les hommes de cette classe en seront-ils moins forcés de se livrer indifféremment à toutes les branches de la médecine.

Des faiseurs de projets que rien d'absurde ne peut révolter, voudraient que l'on ne permît qu'à des docteurs l'exercice de notre art ; cependant il est facile de concevoir qu'un homme qui

a fait de grands sacrifices de temps et d'argent pour acquérir des connaissances étendues, n'ira point les enfouir dans un lieu où il ne pourrait en retirer de quoi suffire aux besoins qu'entraînent sa condition et ses habitudes. Cependant comme il faut dans les campagnes les plus isolées quelqu'un qui puisse redresser bien ou mal un membre fracturé, administrer du kinkina ou des amers dans une fièvre, etc., on serait bientôt dans la nécessité de recevoir autant de docteurs qu'il existe maintenant d'officiers de santé, et l'on se verrait forcé de prostituer un titre qui maintenant offre presque toujours la garantie d'une instruction libérale. En un mot, le projet de placer partout à demeure des médecins habiles, n'est guères plus praticable que celui de donner dix mille francs de rente à tous les habitans de nos campagnes.

Il est sans doute un moyen de faire porter des secours bien entendus dans les lieux les plus pauvres et les plus isolés: ce moyen se trouverait dans l'établissement *de dispensaires communaux et ruraux*; c'est à l'organisation de semblables établissements que doivent s'attacher les faiseurs de projets: voilà sans doute le moyen de bannir autant que cela est possible la charlatannerie et l'ignorance: mais ce n'est point ici le lieu de développer mes idées sur cet objet important; je dois dire seulement que l'utilité qui pourrait en résulter n'est point du tout le but où tendent les réformateurs actuels. Je connais deux classes de ces réformateurs; les uns sont d'anciens médecins regrettant l'espèce de suprématie que l'opinion leur donnait sur les chirurgiens, suprématie à laquelle ils attachaient à peu près toute leur considération; embarrassés d'ailleurs aujourd'hui d'ignorer ce que leurs plus jeunes confrères ont appris, et qui de bon cœur voudraient faire regarder comme inutiles de connaissances qu'ils n'ont pas: à ceux-ci je dirais volontiers comme au renard de la fable:

Mais tournez-vous, de grâce, et l'on vous répondra.

La seconde classe est formée de *médecins-chirurgiens* fort habiles, et non moins ambitieux, très-désireux de se faire remarquer. Or, dans la

médecine, les premiers rangs sont aujourd'hui bien serrés et occupés par des rivaux si redoutables, qu'on ne peut les éclipser que par des talents extraordinaires: il est donc beaucoup plus avantageux de faire une scission, et de devenir les chefs d'un parti dans lequel on n'aura pas à craindre un grand nombre de concurrens. Si ce projet s'effectuait, les hommes dont je parle atteindraient sûrement leur but; tant qu'ils existeraient ils pourraient soutenir, avec des avantages balancés, la lutte qu'ils aurait établie; mais, indépendamment de l'avilissement dans lequel ne pourrait manquer de se trouver tout ce qui serait hors du premier rang, s'il arrivait que ces hommes de mérite ne fussent pas remplacés par d'autres qui les valussent, la chirurgie, abandonnée à d'ignobles frères, retomberait dans la déconsidération dont l'Académie de Chirurgie l'avait retirée, et serait de nouveau confondue avec *la barbarie*; la masse des chirurgiens serait incessamment ce qu'elle était autrefois, c'est-à-dire ce que sont aujourd'hui les officiers de santé. Ces considérations ne sont sûrement pas de nature à arrêter les calculs de l'ambition, mais elles doivent je pense retenir tous les médecins qui aiment et honorent leur profession et qui s'intéressent à ses progrès.

C.N. D.M. de la Faculté de Paris.

## BIBLIOGRAPHIE.

M. LE BARON DESGENETTES vient de consacrer quelques pages à la mémoire de Benjamin Rush, docteur et professeur en médecine, l'un des principaux ornemens de l'école de Pensylvanie.

Il le peint comme un excellent professeur, un habile et sage praticien, et un philantrope ardent.

Voici quelques uns des traits les plus frappans de cette Notice :

« Benjamin Rush a écrit sur la fièvre jaune un Traité fort connu. Les points principaux et distinctifs de sa doctrine sont : 1<sup>o</sup> Que des matières animales et végétales putréfiées ont donné lieu à la fièvre de 1793; 2<sup>o</sup> que la fièvre jaune est très-éminemment contagieuse; 3<sup>o</sup> que le traitement doit

consister dans des saignées abondantes et des purgatifs drastiques répétés. Les trois points que nous venons d'énumérer ont donné lieu, et peuvent encore fournir matière à une ample controverse. On doit même faire observer qu'au commencement de 1808, Rush a déclaré formellement qu'il rejetait, comme plus éclairé sur cette question, la doctrine de l'importation et de la contagion.

Quoi qu'il en soit, la sûreté de l'Europe réclame aujourd'hui plus que jamais qu'il soit pris en commun une détermination et des mesures administratives par tous les gouvernemens, sur la question majeure et indécise de l'importation de la fièvre jaune.

B. Rush a d'autres titres à la reconnaissance publique, comme fondateur du collège de Dikson, en Pensylvanie, d'un dispensaire à Philadelphie, et d'autres établissements utiles. Il chercha et parvint encore, comme membre d'une société de philanthropes, à adoucir le code pénal de sa patrie, et, malgré des oppositions très-vives, il eut la satisfaction de voir le gouvernement de Pensylvanie ne plus infliger la peine de mort qu'au ~~crime de meurtre au premier degré~~. Il s'attacha par la suite, et ce fut l'occupation du reste de sa vie, à déraciner les vices les plus contraires à la santé, et par suite, à la moralité de notre espèce.

Qui croirait qu'un homme d'un mérite aussi éminent, et qu'un aussi excellent citoyen eût été, presqu'à la fin d'une si belle carrière, l'objet public de l'envie la plus acharnée ? D'abord les contestations semblaient n'avoir pour base que des opinions médicales opposées sur la fièvre jaune. Cependant il fut bien facile de s'apercevoir qu'il se mêlait à cette discussion, en apparence toute littéraire, le désir de ternir la réputation et de troubler le repos de l'un des fondateurs de l'indépendance américaine.

On nous peint B. Rush comme extrêmement religieux. Il nourrissait et fortifiait la bonté et l'élevation naturelles de son caractère par la lecture habituelle des livres saints ; et on cite à ce sujet plusieurs maximes remarquables qu'il avait souvent sur les lèvres, et qui paraissaient adoucir l'amertume des injustes querelles qu'on lui sus-

citait. Nous ajouterons qu'ayant vécu à l'époque d'une révolution qui ne fut faite et appréciée que par des âmes généreuses, il n'eût pas dû être surpris de se trouver en butte aux traits de quelques méchans, qui ne prennent jamais un essor plus libre et plus audacieux que dans les grands changemens politiques. »

Paris, le 12 septembre 1814.

---

*Recherches sur les Mœurs des Fourmis indigènes*, par P. Huber, membre des Sociétés d'histoire naturelle et de physique de Genève, etc. Un vol. in-8°. avec 2 planches. Prix : 5 fr., et 6 fr. par la poste. A Paris, chez J. J. Paschoud, rue Mazarine, n°. 22 ; et chez le Normant.

CE n'est point à l'extrémité du globe qu'il faut courir pour trouver des phénomènes dignes de notre attention, et capables d'éveiller tout l'intérêt dont nous sommes susceptibles ; il ne faut que jeter les yeux autour de nous et chercher les merveilles que quelques grains de poussière dérobent à notre vue. L'ouvrage de M. Huber est assurément la preuve bien complète de ce que j'avance : les sociétés humaines les plus perfectionnées n'offriraient pas à l'observateur autant de particularités curieuses à connaître, que celles que présentent ces fourmilières que nous foulons aux pieds sans les apercevoir. Leurs travaux sont aussi variés que leurs espèces : les unes bâissent des habitations solides en maçonnerie ; d'autres sculptent le bois ; d'autres le brisent, et, après l'avoir réduit en pâte, lui donnent les figures qui conviennent à leurs besoins. Toutes ces peuplades sont formées d'une quantité considérable d'ouvrières infécondes, d'un assez grand nombre de mâles, et de quelques femelles destinées à entretenir la population et à fonder de nouvelles colonies. La fécondation de ces femelles, leur départ, leur histoire lorsqu'elles ont quitté le nid qui les avait vu naître, sont autant d'objets d'une curiosité qui se trouve satisfaite par les recherches de M. Huber. Lorsque l'on connaît les découvertes de cet ingénieux observateur, on ne saurait conserver l'idée que ces petits animaux ne soient pas dirigés

par une intelligence très-susceptible de se perfectionner. Il a constaté que les conditions d'abondance ou de disette, de repos habituel ou d'état de guerre apportaient dans les mœurs de ces singuliers êtres des changemens très-notables ; il faudrait, pour en donner une idée, raconter, avec M. Huber, ce qu'il a vu de leurs travaux, de leurs combats, de leurs affections ou de leurs haines, de leurs jeux enfin auxquels toute la population semble prendre part dans de véritables fêtes nationales. Au milieu de tant de singularités, la plus remarquable est, sans doute, de voir le parti que les fourmis savent tirer des pucerons, autres insectes qui semblent n'avoir avec elles de rapport que la petiteur de leur taille, et qui, du reste, ne leur ressemblent ni par la structure, ni par la manière de vivre. Ces pucerons ont la propriété de fournir des gouttelettes d'une liqueur sucrée, et les fourmis très-avides de cette liqueur savent fort bien se l'approprier ; elles savent, de plus, exciter les pucerons à en rendre de nouvelles doses, et ce n'est que lorsqu'elles ont rempli leur estomac qu'elles retournent à l'habitation verser une partie de cette manne précieuse dans la bouche de leurs compagnes chargées des travaux sédentaires, ou dans celle des larves, espoir de la génération future. Mais ce que l'on aurait peine à croire, il est des fourmis qui savent éléver ces pucerons dans leurs nids, comme des vaches à lait, et qui, sans sortir de leurs retraites, trouvent, par cette singulière industrie, des moyens de subsistance toujours assurés ; il faut lire dans l'ouvrage même les détails curieux des moyens par lesquels les fourmis savent non seulement entretenir leurs pucerons, mais encore assurer leur multiplication et surtout les défendre des incursions des étrangères qui voudraient s'en emparer.

Croirait-on que ces êtres si intelligens, si habiles se font mutuellement des guerres atroces, des guerres de destruction : qu'on imagine un champ de bataille de deux à trois pieds carrés, sur lequel des milliers de fourmis se battent corps à corps, avec un acharnement sans pareil :

elles s'observent, se dressent sur leur pattes, s'attaquent, se saisissent, se mordent avec rage, se couvrent réciproquement d'un venin caustique, dont les exhalaisons se font sentir autour d'elles. Ici ce sont des combats singuliers, là au contraire des groupes entiers confondent leurs forces et leur animosité : la terre est jonchée de morts, et la nuit seule peut interrompre leur fureur : mais le combat recommence le lendemain ; et la destruction de l'un des peuples ou du moins son émigration, est le résultat nécessaire de ces sanglantes querelles.

Mais que dire encore de ces autres fourmis qui ne savent point exister sans des esclaves façonnées à les nourrir, tandis qu'elles-mêmes se sont rendues totalement inhabiles à vivre sans les secours de cette espèce d'îlotes. Ces étranges amazones, aussitôt que leur fourmilière est formée, vont enlever à force ouverte des larves d'une autre espèce, les font éclore au milieu d'elles, et dès ce moment se reposant sur ces nouveaux venus de tous les soins de leur propre entretien, perdent si bien l'habitude du travail, qu'elles meurent de faim au milieu des provisions les plus exquises des qu'on leur enlève ces nourrices desquelles elles ont pris l'habitude de recevoir leur nourriture.

Ainsi l'on dirait que l'état social doit produire partout les mêmes résultats, soit chez les fourmis, soit chez les hommes : d'un côté un grand développement d'intelligence, des efforts d'industrie et de sagacité, l'héroïsme de l'intrépidité, du dévouement, et, j'oserais presque le dire, de la vertu ; car M. Huber en rapporte de nombreux exemples : mais, d'un autre côté, des haines plus implacables, l'injustice organisée, l'usurpation, le brigandage à force ouverte : c'est donc tout comme parmi nous ; et si, d'abord entraîné par l'étonnement, on était disposé à croire que l'espèce des fourmis l'emporte sur la nôtre, on retomberait bientôt dans l'indécision, et peut-être qu'après un mur examen, on finirait par penser qu'entre les deux espèces ce n'est point la peine de choisir.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTE, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup> 30, sauf. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup> 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup> 8.



(N<sup>o</sup> XXX.)

(21 Octobre 1814.)

# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

II<sup>e</sup> EPOQUE. — III<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Enfants et successeurs immédiats d'Hippocrate.*

*Proh Superi ! Quantum mortalia pectora cæcæ  
Noctis habent !* (OVID. lib. vi, Metam.)

HIPPOCRATE laissa deux fils, Thessalus et Draco, dont le premier se rendit célèbre, et conserva, suivant le témoignage de Galien, toute la pureté des doctrines de son illustre père. Galien rend encore le même témoignage de Polybe, gendre d'Hippocrate. Cependant, si le livre *De natura pueri*, que les meilleurs critiques ont généralement attribué à Polybe, est effectivement de lui, on voit que, loin d'embrasser toutes les opinions de son beau-père, ce médecin en a combattu quelques unes avec force ; par exemple celle qui est relative au passage d'une partie de la boisson dans la trachée-artère.

Mais, dès cette époque qui suivit la mort de Socrate ; comme le génie de la vertu et de la sagesse, suivant la belle expression de Kurt Sprengel, cruellement offensé par l'assassinat du plus sage des hommes n'eût pu être assez vengé ; la philosophie abandonna la terre, sur laquelle Socrate l'avait fait descendre, et s'y trouva remplacée par toutes les subtilités d'une dialectique absurde, dont Euclide de Mégare ouvrit une école, connue sous le nom de Mégarique, ou querelleuse. La médecine ne tarda point à être envahie par ces subtilités, et ce fut vainement qu'Hippocrate l'eût séparée de la philosophie.

Ici finit, avec Hippocrate et ses fils, environ quatre siècles avant J. C., la seconde époque que nous avons assignée à l'histoire générale de la médecine,

## NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

*Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet ( MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE); MENURET, rapporteur.*

*Travail de la Commission.*

Dès les premiers jours de cette quinzaine, un changement subit et considérable a eu lieu dans la température ; elle est devenue très-froide ; elle s'est soutenue dans cet état avec des vents de

nord ou nord-est qui ont été quelquefois très-violents. La sérénité de l'air a été troublée dans les derniers jours ; il y a eu plusieurs fois de la pluie et de la brume. Le thermomètre a été le plus souvent de grand matin à 2 et 3 degrés au-dessous du zéro. La gelée a été sensible à la campagne. Cependant, depuis quatre à cinq jours, le temps s'est un peu réchauffé.

Une succession aussi rapide de chaud et de froid a été la source naturelle d'un grand nombre de rhumes et catarrhes. Les dispositions rhumatismales ont été réveillées et excitées, mais il n'y

a rien eu de marquant dans le nombre, la nature et la marche des maladies.

On remarque encore avec douleur, parmi les maladies éruptives, des petites véroles assez fréquentes, tant la routine et le préjugé ont de peine à céder à la raison et même à l'intérêt.

Les hémoptysies ont été assez fréquentes; le cas suivant a paru mériter d'être cité: Mad. de L..., âgée de cinquante ans, après une suppression assez naturelle des règles pendant cinq à six mois, sans incommodités graves, est prise subitement d'un crachement de sang à gros bouillons, précédé et accompagné d'une toux déchirante. En moins de deux heures, deux grandes jattes en sont remplies; il y avait au moins trois livres de sang pur. La faiblesse, l'épuisement, l'affaissement succèdent; la toux et le crachement cessent. Arrivé peu de temps après, je ne trouve dans l'état du pouls et du corps d'autre indication que celle de légers antispasmodiques, calmans et tempérans. Au bout de deux jours, l'ancienne santé, assez délicate, était à peu près rétablie. Il est sans doute important de prévenir dans la suite de pareils accidens.

MENURET, D. M. M.

~~~~~

② Premier quartier, le 21 octobre.

Depuis le 11 jusqu'au 21 octobre, le *maximum* du Baromètre a été de 28 p. 3 l.  $\frac{6}{7}$ . — Le *minimum* de 27 p. 6 l.  $\frac{4}{7}$ .

\* Thermomètre, *au-dessus*, 15 d.  $\frac{8}{7}$ . — *Au-dessous*, 0  $\frac{1}{7}$ .

Le *maximum* de l'Hygromètre a été de 95 d.  $\frac{1}{2}$ . — Le *minimum* de 78 d.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.

*Existence simultanée de huit TÉNIAS* (cavagirement vers solitaires) dans le même individu. Observation recueillie par M. Broussais, médecin principal aux armées d'Espagne.

UN sergent, âgé d'environ quarante ans, blond, charnu, et qui avait été robuste, fut reçu à l'hô-

pital militaire de Pau, vers le milieu du mois de novembre 1813. Il était attaqué d'une fièvre tierce qui avait déjà récidivé plusieurs fois. On le voyait pâle et légèrement infiltré; l'appétit était bon; mais le malade avait un peu de diarrhée, et déclarait avoir rendu plusieurs fois des portions considérables de ténia.

Feu M. le docteur Martel (1), dans le service duquel il se trouvait, combattit d'abord la fièvre intermittente par la décoction de quinquina unie au laudanum de Sydenham, parce qu'il avait remarqué que l'écorce du Pérou en substance, exacerbait la diarrhée. Le sujet supportant encore avec peine cette décoction, qui paraissait irriter les intestins, M. Martel entreprit de détruire la fièvre par le seul emploi des frictions avec la teinture alcoolique de quinquina. Ce moyen, que j'ai souvent employé et conseillé avec succès à plusieurs de mes confrères dans la complication trop fréquente aux armées d'une irritation gastro-intestinale avec la fièvre intermittente, réussit assez promptement chez notre sergent.

Cependant, quoique sans fièvre, cet homme resta débile et légèrement infiltré; il avait un peu de toux et d'oppression de poitrine; il se plaignait souvent d'un sentiment de faiblesse douloureuse, qu'il rapportait au bas ventre, et qu'il attribuait au ténia. M. Martel me fit remarquer ce malade, et voulut avoir mon avis sur le traitement qu'il conviendrait d'adopter. MM. Guarnerio et Hounau, médecins ordinaires de nos hôpitaux, furent également admis à nos conférences. Il fut convenu qu'on chercherait à restaurer le convalescent avec des alimens succulens et de facile digestion; qu'on ajouterait quelques vermisfuges aux médicaments toniques que son état exigeait, et qu'on attendrait quelque temps pour attaquer le ténia. En effet, l'expulsion de ce ver exigeant l'emploi des purgatifs, et même des plus actifs, il était à craindre que leur usage ne renouvelât la

(1) Ce jeune médecin, d'un talent distingué, succomba, peu de temps après, victime de son dévouement et de son zèle pour l'observation. La science perdit en lui un sujet qui l'aurait honorée; et moi, un ami précieux dont la mémoire me sera toujours chère.

fièvre intermittente, et celle-ci nous paraissait plus à redouter que le tænia chez un sujet disposé à l'hydropsie, et dont les viscères étaient engorgés et affoiblis.

Au bout de cinq à six jours de ce traitement, notre sergent, qui jusqu'alors avait paru fort gai, parce que, malgré son état de souffrance, il était soutenu par l'espoir d'être enfin délivré de son hôte importun, se plaignit tout à coup d'un froid insupportable et que rien ne pouvait apaiser : il craignait le retour de la fièvre ; mais au lieu d'un accès, il y eut œdémation subite et douloureuse du bras droit, dont le gonflement fut porté à son comble dans le courant d'une nuit : le matin, 2 décembre, nous trouvâmes le malade tremblant, suffoqué, la respiration laborieuse, l'expression de la mort dans les traits, en un mot agonisant : il expira dans la journée.

L'ouverture faite le 4 décembre en présence de tous les médecins qui avaient observé le malade, nous découvrit les poumons libres, mais engorgés et infiltrés d'un liquide séro-muqueux ; un épanchement de sérosité citrine dans l'abdomen ; le foie jaune compact ; l'estomac fort ample, indiquant un grand mangeur : il ne contenait que les boissons des derniers momens. Toutes les membranes de ce viscère étaient saines ; mais il n'en était pas ainsi de la muqueuse des intestins : elle paraissait, dans toute son étendue, d'un rouge clair, et, en quelques points isolés, épaisse et désorganisée. En parcourant le conduit avec attention nous trouvâmes huit tænias ; dans le jejunum et l'ileum : ils étaient tous séparés les uns des autres et à des distances souvent très considérables ; un seul fut rencontré dans le colon. Ils étaient pelotonnés ; nous leur distinguâmes à tous une extrémité terminée par un col allongé, et allant toujours en diminuant jusqu'à la tête qui présentait un léger renflement ; l'autre extrémité semblait coupée perpendiculairement, et conservait toute la largeur du corps de l'animal. Un seul adhérât par son extrémité ténue à la muqueuse intestinale dans le jejunum.

Nous nous convainquîmes que la rougeur et l'épaisseur de cette membrane étaient plus considérables aux endroits habités par chaque

tænia dans un espace de cinq à six pouces, de sorte qu'il nous parut probable qu'à la manière de plusieurs animaux carnassiers, chacun d'eux s'était emparé d'un petit département où il puisait sa nourriture. La comparaison que nous fîmes de ces vers avec ceux qui sont représentés dans l'ouvrage du professeur Bréra, que nous avions sous les yeux, nous prouva qu'ils étaient du nombre de ceux qu'il appelle, d'après tous les helminthiologistes, *tænia lata inermis*, ou sans armes.

Nous en mesurâmes trois, les seuls dont il nous fut possible de débrouiller les nœuds, et nous leur trouvâmes de dix à quatorze pieds de longueur. Ils ne donnèrent aucun signe de vie. Nous estimâmes les autres à la même longueur.

BROUSSAIS, D. M. P.

---

*Observation sur une Paralysie traitée et guérie par l'électricité.*

M. DUPHEIS négociant établi à Cadix, fut pris à Reims, vers la mi-mai de cette année, d'une fièvre aiguë accompagnée de convulsions. La maladie étant terminée, M. Dupheis resta paralysique du bras gauche seulement, qui étoit complètement privé de mouvement et de sensibilité. Après que les moyens indiqués par l'art eurent été inutilement employés, j'entrepris le traitement électrique qui commença le 20 juin. J'employai les bains électriques, auxquels je joignais l'électrisation par aigrettes et par étincelles ; l'essai que je fis de quelques légères commotions par la bouteille de Leyde ne me parut pas avantageux ; le malade éprouvait des douleurs qui lui faisait craindre de nouvelles attaques de nerfs. Je continuai le bain électrique et les aigrettes et étincelles, que je soutirais depuis le haut de l'épaule jusqu'à l'extrémité des doigts. Le troisième jour, le malade fit de légers mouvements du pouce ; le sixième jour, l'index commença à pouvoir joindre le pouce ; les autres doigts succédèrent peu à peu, le bras fit ensuite quelques mouvements d'élevation, puis l'avant-bras ; enfin, après environ un mois de traitement suivi tous les jours pen-

dant une heure avec beaucoup d'exactitude et de constance de la part du malade; il a complètement recouvré l'usage de ce bras comme avant sa maladie.

VEAU-DELAUNAY, D. M. M.

COMBUSTIONS SPONTANÉES. (*New England Journal of Medicine and Surgery.*)

PLUSIEURS accidens causés, par des incendies dans des manufac-tures aux Etats-Unis, ont attiré l'attention des savans. Deux écrits ont été publiés sur cet objet, l'un dans le *New-York Medical Repository*, par le Dr Seybert, membre du Congrès, chimiste et minéralogiste distingué; l'autre dans le *Philadelphia Emporium*, par le Dr Coxe, professeur de chimie. Il résulte de leurs recherches qu'une foule de substances peuvent s'enflammer spontanément; et que d'autres exhalent des fluides gazeux qui s'enflamment tout-à-coup à l'approche du feu. Un exemple curieux de cette dernière espèce a été rapporté par le comte Morozzo. Un garçon boulanger étant à passer de la farine fine dans une petite chambre où se trouvait suspendue une lampe, il se fit une inflammation soudaine suivie d'une explosion si violente que les vitres et les châssis furent arrachés et jetés dans la rue. Cet événement n'est point le seul de cette nature que l'on ait observé.

Parmi les substances qui se sont enflammées sans qu'on en eût approché du feu, le Dr Seybert nomme les suivantes :

Des mèches de chandelles faites de fil de chanvre, imprégnées par hasard d'huile;

Des ballots de coton sur lesquels on avait répandu de l'huile de lin;

Du son séché au four dans un sac de toile;

Le foin, le blé, la garance humides, spécialement si quelque portion de fer s'y trouvait mêlée;

Des toiles à voiles barbouillées d'huile et d'ocre prirent feu dans un magasin à Brest;

Deux frégates russes furent détruites par l'inflammation subite de lampes (*german lamp-black*);

Des plantes bouillies dans l'huile ou dans la graisse, et abandonnées après avoir été pressées;

Des tas de chiffons dans les papeteries;

Les pyrites et le machefer des fourneaux de verreries, lorsque ces matières sont exposées à l'humidité;

Des rognures de fer imprégnées d'eau;

Le Panthéon, à Londres, fut détruit par l'inflammation d'une peinture faite avec le pastel, qu'on employait pour les décorations.

Beaucoup d'autres substances, sans doute, peuvent produire les mêmes accidens. On a rapporté même plusieurs exemples de combustions spontanées d'hommes, et surtout de femmes, fort adonnées aux boissons spiritueuses. Nous suivrons l'exemple de l'éditeur américain, qui pense que, bien que ces événements aient acquis un grand crédit par l'assentiment de sociétés savantes, il peut être encore raisonnable d'attendre des preuves plus positives pour ajouter entièrement foi à l'inflammation spontanée de ces individus. Quant aux autres faits, ils sont assez nombreux et assez authentiques pour inspirer sur cet objet la plus grande circonspection.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

Concours proposé.

Quatorzième séance publique annuelle.

LA Société de Médecine de Marseille, créée depuis le 1<sup>er</sup> juin 1800, a tenu sa quatorzième séance publique annuelle le 11 septembre; voici un extrait de cette séance :

1<sup>o</sup> M. Picard, président, a ouvert la séance par un discours intitulé : *Quelques Considérations sur la santé de l'homme.*

2<sup>o</sup> M. Segaud, secrétaire-général, a lu l'*exposé des travaux de la société, pendant l'année médicale de 1814.* La société s'est opposée avec succès aux ravages de deux épidémies qui se sont manifestées dans le courant de cette année, l'une à Vitrolles, et l'autre à Marseille; elle a présenté à l'autorité locale deux projets tendant à détruire entièrement la petite-vérole, et à perfectionner ce qui est relatif aux décès et sépultures. Cette société ne ressemble nullement aux autres institutions qui souvent dégénèrent à mesure qu'elles vieillissent : ce qui est démontré d'une manière incontestable par les

Mémoires que chacun de ses membres présente journellement ; par les conférences cliniques qui ont lieu tous les trimestres sur les maladies qui règnent dans les différentes saisons de l'année ; par l'acquisition qu'elle vient de faire d'un *muséum en cire coloriée*, renfermant plus de trois cents pièces concernant la *physiologie* et la *pathologie* ; et enfin par les relations constantes et soutenues qu'elle entretient avec un grand nombre de sociétés savantes, et avec l'élite des gens de l'art disséminés sur tous les points de l'Europe.

3<sup>e</sup> M. *Gandy*, secrétaire adjoint, a lu une notice nécrologique présentant le tableau des membres résidans, décédés depuis la fondation de la société.

4<sup>e</sup> M. *Fodéré*, professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg, a lu un Mémoire ayant pour titre, *Notice sur quelques caractères communs aux poisons minéraux et aux poisons végétaux, et sur des précautions à prendre dans les recherches d'empoisonnement*.

5<sup>e</sup> M. *Labrie* a lu une notice sur les maladies qui ont régné à Marseille pendant le premier trimestre de l'an 1814.

6<sup>e</sup> M. *Beulai*, archiviste, a communiqué des observations sur les mauvais effets des *buscs*, improprement appelés *plastrons*. On voit par les différens cas qu'il a rapportés, que la santé de plusieurs personnes du sexe a été sensiblement altérée par l'usage de cette plaque, qui est le plus souvent d'acier ; il serait à désirer qu'elle fût entièrement bannie de la toilette.

7<sup>e</sup> M. le président a terminé la séance par l'annonce du concours ouvert pour l'an 1815, et dont voici le programme :

1<sup>o</sup> *Déterminer d'après l'observation et l'expérience tous les cas d'accouchement qui réclament l'application du forceps.*

2<sup>o</sup> *Dans certaines circonstances, et lorsque cette application paraît indiquée, n'est-il pas plus avantageux ou pour la mère, ou pour l'enfant, d'avoir recours à d'autres moyens ?*

3<sup>o</sup> *Indiquer les autres moyens que fournit l'art des accouchemens pour suppléer au forceps, lorsque son application n'est point praticable, et lorsque l'ac-*

*couchement doit être terminé le plus promptement possible.*

4<sup>o</sup> *Enfin, quelles sont les diverses espèces de forceps aujourd'hui en usage ? quels sont leurs avantages et leurs inconveniens, suivant les divers cas ?*

Le prix sera de 300fr., et le terme de rigueur le 1<sup>er</sup> mai 1815.

Les Mémoires envoyés au concours, suivant les formes académiques, doivent être écrits en français ou en latin, et de manière qu'on puisse les lire facilement. Ils seront adressés, *francs de port*, à M. *Segaud*, médecin, secrétaire-général de la Société, rue du Pavillon, n<sup>o</sup> 26, à Marseille.

## VACCINE.

*Recherches relatives à l'influence de la Vaccine sur la Rougeole ; avantages et propagation de cette pratique.*

SIR *Gilbert Blane*, baronet, D. M., membre de la Société Royale de Londres, médecin de S. A. le Prince Régent, a présenté à la Société médico-chirurgicale de Londres, des observations sur la fréquence, la mortalité, et le traitement des maladies qu'il a traitées de 1784 à 1805. Nous emprunterons aujourd'hui à ces observations sur lesquelles nous comptons revenir, quelques faits intéressans relatifs à la vaccine.

Ce fut en 1798 que le docteur *Jenner* publia sa belle découverte ; mais ce n'est guères qu'en 1803 que l'on commença à vacciner assez généralement à Londres, pour que cela pût avoir quelqu'influence sur la mortalité. Depuis 1788 jusqu'à 1797 inclusivement, il est mort à Londres 18,538 personnes de la petite-vérole, tandis que de 1803 à 1812 il n'en est mort que 11,532 : la différence est donc de 7,006 individus que l'on peut considérer comme ayant été sauvés par la vaccine. C'est beaucoup sans doute, mais quand on pense que dans quelques pays, à l'aide de ce moyen, on est parvenu à se préserver entièrement de la petite-vérole, on doit vivement regretter que tant d'ensans soient encore victimes de cette maladie : c'est une preuve bien humiliante de l'empire que peuvent encore avoir les préjugés populaires. ( V. l'avant-dernier article de ce N<sup>o</sup> ).

Le docteur Watt de Glasgow, dans un traité qu'il a publié récemment sur la coqueluche, rapporte qu'ayant fait des recherches relatives à cette maladie sur les registres mortuaires de différentes paroisses, il avoit vu avec étonnement que, quoique depuis l'introduction de la vaccine, la mortalité par la petite vérole eût diminué des trois quarts, le nombre total des enfans morts au-dessous de dix ans, était demeuré à peu près le même qu'auparavant. Surpris de cette singularité, il se livra à un grand travail sur les registres des paroisses, pour en trouver la cause, et il découvrit enfin que, pendant cette époque, la mortalité de la rougeole avait augmenté au point d'être dix fois plus considérable qu'auparavant : ce qui expliquait fort naturellement pourquoi la diminution de mortalité de la petite-vérole n'avait eu aucune influence sur la mortalité générale. M. Watt conclut de cette observation que la petite vérole produit dans l'économie animale, des changemens qui la disposent à avoir la rougeole, beaucoup plus bénigne que lorsqu'elle affecte des individus qui n'ont pas eu la petite-vérole, ou qui ont été préservés par la vaccine.

Sir G. Blane, pour éclaircir le fait en question, commença aussitôt de nouvelles recherches sur la mortalité des enfans, à Londres, depuis 1783 jusqu'en 1812; et il reconnut que la mortalité de la rougeole avait plus que doublé pendant les dix dernières années, ce qui n'empêchait pas cependant qu'il n'y eût eu pendant ce temps-là au moins 3,700 individus arrachés à la mort par la vaccine, en supposant qu'on dût même attribuer à cette opération l'accroissement de mortalité de la rougeole. Mais d'autres recherches, poursuivies dans l'intention d'éclaircir cette importante question, ont prouvé que cette supposition ne pouvait raisonnablement être faite. Par exemple, à Genève, suivant le rédacteur de la Bibliothèque Britannique, N° 442, il n'est mort, dans les treize premières années de ce siècle, que 170 personnes de la petite-vérole, au lieu de 458, mortes dans les treize années précédentes, et il n'en est mort que 12 de la rougeole, au lieu de 95 qui avaient péri de cette maladie depuis 1778 jusqu'à 1800. Le même rédacteur dit avoir fait autrefois un

grand nombre de recherches, desquelles il résultait qu'en général la mortalité de la petite-vérole et celle de la rougeole augmentaient ou diminuaient constamment l'une après l'autre, en sorte que l'on aurait lieu de croire que, puisque la mortalité de la rougeole a augmenté considérablement à Glasgow et à Londres, la mortalité de la petite-vérole aurait beaucoup augmenté aussi dans les dernières années sans le bienfait de la vaccine. Enfin, une preuve décisive, que les conjectures de M. Watt ne sont pas fondées, se trouve dans un Mémoire lu par le Dr Stanger, médecin de l'hospice des Enfants-Trouvés de Londres, à la Société médico-chirurgicale. Ce médecin rapporte, d'après les registres de l'hôpital, que, sur 131 enfans qui avaient eu la rougeole après avoir été vaccinés, il n'en était mort que 2, tandis qu'il en était mort 11 sur un pareil nombre qui avaient eu la petite-vérole et avaient ensuite pris la rougeole. Il n'est donc pas possible d'imaginer que la petite-vérole rende la rougeole plus bénigne, et que la vaccine puisse avoir à cet égard aucune influence pernicieuse.

Suivant des calculs publiés en Angleterre, on porte à 240,899 le nombre des individus soumis à la vaccine, dans les Etats de la domination danoise, depuis que cette pratique bienfaisante y est introduite.

*Combustion de l'argent par le gaz oxygène. Expérience de M. Vauquelin, communiquée à la première classe de l'Institut.*

Les expériences dont il s'agit intéressent particulièrement les essayeurs, et toutes les personnes qui soumettent au feu l'argent ou les métaux précieux.

M. Vauquelin ayant placé quatre grains d'argent dans la cavité d'un charbon embrasé, a observé que quand on dirigeait un courant de gaz oxygène sur le métal, il se produisait un éclat de flamme, dont la base était colorée

en jaune, le milieu en pourpre, et la pointe en bleu, et qu'en recevant la fumée qui se dégageait dans un verre renversé, on obtenait un enduit jaune brunâtre, qui était dissous en grande partie à froid par l'acide nitrique très-étendu d'eau. Dans cette expérience, les quatre grains de métal ont disparu en moins d'une minute. M. Vauquelin pense que l'argent brûle en même temps que le charbon, et qu'il est la cause de la couleur jaune de la flamme de ce dernier.

---

### VARIÉTÉS,

#### *Accouchement à sept mois.*

Nous avons vu une jeune femme espagnole, dont tous les accouchemens ont lieu naturellement à sept mois. Elle a eu son premier enfant au bout de sept mois de mariage. Deux autres sont également venus au même terme; il n'y a pas le moindre doute à cet égard, car elle est accouchée deux fois en huit mois et cinq jours. Ce qu'il y a de bien singulier, c'est qu'il paraît que cette disposition est héréditaire dans la famille de cette dame. Elle-même est venue au monde à sept mois, ainsi que sa mère. Je ne sache pas qu'on ait encore fait une pareille observation.

---

M. C. D. G. a rapporté, à la dernière séance de la Société de Médecine, un des faits les plus déplorables qui puissent résulter des préventions contre la vaccine, et, en somme, de l'ignorance des hommes qui exercent l'art de guérir.

Madame Mar..., demeurant à Paris, rue Bourgibourg, mère de trois enfans, avait, à différentes reprises, voulu les faire vacciner. M. V..., son médecin (c'est un officier de santé), s'y est toujours opposé avec tant de chaleur, sous le prétexte de maux imaginaires dont cette opération devait être suivie, que la mère, n'osant en croire le sentiment qui l'agitait, plutôt que l'homme auquel elle avait donné sa confiance, n'a

point fait vacciner ses enfans. Le père avait été également retenu par les belles raisons de l'officier de santé. Enfin, les trois enfans ont été attaqués à la fois de la petite-vérole : deux en sont morts, le troisième en est malade encore.

La malheureuse mère, au désespoir, a fait mouler en plâtre les deux enfans qu'elle a perdu ; et, depuis ce moment, ne pouvant en éloigner ses regards, ne cesse, dans une sorte de délire, de se reprocher leur mort, dont elle s'accuse d'être la cause.

Ce qu'il importe de noter, c'est que l'on assure que c'est par un scrupule religieux que l'officier de santé en question s'est opposé à l'emploi de la vaccine. Si cela est, pourquoi cet insensé ne porte-t-il pas sa religion jusqu'à se faire un cas de conscience d'exercer une profession pour laquelle il est si peu fait ?

---

### BIBLIOGRAPHIE.

*Dissertation sur la Peste ou fièvre adénoc-névreuse,*  
par Séraphin Breton, natif de Rhodosto en Grèce, docteur en médecine de la Faculté de Paris. — In-4°. Paris, 1814.

M. BRETON, né dans le voisinage des pays où la peste exerce le plus souvent ses ravages, et se destinant peut-être à y pratiquer la médecine, donne une marque d'excellent esprit en s'attachant spécialement à l'étude de ce redoutable fléau. Il a recueilli d'abord les descriptions des pestes les plus fameuses dont les historiens aient fait mention. Sans doute la nécessité d'être bref dans une dissertation inaugurale lui interdisait les discussions critiques ; car il eût alors examiné si les diverses maladies contagieuses que les écrivains contemporains ont décrites sous le nom de *peste*, sont en effet la maladie que nous connaissons sous cette dénomination. Les travaux des médecins modernes, et surtout ceux de notre

illustre professeur Des Genettes, nous ont acquis sur le caractère et sur la marche de cette maladie des lumières suffisantes pour qu'il n'existe plus à cet égard d'incertitude, lorsque les historiens ont donné des descriptions exactes. C'est ainsi qu'il me paraît que la fameuse peste d'Athènes, si bien décrite par Thucydide, n'est point celle que nous connaissons, puisque ce père de l'histoire ne parle ni de bubons ni d'anthrax, deux symptômes qui sont pour nous caractéristiques. On y trouverait plutôt de l'analogie avec le typhus : c'était d'abord un état catarrhal très-marqué; puis, une tension de l'estomac et des intestins; enfin des accès nerveux, etc.

Ne pouvant donner à cet article une grande étendue, je passe tout de suite à ce que M. Breton rapporte du traitement de la peste. Ce médecin n'a point encore observé lui-même cette maladie; mais il a puisé ses renseignemens aux meilleures sources : voici en abrégé ce qu'il rapporte, d'après M. Des Genettes (*Histoire médicale de l'Armée d'Orient.*), sur les frictions huileuses qui, au rapport du P. Louis Pavie, directeur de l'hôpital de Smyrne, sont le remède le plus avantageux que l'on ait jusqu'à ce jour employé contre la peste. « Les frictions doivent se faire avec une éponge propre, assez vite pour ne pas durer plus de trois minutes : on doit cependant les recommencer jusqu'à ce que le ma-

lade nage dans la sueur, et l'on y revient dès que la transpiration a cessé. On doit les continuer plusieurs jours de suite, jusqu'à ce que l'on apperceive un changement favorable. L'huile la plus fraîche et la plus pure est préférable ; elle doit être tiède : une livre suffit pour chaque fois. Il importe sur-tout de ne pas différer l'emploi de ce moyen, car cinq ou six jours de retard le rendraient inutile : quoique la diarrhée soit regardée comme un symptôme mortel dans la peste, cependant quatre malades arrivés à ce point funeste ont été guéris. L'hôpital de Smyrne a reçu en cinq ans, deux cent cinquante pestiférés, et l'on peut dire que *tous ceux qui ont été dociles au traitement et l'ont reçu à temps, ont été guéris.* »

J'ai eu déjà plusieurs fois dans ce journal l'occasion de parler des travaux de jeunes médecins Grecs, et de montrer les efforts que fait ce peuple, auquel se rattachent tant d'illustres souvenirs, pour sortir de l'asservissement où le retient la brutale ignorance de ses oppresseurs : presque toujours en parlant d'un jeune médecin, j'ai pu joindre à son nom celui de quelqu'un de ses compatriotes assez généreux pour lui fournir les moyens d'acquérir une instruction qu'il falloit venir chercher si loin. Ici encore je dois les mêmes éloges à M. Christophe Sakellario, que M. Breton désigne comme ayant secondé et facilité ses études, et auquel il a dédié sa Dissertation.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTE, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup> 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup> 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup> 8.



GAZETTE DE SANTÉ,  
OU  
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

III<sup>e</sup> EPOQUE, comprenant depuis Hippocrate jusqu'à Galien, environ 530 ans.

I<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Ecole dogmatique ou Hippocratique.*

*Mirumque et indigum protinus subit, nullam artium inconstantiores  
suisse quam medicina, et etiamnum sapius mutari.*  
(PLIN., *Hist. Nat. lib. xxix.*)

LES ENFANS et les successeurs d'Hippocrate fondèrent la première école DOGMATIQUE : ils eurent aussi le titre d'HIPPOCRATIQUES, parce qu'ils prétendaient suivre dans toute sa pureté la doctrine de leur illustre aîné. Mais ils donnerent bientôt aux opinions théoriques que l'on trouve dans ses ouvrages une importance qu'Hippocrate ne leur avait point attribuée, dans la pratique du moins. Ils développèrent toute la théorie d'une pathologie humorale dont on s'est contenté durant tant de siècles. Suivant eux, les quatre humeurs principales du corps, le sang, la bile, le mucus et l'eau sont attirées de l'estomac quand il survient quelque maladie. Cependant chacune d'elles a encore une autre source. La première se prépare dans le cœur, la seconde dans le foie, la troisième dans la tête, et la dernière dans la rate. Toutes les maladies proviennent de ces humeurs. La bile provoque les maladies aiguës ; et leurs différences dépendent des quantités de cette humeur, qui est tantôt jaune, tantôt noire, et tantôt glaireuse. Le fluide muqueux de la tête occasionne les catarrhes et les rhumatismes ; les affections de la rate produisent les hydro-pisies. Les quatre qualités élémentaires, le chaud, le froid, le sec et l'humide, jouaient encore un rôle très-important dans la production des maladies ; et la médecine ne fut plus que l'art de combiner à propos ces quatre qualités.

NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

*Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet (MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTEGRE) ; MENURET, rapporteur.*

*Travail de la Commission.*

APRÈS des jours assez froids, la température vient plus douce et plus molle ; elle est cons-

tamment humide, brumeuse, pluvieuse ; le thermomètre s'élève quelquefois à 16, 18 degrés ; il est rarement au-dessous de 8.

Les maux de gorge sont l'affection la plus dominante : il y en a de violents, fortement inflammatoires, qui exigent des saignées répétées ; mais la plupart sont compliqués d'aphites tantôt réunis, et formant une espèce d'ulcère, tantôt petits et multipliés, soit au voile du palais, soit

aux amygdales. Le collyre de Lanfranc (1) offre, dans ces cas, un moyen très-utile. Dans les premiers, on emploie le collyre seul, en touchant l'aphte avec un pinceau qui en est imbibé. Dans les autres, plus graves, on se contente de le combiner au miel rosat, pour en faire des gargarismes qu'on rend plus ou moins actifs, suivant le besoin.

Les hémoptysies sont encore très-fréquentes. Dans une circonstance où le crachement de sang avait un caractère de périodicité bien marqué, il a cédé promptement et durablement à l'usage répété du sirop de quinquina, employé pendant l'intermission, à doses répétées.

Les affections éruptives, soit vagues, soit déterminées, ont été multipliées, mais elles ont été en général bénignes, sans conséquence et sans suites fâcheuses.

Les personnes goutteuses, rhumatisées, ont éprouvé des retours plus ou moins marqués de ces maladies habituelles.

Parmi les maladies éruptives, on remarque, avec une double peine, encore beaucoup de petites-véroles. On fait courir des bruits fâcheux qu'elle attaque des individus vaccinés, il paraît important de les vérifier; et si, comme il y a lieu de le croire, et comme il est arrivé chaque fois que l'on a pu le vérifier, ils sont mal fondés, la justice, la vérité et l'intérêt de la société exigeraient que les recherches et les observations fussent rendues publiques. Cet objet est bien digne de l'attention et du zèle des membres du Cercle Médical.

MENURET, D. M. M.

(1) Il ne faut pas oublier, quand on emploie le collyre de Lanfranc, que cette ancienne préparation, si mal à propos nommée *collyre*, est un poison dangereux. En voici la composition.

Prenez :

|                                                            |            |
|------------------------------------------------------------|------------|
| Orpiment ( <i>oxyde d'arsenic sulfuré jaune</i> ). . . . . | deux gros. |
| Vert-de-gris ( <i>oxyde de cuivre vert</i> ). . . . .      | un gros.   |
| Myrrhe et aloës, de chaque. . . . .                        | 24 grains. |
| Triturez et dissolvez dans du vin blanc. . . . .           | une pinte. |

Ajoutez :

Eau de plantain. . . . . — de roses, de chaque. . . . . trois onces.

( Note du Rédacteur général de la Gazette. )

④ Dernier quartier, le 4 novembre.  
Depuis le 21 octobre jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, le maximum du Baromètre a été de 28 p.  $\frac{9}{10}$ . — Le minimum de 27 p. 4 l.  $\frac{1}{10}$ .

Le *maximum* du Thermomètre a été de 12 d.  $\frac{4}{5}$ .

— Le *minimum* de 1 d.  $\frac{4}{10}$ .

Le maximum de l'Hygromètre a été de 95 d.

— Le *minimum* de 65 d.  $\frac{1}{4}$ .

CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de la  
Société Royale Académique des Sciences  
de Paris.

PENCHANT AU SUICIDE, *par suite d'hallucinations* (1) *de l'ouïe*. Observation recueillie par M. le Dr Esquirol, médecin adjoint pour le traitement des aliénés à la Salpêtrière.

J'AI vu beaucoup de maladies nerveuses; beaucoup de délires qui dépendaient de fausses perceptions de l'ouïe. Les illusions des sensations sont presque toujours cause du délire.

M. ..., âgé de quarante-trois ans, d'un tempérament sanguin : la taille petite, la tête volumineuse, le col court, les pommettes colorées, l'imagination très-vive, ayant acquis une très-grande instruction, et parvenu aux premiers emplois de l'Etat.

Chargeé en 1812 d'une administration importante, il y porte un esprit droit, conciliant, et surtout une grande intégrité. Il éprouve de fortes contrariétés ; est accusé, à l'occasion d'une insurrection ; et, se croyant déshonoré, se coupe la gorge avec un rasoir. L'hémorragie est abondante ; durant plusieurs jours, on désespère de la vie du malade. Cependant il guérit, mais reste dans la persuasion qu'il est *trahi et déshonoré*. Il entend distinctement la voix de différentes personnes qui lui parlent en l'injuriant, en le menaçant ; qui lui insinuent des préventions contre tout ce qui l'entoure. Tantôt il est averti qu'on va l'arrêter, le mettre en jugement ; tantôt on le prévient que ses domestiques le trahissent.

(1) Du mot latin *allucinatio*, erreur.

Ce malade connaît sept à huit langues, dont il parle deux avec difficulté : il est à remarquer que ces voix, qui s'expriment en toutes ces langues, emploient aussi avec difficulté celles qu'il parlait mal. Dans cet état de choses, lui-même parlait peu, observait, et restait défiant, inquiet et soupçonneux.

Un mois après son accident, la plaie du cou étant guérie, comme il était prêt à s'éloigner du lieu où d'abord il avait été transporté, le matin il croit entendre très-distinctement la maîtresse de la maison qui lui dit de se désier de ses domestiques, qui sont des coquins, et le trahissent ; il part, mais les voix montent en voiture avec lui.

Arrivé chez lui, dans une terre, ses idées se calment ; il espère qu'on lui rendra justice, mais les voix le poursuivent toujours.

Il se persuade alors que, par des moyens mécaniques, on peut s'exprimer de très-loin, et que ses ennemis en emploient de pareils ; aussi il tente souvent de se justifier dans des conversations réglées. Il s'aperçoit que quelquefois on ne répond pas seulement à ses paroles, mais que l'on devine ses pensées : alors il suppose que la machine dont on se sert est assez subtile pour saisir les mouvements intérieurs qui sont la cause ou les effets des pensées. Cependant il reçoit du monde, fait très-bien les honneurs de sa maison, et paraît fort raisonnable ; seulement il est rêveur et distrait ; souvent il laisse la société, et se retire dans son cabinet, soit pour mieux entendre ses ennemis, soit pour leur répondre plus librement. Un ami intime parvient, par l'exercice, la distraction, les consolations de l'amitié, à lui rendre sa situation tolérable et à écarter toute idée de suicide.

L'automne suivant, les événements de la guerre, dont il peut juger mieux que personne, le jettent dans une inquiétude qui va en augmentant. Les alliés ayant passé le Rhin, il se rend à Paris. Pendant toute la route, la persécution des voix est affreuse ; la présence de sa jeune fille qui l'accompagne, ne sert qu'à rendre sa position plus cruelle, puisqu'elle est comprise dans le déshonneur et la proscription de son père.

Arrivé à Paris, les voix l'accusent avec plus de

violence, en lui répétant qu'il n'est d'autre ressource pour lui que la mort, et qu'il doit se la donner. Pendant deux jours il en calcule tous les moyens ; il confie sa fille à un ami ; il va ensuite la rechercher, puis la renvoie ; enfin, il la met dans la confidence de leur danger commun.

Je suis alors appelé auprès de lui : il me prend pour un espion de ses délateurs et de ses ennemis ; il sollicite et obtient de la police une attestation qu'il n'existe pas de dénonciation contre lui ; cependant il n'en est pas plus calme.

Le lendemain je le revois ; il avait arrêté de se jeter dans un puits, et sa fille avait été confiée à un ami. J'essaie vainement de lui faire comprendre que son état est une maladie ; il répond à tout de la façon la plus sensée, et soutient qu'il se porte à merveille.

Le soir, les voix devenant plus pressantes pour le déterminer au suicide, il combat leurs raisons, et finit par se mettre en colère. Il s'écrie à haute voix : *Non, non, vous seriez trop satisfaits ; je ne crains pas la mort ; mais je ne dois pas mourir déshonoré, je dois l'héritage de mon honneur à ma fille : je ne me tuerai point.* Et, dès cet instant, il n'a plus d'idées de suicide.

Le jour suivant, à six heures du matin, il se rend chez le préfet de police, pour le prier de faire surprendre les machines dont se servent ses ennemis, et les contraindre à lui parler de près. Le préfet juge sans peine de l'état de ce malade, et fait prévenir sa famille. Il est alors entièrement confié à mes soins.

( *La suite au Numéro prochain.* )

#### ÉCRASEMENT DU BASSIN, RUPTURE DE LA VESSIE ET DE LA LIGNE BLANCHE.

UN menuisier, âgé de cinquante ans, d'un tempérament athlétique, sortant d'une orgie, où il s'étoit enivré, est renversé par une voiture qui lui passe sur le bassin. Porté dans un hôpital immédiatement après, sur les six heures du soir environ, il était encore dans un tel état d'ivresse et d'insensibilité qu'on ne put en tirer aucun éclaircissement.

Vers le milieu de la nuit, il revint de sa léthargie et se plaignit de douleurs extrêmement vives au bassin. Le matin j'aperçus au-dessus du pubis une tumeur, large, fluctueuse, non pas d'une fluctuation ordinaire, mais comme d'une vessie à moitié vide. Les bourses, la verge étaient noires et tendues, le malade se plaignait sans cesse d'envie d'uriner et de l'impossibilité d'y satisfaire. Plusieurs chirurgiens le sondèrent dans la journée, sans pouvoir tirer une seule goutte d'urine; cette tumeur était survenue tout à coup. Était-elle produite par un épanchement sanguin ou urinaire? Je l'ignorais. Comment d'ailleurs l'urine eût-elle passé de la vessie sous la peau du pubis? Je ne savais trop comment me rendre compte de la formation presqu'instantanée de cette tumeur. Mais comme il fallait dans tous les cas donner issue au fluide qu'elle renfermait, je me décidai à y pratiquer une incision; il sortit aussitôt une énorme quantité d'un liquide séreux et rougeâtre; ce n'était point du sang pur ni de l'urine seule, mais un mélange de ces deux fluides. En introduisant le doigt dans le fond de la plaie, je sentis une ouverture assez grande pour laisser passer l'indicateur, et reconnaître une masse graisseuse qui simulait une portion d'épipoon. Le malade ne fut pas sensiblement soulagé par cette opération; on ne pouvait toucher l'intérieur de ce foyer sans lui causer les douleurs les plus vives; je fus obligé de cesser mes perquisitions. Le soir du même jour il rendit par la sonde une grande quantité d'urine rouge, ou plutôt d'un liquide semblable à celui qui s'était écoulé par l'incision de la tumeur; l'identité de ces fluides confirma le soupçon que j'avais eu le matin d'une rupture à la vessie.

Le lendemain nouveau cathétérisme. Nouvelle issue d'un fluide sanguinolent; on place alors une sonde de gomme élastique à demeure dans la vessie.

La nuit fut très agitée; le malade ne se trouvait bien dans aucune position; le pouls était fréquent sans être très-fort. Pendant la journée, les symptômes s'aggravent, le ventre se tend, se ballonne, sans être cependant très douloureux.

Le soir, sueur froide, figure hâve, décomposée, extrémités froides, pouls d'une vitesse et d'une

faiblesse extrême. Mort sur les six heures du soir, c'est-à-dire trois jours après l'accident.

*Autopsie.* Tension du ventre comme pendant la vie; l'incision faite au-dessus du pubis, étant prolongée en haut et en bas, a laissé apercevoir une infiltration abondante d'urine et de sang, et une rupture de la ligne blanche, immédiatement au-dessus de la symphise pubienne. Ecartement d'un pouce au moins entre les pubis, mobilité extrême de ces os, soutenus seulement par les parties molles. Double fracture de chaque côté, l'une aux corps des deux pubis, les autres avaient leur siège sur la branche de l'ischion d'un côté, et sur sa tubérosité même du côté opposé. Rupture de huit pouces de long sur le côté gauche de la vessie.

Epanchement considérable dans la cavité du petit bassin. Infiltration sanguinolente dans le tissu cellulaire du rein gauche. Nulle trace d'inflammation sur le péritoine.

Quelques réflexions assez importantes me paraissent résulter de cette observation.

1<sup>o</sup> Nous voyons que par suite de la rupture de la vessie il a été impossible dans les premières heures de tirer d'urine par le moyen de la sonde, quoique l'on fût réellement parvenu dans la cavité de la vessie.

2<sup>o</sup> Cet organe qui en premier lieu avait laissé passer dans le ventre toute l'urine qu'il contenait en a donc admis une nouvelle quantité qu'on a pu entraîner au-dehors. On pense bien que le malade ne pouvait l'expulser de lui-même; car la contraction de la vessie, celle du bas-ventre et du diaphragme aurait fait passer l'urine bien plus facilement dans le ventre que par le canal de l'urètre.

3 La tumeur urinaire qui s'est formée au-dessus du pubis, n'aurait jamais eu lieu sans la rupture de la ligne blanche, et devait embarrasser le praticien le plus exercé.

4<sup>o</sup> Enfin le ventre n'était pas encore très douloureux parce que l'urine y avait peu séjourné. Retenue dans la cavité du péritoine, ou extraite par la sonde, elle n'avait pas eu le temps de s'infiltrer dans le tissu cellulaire du voisinage, et de produire de grands ravages; mais dans les environs

du pubis la rupture de la ligne blanche et de la membre ne péritonéale lui avait permis de s'insinuer dans le tissu cellulaire, de sorte que ces parties avaient acquis une sensibilité extrême : on ne pouvait les toucher sans que le malade poussât les hauts cris.

C<sup>\*\*</sup>, chirurgien.

**OBSERVATION HISTORIQUE** sur une *Fièvre double tierce*, traitée avec un nouveau moyen, par M. P. Pensens, D. M. de la Faculté de Paris, Médecin du Gouvernement, chargé des services médical et chirurgical de l'Hôpital civil et militaire de Briançon, Médecin des épidémies, des indigens, de la vaccine, et Inspecteur des eaux thermales du Monnetier.

LES succès que j'ai obtenus avec cette (1) nouvelle formule de substances indigènes dans le traitement des fièvres intermittentes, non provenant d'obstructions des viscères ou autres engagemens organiques, ont été, jusqu'à présent aussi prompts qu'invariables. S'il était permis de croire qu'il y eût dans la nature des vrais spécifiques, l'expérience de cinq années semblerait me permettre d'y joindre celui-ci :

Prenez :

Rhubarbe concassée . . . . . deux gros.  
Tartrite de potasse (tartrate soluble) *idem*.  
Faites bouillir dans eau. . . . . quatre onces.  
Passez, ajoutez sirop de chicorée  
composé. . . . . . . . . deux onces.

Le malade prendra cette potion en une dose ; si la fièvre persiste, au bout de quelques jours il en prendra une autre, une heure ayant chaque accès.

Ordinairement, je commence par un gros de tartrite, et j'augmente la dose insensiblement jusqu'à trois ; le sirop, depuis une once jusqu'à deux.

(1) Ce Mémoire a été présenté de la part de l'auteur, au Cercle Médical. Cette société, sur le rapport de M. de Montegre, a accordé à M. le Docteur Pensens, le titre de Membre correspondant. M. le Secrétaire-général est chargé de lui en donner avis.

Charge, dans l'an 1808, du service médical de l'Hôpital Saint-Paul, à Barcelonne, j'eus l'occasion d'y recueillir l'observation suivante :

Le nommé Vincens (André), soldat du 7<sup>e</sup> régiment de ligne, entra audit Hôpital, le 20 août 1808, atteint depuis dix-huit jours d'une fièvre double tierce, et présenta les symptômes suivans :

1<sup>o</sup>. *Invasion.* Les traits du visage étoient abattus et pâles : la langue couverte d'un enduit jaunâtre et épais ; le malade éprouvoit une ameretume de la bouche, des nausées, par fois des vomissemens avec épigastralgie, et une soif intense.

Les accès se déclaraient par une lassitude générale, un grand mal de tête, des bâillemens, une forte douleur, avec froid excessif le long de la colonne vertébrale, et surtout entre les épaules.

Dans certains accès, le malade éprouvait, quelquefois dans l'invasion ou pendant les intermissions, une ameretume de la bouche, des nausées, des vomiturations, et souvent une soif intense.

Le froid lui durait de 30 à 40 minutes, avec un tremblement si fort, que les malades voisins ressentaient souvent les secousses de son lit, durant les accès du premier et du deuxième période ; mais ceux du deuxième et du quatrième jour étoient beaucoup moindres.

2<sup>o</sup>. *Augmentation.* Au froid succédait le chaud. La face alors s'animait, le pouls s'élevait, le malade éprouvait par fois une grande soif, et ne pouvait plus supporter qu'une légère couverture. Cette deuxième période durait ordinairement de 20 à 30 minutes.

3<sup>o</sup>. *Terminaison.* Elle avait ordinairement lieu par des sueurs très-abondantes ; quelquefois elles étaient moindres, et rarement peu sensibles. Durant les intermissions, Vincens avait un appétit assez décidé, quoique ses forces fussent en diminuant.

*Traitemen.* Vu l'existence des signes qui indiquaient un embarras des premières voies, le 21 août, je lui prescrivis un émèto-cathartique qui le fit vomir beaucoup, et faire plusieurs selles infectes.

Le 22, je lui ordonna le quina et autres substances fébrifuges. Quelques jours après, voyant

qu'ils ne produisaient aucun aménagement sous une forme, je les administrai sous une autre. Je passai ainsi, en vain, aux diverses préparations connues, en en augmentant les doses, et en les rendant de plus en plus actives.

Le 30 octobre, voyant le malade très-ffaibli, et ne sachant plus que faire pour le sauver de cette fièvre double tierce, j'essayai la potion ci-dessus, que je faisais prendre tous les matins de bonne heure.

Le 3 novembre, Vincens n'éprouva point un accès sensible; le 6, l'accès me parut moindre; le 9, le froid et le chaud furent plus courts, et la sueur moins abondante. À commencer du 12, les accès furent en diminuant de plus en plus jusqu'au 26. Dès cet instant, la fièvre disparut totalement; le malade reprit bientôt ses forces, et sortit guéri le 12 décembre.

Encouragé par ce succès, j'administrai à l'occasion, et successivement dans les divers hôpitaux de Barcelonne et dans ceux du quartier-général de l'armée, durant dix mois que j'y fus chargé du service médical, ce même moyen, avec non moins de satisfaction.

C'est avec regret que je me vois privé de produire, à l'appui de cette observation, plusieurs notes historiques que j'ai perdues à l'armée. Au défaut de celles-là, j'ai la faveur de vous soumettre une partie des noms des malades de diverses nations que j'ai traités dans le susdit hôpital, avec un égal succès, durant les années 1813 et 1814.

M. le docteur Pensens ajoute à cette observation les noms de vingt-trois malades qu'il a guéris par l'usage de la formule précédente, de fièvres quotidiennes, tierces, double tierces et quartes. La plupart avaient inutilement usé du quinquina.

(*La suite à un numéro prochain.*)

---

SQUELETTE COLOSSAL, trouvé à New-York.  
Notice communiquée par M. le Dr B....

Les restes d'animaux fossiles trouvés à plusieurs reprises en Sibérie et dans l'Amérique

séptentrionale, ne permettent plus de douter qu'il n'ait existé autrefois des animaux d'une espèce inconnue et d'une grandeur démesurée.

La première découverte de ce genre dont on ait un témoignage authentique, eut lieu à New-York en 1705. On trouva successivement d'autres os fossiles en différens pays, on crut qu'ils appartenaient à des géans, à des éléphants ou à des hippopotames; mais en Russie et en Amérique, ils furent désignés sous le nom d'ossements ou dents de mammouth.

Ces os étant mutilés, épars et sans cohérence, il était très-difficile de décider la classe d'animaux à laquelle ils appartenaient. On trouva heureusement vers la fin du siècle dernier, deux squelettes complets. L'un était conservé au Musée de Philadelphie, l'autre était à Londres en 1803, chez son propriétaire, M. Rembrandt Peale, qui le faisait voir au public, et se proposait alors de le porter dans toutes les capitales de l'Europe.

Ce squelette colossal avait été trouvé à New-York en 1799; il en manquait d'abord plusieurs parties, ce qui fit répéter les recherches dans le même endroit, ou dans le voisinage. L'on parvint enfin à compléter l'animal en 1801. Dans ces recherches on découvrit aussi les ossements qui composent le squelette conservé à Philadelphie. Cet animal n'est point carnivore, comme on l'a pensé; à en juger par la grandeur de son squelette, on ne peut douter qu'il n'ait été plus grand que tous les animaux connus.

On lui donne en Amérique le nom de *Mammouth*. Il a deux défenses énormes comme l'éléphant, mais d'une texture un peu différente, et retournées en spirale. On a cru devoir les placer comme celles de l'éléphant, la pointe dirigée en haut; bien des personnes pensent cependant qu'on devrait les diriger vers la terre.

La forme des dents et des mâchoires avait fait croire que c'était un animal carnivore, très-différent de celui dont le squelette est conservé au Cabinet d'Histoire naturelle, à Madrid. M. Cuvier démontre dans un travail plein d'intérêt, et dont nous donnerons l'analyse, que cet animal était herbivore. Les personnes les plus incrédules n'en pourront plus douter, lorsqu'elles

sauront qu'on a trouvé avec des os du même animal un estomac rempli de végétaux qui croissent encore aujourd'hui dans le pays. Ses pieds ont quelque analogie avec ceux du rhinocéros. Il a dix-neuf paires de côtes arquées, celles de l'éléphant sont plates.

Les Indiens de l'Amérique septentrionale conservent une tradition très-ancienne, qui confirme l'existence et la destruction de cette espèce d'animaux. Il paraît qu'anciennement il existait en Amérique, quatre genres d'animaux d'une grandeur énorme, et d'une nature différente : 1<sup>o</sup> le *Mammoth*, que M. Cuvier appelle *Mastodonte*, à cause de la forme de ses dents; 2<sup>o</sup> un animal frugivore très-différent de l'éléphant, et plus grand que lui; 3<sup>o</sup> un grand taureau indien; 4<sup>o</sup> un animal paisible, tel qu'on le voit par les restes trouvés en Virginie, et par le magnifique squelette découvert dans l'Amérique méridionale, et conservé dans le cabinet Royal d'Histoire naturelle, à Madrid.

Il serait possible à la rigueur que ces genres d'animaux existassent encore dans les contrées jusqu'à présent inaccessibles à nos recherches, au centre de l'Afrique, aux pôles, ou au fond de l'Océan. Cependant tout porte à croire que ce sont des genres ou des espèces perdues.

Le nom russe *Mammoth*, sous lequel on désigne un de ces animaux, dérive du mot arabe *mehemot*, qui a la même signification que le behemot de Job, dans l'Écriture-Sainte. Il paraît qu'on l'a appliqué à tous les animaux d'une grandeur extraordinaire.

Les dimensions du squelette de *Mammoth*, données par M. Peale lui-même, en mesures anglaises, sont les suivantes :

Hauteur sur l'épaule, 11 pieds, largeur de la pointe des défenses au bout de la queue, en suivant la courbe, 31 pieds; *idem*, ligne droite, 20 pieds. La mâchoire inférieure pèse 63 livres et demie; elle a 2 pieds 10 pouces de longueur. Longueur du fémur, 3 pieds 7 pouces sur 1 pied 6 pouces de circonférence. Longueur du scapulum, 3 pieds 1 pouce. La côte la plus longue

bors le cartilage a 4 pieds 7 pouces. Les défenses ont 10 pieds 7 pouces. Une dent pèse 4 livres 10 onces. Le poids total du squelette est de plus de 1000 livres.

B\*\*.

#### BIBLIOGRAPHIE.

TRAITÉ DES POISONS tirés des règnes minéral, végétal et animal, ou Toxicologie générale considérée sous le rapport de la physiologie, de la pathologie et de la médecine. Par M. P. Orsila, naturaliste pensionnaire d'Espagne, docteur de la Faculté de Paris, professeur de chimie et de physique. Tom. 1<sup>er</sup>, H<sup>e</sup> part. Un vol. in-8<sup>o</sup>. Prix : 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Crochard, rue de l'Ecole de Médecine, et chez le Normant.

J'AI rendu compte, dans la Gazette du 11 janvier dernier, de la première partie du Traité de M. Orsila; les éloges que cet ouvrage avait reçus de la première classe de l'Institut, étaient sans doute une garantie bien suffisante de son mérite. La seconde partie dont je dois parler aujourd'hui nous est présentée sous les mêmes auspices. On trouve au commencement de ce volume un rapport signé de MM. Pinel et Vauquelin, conçu dans les termes les plus honorables pour l'auteur. C'est la juste récompense des travaux assidus et extrêmement pénibles auxquels il s'est livré pour le composer; car un mérite particulier à ce Traité, c'est d'être en totalité le résultat d'expériences directes.

« Ce volume contient l'exposé de l'action que produisent sur l'économie animale les préparations de l'étain, du zinc, de l'argent, de l'or, du bismuth, des acides minéraux concentrés, des alcalis caustiques, du phosphore, des cantharides, du plomb, de l'iode, et un appendice sur les contre-poisons du sublimé corrosif, de l'arsenic, et sur le sulfure hydrogéné de potasse. »

Un caractère à peu près général de ces poisons, c'est d'être irritans, et même corrosifs; mais il

est important de savoir que l'action irritante ou corrosive est d'autant plus marquée que la dose en est moins grande. Lorsqu'ils ont été avalés en grande quantité, ils agissent sur le système nerveux, et causent la mort avant d'avoir produit de grandes désorganisations locales.

Les recherches de M. Orfila l'ont conduit à confirmer ce que l'on avait dit de quelques contre-poisons, et même à en découvrir plusieurs. Ainsi, il a reconnu que le lait est le véritable contre-poison du muriate d'étain; le muriate de soude, celui du nitrate d'argent (pierre infernale); la magnésie calcinée, celui des acides, pourvu qu'elle soit administrée promptement; les sulfates de soude et de magnésie, ceux des sels de plomb et de baryte; que l'acide acétique ou le vinaigre est le remède le plus efficace dans l'empoisonnement par les alcalis.

Dans ses premières expériences sur les cantharides, notre auteur avait employé la teinture alcoolique en injection dans les veines d'un chien; il ne tarda pas à reconnaître que l'alcool pur causait la mort aussi promptement que cette teinture; et il se servit alors d'huile pour véhicule. Il a profité, au reste, du beau travail par lequel M. Robiquet a fait voir que la propriété vésicante des cantharides appartenait exclusivement à une substance blanche, lamelleuse et brillante, soluble dans l'alcool, mais insoluble dans l'eau pure.

Dans le N° XXI (21 juillet de cette année), j'ai parlé avec beaucoup de détails des expériences par lesquelles M. Orfila a démontré que les faits avancés par M. Bertrand, médecin à Pont-du-Château, sur les propriétés du charbon, étaient

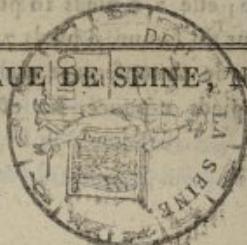
dénus de fondement. Ce médecin a fait imprimer qu'il avait pris lui-même de l'arsenic et du sublimé corrosif sans inconveniit, en les mêlant à du charbon en poudre. Il est très-fâcheux que M. Bertrand ne donne point l'explication de cette méprise de sa part, et qu'il ne fasse rien pour détruire les préventions que l'on conserve toujours contre un auteur qui a donné pour certain un fait contrové.

On a beaucoup employé depuis quelques années le sulfure de potasse; on a même été jusqu'à le proposer comme un spécifique assuré contre le croup. M. Orfila prouve par des expériences que cette substance est un poison corrosif très-énergique, qui, à petites doses, produit l'inflammation et l'ulcération de l'estomac; et tue en quelques heures lorsqu'il est pris en grande quantité; ce qui n'est point un motif pour ne pas l'employer comme un bon remède, mais doit faire mettre beaucoup de circonspection dans l'usage que l'on en fait. En finissant cette note, nous exprimerons, comme MM. les commissaires de l'Institut, le désir de voir promptement paraître la troisième partie de cet ouvrage, où se trouvent traités les poisons végétaux et animaux: on a tout lieu de penser que M. Orfila portera autant de lumière sur les matières vénéneuses tirées de ces deux règnes, qu'il en a porté sur celles que fournit le règne minéral.

*M. Fouquier, médecin de l'hôpital de la Charité, ouvrira, le lundi 7 novembre, à trois heures précises, dans l'amphithéâtre de cet hôpital, un cours public de pathologie générale et de médecine pratique, et le continuera à la même heure tous les jours, excepté le dimanche.*

CESTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup> 30, saub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup> 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup> 8.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir, ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

III<sup>e</sup> EPOQUE. — I<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Ecole dogmatique ou Hippocratique.*

*Hi qui rationalem medicinam profitentur, hæc necessaria esse proponunt, abditarum et morbos continentium causarum notitiam, deinde evidenter, post hæc etiam naturalium actionum, novissime partium interiorum.*

( CORN. CELSUS, *De re medicis*, prefat.)

DANS la fausse direction que prenaient alors les esprits, la doctrine de Platon vint achever de tout perdre. Ce poète philosophe, dont le tempérament, l'éducation et les connaissances avaient fait un véritable enthousiaste, fonda tout son système sur ce principe, qu'on ne peut fournir aucune preuve de l'existence des choses sensibles, tant elles sont variables, et que nous sommes en conséquence obligés de nous en tenir à leur nature, pour pouvoir en raisonner avec certitude. Il ne m'est pas possible de développer ici la manière dont Platon <sup>se</sup> approprier à ses idées celles de Pythagore sur les nombres, et la forme des élémens, tous composés de triangles différents, non plus que le parti qu'il en tira pour expliquer la formation des corps des animaux, leur accroissement et les phénomènes qu'ils présentent, soit en santé, soit en maladie. Il est le premier, suivant K. Sprengel, qui introduisit dans l'histoire naturelle du corps animal la considération des causes finales.

Toutes ces erreurs de l'un des plus beaux génies qui aient jamais existé, étaient soutenues par l'éloquence la plus séduisante, et d'ailleurs parfaitement en harmonie avec les dispositions spéculatives du peuple grec. Aristote les combattit en vain; elles furent à peu près universellement admises, et leur funeste influence se fait encore sentir après plus de deux mille ans, puisque les esprits seuls qui ont été façonnés aux méthodes modernes d'observation comprennent la nécessité de renoncer à ces éternelles recherches sur la nature des choses, sur les causes premières, etc. pour s'en tenir aux faits que l'on peut observer et aux conséquences que l'on peut déduire de ces observations.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 20 septembre au 31 octobre 1814 inclus. (Voy. p. 250.)*

|                                                                                  |      |
|----------------------------------------------------------------------------------|------|
| Fièvres non caractérisées. . . . .                                               | 101  |
| Fièvres bilieuses ou gastriques. . . . .                                         | 299  |
| Fièvres muqueuses. . . . .                                                       | 13   |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .                                         | 77   |
| Fièvres ataxiques. . . . .                                                       | 7    |
| Phlegmasies internes ou externes (dont 93 des voies de la respiration) . . . . . | 171  |
| Varioles. . . . .                                                                | 18   |
| Coliques métalliques. . . . .                                                    | 8    |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens. . . . .               | 1538 |
| Galeux. . . . .                                                                  | 816  |
| <br>TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                                                       | 3048 |

### NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

*Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet ( MM. MENURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTGRE); MENURET, rapporteur.*

*Travail de la Commission.*

LE temps n'a pas cessé un seul jour d'être brumeux ou pluvieux, la température a été en général modérée, le thermomètre a toujours été au-dessus du zéro, le plus souvent entre six ou sept degrés, et douze ou quinze; il est descendu pendant peu d'heures à deux.

Les affections catarrhales et rhumatismales ont pris un nouvel essor ; les maux de gorge, parmi les premières, ont augmenté en nombre et en intensité ; on en a observé quelques-uns dans lesquels la disposition gangreneuse s'est promptement manifestée, et a prévenu ou étudié les secours de l'art : le caractère aphieux a continué à se montrer dans le plus grand nombre. Les attaques de goutte ont été fréquentes, souvent vagues, irrégulières et déplacées ; les personnes rhumatisées ont été plus affectées ; chez plusieurs l'humeur a parcouru toutes les articulations ; quelques-uns ont éprouvé de bons effets des bains de marc de raisins, qu'il n'a été possible de se procurer que pendant peu de jours dans cette seule époque.

Les malades chroniques, les cacochymes, les poitrinaires ont éprouvé l'influence funeste de l'automne, *autumnus tabidis malus*. La chute des feuilles qui arrive à cette époque est vulgairement regardée comme le terme fatal des longues infirmités.

MENURET, D. M. M.

• Nouvelle lune, le 12 novembre.

Depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'au 11 novembre, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 4 l. — Le minimum de 27 p. 6 l.

Le maximum du Thermomètre a été de 8 d.  $\frac{7}{12}$ .

— Le minimum de 4 d.  $\frac{8}{12}$ .

Le maximum de l'Hygromètre a été de 80 d.  $\frac{7}{12}$ .

— Le minimum de 60 d.

CHEVALLIER, ingénieur opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.

RELEVÉ DES MALADIES ADMISES DANS TOUTS LES HÔPITAUX CIVILS DE PARIS.

LES événemens de la guerre, l'encombrement des hôpitaux, suite inévitable de l'affluence des soldats blessés ou malades, nous ont mis dans la nécessité d'interrompre le relevé que nous étions dans l'usage de publier tous les dix

jours des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris. L'ordre étant enfin rétabli dans cette partie de l'administration publique, nous revenons à ces tableaux dont nous sommes redevables au zèle philanthropique de MM. les médecins composant le bureau d'admission. Voici une lettre de M. le docteur Chamséru, l'un de ces médecins, qui pourrait servir de préambule à cette nouvelle publication de tableaux, et faire connaître ce que nous avions à dire sur cet objet.

*Bureau central d'admission dans les hôpitaux et hospices de Paris.*

« L'AFFLUENCE extraordinaire des malades et blessés, auxquels le service des hôpitaux militaires et des ambulances n'a pu suffire, et qui ont encombré plusieurs hôpitaux et hospices civils de Paris, nous a privés depuis plusieurs mois d'une correspondance que l'on n'a pas eu le loisir de continuer, et qui nous eût été cependant bien précieuse, à raison même d'un grand mouvement de malades et de maladies ; qui nous eût fourni des détails aussi intéressans que multipliés, mais dont les résultats et les conséquences toujours graves ont été assez connues, pour faire désirer des temps plus calmes, et nous renfermer dans le cadre de la correspondance que nous reprenons aujourd'hui. En fait de police médicale, il n'existe nulle part en Europe un point central pour le service des malades et infirmes des grandes villes, tel que le bureau d'admission dans les hôpitaux et hospices mis en activité depuis quinze ans à Paris ; les étrangers, en venant visiter tant de beaux établissements au milieu de nous, ont surtout fixé leur attention sur celui-ci dont ils ont senti toute l'importance. Ils n'ont pas oublié de tenir compte également d'un autre genre d'utilité pour l'hygiène publique, résultant du service journalier d'un dispensaire de salubrité, ayant l'attribution des femmes publiques sous la surveillance du département de la police. Il nous sera permis, à une prochaine occasion, d'entretenir nos lecteurs sur cet important objet. »

R. CHAMSÉRU.

## DEUXIÈME PARTIE DU MÉMOIRE DE M. PENSENS

*D. M. de l'hôpital civil et militaire de Briançon.  
(Voyez le dernier N°.)*

*Observation d'un Hoquet à type quotidien.*

VINCENT THÉRÈSE, née à Briançon, âgée de vingt-huit ans, d'un grande stature, et d'un tempérament bilioso-sanguin, a éprouvé les symptômes suivans :

*Enfance* : elle s'est toujours bien portée durant cette première période de la vie.

*A quatorze ans*, Thérèse se maria, et n'a cessé depuis d'être continuellement maltraitée par son mari et son beau-père.

*A vingt et un ans*, elle fut réglée pour la première fois ; quatre mois après, la malade conçut d'un enfant mâle qu'elle porta heureusement à terme. A cette époque cette femme fut affectée d'un hoquet à type tierce. Plus elle buvait de l'eau et surtout après une colère, plus il devenait entrecoupé. Deux apothicaires d'ici lui administrèrent à plusieurs reprises, la potion connue sous le nom de *merde du Diable (assa foetida)*, le hoquet cessait dès que la malade était contente, et qu'elle ne voyait plus les deux hommes qui la tourmentaient ; mais dès qu'elle les revoyait, le hoquet avait lieu de nouveau ; la malade voyant que tous ces remèdes étaient infructueux, les abandonna, et le sanglot disparut spontanément quelque temps après.

*A vingt-trois ans*, la Vincent conçut pour la deuxième fois, et accoucha heureusement sur la montagne du Bourgeais.

*A vingt-cinq ans*, Thérèse redevint enceinte pour la troisième et dernière fois : elle nourrit pendant vingt-six mois et demi une fille qui a été toujours valétudinaire.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1812, le feu ayant pris vers minuit à son lit, Thérèse tomba en syncope, après avoir crié au feu et au secours. Le lendemain elle fut atteinte d'une aliénation mentale, durant les accès de laquelle quatre personnes suffisaient à peine pour la tenir. On lui prescrivit plusieurs saignées et quelques bains. Huit jours après les accidens disparurent, et le san-

glot revint. Cet accident ne cessa qu'un mois et demi après, que ses règles reparurent.

Le 22 mai 1814, étant affectée de nouveau de ce hoquet depuis quelque temps, elle vint me consulter, et j'observai ce qui suit :

La face était animée, et de couleur olivâtre, voix entrecoupée par un sanglot très-sonore, comme partant du bassin avec soulèvement instantané de l'abdomen et du thorax. Ayant compté le nombre de ses sanglots à plusieurs reprises, j'en ai observé depuis quarante jusqu'à cinquante par minute.

Dans l'espérance de déranger cette affection nerveuse à type quotidien, dont l'accès avait lieu tous les matins, à onze heures, je lui prescrivis une légère infusion de camomille, deux la vemens, et, après leur effet, un bain de jambes dans l'eau aussi chaude que possible.

Ce secours n'ayant produit qu'un amendement à peine sensible, je lui prescrivis un vésicatoire grand comme un demi-franc, et très-animé sur chaque plexus cervical superficiel. Demi-heure après cette application, le sanglot cessa contre son ordinaire.

Le hoquet étant revenu le lendemain matin, à la même heure, et ainsi de suite les autres jours, le quatrième je lui conseillai la potion indiquée au commencement de ce Mémoire. Trois jours après, les accès du hoquet ont commencé d'aller en diminuant de plus en plus jusqu'au vingt-quatrième jour du traitement, époque à laquelle il a totalement disparu, et la malade jouit de la meilleure santé.

*Observation sur une frontalgie quotidienne.*

Antoinette Rey, propriétaire à Sainte-Catherine près de Briançon, âgée de trente-trois ans, douée d'un tempérament bilioso-sanguin, d'une humeur assez triste, a éprouvé les symptômes suivans :

La malade a joui d'une santé assez bonne durant son jeune âge. A vingt ans elle se maria, et fit six enfans successivement jusqu'à trente-deux ans : tous furent portés à bon port, excepté le dernier pour lequel elle avorta à huit mois de grossesse.

Le 18 décembre 1813, Antoinette éprouva

une forte douleur aux deux épaules. L'officier de santé qui la voyait lui prescrivit un vomitif avec l'ipécauanha et l'émétique. Le lendemain de ce vomitif, la douleur devint plus forte pendant quelques jours : elle se porta ensuite à toute la moitié droite du front ; là elle se fit sentir irrégulièrement pendant quelque temps. Quelquefois, dans le plus fort de la douleur, on apercevait sur le front des tumeurs plus ou moins grosses, sans changement de couleur à la peau. Ces tumeurs disparaissaient à fur et à mesure que la douleur diminuait.

On lui prescrivit les sanguins aux cuisses, quelques évacuans et un vésicatoire à la nuque. Le chirurgien prétendait que ce mal était des vapeurs, et que la malade était enceinte. La pauvre victime se voyant déperir chaque jour, me demanda, le 15 février 1814, et j'observai les symptômes suivans :

La face était pâle, bouffie et très-amaigrie comme le reste du corps ; les yeux caves et ternes ; la langue pâle à la circonférence, et couverte d'un enduit jaunâtre au centre, peu d'appétit et grande soif, surtout durant les accès.

Vu l'existence de ces symptômes et autres, je crus pouvoir considérer cette affection comme une fièvre intermittente ; néanmoins, pour bien m'en convaincre, j'observai encore la malade pendant trois jours, et durant ce temps, je lui prescrivis une légère infusion de camomille, un lavement et une potion calmante.

Le quatrième, ne doutant plus de l'intermittence de cette frontalgie, le 19 février, je lui ordonnai la susdite potion de rhubarbe, d'abord à petite dose, et l'augmentai chaque jour d'un sixième de plus. Le 24 la malade se trouva moins fatiguée de son accès de fièvre ; le 25 l'accès fut moindre, et ainsi de suite jusqu'au 12 mars, époque à laquelle Antoinette entra en convalescence.

Quinze à seize jours après, elle fut atteinte d'une ophthalmitie aiguë, de laquelle elle guérit en peu de temps, et maintenant elle jouit de la meilleure santé.

PENSENS, D. M. P.

Briançon, le 24 septembre 1814.

#### MEURTRE D'UN HYDROPHOBIE.

ON vient de communiquer au Conseil de salubrité du département de la Seine, le fait suivant, arrivé récemment à Noyon :

« Un homme de vingt-cinq à trente ans est mordu par un chien prétendu enragé : on prend sur-le-champ des précautions. Le malade ayant consulté un chirurgien, celui-ci cautérise la plaie ; mais ensuite la laisse cicatriser : six semaines s'écoulent, sans que le malade se plaigne ; tout à coup il témoigne avoir les nerfs agités, et souffrir de la tête : la nuit arrivant, il se couche, mais il ne dort pas, éprouvant de légers mouvements convulsifs. Le matin, on demande son chirurgien (j'ignore ce qu'il prescrit). Le soir du deuxième jour de la maladie, les symptômes nerveux sont plus prononcés ; la vue de l'eau leur donne plus d'intensité ; la nuit suivante est plus agitée que la première ; et les symptômes nerveux, caractérisés surtout par un sentiment de strangulation, reviennent, comme par accès, pendant lesquels le malade engage les personnes qui l'entourent à s'éloigner de lui, dans la crainte qu'il n'ait le désir de les mordre, et pas assez de raison pour ne point le faire : on le lie alors, comme on lie les malades qui ont le délire. Dès ce moment, des hommes commandés par la police entourent le malheureux jeune homme. Ils sont armés de fusils bien chargés de plusieurs balles. Cependant le malade conserve sa raison, même dans les accès qui reviennent plus souvent. Vers deux à trois heures du troisième jour, le malade brise ses liens ; il s'échappe dans la cour. On le menace de le maltraiter s'il ne rentre ; il obéit. Il sort une seconde fois, et engage fortement ceux qui l'entourent à s'éloigner, dans la crainte, dit-il, qu'il ne se jette sur eux ; mais ceux-ci, commandés par une autorité supérieure, tuent ce malheureux à coups de fusil et de baïonnettes ; c'est en vain que cet infortuné imploré à genoux la clémence de ses bourreaux ; ils ont juré sa mort ; ils obéissent à l'ordre qu'ils ont reçu ; et ne le quittent qu'après l'avoir tué ; et, comme si leur passion n'eût pas été satisfaite, on procède

à l'instant, par *ordre de police*, à l'inhumation du cadavre. En une heure, ce malheureux avait cessé de vivre, et était dans la terre.

Je ne me permets point de réflexions à cet égard. Je determinerai en disant, que l'on n'a point appelé les médecins en consultation touchant l'état de ce malade. »

Quel épouvantable exemple des maux que peut causer l'ignorance associée à la crainte! Combien il est à désirer que l'autorité supérieure veuille enfin éclairer ses subalternes, et mette les citoyens à l'abri d'atrocités dont personne ne peut s'assurer de ne pas être un jour la victime! Tous les journaux ont retenti, il y a quelques années, de l'aventure d'une jeune fille probablement hystérique, et que l'on croyait enragée : elle s'enfuit à peu près nue de sa maison. Des paysans la poursuivirent, l'assaiillirent avec des fourches, et l'étouffèrent dans une mare où elle s'était réfugiée. Mais ici, c'est l'autorité qui a commis le crime : cependant, ce n'est pas chez les Hurons, chez les Algonquins que le fait s'est passé ; c'est à vingt-cinq lieues de Paris qu'on égorgé un malade de qui l'on a rien à craindre, qu'il serait d'ailleurs si aisément de contenir au moyen d'un gilet à manches attaché par derrière. Il est peut-être encore des provinces où l'effroyable coutume d'étouffer ces malheureux entre deux matelas est mise en pratique. Les réflexions naissent en foule ; mais que dire qui puisse égaler l'horreur de ce récit?

*Détails sur les effets de l'ARSENIC CONTRE LA MORSURE DES SERPENS VENIMEUX ; communiqués à Thomas Chevalier Esqr. par M. J. P. Ireland, chirurgien au 4<sup>e</sup> bataillon du 60<sup>e</sup> régiment d'infanterie. (Medic. Chirurg. Transactions. Vol. II.)*

« AYANT appris que vous enseignez, dans vos leçons, que les Indiens étaient dans l'usage d'administrer de fortes doses d'arsenic après les morsures d'animaux venimeux, et que vous recommandiez à vos auditeurs de saisir toutes les occasions qui pourraient s'offrir pour constater les effets de ce moyen, j'ai pensé qu'il vous serait agréable de connaître plusieurs faits im-

portans qui se sont présentés à moi pendant une résidence de quelques années en Amérique.

» Dans plusieurs îles qui appartiennent maintenant aux Anglais, on trouve un grand nombre de serpents très-venimeux. Il en existe, à Sainte-Lucie, un des plus à craindre ; il a de trois à six pieds de long, et me paraît être le *coluber carinatus* de Linnée. Ses crochets ont depuis un pouce et demi jusqu'à deux pouces, et les blessures qu'ils font sont en général d'une grande étendue.

» J'appris, en arrivant dans l'île, qu'un officier et plusieurs hommes d'un régiment, qui y était en garnison avec le mien, étaient morts, depuis peu de mois, des morsures de ce dangereux animal ; que tous les moyens que l'on avait mis en usage étaient restés sans succès, et que les blessés avaient péri, les uns six, les autres douze heures après avoir été mordus.

» Cependant un cas semblable s'étant bientôt offert à moi, comme rien de ce qu'on avait déjà employé n'avait réussi, je résolus d'essayer les effets de l'arsenic à fortes doses.

» *Premier exemple.* Jacob Course, soldat au régiment d'Yorck, fut mordu à la main gauche ; le doigt du milieu était tellement déchiré, qu'il me parut nécessaire de l'amputer sur-le-champ, dans sa jonction avec l'os du métacarpe.

» Je vis cet homme, pour la première fois, dix minutes après sa blessure ; il était dans la stupeur et l'insensibilité. Sa main, son bras et sa poitrine du côté blessé, étaient très-enflés, de couleur pourpre noir et livide ; il vomissait, et il semblait avoir pris une forte dose de poison : le pouls était vif et dur. Il s'aperçut à peine de l'opération.

» La blessure ayant été pansée, et le malade mis au lit, j'ordonnai un lavement purgatif, et je fis donner aussitôt la potion suivante :

Prenez : Liqueur arsenicale (1) deux gros.  
Teinture d'opium. . . dix gouttes.  
Eau de menthe poivrée, une once et demie.

(1) Cette solution minérale avait été préparée soigneusement par moi-même, suivant la prescription du docteur Fowler. On dissout au bain de sable, soixante-quatre grains d'arsenic (oxyde blanc), et autant d'alkali végétal (sous-carbonate de potasse) dans une livre d'eau, en sorte que deux gros de la liqueur tiennent exactement en solution un grain d'arsenic.

On ajoutait à cette potion une demi-once de jus de limon, et on la faisait avaler durant l'effervescence légère que ce mélange produisit. L'estomac ne la rejeta point, et elle fut répétée à chaque demi-lieue pendant quatre heures successives.

Cependant, les parties souffrantes étaient fréquemment fomentées et frottées avec un liniment composé ainsi qu'il suit : Prenez huile de térbenthine, demi-once ; ammoniaque liquide, demi-once ; huile d'olive, une once et demie. Le lavement purgatif fut répété deux fois avant que le malade commençât à être purgé. La potion arsenicale fut alors discontinuée. Il avait déjà recouvré le sentiment, et peu à peu reprenait graduellement toutes ses facultés. Il prit alors quelque nourriture, et dormit pendant plusieurs heures.

Le lendemain, il était très-faible et très-fatigué. On continua les fomentations et le liniment. L'enflure disparaissait peu à peu, et la peau reprenait sa teinte naturelle : l'on n'eut besoin, pour le ramener à la santé parfaite, que d'entretenir pendant quelques jours la liberté du ventre, et de panser convenablement sa blessure.

*Deuxième cas.* Dover, soldat nègre, du 3<sup>e</sup> régiment américain, fut mordu à la main gauche. Je le vis peu de minutes après l'accident : les vomissements, la torpeur et l'insensibilité avaient commencé ; mais il y avait moins d'enflure et d'altération de la couleur que dans le cas précédent. La blessure n'était pas non plus si étendue. J'enlevai les bords qui étaient déchirés ; je fis le pansement, et donnai la potion arsenicale, précisément comme à l'autre. On mit également en usage les fomentations et le liniment ; on administra un lavement purgatif toutes les heures ; il prit la potion toutes les demi-heures, durant quatre heures, et l'on en suspendit l'usage quand il commença à être purgé. Il eut alors quelques heures de repos.

Le jour suivant, il parut moins faible, et se trouva bientôt en état de reprendre son service.

*Troisième cas.* Thomas Rally, soldat du 68<sup>e</sup> régiment, fut mordu au gras de la jambe droite, et apporté à l'hôpital dans le même état que Ja-

cob Course. Les bords déchirés de la plaie furent excisés, le pansement fait, et la potion arsenicale administrée. On employa pareillement les lavemens cathartiques, les fomentations et le liniment. Quand il eut pris la potion, à chaque demi-heure durant trois heures, il survint un vomissement violent, au point que l'estomac ne pouvait rien garder. Cependant, au bout de quatre heures, par l'emploi des lavemens, il commença à être purgé ; et après deux autres heures les vomissements cessèrent.

Il prit alors la potion suivante : Teinture d'opium, vingt gouttes ; éther sulfurique, quinze grains ; eau de menthe poivrée, une once et demie : après quoi il fut tranquille durant plusieurs heures. Le lendemain il était d'une extrême faiblesse, et éprouvait beaucoup de difficulté à uriner : on fut en conséquence obligé de le sonder plusieurs fois durant les deux premiers jours. On fit des fomentations émollientes sur la région de la vessie. Le troisième jour tous les symptômes fâcheux commençaient à diminuer, et dès lors, il se rétablit promptement.

*Quatrième cas.* Patrick Murphy, soldat du 68<sup>e</sup> régiment, fut mordu au poignet : je le vis peu de minutes après. La main et le bras de ce côté commençaient à enfler, et étaient déjà décolorés. Il ne vomissait pas encore : je pansai la blessure après en avoir excisé les bords déchirés, et je lui fis prendre la potion arsenicale. Je prescrivis aussi les lavemens cathartiques, les fomentations et le liniment. Il prit la potion à chaque demi-heure durant trois heures, et alors, se trouvant déjà fort bien, il cessa de la prendre. Les symptômes ne furent point aussi graves chez lui que dans les cas précédens. On continua seulement les fomentations et le liniment, et, au bout de deux jours, il se trouva en état de reprendre son service.

Ce sont là les seuls cas qui se soient présentés à moi durant mon séjour à Sainte-Lucie ; mais, quelque temps après, j'eus l'occasion d'employer le même remède à la Martinique. On trouve dans cette île un serpent venimeux, très-petit, car il n'a guères qu'un ou deux pieds, et au plus deux pieds et demi de long : ses crochets sont d'environ

un pouce ; et ses morsures aussi funestes que celles du serpent de Sainte-Lucie. J'étais sur les lieux, quand un soldat du 63<sup>e</sup> régiment fut mordu au doigt par un de ces serpents : le chirurgien du régiment fut bien aise de pouvoir faire l'essai de l'arsenic, qu'il n'avait pas encore vu employer. Le malade fut traité précisément de la même manière que ceux de Sainte-Lucie ; et lorsque peu de jours après je fus obligé de quitter l'île, j'eus le plaisir de le laisser si bien, que je ne mets pas en fait de doute qu'il n'ait été promptement guéri.

On voit, par ces exemples, combien l'administration de l'arsenic à fortes doses peut être utile dans des cas semblables ; et je crois que la connaissance de ces moyens est de la plus grande importance pour les habitans des colonies.

*Signé IRELAND, chirurgien du 4<sup>e</sup> bat. 60<sup>e</sup> rég.*

DANS une note ajoutée à cette lettre, M Chevalier déclare qu'il avait été porté à conseiller l'arsenic, par quelques faits cités dans l'Histoire des Serpents de l'Inde, par le docteur Russel, sur l'autorité de MM. Duffin et Ramsay. Ces médecins rapportent que dans l'Inde on emploie avec grand succès, contre la morsure des serpents, les pilules de *Tanjore*, dont l'arsenic est le principal ingrédient. Cependant le mode d'administration, employé par M. Ireland, paraît avoir des effets plus prompts et plus décisifs.

Il resterait à décider, par l'expérience, ajoute M. Chevalier, si ce puissant remède aurait une égale efficacité contre le *tétanos* et l'hydrophobie. Le docteur Russel dit avoir donné les pilules de *Tanjore* à quatre personnes mordues par des chiens enragés. Le remède opéra en purifiant. Cependant, comme rien ne démontrait qu'aucun symptôme d'hydrophobie dût se développer, l'efficacité de ce moyen contre une aussi terrible maladie reste encore à démontrer par de nouvelles expériences.

#### FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

##### *Ouverture des Cours.*

LA Faculté de Médecine a fait, le 7 de ce mois, sa rentrée publique, et c'est M. le baron Desgenettes qui a prononcé, en qualité de président, le discours d'ouverture.

C'est la seconde fois dans l'espace de cinq ans qu'il est chargé des mêmes fonctions.

Le discours de 1809 fut une exposition très-détaillée de l'ordre suivi dans l'enseignement ; et ce sujet, traité pour la première fois, fit une sensation aussi flatteuse pour son auteur que pour la Faculté dont il était l'organe.

Cette année, M. Desgenettes, après un préambule très-concis et fort noble sur les événemens militaires et politiques qui ont eu lieu il y a environ six mois, a divisé son discours en trois parties :

1<sup>o</sup>. L'Exposition des travaux des professeurs et des membres de la Société de Médecine pendant 1814 :

2<sup>o</sup>. Les Eloges historiques de MM. Dumas, Doyen de la Faculté de Montpellier, le Gallois, Docteur en Médecine, et Villars, Doyen de la Faculté de Strasbourg, tous trois membres de la Société de Médecine, faisant partie de la Faculté de Paris, morts, le premier en 1813, et les deux autres dans le courant de cette année.

3<sup>o</sup>. Le compte rendu du concours qui a eu lieu pour l'obtention des prix de l'Ecole pratique.

Un Eloge simple et touchant du Roi a terminé ce discours qui a été fort applaudi.

Nous avons lieu d'espérer que, conformément aux usages de la Faculté, ce discours sera livré à l'impression, et que nous pourrons en entretenir plus longuement nos lecteurs.

#### BIBLIOGRAPHIE.

MÉMOIRE ET OBSERVATIONS sur la réunion immédiate après l'amputation circulaire des membres dans leur continuité, et spécialement après l'amputation de la cuisse ; lus à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, le 21 mars 1814 ; par M. Philib.-Jos. Roux, chirurgien en second de l'hôpital de la Charité, professeur d'anatomie, de physiologie et de chirurgie, etc. Suivis du Rapport fait à l'Institut par MM. Percy et Deschamps, le 25 juillet 1814. Et d'une Observation sur un Strabisme divergent de l'œil droit, guéri sur un sujet adulte, qui en était affecté depuis son enfance. Broch. in-8<sup>o</sup> d'environ 40 pages. A Paris, chez Méquignon Marvis, libraire.

LE célèbre chirurgien anglais, Benjamin Bell, imagina en 1772, d'appliquer à la guérison des amputations de la cuisse la réunion immédiate ou par première intention dont il avait éprouvé les heureux effets dans plusieurs cas de grandes opérations. Les avantages de ce procédé furent développés quelques années après par Alanson, habile chirurgien de Liverpool ; et dès lors, un grand nombre de chirurgiens de toutes les nations s'empressèrent de l'adopter.

Les principaux avantages de la réunion immédiate sont de diminuer les douleurs du traitement ;

d'éviter presque entièrement la suppuration et la fièvre qu'elle entretient ; d'abréger considérablement le temps de la guérison ; enfin de substituer une cicatrice linéaire solide, à une cicatrice très-étendue, très-sensible, et disposée à se rouvrir à la moindre occasion.

Les preuves que M. Roux a empruntées à sa propre pratique, des avantages de ce procédé, ont été renforcées par celles que M. le professeur Percy, rapporteur de ce Mémoire, à l'Institut, y a jointes. Ce professeur célèbre, l'un de ceux qui ont fait la gloire de notre chirurgie militaire est aussi l'un des premiers en France qui aient employé la réunion immédiate après les amputations. Il a rappelé entr'autres exemples ce qui lui arriva à l'affaire de Newbourg, où il eut à pratiquer lui-même, sur le champ de bataille, quatre-vingt-douze amputations, de la cuisse, de la jambe ou du bras; toutes les plaies, même celles de la jambe, furent réunies par première intention, et vingt-six jours après, quatre-vingt-six de ces blessés allèrent recevoir eux-mêmes, des mains du général Dessoix, chef du grand état-major de Moreau, la gratification qu'ils avaient si bien méritée.

La réunion des chairs doit être faite au moyen de longues bandelettes agglutinatives, soutenues d'un côté à l'autre par un bandage, ou mieux encore, à la manière des Anglais, par des bandes élastiques de flanelle, et même une sorte de bonnet tricoté : on doit la faire de manière que la cicatrice soit dirigée d'avant en arrière; cette disposition permet aux fluides séreux, et au peu de suppuration qui se forme dans la plaie, de s'écouler par l'angle inférieur de la réunion, où se trouvent d'ailleurs assemblés tous les fils des ligatures. La réunion d'avant en arrière a cependant été préférée par Alanson et d'autres chirurgiens : elle sert à éviter un petit bâillement de l'angle inférieur de la plaie causé par la pression du moignon sur les linge qui le supportent; mais aussi les sucs qui s'amassent dans la plaie n'ayant pas un écoulement facile, sont plus disposés à s'accumuler et à produire des fusées purulentes, accidens auxquels la réunion par première intention

exposerait les malades si l'on n'usa de toutes les précautions nécessaires.

M. le rapporteur de l'Institut unit ses vœux à ceux de l'auteur pour que la méthode dont il s'agit soit universellement appliquée dans tous les cas où elle peut l'être; il applaudit d'ailleurs au zèle de M. Roux et aux lumières dont il fait preuve.

Ce Mémoire est suivi de celui que M. Roux a publié sur le strabisme, et dont nous avons rendu compte dans un de nos précédents N°.

#### COURS DE PATHOLOGIE INTERNE.

M. le docteur F. J. V. Broussais, ancien médecin principal des hôpitaux militaires, commencera ce cours le 15 novembre, dans l'amphithéâtre de M. le docteur Orfila, rue du Foin Saint-Jacques, n° 5, à quatre heures très-précises de l'après-midi; et le continuera tous les jours, à la même heure, excepté le jeudi et le dimanche.

Il y aura des conférences particulières sur le texte de chaque leçon; elles seront dirigées par M. le docteur Girardot, qui exercera les élèves à parler latin.

#### VACCINE.

#### RÉCLAMATION.

*Nous avons publié, dans l'avant-dernier N°, un fait rapporté à la Société de Médecine de Paris, par M. C. D. G. Il en résultait que M. V., officier de santé, s'étant opposé à ce qu'on vaccinât les trois enfants de M. M., tous les trois avaient été attaqués de la petite vérole, et que deux en étaient morts. M. M. nous écrit aujourd'hui, pour affirmer qu'il est inexact de dire que M. V. se soit fortement opposé à ce que l'on vaccinât ses enfants. Nous publions volontiers cette dénégation, quoique nous n'eussions pas nommé l'officier de santé en question. M. M. nous écrit aussi que sa fille aînée, la première qui ait été frappée de la maladie, n'est plus malade.*

Paris, le 10 novembre 1814.

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, sauf. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE.



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

#### III<sup>e</sup> EPOQUE. — I<sup>e</sup> PÉRIODE. — Ecole dogmatique ou Hippocratique.

*Quemadmodum sol à nubibus sepe intercipitur, sed nunquam fanditus suffocatur; ita veritas aliquando laborare potest, extingui vero nunquam.*

( THIRIVERIUS, In apoph. 40. )

ARISTOTE, de Stagyre, d'abord élève, puis rival de Platon, fonda à Athènes, environ trois cent quarante ans avant J. C., l'école péripatéticienne, dont les principes étaient entièrement opposés à ceux de son maître. Il fit pour toutes les sciences physiques et morales ce qu'Hippocrate avait fait pour la médecine, c'est-à-dire qu'il en établit les fondemens sur l'observation. C'est lui qui mit en honneur cet axiome devenu maintenant la base de toutes les études, dans les sciences physiques du moins : *Nihil est in intellectu quod non fuerit prius in sensu.* Alexandre-le-Grand, dont il avait été le précepteur, lui fit présent de huit cents talens (environ deux millions de notre monnaie), et mit à sa disposition plusieurs milliers d'hommes pour faire toutes sortes de recherches. Malgré de si grandes ressources, on est stupéfait de voir que ce philosophe ait pu embrasser à la fois tant de faits divers, les comparer entre eux, et en déduire des conséquences générales ou des systèmes généraux de classification dont ce que les modernes ont imaginé d'après lui n'aurait toujours approché. Pour ne nous arrêter qu'aux sciences naturelles, il fit sur la zoologie et l'anatomie comparée une innombrable quantité d'observations, au milieu desquelles on n'a guère le droit de lui reprocher des erreurs qui tiennent tantôt à l'impossibilité où il se trouvait de tout vérifier par lui-même, tantôt aux préjugés du temps qui interdisaient les recherches sur les cadavres humains, et tantôt à l'ignorance des copistes, des interprètes ou des commentateurs. Malheureusement, les livres qu'il avait écrits sur la médecine ont été perdus, et plus malheureusement encore, sa méthode d'étudier ne put l'emporter généralement sur celle de Platon, qui convenait bien davantage au caractère raisonnable et argumentateur du peuple grec.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1<sup>er</sup> novembre au 10 inclus.*

|                                                                           |            |
|---------------------------------------------------------------------------|------------|
| Fièvres non caractérisées.                                                | 16         |
| Fièvres bilieuses ou gastriques.                                          | 20         |
| Fièvres muqueuses.                                                        | 9          |
| Fièvres adynamiques ou putrides.                                          | 16         |
| Fièvres ataxiques ou malignes.                                            | 0          |
| Phlegmasies internes ou externes,<br>dont 18 des voies de la respiration. | 43         |
| Coliques métalliques.                                                     | 5          |
| Varioles.                                                                 | 4          |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou<br>résultats d'accidens.             | 149        |
| Galeux.                                                                   | 219        |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL.</b>                                                     | <b>491</b> |

### CONSTITUTION MEDICALE.

#### Maladies régnantes.

LA température a été très-variée durant les dix jours qui viennent de s'écouler. Les premières gelées qui se sont fait sentir à la campagne, n'ont cependant encore pu pénétrer l'atmosphère épaisse et réchauffée de Paris.

Nous avons eu d'abord du brouillard et de la pluie, puis un temps froid et serein durant trois jours; maintenant, nous sommes dans la pluie et la boue, et l'été de la Saint-Martin n'aura pas lieu cette année.

Indépendamment des catarrhes et des rhumes, le froid que nous avons eu brusquement, aprè

des pluies tièdes, a occasionné des *choleras* assez fréquens. J'en ai vu de très-graves, accompagnés de vomissements et d'évacuations aqueuses, mais tellement abondantes, que le malade était épuisé en peu d'heures, et, du jour au lendemain, paraissait défait et maigri, comme s'il eût fait une longue maladie. Au milieu de ces évacuations, il y avait souvent des évanouissements subits et très-inquiétans; le pouls restait ensuite misérable, et tout indiquait une oppression extrême des forces vitales. L'estomac, quelquefois, ne pouvait rien supporter; et une cuillerée de potion calmante, ou une tasse d'infusion, faisaient redoubler les vomissements. Dans ce cas, je me suis fort bien trouvé d'administrer, de demi-heure en demi heure, trente à quarante gouttes de liqueur d'Hoffman sur un morceau de sucre. Le spasme de l'estomac et des intestins s'est promptement dissipé par ce moyen. Mais quelquefois il s'est manifesté, durant les deux ou trois jours suivans, des douleurs locales aiguës, au point de faire jeter les hauts cris. On s'est contenté de frictions et d'applications très-chaudes pour les dissiper. En général, cependant, un état de spasme et d'inquiétude a persisté durant plusieurs jours, mais sans inconvenient grave.

\*\*\*\*\*

② Pleine lune, le 27 novembre.

Depuis le 11 jusqu'au 20 novembre, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 5 l.  $\frac{6}{12}$ . — Le minimum de 27 p. 7 l.  $\frac{1}{12}$ .

Le maximum du Thermomètre a été de 9 d.  $\frac{5}{12}$ . — Le minimum de 0 d.  $\frac{3}{12}$ .

Le maximum de l'Hygromètre a été de 96 d. — Le minimum de 89 d.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.

PENCHANT AU SUICIDE, par suite d'*hallucinations de l'ouïe*. Observation recueillie par M. le Dr Esquirol, médecin adjoint pour le traitement des aliénés à la Salpêtrière. Suite. (Voyez l'avant-dernier numéro.)

À son arrivée dans ma maison, le malade est

sombre, triste, rêveur, inquiet, mais non abattu; il croit que ses ennemis l'ont fait mettre en prison. Il refuse de manger, mais réclame tout ce qui est nécessaire à sa toilette et à son service. Un des domestiques qui le servent est vêtu d'une veste blanche, espèce de demi-uniforme; il imagine que cet homme répond de lui. Du reste, il me parle avec une politesse affectée et un sourire dédaigneux, et comme il ne se croit pas malade, il me prie de ne point lui parler de sa santé.

Un mois se passe dans l'isolement le plus absolu. Tous les deux jours il paraît plus affecté: il mange à des heures irrégulières; souvent laisse son repas, comme cédant à une insinuation, ou pour converser plus librement avec les voix qui l'obsèdent toujours.

Cependant, il emploie toutes ses connaissances en physique et en mécanique pour expliquer la manière dont ces voix arrivent jusqu'à lui; et quoique logé dans un pavillon au milieu d'un grand jardin, il suppose qu'on a pu établir des conducteurs, en employant des moyens analogues à ceux de la femme invisible: (*sorte de spectacle où une figure de femme, parfaitement isolée, semblait répondre à toutes les demandes qu'on lui adressait.*)

Le raisonnement étant inutile, je prends avec lui le ton de l'ironie; je passe plusieurs jours sans lui faire visite: il s'aperçoit de mon absence; je deviens plus rare; il me salue quand il m'aperçoit. Nos conversations roulent sur les sujets les plus indifférens.

Le mois suivant je change de ton, je me plains de sa défiance, de l'injure qu'il me fait de me croire son ennemi; je lui répète qu'il peut se convaincre que je suis médecin, en venant dans mon cabinet, en examinant mes livres: on peut, dit-il, avoir arrangé exprès une bibliothèque. Cependant, trois jours après il accepte ma proposition, visite mon cabinet, parcourt avec empressement tous mes livres. Je commence à croire, dit-il, que vous pourriez être médecin. Quelques jours après, étant incommodé de céphalalgie, il consent à prendre un bain de pieds, et à boire de l'eau de Sedlitz: il a des évacuations plus faciles et plus abondantes. Les voix le poursuivent

toujours, et il reste dans le doute sur mon compte, car ce qu'il entend ne peut être une illusion : les voix lui paraissent aussi distinctes que celles des personnes qui causent avec lui.

La fin du mois de mars arrive ; il entend des exercices à feu, et le bruit du siège de Paris. Les gazettes portent des fleurs de lis, parlent du rétablissement de la royauté, de l'arrivée des princes ; mais il croit qu'elles sont falsifiées à dessein de connaître ses inclinations secrètes : il les lit néanmoins, et en parle comme d'une chose supposée : cependant, il recherche ma conversation. Il continue l'eau de Sedlitz, et met des sanguines à l'anus.

A la fin d'avril, dans un moment où il me témoigne la plus grande défiance, sortons, lui dis-je, et vous pourrez vous convaincre que les soldats alliés inondent les rues de Paris ; que le drapeau blanc flotte sur tous les édifices publics ; que les murs sont couverts des signes de la royauté ; que les militaires français portent la coquarde blanche. Il accepte : arrivés, ensemble, au jardin des Plantes, il voit et entend beaucoup de soldats alliés. Il me prend alors par la main : je suis dans l'erreur, me dit-il, je reconnaîs que vous ne m'avez pas trompé. Dès lors, il cherche à se désabuser ; mais il entend toujours les voix, et s'il n'ose me dire que je me trompe, il me croit trompé. Cependant un ami vient le voir ; il va chez sa fille qu'il trouve bien portante ; il reçoit des lettres. En quatre jours toutes ses idées se débrouillent ; il est gai, sociable, content, convient qu'il a été dans l'erreur, mais ces voix..... Je lui donne à lire plusieurs exemples analogues au sien. Cette lecture achève de le convaincre que ces voix sont un effet nerveux dont il me prie de le délivrer. Peu à peu le bruit des voix diminue, il ne les entend que par intervalle ; elles ne lui adressent plus des choses aussi fâcheuses ; il en plaisante, et les appelle *des bavardes*.

Après quatre mois de séjour dans ma maison, ce malade va à la campagne : il s'y trouve fort bien. Quelquefois encore il entend les voix, mais il en parle comme d'un symptôme de maladie qu'il peut apprécier ; il en raisonne comme ferait un médecin, et desire surtout d'en être délivré,

dans la crainte que cette persistance n'indique qu'il n'est pas tout-à-fait guéri.

Durant tout le cours de cette maladie, qui a duré dix-huit mois, le malade n'a jamais dérasonné, quel que fut le sujet que l'on offrit à son attention. Il est très-remarquable que lorsque la conversation ou quelqu'autre chose captivait son attention, il n'entendait les voix que faiblement, et qu'il ne les entendait pas du tout, si l'intérêt qu'il prenait à cette chose était très-grand. Souvent au moment où ces voix articulaient les sons, il sentait au cœur un battement correspondant, et chaque syllabe répondait à une pulsation : ce sont, du moins, ses expressions.

Les forces physiques du malade n'ont jamais été altérées : l'abdomen était plus volumineux que dans l'état ordinaire. L'appétit était bon ; le sommeil difficile, mais profond.

#### OBSERVATIONS de deux Maladies obscures du Bas-Ventre et de la Tête.

« Dans votre feuille du 21 septembre on lit l'histoire d'un négociant, qui ressemble beaucoup à celle d'un négociant de notre ville. Il était âgé de cinquante-sept ans, d'un tempérament plus lymphatique que sanguin, d'un caractère très-susceptible et très-vif. Il fut donc bien tourmenté au moral, quand il fut témoin, pendant près de deux mois, des maux qu'amène la guerre, et qu'il fut un de ceux qu'elle épargna le moins. Je le rencontrais par hasard, au sort de nos premières alarmes, il y avait tout au plus cinq à six jours que je ne l'avais vu, et j'eus peine à le reconnaître, tant il était changé. Je ne le revis qu'à la paix : il me conta ce que sa maladie lui faisoit éprouver ; les remèdes qu'on lui administrat, et ceux qu'il allait prendre, d'après les avis d'un célèbre médecin de la capitale, qui, par suite des événemens, avait logé chez lui, et avec lequel il était lié d'amitié depuis long-temps. N'éprouvant point de changement dans son état, il partit pour Paris, où il fut traité pendant cinq à six semaines. Enfin, il revint au sein de sa famille où il mourut avec un ictere, d'un jaune

clair, après avoir éprouvé les mêmes accidens que votre négociant. L'ouverture de son cadavre dont je fus témoin, nous offrit aussi, à très-peu près, comme vous en jugerez, les mêmes déordres :

Intestins petits et gros, de la blancheur de la bougie ; le foie gris-cendré et point augmenté de volume, mais avec des indurations dans le lobe gauche principalement ; la vésicule du fiel énormément distendue et pleine d'une bile porracée ; le canal cholédoque, à son extrémité duodénale, comprimé, oblitéré par le volume du pancréas très-engorgé et par les adhérences, très-fortes et très-nombreuses des parties voisines, ou adjacentes ; l'estomac retréci, ses membranes épaissies ; et le pylore un peu altéré dans sa substance, mais non dans son ouverture.

Je ne quitterai point la plume sans vous communiquer un autre cas qui prouve combien la nature se joue souvent de nos recherches et de nos efforts dans le traitement des maladies.

Mademoiselle D..., âgée de quarante-cinq à quarante-six ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, le visage très-couperosé, d'un caractère tranquille, était sujette, depuis quelque temps, à de violens maux de tête qui ne cédaient qu'au repos, au silence et à l'obscurité. Elle en attribuait la cause à un coup reçu à la tête les années précédentes. Forcée de fuir, et livrée pendant deux mois aux inquiétudes que lui causait le séjour de l'ennemi dans nos murs, elle ressentit moins fort et moins souvent la douleur physique. De retour dans les foyers d'un frère dont elle élevait la famille, le mal de tête ne tarda pas à la tourmenter de plus en plus. Enfin, arrivée à son plus haut période, il la plongeait dans un état d'apoplexie bien prononcé. Tous les moyens que j'employai furent inutiles. On pense bien qu'à raison de son tempérament et de l'époque où elle était, la saignée locale et générale ne fut pas omise. Je n'obtenais que des rémissions plus ou moins longues. Je jugeai donc que je n'avais rien à faire ; que l'organisation du cerveau était lésée, et que, d'après l'expérience et l'oracle de Cos, « *Capitis autem dolores vehementes ac continuos* ».

*nentes ; cum febre, si quidem lethalium signorum aliquod accesserit, admodum exitiales* », elle ne pouvait pas guérir. Son frère, rebuté par mon fâcheux pronostic, fit venir un autre médecin. Vingt jours après, je fus invité de me trouver à l'ouverture.

Les méninges étoient épaissies, d'un tissu dense ; et comme frappées de phlogose, les vaisseaux gorgés, dilatés, les substances cérébrales saines ; la médullaire, un peu comprimée, laissait transsuder du sang ; dans chaque ventricule une hydatide du volume d'une grosse noisette flottait dans une petite quantité de sérosité. Ces hydatides étaient parfaitement identiques ; elles étaient terminées par un prolongement en forme de gaine, composé de la réunion d'une infinité de filaments rougeâtres et flottans sans attache. La matière contenue dans ces hydatides était fluide et incolore. Dans les autres cavités, rien de particulier.

VOITHIERS.

Troyes, le 26 octobre 1814.

#### EMPLOI DU CHARBON EN POUDRE CONTRE L'ARSENIC.

DANS les N°s XXI et XXXI de cette année, j'ai rendu compte des expériences nombreuses, d'après lesquelles M. Orfila avait conclu, malgré les observations de M. Bertrand, médecin à Pont-du-Château, que la poudre de charbon n'avait aucun effet contre l'arsenic. J'ai même témoigné le regret que M. Bertrand ne répondît pas à des assertions tellement opposées aux siennes, ou que, du moins, s'il reconnaissait qu'il avait été dans l'erreur, il ne prît pas la peine de faire connaître ce qui avait pu le tromper.

En ma qualité de rapporteur impartial de ce procès, auquel le public est intéressé, je ferai connaître un fait qui semble confirmer ce qu'avait dit M. Bertrand, et qui se trouve consigné dans les Annales cliniques de Montpellier, n° d'octobre dernier : (1).

(1) Annales cliniques, publiées au nom de la société de médecine pratique de Montpellier, par M. Baumes.

Montpellier, le 15 août 1814.

*A M. Baumes, secrétaire perpétuel de la Société de Médecine-pratique de Montpellier.*

« Monsieur, les expériences sur l'arsenic, faites par M. Bertrand, doct. med., m'ont porté à faire usage du charbon de chêne vert dans l'empoisonnement par l'arsenic.

» Le 22 du mois de juillet 1813, à deux heures de l'après-midi, Madame S..., âgée de cinquante-six ans, et sa demoiselle, furent empoisonnées par un mélange d'arsenic et de farine. On s'était servi de cette poudre, croyant que c'était du sucre, pour assaisonner une soupe faite avec du lait. Après en avoir pris trois ou quatre cuillerées, la demoiselle s'aperçut que cette soupe avait un goût désagréable, et produisait dans la bouche une chaleur semblable à celle qui est l'effet du poivre. Elle en fit part à sa mère, qui y trouvait la même saveur, mais qui n'avait rien dit, croyant que cela venait de sa bouche (1).

» Un peu de réflexion fit présumer à ces dames qu'elles s'étaient servi de l'arsenic destiné à empoisonner des rats : cependant, étant dans le doute, et pour être assurées de leur imprudence, elles donnèrent le reste de la soupe à un petit chien, qui, peu après en avoir mangé une petite quantité, éprouva des convulsions qui furent arrêtées par une grande quantité d'huile qu'on lui fit prendre. Certaines de leur méprise, l'huile à haute dose fut mise en usage ; bientôt des rots de mauvaise odeur, l'abattement des forces, le resserrement du cœur, l'engourdissement, le vomissement et le cours de ventre se développèrent. Quoique déjà affoiblies, elles quittèrent tout de suite la campagne où cet accident leur était arrivé, d'autant plus qu'elles étaient privées de tout secours. Rendues chez elles, après une marche

docteur en médecine et professeur royal de pathologie et de nosologie, à la Faculté de Médecine, rue et maison de la vieille Intendance. Un cahier de sept feuillets par mois : prix, franc de port, 20 fr. par an. — On s'abonne aussi à Paris, chez Méquignon-Marvis, libraire.

(1) Si l'arsenic n'a pas fait de prompts ravages, on doit l'attribuer sans doute au lait qui a affaibli la force corrosive de ce demi-métal.

*(Note de l'auteur de l'observation.)*

d'une demi-lieue, malgré les vertiges qui ne les avaient jamais quittées, on appela un pharmacien qui leur fit prendre du lait, les mucilagineux et les huileux. Malgré ces moyens, les symptômes augmentèrent d'intensité, la vue s'obscurcit, le vomissement redoubla, le cours de ventre se soutint, les extrémités se refroidirent, et il y eut gonflement, tension et douleur intolérable de l'estomac et des hypocondres. Voilà l'état pénible dans lequel je trouvai les deux malades quand je fus appelé.

» Je me gardai bien d'arrêter l'évacuation des premières voies, comme le voulait un chirurgien qui avait été appelé en même temps que moi : au contraire, j'ordonnai des délaysans, des inquisquans pour favoriser l'expulsion des particules arsenicales. Je crus que c'était le seul moyen de s'opposer à la corrosion, à l'inflammation des viscères abdominaux. J'ordonnai l'infusion de camomille romaine, dans laquelle je fis dissoudre demi-once de gomme arabique ; la tisane émulsionnée, une forte décoction de graine de lin : on avalait tous les quarts d'heure un verre de chacune. Après deux heures de l'emploi de ces secours sans aucun effet, et les malades étant toujours dans un bien triste état, je me décidai à faire usage du charbon que je me trouvai sous la main. Quatre prises de charbon de chêne vert de quatre grains chaque (en poudre fine) furent successivement administrées à la distance d'un quart d'heure. Les deux premières ne produisent aucun effet sensible : à la troisième, il parut y avoir moins de douleurs et de tension de l'estomac et des hypocondres, plus de vomissement ; à la quatrième, amélioration sensible. Enhardi par le bon effet que cette substance venait de produire, je doublai la dose afin de hâter la guérison. Deux prises de huit grains chacune, données à la même distance, changèrent d'une manière étonnante l'état des malades. Elles détruisirent toute douleur, la tension de la région abdominale ; le cours de ventre continua, mais sans tranchées ; l'engourdissement disparut, les forces revinrent insensiblement, et les malades passèrent la nuit dans un sommeil très-tranquille. Elles ne s'éveillèrent que pour prendre chaque quatre heures une prise de charbon que j'avais

erdonnée, dans la crainte que quelques symptômes ne reparut. Chaque prise était délayée dans un verre d'eau fraîche.

» Je vous prie, Monsieur, d'insérer dans vos Annales cliniques l'observation que j'ai l'honneur de vous adresser, non seulement pour marquer du cachet de la vérité les expériences de M. Bertrand, mais même pour rendre un tribut d'éloge au savant médecin auquel nous devons une découverte aussi utile à la thérapeutique qu'à la matière médicale. »

SERANE, D. M. M.

*Réflexions du Rédacteur.*

Cette observation ne nous paraît pas aussi concluante qu'on désirerait qu'elle le fût : il est fâcheux que M. le docteur Serane n'ait pas fait rechercher dans les matières rejetées par les malades, s'il s'y trouvait effectivement de l'arsenic. Comment, du moins, ne s'est-il pas procuré ce qui pouvait rester de la poudre que l'on disait avoir employée ? Les convulsions du petit chien ne sont pas non plus pour nous une preuve suffisante, car on ne dit pas même qu'il ait vomi ; et l'huile ne dissipe pas les accidens causés par l'arsenic, quand elle ne fait pas vomir. Comment se fait-il aussi que ce chien, qui n'avait non plus mangé qu'une petite quantité de cette soupe, éprouvât tout d'un coup des convulsions, pendant que les deux dames qui avaient pris le poison avant lui ne ressentaient encore rien ? La peur que devait leur causer la conviction où elles étaient qu'elles se trouvaient empoisonnées, et par là-dessus les grandes doses d'huile qu'elles avaient avalées suffisaient de reste, à produire l'abattement, les défaillances, les évacuations par haut et par bas, avec tous les symptômes qui s'ensuivent ordinairement.

Si l'on ajoute à ce que nous venons de dire, que le fait rapporté par M. le docteur Serane se trouve en contradiction avec les résultats obtenus d'un grand nombre d'expériences tentées *ad hoc* par un homme très-habile, on pensera comme nous que ce fait a besoin d'être confirmé par plusieurs autres exemples pour mériter une très-grande confiance.

*Programme des Prix proposés par la Société Médico-Chirurgicale de Gand.*

LA Société Médico-Chirurgicale de Gand, attribuant aux calamités de la guerre, dont toute l'Europe a été affligée, aux inquiétudes continues qui ont trouble et détruit le repos si nécessaire à la culture des sciences, qu'on n'a pas répondu d'une manière satisfaisante à la question qu'elle a proposée au concours de l'année dernière; jugeant d'ailleurs que l'objet de cette question est d'éclaircir un point très-difficile et très-important de l'art de guérir, et qui doit ajouter infiniment aux progrès de cet art, a résolu de proposer de nouveau pour sujet d'un Prix, consistant en une Médaille d'or de la valeur de trois cents francs, qu'elle décernera dans sa séance publique de l'an 1815, la question suivante :

*Quelles sont les maladies, tant internes qu'externes, qui, par leurs apparences, les symptômes dont elles sont accompagnées, ou le siège qu'elles occupent, peuvent être confondues avec les maladies vénériennes; indiquer les signes, les phénomènes, et les moyens par lesquels on peut avec certitude les distinguer de ces dernières affections ?*

Les mémoires qui seront destinés à concourir, peuvent être écrits en flamand, français, latin ou anglais, et doivent être parvenus, francs de port, avant la fin du mois de juillet 1815, à M. Kluyskens, secrétaire-perpétuel de la Société.

On joindra aux mémoires un billet cacheté qui contiendra la devise, le nom et le domicile de l'auteur.

Extrait du procès-verbal de la séance du 3 septembre 1814.

*Signé P. E. WAUTERS, président.*

*J. F. KLUYSKENS, secrétaire.*

**MÉMOIRE SUR UN SQUELETTE HUMAIN FOSSILE DE LA GUADELOUPE**, par Charles Konig écuyer. Extrait d'une lettre à l'honorable sir Joseph Banks. *Transactions philosophiques*, Londres 1814, accompagné d'une gravure.

Le squelette humain enveloppé dans de la pierre à chaux récemment amené de la Guadeloupe, par sir Alexandre

Cochrane, et dont l'amirauté a fait présent au Musée britannique, ayant excité la curiosité du public, j'ai l'honneur de vous adresser un mémoire sur ces restes fossiles. L'étude profonde des phénomènes que présentent les formations récentes de roches nous a fait connaître ce fait intéressant, savoir : Que les fossiles secondaires sont les productions et les dépôts de différentes périodes : grâce à cette importante découverte, l'étude de ces restes, regardée autrefois comme frivole, est devenue la branche la plus importante de la science naturelle. Les os les plus distinctement organisés étoient si peu connus même au commencement du dernier siècle, que le docteur Carl, dans son ouvrage *Ossium fossilium Docimasia* publié à Francfort 1704, trouvait qu'il fallait toute la force du raisonnement, aidé de l'analyse chimique, pour prouver qu'ils n'étaient ni des *lusus naturæ*, ni les résultats d'une *vis plastica terræ*. A une époque plus récente, on les a regardés comme les preuves de l'existence antérieure d'une race de géants, ou bien comme déposant en faveur d'un déluge universel. Une chose digne de fixer notre attention, c'est de voir à quel point des hommes d'une science profonde, mais manquant de l'esprit de critique, se sont égarés dans leurs spéculations, entraînés par les préjugés.

Camper avait cru d'abord que la doctrine de l'extinction des genres et des espèces était incompatible avec la Providence divine; par la suite, l'ayant adoptée comme un fait, il l'attribue à une création antérieure à celle de l'homme, se fondant sur ce qu'au milieu d'un grand nombre de fossiles, il n'a jamais vu d'os humains. (*Nova act. Petrop.* t. II p. 251.)

Les recherches infatigables de M. Cuvier, ont porté le plus grand jour sur l'histoire des couches produites par les catastrophes plus récentes du globe. Profondément versé dans l'anatomie comparée, ce savant est parvenu à déterminer soixante-dix-huit espèces d'os fossiles, dont quarante-neuf sont entièrement inconnues parmi les animaux existans; douze environ sont identifiées avec les espèces connues, et le reste ressemble beaucoup à celles qui existent, quoique l'identité n'ait pas été parfaitement constatée. D'après les observations multipliées, consignées dans les nombreux mémoires de ce naturaliste, nous pouvons conclure que les quadrupèdes vivipares paraissent dans l'état fossile à une époque bien postérieure aux ovipares. Ces derniers sont probablement contemporains des poissons, tandis que les autres ne se trouvent que dans les formations plus récentes, où, suivant l'intéressante découverte de Brongniart et Cuvier, on observe des lits de mer qui alternent avec des lits d'eau douce, et constituent, dans les environs de Paris, la grossière pierre à chaux coquillière informe, la dernière couche, ce qui indiquerait un long et paisible séjour de la mer sur notre continent.

Toutes les circonstances qui accompagnent les dépôts connus d'os que l'on trouve soit dans les lits d'alluvion, soit dans les grottes et crevasses de pierre à chaux restante, servent à prouver que les animaux auxquels ils appartenaient périrent dans les lieux où ils sont maintenant ensevelis. De là on peut regarder comme un axiome, que l'homme et les autres animaux

dont les os ne se trouvent pas entremêlés avec ceux-là, n'existaient ni dans le même temps, ni dans le même endroit. Le même raisonnement nous permettrait de conclure, que si les catastrophes qui ont anéanti une grande partie de la création brute, furent générales, ce que les observations gnostiques, faites dans les différentes parties du globe, rendent probable, la création de l'homme doit avoir été postérieure à celle de ces genres et espèces de mammiaux qui périrent dans un bouleversement universel, et dont les os sont entassés dans les formations plus récentes des roches.

Les exemples multipliés d'anthropolithes décrits par les auteurs, le fameux *homo diluvii testis*, et *Θεοντος, thēscopos* de Scheuchzer, les amas d'os humains de Spallanzani dans l'île de Cérigo, ont tous prouvé que ces substances n'étaient pas ce que l'ignorant en ostéologie les avait crues d'abord. Ils ne peuvent donc point être regardés comme des objections au raisonnement ci-dessus, encore moins les incrustations d'os humains, depuis le célèbre squelette conservé dans la Villa-Ludovisi, à Rome, jusqu'au crâne trouvé dans le Tibre, et qui se voit dans le Musée britannique. Toutefois l'histoire du sujet de cette lettre est liée avec plusieurs circonstances qui paraissent exclure la probabilité d'un dépôt très-récent, ou du moins qui demandent un examen ultérieur avant de pouvoir prononcer avec une certaine assurance sur son âge.

Les squelettes humains de la Guadeloupe sont nommés, par les natifs de cette île, *Galibi*, nom qui a été, dit-on, celui d'une ancienne tribu de Caraïbes de la Guyane, mais qui, d'après notre conjecture, vient du mot *Caribée*, en substituant à *r* *N*ul auteur, à ma connaissance, n'en a parlé, à l'exception du général Ernouf, dans sa Lettre à M. Faujas de Saint-Fond, insérée dans le cinquième volume, 1805, des Annales du Muséum, et M. Lavaisse, dans son *Voyage à la Trinité*, publié en 1813 : le premier écrit que, dans cette partie de la grande terre qui est sous le vent, et que l'on nomme *la Moule*, on trouve des squelettes enveloppés dans ce qu'il appelle *masse de madrépores pétrifiés*; que, comme ils sont très-durs et situés au-dessous de la ligne de haute mer, on ne peut les travailler qu'avec beaucoup de difficulté, mais qu'on peut espérer de les détailler en masses d'environ huit pieds sur deux et demi.

Le bloc, apporté par sir Alexandre Cochrane, répondait exactement à ces détails quant aux dimensions : son épaisseur était d'environ un pied et demi; il pesait à peu près deux tonneaux (deux mille kilog.); sa forme était irrégulière, approchant d'un ovale aplati, avec quelques concavités là et là, dont la plus grande, comme il parut ensuite, occupait la place où l'os de la cuisse avait été : c'est pourquoi sa partie inférieure manquait. Excepté le peu de trous évidemment faits pour aider à lever le bloc, les maçons déclarèrent qu'aucune partie n'indiquait la marque d'un outil; et, en effet, le tout offrait l'apparence d'un gros *rognon*, ou *œuf*, détaché d'une masse environnante.

(La suite au Numéro prochain.)

## BIBLIOGRAPHIE.

*Considérations médico-légales sur les visites en justice; par T. T. Levillain, de Lisieux (Calvados), docteur en médecine, ancien chirurgien aide-major au quatorzième régiment d'infanterie de ligne.*

J'AI déjà eu occasion de parler de plusieurs dissertations sur des points de médecine légale, présentées à la faculté de Paris, dans lesquelles on reconnoît sans peine toute la doctrine du savant professeur Chaussier. La dissertation de M. Levillain mérite d'être distinguée parmi celles-là. On y trouve une grande exactitude et l'ordre le plus convenable dans la disposition des préceptes que doit suivre le médecin chargé d'une opération de médecine légale.

La première partie est consacrée à tracer les règles de conduite à tenir dans une visite judiciaire. Le soin avec lequel l'expert doit, avant de la commencer, prendre des assistans tous les renseignemens qui pourraient le mettre au fait de l'affaire pour laquelle il est consulté; les causes qui peuvent l'empêcher d'y procéder, la méthode qu'il doit suivre, et toutes les attentions qu'il doit y mettre, sont rappelées avec beaucoup de soin.

La seconde division de cette dissertation contient les règles d'après lesquelles il faut que soit

fait un rapport en justice; ce rapport présentera toujours trois parties bien différentes: la première contient le protocole ou préambule d'usage, le nom, les qualités de l'expert, l'indication du jour, de l'heure, du lieu de la visite, de l'autorité qui l'a requise; puis l'indication de l'état extérieur de l'objet que l'on doit examiner, des conditions où il se trouve placé, et des choses remarquables que l'on a pu apprendre des assistans: la seconde partie du rapport (*visum et reportum*) doit comprendre la description, la reconnaissance de l'état du sujet, les diverses altérations ou lésions que l'on y a rencontrées; enfin, la troisième partie se compose des conclusions ou conséquences directes déduites de tout ce que l'on a observé dans la visite.

L'ouvrage de M. le Villain est très-instructif; et sans doute, il serait à désirer que tous les hommes de l'art consultés dans des cas où il s'agit de l'honneur ou de la vie de leurs semblables, eussent toujours ces préceptes présens à la mémoire, et surtout qu'ils sussent les mettre en pratique avec l'habileté qui fait éviter les erreurs, les préventions et les méprises.

### Errata pour le N° précédent.

Une erreur de typographie a fait commettre, dans le dernier N°, deux fautes assez graves pour que l'on doive les réparer autant que possible. Pag. 254, 1<sup>re</sup> col., lign. 5<sup>e</sup>, *chaque demi-lieu*, lisez: *chaque demi-heure*. — A la page 255, col. 1<sup>re</sup>, lignes 10 et 11, *je ne mets pas en fait de doute*, lisez: *je ne mets pas en doute*.

CESTE semelle paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n° 30, faub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens fâts aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, 8.



# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

### III<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — Empiriques anciens.

*Empiricos, qui solum experientia gloriantur, non laudarim: nam ad arrium perfectionem tria opportet concurrere; naturam nimuram, rationem et assuefactionem.*

( PLUTARCH. Lib. anim. an corp. affect. pejores; et de educ. lib. )

La secte des empiriques est assurément la plus ancienne de toutes, puisque l'expérience, qui leur servait de guide, a toujours été le premier moyen que l'on eût d'acquérir des connaissances. Néanmoins, on en attribue l'origine à Acron d'Agrigente, qui vivait du temps d'Empédoce; ou, plutôt, suivant Pline, cette secte existait déjà à cette époque. Quelques médecins de l'antiquité ont pensé que les Asclépiades, et notamment Hippocrate, devaient être comptés parmi les empiriques; et il paraît certain que l'empirisme était la doctrine professée dans l'école de Cnide, rivale de celle de Cos. Après la mort d'Alexandre, les substances médicamenteuses ayant été singulièrement multipliées, et l'observation devenant beaucoup plus difficile, les médecins dogmatiques imaginèrent une foule d'hypothèses sur lesquelles ils fondaient non-seulement la physiologie; mais encore le traitement des maladies. Tout tomba dans l'incertitude et le désordre, chacun se faisant des idées particulières sur la nature, et se permettant de l'expliquer à sa manière. Ce fut alors que Philinus de Cos, disciple d'Hérophile, enseigna pour la première fois que l'on devait absolument bannir de la pratique toute induction tirée du raisonnement. Cette opinion, qui fut ensuite soutenue avec éclat par Sérapion, par les deux Apollonius, par Antiochenus, Menodote, Sextus l'empirique, et autres, avait le grand avantage de ramener à l'observation et à l'étude de la nature; mais on doit reprocher à ceux qui l'ont suivie d'avoir tout-à-fait méprisé l'étude de l'anatomie et de la physiologie, qui sont les fondemens de toute connaissance un peu générale de médecine; et d'avoir porté le scepticisme au point de nier les grands avantages qu'on peut retirer de la connaissance des causes prochaines et de toutes les autres sources d'indications reconnues par Hippocrate. Il n'est pas douteux qu'ils s'étaient jetés dans ces exagérations par suite de leurs disputes avec les dogmatiques, qui péchaient par un excès contraire.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par M.M. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 au 30 novembre inclus.*

|                                                                        |            |
|------------------------------------------------------------------------|------------|
| Fièvres non caractérisées.                                             | 23         |
| Fièvres bilieuses ou gastriques.                                       | 50         |
| Fièvres muqueuses.                                                     | 4          |
| Fièvres adynamiques ou putrides.                                       | 10         |
| Phlegmasies internes ou externes, dont 38 des voies de la respiration. | 68         |
| Varioles.                                                              | 3          |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidents.            | 179        |
| Galeux.                                                                | 23         |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                                                   | <b>568</b> |

## CONSTITUTION MEDICALE.

### Maladies régnantes.

L'ATMOSPHÈRE depuis quelques jours est pénétrée d'humidité au point que l'on vit habituellement dans un bain de vapeurs. Le jour des brouillards épais obscurcissent le soleil, et des pluies abondantes durent presque toute la nuit. La température est toujours fort modérée et le thermomètre n'est guère descendu au-dessous de 6°, comme il ne s'est pas élevé au-dessus de 12 ou 13°.

Cet état de l'atmosphère dispose aux catarrhes

et le nombre en est très-considérable. J'ai remarqué beaucoup de toux convulsives des enfans. L'état nerveux n'est dans ce cas que secondaire et ne doit pas empêcher l'administration répétée de légers vomitifs, comme un grain d'ipécacuanha, deux ou trois fois, d'heure en heure, dans une demi-cuillerée d'eau sucrée; une boisson légèrement calmante, comme l'eau de tilleul avec le sirop de diacode suffit ensuite pour dissiper cette indisposition.

Parmi les maladies éruptives qui ont été assez fréquentes, je citerai l'exemple d'une femme qui a eu les bras, les jambes et les cuisses couverts de petits tubercules circonscrits semblables à des piqûres de *cousins*, mais sans point central, causant de la démangeaison, et ayant pris une marche régulière qui a duré plusieurs jours; la fièvre qui s'était d'abord déclarée, s'est promptement calmée, et la malade n'a eu besoin pour arriver à parfaite guérison que d'une simple tisane adoucissante, comme l'infusion de violettes, ou des quatre fleurs. C'est dans ces maladies, dont la marche est si simple, qu'une médecine trop active devient très-dangereuse. Je donnerai dans un des prochains Numéros, l'histoire détaillée de cette maladie recueillie par M. Chomel, jeune médecin, s'annonçant déjà comme le digne soutien d'un nom célèbre dans notre art.

*Sur les malades de la fièvre et de la diarrhée dans les environs de Paris, au commencement de l'automne 1813.*

#### ● Nouvelle lune, le 11 décembre.

Depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'au 10 décembre, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 2 l.  $\frac{4}{5}$ .  
Le minimum de 27 p. 6 l.  $\frac{1}{2}$ .

Le maximum du Thermomètre a été de 11 d.  $\frac{1}{2}$ .  
— Le minimum de 1 d.  $\frac{4}{5}$ .

Le maximum de l'Hygromètre a été de 98 d.  
— Le minimum de 76 d.

*Sur les malades de la fièvre et de la diarrhée dans les environs de Paris, au commencement de l'automne 1813.*

GHEYALLIER, ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.

#### OBSERVATION sur l'ingestion d'un Epi de seigle, sorti le douzième jour après, entre les troisième et quatrième côtes dorso-abdominales droites.

Le 3 décembre 1813, Honorine-Lucie Turin, âgée de douze mois, mit dans sa bouche plusieurs épis de seigle qui se trouvaient à sa portée. On s'en aperçut aussitôt et on en retira quelques-uns. Cependant peu d'instans après, cet enfant fut atteint de convulsions avec tous les signes de suffocation. Dans la soirée ces accidens s'apaisèrent.

Le 6, l'enfant se trouva sans appétit, ses parents ignorant l'accident, crurent devoir attribuer ce dérangement à un embarras des premières voies, et lui firent prendre quelques grains d'ipécacuanha: elle ne vomit que quelques glaires striées. Depuis cette époque, elle fut affectée d'une toux continue qui augmenta fortement le huitième jour, et dès-lors les sueurs froides se manifestaient par fois. L'enfant téta toujours bien jusqu'au 12 suivant.

Le 13 décembre, ou le huitième jour après l'accident, il se manifesta un petit bouton à la partie moyenne des troisième et quatrième côtes dorso-abdominales droites. Ce bouton avait plus la forme d'un clou que d'un abcès accidentel, selon le dire de ses parents. On y mit un cataplasme émollient, et la tumeur s'ouvrit le 17 au matin.

Ayant été mandé aussitôt, je trouvai un ouverture d'une ligne et demie: la peau était décollée environ de six à sept lignes à la circonférence: à l'ouverture s'offrait un corps que je reconnus pour un épi après l'avoir touché avec la sonde.

L'épi se présentant par son sommet, j'agrandis l'ouverture de l'abcès de cinq à six lignes, je fus chercher son pédoncule avec la sonde, et en fis l'extraction avec facilité. La matière qui sortit avec était abondante, infecte et sanguinolente.

Pour pansement, je mis un léger bourdonnet couvert d'un digestif simple dans l'intérieur de l'abcès. L'enfant se trouva soulagé, et passa une bonne nuit.

Le 18, la petite malade fut calme, elle avait meilleur appétit, et la suppuration était presque louable. On la pansa de la même manière pendant les six jours suivans. Ensuite on mit une petite compresse enduite d'un peu d'onguent de la mère, et incisée, un plumaceau de charpie avec une compresse doublée par-dessus; le tout fut soutenu par un bandage de corps. Ce pansement fut continué ainsi jusqu'au 28 suivant, époque à laquelle l'enfant fut bien guéri; mais quatre mois après il s'y manifesta de nouveau un petit bouton. Ce bouton a pris insensiblement la forme d'une olive et une couleur brune. Le 2 juillet 1814 ce petit abcès s'est ouvert, et il en est sorti une matière sanguinolente (1).

Après avoir exposé les détails de ce fait intéressant, je crois pouvoir hasarder quelque réflexions.

Ce corps étranger est-il passé par la traché-  
artère ou l'œsophage? A quelle distance a-t-il abandonné le conduit qui lui a livré passage? Comment s'en est-il dégagé sans produire aucun accident surtout? Enfin, existe-t-il encore quelques épis de seigle?

1<sup>o</sup>. Il me semble naturel de croire que si ce corps s'étoit introduit le long du canal aérien, organe si irritable! surtout à l'impression des corps solides et piquants, l'enfant serait mort peu d'instans après dans les plus vives convulsions. Il a dû donc passer par le conduit alimentaire, qui, au contraire, donne journallement, chez certains individus, passage à des corps plus ou moins volumineux, et non assimilables à nos organes, sans que ces personnes en soient même incommodées.

M. Duret, professeur très-distingué d'anatomie, et mon ancien chef à Brest, nous faisait voir tous les ans, à son discours préliminaire, une barre de fer, d'une demi-aune de longueur, des cuillers en bois, et autres corps étrangers qu'un

(1) M. le docteur Pensens nous a fait parvenir l'épi qu'il a retiré du côté de cet enfant. C'est un fragment d'environ un pouce et demi de long, et d'une ligne et demi de diamètre.

(Note du Rédacteur général de la Gazette.)

forçat avait avalés à diverses époques; autant; disait ce savant, pour émousser son grand appétit, que pour obtenir sa liberté, sous de vaines promesses qu'on lui faisait. L'estomac ayant cédé peu à peu à la présence de ces corps, il s'était étendu jusqu'à l'excavation du bassin.

2<sup>o</sup>. Je suis porté à croire que cet épi aura percé la partie droite de l'œsophage, avant son passage à travers l'anneau diaphragmatique, se sera dirigé de gauche à droite, derrière le médiastin postérieur, ensuite se sera engagé entre la plèvre costale, un des points de la circonférence du diaphragme et les espaces intercostaux, puis sera descendu à l'endroit où il est sorti.

3<sup>o</sup>. Je pense que cette explication toute naturelle par elle-même, sera approuvée par tout homme judicieux. L'épi a dû faire le trajet, le pédoncule en avant; de cette façon, les pointes des calices s'adaptent étroitement les unes sur les autres, et la surface de l'épi est très-polie, tandis que, dans le sens contraire, toutes les pointes formeraient autant d'obstacles insurmontables à la circonférence du trajet.

Tout le monde sait qu'en introduisant un épi de blé dans une de ses manches, le pédoncule en avant, il monte le long du bras par les mouvements ordinaires du corps.

4<sup>o</sup>. Je présume qu'il existe encore quelqu'autre épi, en partie ou en totalité: 1<sup>o</sup> parce qu'il s'est établi un nouvel abcès, au même endroit; 2<sup>o</sup> parce que la cicatrice n'a point cet aspect franc qu'ont la plupart des plaies bien guéries. L'enfant se trouve néanmoins bien portant d'ailleurs.

Briançon, le 4 novembre 1814.

PENSENS, D. M.

NOTICE sur M. Edouard-François-Marie Bosquillon (voyez le N<sup>o</sup> précédent), lue au Cercle Médical, par M. Fréd. Chardel.

MESSEURS, depuis peu de temps l'amour du plus noble des arts nous a réunis, et déjà nous comptons parmi nos pertes, un de ceux qui, par

leurs talens et l'attachement à leurs confrères, ont le plus contribué à l'existence du cercle médical. Le docteur Bosquillon, aussi renommé par son savoir et sa savante littérature, que par ses efforts constants pour hâter les progrès de la science, vient de succomber à une longue et cruelle maladie. Ses connaissances profondes ne lui permirent pas de s'abuser sur sa position : triste destinée de l'homme instruit ! Long-temps avant le coup qui doit le frapper, il l'a prévu, et ayant tout autre, il a perdu l'espérance. Le docteur Bosquillon sentit, dès le commencement de sa maladie, que les secours qu'il avait prodigues si souvent à l'humanité soufrante, lui devenaient inutiles. Son seul regret en quittant la vie, fut de ne pouvoir enrichir le public du fruit de ses travaux : il laissé après lui plusieurs ouvrages de médecine qui ne sont pas entièrement terminés, et une traduction de l'Iliade presque achevée. Il venait de publier une traduction des Aphorismes et des Prognostics du père de la médecine, enrichie de notes, fruit d'une longue expérience.

Le docteur Bosquillon, en descendant au tombeau, emporte les regrets bien mérités, de tous ceux qui l'ont connu. . . . . S'il n'est plus au milieu de nous, l'homme de bien que nous pleurons, que son souvenir nous soit toujours présent, et que ses talens et sa bienveillance générale président à toutes nos assemblées !

#### SUITE D'UN MÉMOIRE SUR UN SQUELETTE HUMAIN

FOSSILE DE LA GUADELOUPE, par Charles Konig, écuyer, Extrait d'une lettre à l'honorable sir Joseph Banks. *Transactions philosophiques*, Londres 1814, accompagné d'une gravure. (Voyez l'avant-dernier n.º)

La situation du squelette dans le bloc était si superficielle, que sa présence dans le rocher, sur la côte, a été probablement indiquée par la projection de quelques-unes des parties plus élevées de l'avant-bras gauche. Les os ayant été mis à découvert avec tout le soin exigé, vu leur mollesse comparée à la dureté excessive de la pierre, on a vu que le crâne manquait; circonstance fort à regretter, puisque l'existence de cette partie eut permis de reconnaître s'il avait appartenu à un Caraïbe. Les vertèbres du cou ont été perdues avec la tête;

les os du thorax portent toutes les marques d'une violente secousse et sont complètement disloqués. Les sept vraies côtes du côté gauche sont complètes, quoiqu'elles ne soient pas en connexion avec les vertèbres; mais on ne peut distinguer que trois fausses côtes. Du côté droit, on n'aperçoit que des fragmens de ces os; mais la partie supérieure des sept véritables côtes de ce côté se trouve sur la gauche, et pourraient, au premier coup-d'œil, être prises pour la terminaison des côtes gauches. Les côtes droites paraissent avoir été fracassées et portées sur le côté gauche; et si cette manière de voir est exacte, le sternum doit aussi être caché au bas de la terminaison des côtes. Le petit os que l'on voit au-dessus des côtes supérieures du côté gauche, paraît être la clavicule droite. L'os humérus droit est perdu. Il ne reste rien du gauche, à l'exception des condyles en connexion avec l'avant-bras qui est incliné. Le radius, de ce côté, existe à peu près dans toute sa longueur; mais il ne reste du cubitus que la partie inférieure, qui est considérablement poussée en haut. On voit les terminaisons inférieures des deux os de l'avant-bras droit. Les deux rangs des os du poignet sont perdus; mais tout le métacarpe de la main gauche est déployé, ainsi qu'une partie des os des doigts. La première jointure de l'index est fixée sur l'extrémité supérieure de l'os pubis; les deux autres, détachées de leurs os du métacarpe, sont placées en dedans du fémur, au-dessous du grand trou de l'ischion, du même côté. Des traces de trois doigts de la main droite sont également visibles, beaucoup au-dessous de la partie inférieure du bras; ils sont appliqués sur l'extrémité supérieure du fémur. On peut suivre les vertèbres tout le long de la colonne, mais elles n'y sont bien distinctes dans aucune partie. La portion supérieure de l'os sacrum est seule distincte; elle est séparée de la dernière vertèbre et de l'os des isles, et chassée au-dessus; l'os des isles gauche est à peu près complet, mais endommagé, et l'un des fragmens abaisse au-dessous du niveau du reste. Les os pubis, quoique bien distincts, sont graduellement perdus dans la masse de la pierre; du côté droit, l'os des isles est complètement endommagé, et les fragmens en sont enfouis; mais, vers la cavité cotyloïde, on distingue une partie de la structure cellulaire interne.

Les os de la cuisse et ceux de la jambe, du côté droit, sont bien conservés; mais étant considérablement tournés en dehors, le pérone est enseveli dans la pierre, et ne se voit pas; la partie inférieure du fémur, de ce côté, est indiquée seulement par les contours des os, et paraît avoir été élargie par la pierre à chaux compacte qui remplit les cavités des os de la jambe et de la cuisse. L'extrémité inférieure de l'os de la cuisse gauche paraît avoir été fracassée, et s'être perdue lorsqu'on a détaché le bloc; néanmoins les deux os de la jambe de ce côté sont à peu près complets. Le tibia était fendu presque dans toute sa longueur, un peu au-dessous du bord extérieur, et cette fente étant remplie de pierre à chaux, présente une ligne droite de couleur foncée. La portion de la pierre qui renfermait une partie des os de la



orte et du métatarsé, était malheureusement brisé, mais on en a conservé les morceaux.

Lorsque les os furent mis, pour la première fois, à découvert, on eut dit qu'ils allaient tomber en poussière, et il était impossible de détacher la pierre dure qui les entourait sans endommager souvent leur superficie ; mais, exposés pendant quelques jours à l'air, ils acquièrent un degré considérable de dureté. Sir H. Davy, en ayant soumis une petite portion à l'analyse chimique, a trouvé qu'ils contenaient une partie de leur matière animale et tout leur phosphate de chaux.

La roche calcaire dans laquelle ces os sont enveloppés, est une aggrégation de particules zoophytiques et de détritus de pierre de chaux compacte ; elle se dissout dans l'acide nitrique délayé, sans laisser de résidu évident ; sa couleur est jaune-grisâtre ou jaunâtre ; elle est mêlée de grains d'un jaune plus ou moins foncé, et quelquefois rouge, que l'on prendrait pour des débris de corail, mais dont la structure fait voir qu'ils sont le détritus d'une *millepore*, probablement la *millepora minacea* de Pallas. On y trouve aussi plusieurs coquilles, dont le docteur Leach se propose de publier les figures dans le *Zoological Miscellany*.

J'ai encore trouvé dans cette pierre une partie d'os, qui est apparemment le fragment d'une dent, et un grand morceau de basalte, avec de petits amas d'une substance poureuse noire, qui paraît être du charbon de bois pur.

La dureté de cette pierre à chaux, calculée d'après l'impression que font sur elle la scie et le ciseau, surpassé celle du marbre statuaire.

La description de cette roche prouve qu'elle n'est pas de la nature des stalactites, et qu'on ne peut la comparer ni avec le travertin, ni avec tout autre dépôt calcaire semblable. Son origine paraît ressembler à celle de la pierre de sable ordinaire, excepté que les grains dont elle est composée sont devenus confluens dans quelques parties, et ont formé une pierre à chaux à peu près compacte, ce qui peut être dû en partie au mélange de la matière gélatineuse des os et aux parties musculaires du corps. A la proximité immédiate des os, la masse était en effet plus compacte qu'à une certaine distance. Le docteur Thompson a trouvé dans cette pierre des vestiges de phosphate de chaux.

Les détails précédens prouvent que les os, après avoir été déposés dans cette masse, éprouvèrent un degré de violence qui les disloqua et les fractura sans éloigner les fragmens les uns des autres, et l'on peut en conclure que la masse environnante doit avoir été dans un état mou ou semi-fluide, qui, n'opposant point de résistance efficace au choc extérieur, a renversé facilement les vides qu'il occasionnait.

La composition de la pierre porte à conclure que sa formation est très-reculée, puisqu'il n'existe pas d'exemple connu de pierre à chaux qui se soit ainsi formée récemment, et que celle-ci ne peut être comparée aux stalactites : toutes les formations récentes de pierres imitées par l'art, paraissent être composées de grains siliceux.

On ne peut pas non plus conclure le contraire de ce que ces os conservent leur matière animale, puisque les os des grottes de pierre à chaux de Gibraltar, de la Dalmatie, de Cette, que les ivoires fossiles de Sibérie, que même les ossements des carrières de plâtre de Paris sont dans le même cas, et que les coquilles les plus anciennes sont quelquefois à peine altérées.

La grande terre de la Guadeloupe où se trouvent ces os est un terrain plat de pierre à chaux, formé de débris de zoophytes, avec quelques mornes épars de pierre à chaux coquillière, tandis que la Guadeloupe, proprement dite, qui en est séparée par un bras de mer fort étroit, n'offre aucun vestige de pierre à chaux, et est volcanique.

M. de Buffon a adopté, avec plusieurs voyageurs, l'opinion que la grande terre est d'une origine plus récente que le reste de l'île, et doit son existence à quelque éruption violente de la *soufrière*. M. Lavaisse prétend que ce lieu a dû être autrefois un cimetière, que le temps et les circonstances ont transformé en une roche calcaire dure.

Au demeurant, il est certain que ces os humains sont les seuls qui aient jamais été trouvés dans une masse de pierre dure, qui ne paraît point appartenir aux stalactites ordinaires, ce dont il est facile de s'assurer par une inspection suivie des localités. Une comparaison de la nature des différentes variétés de sables de coquilles qui se trouvent dans le voisinage, suffirait pour écarter tous les doutes sur l'origine du lit en question. Le sable de ces contrées, que j'ai eu occasion de voir, était différent de celui dont la pierre est composée.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CHARLES KÖNIG.

**MORT SUBLITE** causée par l'ouverture dans la poitrine d'un Anévrisme de l'aorte descendante, à son passage entre les piliers du diaphragme. Observation communiquée par M. Prat, médecin en chef de l'hôpital Saint-Antoine.

La nommée Berey, âgée de trente-neuf ans, marchande de légumes, entra à l'hôpital Saint-Antoine, le 4 septembre 1813. Elle se plaignait de ressentir, depuis trois mois, une douleur profonde à la partie supérieure des lombes, et se prolongeant du côté droit le long du trajet des nerfs lombaire et sciatique. De plus, elle était de temps en temps tourmentée par de vives coliques, et par la diarrhée. La respiration était libre ; toujours la malade était couchée

sur le côté gauche ; il ne se manifestait extérieurement ni empâtement, ni changement de couleur à la peau.

Le traitement fut dirigé, par un de nos frères, contre le rhumatisme sciatique présumé, d'après le siège de la douleur. Les boissons dia-phorétiques, les frictions avec un liniment ammoniacal, et surtout un moxa sur la fesse, firent disparaître la douleur sciatique, mais ne diminuèrent que momentanément la douleur lombaire. Dès lors la malade put se lever et marcher ; son appétit et son teint frais et vermeil s'étaient bien conservés : elle dormait bien, le sommeil était tranquille, et elle se disposait à demander sa sortie, lorsque, le 22 septembre, elle fut prise tout-à-coup de coliques violentes, avec légère tension et sensibilité profonde de l'abdomen, dans la région du petit bassin *seulement*. Agitation, mouvement fébrile, pouls fort, fréquent, régulier, un peu dur, accidens qui céderent aux adoucissans, à une potion calmante, à des demi-lavemens et à l'application d'un cataplasme sur l'abdomen. La fièvre persista encore quelques jours avec de légers symptômes gastriques, mais le pouls conserva son caractère de dureté et de régularité.

Le 1<sup>er</sup> octobre, elle parut jouir d'une bonne santé, à la douleur lombaire près, et obtint facilement une permission pour sortir quelques heures. A son retour, vers six heures du soir, elle se plaignit de malaise, d'une douleur à la poitrine, d'abord légère, puis vive et insupportable. Il se développa bientôt de l'oppression, de l'anxiété, accompagnée d'une pâleur extrême, de lipo-thymie : elle succomba à sept heures.

*Autopsie, dix-huit heures après la mort.*

La face était bouffie et violette, les viscères abdominaux parurent dans l'état naturel.

La cavité gauche de la poitrine contenait près de trois pintes d'un sang rouge, fluide, dans lequel nageaient des caillots noirs ; cet épanchement avait comprimé et réduit à la grosseur du poing le poumon de ce côté ; le cœur en était refoulé à droite. Celui-ci, d'un petit volume comparativement à celui du corps et des autres viscères, présentait un épaissement plus que

naturel des parois du ventricule gauche, tandis que celles du ventricule droit étaient très-amincies. La crosse de l'aorte, très-dilatée, offrait quelques points cartilagineux. En cherchant d'où provenait l'épanchement, nous trouvâmes à la partie inférieure de la poitrine vers le côté gauche, une ouverture du diamètre d'un écu de six francs, à bords irréguliers, déchirés, et en partie bouchés par une concrétion fibrineuse. Cette ouverture dépendait de la rupture d'une poche anévrismale étendue 1<sup>o</sup> depuis la onzième vertèbre dorsale inclusivement, jusqu'au niveau de la deuxième lombaire ; 2<sup>o</sup> des fausses côtes d'un côté jusqu'à celles du côté opposé. Elle occupait par conséquent un espace de quatre pouces et demi de hauteur, sur une étendue transversale de sept pouces. Elle semblait séparée en deux parties inégales, la gauche plus grande que la droite, par l'aorte qui, confondue et faisant corps avec la paroi antérieure, s'y dessinait cependant encore d'une manière sensible. Elle était très-aplatie en devant, et s'enfonçait du côté de l'épine dans les cavités formées par les fausses côtes. Ces deux portions latérales s'étaient développées entre le diaphragme qui, aminci, formait ou plutôt renfermait la partie inférieure de l'anévrisme, et les plèvres qui fortisaient sa partie supérieure, et dont la rupture du côté gauche avait donné lieu à l'épanchement.

*(La suite au Numéro prochain.)*

## BIBLIOGRAPHIE.

*Extrait du Discours de M. le Baron Des Genettes, président de la Faculté de Médecine de Paris, à la séance d'ouverture des Cours, le 7 novembre 1814.*

Nous acquittons aujourd'hui la promesse que nous avons faite à nos lecteurs de leur faire connaître ce discours, où se peignent avec noblesse les grands talens et l'élévation d'âme d'un homme qui en a déjà donné de si belles preuves.

La première partie de ce discours est consacrée à faire connaître les travaux des professeurs

et des membres de l'école de Médecine, dans l'année qui vient de s'écouler. Les circonstances extraordinaires où nous nous sommes trouvés n'ont point interrompu ces travaux, et tant de soins prodigues à nos braves soldats n'ont point fait déserteur les chaires d'enseignement. Il n'étoit pas difficile de réfuter, par des exemples authentiques, tous ces déclamateurs qui, prenant pour terme de comparaison l'obscurité dans laquelle ils végétent, soutiennent que la science est anéantie, et jettent des clamours pour se faire remarquer. M. Des Genettes s'est contenté pour cela de nommer quelques-uns des grands chirurgiens formés dans l'école actuelle, MM. Richerand, Dupuytren, Desormeaux, Roux, Ribes, Tartra, Marjolin, Baffos, Beauchêne, Murat, Beclar, Baron, Breschet, et plusieurs autres qui méritent de leur être comparés, et s'annoncent comme les dignes continuateurs des maîtres actuels de la Chirurgie française. »

Dans une analyse critique du Traité élémentaire de Chirurgie, que vient de publier M. le Baron Boyer, M. Des Genettes fait connaître, d'après ses observations personnelles, « un mode d'action du froid peu connu, un résultat très-intense sur le cerveau et les nerfs, lors même que la congélation n'a saisi aucune partie du corps. Des hommes, marchant avec toute l'apparence de l'énergie musculaire la plus prononcée et la mieux soutenue, se plaignent tout-à-coup qu'un voile ~~couvre incommunément l'air~~ <sup>couvre incommunément l'air</sup> : ces organes, un moment hagards, deviennent immobiles. Tout l'appareil musculeux du cou, et plus particulièrement les sterno-cléido-mastoïdiens se roidissent et fixent peu à peu la tête à droite ou à gauche ; la roideur gagne le tronc ; les extrémités inférieures fléchissent, et ces hommes tombent alors, offrant, pour compléter cet effrayant tableau, tous les symptômes de la catalepsie ou de l'épilepsie. » C'est par des froids de vingt-un, vingt-quatre et même vingt-sept degrés que M. Des Genettes a vu survenir de tels accidens.

Nous reparlerons de ce discours dans un autre numéro.

ESSAI sur les Moyens de former de bons Médecins ; par J. J. Menuret, docteur de l'Université de Médecine de Montpellier. Nouvelle édition, augmentée de quelques Notes relatives aux changemens survenus dans cette partie, depuis la première, en 1791. Un vol. in-8°. Prix : 2 fr. 50, et 3 fr. par la poste. — A Paris, chez Potey, lib., rue du Bac, n° 46; et chez le Normant.

L'OUVRAGE de M. le docteur Menuret, a, comme on voit, vingt et quelques années de date ; mais ce qui était bon en 1791, peut être bon encore à présent. L'auteur parle d'abord de la nécessité que les médecins éprouvèrent, lorsque leur science devint fort compliquée, de se débarrasser des opérations manuelles et de la préparation des médicaments, ce qui donna naissance aux chirurgiens et aux apothicaires : il expose ensuite la série des études nécessaires au praticien ; après quoi il passe aux vices des modes de réceptions ; et comme beaucoup de personnes qui n'ont conservé aucun souvenir de l'ancien état de choses, voudraient le voir rétabli, il me semble important de le faire connaître par le témoignage d'un homme aussi distingué que M. le docteur Menuret, qui écrivait alors en présence des objets. Voici d'abord pour les médecins « Le nom de professeur, dit-il, n'est dans plusieurs universités, qu'un titre sans fonctions ; les écoles, un simple de bureau dans lequel on va, ou bien on envoie, acheter à bas prix, le droit de disposer impunément de la vie et de la santé des citoyens : et certainement, ajoute M. Menuret, on fait plus de cérémonies, plus d'examen et de questions dans la réception comique du médecin de Molière, à qui on donne la permission ou le droit de *saignandi*, *purgandi*, etc. que dans quelques facultés de médecine. » Maintenant voici ce que c'était que les chirurgiens auxquels les campagnes étaient livrées. « Qu'on se figure, dit notre auteur, un jeune homme, le plus souvent de la lie du peuple, sans éducation et sans fortune, qui, après avoir fait sa principale étude de l'emploi du peigne et du rasoir, ayant à peine acroché quelques mots de chirurgie dans des leçons publiques, établit enfin

son domicile et son état dans un village qu'il a choisi pour théâtre de ses exploits. Après avoir tâté le terrain, il présente une humble suplique au lieutenant du premier chirurgien du Roi, de la ville la plus voisine, lequel convoqué aussitôt tous les autres médecins pour assister ensemble, non pas à un examen, mais à un repas que l'aspirant a fait préparer; après quoi le prétendant est installé avec une solennité proportionnée à la bonne chère, et reçoit la droit absolu d'exercer la chirurgie dans toute la contrée: on y joint encore les accessoires, c'est-à-dire, la pratique de la médecine et le débit des drogues, bagatelles sans conséquence et qui passent par-dessus le marché. \*

À l'époque où M. Menuret écrivait, la chirurgie était distincte de la médecine, dans l'enseignement et dans l'exercice, il insiste pour que la séparation soit maintenue dans toute sa rigueur; mais sa manière de le demander, sera sans doute bien loin d'être agréable aux novateurs actuels: on doit, suivant M. Menuret, interdire aux chirurgiens, l'exercice de la médecine, parce qu'ils ne l'ont point apprise, ce qui est extrêmement juste: mais les docteurs reçus dans les écoles actuelles, ayant tous étudié la médecine en entier, ils doivent, semble, rester libres de choisir la partie de l'art à laquelle ils s'appliqueront. Cependant, si j'ai bien compris les anciens chirurgiens qui demandent à grands cris la sécession, ils entendent très-fort être autorisés à exercer l'art tout entier; et la manière dont ils font valoir ces prétentions pourrait paraître assez plaizante, s'il était convenable de s'égayer ici sur un pareil sujet. Quant à la classe des officiers de santé, qu'importe, s'ils ne sont pas instruits, qu'on les nomme médecins

*MM. les Souscripteurs dont l'abonnement finit pas éprouver de retard.*

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement; Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup> 30, saub. Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup> 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

ou chirurgiens; n'ont-ils pas toujours dix occasions de faire la médecine, contre une d'employer la chirurgie.

Au reste, et quoi qu'il en soit de cette question tant rebattue, il faut dire que l'ouvrage de M. Menuret est à la fois honorable pour son auteur et très-instructif pour ceux qui le lisent. Partout ce vénérable praticien se montre avec noblesse, et répand sur toutes les discussions ce sentiment de dignité dont il est rempli. C'est ainsi qu'il parle des honneurs que méritent ces travaux dont la vie de l'homme est l'objet; et l'on est touché d'entendre ainsi parler de son art, un médecin justement célèbre, qui dans une longue carrière déjà parcourue, a constamment donné l'exemple des sentiments élevés qu'il préconise. M. Menuret dans la dernière des notes ajoutées à cette édition, témoigne son indignation de voir les médecins assujettis à un *droit de patente*, qui assimile leur profession aux métiers les plus ignobles. Je m'honneure de partager entièrement l'opinion de ce savant médecin, et d'avoir depuis long-temps élevé la voix contre cette mesure avilissante, suivant laquelle un homme, dont la vie est consacrée aux soins touchans de l'humanité, est traité comme un mercenaire qui trafique *de corio humano*.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au numero prochain une dernière instruction publiée par M. Huzard au sujet de l'épidémie sur les vaches, dont nous avons parlé précédemment. Nous rapporrons cependant ici par anticipation ce que nous avons déjà dit: que l'expérience a prouvé qu'il ne fallait presque point compter sur les remèdes pour guérir les animaux malades, mais qu'on était assuré de les préserver de la contagion par l'isolement complet.

*avec l'année; sont priés de le renouveler; pour ne pas manquer de l'avoisiner; et de faire tout ce qu'il sera possible pour assurer la sécurité de l'animal.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup> 8.

# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE.

III<sup>e</sup> EPOQUE. — II<sup>e</sup> PÉRIODE. — *Empiriques anciens. (Suite.)*

*Nihil est autem quod non experientia, et longinquitas temporum, excipiente memoria, prodendisque monumentis, efficere atque assequi possit.*  
(CICER. de Divin. I.)

MALGRÉ les reproches très-fondés que nous avons faits aux empiriques dans l'article précédent, on doit reconnaître qu'en assujettissant l'observation à des règles sages, ils ont rendu plus de services à la science que toute l'ancienne école dogmatique, dont les spéculations sont depuis long-temps ensevelies dans l'oubli. Ils reconnaissaient trois moyens d'observation, que l'on appelle le trépied de l'empirisme : l'expérience personnelle, l'histoire, au moyen de laquelle on profite de l'expérience d'autrui, et l'analogie, ou le rapprochement et la comparaison des cas semblables. Quelques uns même, pour se distinguer davantage des dogmatiques, rejettèrent l'analogie, et remplacèrent ce mot par celui d'épilogisme, qui signifiait l'art de conclure les vérités obscures des phénomènes que l'on peut observer. Ce principe sert encore de règle de conduite dans la plupart des maladies causées par des lésions intérieures. Ainsi, par exemple, par la percussion de la poitrine, les médecins actuels tirent des conséquences sur l'état des organes qui y sont renfermés, etc. Du reste, les empiriques anciens distinguaient fort bien les phénomènes essentiels d'une maladie de ceux qui ne sont qu'accidentels, et regardaient les maladies comme des successions régulières et toujours les mêmes de phénomènes semblables quand les conditions sont pareilles. Aussi mettaient-ils une très-grande importance à déterminer ces conditions ; et plusieurs d'entre eux, en exagérant l'influence, avançaient que les maladies exigeaient un tout autre traitement en Grèce qu'en Egypte, en Italie, que dans les Gaules, etc.

*Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1<sup>er</sup> au 10 décembre inclus.*

|                                                                             |     |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----|
| FIÈVRES non caractérisées . . . . .                                         | 18  |
| Fièvres bilieuses ou gastriques . . . .                                     | 55  |
| Fièvres muqueuses . . . . .                                                 | 10  |
| Fièvres adynamiques ou putrides . .                                         | 18  |
| Fièvres ataxiques . . . . .                                                 | 0   |
| Phlegmasies internes ou externes ,<br>dont 40 des voies de la respiration . | 75  |
| Varioles . . . . .                                                          | 5   |
| Coliques métalliques . . . . .                                              | 3   |
| Paralysies récentes . . . . .                                               | 3   |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou<br>résultats d'accidens . . . . .      | 188 |
| Galeux . . . . .                                                            | 230 |
| <br>TOTAL GÉNÉRAL . . . . .                                                 | 605 |

## NOTES SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

*Rapport sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle Médical, par la Commission nommée pour cet objet ( MM. MÉNURET, PORTAL, BAZIN, DUFFOUR, DE MONTGRE); MÉNURET, rapporteur.*

### *Travail de la Commission;*

LE temps a été encore plus habituellement couvert, brumeux et pluvieux, il y a eu presque en même temps des flocons de neige, des grains de grêle et des ondées de pluie. Le thermomètre a peu et rarement descendu au-dessous du zéro, l'état le plus ordinaire a été entre quatre et huit degrés au-dessus. Il est même monté les derniers

jours jusqu'à 12 et 15°. Depuis trois jours le temps était serein sans cesser d'être fort tempéré : la pluie a recommencé le 9.

Aux incommodites catarrhales et rhumatismales très-multipliées, parmi lesquelles on doit compter les dérangemens gastriques, intestinaux, la diar'hée, etc. se sont jointes pendant cette période des maladies plus graves qui ont porté à la tête et à la poitrine : malgré le caractère humoral très-prononcé, la violence des accidens a forcé dans plusieurs cas d'envenir à la saignée, et même de la répéter ; les vomitifs, les purgatifs ont été ensuite nécessaires, ainsi que les vésicatoires ; on a utilement employé dans les intervalles le kermès associé à la manne et même dans des cas d'empâtement considérable et d'inertie, les préparations de scille.

Les coqueluches sont répandues chez les enfans au point de paraître épidémiques et même contagieuses ; à peine des enfans affectés se réunissent à d'autres, que ceux-ci participent à la maladie ; il y a des maisons où tous les enfans qui les habitent sont uniformément attaqués, la nature et la fréquence de la toux ont été suivies chez quelques individus d'une sorte de raucité qui a donné des menaces, ou des craintes du croup ; mais elles ont cédé à quelques attentions et aux moyens employés contre la coqueluche : l'usage répété du sirop d'ipécacuanha à petites doses a été le principal ; on lui a associé dans le cas de forte irritation, celui de diacode, et lorsque le gosier était géné ou douloureux, des cataplasmes avec le chèvrefeuille et la farine de seigle.

MENURET, D. M. M.

• • • • •

● Pleine lune, le 26 décembre.

Depuis le 11 jusqu'au 20 décembre, le maximum du Baromètre a été de 28 p. 3 l. — Le minimum de 27 p. 8 l. —

Le maximum du Thermomètre a été de 13 d. — Le minimum de 3 d. — Le maximum de l'Hygromètre a été de 90 d. — Le minimum de 62 d.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien, membre de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.

LETTER ET RÉCLAMATION *au sujet d'un traitement empirique de personnes mordues par des animaux enragés* (Voyez N° XXXIV. Pag 269).

Avranches, 6 décembre 1814.

MONSIEUR,

J'AI lu dans le 34<sup>e</sup> n° de votre instructif, curieux et intéressant Journal de Médecine, une lettre de M. le docteur Varron, qui vous rend compte d'un événement cruel, qui a jeté la désolation dans le département de la Manche, et a consterné les habitans des villes qui ont été plus particulièrement témoins des malheurs qui en ont résulté.

Le but de M. Varron, en vous écrivant, ne doit pas avoir été de jeter de la désaveur sur M. Antin, qu'il n'a pas nommé, et que tout le monde a pourtant reconnu, non au signalement d'empirique, de médicastre et de chârlatán, mais parce qu'il est l'homme qui possède une recette contre la rage, et que lui seul a essayé de traiter des malheureux qui sont venus à lui après avoir été déchirés par un loup enragé.

Je crois, comme M. Varron, que, s'il était possible que tous ceux qui sont menacés de cette funeste maladie fussent traités par une assemblée générale des médecins et chirurgiens d'une ville, qui porteraient auprès des blessés une masse de connaissances, d'expériences et de lumières, qui se rencontrent rarement dans les possesseurs de secrets, il pourrait en résulter, pour l'humanité et pour l'art en général, de précieuses découvertes ; mais ce mode de traiter n'est pas suivi.

M. Antin n'est point médecin ; il administre et applique son remède ; la nature l'aide ou le contrarie ; et hors le cas de morsure d'animaux enragés, il ne s'est jamais vanté de savoir guérir une engelure. Il est de notoriété publique que, depuis près de deux cents ans, les ancêtres de M. Antin ont préservé de la rage un nombre infini de personnes ; il en a lui-même traité plus de cinq cents, et presque toutes jusqu'ici avaient été préservées.

J'ignore s'il fait payer les gens riches qui le

réclament; mais ce dont je suis certain, c'est que les pauvres sont soignés par lui avec un désintéressement et une charité au-dessus de tout éloge.

Tous mes compatriotes ont vu avec peine qu'un homme honnête, qui n'a d'autre récompense de son éternel dévouement, que les stériles bénédictions des pauvres et l'estime de ses concitoyens, soit d'autant plus exposé à devenir la fable et la risée publique, que les talens de M. le docteur Varron peuvent donner plus de poids à son opinion.

Quant à l'insouciance dont il inculpe l'administration, le zèle de M. Varron est injuste; il seraient difficile d'en choisir une plus remplie de sollicitude pour tout ce qui peut concourir au bien public. Quinze malheureux sont venus de Mortain à Avranches; elle les a accueillis et logés: dès l'invasion de la maladie, elle les a entourés, non de fusils et de baïonnettes, mais de nombreux gardiens qu'elle payait, et qui ne les ont point quittés; elle a invité à se réunir tous les médecins et chirurgiens d'un mérite reconnu et d'un âge mûr, qui se trouvaient alors dans la ville; ils ont examiné les malades; ils étaient dans un état désespéré qui n'a pas permis de tenter de nouveaux remèdes.

L'administration a requis l'ouverture du corps de la première victime. Un chirurgien a constaté l'état des parties ordinairement affectées dans l'hydrophobie. Cinq de ces infortunés sont morts avec les symptômes d'une rage violente, qui, grâce aux sages mesures des administrateurs, n'a été fatale à personne. M. Antin et ses deux respectables filles les ont pansés avec un courage qui pouvait leur devenir funeste par le peu de précautions qu'ils prenaient; ils ont partagé à ceux qui sont retournés chez eux, le reste des abondantes aumônes qu'ils avaient reçues des habitans de cette ville, ainsi que ce qu'il restait de 250 francs, que M. le sous-préfet de Mortain avait envoyés à celui d'Avranches pour subvenir à leurs plus pressans besoins; et ils n'ont recueilli, pour salaire de leurs peines, que le bonheur d'avoir été utiles.

Je désire que la lecture de ma lettre, insérée

dans votre prochaine feuille, venge l'administration d'une iustice accusée, console M. Antin des chagrins cuisans que lui a causé celle de M. Varron, et qu'il sache que ses concitoyens savent combien ils lui doivent de reconnaissance pour le bien qu'il a fait, et pour celui qu'il aurait voulu faire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

E. CASTILLON DE SAINT-VICTOR, chevalier  
de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

#### RÉFLEXIONS.

APRÈS une semblable lettre, il est cruel pour moi de n'avoir encore qu'un ministère de rigueur à remplir, et d'être obligé de m'élever avec force contre des vertus respectables dans leur principe, mais bien dangereuses par leurs résultats.

Je ne mets nullement en doute la délicatesse désintéressée et l'humanité de M. Antin, et c'est à lui-même que je vais soumettre mes réflexions.

Il n'est sûrement pas vrai que tous les blessés qui, jusqu'à ce jour, avaient, en grand nombre, recouru à ses soins, aient été préservés de la rage, puisque, dans le cas dont il s'agit, le seul qui soit mis en évidence, cinq sont morts hydrophobes; car son remède n'a pu perdre tout-à-coup l'efficacité dont il aurait joui précédemment.

M. Antin ne peut donc s'abuser sur la certitude du remède qu'il emploie, et en supposant même que ce préservatif soit utile quelquefois, comme il ne l'est pas toujours, il est très-dangereux, puisqu'il inspire aux blessés une fausse sécurité, et les empêche de recourir au seul préservatif assuré, c'est-à-dire, la cautérisation prompte et profonde de la plaie avec le fer rouge (et non point avec des acides ou d'autres agens chimiques, moyens tous infidèles, et qui souvent ont échoué, comme je le prouverai incessamment par des faits trop nombreux). Il en résulte que si quelqu'une des personnes qui ont péri entre les mains de M. Antin, était dans le cas d'être sauvée par la cautérisation, quellesquesoient d'ailleurs les vues d'humanité par lesquelles il ait été conduit, il n'est pas innocent de leur mort; mais puisque M. Antin n'est point médecin, il n'est pas hors de propos de lui faire connaître, ainsi qu'à son

apologiste, quelques-unes des causes par lesquelles il a pu être abusé sur l'efficacité de son préservatif.

Il est certain que des personnes mordues très-grièvement par un animal enragé n'ont point contracté sa maladie, quoi qu'elles n'eussent pris aucune précaution, et qu'elles parussent être dans les mêmes conditions que d'autres qui en ont été victimes. Cette différence dépend, tantôt de ce que les dents de l'animal n'étant point humectées de salive n'ont pas infecté la plaie; tantôt de ce que cette salive a été retenue et essuyée par les habits; tantôt de ce qu'elle a été emportée par le sang qui a coulé de la plaie; ou que la plaie étant très-superficielle, un simple frottement aura suffi pour la nettoyer et empêcher l'absorption du principe vénéneux: enfin, il est probablement des hommes qui ne sont point susceptibles de recevoir cette espèce d'infection. Ce fait, du moins, est démontré pour les animaux, et il existe encore maintenant à l'école d'Alfort un chien qui a été mordu trente à quarante fois par d'autres chiens bien enragés, sans qu'il ait pris leur maladie.

Il est donc très-possible que toutes les personnes que M. Antin a cru garantir de l'hydrophobie fussent dans un des cas dont je viens de parler, et qu'il n'ait en effet préservé que des gens qui n'avoient rien à craindre. Son remède a sans doute l'avantage de tous ceux de cette espèce qui ont acquis la confiance du peuple, celui de dissiper les craintes exagérées, et de prévenir les accidens qui ne dépendent que trop souvent de cette cause: mais les grands inconvénients dont j'ai parlé sont une terrible compensation de cet avantage que tous les remèdes, même les plus insignifiants, peuvent acquérir.

*MM. les Souscripteurs dont l'abonnement finit avec l'année, sont priés de le renouveler, pour ne pas éprouver de retard.*

---

CETTE feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à partir de Janvier ou de Juillet, et pour un an. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTE, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 18 francs. — On souscrit à Paris, chez M. DE MONTEGRE, Médecin du Gouvernement pour le X<sup>e</sup> arrondissement, Propriétaire et Rédacteur-général de ce Journal, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup> 30, sauf Saint-Germain. — Et chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue de Seine, n<sup>o</sup> 8, près du pont des Arts. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et les réclamations relatives au service du Journal. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue à répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

---

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N<sup>o</sup> 8,

Puisque le but principal des travaux de M. Antin est de servir l'humanité, il en est un moyen assuré qui lui permettra d'ailleurs de retirer des connaissances qu'il possède une gloire incomparable, et même de grands avantages de fortune, si ces connaissances sont réelles. Qu'il prenne la peine de se rendre à Paris, ou s'il ne peut y venir, et attendre les occasions d'essayer son remède, qu'il veuille bien m'en confier la préparation et le mode d'administration, sur la parole solennelle que je lui donne de le tenir secret, s'il est nouveau. Je saisirai les premières occasions qui s'offriront de faire très-religieusement avec d'autres médecins dont j'indiquerai les noms dans la *Gazette de Santé*, des expériences suivies, non pas sur des hommes, dont il serait horrible d'exposer la vie d'après de simples probabilités, mais sur des chiens; et l'on en a très-souvent ici d'affectés d'hydrophobie: si ces expériences dont je rendrais exactement compte, avoient le succès que M. Antin en promet, il peut s'assurer qu'elles recevraient promptement une publicité qui désignerait l'auteur de ce bienfait à la reconnaissance du monde entier. J'ose encore lui offrir, dans ce cas, de faire pour lui ce que je n'ai jamais fait et ne voudrais point faire pour moi, de devenir ardent solliciteur, et Sa Majesté, sans doute, ne laisserait point sans récompense un si grand service rendu à l'humanité.

Je n'ai considéré jusqu'ici le possesseur de ce préservatif réel ou prétendu, que comme un homme animé de l'amour de l'humanité; mais si le remède qu'il met en usage se réduit à des pratiques superstitieuses, ou à des moyens dont l'impuissance a déjà été cent fois constatée, et qu'il refuse de le soumettre à l'épreuve décisive d'expériences régulières, j'éleverai hautement la voix, avec M. Varron, pour rappeler aux autorités que les lois interdisent l'exercice de la médecine à tous ceux qui ne l'ont point étudiée; et qu'il ne sauroit être permis à un homme d'exposer la vie de ses concitoyens sur la simple garantie de ses opinions particulières. *Si cæcum ducat, ambo cadent in foveam.*

## TABLE ALPHABÉTIQUE

### DES MATIÈRES ET DES AUTEURS

Pour la GAZETTE DE SANTÉ, année 1814.

NOTA. *Les matières comprises dans l'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MÉDECINE, placée à la tête de chaque N°, portent à la Table, outre l'indication de la page, celle des lettres H. M.*

#### A.

- ACCIDENS EXTRAORDINAIRES, 10.
- Accouchemens à sept mois, 239.
- par l'anus, 92, 100.
- ( Elémens d'), 152.
- Aérolithes ( chute d'), 213.
- Affusions d'eau froide, 157, 195.
- Air vicié ( moyens de le corriger ), 67.
- Ami des mères de famille, 144.
- Amputations ( réunion immédiate après les), 255.
- Anatomie de l'œil, 219.
- Anévrisme de la fémorale, 221.
- de l'aorte, 277.
- Angine œdémateuse, 138, 182.
- Animalcules, causes de maladies, 189.
- Anti-contagieuse ( liqueur ), 76.
- Antidotes indigènes, 19.
- Antin, 283.
- Anti-périodique indigène, 245, 251.
- Anti-siphilitiques ( formules ), 146.
- Anus contre nature ( opération pour la guérison d'un), 28.
- Aphorismes ( traduction des), 151.
- Apoplexie dissipée par une crise, 182.
- Apoplectiques ( accidens ), 218.
- Arséniate de potasse contre la morsure des serpents, 253.
- Arsenic ( son contre-poison). Voyez charbon.
- Arthralgie ( essai sur l'), 63.
- Avis aux abonnés, 112.
- BAINS de Bagnoles, 3, 143.

#### B.

- Beauchêne, 18, 26, 38, 45, 58, 76, 132, 194, 195, 202, 207, 221, 279.
- Belladone ( empoisonnement par la ), 20.
- Bertrand, 16, 166.
- Bonnie, 92, 100.
- Bosquillon, 151, 272, 275.
- Bouche ( distorsion de la) guérie, 206.
- Bouffissure générale, 81.
- Bouillon-Lagrange, 118.
- Broussais, 235, 256.
- Brûlures très-graves, 38, 58, 110.
- C.
- CAMPAGNE de Paris, 667.
- Canal dans la moelle épinière, 96.
- Canitie partielle, 99.
- Capuron, 92, 100.
- Carotide primitive ( ligature de la ), 53.
- Casse-tête, fossile en bois de cerf, 206.
- Castration volontaire, 85.
- Cercéris ( note sur le ), 127, 167.
- Cercle médical, 46.
- Chambon, 132.
- Charbon, prétenlu contre-poison, 16, 166, 260.
- en poudre sur les plaies, 61.
- Chardel ( Frédéric ), 30, 50, 152.
- Chaussier, 62, 63, 77, 183.
- Chirurgie anglaise et française, 214.
- d'Hippocrate, H. M., 161.
- Chomel, 37, 174.
- Chute extraordinaire, 45.

- Chute heureuse, 207.  
 — mortelle, 221.  
 Cloportes (mémoire sur les), 118.  
 Collyre pour les yeux, 2.  
 Combustion de l'argent, 238.  
 Combustions spontanées. Voyez Incendies.  
 Conception extra-utérine, 92, 100.  
 Conserves (histoire des), 56.  
 Contagion (essai sur la), 216.  
 Contre-poison prétendu du sublimé, etc. 16, 166, 260.  
 Côtes fracturées, 194.  
 Coton pour les brûlures, 110.  
 Cours de physiologie et d'hygiène, 4, 21, 45.  
 Coutanceau, 152.  
 Croup (doutes sur l'existence du), 47.  
 — (remède contre le), 115.  
 — spasmodique, 66.  
 Cuisinier (art du), 200.  
 Cuivre (trempe du), 133.  
 — ammoniacal, 55, 90.  
 Cuvier, 148, 164.
- D.**
- DARTRES (thèse sur les), 78.  
 De la Roche (mort et notice sur), 8.  
 Dents (entretien et remèdes des), 61, 160.  
 Des Genettes, 230, 255, 278.  
 Dictionnaire des Sciences Médicales, 30.  
 Discours au Ror, 192.  
 Doctrines chimico-physiologiques, 152.  
 Dogmatique (école), H. M., 241, 249, 257, 265.  
 Douleurs de la face, 79.  
 Ducluzeau, 56.  
 Dupuytren, 28, 53.  
 Duval, 40, 79, 205.  
 Dysenterie (notice sur la), 186.
- E.**
- EAU ANTI-PUTRIDE de Beaufort, 3.  
 — sulfureuse (composition d'une), 42.  
 Eaux minérales de Passy, 204.  
 Echymoses, sugillations, etc. (considérations sur les), 190.  
 Ecole hippocratique, H. M., 241, 249, 257, 265.  
 Economie politique, 158.  
 Ecrasement du bassin, 243.
- Electricité contre la paralysie, 235.  
 Embonpoint (moyens de diminuer l'), 71.  
 Empiriques anciens, H. M., 273.  
 Empoisonnement de 180 personnes, 20.  
 — par l'œnanthe, 130.  
 Enfants (leur nourriture), 117.  
 Ephémérides de la vie humaine, 111.  
 Epi de seigle avalé, 274.  
 Epilepsie avec phthisie, 170.  
 Epizootie, 98, 114, 141, 280.  
 Esquinancie gangréneuse, 122.  
 Esquirol, 242, 258.  
 Etangs (insolubilité des), 31.  
 Etiquettes inaltérables, 189.  
 Excroissances cornées, 108.
- F.**
- FABRÉ, 34, 100, 106, 189.  
 Faculté de Paris (ouverture des cours), 255.  
 Faim (effets de la), 114.  
 Femme excessivement barbue, 222.  
 Fièvres adynamiques (traités des), 23.  
 Fièvre d'hôpital, 82.  
 Fièvre entero-mésentérique, 53.  
 Fièvre pernicieuse apoplectique, 2.  
 Fistules des gencives, 205.  
 Flore médicale, 128, 199.  
 Flux de sang hémorroïdal, 50.  
 Fœtus dans le ventre d'un garçon, 175, 182.  
 Folie guérie par une chute, 206.  
 Fouquier, 56, 249.  
 Fourmis (mœurs des), 231.  
 Fractures (instruction sur les), 6.  
 Fumigations désinfectantes, 106.
- G.**
- GALE (remède contre la), 77.  
 Gand (prix proposé par la Société de), 262.  
 Gangrène humide, 82.  
 Gratereau (nouveau procédé), 42.  
 Guérison extraordinaire, 10.
- H.**
- HALLUCINATIONS de l'ouïe, 242, 258.  
 Hémorragie arrêtée, 156.  
 Herborisations artificielles, 120.  
 Hernie du cœur et des poumons, 154.

- Hippocrate ( chirurgie d') , H. M. , 161.  
 — (connoissances positives d') H. M. , 49, 73, 81,  
 89, 97, 105, 113, 121, 129, 137, 145, 153.  
 — (doctrine d') H. M. , 33, 41, 57, 65.  
 — (enfants et successeurs d') H. M. , 233.  
 — (médecins contemporains d') H. M. , 225.  
 — (méthode d') H. M. , 201, 217.  
 — (naissance d') H. M. , 25.  
 — (opinions systématiques d') H. M. , 177,  
 185, 193.  
 — (pharmacie d') H. M. , 169.  
 Hippocratique (école) H. M. , 241, 249, 257,  
 265.  
 Homme du déluge , 148.  
 Hôpitaux militaires (du service des) , 142.  
 Huile de térébenthine (contre le ténia) , 220.  
 Huzard , 98, 114, 141.  
 Hydrocèle chronique , 106.  
 Hydrophobe massacré , 252, 266.  
 Hydrophobes (enfants devenus) , 164, 188.  
 Hydrophobie symptomatique , 124.
- L.**
- JAMBES mécaniques , 174.  
 Incendies spontanés , 236.  
 Incontinence d'urine , 173.  
 Intestin grêle rompu , 95.  
 Iode (découverte de l') , 30.  
 Jourda , 62.
- L.**
- LA TREILLE , 118.  
 Le Gallois (mort de) , 48.  
 Le Mercier , 66.  
 Lettres médicales , 69, 109, 126, 134, 180.  
 Liqueur anti-contagieuse , 76.  
 Londres (salubrité de) , 150.  
 Lunettes périscopiques , 150.
- M.**
- MADAROSE (observations sur la) , 75.  
 Magnétisme animal (Annales du) , 198.  
 Maiden (Will. guérison extraordinaire) , 10.  
 Maison de santé à Dôle. 133.  
 Malades admis dans les hôpitaux de Paris , en  
 'ête de tous les N°s. V oyez pag. 65 et 150.  
 Malade de Mayence , 191.
- Maladie de peau singulière , 227.  
 Maladies obscures du ventre , etc. , 159.  
 — des yeux , 223.  
 Marcel de Serres , 24.  
 Médecine (réforme de la) 228, 270.  
 — (note sur l'hist. de la) , 10.  
 — légale , 62, 190, 264.  
 — superstitieuse , H. M. , 9.  
 Médecins (moyens d'en former de bons) , 279.  
 — contemporains d'Hippocrate , H. M. , 225.  
 — de Paris (dévouement des) , 52.  
 Menuret , 68, 279.  
 Mérat , 98.  
 Mercure des thermomètres , 88.  
 Mérinos (de l'exportation des) , 191.  
 Mortalité à Paris , 165.  
 Muriate d'ammoniaque , V. pourriture d'hôpital.  
 — de baryte dans les scrofules , 262.
- N.**
- Noix vomique (emploi de la) , 103.
- O.**
- ŒNANTHE (empoisonnement par l') , 130.  
 Oersted (forces chimiques et élect.) , 24.  
 Ongles changés en cornes , 18.  
 Opérations chirurgicales nouvelles , 208.  
 Orfila (traité des poisons) 155, 16, 166, 247,  
 260.
- Origine de la médecine H. M. , 1.  
 Ouverture légale des cadavres , 62.
- P.**
- PALÆOTHERIUM fossile , 164.  
 Paralysie guérie par l'électricité , 232.  
 Pariset (cours de physiologie) , 4, 21, 45.  
 Parmentier (mort de) , 7.  
 Pathologie interne (cours de) , 248, 256.  
 Peau devenue noire , 207.  
 Pensens , 245, 251, 275.  
 Peste (dissertation sur la) , 239.  
 Petit et Serres , fièvre entro-mésentérique , 53.  
 Pharmacie d'Hippocrate , H. M. , 69.  
 Philosophes médecins H. M. , 17.  
 Phosphorescence des gaz comprimés , 213.  
 Physiologie (éléments de) , 175.  
 Pied-bots (guérison des) , 155, 178.

- Pierres tombées du ciel , 213.  
 Pilules arabiques , 140.  
 Pluie rouge ( relation d'une ) , 197.  
 Poisons ( traité des ) voyez Orfila.  
 Poitrine traversée par un brancard , 10.  
 Population des Etats-Unis , 136.  
 — de Londres , 150.  
 Pourriture d'hôpital , 82 , 107.  
 Prix de chimie , 78.  
 — sur la rage , 167.  
 — sur les maladies vénériennes , 262.  
 Probité médicale , 62.  
 Programmes d'opérations pharmaceutiques , 183.  
  
 R.  
 Rage ( prix sur la ) , 16 , voyez hydrophobe.  
 — ( préservatif de la ) , 284.  
 Réforme de la Médecine ( projets de ) , 228 , 270.  
 Renard ( sur l'ouverture des cadavres ) , 62.  
 Rhumatisme ( observation de ) , 37.  
 Rire ( efficacité du ) , 206.  
 Robert ( observations par ) , 146.  
 Roux ( fièvres adynamiques de ) , 23.  
 Roux ( Philibert ) , 122 , 255.  
 Ruette ( doutes sur le croup ) , 47.  
 Rupture de l'intestin grêle , 95.  
 Rush ( éloge de Benjamin ) , 230.  
  
 S.  
 Sacco ( traité de vaccination ) , 39.  
 Saignée à la base du nez , 132.  
 Salgues ( ami des mères de famille ) , 144.  
 Sauter ( instruction pour les fractures ) , 6.  
 Scrophules ( guérison des ) , 202.
- Sirdey ( sur l'arthralgie ) , 64.  
 Squelette d'animal colossal , 246.  
 Squelette humain fossile , 262 , 276.  
 Strabisme guéri , 122.  
 Suicide ( penchant au ) , 242 , 258.  
 Sulfure de potasse ( emploi du ) , 115.  
  
 T.  
 TABAC ( sur l'usage du ) , 135.  
 Thé ( de l'usage du ) , 102.  
 Toxicologie générale , 15 , 247.  
 Typhus , 82 , 196 , 210 , 226.  
 Taenia ( remède contre le ) , 220.  
 Taenia ( huit taenias existans ensemble ) , 234.  
 Taupes ( emploi de leurs peaux ) , 61.  
 Testicule ( inflammation du ) , 195.  
  
 U.  
 URINAIRES ( maladie des voies ) , 42.  
  
 V.  
 VACCINATION ( traité de la ) , 39.  
 Vaccine ( funestes effets de la répugnance pour la ) , 239.  
 — ( son influence sur la rougeole ) , 237.  
 Variole ( récidive ) , 34.  
 Varron , 269 , 282.  
 Vauquelin ( combustion de l'argent ) , 238.  
 Veau albinos , 158.  
 Végétaux ( sur leurs sécrétions ) , 184.  
 Veine-porte ( rupture de la ) , 74.  
 Verge ( section de la ) par une ligature , 26.  
 Villeneuve , 61.  
 Vin de kinkina ( emploi du ) , 218.  
 Virey , 112.  
 Visites judiciaires ( considérat. sur les ) , 264.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

